

Manuel annuaire de la santé pour 1873, ou, Médecine et pharmacie domestiques ... / par F.-V. Raspail.

Contributors

Raspail, F.-V. 1794-1878.

Publication/Creation

Paris : Chez l'éditeur des ouvrages de M. Raspail, 1873 (Clichy : Paul Dupont.)

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/zg6c9rqm>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

POUR 1873,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES.

contenant tous les

ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES NÉCESSAIRES POUR SAVOIR
PRÉPARER ET EMPLOYER SOI-MÊME LES MÉDICAMENTS, SE PRÉSERVER
OU SE GUÉRIR AINSI PROMPTEMENT, ET A PEU DE FRAIS, DE
LA PLUPART DES MALADIES CURABLES, ET SE PROCURER UN
SOULAGEMENT PRESQUE ÉQUIVALENT À LA SANTÉ, DANS
LES MALADIES INCURABLES OU CHRONIQUES ;

PAR

F.-V. RASPAIL.

28^e ANNÉE, OU 27^e ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Comment pourrais-je me dire docteur, quand
tout le monde va devenir, sans beaucoup de
peine, aussi doctre que moi ?

MANUEL, page 461.



Par les traités internationaux, l'auteur et l'éditeur se réservent le droit de
reproduction et de traduction à l'étranger.

PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR DES ŒUVRES

de M. Raspail,

14, RUE DU TEMPLE, 14,

(près de l'Hotel de Ville).

BRUXELLES,

A L'OFFICE DE PUBLICITÉ,

LIBRAIRIE NOUVELLE,

46, rue de la Madeleine, 46.

1873

C.I.a. 24

E



22101338156

Med

K26945



F. V. RASPAIL

DÉPUTÉ DE LYON

1869

55450

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

POUR 1873,

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES,

contenant tous les

RENSEIGNEMENTS THÉORIQUES ET PRATIQUES NÉCESSAIRES POUR SAVOIR
PRÉPARER ET EMPLOYER SOI-MÊME LES MÉDICAMENTS, SE PRÉSERVER
OU SE GUÉRIR AINSI PROMPTEMENT, ET A PEU DE FRAIS, DE
LA PLUPART DES MALADIES CURABLES, ET SE PROCURER UN
SOULAGEMENT PRESQUE ÉQUIVALENT À LA SANTÉ, DANS
LES MALADIES INCURABLES OU CHRONIQUES ;

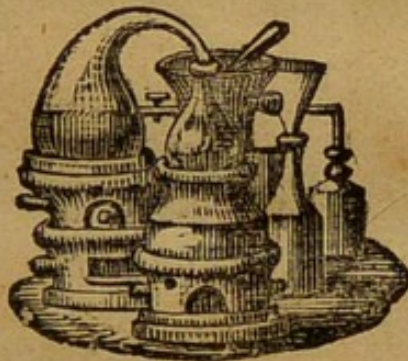
PAR

F.-V. RASPAIL.

28^e ANNÉE, OU 27^e ÉDITION, CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

Comment pourrais-je me dire docteur, quand
tout le monde va devenir, sans beaucoup de
peine, aussi docte que moi ?

MANUEL, page 461.



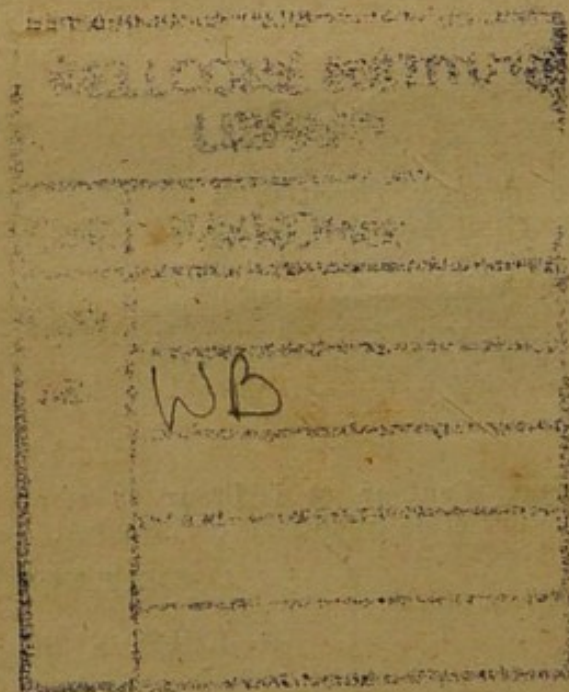
Vu les traités internationaux, l'auteur et l'éditeur se réservent le droit de
reproduction et de traduction à l'étranger.

PARIS,
CHEZ L'ÉDITEUR DES OUVRAGES
de M. Raspail,
14, RUE DU TEMPLE, 14,
(près de l'Hôtel de Ville).

BRUXELLES,
A L'OFFICE DE PUBLICITÉ,
LIBRAIRIE NOUVELLE,
46, rue de la Madeleine, 46.

1873

22 185 554



MANIÈRE DE SE SERVIR DE CE MANUEL

Le but de l'auteur, en rédigeant ce livre, a été d'apprendre au malade à se passer, au moins dans les cas les plus ordinaires, et du ministère du pharmacien et de l'assistance du médecin.

Le malade qui se sera familiarisé avec la lecture de cet ouvrage, sera en état de préciser le traitement qui convient à son genre de maladie, et de composer lui-même ses médicaments, une fois qu'il se sera procuré les matières premières, aussi exactement que pourrait le faire le plus habile pharmacien.

Pour s'assurer du genre de traitement convenable, il suffira de chercher la *maladie*, sous son nom vulgaire, dans le Dictionnaire par ordre alphabétique, qui commence page 171, ou bien dans la Table alphabétique qui termine l'ouvrage.

Dans la description du traitement, chaque médicament indiqué est suivi d'un chiffre entre parenthèses: ce chiffre renvoie, non à la page du livre, mais à l'alinéa précédé de ce chiffre. Par exemple, qu'on ait à traiter un ABCÈS: à l'article *Médication*, page 172, et à la ligne 5 de la page 173, on lit: Eau quadruple (194 bis, 4°); cela signifie qu'on trouvera la manière de faire de l'eau quadruple et celle de s'en servir, à l'alinéa du livre qui porte en tête le chiffre 194 bis, 4°; alinéa que l'on découvrira page 125, en remontant ou en redescendant d'alinéa en alinéa. Lorsque le chiffre entre parenthèses est surmonté d'un astérisque (*), il indique que le renseignement se trouve dans la note de cet alinéa; ainsi, page 65, 1^{re} ligne du titre, le chiffre (50*) après le mot PRÉSERVATIF, renvoie à la note de l'alinéa 50, page 48, où se trouve l'étymologie du mot PRÉSERVATIF.

A la faveur de ces indications, il sera tout aussi facile de composer soi-même ses médicaments, qu'il est facile de faire sa cuisine à l'aide du premier ouvrage culinaire; il suffira de se procurer les substances premières de première qualité.

N. B. — On trouvera à la fin de cette édition du *Manuel* le prix courant de toutes les substances simples ou composées, ainsi que les appareils destinés à l'application du nouveau système de médication.

Je réitère de nouveau aux malades la recommandation de ne m'adresser aucune lettre; les maladies ne se traitent pas par correspondance. Que chacun apprenne à trouver dans le *Manuel* le traitement qui convient à son affection. Dans le doute, qu'on s'adresse à mon fils Camille Raspail, médecin, à Paris, rue Carnot, n° 11.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY	
Coll.	welMomec
Call No.	

AVERTISSEMENT

A L'OCCASION DE CETTE 28^e ANNÉE ET 27^e ÉDITION

du

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

10 février 1873.

Elle revient, pour la 28^e fois, mes pauvres et riches lecteurs, l'époque où il m'est permis de faire usage de ma belle franchise, (ce dont pourtant je n'ai jamais trop abusé), j'en atteste mes ennemis, que j'ai toujours soignés, dans le temps, avec le même zèle désintéressé que les malades, pauvres, mes meilleurs amis : les uns sont devenus ingrats et méchants envers moi ; les autres oublieux et indifférents. Je leur pardonne à tous du fond de mon cœur ; en les servant les uns et les autres, de mes deux mains, je travaillais non pour moi, mais dans l'intérêt de la santé publique ; et ce que je regrette le plus aujourd'hui, c'est de ne pouvoir mériter encore leur indifférence et leur ingratitude.

Mon âge seul s'oppose à ma bonne volonté ;

les années émoussent l'activité et désarment le courage ; mais d'un autre côté, chez tous les peuples, l'âge centuple l'autorité du vieillard : Même au sein des guerres civiles, celui qu'on écoute et qu'on laisse parler sans l'interrompre, c'est le vieillard ; et à force de s'adresser à droite et à gauche, il arrive souvent que sa parole n'est pas perdue pour ceux qui l'écoutent et que la moralité publique en fait son profit.

C'est dans ce but que j'essaye d'écrire ; Dieu me garde que ce soit pour irriter les passions : la vieillesse les amortit toutes, mais surtout les mauvaises, elle s'est faite vertu.

Je commence donc sans haine et sans crainte, tout cela est trop loin de moi :

J'ai beau regarder dans ce qui m'entoure, mes pauvres lecteurs, je ne rencontre plus de traces de cette noble et pure race humaine que le mot seul de vertu faisait vibrer d'enthousiasme, et qui accueillit, en battant des mains à ma voix, la proclamation de cette grande raison publique qui devait être le *suffrage universel*, grande loi qui élève à son niveau toutes les choses de ce monde et qui éteint à jamais la *guerre civile* avant tout et la *guerre* entre les peuples ensuite.

Or, dans ces derniers temps, c'est la *guerre ci-*

vile qui a usurpé la place du *suffrage universel* ; la *guerre civile*, ce terrible jeu de bascule, dont le temps tourne les chances : aujourd'hui la belle pour vous et le lendemain pour l'autre ; et cela presque sans fin dans l'histoire qui le maudit.

Eh bien, mes pauvres et braves lecteurs, de quelque parti que vous soyez, pardonnez-moi si je viens vous parler le langage de l'histoire ; non que je me flatte d'être aussi impassible qu'elle, *non* et trois fois *non* ; mais aussi juste qu'elle, *oui* et trois fois *oui*.

Je raisonne et je n'injurie personne, ni juges et encore moins les accusés ; à mon âge, en eussé-je la volonté, j'en ai perdu le droit, et n'ai nulle envie de le reprendre.

Écoutez-moi donc tous en face de vos consciences ; la conscience est la tribune de l'humanité.

Vous n'avez pas perdu de vue qu'immédiatement après la proclamation de 1848, la *peine de mort* fut abolie, au moins pour les délits politiques ; l'opinion publique applaudit à ce premier essai, dans lequel elle vit l'abolition future de la même peine pour tous les autres crimes, et

même l'abolition de la souffrance légale, et la transformation de ces tortures en un vaste système d'amélioration par le travail productif, le mariage et l'instruction commune, mais l'instruction laïque.

Or, vous, qu'avez-vous fait de ce noble sentiment, lorsque après trois mois d'un siège, et quel siège, le sort des armes vous a rendus vainqueurs ?

Dieu me garde de vous considérer comme les coupables de la boucherie du 22 mai et jours suivants de 1871, où sont tombés tant d'innocents, tant de vieillards, tant de femmes, tant d'enfants... horreur ! ; non, je vous en déclare incapables, bien loin de vous en accuser : ce n'est pas là l'œuvre de braves soldats, pas même de soudards ; tirons donc un voile sur ces horreurs inouïes ; je vous en ai fait connaître ailleurs les véritables auteurs.

Mais pourtant, en acceptant la Constitution de 1848 dans toutes ses parties, jusque dans ses bulletins absurdes par listes électorales, vous n'en avez pas moins repoussé l'abolition de la peine de mort en matière politique ; vous n'avez pas moins fait attendre cette mort pendant une année à certains condamnés (terrible torture

qu'une telle espérance); et vous lui avez substitué pour d'autres un autre genre de peine pire encore que la peine elle-même; je veux dire le supplice des pontons, que l'Angleterre a abolis à tout jamais; les pontons avec quelque chose de pire que la mort pour certaines âmes, je parle de la peine qui soumet des honnêtes gens jusque-là au gourdin des garde-chiourmes, grands et petits; sous de telles injures, il s'est trouvé des prisonniers qui se sont éteints dans le désespoir.

A la vue d'un pareil spectacle de la souffrance légale, certains juges ont pensé en devenir fous, à l'exemple de l'infortuné accusateur public Gaveau; je crois qu'à leur place, il m'en serait arrivé tout autant.

Et moi qui depuis plus de trente ans ne cesse de crier au monde, du haut de mes toits et du fond de mes cachots : « Abolition de la peine de mort, même pour les grands coupables; abolition de la souffrance légale pour tous et pour toutes les causes; il est peu de coupables que l'amélioration ne puisse ramener au bien dans l'intérêt de la chose publique; tandis que le système des peines les retient tous dans le mal (*)! » comment ne voulez-vous pas que je vous plaigne

(*) *Les Réformes sociales*, par F.-V. Raspail, in-8°, 1872.

de m'avoir si peu écouté jusqu'à ce jour ; faudra-t-il que je meure, pour que j'aie raison de vous !!!

Pendant ce temps-là, la République, la bonne République, sans autre nom que la *chose publique* (*Res publica*), cette douce espérance de tous les peuples de l'Europe, notre république reprendra donc à jamais les allures de la terreur, avec la hache, avec les fers, avec la misère publique, devant laquelle tout tremble, le bourreau comme l'accusé ! que le ciel vienne me prendre, s'il n'y a plus pour moi que ce moyen d'en détourner les yeux.

F.-V. RASPAIL.

MANUEL ANNUAIRE DE LA SANTÉ

POUR 1873

OU

MÉDECINE ET PHARMACIE

DOMESTIQUES.

PROLÉGOMÈNES (*)

OU OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. L'**hygiène** est l'art de conserver sa santé. La médecine est l'art de rétablir sa santé après l'avoir ou perdue ou plus ou moins gravement compromise (**).

La **santé** est l'état normal de l'homme : se bien porter, c'est vivre. La **maladie** est un état exceptionnel de la vie : être malade, c'est être en voie de mourir.

La **santé** met l'homme en état de remplir envers la société les devoirs que lui impose la nature : *procréer*

AVIS IMPORTANT. — Les chiffres arabes entre deux parenthèses renvoient aux alinéas ayant en tête ces numéros ; (107), par exemple, signifie : *Voyez l'alinéa en tête duquel se trouve le chiffre (107), ou le 107^e numéro de ce livre.*

(*) PROLÉGOMÈNES, mot tiré du grec qui signifie avant d'entrer (*pro*) en (*legomena*) propos : avant-propos.

(**) **HYGIE**, chez les Grecs, était le nom de la déesse qui présidait à la conservation de la santé. — **MEDICINA**, mot latin dérivé du verbe *medeor*, donner des soins aux malades, mot qui pourrait bien avoir signifié, dans le principe, exercer la profession des empiriques venus de la Médie. — **SANTÉ**, en latin *sanitas*, mot équivalent au mot grec *hygieia*. — **MALADIE** vient de l'italien *malattia*, et *malattia* de *malare*, être malade (pour *mal avere*, avoir mal), ou du grec *malakia*, langueur, mollesse, faiblesse. — **PHARMAKEIA**, mot grec signifiant l'emploi et le commerce des drogues (*pharmaka*).

et être utile. **La maladie** le réduit au rôle d'une inutilité onéreuse et à charge à la société.

2. Respect au malade, s'il a gagné sa maladie au service de l'humanité, de la patrie ou de la famille; c'est une de ces blessures glorieuses sur lesquelles toute main s'empresse de verser un baume et une bénédiction.

Sympathie au malade, si son état languissant est un legs de sa naissance, ou un accident du hasard, et si, pauvre bouc émissaire, il expie, dans ses longues souffrances, en face de Dieu et des hommes, les erreurs de ses parents ou les bizarreries de la fortune! Les soins que lui prodigue la société sont une faible réparation du tort qu'on lui a fait en lui donnant la vie.

Honte au malade, s'il a sacrifié sa santé à de sales plaisirs, à des dangers sans utilité et sans gloire, à de mauvaises passions! Le remords n'est pas la moindre de ses souffrances. C'est par charité qu'on le soigne, et non par sympathie : qu'a-t-il donc fait pour être aimé?

Que de belles natures, que de constitutions herculéennes j'ai vues s'émacier au souffle des imprudences et des excès d'un moment!

3. On fait trop la morale qui ennuie, on ne parle pas assez physiologie à la jeunesse de notre temps. On ne lui dit pas assez souvent que rien n'est sot comme de jouer ses forces et son avenir sur une sottise.

Soyez persuadés que le libertin, le menteur et l'homme improbe sont des êtres faiblement constitués au physique et au moral, et dont l'endroit le plus faible est précisément celui par lequel ils pèchent le plus. Le **libertin** n'a pas assez de force pour être bon mari, ou le mari d'une femme forte. Le **menteur** n'a pas assez d'esprit pour dire impunément la vérité. L'**homme improbe** n'a pas le courage du travail; il est parasite et non producteur. Tous les trois sont des êtres malades.

L'**homme sage** est l'homme complet et à l'état normal : c'est l'homme type et modèle. Le but de la société est d'arriver à n'en avoir que de tels et à les préserver de tout accident funeste; c'est-à-dire de les procréer forts de corps et d'esprit, de les maintenir dans des conditions favorables à leur santé et à leur sociabilité, et de les guérir de leurs maladies par des moyens aussi prompts qu'efficaces.

4. Nous trouvons-nous aujourd'hui dans de telles conditions sociales? Non.

La santé et la morale rencontrent mille écueils pour faire naufrage, et bien peu de ressources pour être ramenées au port. On vend à l'homme, au poids de l'or, et les pièges où il tombe et les tristes secours qui ont pour but de l'en retirer; et que de fois, après avoir payé d'avance, la corde casse en chemin !

Malheur à tout système gouvernemental qui, au lieu d'améliorer progressivement les hommes, ne tend qu'à les corrompre pour les rendre plus dociles à ses vues !

5. On se plaint depuis deux mille ans que le langage de la médecine soit un jargon inintelligible au malade, que ses moyens de guérir soient tour à tour prônés et décriés par les pontifes du temple, en sorte qu'il n'est pas un traitement qui, après avoir eu le plus de vogue, ne soit tôt ou tard accusé d'avoir tué tous ceux qui sont morts après y avoir été soumis. Mais comme tout cela se dit et se fait impunément, que le médecin est irresponsable, que son diplôme lui confère le droit de tout oser sans en rendre raison à personne, que la légalité de la formule met à couvert l'imprudence et l'inopportunité de la prescription, les survivants n'ont le droit de venger les morts qu'avec l'arme du ridicule : on ne peut traduire le médecin qu'au tribunal de Molière; et là souvent celui qui rit du meilleur cœur, c'est le médecin. Et il a raison ; le plus ridicule en ce point, ce n'est pas lui, ce sont les autres (*).

6. Oui, il est ridicule qu'un corps d'hommes revêtus par la loi de la plus haute magistrature sociale ne soit pas organisé à l'instar de toute autre magistrature, et ne présente pas sa hiérarchie comme garantie des actes de chacun de ses magistrats.

Il est ridicule qu'en vertu de son diplôme, chacun de ses membres ait le droit de se constituer charlatan, de vendre au plus offrant la seule promesse de la santé, sans être tenu à sa parole.

J'ai dit ailleurs (**) avec quelle facilité, quand le pays le voudra, on arriverait à faire cesser cet état de choses et à opérer une réforme qui profiterait autant au malade

(*) Tant que les hommes pourront mourir, et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé, mais payé. (LA BRUYÈRE.)

(**) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 3^e édition, 1860, tom. I^{er}, p. LIV, de l'introduction historique.

qu'au médecin digne de ce nom : car, heureusement pour l'humanité, il en reste encore de ce genre.

7. Dans ce petit livre, qui s'adresse au médecin de bonne foi et au malade de bon esprit, je dois me borner à établir, avant tout, quels sont les devoirs réciproques du malade et du médecin.

8. Le médecin, de par son diplôme, n'a pas droit de vie et de mort sur son malade ; le malade n'est pas tenu de professer une foi aveugle en son médecin. Ce qui le démontre, c'est que le malade est libre de choisir, parmi la foule, le médecin qui lui inspire le plus de confiance : il est donc juge du mérite de son médecin. Pourquoi ne le serait-il pas de la valeur de ses ordonnances ?

9. Voici la réponse : La médecine, en tant qu'elle est l'art de soigner les malades, n'est pas une science, c'est un tâtonnement ; ce qui fait qu'elle finit par tomber dans l'arbitraire et le caprice. Il n'est pas un élève qui ne connaisse le fait de Bosquillon, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui, en entrant un matin dans sa salle, se mit à dire aux étudiants accourus à sa clinique : *Que ferons-nous aujourd'hui ? Tenez, nous allons purger tout le côté gauche de la salle et saigner tout le côté droit.*

Récamier, si couru par le grand monde, ordonnait la première chose qui lui passait par la tête : aujourd'hui des tranches de pommes de terre crues ; demain, une tisane de toiles d'araignées, etc. On l'a vu, contre chaque accès de migraine, procéder à l'arrachement d'une dent ; et contre un simple tintouin, commander un instrument pour dilater le tuyau de l'oreille, au risque d'en briser les os.

On entend tous les jours le médecin le plus consciencieux faire l'aveu de son impuissance aux parents du malade, après un à deux mois de traitement ou plutôt de tâtonnements inefficaces : *Je suis au bout de mon rouleau, je ne sais plus qu'ordonner, je demande une consultation.*

Donc caprice de la part du médecin. Donc, à son tour, caprice de la part du malade ; il prend et il quitte son médecin sans en chercher la raison. Parce que réellement ni le malade ni le médecin ne sauraient trouver une bonne raison à cette préférence, vu que, dans l'état actuel de l'enseignement médical, il n'en existe pas.

Pourquoi suis-je malade ? — C'est le sang, dit l'un :

— C'est la bile, dit l'autre. — C'est nerveux, dit un troisième. — Comme si l'on pouvait être malade sans que le sang, la bile, les nerfs, etc., y soient intéressés ! Mais pourquoi est-ce le sang, ou la bile, ou les nerfs ? Je défie que le langage médical actuel puisse répondre d'une manière, je ne dirai pas péremptoire, mais intelligible, à l'une de ces trois questions : la solution ne s'en trouve que dans les plus grandes profondeurs des mystères de la vie. Ne demandons à la théorie que le praticable et le possible ; ce domaine est assez grand à exploiter.

10. Puisque le malade ou les parents du malade ont le droit de se constituer juges du mérite du médecin et de l'opportunité de ses ordonnances, ils doivent chercher à le faire en connaissance de cause, et avec autant de prudence que de bonne foi. Il est donc rationnel que chacun aujourd'hui se mette au courant de tout ce que présente de positif l'art de soigner les malades et de conserver sa propre santé. L'étude pratique de la médecine doit tôt ou tard faire partie de toute bonne éducation. Dès ce moment, l'art médical se dépouillera de ses caprices, en face du contrôle éclairé de son client ; et le charlatan, cette ignoble plaie de la profession la plus noble, ne trouvera plus de place dans la société. D'un autre côté, la maladie sera mieux étudiée, quand elle aura pour observateur le patient, et non pas seulement le médecin, qui ne se montre que toutes les vingt-quatre heures.

Ne perdez jamais de vue ce que je vais vous dire : S'il est des médecins qui se résoudraient à sacrifier leur nom et leur clientèle plutôt que de compromettre la santé d'un malade, il en est aussi que l'amour-propre et la soif de l'or pousseraient à sacrifier la santé du malade plutôt que d'avouer une erreur et de se rendre à l'évidence des faits qui confirment la puissance d'une médication nouvelle. N'oubliez pas que la médication nouvelle que je publie n'a pas de plus ardents ennemis que les médecins de cette dernière catégorie. Je ne reproduirai pas ici leurs ridicules propos, leurs absurdes critiques et leurs menaces (*).

(*) Voyez au surplus la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I^{er}, page 17, juin 1847, au sujet de deux

Les esprits forts, et le nombre s'en multiplie aujourd'hui de la manière la plus inattendue, les esprits forts ferment l'oreille à ces ridicules propos; et, comme ils réussissent à guérir à la barbe du docteur désappointé, toutes les fois qu'ils ont pris la maladie au début, ils bravent ces menaces et s'applaudissent d'avoir fermé l'oreille aux fausses terreurs.

Car c'est en toute connaissance de cause que nous avons adopté les ingrédients de la nouvelle méthode; de manière que, si leur emploi n'est pas capable de ramener la santé dans tous les cas, car il y a des cas incurables, du moins alors même il est impossible qu'il ajoute au mal une dose de plus de souffrances et un danger de plus à la chance de mourir. Dès le début de la maladie, on pressent déjà et l'on augure ce qu'on doit attendre de la médication nouvelle; et, dans tous les cas, elle soulage, si la nature de la maladie ne comporte pas l'espoir d'une guérison.

11. Aussi, quoique aucun moyen ne coûte à nos puissants ennemis pour nous calomnier, et qu'ils aient à leur service les ressources de toutes les polices, hautes ou basses, et les fonds secrets de toutes les caisses, il ne leur a pas encore été possible de découvrir un seul tout petit cas qui pût se prêter le moins du monde à une accusation de mort par imprudence. Pas un cas sur plus d'un million de cas!

12. Donc, le public a fini par se sentir la conscience bien nette, en apprenant à appliquer un système qui guérit là où l'ancienne médecine tuait, et qui soulage là où nulle médecine ne saurait guérir; et la dénonciation n'a encore atteint que bien peu de personnes, et elle finira par échouer devant le progrès des idées, qui tôt ou tard est appelé à faire poids dans la balance de la justice (*).

séances passablement scandaleuses de l'Académie de médecine sur le camphre. Voyez la *Revue complémentaire*, tom. I^{er}, pages 82 et 154, sur une imposture anonyme insérée simultanément dans une foule de journaux de tous les pays, à l'insu des journalistes; et tom. IV, page 197, sur une pieuse substitution de date, pour accuser le camphre d'une mort dont la strychnine et l'opium ont été les vrais coupables, etc.

(*) Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. II, p. 229 (liv. de mars 1856); tome III, p. 37, 65, 161

13. Si, dès les premiers instants, le soulagement du malade ne venait pas confirmer les prévisions de ceux qui auront entrepris de le soulager, la prudence prescrirait alors d'appeler un médecin, afin de couvrir sa propre responsabilité par le témoignage et le concours d'un juge compétent.

14. Il n'y a plus aujourd'hui que les incapables et les Sganarelles qui reprennent la morgue du doctorat et le jargon de l'école. Ceux-là ne lisent plus, n'observent plus ; ils exploitent en aveugles l'impunité que confère le diplôme. Les médecins savants évitent de paraître doctes : ils sont heureux qu'on les comprenne, et non qu'on leur prête une foi aveugle ; ils prennent le vrai partout où ils le trouvent, dans les rapports des observateurs illettrés, comme dans les gros volumes : bons et humains, ils n'ont pas pour but de faire du bruit, mais de faire le bien et de guérir : que leur importe que ce soit avec l'or potable ou l'eau de goudron, avec le camphre de la Chine ou l'ail de nos jardins ? Consoler, soulager, ramener la santé vite et avec peu, voilà leur tâche et leur satisfaction. Trouvez-moi quelqu'un de plus heureux que celui qui sème le bonheur sur sa route, et qui passe ici-bas en faisant le bien : *præteribat benefaciendo*.

15. Faire choix d'un médecin dans un cas de nécessité, c'est un acte de haute conscience. Apprendre à s'en passer, c'est un acte de haute raison. Prendre un médecin au hasard, et sans s'attacher à distinguer le charlatan du philosophe, c'est un de ces actes de folle insouciance qui frisent le suicide ou l'homicide, selon qu'il s'agit de soi-même ou d'autrui.

16. Voulez-vous vous mettre à l'abri de ces erreurs coupables ? Devenez votre propre médecin. Puisse ce petit livre, que je dédie aux honnêtes médecins et aux pauvres malades, vous inspirer la volonté et vous fournir le moyen de vous initier aux règles de l'art de conserver et de rétablir la santé, que, dans notre insouciant société, tant de circonstances menacent et compromettent !

PREMIÈRE PARTIE

EXPLICATION THÉORIQUE (*) SUR LES CAUSES DE NOS MALADIES, ET SUR LES MOYENS GÉNÉRAUX ET HYGIÉNIQUES A EMPLOYER POUR S'EN PRÉSERVER.

Dans cette première partie, nous allons énumérer succinctement les causes naturelles, physiques et morales d'où découlent toutes nos maladies : nous indiquerons avec la même concision les moyens généraux d'hygiène ou de médecine qui conviennent à chacune de ces catégories. Un mal dont on connaît le siège et la cause est un mal à moitié guéri.

CHAPITRE PREMIER.

Détermination des causes de nos maladies.

17. La maladie n'est pas un être de raison, une influence occulte et dont la cause ne soit pas susceptible de tomber sous nos sens, une entité, enfin, et un arcane de la nature.

Un organe sain élabore et fonctionne d'une manière normale, tant qu'il ne sort pas de la sphère des circonstances favorables à son élaboration. Tant que ces circonstances restent les mêmes, il ne saurait tomber malade, il ne peut que vieillir. Il serait absurde de penser qu'un organe sain ait la faculté de se rendre malade, qu'il prenne fantaisie, pour ainsi dire, au cœur de suspendre ses mouvements, au poumon d'arrêter ses aspirations, au cerveau d'étouffer sa pensée, à l'estomac de se refuser à l'élaboration des aliments, etc. La fonction d'un organe étant le résultat invariable du concours de sa constitution et des circonstances qui l'alimentent, elle ne saurait cesser tant que ces deux conditions sont en présence.

Pour qu'un organe tombe malade, c'est-à-dire suspende ou cesse ses fonctions, il faut que l'aliment man-

(*) THÉORIE, mot dérivé du grec, qui signifie raisonnement, induction, détermination d'une chose par la pensée, démonstration : par opposition à PRATIQUE (95*).

que à son élaboration, ou qu'une cause quelconque vienne altérer sa constitution.

18. La cause de nos maladies est donc toujours externe à nos organes; la maladie leur vient toujours du dehors, et n'émane pas d'eux-mêmes. Dire que telle maladie vient du *sang*, de la *bile*, des *nerfs*, des *humeurs*, etc., c'est parler un vieux jargon dont la philosophie a ri, mais en vain, pendant des siècles, et dont on n'a plus la force de rire aujourd'hui; ces phrases sont de la famille de celle-ci : *La nature a horreur du vide*. Quand la maladie se fait jour dans le sein de nos organes, tout souffre et tout s'en ressent : la *bile*, les *humeurs*, le *sang* et les *nerfs* : car, dans la grande unité qui constitue notre être, le plus petit organe ne peut refuser son contingent de fonction, sans que toutes les autres fonctions s'en ressentent : la bile ne peut pas être saine quand le sang est malade, et *vice versa*; le système nerveux ne saurait s'irriter sans que l'élaboration de la bile, du sang et des humeurs s'en ressente. Simples effets d'une cause externe, ils deviennent à leur tour causes progressives d'effets nouveaux : cercle vicieux de maux qui sont l'occasion d'autres maux, et dont les deux bouts ne se rejoignent qu'aux portes de la mort.

19. Des exemples appréciables à notre vue nous fourniront le fil de l'analogie qui doit nous conduire à l'élimination des causes qui échappent à nos sens.

Lorsqu'une pointe pénètre dans vos chairs, qu'une simple épine s'introduit dans votre derme, vos souffrances peuvent devenir atroces. Qui vous rend ainsi malade? La présence de ce dard dans votre chair. Pourquoi? Parce qu'il a ouvert à l'air extérieur accès jusqu'aux tissus que protégeait l'épiderme, et qu'il a violemment déchiré les expansions superficielles des subdivisions nerveuses. La cause de votre maladie, dans ce cas, est bien évidemment une toute petite épine, dont chacun, sans être médecin, peut apprécier la nature et l'origine. Aussi personne ne dit alors que la maladie vient de la bile, du sang, des nerfs, etc.; elle vient, aux yeux de tous, de la présence de l'épine.

20. Mais supposons que, par l'effet d'un hasard qui se dérobe à notre vue, cette épine pénètre dans l'estomac ou dans les poumons, la présence de ce corps

étranger, dans l'un ou l'autre de ces organes si essentiels à la vie, produira des effets bien plus graves et qui compromettront la santé sur une échelle bien plus large. Or, comme, dans l'espèce, rien n'aura révélé la cause matérielle du mal, la médecine arrivera avec tout le cortège de ses hypothèses : le malade abdiquera son libre arbitre et l'usage de sa faculté de raisonner, pour se soumettre à ce qu'il ne comprendra pas mieux que ceux qui s'emparent de son corps comme d'une énigme à deviner. Dans ce cas, l'un dira : *C'est la bile*; l'autre : *C'est le sang*; et un troisième : *C'est nerveux*. Et tout cela se réduirait à dire : *C'était une simple épine*, si le malade, une fois mort, était soumis à une exacte autopsie.

Nous pourrions faire le même raisonnement à l'égard des poisons, des miasmes, des insectes, etc. Dans tous ces cas, l'étude de la maladie est du domaine du simple bon sens, quand la cause en tombe sous les sens. Mais, dès qu'elle se dérobe à notre appréciation, elle est du domaine de la docte science; et dès lors personne n'y comprend plus rien, parce qu'en médecine on a toujours négligé de suivre le fil de l'analogie, de raisonner par inductions, de procéder par démonstrations.

21. LA SIMILITUDE DES EFFETS N'A JAMAIS, — EN MÉDECINE, SERVI À RÉVÉLER LA SIMILITUDE DES CAUSES; ET QUAND LA CAUSE S'EST TENUE CACHÉE, NUL N'A EU RECOURS À L'ANALOGIE POUR LA DEVINER.

22. Nous avons suivi une marche différente, dont on trouvera les développements dans notre grand ouvrage (*), et de nombreuses applications dans les deux volumes de la *Revue élémentaire* 1847-1849 et dans les six volumes de la *Revue complémentaire*, qui a cessé de paraître en 1860. Il est résulté de cette démonstration qu'il n'est pas une maladie, dans le cadre des souffrances humaines, dont la cause ne soit appréciable à nos sens; en sorte que, quand on ne la voit pas, il est toujours possible de la deviner et d'en apprécier, sinon la nature spécifique, du moins le mécanisme et le mode d'action.

Ceux qui, désireux d'approfondir un sujet qui les

(*) *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 3^e édition, 1860, 3 vol. in-8°, avec 19 planches gravées sur acier.

intéresse si hautement, prendront la peine de recourir à l'étude de ces ouvrages, resteront convaincus que nous ne saurions tomber malades tant que l'air qui nous enveloppe est respirable; que nos aliments sont assimilables; que le mouvement périodique active le jeu de nos organes; que nul poison ne vient s'infiltrer dans la circulation ou cautériser nos muqueuses; que nulle cause de destruction ne déchire nos organes et n'y opère des solutions graves de continuité; enfin, que nulle idée triste et désespérée, nulle cause morale, en un mot, ne paralyse le jeu de nos fonctions essentielles.

Toutes les causes de nos maladies entrent dans l'une ou l'autre des catégories de ce cadre-là.

23. Si nulle de ces causes de maladie ne venait troubler le jeu de nos fonctions, la mort ne serait que la fin du cadre que la nature a tracé à notre longévité : nous ne mourrions que de vieillesse; nous nous éteindrions sans souffrir. Mais, malheureusement, dans nos sociétés nécessiteuses et entassées, on ne meurt presque jamais que par accident et avant terme; on ne meurt que d'asphyxie, d'excès ou de privation, d'empoisonnement volontaire ou non, de solutions de continuité opérées au dehors ou au dedans; enfin, par suite de ces causes morales qui frappent comme la foudre, et dont la philosophie seule ou la résignation peuvent fournir le remède.

24. Ces accidents, écueils de notre santé et de la vie, que nous nommons causes de nos maladies, peuvent se classer dans les neuf groupes généraux suivants :

1^o Le manque ou l'impureté de l'air que nous respirons, c'est-à-dire l'asphyxie au premier et au dernier degré, et l'empoisonnement miasmatique. La plus petite altération dans la constitution atmosphérique, au sein de laquelle nous sommes condamnés à vivre, se traduit par un trouble dans nos fonctions et peut devenir le germe de nos maladies. L'air pur est le pain de la respiration; nous vivons d'air comme d'aliments. L'air pur se compose de quatre cinquièmes d'azote et d'un cinquième d'oxygène; ces proportions ne varient qu'au détriment de notre santé.

L'alliance de l'étude des phénomènes météorologiques et des phénomènes physiologiques est venue me révéler, au nombre des causes miasmatiques de nos maladies,

l'influence de l'apparition d'une comète au-dessus de notre horizon (*); et ce prétendu *rien visible*, d'après nos académies, devient la source des plus grandes calamités pour les différentes parties de la surface de notre globe, selon que le dard de la concentration de ses rayons se déplace, dans son passage au-dessus de nous; et voici par quel mécanisme :

Une comète est un corps transparent qui réfracte les rayons solaires.

Ce n'est pas par ce que l'on nomme sa *queue* que sa réfraction est dangereuse : cette queue, qui se projette dans l'espace et qui peut disparaître et reparaitre dans la course de cet astre, se dessine par réflexion sur les couches élevées de notre atmosphère et elle est visible à nos yeux, comme ces belles queues que réfléchissent les nuages; elle ne se montre *presque* jamais sur les comètes télescopiques; elle ne saurait jamais balayer notre globe, comme le pensent les physiciens; ce que nous en voyons ne saurait nous atteindre.

C'est un autre de ses dards qui nous frappe, et celui-ci est invisible; il change de place, à mesure que cet astre vagabond se déplace dans sa course, et il peut nous atteindre sans que nous voyions la comète, soit que la comète soit trop éloignée, ou qu'elle soit placée par rapport à nous trop près du soleil.

Mais on sent son influence, alors qu'on n'aperçoit pas sa présence : car par tous les endroits qu'atteint le dard que la comète concentre, par la réfraction des rayons du soleil, la sécheresse suit l'élévation de la température; l'air emprunte l'eau à la terre et ne lui rend rien en nuages liquides. Les vapeurs aqueuses montent sans cesse en nuées cométaires et montent toujours; à mesure que les vapeurs aqueuses de la surface s'élèvent, celles des couches inférieures les remplacent pour s'évaporer à leur tour; et ainsi de suite jusqu'à ce que l'évaporation vienne atteindre les couches profondes de cette portion de terre, couches encombrées de matières putrides ou d'oxydes toxiques (308) qui, arrivés jusqu'à la surface de la terre, frappent des effets de leurs mias-

(*) Voyez le *Choléra en 1865-1866*, par F.-V. RASPAIL, in-8° de 48 pages; et l'*Almanach ou Calendrier météorologique* pour 1870, pages 55 et 57.

mes (ou mofettes) l'individu qui se trouve sur la voie de leur dégagement.

De la variété des dépôts souterrains d'où s'exhalent ces mofettes, dépendent toutes les maladies qui se montrent par le temps de certaines apparitions de comètes visibles ou invisibles : *cholérines, choléra, fièvre jaune, fièvre typhoïde, variole hémorrhagique, rougeole, scarlatine*, et une foule d'autres maladies qui varient de caractères et déroutent la médecine selon les dépôts souterrains d'où elles émanent.

Mais une fois que le dard ardent de la comète quitte une surface du globe, dès ce moment les molécules d'hydrogène accumulées dans le plus haut des airs, par suite de cette constante sécheresse, se condensent, redescendent dans les couches inférieures, et viennent retomber en pluies diluviennes sur la terre, pour lui rendre tout ce que la sécheresse lui avait enlevé, et faire rentrer dans son sein, avec ces torrents d'eau, les maladies qui avaient signalé la durée de la sécheresse.

En conséquence, quand vous verrez la sécheresse persister en dépit de l'abaissement du baromètre et des phases et points lunaires qui coïncident avec la pluie en temps ordinaire, quand vous verrez chaque jour une vapeur sèche monter et raser le peu de nuages apparaissant, par une vapeur horizontale ; vous pouvez prononcer qu'il existe sur l'horizon une comète que l'éloignement ou la proximité apparente du soleil empêche de distinguer ; et alors attendez-vous à l'irruption de maladies épidémiques du caractère le plus effrayant.

2° La privation, l'excès, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des substances alimentaires. On meurt d'indigestion comme de faim ; on souffre autant de l'une que de l'autre. L'indigestion du riche venge la faim du pauvre. Avec un peu de philosophie, on se préserve de l'excès ; avec quelle philosophie, dans notre société égoïste, est-on sûr de se préserver de la faim ? La société doit des aliments à quiconque travaille ; quiconque meurt de faim, faute de travail, accuse la société d'homicide volontaire. Elle est coupable d'empoisonnement, quand elle ne sait pas empêcher la fraude des boissons et des aliments.

3° L'ingestion dans l'estomac, l'ingestion par l'anus ou par les muqueuses des autres organes, l'aspiration

par les poumons, l'inoculation par une blessure, l'introduction dans les vaisseaux sanguins d'une substance qui, bien loin d'être propre à l'assimilation et au développement de nos tissus, ne se combine avec eux que pour les désorganiser et les frapper de mort : ces sortes de substances prennent le nom de *poisons*.

4° L'excès trop longtemps continué du froid et de la chaleur, ou le passage trop subit d'une température à une autre.

5° Les contusions et solutions de continuité des chairs, les fractures, perforations et écrasements des os, les plaies et blessures, de quelque nature qu'elles soient, produites à l'aide des instruments contondants, perforants et tranchants.

6° L'introduction, dans nos tissus, d'échardes, arêtes, barbes de graminées, poussière et balayures de grenier, poil de végétaux, de ces milliers enfin de petits corps acérés, tordus, âpres, barbelés que le vent emporte et dissémine dans l'atmosphère que nous respirons, comme des myriades d'atomes.

La plupart de ces fétus sont organisés de manière qu'une fois introduits par un côté dans un tissu, ils ne peuvent en sortir que par le côté opposé, et en traversant de part en part la surface de l'organe.

7° L'introduction, dans les diverses cavités de nos organes, de graines qui germent et se développent, ou de substances qui enflent sous l'influence de l'humidité, et finissent ainsi par distendre et obstruer la capacité des organes que ces corps envahissent.

8° Le parasitisme externe ou interne d'œufs aquatiques, de vers, de larves, de mouches et chenilles, d'acares, d'insectes parfaits (poux, puces, punaises, coléoptères), enfin d'helminthes ou vers intestinaux, qui prennent l'homme au berceau et ne l'abandonnent souvent qu'à la tombe pour le livrer en pâture à des vers plus âpres qu'eux à la curée. Parmi les parasites les plus nuisibles, il faut compter, ne vous déplaie, le mauvais médecin, le médecin qui déraisonne; ses piqûres peuvent être et sont souvent mortelles; et il est d'avance excusé.

9° Enfin, maladies morales, impressions violentes, affections froissées, espérances trompées, ambitions déçues, ennui et désespoir, causes invisibles qui frap-

pent comme la foudre, en un instant, en un clin d'œil, ou bien nous rongent et nous dévorent comme un poison subtil et lent.

N. B. Il n'est pas une seule de nos maladies dont l'explication ne soit fournie par la réalisation de l'une des neuf hypothèses que je viens d'énumérer. A l'époque de la première apparition du système qu'a vulgarisé notre *Manuel*, c'est-à-dire il y a plus de trente-trois ans, la cause la plus féconde en maux de toute espèce, celle qui, à l'insu du médecin, jouait le plus grand rôle dans le cadre de nos affections morbides, c'était certainement la huitième; et nous avions raison de mettre alors en principe que le parasitisme des infiniment petits était la cause des neuf dixièmes de nos maladies; la statistique des succès obtenus, dans tous les cas des plus graves maladies, par le traitement dirigé contre cette cause multiple et protéiforme, a démontré suffisamment alors l'exactitude de notre évaluation. Il en est encore ainsi aujourd'hui dans les localités retardataires où le *Manuel* n'a pas pu pénétrer. Mais tout a changé de face dans les contrées plus accessibles au progrès des lumières et où le fanatisme, médical ou religieux, s'est trouvé impuissant à entraver la propagande de l'art de se soigner soi-même à l'aide du *Manuel*. Là, ce que nous disions de la huitième cause des maladies, a fini par ne devoir s'appliquer qu'à la troisième, je veux dire aux *maladies par intoxication accidentelle, industrielle ou médicale*. Cette troisième cause est aujourd'hui la prédominante dans ces localités; on s'y préserve des parasites, mais pas toujours de la médecine scolastique, parasitisme souvent moins curable que celui des infiniment petits. Je me crois en droit de certifier que, pendant mon exil, il arrivait à mes consultations neuf fois plus de malades par le fait de la médecine que par celui de toute autre cause naturelle.

CHAPITRE II.

Moyens hygiéniques (1*) et curatifs (*) pour nous préserver ou nous guérir des effets de la première des causes de nos maladies : la privation ou l'altération des éléments de l'air respirable.

25. 1° Faites choix d'une habitation exposée au soleil, à l'abri des émanations des marais et des fleuves, de celles des usines et exploitations insalubres.

2° N'habitez ni le rez-de-chaussée, à cause de son humidité, ni l'entre-sol ou la mansarde, à cause de leur peu d'élévation, ce qui vous expose à ne respirer que l'air dégagé de vos poumons; mais des pièces à cheminée, à plafond élevé et à larges croisées percées au levant, au midi ou au moins au couchant.

3° Ne faites de vos chambres à coucher ni votre cabinet de travail, ni votre bureau, ni votre atelier, ni votre cuisine, ni le lieu de la veillée; ouvrez-en grandement les fenêtres pendant le jour en ayant soin de fermer les persiennes à partir de 11 heures pour en chasser les cousins et les mouches, etc., et ne les habitez que la nuit. N'y laissez rien qui soit dans le cas de répandre des odeurs agréables ou non, ou de dégager des gaz asphyxiants; ni vases de fleurs, ni médicaments alcooliques, acides ou ammoniacaux; tout ce qui n'est pas air pur vicie l'air à une trop forte dose. Après chacun de nos pansements mêmes, passez dans une autre pièce et aérez celle que vous venez de quitter.

4° Que les murs tout nus n'aient d'autre décoration qu'une bonne peinture à l'huile, ou un papier peint sans couleurs arsenicales et vertes ou rouges et mercurielles, et collé sur des murs préalablement lavés avec une dissolution aqueuse d'aloès, si le tapissier redoute la faible teinte d'une colle de pâte aromatisée sur le feu par poivre noir, camphre, aloès ou autres baumes d'un prix plus ou moins élevé, si l'on veut même, par l'ail seulement, qui est le camphre du pauvre. Point de tableaux ni tapisseries appendus aux murs, vrais foyers de miasmes et d'insectes; point de glaces étamées au mercure

(*) CURATIFS, du latin *curare*, soigner la maladie pour opérer une guérison ou cure.

au-dessus d'un calorifère; un lit, une table de nuit et de toilette, deux fauteuils ou deux chaises, ameublement indispensable et suffisant.

N'habitez jamais qu'au bout d'un an les maisons neuves ou nouvellement recrépies au plâtre, non par crainte de l'humidité, mais bien de l'hydrogène sulfuré que l'humidité dégage du sulfate de chaux (plâtre).

Pour se garantir des rats, souris, mulots et autres parasites, bouchez les trous avec un mélange de plâtre en poudre mêlé à de la farine, de sable, ou de verre concassé, et surtout d'ail pétri avec de l'eau dans laquelle vous aurez fait bouillir 30 grammes d'aloès par litre.

Si vous n'avez rien à craindre du feu, introduisez du tabac allumé dans le trou, et poussez-en la fumée dans le couloir de ces animaux au moyen d'un soufflet. Ce moyen peut être également employé contre les taupes; mais on les chasse au loin en inondant leurs couloirs avec une dissolution aqueuse d'aloès (99) et d'ail.

5° La laine des matelas doit être entremêlée de poivre noir et de grumeaux de camphre; *idem* de la paille de la pailasse, quand on n'a pas assez de feuilles de fougère (*pteris aquilina*), de feuilles de maïs ou de fucus marin à sa disposition. La couchette des enfants en bas âge doit toujours être garnie des feuilles épluchées de la fougère des bois.

Le bois de lit ou lit de fer doit être fréquemment lavé dans toutes les jointures avec de l'alcool camphré (139), ou plutôt avec une dissolution alcoolique d'aloès (99) (un gramme d'aloès par verre d'alcool).

6° Il arrivera un temps où l'hygiène bien entendue remplacera ces montagnes de paillasses et de matelas, encaissés dans une grande barque incrustée d'acajou, par le hamac des matelots, qui est la couchette réduite à sa plus grande simplicité et à sa plus grande aisance; on le suspendra à deux piquets disposés avec élégance et solidité, à la tête et aux pieds d'une ottomane, ce lit des personnes habillées et désœuvrées. Le hamac réalise, pour le pauvre et le riche, l'égalité devant le sommeil; le voyageur l'emporte dans son sac de nuit, et ne redoute plus ni les lits d'auberge souvent infestés, ni les nuits passées à la belle étoile. Economie hygiénique; innovation qui ne sera qu'un retour vers la nature; sa-

crifice d'une sotte et ruineuse vanité au bon goût et à la santé.

7° Quand vous chauffez votre chambre au moyen d'un poêle, ne fermez jamais la clef des tuyaux ; car l'acide carbonique, ne trouvant plus issue à travers les tuyaux, se répand dans la chambre et vient torturer votre sommeil, alors que la capacité de l'appartement s'oppose à une asphyxie complète. En outre, l'air vicié et dépouillé de son oxygène par l'oxydation progressive des tuyaux métalliques du poêle, n'étant plus entraîné par le courant d'air, ajoute sa dose d'asphyxie à l'intoxication précédente. Gardez-vous de brûler du charbon de terre dans une cheminée qui rabat.

L'éclairage mal entendu et trop longtemps prolongé est en état de vicier l'air tout autant au moins que la mauvaise construction des poêles et que tout autre mode de chauffage. S'il est prudent d'avoir de la lumière la nuit, il ne l'est pas moins de se préserver de la fumée des luminaires. Je voudrais qu'à chaque côté du manteau de la cheminée, on appliquât un entonnoir renversé communiquant avec l'intérieur du tuyau de la cheminée pour y conduire la fumée des lampes et même des veilleuses. En été, ayez soin de placer la veilleuse dans l'âtre de la cheminée.

8° Tous ces conseils s'adressent, à plus forte raison, aux cuisiniers et aux petits ménages qui font leur cuisine sur des petits fourneaux, au moyen de la braise : la braise est perfide ; elle asphyxie souvent sans qu'on s'en aperçoive, et cause, en tout cas, des étourdissements, de violentes migraines, des indigestions opiniâtres.

9° Ne construisez plus vos poêles et tuyaux de calorifères ni en terre vernie (le vernis s'oppose au passage du calorique et peut répandre une odeur de grailon, qui n'est autre chose qu'une odeur à base de plomb), ni en fonte ou en tôle, le fer rouge désoxygénant l'air. Donnez la préférence aux poêles en terre cuite, réfractaire, telle qu'elle sort du four, et sans la moindre couleur surajoutée au pinceau, sans vernis, avec tuyaux en terre cuite, au moins jusqu'à la hauteur du second coude ; les tuyaux suivants pouvant être impunément en tôle étamée, ou même en tôle seulement.

Cet alinéa (9°) est reproduit chaque année depuis 1845 dans ce *Manuel* et dans l'*Histoire naturelle de la santé*

et de la maladie. Voyez dans le *Manuel* pour 1869, page 17, par quelle ignorance des lois du calorique et du chauffage l'*Académie des sciences* arrive au plagiat, par ordre de la société de Jésus (55).

10° Dans les éditions précédentes, j'ai suffisamment donné aux petites fortunes le moyen de se construire des cheminées qui tirent et chauffent comme un poêle et ne rabattent jamais. Je profite de l'occasion pour donner un avis essentiel aux voyageurs par les grands froids, contre la somnolence ; qu'ils la combattent en avalant une gorgée d'eau-de-vie ou de liqueurs (49).

11° En tout état de cause et à chaleur égale, le feu de cheminée est préférable pour la santé au chauffage par le poêle. Il est bon de régler la température de l'appartement et de prévenir, en haut ou en bas de l'échelle, les variations trop grandes de la température. La température d'un appartement doit être maintenue de 15 à 18 degrés centigrades.

Ayez soin de placer sur le poêle et au devant des cheminées à feu ouvert où l'on brûle du charbon de terre ou du coke, un vase plein d'eau, afin d'entretenir l'humidité de l'air, que la fonte ou le charbon absorbe, et d'abattre les fumées sulfureuses qui pourraient se dégager par la combustion du charbon de terre.

12° Tenez habituellement, pendant la nuit, du chlorure de chaux dans les lieux d'aisances, dans les ateliers métallurgiques, et près des amas d'eau croupissante et des matières sujettes à putréfaction ; aérez de grand matin et établissez ensuite de grands courants d'air pour enlever et les odeurs putrides et celles du chlore. Promenez quelquefois une allumette soufrée mais non phosphorée, à l'instant où vous venez de l'allumer, dans l'intérieur de la table de nuit et de la chaise percée, et ensuite une ou trois au-dessus de votre tête, en vous promenant dans l'appartement ; vous enlèverez ainsi la fétidité repoussante dont ne tarde pas à s'imprégner le bois de ces meubles recéleurs et autres frappés de suspicion et de vétusté. Purifiez l'air de vos chambres à coucher en faisant du feu à lâtre, et en brûlant de temps à autre du vinaigre sur une pelle rougie au feu. En temps d'épidémies, purifiez l'air des champs et de la cité, en allumant souvent, sur les grandes places, des fagots ou de la paille, ou même du charbon de terre.

13° Depuis quelques années, la salubrité de nos grandes villes, et surtout celle de Paris, était gravement compromise par les faux systèmes de nettoyage et d'assainissement. Le réseau des ruisseaux des rues disséminait, sur tous les points de cet inextricable parcours, la quintessence des immondices et les éléments de la putréfaction, qui, filtrant ensuite à travers les interstices des pavés, y reproduisaient à l'infini, par leurs émanations, les accidents terribles des fosses d'aisances. Malheur à qui passait en ce moment à la portée de la mofette ! Il tombait frappé d'apoplexie (271), comme tombent les vidangeurs imprudents (274). D'un autre côté, les infiltrations pluviales introduisent des venins dans l'eau des puits ; de là vient que, dans les pays privés d'eau de fontaine, on se condamne à ne boire que de la bière, afin de se soustraire à l'empoisonnement lent d'une eau aussi corrompue. Je fis remarquer, dans les journaux de 1852, que les cas d'apoplexie foudroyante dans les rues s'étaient multipliés à Paris, depuis surtout qu'on déversait sur le sol la partie liquide des fosses d'aisances, que l'on croyait avoir rendue inoffensive en la rendant momentanément inodore ; cette calamité disparut du jour que l'administration eut supprimé ce mode vicieux de vidange. (Voy. *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 3^e édit., 1860, tome I^{er}, page 189 ; et *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, page 301, 1855, et tome II, 1855, page 259.)

On obvierait à une pareille calamité publique ou domestique, si l'on venait, par extraordinaire, à adopter, sur la plus large échelle, les deux systèmes de COMMUNS et PRIVÉS INODORES dont j'ai donné une ample description dans le *Manuel annuaire* de 1863, page 18.

Enfin, on ne devrait procéder aux démolitions, surtout des vieilles maisons, qu'après avoir arrosé largement les pans des murs à démolir, afin d'abattre la poussière, qui est une cause accidentelle de bien des genres d'épidémies. (Voy. *Revue complém. des sciences*, t. II, 1855, page 361, et le *Manuel* de 1872, page 20.)

La municipalité de Paris s'est vue dans tous les temps environnée de savants et ingénieurs moins jaloux de faire de la vraie et bonne science que de jeter aux profanes de la poudre qui, dans ses mains, finit par se changer en or. Cette bande académique, nous avons

beau la poursuivre de notre fouet hygiénique, elle a fini par se réfugier dans les égouts : c'est à la lettre, cherchant à transformer en or le fumier d'Ennius, c'est-à-dire, de Paris.

Nous avons mis en principe que la terre du sol était le meilleur désinfectant des ordures animales; vous devez savoir que la terre du sol arable se compose d'alumine sulfatée, de chaux, de sable, de phosphate de chaux et substances organiques; sur cette observation, vite elle se met à faire de toutes pièces du sulfate d'alumine, et cela à grands frais, à pulvériser à plus grands frais le phosphate et la chaux, et à désinfecter le produit des égouts avec cette poudre de perlimpinpin que le sol vous donne sans charlatanisme; et depuis trois ans elle bâtit sur ce terrain à son grand profit.

Vous voyez, dit la Science à la Ville, que cela ne sent plus rien; et la Ville assemblée répond : C'est pourtant vrai! Et la question va être terminée au prix d'un à deux millions.

Mais gare au choléra qui nous viendra de la presqu'île de Gennevilliers, où l'on entasse tous les résidus insolubles de l'égout et qui renferment tous les métaux vénéneux : le plomb, l'arsenic, le cuivre et le mercure des innombrables manufactures, et de plus la pourriture précipitée avec les résidus de l'acide phosphorique et la chaux.

Avec le temps et l'air, la chaleur finira par dégager tous ces poisons à la fois hydratés, et la Ville en sera infectée comme tout le monde.

Dans les précédentes éditions du *Manuel*, j'avais invité l'administration à obliger les manufacturiers qui opèrent avec les substances vénéneuses, à perdre tous leurs résidus dans des puisards poussés assez profondément pour ne pas infecter les puits ordinaires; on avait commencé à adopter cette idée en changeant le mot; et puis on est revenu à jeter le tout dans le grand égout.

Nous nous permettrons de dire à la municipalité : « Nous ne vivons plus sous une administration qui a toujours cherché à faire argent de toutes choses, à l'aide de ses savants de l'Institut; vous êtes, aujourd'hui que vous avez mis tout cela à la porte, les dispensateurs éclairés de la fortune de la vraie commune; vous écou-

terez, j'espère, ma voix; et je vous la donne lisiblement imprimée.

Rejetez dans l'égout collecteur, tous ces produits purificateurs, qui ne purifient pas mieux que la terre complète du voisinage; car prenez le produit le mieux obtenu dans un flacon bien bouché : huit jours, ou un mois après, il vous puera au nez avec son odeur propre.

En mettant au rebut tous ces tripotages, ce sont autant de millions que vous gagnerez à la Ville.

Conservez votre grand égout collecteur, muni de ses cheminées qui en portent l'odeur au plus haut des airs; et ouvrez, à la hauteur d'Asnières, un puisard assez large pour recevoir l'eau de l'égout et assez profond pour atteindre une nappe d'eau bien au-dessous des puits ordinaires et du cours de la Seine; la nappe d'eau se chargera de porter le produit de l'égout à la mer, qui purifie tout par ses marées, en éparpillant les miettes des poisons dans son immensité.

Autrement, avec le système de vos ingénieurs, vous continuerez à empoisonner d'abord les poissons, ensuite les puits du voisinage de proche en proche; vous venez d'en avoir un exemple déplorable, le 22 octobre 1872, dans le puits de Levallois-Champerret (presqu'île de Gennevilliers); et, en temps de choléra, vous sèmerez l'épidémie sur les diverses localités de la ville, selon la direction du vent qui s'engouffrera dans un pareil égoût. » Voilà ce que j'ai fait dire à la Ville par un de ses ingénieurs, le 22 octobre; ce qui ne suffit pas pour que cela soit adopté.

14° Je m'étais souvent plaint des mauvaises méthodes de notre architecture en fait de chauffage et d'aération; la médecine des prisons a laissé en cela bien loin l'architecture; je ne doute pas qu'un jour elle n'admette en principe que le prisonnier est une espèce d'homme qui peut vivre sans air, en expiation de sa faute. J'ai voyagé dans ses voitures cellulaires; j'ai lu ses rapports officiels sur le système d'aération de sa prison cellulaire modèle; et je me suis demandé où elle s'arrêterait désormais sur cette pente. (*Voyez ce que j'en ai dit dans le Manuel; édition de 1856 et éditions précédentes.*)

Pauvres coupables des entraînements de la misère ou d'un accès de folie, de combien de crimes de lèse-huma-

nité le système pénitentiaire du moyen âge s'est rendu coupable envers ces délits que Dieu pardonne au repentir et dont la réparation efface les traces!

15° Changez de linge souvent; ayez votre linge de jour et votre linge de nuit; mettez plusieurs heures votre lit à l'air. Frottez le parquet de vos chambres au lieu de le laver, et n'y laissez séjourner aucune espèce d'ordures ni d'immondices.

16° Notre société entassée nous mesure l'air avec parcimonie; la mode a dit à l'élégance de nous frustrer de la quantité qui nous en revient. L'architecture rétrécit l'appartement, la mode rétrécit nos poumons: elle nous étouffe à l'âge de l'adolescence, elle nous étouffe au maillot, elle nous étouffe dans le sein de nos mères. Dans le torse de la Vénus antique je devine d'avance la forte et puissante mère; dans la taille étranglée de nos jeunes filles, je ne prévois que stérilité, opérations césariennes, avortons ou pauvres enfants rachitiques et maladifs. Quand j'assiste à une danse villageoise, j'admire la vie aux prises avec la vie, la toute-puissance de l'amour préludant à la toute-puissance de la fécondité; dans nos bals les plus brillants de nos grandes villes, il me semble assister à la danse macabre exécutée par des squelettes endimanchés.

Un dandy n'est qu'un efféminé qui ne s'adresse qu'aux yeux, parce qu'il ne se sent pas assez de puissance pour s'adresser au cœur; il sait que, n'ayant la force d'être ni bon époux ni bon père, il doit s'arrêter au rôle déjà assez fatigant de métis.

Habillez-vous largement, amplement, simplement; ce qui suffit abrite, ce qui est de trop fatigue: l'ampleur multiplie la puissance, en se prêtant à la souplesse: l'étroitesse énerve et asphyxie.

N'est-ce pas suffisamment indiquer qu'il serait temps enfin de renoncer à ce type d'habillement d'homme, si collant qu'il semble remplacer l'épiderme en le privant du contact de l'air, si étriqué et sanglé qu'il paralyse tous les mouvements musculaires, empêche le cœur de battre, les poumons de respirer, la digestion de fonctionner; qu'il occasionne souvent la formation des hernies (331) chez les individus obèses (359); qu'il tend à affaïsser les épaules, à voûter la taille, et force enfin à défaire et refaire sa toilette tout entière, au coin de

la borne, pour avoir satisfait le plus léger besoin. L'habillement des enfants en bas âge a cent fois plus de sens commun que l'habit, c'est-à-dire le maillot de nous tous, grands enfants. Il me faudra bien plus de temps pour décider un fabricant à confectionner de ces *caleçons de propreté* en caoutchouc, dont certains voyageurs se prémunissent dans le plus grand secret, crainte du ridicule, et dont nous avons donné la description dans le *Manuel* de 1864, page 21.

17° Couvrez bien vos enfants en bas âge, ne les serrez pas : le maillot doit les vêtir et non les emprisonner. Dès qu'il fait chaud, laissez-les gigotter nus à l'air et à la lumière. D'un autre côté, ne perdez pas de vue que les enfants sont toujours les premiers à respirer le mauvais air, qui occupe par sa pesanteur les couches les plus basses des appartements ; ayez donc soin de bien aérer les chambres de votre logement. Quand vous prenez l'enfant dans vos bras, contentez-vous de le soutenir par l'aisselle et d'empêcher la tête de se rejeter en arrière, en fixant son ample béguin sur le devant de son corset ; et ne redoutez pas de lui dévier la taille en le portant ainsi ; je n'ai jamais élevé d'enfants qu'en pleine liberté.

CHAPITRE III

Conseils hygiéniques (1★) et curatifs (25★) contre la privation, les excès et la mauvaise qualité des aliments.

26. L'art culinaire est à l'hygiène ce que l'art pharmaceutique est à la médecine : une bonne cuisine prévient la maladie, comme une bonne thérapeutique la dissipe. La physiologie doit donc éclairer l'un comme l'autre de ces moyens de vivre. Pour nous diriger sûrement dans la pratique, ayons recours à la théorie, qui n'est que l'art de raisonner les résultats de l'observation.

27. Il n'est pas une seule de nos substances alimentaires qui ne réunisse, sous une forme quelconque, le principe saccharin ou saccharifiable et le principe glutineux ou albumineux. L'homme, qui a déjà de la peine à vivre du pain seul, ne saurait aller loin s'il n'avait à sa disposition que de la fécule ou du sucre.

28. Or, dès que vous abandonnez au contact de l'air et à la température de 10 à 15° centigrades, même dans un vase fermé, un mélange de sucre ou autre substance saccharifiable, telle que la fécule, d'un côté, et de gluten ou d'albumine, de l'autre, il ne tarde pas à s'établir une fermentation dont la résultante est la production de l'alcool. Si, quand toute la substance saccharifiable a été consommée et transformée en alcool, il reste un excès de gluten et d'albumine, la réaction de cet excédant sur l'alcool le transforme en acide acétique.

29. La digestion stomacale ne se fait pas autrement, et quand le bol alimentaire est arrivé au point d'acidité qui convient à nos organes, il passe dans le duodénum, où l'écoulement de la bile vient saturer cette acidité et alcaliser cette pâte, pour que ces produits puissent s'infiltrer dans le sang, qui est alcalin. Le résidu insoluble et inassimilable vient subir une nouvelle élaboration dans le gros intestin, d'où il est rejeté au dehors, comme un rebut fétide et épuisé. La nutrition, c'est-à-dire l'assimilation organisatrice, réclame le concours simultané de ces trois nutritives; le trouble survenu dans l'une met en défaut les deux autres; et dès lors toutes les fonctions sont en souffrance.

30. Le bol alimentaire a besoin d'être très-divisé, afin de pouvoir, sous le plus petit volume possible, se prêter à la plus grande somme d'élaboration. De là vient même la nécessité de la coction, qui est une première division, et de la mastication, qui en est une seconde; de là vient encore la nécessité de mêler aux éléments assimilables les éléments inertes qui les tiennent dans un état de division convenable, et multiplient les surfaces et les points de contact, en s'interposant entre les molécules alimentaires. Les matières liquides sont aussi indigestes seules que les matières solides; c'est par leur mélange qu'elles servent à la digestion.

31. Une addition d'alcool en boisson active les digestions paresseuses, en fournissant à l'action du gluten en excès une quantité d'alcool que la digestion n'avait pu produire. De là vient que l'habitude des boissons alcooliques, qui sont l'équivalent des plus énergiques poisons dans les pays chauds et secs, devient éminemment hygiénique dans les régions septentrionales du globe et

dans les pays humides. Sous la zone torride, la tempérance est moins une vertu qu'un besoin naturel; et la plus délicieuse des boissons y est encore l'eau d'une source vive.

Tout excès dans l'un ou l'autre de ces éléments est nuisible; car tout excès déranger les proportions chimiques, de l'harmonie desquelles résulte la digestion stomacale, qui doit être acide.

Le vomissement a lieu quand la digestion stomacale est alcaline ou d'une acidité autre que celle de la digestion, c'est-à-dire toxique; le dévoiement a lieu quand l'acidité prédomine dans la digestion duodénale. L'indigestion a lieu quand la masse du bol alimentaire finit par n'avoir plus en excès qu'un seul des éléments complémentaires de la digestion stomacale, ou quand la masse est si volumineuse et que la panse stomacale en est tellement distendue, que la pâte ne peut plus être mise en mouvement. L'indigestion de pain, et surtout de pain chaud, est la pire des indigestions, parce qu'elle réunit aux effets du gonflement de la masse ceux de l'excès du gluten.

Ces idées théoriques suffiront pour faire comprendre que le pauvre peut périr d'indigestion, comme le riche de faim au sein de la plus grande abondance.

32. La digestion, cause unique de la chaleur du corps, peut être troublée autant par suite de la mauvaise composition du bol alimentaire que par la mauvaise disposition des parois intestinales, autant par le vice du bol alimentaire que par celui de l'organe digestif. Sous le rapport de l'alimentation, la digestion varie selon les divers âges, parce que les parois des intestins varient leur texture et leur faculté d'absorption en vieillissant : L'enfant mange impunément des fruits qui par leur séjour dans l'estomac causeraient au vieillard une cruelle indigestion.

33. Parmi les causes qui paralysent le jeu de l'organe, les substances vénéneuses et les vers intestinaux ou helminthes jouent le principal rôle. Les vers intestinaux s'attachent comme des sangsues aux parois des intestins et y pullulent d'une manière effrayante, si rien ne s'oppose à leur pullulation. De là, la nécessité des condiments, ces baumes qui sont des poisons pour les vers intestinaux : les condiments ne sont pas des substances

assimilables, mais les éléments préservateurs d'une bonne digestion; la nature, toujours prévoyante, a attaché une saveur aromatique à nos condiments, pour nous donner le goût de ce qui nous est utile.

Qui croirait aujourd'hui qu'il m'a fallu plus de trente-trois ans de tracasseries de toute sorte, pour amener la médecine savante à lever l'interdiction qu'elle avait lancée contre la nourriture épicée et le régime aromatisé, et à revenir, en fait d'alimentation, au simple bon sens des habitants de la campagne : les Facultés sont sœurs, comme filles du monopole, et aussi intolérantes les unes que les autres, par esprit de famille. Si j'étais venu dans le seizième siècle, la Médecine et la Sorbonne, au nom d'Aristote et de saint Thomas, m'auraient sans doute fait payer mes épices en me brûlant vif comme le libre penseur Dolet, ou en me traînant par les rues, la corde au cou, comme le novateur Ramus, coupable d'avoir voulu relever d'un peu de sel attique le jargon de l'école. Aujourd'hui ces chères sœurs se contentent de me maudire, tout en me professant sans trop m'estropier. Merci, mes sœurs !

Le *Journal officiel* des 29 septembre, 15 et 16 octobre, etc., 1870, de la *République française* a pris au sérieux, sous la plume ex-impérialiste du sieur Henri de Parville, les dissertations plus que fantaisistes des Révérends Pères de l'*Académie des sciences* sur l'alimentation. On ne saurait s'imaginer jusqu'à quel point tous ces bons hommes ont poussé leur verbiage. Après les avoir bien relus, je me suis demandé s'ils se comprennent entre eux. D'abord Dumas qui parle sur tout, car il est un peu de tout ce qui enrichit, lui qui a été le *factotum* du sieur Haussmann, vous savez ce que je veux dire; et puis Payen, le flatteur du maréchal Vaillant, qui ne partageait avec personne les 300 mille francs de sinécures qu'il percevait de l'ex-empereur; puis Chevreul, qui conseille de faire semer dans les jardins improvisés de Paris pendant le siège, et cela en octobre, les choux pour notre hiver; et personne, dans l'auguste assemblée, n'a connu assez le jardinage pour lui rire au nez. Quant à Dumas, il a conseillé de fabriquer la salure de la viande en trempant le gigot d'abord dans un bain d'acide hydrochlorique, puis dans un autre bain de sulfite de soude et de faire souder le vase de fer-blanc

après avoir saupoudré le contenu avec du nouveau sulfite de soude ! Grand Dieu ! que je plains l'estomac destiné à avaler ce gâchis ! Mais malheureux chimiste : la chimie ne procède que par désorganisation ; la nature seule organise ; et la seule manière de saler, c'est au moyen du sel de la mer ou des mines. Quant à Payen, vous savez par quel plagiat il est arrivé à l'auguste assemblée, qui lui en a serré la main ; ici il a saisi l'occasion favorable pour ouvrir la porte au plagiaire Sézille, qui a trouvé (mais dans notre *chimie organique*) le moyen d'obtenir de la belle farine de blé en la décortiquant, découverte qui, sous le ministère de Thiers, faillit nous faire partager le sort de Pépin ; certes les plagiaires ne courent jamais de semblables dangers ; pour plus amples renseignements, *voyez* notre mémoire en cour de cassation intitulé : *Procès perdu, gageure gagnée*. Quant à Dumas, sa salure produisit sur le public un tel empoisonnement, qu'il fallut jeter aux ordures cette manipulation ruineuse.

34. L'orgie tue comme la faim. La sensualité n'est que la sobriété ingénieuse.

Réglez vos repas ; dosez presque votre nourriture ; variez vos mets.

Ne mangez pas sans appétit.

Reposez-vous une demi-heure après chaque repas ; livrez-vous ensuite à un exercice corporel.

Il existe, parmi les bourgeois enrichis, des sots et triples sots qui n'invitent à leurs tables que dans l'espoir de goinfrer et de souler leurs plus intimes et plus respectables amis. Ces buses mériteraient d'être rossées le lendemain par leurs victimes, d'abord pour l'insulte qu'ils ont faite au caractère, et ensuite pour le danger qu'ils ont fait courir à la santé de leurs amis. Un pareil méfait frise l'homicide en certaines saisons, surtout par les grands froids.

35. Ne vous servez, en fait d'eau à boire ou pour la cuisine, que d'eau de source ou de l'eau de rivière, mais bien clarifiée au charbon pilé de bois ou de braise. L'eau trouble est une eau ou saumâtre, ou putride, ou vermineuse. Gardez-vous, dans les champs, de vous désaltérer à l'eau des fossés ou des mares ; on peut y avaler jusqu'à de petites sangsues sans s'en apercevoir.

1° Les eaux les plus salubres sont celles qui filtrent

à travers les plateaux exclusivement crayeux, tels que les plateaux de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne, des environs de Londres, etc., et je n'en sache pas qui soient préférables pour l'approvisionnement de la marine. L'analyse que j'en ai faite, pour la localité spéciale de Doullens, et dont j'ai publié le résumé dans l'avertissement du *Manuel* de 1853, m'a fourni les résultats suivants : cette eau, très-agréable à boire, est très-sensiblement alcaline, d'une grande limpidité, et si peu corruptible que, par un mois de séjour, les tiges de plantes ne lui communiquent pas de mauvaise odeur (*); elle prend bien le savon, cuit les légumes farineux, car elle ne renferme pas un atome de sulfate de chaux ; elle ne contient pas non plus d'hydrochlorate. Le résidu de l'évaporation ne s'élève, par litre, qu'à 0 gr. 43, composés uniquement de 0 gr. 286 de carbonate de chaux (provenant de la craie) ; 0 gr. 096 de carbonate de magnésie ; 0 gr. 030 d'alumine, et de 0 gr. 017 de fer, plus d'une quantité inappréciable de silice. Ce sont ces considérations qui ont déterminé l'administration à dériver les eaux de la Dhuis, en Champagne, et de la Vannes, etc., pour doter Paris d'une nouvelle quantité d'eau potable.

2° Les eaux séléniteuses (plâtrées), telles que celles des environs de Paris, sont très-putrescibles. Les eaux des grandes rivières que bordent des manufactures sont toujours plus ou moins malsaines. En fait d'eau potable, je n'en sache pas de pire que l'eau des puits et même des sources de certaines localités, telles que les eaux de tous les pays plats et sablonneux, des polders de la Hollande, des Flandres et du Brabant, de la Vénétie et des Landes (**).

3° Dans certaines grandes villes, les lieux d'aisances

(*) Il est des plantes, telles que la *Rose de Noël* (*Helleborus niger*) qui peuvent, à Paris même, rester un mois de suite et plus dans l'eau sans lui communiquer la moindre odeur. Ce sont des exceptions rares.

(**) Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome VI, 1860, page, 289.

Au sujet d'une discussion des plus excentriques qui aient eu lieu à l'Académie de médecine, relativement aux eaux potables, voyez le *Manuel* de 1864, page 25, en note.

se déversent dans tous les égouts, qui en charrient les produits dans les cours d'eau, et par infiltration, dans les puits, qui seuls y fournissent l'eau à boire.

4° Dans les pays où le goître est endémique (ce qui provient des eaux qui ont filtré à travers des filons mercuriels), déposez, dans les fontaines ou les vases à boire, de la grenaille d'étain, que vous refondrez tous les huit jours; ou bien faites usage de fontaines en cuivre étamé et qu'on rétamera souvent.

5° Il est des épidémies qui ne viennent que par le véhicule des eaux.

Voyez MANUEL pour 1868 et 1870 (35, 5°), l'histoire d'une fontaine de Cachan (Arcueil, Seine), capable de porter les saletés et les résidus des orages dans l'aqueduc et de plus la *colique saturnine* dans les entrailles des villageois, au su et vu du conseil communal nommé, comme le maire, par le gouvernement d'alors.

J'ai dit : Que l'administration agisse ! mais au mois de novembre 1872 elle n'a pas encore agi.

35 bis. Les boissons chaudes pèsent sur l'estomac, parce qu'elles sont dépouillées d'air, ce principe vital de toute fermentation, et surtout de la fermentation digestive. Plus les boissons sont froides, plus grande est la quantité d'air qu'elles apportent dans la panse stomacale ; de là vient que les glaces, après les festins, et pour les estomacs chargés de mets qui ont dû être servis chauds, que les glaces, dis-je, sont si digestives ; et cela non pas tant en rafraîchissant les parois échauffées de l'estomac qu'en imprégnant le bol alimentaire d'une plus grande quantité d'air atmosphérique, sous un moindre volume de liquide. Mais à côté de cet avantage se place l'inconvénient d'un abaissement trop rapide de la température, qui, en certains cas et sur certaines personnes, est capable de produire des accidents désastreux. D'où il faut conclure que l'on doit rarement dépasser le nombre de deux ou trois cuillerées de ces sorbets.

36. Si pauvre que vous soyez, faites quelques économies pour vous approvisionner de vin qui soit du vin. Le vin de Suresnes est mille fois préférable aux plus agréables semblants de vin que le commerce nous vend au poids de l'or ; il n'est pas nuisible, s'il n'est pas

agréable ; on s'y fait peu à peu ; l'autre vous empoisonne en vous enivrant.

37. Que l'ouvrier sache qu'il n'est jamais si bien nourri qu'au sein de sa famille ; que va-t-il faire, le dimanche et le lundi, à la barrière, si ce n'est y chercher des querelles et une crapuleuse indigestion ? L'ouvrier des grandes villes ne s'entend pas au plaisir, il semble n'en aimer que la fièvre et non la jouissance. Il sort des prisons de son atelier pour aller s'emprisonner dans le gouffre d'une taverne, quand le soleil des champs est là comme pour lui élever l'âme et lui fortifier la santé.

A l'époque de mes excursions aux environs de Paris, je rencontrais fréquemment dans les bois des familles d'ouvriers de Paris, attablées sur le gazon et consommant les provisions qu'elles avaient apportées. Ces braves gens revenaient le soir aussi amis qu'ils étaient partis, et bien plus heureux que nos buveurs de la barrière ; ils avaient la conscience nette, l'estomac satisfait, la bourse encore garnie, et se sentaient plus dispos que jamais au travail de la semaine.

38. Le pain bis de bonne qualité (seigle, orge et froment) est le pain des travaux rudes des champs ; le pain blanc (belle farine de froment) est celui des travaux sédentaires et des travaux de la ville.

39. C'est une triste économie que celle qui s'en prend aux aliments. La privation est paresseuse. La somme des travaux est en raison de la nourriture ; un ouvrier bien nourri vaut plus que quatre ouvriers nourris avec parcimonie.

40. Dans les sols sablonneux du Nord, l'usage de la bière simplifie beaucoup les déjeuners et les réduit souvent à une tartine de pain et de beurre.

L'alimentation doit se modifier selon les divers climats, et l'on doit toujours un peu se conformer aux habitudes des indigènes.

N. B. Je ne crois nullement déroger à la science en traçant ici le programme d'une cuisine bourgeoise : j'en ai dit les raisons plus haut. Je sais bien qui se moquera de ces prescriptions triviales et culinaires ; mais je sais aussi qui pourra pleurer d'en avoir tant ri.

§ 1^{er}. CUISINE HYGIÉNIQUE (1^{*}).

41. Pot-au-feu. On doit choisir tout ce qu'il y a de meilleur en qualité, de bœuf dans le Nord, de mouton dans le Midi et dans les prés salés, et, en temps de famine, de cheval même bien engraisé, s'il n'a pas été traité au mercure, mais non en des temps plus prospères, car c'est une mauvaise nourriture. La quantité d'eau doit être le double en volume. On y jette une poignée de sel; on place le vase sur un feu doux pour faire écumer. On enlève l'écume, et on ajoute alors : un oignon blanc dans lequel on a implanté trois ou quatre clous de girofle, gros comme la tête d'une épingle de muscade, un bouquet de poireaux, céleri et cerfeuil, trois gousses d'ail, une pincée de poivre, une feuille de laurier-sauce et un oignon brûlé sous la cendre; très-peu de carottes et de navets. On abandonne alors le pot-au-feu à une lente ébullition de quatre à cinq heures. Un pareil bouillon ou potage (*) suffit souvent à lui seul pour guérir la gastrite la plus invétérée.

42. Le pain du boulanger gâte souvent le parfum du pot-au-feu; il faut donc avoir soin de faire rôtir les croûtons avant de tremper la soupe, quand on se méfie du pain. Le mieux est de faire des potages au riz, au vermicelle ou autres pâtes d'Italie, à la fécule de pomme de terre, ou bien à la purée de pommes de terre cuites et écrasées sur une passoire. On ne s'exposera pas ainsi à dénaturer un excellent consommé par l'exécrable pain qu'on fabrique en certains pays.

43. Entremets et hors-d'œuvre. Les plats d'anchois, les câpres, les olives vertes ou mieux noires, les marinades (47), les marmelades à la pomme d'amour, les saucissons, radis, navets, choucroute, jambons, l'aïoli de Provence, la bonne et fine moutarde, etc., les condiments enfin les mieux caractérisés doivent arriver sur la table avec une grande variété, afin d'offrir à tous les goûts et à tous les caprices un agent protecteur de la

(*) POTAGE, c'est le produit du *pot-au-feu*, modifié par quelques pâtes, gruaux ou féculs; on dit alors potage au riz, au vermicelle, à la fécule, etc.

digestion. N'écoutez pas les estomacs voués aux doctrines physiologiques, qui, de crainte d'empirer leur gastrite, ont précisément horreur des seules choses qui pourraient la leur guérir. Forcez-les un peu à vous imiter; soyez-leur utile, en cherchant à leur être agréable; embaumez leur digestion sans qu'ils s'en doutent.

44. Services. En thèse générale, tout ragoût ou au beurre ou à l'huile, ou au vin ou au vinaigre, doit être fortement assaisonné (feuilles de laurier, bouquet de thym, estragon, ail, poivre, piment, girofle, etc.). Tout plat à la crème ou au lait doit être parfumé avec ou vanille, ou cannelle, ou fleur d'orange. Les poissons sur le gril seront ouverts, en les retirant du feu, et servis dans une forte sauce à la moutarde. Tout rôti doit être entrelardé de thym, feuilles de laurier; surtout le rôti de porc frais, puis fortement saupoudré de poivre et arrosé souvent avec le jus qui en découle. La préparation suivante demande un peu plus de temps, mais imprègne la viande d'un fumet aussi agréable au goût que favorable à la digestion; couvrez le fond d'un plat de la sauce suivante: peu de vinaigre, ail écrasé, laurier, thym, cannelle, poivre et sel; laissez-y macérer et retournez-y chaque jour le morceau de porc frais ou le train de lapin, ou le gigot de mouton entrelardé d'ail; quand vous le mettrez à la broche, arrosez-le avec le restant du jus; ce sera alors un morceau aussi exquis qu'il est hygiénique; on le prendrait pour du chevreuil.

Tout gigot de mouton doit être piqué d'ail à une assez grande profondeur; et si quelque oreille aristocratique s'offense de nous voir employer de tels mots, et vous de tels condiments, calmez ces intelligences à l'eau de rose par la citation de l'invitation suivante de Voltaire :

Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,

A souper vous sent destinés;

Il faut, quand Richelieu rentre dans une chambre,

Bien défendre son cœur et bien boucher son nez.

L'hygiène dérogérait-elle en employant le langage de la sensualité ?

45. En un mot, que votre nutrition porte en elle sa

médication ; que la médication ne contrarie jamais la marche de la nutrition ; que le cuisinier, le pharmacien et le médecin se donnent la main et se prêtent une assistance mutuelle. Cet accord sera un gage de salut pour tout le monde, et établira une *entente cordiale*, mais non diplomatique, entre les malades et les gourmets, heureux de puiser à la même coupe la santé et le plaisir.

46. Salades (*). Une bonne salade est le condiment le plus agréable et le meilleur auxiliaire d'une digestion fatiguée par un long dîner. On délaye le sel et le poivre dans le vinaigre, au fond du saladier, avec une ou deux gousses d'ail hachées menu ; on ajoute ensuite la quantité d'huile voulue ; on bat et on fatigue, autant qu'on le peut, la salade dans cette sauce. Pour la salade au céleri, on ajoute force moutarde à la sauce. Pour la chicorée cultivée, on a soin de frotter le saladier avec une gousse d'ail et d'y mêler quelques croûtes de pain frottées d'ail ; on se trouve bien d'y ajouter un peu de chicorée sauvage et amère. La salade du déjeuner se prépare avec la romaine et des œufs durcis, plus quelques brins de cerfeuil et de ciboule hachés. Quant au persil et au cerfeuil, ne faites usage que des feuilles des jeunes plants, et jamais de celles du plant qui monte en graines ; celles-ci ont échangé leurs qualités aromatiques en propriétés toxiques ; elles causent un commencement de narcotisme et d'étourdissement. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome II, page 137, 1855.

§ 2. MARINADES, CONDIMENTS — CONSERVES ET SAUMURES (**).

47. 1°. Marinades de légumes.

Vinaigre fort..... 1 litre.

(*) Salade, de l'italien *salata* (salée) : *Insalata, ben salata, poco aceto, molto ogliata*, dit le vieux proverbe italien (salade bien salée, peu de vinaigre, beaucoup d'huile) ; le proverbe populaire ne parle pas du poivre, parce qu'à l'époque où remonte ce proverbe, le poivre se vendait encore au poids de l'or, comme du temps de Pline ; dans la rançon qu'Alaric imposa à Rome, l'an 408, sous Honorius, on trouve 4,000 livres d'or et 4,000 livres de poivre, autant de l'un que de l'autre.

(**) MARINADES : *conserves* obtenues au moyen du sel marin

Sel de cuisine.....	50 grammes.
Feuilles de laurier-sauce.....	10
Clous de girofle.....	2
Poivre noir en grain.....	5
Cannelle.....	2
Muscade.....	1
Ail haché.....	6

Laissez macérer quatre jours ces condiments dans un vase bien bouché, que vous remuerez souvent; puis jetez-y, autant que le liquide en contiendra, soit feuilles de chou rouge, soit jeunes concombres, soit quartiers de pommes pelées, soit cerneaux, soit haricots verts, soit asperges, soit champignons de couche, soit culs d'artichaut, etc. Au bout d'un mois, on renouvelle en entier la saumure de cette marinade, après avoir bien laissé égoutter les conserves; et elle est bonne à servir.

2^o Marinades de viande.

Dans vinaigre fort..... 10 litres.

laissez infuser, dans du grès ou un tonnelet, 24 heures

Feuilles de laurier-sauce.....	60 grammes.
Poivre noir en grain ou en poudre.	60
Clous de girofle.....	20
Cannelle.....	10
Muscade.....	2
Ail.....	30
Sel de cuisine.....	1 kilogr.
Salpêtre (nitrate de potasse)....	1 hectogr.

Prenez, d'un autre côté, de gros boyaux de cochon, de mouton ou de bœuf, que vous nettoierez à grande eau, puis à l'eau vinaigrée et salée, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus d'odeur.

Déposez tous ces boyaux dans la marinade ci-dessus, de manière qu'ils soient surmontés de la moitié du liquide.

ou sel de cuisine : on les nomme *conserves*, parce que le sel empêche leur décomposition et permet ainsi de les *conserver* presque dans leur fraîcheur naturelle. — SAUMURE vient du grec *halmuris*, l'*h* aspirée ou esprit rude se changeant en *s*, et la lettre *l* en *u* comme dans *psaume*, qui vient de *psalmus*. *Halmuris* est composé de deux autres mots : *hals*, sel marin, et *muron*, arôme liquide, comme si l'on disait : *dissolution aromatisée de sel marin*.

Achievez de remplir avec des langues de bœuf ou filets de viande de porc de même calibre que les langues.

Après quatre jours de macération, dans un endroit très-frais ou à la cave, pendant lequel temps on a soin de retourner, de temps à autre, toute cette viande dans sa sauce, on introduit les langues de porc ou de bœuf chacune dans un boyau dont on noue fortement les deux bouts avec une ficelle. Quant aux filets de viande de porc, avant de les introduire dans la portion de boyau qui leur est destinée, on les graisse bien avec du saindoux. Cela fini, on fait bouillir le tout dans un chaudron plein d'eau salée, avec un paquet de thym, foin, sauge, laurier, oignons, ciboules ; on retire du feu après deux heures d'ébullition non interrompue. Ces marinades se conservent indéfiniment et fournissent, principalement aux enfants en pension, la matière des déjeuners les plus friands et surtout les plus hygiéniques que je connaisse. On les sert coupées par tranches, comme les saucissons.

Avec le restant de boyaux, faites de petites andouillettes de la manière suivante : remplissez des longueurs de 15 centimètres de boyaux, avec le hachis grossier d'une autre portion des mêmes boyaux. En outre de l'ébullition qu'elles ont subie dans la saumure ci-dessus, on a soin, avant de les manger, de les faire cuire de nouveau sur le gril ; c'est alors un mets des plus délicats. Peu de charcutiers exécutent bien cette marinade et l'assaisonnent suffisamment.

§ 3. VIN DE TABLE, VIN DES MÉNAGES, TISANE D'ATELIER.

48. Le vin de table des environs de Paris a un goût âpre et suret, auquel le palais s'habitue autant que l'estomac. On peut le dépouiller de ce défaut et lui donner une plus grande vinosité, en versant une ou deux bouteilles de cognac dans chaque tonneau de 300 bouteilles ; on roule ensuite, plusieurs jours de suite, le tonneau dans la cave. Avec les raisins du Nord on peut se procurer un vin des plus agréables, en ayant soin de les vendanger plus que mûrs, ou de jeter dans la cuve, à l'instant du foulage, de la mélasse ou de la cassonade de rebut.

Il ne faudrait pas croire, d'après ce que nous venons de dire, que tout vin suret soit un vin de cru : la mauvaise fraude produit plus facilement de ces imitations que des imitations de vins fins.

La fraude ne consiste pas dans la fabrication artificielle du vin, mais dans la dissimulation de la nature de ce vin même. C'est un vol comme un autre que de vendre, sous le nom de vin de tel cru, un vin qu'on aura fait de toutes pièces, si parfaite qu'en soit l'imitation. Mais il n'en est plus de même si l'on a soin d'avertir l'acheteur que le vin qu'on lui donne à déguster est une imitation du vin qu'il demande; et cette idée, que nous avons mise en avant depuis quelques années, dans les diverses éditions de ce *Manuel*, a été accueillie favorablement par l'opinion publique.

Les vins artificiels ont cet avantage que, dépouillés de tout principe glutineux, ils ne s'altèrent plus et n'ont besoin d'aucune espèce de collage. Seulement, quand on les fabrique en grand ou qu'on veut mettre le tonneau en bouteilles, il faut avoir la précaution de rouler de temps à autre le tonneau sur lui-même, afin de répartir l'alcool par égale part dans toute la capacité du vaisseau.

A l'aide des ingrédients aromatiques que je vais indiquer, on pourra dissimuler l'odeur inhérente à certaines eaux-de-vie qui ne proviennent pas de la distillation du jus de la vigne. Que si cela ne suffisait pas, nous inviterons les marchands d'eau-de-vie à redistiller ce produit, après l'avoir agité quelques jours avec de la chaux vive, dans la proportion d'un centième de chaux, ou bien à le battre quelques instants avec un millième d'acide sulfurique ou de vapeur de soufre, avant d'y déposer la quantité ci-dessus de chaux, et de le distiller ensuite. Je pense que ce moyen diminuerait grandement la saveur empyreumatique de ces alcools du commerce, et que même, en prolongeant le contact, il la ferait entièrement disparaître.

En exécutant à la lettre les indications qui suivent, le litre du vin le plus fort ne reviendrait peut-être pas à plus de 25 centimes, et le plus faible à 15 centimes.

1^o Vins de ménages.

Eau ordinaire..... 1 litre ou 1,000 grammes.

Eau-de-vie à 22° Cartier environ	80
Racine de réglisse.....	3
Cendre de bois.....	1
Vinaigre ordinaire.....	10
Tournesol (*).	5
Cannelle.....	1

Déposez la cannelle dans l'eau-de-vie le soir. Faites bouillir dix minutes l'eau ordinaire avec la racine de réglisse et la cendre; passez; versez-y le tournesol, puis la quantité d'eau-de-vie et de vinaigre, et agitez fortement. Si, au bout de quelques instants, la couleur reste encore bleue, vous y ajouterez goutte à goutte du vinaigre, jusqu'à ce que la teinte en soit devenue d'un rose prononcé. Passez alors encore une fois à travers un linge serré ou du papier joseph. La coloration n'a d'autre but en tout ceci que de marquer l'instant où le liquide est devenu suffisamment acide, et où la cendre a été suffisamment saturée; car c'est elle qui fait bleuir.

N. B. Ce vin se boit sans eau; c'est un équivalent de l'eau rougie.

Dans le voisinage des bois, on pourrait se procurer un vin de ménage agréable en faisant fermenter, mêlés à un peu de mélasse, les fruits et prunelles qui jonchent la terre autour des pruniers et cerisiers sauvages (merisier à grappes ou sans grappes, prunellier, épine-vinette, etc.). Mais il ne faut pas se tromper d'arbres et arbrisseaux; on doit se faire bien renseigner à cet égard, si on n'en a pas l'habitude.

(*) J'entends par *tournesol* la matière colorante végétale qui bleuit par l'eau de cendre et rougit par le vinaigre. On peut obtenir cette couleur par la décoction : des pétales de mauve ou de rose à cent feuilles et autres fleurs roses, des fruits de myrtille (*vaccinium myrtillus*), des graines de la grenade, des baies du sureau; du suc, à froid, soit des groseilles, des fruits si abondants du merisier de bois (*cerasus avium et padus*), et même de l'épine-vinette (*berberis vulgaris*), soit des haricots noirs du Mexique, soit des graines de soleil ou tournesol (*helianthus annuus*), soit de la betterave rouge, soit du fruit de figuier d'Inde (*opuntia ficus indica*). Les 5 grammes indiqués dans la formule s'appliqueraient au résidu ou *tournesol* en pain; à défaut de cette dernière substance, on prendra la décoction à un état suffisant de coloration.

2° Mais comme certains particuliers, toujours un peu insoucians et peu calculateurs, aiment à avoir toutes choses sans se donner beaucoup de peine, nous allons leur fournir un moyen de satisfaire leur paresse à l'aide d'une petite dépense de plus, par la formule suivante :

Eau ordinaire.....	1 litre ou	1,000 grammes.
Eau-de-vie à 22° Cartier environ.		80
Sucre ou cassonade.....		8
Tartrate de potasse.....		1
Vinaigre.....		5 à 10
Matière colorante, rouge (48, 1°*)	ci-dessus,	quantité suffisante.

On dépose le tartrate de potasse dans le vinaigre fort; on fait dissoudre le sucre dans l'eau avec la matière colorante. On mêle ensuite l'eau, le vinaigre et l'eau-de-vie ensemble, ayant soin de boucher aussitôt la bouteille et de l'agiter fortement. La dose du vinaigre varie selon son acidité; c'est le goût qui décidera si l'on doit en diminuer ou en augmenter la proportion.

N. B. On pourrait remplacer le vinaigre par le jus de citron ou celui des grenades acides et sauvages.

3° **Vin de dessert.** Il suffit, pour transformer ces deux sortes de vins en vins de dessert, d'augmenter la quantité d'eau-de-vie ou plutôt d'alcool. Ainsi, avec 14 à 15 parties d'alcool à 32° Cartier par 100 d'eau ordinaire, vous auriez un vin aussi fort que les vins de Bordeaux, de Bourgogne, etc.; avec 20 d'alcool à 32° Cartier par 100 d'eau, vous obtiendriez la force du Xérès; avec 22, celle du Malaga; et avec 23 d'alcool, on aurait celle du Porto et du Madère.

Il ne s'agirait plus ensuite que de donner à votre vin le bouquet caractéristique de ces diverses liqueurs, ce qu'il serait facile d'atteindre en faisant infuser dans l'alcool, en fort petite quantité, soit des cerneaux, soit de la mélisse, soit de la lavande, soit du benjoin, soit des racines d'iris de Florence ou d'angélique, soit des écorces de citron ou d'orange, soit un centigramme à peine d'aloès. Quant à l'astringence particulière à certains vins, on la reproduirait en faisant infuser dans l'eau employée un demi-centimètre carré tout au plus d'écorce de grenade, ou en y exprimant un peu de jus de citron.

La bouteille de ces vins les plus forts ne reviendrait peut-être pas à 50 centimes le litre en certains pays, et la santé s'en trouverait tout aussi bien que la bourse.

4^o Tisane d'atelier. Les ouvriers m'ont souvent demandé de leur composer une tisane peu coûteuse, pour remplacer l'eau dont ils se gorgent sans pouvoir se désaltérer. En voici la formule :

Eau.....	1,000 parties.
Racine de réglisse.....	4
Vinaigre.....	4
Eau-de-vie.....	10

Faites bouillir la réglisse dans l'eau; mêlez-y ensuite les autres substances, et passez le tout à travers un entonnoir bouché avec un bouquet de lavande, de serpolet, de thym, de sommités d'absinthe, de mélisse, de sauge ou autres plantes aromatiques et non vénéneuses. Cette boisson peu coûteuse est éminemment hygiénique pour les moissonneurs, faucheurs, et généralement pour tous les corps d'état qui sont forcés de travailler au soleil pendant l'été.

§ 4. LIQUEURS HYGIÉNIQUES ET DE DESSERT.

49. 1^o Curaçao, ou liqueur à l'écorce d'orange. Laissez macérer quinze jours, au soleil, dans une bouteille bien bouchée, 50 grammes d'écorce sèche d'orange avec un litre d'eau-de-vie ordinaire, en ayant soin d'agiter la bouteille chaque jour. Ce terme passé, faites fondre au feu 500 grammes de sucre dans égale quantité d'eau; laissez un peu caraméliser, et versez le tout dans cette eau-de-vie saturée d'essence d'écorce d'orange.

2^o Liqueur de fleur d'oranger :

Alcool à 21 ^o Cartier.....	1 litre.
Eau de fleur d'orange ordinaire..	250 grammes.
Sucre.....	250

3^o Liqueur hygiénique et de dessert ou bien curative et anticholérique.

Cette liqueur, devenue d'un usage si général, modifie sa formule selon qu'on doit l'employer comme liqueur de table et de dessert, ou comme spécifique. Comme

spécifique, elle est l'agent curatif le plus prompt et le plus efficace contre le choléra, le typhus, la fièvre jaune, la dyssenterie et les épreintes vermineuses. Comme liqueur de table et de dessert, elle est le plus assuré préservatif de ces sortes de maladies.

Au reste, les deux formules ne diffèrent que par les proportions des mêmes substances, et surtout par l'addition ou la suppression du sucre.

A. *Formule de la liqueur hygiénique sans sucre, curative et anticholérique.**

Alcool à 21° Cartier.....	1 litre.
Racines d'angélique.....	30 grammes.
Calamus aromaticus.....	2
Myrrhe.....	2
Cannelle.....	2
Aloès.....	2 (*)
Clous de girofle.....	1
Vanille.....	0,50
Campbre.....	1
Noix muscade.....	0,25
Safran.....	0,05

On laisse digérer le tout quelques jours au soleil, en ayant soin de ficeler le bouchon de la bouteille : on transvase ensuite rapidement la portion liquide dans une autre bouteille, ou bien, si la liqueur est trouble, on passe à travers un linge, et on ajoute ensuite au liquide un petit verre d'eau-de-vie; on bouche la bouteille, et on la garde dans un endroit réservé, pour n'en faire usage que dans les cas d'invasion cholérique ou d'épreintes vermineuses. On a soin de coller sur la bouteille une étiquette portant ces mots : LIQUEUR ANTICHOLÉRIQUE.

Au lieu de laisser macérer ainsi toutes ces substances dans une bouteille exposée au soleil, on pourrait se contenter de laisser 24 à 48 heures la bouteille, bien bouchée et ficelée, sous le manteau de la cheminée.

Si l'on se trouvait au dépourvu, à l'apparition des premiers symptômes, on n'aurait qu'à faire digérer cinq

(*) On rendrait cette liqueur encore plus efficace contre les grandes crises, en portant à 4 grammes la dose d'aloès.

à dix minutes, au bain-marie (158*), la même quantité de substances, dans un matras à long col non bouché, et dont la panse ne fût qu'à demi remplie de liquide, afin d'éviter l'effervescence. On ajouterait ensuite une nouvelle quantité d'alcool pour remplacer celle qui se serait évaporée; on décanterait très-vite dans une bouteille d'une suffisante capacité. Si la liqueur venait à se troubler par le refroidissement, ou bien on la décanterait de nouveau, ou bien on y ajouterait une nouvelle quantité d'eau-de-vie forte.

On ne doit pas perdre de vue que l'eau-de-vie prend vite feu au contact de la flamme, et que l'ébullition peut la faire échapper au dehors. On aura donc soin, dans ce cas, de disposer le fourneau et le bain-marie de telle sorte qu'aucun de ces deux accidents ne soit à craindre, que le liquide ne puisse pas déborder ni la flamme l'atteindre.

N. B. Il n'est pas d'épreintes ni de douleurs d'entrailles si fortes qui ne disparaissent immédiatement, et comme par enchantement, après que le malade a avalé d'un trait un simple petit verre de cette liqueur aromatique. Aussi, on ne saurait l'administrer trop vite dès l'apparition des premiers symptômes du choléra ou de la rage (375); si l'on s'y prend au début, le fléau reste réduit aux proportions d'un malaise passager, et il est rare qu'au bout de quelques instants le malade ne soit pas sûr pied et se ressente encore de quelque symptôme; il est quitte du tout au prix d'une forte grimace. Il n'en est pas tout à fait de même quand le choléra a eu le temps de poursuivre ses ravages, et le choléra va vite! dans ce cas, ce verre de liqueur aromatique ne dispense point de tout le traitement que l'on trouvera à l'article **CHOLÉRA** (286). Enfin contre l'assoupissement toujours mortel par les grands froids, avalez un ample petit verre de cette liqueur, un seul, qui vous tiendra amplement éveillé. Avis aux voyageurs par les montagnes.

B. Formule de la liqueur de table et de dessert, ou liqueur hygiénique sucrée.

Alcool à 21° Cartier.....	1 litre.
Racines d'angélique.....	15 grammes.
Calamus aromaticus.....	2

Myrrhe.....	1 grammes.
Cannelle.....	0,25
Aloès.....	0,25
Clous de girofle.....	0,25
Vanille.....	0,25
Camphre.....	0,25
Noix muscade.....	0,25
Safran.....	0,05

On fait digérer comme ci-dessus ce mélange, on transvase avec soin, on complète la proportion d'eau-de-vie, et on y ajoute 500 grammes (une livre) de sucre caramélisé dans un demi-litre d'eau.

Si l'on désirait obtenir la liqueur plus agréable et incolore, avant d'ajouter la proportion du sucre caramélisé, on soumettrait la macération à la distillation, et l'on ajouterait la dose d'aloès à la portion distillée.

N. B. Cette liqueur, d'un goût exquis, sert alors de liqueur de dessert : elle active les digestions paresseuses; elle est un préservatif contre l'invasion du choléra et des fléaux analogues, pourvu qu'elle soit composée intégralement d'après la formule, et non telle que la débitent les falsificateurs. Un petit verre de cette liqueur prépare ou protège la digestion, selon qu'on la prend avant ou après le repas; aussi l'usage s'en est-il tellement répandu en France et à l'étranger, qu'elle a fini presque par remplacer les autres (*). Aussi les bons pères chartreux et trappistes se sont-ils ingénies à imiter

(*) Dans son audience du 9 novembre 1863, la Cour impériale ayant condamné les distillateurs Combier-Destre, Angelo-Bolognesi, Menier (de Saumur), Luez et Morel (de Paris), comme ayant fait un usage abusif de mon nom, et leur ayant défendu d'intituler désormais leur liqueur des mots *Liqueur* ou *Elixir Raspail*, les deux premiers avouent franchement aujourd'hui à leurs chalands qu'ils n'ont jamais vendu sous ce nom des produits exécutés d'après notre formule; ce qui signifie ouvertement, il me semble, qu'ils ont trompé le public sur la qualité de la marchandise et qu'ils lui ont servi tout le temps du *curaçao*, par exemple, sous le titre de notre formule, le tout avec force médailles d'exposition.

Que cette leçon serve à ces malheureux qui déshonorent le nom français et qui s'obstineraient à abuser de mon nom sur ce point ou sur tout autre; je ne ferai grâce à aucun, qu'ils se tiennent pour avertis. Dieu me garde de me constituer, par la moindre indulgence, le complice involontaire

cette liqueur bienfaisante, le tout pour la plus grande gloire de Dieu et de leur *caisse*. Belles âmes bien payantes, achetez donc bien cher, plus que cher, horriblement cher (ce ne sera que mieux), la liqueur grandement frelatée de ces vénérables pères prêcheurs de la sobriété. Vos pieux estomacs vous obtiendront indulgence plénière pour vos plus vieux péchés.

§ 5. — FALSIFICATIONS, ALTÉRATIONS ET IMITATIONS
DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

49 bis. Lorsque la fraude s'attaque aux substances alimentaires ou médicamenteuses, elle peut être assimilée à un empoisonnement, et le fraudeur mériterait, en ce cas, d'être traité comme le plus grand des coupables. Cependant rien n'est plus commun que les fraudes de ce genre, que cet empoisonnement commercial; en dépit de la sollicitude de l'administration, et par suite, je ne dirai pas toujours de la connivence, mais en général de la négligence des commissions chargées du soin de la salubrité publique, la fraude est, dans nos pays civilisés, un choléra en permanence.

1^o J'ai indiqué à l'autorité, dans les éditions précédentes du *Manuel*, comment il serait facile d'empêcher le meunier de s'enrichir par le mélange des farines, le marchand de vin de frelater son vin, le marchand de lait de vendre autre chose que du lait. L'autorité, en certains endroits, a fait la sourde oreille; il est inutile de continuer à parler à des sourds; adressez-vous donc à la justice toutes les fois que vous surprendrez la fraude sur le fait; vous rendrez à la cité un signalé service.

2^o La farine est falsifiée soit par un mélange de seigle ergoté et non épluché (308, § 1^{er}, B, 2^o, c), soit avec le produit des balayures des greniers soumises à la meule.

d'actes que l'article 423 du Code pénal qualifie *d'abus de confiance et d'escroquerie*!

N. B. Je ne puis donner et n'ai jamais donné ma garantie qu'à la *liqueur hygiénique et de dessert* qui émane de la maison fondée par mon fils EMILE RASPAIL, rue du Temple, n^o 14, à Paris, parce que je suis à même de contrôler, dans cet établissement, la fabrication et les qualités de ce produit qu'on falsifie partout ailleurs.

3° Le boulanger la falsifie soit avec le tripoli ou *farine de montagne*, pour augmenter le poids du pain, soit avec des substances minérales, souvent toxiques, pour faire lever la pâte. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. VI, 1860, page 139.)

4° Avec les tourteaux de colza, on falsifie le café en poudre, la moutarde, le poivre, la farine de graines de lin, le son pour les bestiaux, etc.

5° On tripote le vinaigre, la bière défectueuse et autres boissons alcooliques, les huiles de mauvaise qualité, etc., avec l'acide sulfurique.

6° On clarifie en certains endroits la bière avec le mercure; c'est à ne pas le croire.

7° On imite ou on augmente le lait avec la fécule ou certaines émulsions végétales; avec la cervelle de mouton ou d'autres animaux, que l'on broie dans l'eau et que l'on tamise ensuite, à la barbe du comité de salubrité publique qui le boit de confiance après s'être assuré de sa densité, que l'on reproduit si bien, au moyen de ces fraudes.

8° On emploie l'acétate de cuivre (*vert-de-gris*) pour colorer en beau vert les huîtres, les condits, les cornichons, les haricots primeurs, les olives, etc.

9° On tripote les vins avec l'eau souvent la moins pure, avec les vins de mauvaise qualité, mais fortement colorés, avec toutes sortes de matières colorantes; en sorte que les buveurs sont encore plus malades par la qualité que par la quantité qu'ils ingurgitent.

10° On colore les *savons de toilette*, le *fard*, les *eaux dentifrices* et *préservatrices de la peau*, les *pommades pour les cheveux*, les *pommades cosmétiques*, les *joujoux des enfants*, les *pains* et la *cire à cacheter*, avec le *vert arsenical* ou le *vermillon mercuriel* et autres ingrédients funestes; et maintenant les tissus de toutes sortes, et jusqu'aux confitures, avec la fuchsine imprégnée d'arsenic et de sublimé; et tout cela avec la plus complète impunité, pendant que certains experts cherchent de mauvaises chicanes à d'honnêtes particuliers sur la présence atomique et inoffensive de quelques parcelles de plomb ou autres substances. (Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. VI, p. 353, 1860.)

11° Que dire des substances médicamenteuses et de

l'huile de foie de morue, où n'entre pas un atome de foie de morue? double mystification médicale.

12° J'ai signalé un sucre puant et fétide pour avoir été terré avec de la terre fumée. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, p. 202.)

13° Que n'altère-t-on pas, grâce à la légèreté, à la condescendance ou à l'incurie des comités de salubrité publique en certains pays?

14° La négligence du cuisinier et du sommelier est souvent de nature à vous dégoûter des mets et du vin, surtout quand ces artistes ont autant à s'occuper de leur santé, à l'aide de mercure ou d'arsenic qu'ils s'administrent dans leur laboratoire, ou qu'ils ne tiennent pas à distance les allumettes phosphorées. (Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tom. I^{er}, 1854, pag. 41 et 47; tom. V, 1859, pag. 3, 228, 311, 323, 363; tom. VI, 1860, page 17.) Et la négligence des industriels en ustensiles pour la cuisine, elle est vraiment incroyable : nous en avons découvert un qui, au mois d'août 1868, étamait avec un mélange d'étain et de plomb ; soyez étonnés ensuite de ces coliques qui, sans raison apparente, vous prennent après le repas le plus frugal. Est-ce par lésinerie ou avec intention de nuire que ces gens-là procèdent ainsi? Mauvais siècle que notre siècle confit en dévotion!!!

15° En bien des endroits, on fabrique les féculs et pâtes, le vermicelle et surtout le chocolat, côte à côte et au-dessous des planchers à claire-voie sur lesquels on fabrique ou on manipule les substances vénéneuses et même le sublimé corrosif.

16° Le pharmacien lui-même, pour obtenir des pastilles mieux découpées et moins sujettes à rancir, ne recule pas devant l'idée de passer du mercure sur le moule, comme si les pâtes ne doivent pas retenir une parcelle du mercure qui s'amalgame avec le moule. Les fabricants pulvérisateurs pulvérisent successivement à la même machine les substances toxiques et les substances alimentaires ou médicinales, se contentant de donner un coup de brosse à la machine à chaque nouvelle pulvérisation (*).

(*) Consultez à ce sujet :

Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes

17° En se laissant diplômer, le vétérinaire s'est fait intoxicateur comme le médecin : il a recours au mercure.

L'éleveur de vers à soie saupoudre de sublimé corrosif ses larves, comme si elles étaient atteintes de la maladie syphilitique, et empoisonne ainsi sa maison, pour plusieurs générations, en se ruinant selon la formule. Afin de le consoler de ses insuccès, on lui envoie en certain pays, qui n'est rien moins que le nôtre, des *missi dominici*, des savants enfin, qui cherchent le remède philosophal en faisant semblant de remuer la poussière; ce qui leur produit autant de bénédictions officielles par anticipation, et plus tard de mystifications, que de larges à-compte de gratification (*). Leurs interminables rapports à l'autorité sont académiquement inintelligibles et pratiquement ridicules, et prodigieusement prétentieux : *A beau mentir qui vient de loin.*

Croirait-on qu'après trente-trois ans de luttes contre l'emploi si effrayant du mercure, il se trouve encore des lieux où l'on prodigue aux pauvres affligés du moindre petit bobo l'*onguent gris* (55, 2°) et autres préparations hydrargyriques, les colliers de mercure! Que dites-vous de cette transformation? Et la Suisse, notre bonne amie la Suisse, la Suisse si pure dans ses montagnes! elle a livré ses chemins de fer à l'Allemagne la féodale, laquelle préserve les coussinets ligneux de ses rails en les immergeant dans un bain de *sublimé corrosif* (55, 2°) qui, aux environs de Porrentruy, tue les poissons et déforme les hommes; ils trouvent que ce procédé leur revient moins cher que celui que nous avons publié dans notre *Chimie organique* : les Allemands économisent jusqu'aux dépens de leur santé et de leur vie; de l'argent avant tout!

18° On a cherché à imiter le lait pour les enfants, par des mélanges de farines et de jus de viande; c'est déjà mauvais comme tel et parce que ce n'est pas du lait, ensuite par le fait seul que tout cela se fabrique et que

les professions, contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la salubrité publique et l'avenir des générations, par F.-V. RASPAIL; in-12, pag. 42, 2^e édition, 1872.

(*) Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome VI, page 42, sept. 1859.

le fabricant cherche à aller vite, à gagner beaucoup en dépensant peu, et que sous le manteau de la fabrication se cache toujours la falsification, qu'on ne reconnaît, en fait d'alimentation, que lorsqu'il n'est plus temps d'en réparer les effets. Est-ce que chaque jour la mère de famille ne prépare pas elle-même tous ces mélanges pour son nourrisson? Pendant l'état de siège 1870, il s'est trouvé un savantasse qui a eu l'idée de vouloir faire du lait; il n'a fait qu'augmenter la mortalité des enfants, on le concevra par ce que je vais dire : Le lait que vous faites n'est composé que de molécules mortes, tandis que ce qui sort de la mamelle de la mère n'est composé que de cellules vivantes et qui demandent à vivre.

On commence à importer d'Amérique des réductions du jus de viande des bœufs dont on ne sait que faire dans les pampas. Ces réductions arrivées en Europe ont déjà acquis une odeur qui répugne et qui peut, il est vrai, disparaître à la cuisson; mais enfin, c'est fabriqué bien loin, bien loin de chez nous; et vous connaissez le proverbe pour ce qui vient de loin. L'armée anglaise qui, en 1868, a été faire justice de Théodoros en Abyssinie, s'était approvisionnée de pareilles substances alimentaires, qui ne lui ont servi qu'à se purger et non à s'alimenter; tout s'était détérioré en route ou avait été détérioré par la fabrication.

La nature désorganisée soit par l'ébullition, soit de toute autre manière, doit être consacrée à l'alimentation immédiatement; elle ne produit des effets utiles qu'à ce prix; sans cela elle tend à se décomposer plus ou moins lentement et, par un travail incessant, à perdre toutes ses propriétés alimentaires.

CHAPITRE IV.

Conseils préservatifs (*) contre les empoisonnements.

50. Quant aux caractères et effets des poisons et aux moyens curatifs, nous renvoyons à l'article *Empoisonnements* (308), que l'on peut considérer, à partir de

(*) PRÉSERVATIF, du verbe préserver, en latin *præservare*, formé de *servare*, conserver sain, (*præ*) en face ou à l'abri de tout accident.

l'année 1864, comme un traité succinct, mais substantiel, de *docimasia toxicologique* (*).

51. L'empoisonnement a lieu de quatre manières différentes : par la respiration, par l'alimentation, par la médication à l'intérieur ou à l'extérieur, enfin par l'introduction des poisons dans les diverses régions des muqueuses (anus, organes génitaux, etc.).

Je pose en fait qu'une thérapeutique irrationnelle a empoisonné plus de personnes que n'ont pu le faire les empoisonneurs de profession. Aussi je n'ai pas laissé passer une occasion de protester contre l'emploi quelque, en médecine, des pommades mercurielles et arsenicales; des sels de mercure (*hydrargyre*), d'arsenic et d'antimoine (à l'exception du calomel et de l'émétique), et cela dans les circonstances exceptionnelles, de plus en plus rares depuis l'adoption de notre médication; des sels de plomb, de cuivre, d'étain, d'or, d'argent, etc.; de la morphine, de la strychnine, vératrine, belladone, jusquiame, digitale, ciguë, stramonium ou de leurs sels; de tout médicament enfin qui, à une certaine dose, est dans le cas de donner la mort. Tout le monde a le droit, même dans les hôpitaux, d'interdire au médecin de faire entrer dans ses prescriptions l'une ou l'autre de ces substances, mais surtout le mercure et l'arsenic; car le soulagement qu'on semble en éprouver au premier abord est un soulagement perfide et dissimulé, qui laisse dans le corps le germe de l'un de ces désordres qu'on traite ensuite comme une maladie d'un caractère particulier. De ce que j'avance là, j'ai sous les yeux des exemples terribles et qui devraient avoir jeté de bien cruels remords dans l'âme du praticien coupable de pareilles imprudences; j'en ai cité plusieurs dans le *Manuel annuaire* de 1845.

Il n'est pas dans le *Codex* un seul médicament vénéneux dont on ne puisse reproduire les effets thérapeutiques au moyen d'une substance inoffensive; c'est moi qui vous le dis, et je défie aujourd'hui que quelqu'un ose me contredire : mon opinion bien tranchée a assez fait ses preuves depuis 1840.

(*) *Dokimasia*, en grec, essai, épreuve propre à faire reconnaître la nature d'un corps; *toxicologia*, mot également grec, signifiant traité (*logos*) des poisons (*toxicôn*).

52. Anciennement on ne prodiguait le mercure (*hydrargyre*) qu'à celui qui avait failli : la médecine faisait œuvre de la loi pénale. Mais que penser de l'époque actuelle où l'on soumet à l'action homicide et désorganisatrice de remèdes mercuriels les maladies de l'origine la plus pudique et de la moindre gravité ? Cet engouement de l'ignorance et de l'empirisme n'a-t-il pas tous les caractères du délit d'homicide ou de blessures par imprudence ?

On ne saurait s'imaginer à combien de maladies diverses l'emploi des remèdes arsenicaux et mercuriels est dans le cas de donner lieu (or les maladies engendrées par la médecine sont bien plus difficiles à guérir que les maladies naturelles) : cancers dévorants, exostoses, ankyloses, chute des cheveux et des dents, maladies tuberculeuses, phthisie, carie et nécrose des os, convulsions des plus effrayantes, fistules dégoûtantes, folie, paralysie, rachitisme des enfants, goître, ophthalmies rebelles et même cécité complète, dartres de toutes sortes, goutte, rhumatisme, tout cela peut provenir d'un de ces remèdes perfides et employés savamment contre le mal le plus facile à guérir, selon que la base de ces sels se fixe dans tel organe de préférence à tout autre. Ce n'est plus sur quelques exemples pris au hasard dans ma pratique que je pourrais appuyer cette triste assertion, c'est par des milliers et des plus graves.

Or, combien la médecine est ridicule, quand elle vient ensuite dénoncer à la justice le danger de ce qu'elle appelle les *remèdes secrets* (*), remèdes le plus souvent inoffensifs, elle qui joue, par un si terrible *laisser-aller*, avec les poisons les plus énergiques !

53. Que de fois le traitement de la gale, qui est causée par un simple petit pou, ou de la maladie pédiculaire des endroits pudiques, produite par un plus gros pou ou par les remèdes mercuriels, n'a-t-il pas légué, au pauvre affligé de ces biens légères indispositions, d'affreuses maladies hydrargyriques qui sont restées incurables !

54. L'arsenic et le mercure (*hydrargyre*) ne nous sont

(*) Expression impropre qui signifie les remèdes même publics, mais non inscrits au *Codex*, ce capharnaüm de toutes les vieilles drogueries.

pas seulement administrés par la médecine, mais encore par l'industrie et les divers hasards de la vie. Quand on pense aux effets désastreux de ces sortes de poisons, on ne peut se défendre d'attribuer à l'action de la quantité de ces sels que les manufactures déversent sur le sol, ou des gaz qu'elles répandent dans les airs et que le vent charrie tantôt sur un endroit et tantôt sur un autre, la cause d'une foule d'épidémies dont nulle autre circonstance ne peut donner le mot de l'énigme, chez les personnes les mieux portantes jusque-là. Si l'on n'y met ordre, on finira par faire de Paris et des grandes villes les chancres de la France. (Voyez un assez grand nombre d'exemples de ce genre, p. 261 à 272 du premier volume, et p. 448 du troisième volume de la 3^e édition de *l'Histoire naturelle de la santé et de la maladie*. Voyez aussi *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I^{er}, p. 119; t. II, p. 65, 248, 260, etc.; *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et à la pharmacie*, etc., t. I^{er}, p. 41; t. II, p. 129; t. IV, p. 10, 65, 199, 225; t. V, p. 65; t. VI, p. 20; l'avertissement du *Manuel* pour 1853; enfin, *Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres, qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations*; par F.-V. Raspail. — 2^e édition; 1872.)

55. Voici la liste des remèdes arsenicaux et mercuriels encore fréquemment prescrits par les médecins même les moins aventureux; nous engageons tout malade à ne pas suivre une ordonnance qui cacherait, sous de tels noms, de tels venins :

1^o **Remèdes arsenicaux** : Liqueur et poudre de Fowler; liqueur de Pearson, de Biett; pilules asiatiques, pilules de Biett, de Barton, de Boudin; potion de Donovan; poudre de Fontaneilles, du frère Côme, de Dupuytren; cigarettes de Trousseau; rusma épilatoire; pommade de Saint-Louis; collyre de Lanfranc, etc.

2^o **Remèdes mercuriels (hydrargyriques)** : Mercure soluble d'Hannemann; onguent citrin gris; pilules napolitaines, de Belloste. — *Oxyde rouge* : collyre de Dupuytren, de Grosse; onguent brun; pommade de Sichel, de Veller, de Saint-Yves, de Grand-Jean, de

Régent, de Gibert, de Desault, de Biett; emplâtre de Vigo. — *Sulfure de mercure* ou *Vermillon* ou *Cinnabre* : poudre de Cheyne, de Viest, de Willan. — *Sulfure noir* : pilules de Beaudeloque. — *Acétate de mercure* : pilules de Keyser. — *Cyanure de mercure* : pilules de Parent. — *Proto-iodure* : pilules de Biett, de Ricord. — *Deuto-iodure* : pilules de Magendie, de Puche, pommade de Biett, sirop de Boutigny. — *Calomel* ou *protochlorure de mercure*, *mercure doux* : chocolat de Charles ou Pierquin; électuaire de Vogler; miel mercuriel; pilules d'Alibert, de Corioly, de Cruveiller, de Gama, mineures d'Hoffmann, de Plummer, d'Obrien, suédoises; poudre de F. Ellis, de Pringle, de G. Weber; pommade de Banyer, de Biett, de Cazenave, de Gibert, de Ricord, de Rolb, de Zeller. — *Sublimé corrosif*, *deutochlorure de mercure* : Biscuits d'Olivier, bains de Baumé, de Duchesne-Duparc, de Wiedekind, cataplasme d'Hamilton; cosmétique de Siemerling; eau rouge d'Alibert, de Mettenberg, noire allemande, phagédénique, antidartreuse du Cardinal de Luynes; élixir de Wright; embrocation de Batemann; émulsion de Duncan; collyre de Conradi, de Sichel, liqueur de Gowland, de Van-Swieten; lotions de Biett, pilules de Biett, de Cullerier, de Double, de Dupuytren; majeures d'Hoffmann, de Magendie, de Puche, de Ricord; sirop de Bellet, de Cuisinier, de Charles Albert, de Giraudeau de Saint-Gervais, de Lagneau, de Larrey, de Vetno, et enfin d'une foule d'autres noms qui se sont fait une spécialité avec des différences de poids de ces sels mercuriels et de mélanges de baumes ou d'antidotes, etc. (*).

56. Toutes les fois que les ulcérations, les plaies et

(*) Les malades, guidés par notre *Manuel*, avaient d'abord pris un tel empire sur leurs médecins, que ceux-ci avaient fini par renoncer à l'emploi du mercure, sous quelque forme que ce fût et dans quelque maladie qu'ils eussent à traiter; mais voilà qu'aujourd'hui les docteurs de l'ancienne loi se sentent pris d'une recrudescence d'applications hydragyriques qui tient d'une rage rentrée. Seulement, et par *mezzo termine*, ils se décident à faire alterner le remède mercuriel avec l'*iodure de potassium* (219), le poison avec l'antidote, avançant d'un pas et reculant ensuite de deux dans leur toile de Pénélope. Puisque les malades

les caries cèdent difficilement à ma médication, je prononce, sans crainte de me tromper, que le mercure ou l'arsenic ont passé par là; et je n'ai pas encore rencontré un seul fait négatif à cet égard.

57. Il est du devoir des pharmaciens, aujourd'hui, de refuser de vendre non-seulement l'acide arsénieux, mais encore la *mort-aux-rats*, si dénaturée qu'elle soit : car l'arsenic peut toujours en être éliminé dans des intentions coupables. Au reste, la *mort-aux-rats* tue fort peu les rats, tant qu'ils ont de l'eau à leur service; les souricières leur sont plus funestes que les poisons (25, 4°). La plupart des fermiers attaquent avec succès les rats, au moyen d'un mélange de farine et de plâtre pour la bâtisse; la farine les attire, le plâtre passe avec elle. Mais dès que le plâtre est en contact avec les liquides de l'estomac et surtout dès qu'ils boivent, le plâtre se gâche et durcit, ce qui tue le rat. Il est vrai que la leçon profite aux autres rats, et qu'il faut quelque temps la suspendre.

58. 1° Je dirai aux industriels : Remplacez le vert de Scheele, dans lequel entre l'arsenic, par un vert quelconque, notamment par un mélange en diverses proportions d'un beau bleu d'oxyde de cuivre et d'un jaune rutilant d'oxyde de fer, qu'on peut obtenir de bien des manières, mais spécialement par l'acide nitrique; renoncez surtout à vos couleurs *fuchsina* qui ne sont obtenues qu'au moyen de l'arsenic et même du *sublimé* (308, § 1^{er}, 4°, A, g).

2° Je conseille aux naturalistes et aux marchands de fourrures de renoncer absolument aux dissolutions arsenicales ou mercurielles dont ils se servent pour préserver, contre la voracité des insectes, les dépouilles et les mannequins des oiseaux et animaux qu'ils empaillent; procédés si funestes à leur santé et à celle des conservateurs et collecteurs de cette branche d'histoire naturelle (*). On arrivera d'une manière bien plus inoffen-

sont assez lâches pour se laisser mercurialiser ainsi, je leur déclare, moi qui ai le courage de mes convictions, que désormais je ne m'occuperai pas un seul instant d'un malade quelconque qui aura consenti à se laisser empoisonner de la sorte. Arrière les sots ! qui les plaint quand ils souffrent ?

(*) Sur les désastreux effets de semblables procédés, voyez

sive et tout aussi efficace au même but, en imprégnant la surface interne des dépouilles encore fraîches et les mannequins, avec une dissolution d'aloès et de poivre qu'on saupoudrera ensuite de camphre, avant de les enfermer hermétiquement.

3° De même, on rendra les papiers d'impression ou autres, les toiles, les planches de bois inattaquables aux vers et aux souris, en les imprégnant d'une solution aqueuse ou alcoolique d'aloès.

4° Brossez le poil des chevaux et bestiaux avec une dissolution d'aloès, et vous les mettrez à l'abri des piqures sanglantes des taons, qui les tourmentent dans les pacages et dans les bois.

5° Les embaumements des cadavres ne devraient plus se faire qu'avec les injections à la dissolution d'aloès, et l'autorité devrait interdire l'emploi en ce cas de tout ingrédient vénéneux, dans l'intérêt de la salubrité publique, et afin que les morts n'empoisonnent plus les vivants.

59. Afin de se préserver des empoisonnements involontaires, et qui peuvent résulter du hasard des circonstances, on aura soin de ne se servir que de vaisselle en bonne faïence, en terre de pipe, en porcelaine ; de vases en cuivre parfaitement étamés, en fer-blanc et fonte de fer ; de cuillers et de fourchettes en argent, en étain, en fer étamé, mais jamais en maillechort ou autres compositions destinées à imiter l'argent ou l'or, fussent-elles même dorées ou argentées. On tiendra la cuisine et la salle à manger à l'abri de toute émanation dangereuse, et sans communication aucune avec les usines et ateliers où l'on emploie des substances vénéneuses.

60. 1° Les ouvriers et manufacturiers qui travaillent aux couleurs, etc., doivent avoir soin, avant de prendre leur repas, de quitter leurs habits de travail, de se laver la tête à grande eau, puis les mains, d'abord à l'eau seconde faible, ensuite au savon, mais surtout de ne rien déverser sur les planchers et pavés de l'établissement, en fait de résidus de leur industrie.

2° Défendez aux enfants de jouer avec les globules de mercure. Faites en sorte qu'il ne se glisse point de ce

métal à travers les fissures du parquet. Avis aux chimistes et aux physiciens, aux constructeurs de baromètres et thermomètres, aux météorologues à qui on fournit des instruments qui suintent le mercure par toutes les fissures. Ne placez pas des glaces étamées au mercure dans le voisinage des foyers incandescents; bien des maux que l'on gagne au sein du luxe ne tirent leur origine que de la vapeur du mercure qui s'échappe par la chaleur; la villageoise, qui n'a pour mirer sa beauté que le simple cristal des eaux, ignore vingt sortes de maux qui affligent la grande dame. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tome III, livr. d'octobre 1856, p. 73.) Mais un pareil danger disparaîtra du cadre de tous ceux qui nous menacent, quand l'usage des glaces étamées d'argent aura définitivement remplacé celui des glaces étamées au mercure : les premières sont aussi belles et plus durables que les secondes ; elles ne coûtent pas plus cher. Mais leur introduction rencontre une opiniâtre résistance, qui le croirait ? de la part des marchands de meubles et de la part des grands intérêts engagés dans l'étagage des glaces au mercure à Saint-Gobain (Aisne) où viennent se décharger les mines d'*Almaden* (*), au grand détriment de la santé de toute la France, qui semble ne pas s'en douter. Honte à nos marchands de glaces ; et pitié sur la foule de nos grands et petits badauds ! ! ! (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome V, 1858, p. 42 et 72.)

3° Il m'en coûte beaucoup d'en venir à cette révélation qui peut un instant porter préjudice à certains commerces ; mais je m'y vois forcé dans l'intérêt des clients tout autant que du commerçant lui-même.

La teinturerie fait un abus effrayant d'*arsenic* et de *sublimé corrosif* (deutochlorure de mercure) (52) pour obtenir de brillants effets de colorations violettes. Les ouvriers qui composent ces couleurs en sont les premières victimes ; mais les tisseurs qui les manipulent et les chalands qui s'en parent ne laissent pas que d'en éprouver des atteintes, quelque soin qu'on ait pris d'éli-

(*) A 2 lieues de *Ciudad Real* (Mauche, en Espagne). Ces mines de mercure ont été engagées par le gouvernement espagnol à Rothschild.

miner le sel mercuriel. Heureusement qu'on ne fait point nos chemises avec ces tissus, elles seraient tout autant de manteaux de Déjanire ; mais il faut si peu d'émanations mercurielles pour offenser les yeux !

Vous vous souvenez que, depuis assez longtemps, nous n'avons cessé de vous prévenir contre les dangers de l'emploi des substances intoxicantes, telles que l'arsenic et le mercure, dans la confection des couleurs nouvelles : la médecine hygiénique a fait la sourde oreille, vu que l'avis lui venait de ce côté. Mais voilà que tout à coup (*Académie de médecine*, 2 février 1869), elle finit par faire croire qu'elle vient de s'en apercevoir, au sujet d'une coloration intitulée : *coralline*, par sa ressemblance avec le *corail*, substance qui s'imprime sur la peau vivante par une contre-épreuve pustuleuse ; et pour couronner l'œuvre, à l'occasion d'une addition à la révélation, la plus forte tête de l'hygiène publique à l'*Académie de médecine* se met à dire, par besoin de trop parler (23 février 1869), que « naguère encore on se servait des couleurs d'*aniline* (même origine) pour teindre les bonbons ; mais que ces couleurs ont été interdites dans la confiserie, depuis que les propriétés toxiques de l'*aniline* et de ses dérivés ont été signalées et avérées. » Comment trouvez-vous la consolation ? On les lui a signalées depuis des années ; voilà quinze jours qu'elles sont avérées ! On a mis du temps à préserver la santé publique d'un empoisonnement des comestibles sur une large échelle ; *chi va piano* ne va pas toujours *sano* dans certains comités de salubrité publique.

Messieurs les teinturiers de la soie, pour donner plus de poids à la marchandise et tromper l'acheteur sur le poids, étaient dans l'habitude de tremper la soie dans un bain de plomb ; ils sont aujourd'hui dans une voie plus intoxicante : ils trempent leurs écheveaux dans un bain de *sublimé corrosif* qu'ils rend plus pesants que par le plomb ; parmi les teinturiers, je n'en connais qu'un seul qui ait eu la bonne foi de ne jamais avoir recours ni au *sublimé corrosif* ni même au *plomb* ; c'est feu Masson, le teinturier si renommé pour le noir de la soie ; et il y a gagné beaucoup plus que par la fraude... il ne faut pas craindre de citer les noms qui donnent le bon exemple.

C'est encore pis dans le commerce des fourrures, que

tant de maisons ne savent préserver des ravages des insectes qu'en les saupoudrant de *sublimé corrosif*. On est tout étonné de se voir atteint de maux d'yeux, de prurits et de dartres furfuracées au cou et aux mains, d'éprouver des maux de gorge, des rages de dents, dès le commencement de l'hiver ; c'est la saison où commence le règne des fourrures. On absorbe, on aspire le *sublimé corrosif* par tous les organes, par tous les pores. L'infortuné qui se livre à ce procédé de conservation est la première victime de son zèle : on le voit bientôt hâve et amaigri, trembloter des mains, flageoler des jambes, balbutier des mots entrecoupés, perdre la mémoire en parlant ; et ceux qui le servent ne tardent pas à être atteints d'ophthalmies et de rages de dents ; toutes calamités dont on se préserverait, en remplaçant le sublimé corrosif par la poudre d'iris et de camphre (126, 340), à la condition de se servir de caisses hermétiquement fermées et où l'air ne puisse s'introduire, pas même à travers les jointures, qu'on aurait soin de recouvrir de papier goudron.

N. B. J'invite tous les honnêtes citoyens à se mettre à la recherche des fabricants qui abusent ainsi de pareils sels de mercure, d'arsenic et de plomb et de me les signaler en toute justice.

64. Contre les empoisonnements criminels, je ne sache pas d'autre préservatif que la moralisation de la société. Quand on aura ramené, par la force des institutions réformatrices, la moralité dans la famille, la concorde entre les époux et les frères, la charité entre les hommes ; que l'homme évitera le mal par la crainte seule des remords, et se trouvera entraîné vers le bien par l'ascendant seul d'une bonne conscience, quel intérêt aura-t-on à user du poison contre soi ou contre les autres ? Dès lors l'empoisonnement criminel ne sera plus qu'un souvenir hideux de notre siècle de barbarie.

En attendant, voulez-vous rendre les autres cas d'empoisonnement plus rares ? enjoignez aux médecins toxicophiles qu'ils aient à prendre au moins une fois les remèdes qu'ils prescrivent à leurs malades ; vous les verrez bientôt ou reculer ou renoncer à leurs médications homicides pour en revenir à nos moyens inoffensifs (*).

(*) *Revue complémentaire des sciences*, etc., om. IV, 1857, p. 36, et tom. VI, 1860, p. 199, 203.

CHAPITRE V.

Conseils hygiéniques (1^{er}) contre les excès du froid et de la chaleur, et contre les variations brusques de la température ou les grandes commotions météorologiques.

62. Notre longévité égalerait la longévité fabuleuse des habitants de la mer, si, en toute saison, il nous était possible de tenir autour de nous une température constante et invariable. Le travail manuel réalise en partie cette hypothèse : par le calorique qu'il dégage, il nous préserve du froid des hivers et, par la transpiration, de la chaleur de l'été. L'état sédentaire s'oppose le plus à la réalisation de cette hypothèse : c'est un état contre nature, car la nature a fait l'homme pour le mouvement. C'est donc aux hommes de lettres, de bureau, de loisir et aux jeunes élèves, que les conseils suivants s'adressent de préférence.

63. Ne sortez jamais, en hiver, de vos habitations sans vous mettre sur le dos un vêtement de plus ; n'y rentrez jamais sans avoir un vêtement de moins.

64. Moi qui, en fait de modes, n'ai presque jamais bien suivi que celle du paysan du Danube, je me jette aujourd'hui aux pieds de la Mode, pour demander à cette gracieuse souveraine de la société de vouloir bien rendre l'élégance hygiénique et ramener la concorde entre le caprice et la santé.

Je la remercie de m'avoir accordé contre le froid les plastrons de la poitrine et les capelines ; contre la pluie, les manteaux de mousseline imperméable avec un capuchon qu'on sous-entend sous le nom anglais de *water-proof* (à l'épreuve de l'eau), et autres choses encore. Il me reste à demander aux chapeliers de doubler pour l'hiver leurs chapeaux de carton et soie, avec une calotte bien ouatée, ou bien d'inviter leurs clients à enfoncer une de leurs calottes de velours dans le fond de ces chapeaux, s'ils veulent échapper aux *coryzas* et *rhumes*, aux *absences de mémoire* qu'ils s'exposent à

attraper au moyen de ces mauvais couvre-chefs par les froids rigoureux (264, 17°).

65. Je me permets, en outre, de lui représenter que ses beaux-fils ne comprennent rien à l'hygiène du vestiaire : ils se sanglent comme des chevaux, afin de se faire la taille fine ; ils s'étranglent les boyaux par la ceinture ; ils voûtent leur taille par les bretelles ; ils défont et refont leur toilette au coin de la borne pour le moindre besoin ; leur corps n'est plus que le mannequin étri-qué de leurs vêtements, et leurs habits la chair dont leur corps n'est plus que le squelette. Ce n'est pas moi qui aurais ri de voir J.-J. Rousseau en revenir à l'habit arménien, sous lequel nos magistrats pansus se mettent tant à leur aise ! j'aurais ri alors des rieurs qui préféreraient se coiffer de la perruque d'un mort plutôt que d'une toque, se serrer le genou d'une jarretière, les reins d'une ceinture et l'abdomen d'une cuirasse de brocart. Or, jamais sous ce rapport, aux yeux de l'hygiéniste, nous n'avons été plus risibles qu'aujourd'hui, moi, le premier, qui me conforme à ces caprices de la mode, afin de passer d'autant plus inaperçu.

Si j'étais encore jeune, ô déesse qui rajeunissez tous les ans, comme je vous courtiserais et chercherais à me faire beau à vos yeux, en jetant au vent d'une révolution sociale toutes ces modes et ces canevas du ridicule, du malaise, de la décrépitude et de mille et mille accidents divers ! Puisse un partisan plus favorisé par l'âge donner à vos caprices une direction plus conforme aux règles de l'hygiène et aux vrais principes de la beauté qui varient, sans déroger, à chaque saison de la vie !

Quant aux dames, que dire aujourd'hui qui subsiste demain, surtout en fait de coiffure ? On demandait un jour à Boileau une rime à *coiffe* : « Laissez donc, répartit le fort peu galant satirique, ce qui regarde la tête des femmes n'a ni rime ni raison. » Certes, ce n'est pas poli, j'en conviens ; mais soyons justes, cela ne menace-t-il pas d'être vrai, aujourd'hui plus que jamais ? J'en appelle à ces dames avec leurs faux cheveux. Quant aux maris, ils paraissent tout fiers de travailler comme des nègres pour satisfaire au bilan de ces caprices ruineux.

66. Quand donc les architectes se décideront-ils à

chauffer les maisons des propriétaires, de la cave jusqu'au grenier, avec un seul foyer calorifère? Savez-vous ce qu'il faudrait de combustible pour chauffer ainsi tout un pâté de maisons? Le bois que brûle en hiver une seule famille (25, 7^o et 9^o).

Voyez de plus, dans le *Manuel annuaire* pour 1872, pag. 58, les conseils hygiéniques, et sur l'acoustique, que nous avons longuement donnés, au sujet du triste rapport fait à l'*Académie des sciences* le 23 juillet 1871, sur le *calorifère* et le *chauffage* du Corps législatif par le général Morin. On y trouvera des aperçus sur les moyens d'aération et d'acoustique que les architectes du moyen âge ont appliqués dans la construction de leurs grandes salles politiques et religieuses.

67. L'usage de porter de la flanelle sur la peau, si utile en hiver, est indispensable en été; portez de préférence des gilets de laine tricotés au métier; ils s'appliquent mieux sur la peau. Ayez toujours un plastron de ouate qui vous prenne la poitrine, le dos, les épaules et le cou; augmentez-en l'épaisseur toutes les fois que le thermomètre descendra de 6 à 7^o centigr. Les frictions à la pommade camphrée (159), soir et matin, sont un excellent préservatif contre les variations brusques de la température. L'habit de nuit et de jour, pour l'appartement, c'est l'ample et longue robe de chambre ouatée, qui vous habille en un clin d'œil et vous garantit contre le froid, des pieds à la tête.

68. Redoutez les courants d'air, la fraîcheur des soirées et les habitations froides et humides.

Avis aux voyageurs par les hautes montagnes et dans la saison des fortes gelées, contre la somnolence qui mène si souvent à la mort : pendant que vous allez chercher des moyens de transport, faites avaler au malade un verre d'eau-de-vie ou des liqueurs adoptées (49), et recouvrez-le d'une épaisse couche de neige en ménageant la respiration. (Voyez, à ce sujet, notre *Almanach météorologique* pour 1873, pag. 53, en note).

69. Dans les collèges, casernes, hôpitaux et prisons, remplacez le fétide lavage des chambres par le cirage et le frottage. Dans les prisons, le prisonnier astreint à cirer son cabanon trouvera, dans cet exercice gymnastique, un excellent correctif à l'inaction que lui impose la

loi, et un élément de salubrité dans cette propreté odorante. Ajoutez à ce bienfait un crachoir rempli de cendre et un vase de nuit qui n'infecte pas la chambre. Ce petit bien-être préparera le prisonnier à écouter avec complaisance les bons conseils qui doivent le ramener à de meilleurs sentiments.

70. Ces principes ont été mis en exécution dans la prison Mazas et autres tout aussi tristes prisons de France (*), ainsi que dans un grand nombre de pensionnats des grandes villes de France. Il serait plus difficile de les faire goûter dans la Belgique, la Hollande et les pays du nord ; la violence des feux au charbon de terre y dessèche tellement les parquets qu'ils tomberaient en poussière pendant l'hiver, sans les lavages fréquents à l'eau dont on les inonde.

Dans les collèges, chauffez les classes, parloirs et dortoirs ; c'est le moyen de prévenir les fâcheux effets qui sont la conséquence de la rentrée après les violents exercices de la récréation. Que de belles santés j'ai vues se ruiner au début de la vie, par l'incurie et la lésinerie de certains pensionnats ! Et puis quelle attention pouvez-vous exiger d'un enfant qui souffre du froid et de la mauvaise nourriture ?

70 bis. Les variations brusques dans la hauteur de la colonne d'air atmosphérique ne sauraient être indifférentes à notre organisation ; car il n'est pas indifférent d'avoir sur les épaules un poids de plus que celui qu'on peut tout juste supporter : donc notre santé doit se ressentir des variations brusques de l'atmosphère. On peut supposer un de ces accidents atmosphériques qui équivaille, pour l'individu qui en reçoit le choc, au choc en pleine poitrine du tampon de la machine lancée à toute vapeur. Quant à ces explosions des nuages que nous

(*) Puissent nos autres idées de réforme pénitentiaire avoir bientôt le même succès, et les prisons devenir, au lieu de maisons de torture et de punition, des écoles d'amélioration et de réhabilitation ! Mais le fanatisme religieux de la vengeance impitoyable s'opposera longtemps encore à ces inspirations de l'humanité. La prison de Mazas est le rétablissement de la Bastille, avec l'arbitraire de ses lettres de cachet, sans indemnité pour l'innocence ; l'on y devient fou en tout temps par l'isolement et le silence, et en hiver malade par le froid. O humanité !

désignons sous le nom général de la foudre, ce n'est pas seulement par le choc qui ébranle la terre, c'est par le dard silencieux et souvent invisible du jet de feu de l'éclair que la santé de l'homme et des animaux peut être plus ou moins radicalement compromise. Il nous a fallu vingt-deux ans pour convaincre les académies que la maladie des pommes de terre n'est due qu'à un flambage atmosphérique, que l'invasion du mal coïncide toujours et subitement avec un orage, et que bien d'autres végétaux sont frappés du même mal sous l'influence électrique de la même cause. Pour peu qu'on veuille bien se laisser diriger par le fil de l'analogie, on n'aura pas besoin d'un tel laps de temps pour se convaincre que, en bien des cas, l'homme et les animaux, y compris bien entendu les vers à soie (49 bis, 17°), peuvent être frappés tout à coup des effets du dard atmosphérique; il suffira d'y réfléchir un instant pour admettre que le dard de l'éclair pénètre souvent autre part que dans la partie où sa clarté le décèle; car plus le dard du chalumeau est brûlant, moins il est visible. Or, s'il est indubitable, pour ceux qui l'ont surpris sur le fait, que la foudre est capable de paralyser plus ou moins complètement un animal, de le priver du jeu de l'un ou l'autre de ses organes, de l'assourdir ou de l'aveugler d'une manière plus ou moins durable ou pour toujours, pourquoi n'admettrait-on pas que l'éclair non accompagné d'une détonation subite puisse produire les mêmes désordres dans l'organisation? Et n'est-ce pas à de pareilles causes invisibles qu'on est en droit d'attribuer ces paralysies, ces cas de cécité, de surdité, de perte de mémoire, qui frappent subitement l'individu jusque-là le mieux portant? Dans une seule de mes consultations, à Uccle (Belgique), il s'est présenté trois personnes, de trois pays différents, qui, de clairvoyantes qu'elles étaient un instant auparavant, s'étaient trouvées, en plein midi ou en plein éclairage, plongées complètement dans les ténèbres, et à qui les plus abondantes affusions d'eau sédative n'ont pu parvenir qu'à rendre l'usage à peu près complet d'un œil.

Donc plus de bravades contre l'orage; évitez alors de porter la main sur des ornements, appareils et grillages métalliques; ne vous abritez pas sous les arbres; la pluie est un excellent paratonnerre, laissez-vous trem-

per jusqu'aux os plutôt que de vous abriter ! Le feu est un non moins bon paratonnerre ; la flamme repousse l'éclair ; allumez du feu dans la cheminée ; éclairez votre appartement aux bougies et au gaz, si vous le pouvez. Voyez de plus l'article **CANCER** (281).

CHAPITRE VI.

Moyens curatifs (25*) des contusions, blessures et plaies.

71. Comme nous ne nous occupons, dans ces prolégomènes (1*), que des moyens préservatifs et hygiéniques, nous renvoyons, relativement aux moyens curatifs, à l'article *Blessures* (276) du dictionnaire alphabétique pour le traitement des maladies.

CHAPITRE VII.

Précautions à prendre contre l'introduction dans nos tissus d'échardes, piquants, arêtes et poussières irritantes.

72. Une écharde cause un panaris, et, selon sa structure extérieure, est capable de se faire peu à peu jour jusque dans nos tissus les plus profonds. Les épis de blé ou autres graminacées, surtout les épis d'orge sauvage, pris imprudemment dans la bouche, s'introduisent peu à peu dans les poumons, y occasionnent les plus graves ravages et viennent sortir par le côté, après avoir mis les jours du malade en danger. La respiration de certaines poussières donne de terribles fluxions de poitrine ; car elles se composent de petites arêtes aiguës et qui ne peuvent jamais revenir sur leurs pas et à reculons : telle est la poussière qui s'évapore dans les moulins, les greniers que l'on balaye et les granges où l'on bat le blé ; celle qui tombe des arbres que l'on élague, du platane quand il est en fruit, des arbres habités par des colonies de chenilles processionnaires et autres chenilles à poils ; enfin la poussière des appartements mal entretenus et tapissés de menuiserie en état de vétusté.

73. La chambre de garçon me dégoûte; la paresse y empreint partout ses doigts crasseux.

Je n'aime pas à passer la nuit dans la chambre du bourgeois enrichi, qui veut qu'on apprécie le chiffre de sa fortune par le nombre de tapis, de meubles, de tableaux dont il encombre les pièces de son habitation. Que de saletés fermentent sous toutes ces soieries et ces dorures amoncelées sur dix pieds carrés?

Rappelez-vous quel parfum de bien-être on éprouve dans le réduit propre de la petite ouvrière de Paris, où le luxe certes ne brille nulle part, mais où l'hygiénique propreté reluit partout. Je ne sache pas de galant plus sot, de mari plus trompé et que l'on plaigne moins de l'être, que le séducteur qui délaisse une fille aussi amie de l'ordre, pour aller donner son nom à celle qu'il regarde comme une femme de meilleur ton. Triple insensé, je l'attends aux revers de fortune pour savoir son avis sur la différence entre la délaissée et la préférée!

74. Pourquoi le frottage à la cire est-il si hygiénique, sinon parce qu'on ne soulève aucune poussière, vu qu'on la fixe dans la cire, et qu'on y écrase toute espèce de ces vermines qui s'engendrent dans les appartements?

75. La poussière des champs, soulevée par les vents, peut devenir une cause d'épidémie vermineuse, à cause des immondices chargées d'œufs d'helminthes que la chaleur du soleil a pulvérisées. Ce n'est pas autrement, d'après Pallas, qu'à Dorpat, sur les bords de la Baltique, et à Genève, se reproduisent les épidémies du ténia. Il est donc de l'intérêt de la salubrité publique qu'on ne laisse séjourner aucune ordure dans les rues et sur la voie publique, que le fumier soit enfoui dans les champs aussitôt qu'apporté, et que les vidanges soient dénaturées et transportées en poudrette sans aucune perte de temps (25, 130).

76. Quant aux moyens curatifs qui concernent ce chapitre, nous renvoyons à l'article *Panaris* (364), à celui des *Maladies de poitrine* (348) et à celui des maladies vermineuses, intitulé *Vers intestinaux* (396), etc., dans le *Dictionnaire des maladies*.

CHAPITRE VIII.

Moyens préservatifs (50*) et curatifs (25*) contre l'introduction des corps étrangers qui germent ou qui gonflent dans les cavités de nos divers organes.

77. Les personnes habituées à dormir en plein air et sous les arbres sont sujettes à des maux d'oreilles et autres accidents, qui ne proviennent que de l'introduction de graines dans le tuyau auditif, les fosses nasales et la trachée-artère, etc. Il en est de même des gens qui couchent sur la paille et le foin, dans les galetas, sans être encapuchonnés d'un bonnet. Quand on ignore la cause de ces accidents, on se jette dans le domaine des théories les plus savantes; dès qu'on peut la deviner ou la soupçonner, il faut en venir à la sonde et à l'extraction par les pinces, ou à l'expulsion par les injections à l'eau de goudron (203). On combat la fièvre que ces douleurs occasionnent par les applications d'eau sédative (469) sur les régions envahies. On a soin chaque fois avant de s'endormir de se saupoudrer la tête, les oreilles, avec de la poudre de camphre, d'en aspirer vigoureusement par le nez. Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome I^{er}, 1855, p. 201, sur un cas d'introduction de graines de ciguë dans une blessure.

CHAPITRE IX.

Moyens préservatifs (50*) et curatifs (25*) contre le parasitisme (*) interne ou externe des insectes.

78. Dans le cadre des maux qui torturent et compromettent notre existence, l'action des causes animées et parasites de notre corps joue certainement un très-grand rôle. La nature a livré les espèces animales à la voracité les unes des autres. Nous vivons aux dépens d'une mul-

(*) PARASITISME, en grec *parasitia*, profession de celui qui s'attable chez les autres (*parasiteo*), et vit aux dépens d'autrui; de *para*, se tenir auprès, de la hûche au pain (*sitos*).

titude d'animaux. Les animaux, à leur tour, vivent, quand ils en trouvent l'occasion, aux dépens de l'homme. Le tigre, le lion, l'ours, le boa, le crocodile, etc., vont à la chasse de l'homme, comme l'homme va à la chasse du cerf, du sanglier, des lièvres, des faisans, etc. Contre la puissance de ces causes colossales de maladies et de mort, toute l'hygiène de l'homme est dans le canon de son fusil; et celui qu'il appelle le moins à son secours, c'est son médecin; quand il a recours au chirurgien, c'est qu'il a pu se débarrasser de la cause et qu'il n'a plus qu'à s'occuper de ses effets.

Mais il est des animaux infiniment petits qui sont aussi friands de notre chair que peuvent l'être l'ours et le tigre; parasites d'autant plus dangereux qu'ils sont moins visibles, leur petitesse leur permet de se cacher dans l'épaisseur de tous nos tissus, dans les cavités les plus secrètes de nos organes; ils peuvent de la sorte jeter le désordre dans toutes nos fonctions, sans que personne, et le médecin encore moins que les autres, les devine. Depuis plus de deux mille ans, la médecine scolastique a été, sous toutes les formes imaginables, le jouet de l'œuvre de ces infiniment petits, qui prennent l'homme au berceau et le suivent jusqu'à la tombe, pour le livrer ensuite à des vers plus âpres qu'eux à la curée.

Mais, dès ce jour, on peut le déclarer hautement, la médecine hippocratique a fait son temps; l'histoire naturelle, aidée de ses deux sœurs, la physique et la chimie, en a pris la place, et les Facultés s'appêtent à déposer leurs vieilles simarres à la porte du Muséum. Le microscope va soulever le masque de toutes les entités malades, et ramener le vieux jargon de l'école, fondé sur l'influence du sang, de la bile, des nerfs, de la bile noire, de la pituite, des humeurs peccantes, etc., au langage positif des sciences d'observation. Car, depuis la publication de notre *Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, il est devenu évident, pour tous les esprits vraiment philosophes, que les maladies dont la cause n'appartient pas aux catégories des chapitres précédents et à celui des causes morales, sont l'œuvre d'un parasite qui nous ronge à notre insu. Le bon sens public a fini par ramener l'entêtement médical dans cette voie d'interprétation et de diagnostic : ils ruaiant

contre cette impulsion; maintenant ils s'en pavanent.

79. Les acares (*), les poux, les punaises, les puces, les dragonneaux, les mouches elles-mêmes, etc., sont les parasites de la peau; nous avons déjà dit comment on s'en préserve, ainsi que les animaux domestiques (25, 4°). L'ascaride vermiculaire, les lombrics, les hydatides et le ténia ou ver solitaire (396), sont les parasites de nos viscères, et surtout du tube intestinal.

Pour vous préserver le visage des suctions impatientes des mouches, faites-vous un abat-jour de mousseline empesée et à mailles assez larges, qui cache les oreilles et descende plus bas que le nez, de manière à pouvoir lire et travailler en dessous; d'un autre côté, ayez sur les mains un demi-manchon de même genre qui se lie au poignet par un bouton, et vous serez à l'abri de leurs agaceries.

On peut avoir le ver solitaire, et d'une longueur insolite, sans en souffrir; dans ce cas le ver a implanté sa tête dans un centre insensible, et où il n'apporte aucun trouble dans l'une ou l'autre de nos fonctions.

On rend alors les excréments moulés en longs rubans d'un centimètre environ de large sur deux millimètres d'épaisseur. C'est la décomposition fécale d'une partie de la chaîne des anneaux du ver.

Lorsque sa présence dérange la digestion, on vomit de la nourriture ou la boisson mélangée à des pellicules que le vulgaire prendrait pour des dédoublements de l'estomac.

On rend les mêmes pellicules avec les matières fécales; elles sont alors plus fortes et mieux prononcées.

D'autres fois les matières sont pointillées de petits

(*) Voyez, sur une épidémie d'acares, la *Revue complémentaire*, tom. III, livr. de novembre 1856, pag. 105. — Sur une épidémie de cousins, *ibid.*, tom I^{er}, livr. d'octobre 1854, pag. 74 et suiv. — Sur une épizootie de larves de papillons, *ibid.*, tom III, livr. d'octobre 1856, pag. 81. — Sur une épidémie de *thrips* (mouche microscopique), *ibid.*, tom. I^{er}, livr. de juin 1855, pag. 336. — A la fin d'avril et au commencement de mai 1872, nous avons eu à Londres, Paris, Lyon, etc., une épidémie incroyable d'une mouche noire aux ailes plus longues que le corps, et qui porte, dans le catalogue, le nom de *Bibio hortulanus*.

œufs en forme de haricots ou de petites cassolettes hérissées d'œufs ventrus et étirés en développement.

Les enfants des deux sexes, mais surtout les jeunes filles, les femmes qui vivent de laitage et de mucilagineux, sont plus sujets que les hommes bien nourris à l'invasion des vers intestinaux, surtout à celle des *ascarides vermiculaires*.

Les petits enfants restent beaux et bien portants tant qu'ils sont en nourrice; les épices que ne se ménage pas la paysanne, en passant dans le lait, servent de vermifuge au nourrisson. Mais, une fois rendus dans leurs familles, ces pauvres petits amours s'émacient et s'étiolent, en vivant de douceurs et de biscuits. L'*ascaride vermiculaire* pullule dès lors dans leurs entrailles, et le médecin ne s'en doute que lorsqu'il en voit sortir; autrement, c'est la bile, c'est le sang, c'est le lymphatisme, c'est la cachexie, c'est l'inflammation. On met l'enfant à la diète et aux tisanes, dont l'*ascaride* s'accommode fort bien, aux sangsues, dont il s'inquiète fort peu, lui qui est la sangsue de nos intestins; et à la faveur de ce docte traitement, l'enfant dépérit et s'éteint selon la formule; tandis qu'on le voit se rétablir, souvent dans les vingt-quatre heures, quand on commence par lui restituer la nourriture aromatique que le sevrage lui avait ravie.

Notre régime hygiénique (264) met les enfants (311) et les personnes du sexe à l'abri de toute nouvelle invasion; et notre système curatif, à son tour, est en grande partie fondé sur ce fait d'observation, que le plus grand nombre des maladies, dans les pays où le *Manuel* n'a pas encore pénétré (24, 9^o N. B.), est l'œuvre des parasites et surtout des vers intestinaux.

Araignez avec soin vos habitations; ne laissez séjourner au grand air, dans les rues et les champs surtout, ni immondices, ni ordures, ni cadavres; recouvrez de terre toutes les substances fermentescibles que vous rencontrez sur votre route; en agissant ainsi, vous sauvez peut-être un de vos semblables du **CHARBON** et de la **GANGRÈNE** (322). Voyez **MORSURES** (353) et **CLOUS** (288).

N. B. En traitant, plus bas, par ordre alphabétique, de nos diverses maladies (260), nous aurons soin de faire l'application de ces principes à chaque cas particulier.

CHAPITRE X.

Moyens préservatifs (50*) et curatifs (25*) contre les causes morales de nos maladies.

80. La nature nous a donné la raison pour découvrir les dangers présents, prévoir les dangers futurs et mettre à profit les souvenirs du passé, afin de savoir repousser les premiers et nous tenir d'avance à l'abri des seconds. La vue du danger présent nous effraye ou nous décourage; la prévision du danger futur nous attriste ou nous désespère; le souvenir de nos dangers passés est un remords, quand il n'est pas une leçon ou une satisfaction intime.

L'absence du danger, le sentiment exquis de notre sécurité nous laisse dans l'âme une impression de contentement ou de douce gaieté, qui est tout le bonheur.

81. La joie et l'allégresse sont l'impression du triomphe et de la victoire; c'est la conviction glorieuse d'avoir repoussé un danger par la combinaison de notre force physique et de notre puissance morale.

Le plaisir et la jouissance sont l'ivresse qui résulte de l'accomplissement d'un devoir en lui-même pénible et fatigant.

82. La débauche et le libertinage volontaires sont des aberrations morales de gens qui veulent avec l'esprit ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter avec les sens. C'est le blasphème de l'impuissance, c'est la frénésie de la honte; c'est l'irritation d'un être qui, n'ayant pas assez de force pour accomplir un devoir, use ce qui lui en reste à le simuler.

83. Triste société que celle où la misère impose la débauche comme un moyen d'avoir du pain! Les anges eux-mêmes demandent grâce à Dieu pour cette débauche du corps, à laquelle l'âme humiliée ne prend aucune part.

84. Étudiez bien le mécanisme de toutes les maladies physiques qui émanent de causes morales, et vous arriverez à cette conclusion, que les causes morales de nos maladies se réduisent, en définitive, à la honte et à la crainte, au remords et à la prévision, au souvenir du passé et à l'appréhension de l'avenir.

85. La folie est un désordre physique introduit dans l'organisation du cerveau, soit par une lésion matérielle, soit par une impression morale. La folie est curable ou incurable, selon que cette lésion est susceptible ou non de s'effacer et de se réparer.

La honte et la crainte peuvent frapper comme la foudre, et elles altèrent notre santé d'une manière d'autant plus grave que l'impression morale en est plus profonde, et que nous attachons une plus grande importance à leur objet. La pensée, cette élaboration du cerveau, est en état de concentrer toutes les facultés de l'organe sur un espace incapable de les contenir et qui semble crever sous l'effort. De là vient qu'une idée, une seule idée, tue ; car elle peut agir immédiatement et avec la puissance de la foudre sur l'organe principe de la vie.

86. Les maladies provenant de causes morales seront d'autant plus rares que la société sera mieux organisée. Une société bien organisée doit être une assurance mutuelle, où chacun concourant à l'existence commune, où l'homme n'ayant plus rien à craindre du côté de l'homme, et le passé se rachetant par une réparation, il n'y ait plus que le feu du ciel ou les eaux du déluge qui soient capables de faire trembler sur les chances de l'avenir. Aujourd'hui l'hygiène publique, déjà si défectueuse sous le rapport physique, est nulle et de la plus complète nullité sous le rapport moral.

87. Contre une société aussi marâtre, il n'est permis de nous insurger que par la philosophie et la résignation. La philosophie réduit à sa plus simple expression l'importance de l'objet, et la résignation l'importance de nos souffrances. De combien de sortes de maladies nous nous préserverions, si nous savions raisonner les biens et les maux de la vie ! Ils durent si peu que l'on met plus de temps à les espérer et à les craindre qu'à en jouir ou en souffrir.

Apprenons de bonne heure à regarder la vie comme un devoir, la mort comme un accident ou une nécessité. Le sentiment du devoir est une sainte jouissance ; le sentiment de la nécessité est une douce résignation.

88. Défendons-nous des suggestions de la haine et des aberrations de l'amour.

L'amour ne doit jamais être un caprice, mais un be-

soin et une satisfaction de procréer. C'est là le but qui le sanctifie et le préserve de toutes ses folies. Je voudrais bien qu'il fût enfin reçu qu'un homme qui a séduit une femme, afin de se ménager le plaisir de la déshonorer, fût plus déshonoré qu'elle. Car, enfin, la femme ne mentait pas, et lui mentait; et le mensonge est un crime. Nous sommes donc bien encore à l'état sauvage, nous qui honorons le menteur et méprisons l'être faible qui en a été la dupe!

89. Je demande à tous les malades que mon traitement aura guéris de me prouver leur reconnaissance, en faisant lire aux filles trompées qu'ils pourront découvrir, les paroles suivantes :

« Mes pauvres filles, ne mourez pas de honte, et
« ayez encore moins la pensée de faire mourir, avant
« d'être né, le fruit innocent d'un moment de faiblesse
« où le menteur vous a surprises. Souvenez-vous que
« l'opinion publique pardonne la faute de la jeune fille
« à sa tendresse de mère. Nourrissez votre enfant,
« élevez-le avec soin, aimez-le comme un pauvre petit
« être délaissé au berceau par son protecteur naturel.
« Je vais vous permettre une légère vengeance : quand
« votre séducteur se sera marié pour épouser quelques
« gros sous que vous n'aviez pas, comme il aura des
« enfants moins beaux, moins forts que le vôtre, car
« les enfants du calcul sont toujours rachitiques ou sero-
« fuleux, passez souvent devant lui avec le vôtre, afin
« qu'il compare ce qu'il a quitté à ce qu'il a préféré.
« Apprenez bien ensuite à votre enfant qu'on n'est pas
« déshonoré pour avoir été abandonné par son père,
« parce que nul n'est déshonoré pour le crime d'autrui.
« Honte à quiconque lui reprocherait sa naissance, et
« ne lui tiendrait nul compte de ses bonnes qualités! »

Le rapport des sexes est un devoir ou un oubli d'un moment; ne ridiculisez pas le premier, ne rendez pas la faute du second plus durable, en la divulguant; l'honnête homme a soin de jeter un voile sur ces actes mystérieux, bien convaincu que le ridicule qu'il déverserait sur les autres, il ne s'en est fallu que d'un hasard pour qu'il le subit, et que la faute qu'il tient tant à reprocher à autrui, il ne lui a manqué qu'une occasion, en présence d'une mauvaise disposition, pour la commettre. Que de bons cœurs la calomnie, en engendrant le dé-

sespoir, a jetés dans le vice, et à combien d'autres a médiance a fermé la porte au retour vers le bien!

Les plus acharnés à calomnier et à médire m'ont toujours paru être ou les plus dépravés, ou ceux à qui il est refusé de l'être.

Au lieu de tant éplucher les fautes d'autrui, appliquez-vous à réparer et à prévenir les vôtres. Ceux qui sont si enclins à ridiculiser les pauvres femmes ignorent donc qu'en les insultant, ils blasphèment contre la sainte loi qui les a fait naître, et qu'ils insultent à la mémoire de leur propre mère.

90. Ne donnez jamais le nom de plaisir à ce qui s'achète aux dépens du repos et de la bourse, encore moins à ce qu'on n'oserait pas avouer en public; ce ne sont là que des fatigues somptueuses, ruineuses et fort souvent ennuyeuses.

91. Soyez économes et jamais avarés. N'imitiez pas ces travailleurs qui se font rentiers alors qu'il ne leur reste plus la force de jouir de leurs rentes : rapaces, puis souffreteux, ils n'ont, le plus souvent, tant blessé leur conscience et altéré leur santé que pour laisser leur or à un dissipateur et à un enfant prodigue.

92. 1^o Evitez les querelles et les procès avec le même soin que vous évitez une mauvaise rencontre; vous gagnerez, de la sorte, et le temps que vous auriez perdu, et la paix du cœur, qui est la trame de la vie dont le temps est le tissu, et enfin les frais de justice, qui pèsent, en définitive, autant sur celui qui gagne que sur celui qui perd.

Que chacun fasse valoir ses droits par l'arbitrage; mais évitez de part et d'autre, avec le même soin, les *grèves*, cessation inconsidérée du travail, qui pèse sur tout le monde et ne saurait profiter qu'aux intérêts des nations jalouses de la prospérité de la France et aux fanatiques ennemis de la vraie liberté et du progrès des intelligences. Supposez que, par impossible, les garçons de ferme d'un pays fassent grève, et ce pays sera, toute l'année suivante, livré à la famine.

2^o Evitez surtout les partis et les coteries. Dès que les citoyens ont le malheur de se diviser, les partis se forment pour exploiter le pays au profit de quelques-uns, et les coteries pour exploiter les partis au profit des plus habiles. Alors le bien général, c'est le pré-

texte : mais le but caché, c'est la curée des places, honneurs, dignités, panaches, décorations, réputations : c'est la grande mascarade où les intrigants cherchent à jouer un rôle pour cacher leur nullité sous un oripeau, leurs vices sous une dignité, puis se donnent les airs de Bayard, à force de traîner un grand sabre et de brandir de la tête un long plumet ; et où les âmes candides, boucs émissaires de cette perversité organisée, vont expier, dans les prisons et les bagnes, le crime de leur noble courage et de leurs vœux en faveur de l'humanité. N'embrassez jamais la cause d'un homme, mais toujours celle de l'humanité ; l'humanité, œuvre de Dieu et non des hommes : que ses dangers réveillent votre dévouement, ses douleurs vos sympathies, ses triomphes votre joie, ses vertus votre émulation, ses écarts votre deuil !

3° Ne cessons d'émettre le vœu que la force brutale soit bannie de nos habitudes sociales, et qu'elle ne soit plus appelée à décider, en premier ou dernier ressort, des différends qui s'élèvent, soit entre les citoyens d'un même pays, soit entre les divers peuples de la terre. Que tout se décide, entre les citoyens et entre les peuples, par l'arbitrage et par les voies pacifiques. L'emploi de la force brutale n'est excusable que pour se défendre ; le coupable est celui qui l'emploie pour attaquer. Désormais pas plus de duels entre les peuples qu'entre les hommes.

Demandez à grands cris l'abolition de la torture préventive et de la torture afflictive, et surtout de la peine de mort, ce reste hideux de nos siècles de fanatisme et de barbarie ; un vice est une maladie qui réclame traitement et guérison, et non torture et punition.

4° Cherchons à améliorer les hommes, au lieu de les fustiger. En conséquence, propageons l'instruction dans toutes les classes ; demandons qu'elle soit nationale et encyclopédique, gratuite et obligatoire ; car l'instruction est un devoir ; le devoir ne doit rencontrer aucune entrave et doit obliger tout le monde ; il n'y a pas un devoir et une science pour le riche, un devoir et une science pour le pauvre. L'homme instruit est bien plus utile à la société que le même homme dans son ignorance native, et il est plus moral et plus utile à lui-même. Donc, plus vous instruirez les hommes, plus vous diminuerez le chiffre de la criminalité. Dès lors,

plus de spécialités, plus de facultés, mais une seule et grande faculté dont l'Etat soit la vigie et les pères de famille les électeurs; dès lors, plus de faveurs et plus d'injustices dans le choix des aptitudes; tout au concours et au suffrage universel.

5° Ne cherchez pas à imposer vos croyances; inspirez-les par la persuasion; ne faites un crime à personne de ce qu'il croit autrement que vous. Soumettons nos différends aux lumières de la discussion et non aux chances de la force brutale; frapper pour convaincre, c'est un double assassinat.

Ne confondez pas le sentiment religieux avec la religion ni la croyance avec la moralité. Le **SENTIMENT RELIGIEUX**, c'est la conscience intime de nos rapports avec un Etre suprême, auteur de tout ce qui existe, qui préside à nos destinées, que tout révèle autour de nous et que nul de nous ne saurait comprendre et définir; la **MORALITÉ** est la conscience intime de nos rapports avec nos semblables, conscience de ce que nous devons en attendre et de ce qu'ils doivent attendre de nous. Le sentiment religieux et la moralité sont identiquement les mêmes chez tous les peuples; les peuples savent tous qu'issus du même père, les hommes sont frères, quelque habit qu'ils portent, quelque langue qu'ils parlent et de quelque pays qu'ils soient. Malheureusement les frères ne sont pas pour cela amis; les religions et les croyances les transforment en implacables ennemis. D'où vient une pareille anomalie? C'est que les religions exploitent, au lieu de le seconder, le sentiment religieux, et que les croyances ne sont que des moyens de se reconnaître; les religions sont des partis dont les croyances sont le mot d'ordre. Dans chaque parti les fourbes, toujours jouisseurs, se servent des faibles d'esprit pour écraser les esprits forts et capables de signaler les jongleries et les impostures. La philosophie, ce reflet pur de la Divinité, devient dès lors le point de mire de ceux pour qui Dieu est le prétexte et la jouissance temporelle le vrai but.

Toute religion guerrière et féroce est une religion impie et une insulte solennelle à la Divinité, qui a gravé dans nos cœurs, en caractères si doux et si indélébiles, le besoin d'aimer et le bonheur d'être aimé.

La vraie religion se réduit à fort peu de formules : il

est un Dieu à qui nous rapportons tout ce que nous voyons et tout ce qui nous arrive ; lui demander quelque chose c'est faire insulte à son immutabilité ; le craindre, c'est faire insulte à son inépuisable bonté ; lui prêter des idées de vengeance, c'est le faire descendre jusqu'à nous, en lui supposant nos traits, nos travers et nos vices.

Le plus beau culte que nous puissions lui rendre, c'est de travailler de plus en plus, et à le comprendre en étudiant ses œuvres dans la nature qui nous enveloppe, et à l'imiter en nous montrant bons sans être dupes.

Honte à quiconque se sert du nom de Dieu pour mal faire, qui veut frapper une croyance comme un crime, et la science comme un blasphème ! cet homme est un fou furieux, qu'il s'appelle MUFTI, MARABOUT, BONZE, SOUVERAIN PONTIFE DE JUPITER ou autre chose de ce genre.

93. J'ai une méthode pour conserver la santé et me guérir de mes maladies ; j'ai une méthode pour conserver ou ramener le bonheur. On a adopté la première : pourquoi n'adopte-t-on pas la seconde ? L'une est incomplète sans l'autre ; vous ne vous porterez jamais tout à fait bien qu'avec les deux. Souvenez-vous bien qu'il n'est pas de maux que je n'aie soufferts dans ma vie, pas d'humiliations dont je n'aie été abreuvé ; on m'a spolié de tout, excepté de ma gaieté et de ma sympathie pour ceux qui souffrent. Avec ces deux seules choses, je suis plus heureux que mes spoliateurs.

94. En un mot, vous vous tuez autant par vos écarts d'imagination que par vos écarts de régime. Ce n'est jamais assez pour se bien porter, que d'être sain de corps ; il faut encore être sain d'esprit et de cœur.

DEUXIÈME PARTIE

PHARMACIE (*) DOMESTIQUE ET PORTATIVE OU INSTRUCTION PRATIQUE SUR LA PRÉPARATION ET SUR L'EMPLOI DES MÉDICAMENTS DE LA NOUVELLE MÉTHODE.

95. Il n'est pas plus difficile de préparer un médicament que de préparer un aliment. De même que je veux que chacun devienne son propre médecin, de même je désire que chacun devienne son propre pharmacien. Ma tentative ne nuira pas plus aux pharmaciens que le traité de CARÊME n'a nui aux cuisiniers de profession. On ne détruit pas une profession pour en avoir divulgué les mystères; on ne fait en cela que mettre sur ses gardes celui qui la possède et l'exploite, en le plaçant sous la surveillance éclairée de celui qui en achète les produits. Le riche, qui sait, n'a pas la patience ou le temps d'exécuter; le pauvre, qui sait, n'a pas de quoi payer ceux qui exécutent : il se passe du nécessaire, quand il ne peut pas se le procurer de ses propres mains. Le pharmacien ne perdra donc rien à ce que le riche sache et que le pauvre exécute.

Quant au pharmacien de mauvaise foi, qui, par haine contre les bienfaits de la nouvelle méthode, ne se fait pas scrupule de préparer à contre-sens les nouveaux médicaments, le contrôle éclairé du malade mettra cet apothicaire à l'abri de toute odieuse tentation du malin esprit de la Faculté.

Il existe en outre une foule de localités où le pharmacien manque ou bien a son officine fort loin; c'est surtout dans ces lieux retirés qu'il sera bon qu'on trouve une âme charitable qui sache se composer sa pharmacie et en faire part à autrui.

(*) Du grec *pharmacon*, drogue; *pharmacopolès*, vendeur de drogues, pharmacien. *Apothèkè*, d'où vient apothicaire, ne signifie que boutique quelconque, magasin; il n'a pris la signification d'officine spéciale du pharmacien qu'en sous-entendant le mot *pharmacôn* (*apothèkè pharmacôn*, magasin de drogues). — PRATIQUE (mot dérivé du grec *prassô*, faire, exécuter), par opposition à THÉORIE (pag. 8); c'est l'exécution et la démonstration, à l'aide des mains, de la théorie ou démonstration à l'aide du raisonnement.

96. Il entrera un jour dans les vues d'une bonne éducation que les jeunes personnes, à quelque classe qu'elles appartiennent, soient bien au courant de l'art, double aujourd'hui, et qui, tôt ou tard, n'en formera qu'un seul, de préparer les aliments et les médicaments, et connaissent les principes qui maintiennent ou ramènent la santé. Car, la médecine se simplifiant et se mettant de plus en plus à la portée de tout le monde, les médicaments cesseront d'être nombreux et complexes; et, d'un autre côté, la théorie de leur emploi ne sera plus un arcane. La médecine rentrera ainsi dans les soins journaliers du ménage, dont les hommes sont si insoucians, et dont les femmes savent s'acquitter avec autant de zèle que d'intelligence.

Et alors, si l'on se pénètre bien des notions que nous allons donner ici sur la préparation et l'emploi de chacun de nos médicaments, je ne sache pas une seule des maladies curables, qui sont décrites dans la troisième partie, qu'on ne puisse soigner soi-même et guérir en fort peu de temps, sans le secours de personne.

Dans cette énumération des préparations pharmaceutiques de notre méthode, nous suivrons l'ordre alphabétique, tant que les rapports intimes des médicaments ne nous forceront pas de l'abandonner (*).

97. Afin d'exécuter avec sécurité toutes les formules qui vont être données, il est bon de se familiariser avec la connaissance des rapports au moins approximatifs des anciens et des nouveaux poids. On n'oubliera pas que le litre équivaut environ à la pinte ancienne, le demi-litre à la chopine, en sorte que l'on peut s'arrêter aux rapports approximatifs suivants, dans l'application pharmaceutique :

1 litre	égale {	1 pinte, ou 2 liv. d'eau.	1/4 kilogr. } égale {	1/2 livre, ou 8 onces.
1/2 litre	=	1 chopine.		
1/4 litre	=	1 demi-setier		
1/8 litre	=	{ 1 poisson, ou 1 verre.	Hectogramme =	{ 1/5 livre, ou 3 onces.
Kilogram. ou 1,000 gr. }	=	2 livres.	30 grammes =	1 once.
			4 grammes =	1 gros.
			1 gramme =	18 grains.
1/2 kilogr. }	=	{ 1 livre, ou 16 onces.	5 centigr. =	1 grain.
ou 500 gr. }			12 litres =	1 seau d'eau

(*) Il est des médicaments composés qu'il serait trop difficile de préparer soi-même : tels sont le calomel et l'émé-

98. Aréomètre (*) , pèse-liqueur , pèse-esprit.
Avant de passer à la description des formules, nous croyons utile de donner une idée succincte d'un instrument qui sera indiqué assez souvent dans le cours de cet ouvrage.

L'aréomètre ou pèse-liqueur ou pèse-esprit est un tube de verre gradué qui, se tenant verticalement quand on le plonge dans un liquide, permet d'évaluer la densité de ce liquide par le nombre des degrés qui sont submergés.

On connaît, dans le commerce, trois sortes d'aréomètres : le *centigrade*, dont le commerce se sert peu, l'*aréomètre CARTIER* et l'*aréomètre BAUMÉ*. Le centigrade est divisé en 100 degrés; les aréomètres Cartier et Baumé, en 50. Mais les graduations de Cartier et de Baumé diffèrent en ce que le 20° Baumé correspond au 19° Cartier; le 21 B. au 20 C.; le 23 B. au 22 C.; le 30 B. au 28 C.; le 36 B. au 34 C.; le 40 B. au 37 C.; et le 44 B. au 40 C.

On désigne abrégativement l'une et l'autre des graduations par l'initiale des deux auteurs; ainsi on dit : *Ce liquide pèse 22° B. et 21° C.* pour dire : *la densité de ce liquide est telle, par rapport à l'eau chargée de sel, que l'ARÉOMÈTRE DE BAUMÉ s'y enfonce jusqu'au 22° degré, et l'ARÉOMÈTRE DE CARTIER jusqu'au 21° degré.*

CHAPITRE PREMIER.

Aloès (), bouillon aux herbes, scammonée, rhubarbe.**

99. L'aloès n'existe pas dans la plante vivante, tel qu'il nous vient des pays de provenance; les larges

tique. On se les procurera, ainsi que les matières premières, chez le pharmacien; et, si petite qu'en soit la quantité, on en aura pour longtemps, car on ne les administre qu'à petite dose et à de rares intervalles (112).

(*) Du grec *métron*, mesure, et *araios*, substance peu dense : instrument propre à donner le rapport des densités pour les liquides.

(**) Les *pilules antecibum*, *pilules écossaises*, d'Anderson, *pilules Bontius*, *grains de santé*, *grains de vie*,

feuilles grasses de la plante Aloès n'en ont aucunement le goût et encore moins l'aspect; leur goût est celui de la joubarbe ou de la pommé verte. L'aloès ne devient tel qu'on nous l'apporte que par l'oxygénation de la cuisson; et le suc de la plupart de nos végétaux, le suc de nos pommes même et celui de la *mercuriale* (222*) acquièrent une couleur noirâtre, quand on les cuit jusqu'à consistance sirupeuse.

L'aloès préférable est celui qu'on désigne dans le commerce sous le nom d'aloès *succotrin*; il est noirâtre par réflexion, jaunâtre par transparence, à cassure conchoïde; sa poussière est jaune, et son odeur est un avant-goût de son amertume. Sa substance est une gomme-résine soluble en partie dans l'eau et en partie dans l'alcool. J'ai dit précédemment que je craignais bien que dans celui des provenances anglaises, aloès dit des *Barbades* et de la *Jamaïque*, le fabricant n'ait glissé un peu de *calomélas* (112), dont les Anglais font un si fréquent et si malheureux usage; ce qui est certain par l'expérience que j'en ai faite, il produit des purgations âcres, noirâtres et précédées de fortes coliques.

L'aloès des Barbades a un de ces airs manqués qui inspirent de la méfiance; point de transparence, apparence charbonnée et terreuse, cassure carrée : mauvaise drogue.

100. On concasse les gros morceaux d'aloès succotrin en grumeaux du volume d'un grain de blé, en sorte qu'en moyenne, et l'un dans l'autre, chacun d'eux pèse 5 centigrammes. Cette dose suffit en général aux enfants et même aux adultes.

101. Dans les cas indiqués par ce *Manuel*, et au repas du soir, on en met un grumeau sur la langue et on l'avale immédiatement au moyen d'une gorgée d'eau : un grumeau suffit pour produire ses effets le matin et dans la journée suivante, ce qui souvent oblige de gar-

pilules d'aloès et de savon, pilules de Horse, d'Harvey, de Morrison, de Peter, etc., ont pour base l'aloès, quelquefois avec addition de jalap, scammonée, coloquinte, gomme-gutte; et elles n'opèrent pas autrement, mais moins bénignement que notre aloès en grumeaux; seulement, elles vous coûtent plus cher : en pharmacie on paye le mot plus cher que la chose.

der non la chambre, mais au moins la maison, crainte de quelque inopportunité. On augmente la dose la fois suivante, si les effets de la première sont insuffisants.

Pour les animaux, voyez le *Fermier-Vétérinaire* et le § 58 de ce *Manuel*.

102. Quand les matières fécales sont trop calcinées, l'aloès peut déterminer quelques coliques en les refoulant comme un bouchon; on les apaise au moyen d'un lavement (222).

103. L'effet de l'aloès est favorisé par la digestion et le sommeil; mais on peut en prendre à toute heure, à la moindre indisposition.

104. Afin d'en activer l'effet chez les personnes fortement constipées, on a recours, avant de se coucher, au bouillon aux herbes fait avec une poignée d'oseille, une pincée de cerfeuil, une ciboule, une grosse cuillerée de beurre et une pincée de sel par litre d'eau; on laisse bouillir quatre à cinq minutes.

105. L'usage de l'aloès ramène les règles, ouvre l'appétit, facilite la digestion et surtout la défécation; il est purgatif et antivermineux (*Voyez HÉMORRHOÏDES* (330^{*})). On en prend, en cas de besoin, tous les trois ou quatre jours; mais si les effets de ce purgatif venaient à démentir nos indications (car l'aloès nous arrive tout préparé de loin, et toute préparation peut se modifier d'une manière plus ou moins heureuse), on en remplacerait l'usage par les succédanés suivants :

1^o Rhubarbe (racines de) en poudre jaune : une cuillerée à bouche entre deux tranches de pain ou deux couches de la soupe; on peut en prendre tous les jours la même dose.

2^o Casse, légume noir long de 40 à 45 centimètres et du diamètre de 25 à 30 millimètres; à parois très-dures à casser, d'où vient son nom; elle a l'air d'une espèce de boudin. On brise l'enveloppe à petits coups de marteau, et l'on fait macérer une demi-heure tout l'intérieur et même tout l'ensemble dans un demi-litre d'eau chaude à environ 70° centigrades; on prend ensuite l'infusion passée à travers un linge, bol à bol. C'est un purgatif faible et doux.

3^o Lavement à la MERCURIALE avec miel (222).

4^o Enfin (et celui-ci est préférable aux trois précédents), **SCAMMONÉE**, substance dure et noire ressemblant

à une scorie de coke, devenant gris de cendre, réduite en poudre dans un mortier. La *Scammonée* prise à la dose de 50 centigrammes est un drastique (308, § 1^{er}, B, 2^o, j^{**}), jamais sans colique; à la dose de 20 centigrammes, et prise de grand matin, elle procure deux ou trois selles liquides, trois ou quatre heures après, et l'on en est quitte le restant de la journée; prise à la dose de 5 à 10 centigrammes, elle fournit une selle copieuse mais ordinaire et non suivie de constipation. Sous ce dernier rapport, elle est préférable à l'*aloès* de certaine provenance; seulement le prix en est plus élevé.

5^o Le CAFÉ AU LAIT, pris le matin, produit une excellente selle dans la journée chez la plupart des personnes.

106. Voilà l'usage, n'en faites pas abus : qui en prend au besoin fait bien, qui peut s'en passer fait encore mieux; aidez la nature et ne la forcez pas : nous ne vivons pas de médicaments.

CHAPITRE II.

1^{re} SECTION.

Bains sédatifs (*) ou alcalino-ferrugineux.

107. GRANDES BAIGNOIRES (**). Après les deux ou trois premiers seaux d'eau, versez dans la baignoire :

Ammoniaque saturée de camphre..	200 grammes.
Sel de cuisine (169 ^{**}).....	2 kilogrammes.

Achevez de remplir la baignoire jusqu'à la hauteur voulue, et agitez vivement l'eau avec une ou deux grosses pelles rougies au feu.

N. B. On prépare l'ammoniaque saturée de camphre en versant un grand verre à liqueur d'alcool camphré (142) dans 200 grammes d'ammoniaque, et agitant le mélange dans un flacon bouché. Cela fait, on plonge le

(*) Du latin *sedare*, calmer, apaiser.

(**) Les baignoires en zinc sont préférables à celles de toute autre substance, pour les raisons développées au chap. ix (194 bis). A défaut de baignoires en zinc, on a soin de déposer une plaque ou un morceau de zinc au fond de la baignoire ou du tonneau qui en fait l'office.

flacon débouché dans l'eau du bain, le goulot en bas, et on l'y lave complètement.

108. Baignoires moyennes et grandes baignoires destinées aux personnes chargées d'embonpoint et qui déplacent une grande quantité d'eau. Dans ce cas, la quantité d'ammoniaque se réduit à 100 grammes, et le sel de cuisine à 1 kilogramme.

109. Baignoires d'enfants. Préparez comme ci-dessus, en employant :

Ammoniaque saturée de camphre...	60 grammes.
Sel de cuisine (169***).....	250

N. B. 1° On prend tous les jours (*), jusqu'à soulagement complet, ces bains tièdes ou à la température de 35° centigrades, toutes les fois qu'on éprouve un grand feu accompagné d'une grande lassitude. On en sort au bout de vingt minutes ou bien d'une heure, ou jusqu'à ce qu'ils paraissent s'être trop refroidis. Au sortir du bain, on se fait essuyer le corps; on se graisse le crâne avec de la pommade camphrée, et l'on se fait administrer debout, et mieux sur un canapé, une douce friction de cinq minutes sur tout le corps, mais principalement entre les deux épaules, sur la poitrine et les reins, avec la pommade camphrée (159, 1°); on s'habille ensuite chaudement.

2° Effets de ces bains. Ces bains alcalino-ferrugineux produisent les résultats les plus heureux dans les cas de fièvre, de douleurs rhumatismales, de courbatures, de paralysie; de maladies de la peau, du foie, des reins, de l'utérus et des voies urinaires; de chorée ou danse de Saint-Guy, de rage et de manies furieuses; d'apoplexie foudroyante, d'ivresse et de *delirium tremens*.

3° La température de ces bains varie selon les saisons et les tempéraments; elle ne doit jamais dépasser celle de 35° centigrades ou 28° Réaumur. Mais comme

(*) Dans les premières éditions, je ne prescrivais ces bains qu'à la distance de cinq à six jours; de nouvelles observations m'ont convaincu que la guérison est bien plus prompte en les prenant chaque matin, et qu'il n'en résulte aucun inconvénient capable d'en contre-balancer les immenses avantages.

les thermomètres sont, dans certains établissements, ou mal gradués ou en fort mauvais état; que l'on peut confondre l'échelle centigrade avec celle de Réaumur, et que l'échelle est quelquefois exposée à se déplacer, de 10° même, je conseille aux baigneurs de se fier avant tout à leur propre sensation, et de n'entrer dans notre bain que lorsque l'eau en paraît tiède en y plongeant la main. Les vapeurs ammoniacales et même les simples vapeurs aqueuses fatiguent à la longue l'organe respiratoire, on aura la précaution de préparer le bain sous le manteau d'une cheminée, ou bien d'aérer l'appartement une fois que la baignoire est remplie; enfin, quand on y est entré, on recouvrira la baignoire d'un drap de lit qui ne laisse passer que la tête. Quand vous prenez des bains dans un établissement public, ne vous avisez jamais de tourner les robinets, de crainte de méprise; appelez plutôt les desservants.

4° Bien des gens me demandent si le même bain sédatif peut servir plusieurs fois; l'instinct de la propreté devrait bien me dispenser de répondre. Du reste, l'économie ne porterait que sur le sel; car chaque fois il faudrait renouveler la dose d'ammoniaque camphrée.

109 bis. Les bains de mer peuvent tenir lieu des bains sédatifs, et en certains cas ils leur sont même préférables. Nous recommandons aux établissements de bains de mer d'avoir à la disposition des baigneurs, et des plaques galvaniques (241) que les baigneurs appliqueront sur les surfaces des régions malades, et un personnel chargé de leur administrer une bonne friction générale de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°), dès qu'ils sortent de l'eau; après la friction, on les essuie à l'eau de toilette (142 bis). Les baigneurs ne doivent pas craindre de se gargariser avec l'eau de mer et d'en renifler même, en la filtrant à travers un linge.

Mais les bains de mer ne peuvent en général se prendre que dans la belle saison, du 15 juin au 1^{er} ou au 15 septembre; j'ai toujours donné la préférence pour les bains aux côtes de l'Océan, où l'eau de la mer se renouvelle sans cesse par le flux et le reflux; tandis que dans les ports de la Méditerranée, où la mer reste stationnaire, l'eau devient souvent le véhicule de toutes

les saletés qu'y amoncellent la vase des fleuves et les déjections des égouts ; il en est de même de l'angle formé par les côtes nord d'Espagne et ouest de France, jusqu'au-dessus de Brest, où la vague amoncelle le sable et ne lave presque rien, dans les marécages marins de Rochefort, la Rochelle, le Morbihan, etc. ; ce n'est pas là que vous devez les prendre. Quoi qu'il en soit, c'est le matin à jeun que les bains de mer doivent se prendre, parce qu'à ce moment l'air étant plus frais, l'eau de la mer paraît plus chaude. Si bon nageur qu'on soit, on ne doit s'aventurer dans la mer qu'accompagné d'un maître baigneur.

2^e SECTION.

Bains d'eau quadruple (194 bis, 4^o).

109 ter. Ces bains, dont nous retirons les plus grands avantages dans le cas où les diverses régions du corps sont perforées de fistules ou entamées par des ulcérations sanieuses et fétides, et où l'emploi de l'ammoniaque est contre-indiqué, se composent de la manière suivante :

Eau.....	1 seau
Sulfate de zinc.....	15 grammes.
Goudron de Norwége (203)	5
Aloès (101).....	5
Sel de cuisine (169**).	1 kilogramme.

On fait bouillir dans un chaudron quelconque pendant un quart d'heure, on verse ensuite le tout dans l'eau d'une grande baignoire, en agitant avec une pelle rougie au feu.

Si l'on a à sa disposition une baignoire en zinc (107**) on peut se dispenser de faire entrer dans la formule les 15 grammes de sulfate de zinc. Pendant le bain on garde les appareils galvaniques (241) appropriés. Au sortir du bain, friction générale à la pommade camphrée (107, N. B. et 159, 1^o).

On prend soir et matin un de ces bains, qui, à la rigueur, pourraient servir plusieurs fois, pourvu qu'on en élève chaque fois la température en faisant réchauffer l'eau ; mais, dans les cas d'ulcérations purulentes et sanieuses, on doit les renouveler chaque fois.

3^e SECTION.

Bains locaux.

110. On entend par BAINS LOCAUX (du latin, *locus*, lieu, place spéciale) des bains destinés à immerger seulement les extrémités du corps; ils diffèrent des précédents toujours par leur volume, mais souvent aussi par leur composition, selon la nature de la maladie que l'on a à combattre. Ces bains se prennent à la température des grands bains (109, *N. B.* 3°).

1° Bain de jambes. On se sert pour baignoires d'un tonnelet, de manière que toute la jambe puisse y être immergée jusqu'au-dessus du genou. On le remplit d'eau zinguée (194 *bis*, 1°) et goudronnée (203, 3°); on y verse une forte décoction de sureau, un litre d'eau sédative, et on y éteint une pelle rougie au feu.

2° Bain des mains et des pieds (la baignoire est une simple cuvette). Eau de goudron zinguée (203, 194 *bis*) et eau de sureau ci-dessus, un verre d'eau sédative, une grosse poignée de sel gris de cuisine (169^{**}); on y éteint une clef ou un clou rougis au feu.

3° Bain de pieds ordinaire. Eau zinguée (194 *bis*) avec 500 grammes de sel gris de cuisine et 250 grammes d'eau sédative (169, 1°).

4° Bain de siège à prendre trois fois par jour, contre les maladies de l'an us et des parties sexuelles :

Eau de goudron (203).....	1 litre.
Alcool camphré (142).....	30 grammes.
Sulfate de zinc.....	8
Aloès.....	9
Sel de cuisine (169 ^{**}).....	60

dans une cuvette appropriée; on y éteint une clef rougie au feu. On recouvre, en sortant, les parties de pommade camphrée (159, 2°) ou de poudre de camphre (126).

5° Bain des yeux ou collyre (*). Formule précé-

(*) Collyre vient du grec *kollyrion*, emplâtre, ou cataplasme à appliquer sur les yeux; espèce de pâte analogue aux gâteaux que les Grecs nommaient *kollyra*. L'usage a étendu et presque restreint la signification de ce mot aux

dente. On se sert, à cet effet, de coquetiers ou petits vases de porcelaine qui servent à maintenir les œufs à la coque; ces vases remplacent au besoin les œillères (248, 3^o). Voy. YEUX (MAUX D') (397).

CHAPITRE III.

Bains de sang et peaux d'animaux vivants.

111. Je retire, dans une foule de cas, les plus heureux effets de l'emploi des bains de sang de bœuf ou de mouton, contre les affections mercurielles, les déviations de la colonne vertébrale et le ramollissement des os.

1^o Ces bains doivent être pris tous les jours, si l'on peut, en été et de la manière suivante : On place le malade, quand la maladie est générale, ou le membre malade, quand la maladie n'est que locale, sous le jet tout chaud qui sort de la veine de l'animal. Lorsque le sang cesse de couler, on enveloppe l'individu dans un drap de lit et on le laisse ainsi exposé au soleil, ou dans le voisinage du soleil, s'il fait trop chaud. Dès que le sang fait croûte sur la peau, on en nettoie l'épiderme avec une brosse légère, et puis on lave le corps à l'eau mêlée d'alcool camphré.

2^o Lorsqu'on n'a pas à sa disposition des abattoirs ou leur équivalent, on y supplée en recevant, sur les régions affectées, le sang tout chaud d'un lapin, d'un poulet, d'un pigeon ou autre volatile sauvage ou domestique, même des taupes, à l'instant même où on les tue; et on ajoutera encore à l'effet de ce premier moyen, si l'on applique, pendant une heure au plus, en mode de cataplasme, les chairs palpitantes, ou même simplement la peau toute chaude de l'animal qu'on vient immédiatement de tuer (mouton, lapin, rat, taupé, souris, pigeon ouvert par le milieu, etc.) sur la peau de l'homme malade, peau contre peau et les poils en dehors.

Ne voyez en cela qu'un acte de nécessité et non un

remède liquide pour bassiner les yeux. Les premiers se nommaient anciennement *collyres secs*, les seconds *collyres liquides*; nous n'employons ce mot que dans ce dernier sens.

acte de barbarie. La barbarie consiste à torturer un animal, fût-ce une mouche, pour se repaître du spectacle de ses souffrances; mais, quand nous n'avons que ce moyen de soulager nos souffrances, c'est un sacrifice à Hygie, qui, si pénible qu'il soit, rentre dans les droits de l'humanité.

Ces bains de sang en grand, ou ainsi modifiés, produisent des effets heureux, toutes les fois qu'il s'agit de traiter une maladie d'origine mercurielle : rachitisme, intumescence des os, goutte, phthisie, paralysie générale ou partielle, etc.

Les personnes qui éprouvent de la répugnance à employer ces moyens pourront obtenir des effets équivalents de la simple application : 1^o des limaces et colimaçons vivants, qu'ils laisseront errer sur les surfaces infectées du corps, en les enveloppant de *surtouts* en caoutchouc (239) qui, sans gêner leurs mouvements, s'opposent à la fuite de ces mollusques (*); 2^o de grenouilles dont on bride les mâchoires et coupe les pattes pour éviter leur turbulence; 3^o de vers de terre au besoin; enfin de tout ce qui vit dans les eaux et se trouve incapable de nuire.

3^o On concevra la théorie de l'action de ces applications par les considérations suivantes :

Nous absorbons les poisons par la surface de la peau, tout aussi bien, quoique moins énergiquement, que par la surface des muqueuses intestinales et autres; c'est là un fait démontré : on s'empoisonne par le contact prolongé comme par l'ingestion alimentaire.

Une personne qui dormirait côte à côte d'une autre personne saturée de mercure se mercurialiserait de manière à présenter bientôt les mêmes symptômes maladifs que celle-ci. Mais alors celle-ci aura dû se dépouiller d'autant de la quantité de mercure qui infectait son organisation : on se dépouille en partageant. Donc, dès que les deux organisations se trouveront également infectées, là l'échange cessera, à cause de l'équilibre.

(*) Pour préserver l'épiderme des entamures des limaces et colimaçons (car ces mollusques ne laissent pas que d'être friands de chair humaine), on leur coupe la tête d'un coup de ciseaux, dès qu'ils l'allongent.

Or, cet échange ne saurait avoir lieu que par la circulation; ce sont, en effet, les liquides qui absorbent, car ce sont eux seuls qui dissolvent; et les dissolutions tendent à se répandre uniformément dans les liquides.

La faculté d'absorption vitale du sang et des chairs survit à la mort de l'animal, tant que la chaleur n'a pas encore abandonné les organes.

Donc, si j'applique immédiatement le sang doué de toute sa vitalité et les chairs encore palpitantes d'un animal sur la surface des régions infectées de l'homme, je parviendrai à soutirer à celui-ci une quantité de venin proportionnelle au volume du sang employé seul ou contenu dans les chairs palpitantes; et en recommençant de temps à autre la même opération, j'aurai des chances de soustraire le poison à toute l'organisation infectée.

Ce n'est pas par une autre raison que le nourrisson s'infecte à côté d'une nourrice malsaine qui l'élèverait même au biberon; que la jeune fille la plus fraîche et la plus saine dépérit en peu de temps, à la suite de son union avec un mari malsain et maltraité par des débauches ou des médications antérieures.

Donc, le sang des animaux, que la nature a créés à notre usage, doit servir à son tour, par une espèce de taurobole (*), à désinfecter nos semblables, victimes de leur naissance ou de leurs rapports sociaux.

La force d'absorption des bains de sang est telle, que, chez bien des personnes qui ne les prennent que par le bout des doigts, le rouge leur monte à la figure et la migraine au front la première fois. Mais ces effets ne se reproduisent pas la seconde fois. (*Revue complémentaire*, tome I, page 265; tome III, 1856, livr. d'août, page 5, et livr. de novembre, page 98.)

(*) Du grec *bolè*, l'action de frapper, d'immoler; *tauros*, un taureau : sacrifice exécuté chez les Romains sur un autel percé au centre, pour laisser couler le sang de la victime sur le croyant.

CHAPITRE IV.

Calomélas ou calomel (mercure doux ou proto-chlorure de mercure) remplacé par l'ail de nos jardins ou par l'assa-fœtida.

112. Jusqu'à ce jour, le calomélas (*) a été le seul sel mercuriel dont nous ayons fait usage, à cause de sa faible solubilité, et cela encore à la dernière extrémité, ou dans le cas d'affections vermineuses rebelles à tout autre traitement : tant nous redoutons les désastreux effets qui en résultent par suite d'un trop fréquent usage. Car, dans l'estomac, le suc gastrique (acide très-énergique) en décompose une partie en sublimé corrosif ; et, quand le reste parvient dans le gros intestin, les gaz ammoniacaux le rendent soluble en le noircissant, ce qui fait que les selles en deviennent noires comme de l'encre, et que, lorsque les médecins imprudents (**) le prescrivent à la dose d'un gramme et plus à prendre en un seul jour, soit d'un seul coup, soit, ce qui est plus funeste, par portions, la maladie ne tarde pas à revêtir les caractères d'une fièvre typhoïde et très-souvent à amener la mort en l'espace de deux ou trois jours.

113. Aussi avions-nous la précaution, lorsque nous nous y trouvions forcé, de ne le prescrire, à la distance

(*) Ne confondez pas le mot *calomélas*, avec celui de *caramel*, qui ne signifie que le sucre fondu sur le feu jusqu'à consistance sirupeuse. *Calomélas*, et par abréviation *calomel*, est un mot emprunté à la nomenclature des alchimistes. Les dictionnaires le forment du grec *kalos*, beau, et *mélas*, noir. Alors le mot peint très-mal la chose, car le *calomélas* est d'un blanc de sucre, s'il est bien conservé : à l'air, il jaunit un peu. Il détermine, il est vrai, des matières noires ; mais il n'y a rien là, je pense, qui mérite l'épithète de beau. Le mot de *calomélas* ne serait-il pas plutôt un assemblage incorrect du mot latin *mel*, miel, et de l'adjectif grec *kalos*, beau et doux ? Notre expression française de *mercure doux* en serait alors la traduction libre.

(**) Voyez, sur les empoisonnements selon la formule par les sels mercuriels, notre *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et à la pharmacie*, livr. de septembre 1854, page 42.

de plusieurs jours, qu'à la dose de 10 centigrammes (en poudre) pour les adultes, de 5 centigrammes pour les enfants au-dessus de quatre ans, et d'un centigramme pour les enfants en bas âge (*).

114. Dieu merci, nous nous sommes assuré par une longue expérience que ce dangereux insecticide pouvait être remplacé avec le plus grand avantage : 1° par l'emploi suffisamment continué d'une simple GOUSSE D'AIL (**) prise en salade ou frottée sur des croûtes de pain ou écrasée soit dans du bouillon, soit dans du lait; ne confondez pas la GOUSSE avec la TÊTE d'ail, la partie avec le tout; 2° par l'*assa-fœtida*, gomme résine jaunâtre et fétide qui nous vient d'Orient, tantôt avec la consistance du rocher, tantôt mollasse et entrelardée de blanc qui rougit à l'air. On en prend le soir la valeur au plus d'un pois (35 centigr.) pétri en boulette avec les doigts quoiqu'on puisse en prendre davantage impunément. On parvient à réduire l'*assa-fœtida* en une poudre impalpable; sous cette forme, il est moins fétide, mais aussi moins actif; on le prend alors empaqueté en boulette, dans un carré de papier sans colle. Cette gomme résine a cette inappréciable propriété qu'elle peut porter son action insecticide dans les tissus les plus profonds du corps humain; il suffit d'en prendre en lavement pour en avoir l'haleine infectée. Le lendemain matin on se frotte les gencives et les dents avec du persil, puis de l'eau sédative plus ou moins augmentée d'eau, ensuite avec l'eau de toilette (142 bis) ou de l'EAU DENTIFRICE de la MAISON RASPAIL, et enfin on se gargarise à l'eau salée. Voy. FIÈVRES (316 bis).

(*) *Stupete gentes!* en l'année 1872, le 8 juin, nous lisons, dans les journaux, la rectification suivante : « Une dangereuse erreur fait en ce moment le tour de la presse française : le 28 mai la *Liberté* a indiqué, contre le croup, l'emploi d'un loch *dépuratif* additionné de 25 grammes de *calomel*; la dose du *calomel* indiquée serait un poison violent; c'est 25 centigrammes qu'il faut lire. » (Et c'est encore trop fort de la moitié.)

(**) Voy. notre *Revue complémentaire des sciences appliquées à la médecine et à la pharmacie*, livr. d'août 1854, page 14.

CHAPITRE V.

Camphre (en arabe *kaphur*, et en latin *camphora*); **ses caractères et ses propriétés en général.**

115. Le camphre est une huile essentielle extraite, par ébullition, du *Laurus camphora* (*) et qui joint à l'immense avantage de rester solide, même à une température assez élevée, une propriété antiputride et vermifuge à un degré qu'aucune autre essence ne saurait égaler. Qui ne sait qu'on s'en sert de temps immémorial pour protéger les étoffes et les pelleteries contre les ravages des teignes ou des mites? Ses qualités antiseptiques ou antiputrides sont telles, qu'on peut laisser impunément, pendant une année, de la viande dans un bocal rempli d'eau, sans qu'elle s'y corrompe, pourvu qu'on ait eu la précaution de déposer à la surface de l'eau une quantité suffisante de grumeaux de camphre, que l'on renouvelle à mesure que la précédente dose s'évapore.

116. Car, tout solide qu'il est, le camphre s'évapore comme toutes les autres essences, et il absorbe, comme elles, l'oxygène de l'air. Ce qui en reste n'est que la portion la moins volatile, qui, abandonnée par la portion la plus volatile, se divise en poudre impalpable, comme le camphre obtenu par évaporation de sa dissolution alcoolique. De là vient que le camphre non-seulement diminue de volume à l'air libre, mais qu'il s'effrite à sa surface et se couvre d'une poudre impalpable, qu'on pourrait utiliser comme *camphre à priser*, si, en perdant une partie de sa volatilité, elle n'avait pas perdu une partie de son activité. On évite ce déchet en recouvrant le camphre d'une bonne couche de graines de lin; de cette façon, le camphre se conserve indéfiniment avec toutes ses propriétés, même dans un bocal ouvert.

117. Mes recherches m'ayant amené à admettre que le plus grand nombre des maladies émanent de l'invasion des parasites internes et externes, et de l'infection par les produits de leur action désorganisatrice; d'un

(*) Arbre fort commun au Japon, à Java, Sumatra, Bornéo, etc., d'où le camphre nous arrive brut, pour être raffiné dans nos usines.

autre côté, ayant en vue de simplifier la médication, autant que je venais de simplifier la théorie médicale, je ne pouvais pas arrêter ma préférence sur une substance meilleure que le camphre, dans le double but d'étouffer la cause immédiate du mal et d'en neutraliser les effets. Si j'avais eu sous la main un médicament d'une plus grande énergie sous ce double rapport, je n'aurais pas basé ma médication sur le camphre.

118. Quant aux dangers qu'offrirait le camphre comme poison, ai-je dit jusqu'en février 1863, les limiers de la police médicale, docteurs, archidocteurs, ou simples étourneaux apprentis dans le savoir-faire du métier, qui est à la profession ce que la flibusterie est au commerce, toute cette tourbe enfin d'affamés de malades a perdu ses ruses et son temps à dire, redire et écrire, dans les entre-filets de toutes les couleurs, que le *camphre est un poison*. Il n'y a pas un enfant qui ne soit aujourd'hui en état de répondre, avec un grand éclat de rire, à ces lourdauds à gages, que le camphre est un poison comme le sel, le poivre et le persil funeste aux perroquets. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tom. I, pag. 82, 154; tom. II, p. 294, 319; tom. IV, p. 137, 197; t. V, p. 142, 229; t. VI, p. 330.)

Pour que le camphre soit un poison, il faut que la malveillance du fanatisme religieux ou médical ou bien l'aveuglement de l'apreté au gain l'empoisonne. Ma bonne étoile m'a fait découvrir, en février 1863, un danger infernal qui menaçait la nouvelle méthode par l'altération de l'un de ses principaux ingrédients : je ne sais par suite de quelle coupable insouciance, quelques fabricants s'étaient mis à raffiner le camphre à côté des appareils où ils fabriquaient le *sublimé corrosif*; en sorte qu'on leur livrait le camphre brut, mais pur et doué de toutes ses qualités bienfaisantes, et qu'ils vous le rendaient infecté de petites mais terribles doses de la poussière d'un sel si délétère dans ses minimas quantités. Aussitôt toutes les mesures furent prises de notre part pour conjurer le danger; car le comité de salubrité publique, mis en demeure, ne s'est pas donné grand mal dans cette affaire; il a laissé faire et laissé passer. Si jamais vous soupçonnez quelque chose de semblable dans votre camphre, remplacez-le par le *baume de la*

Mecque ou de *tolu* pour les cigarettes (131), alcoolats ou pommades, et par *l'assa-fœtida* (114, 2^o), pour le camphre à manger. Mais, au nom de l'humanité nous avons fait un appel (*) au concours de tous les hommes de bien, afin qu'ils aient à surveiller, sous ce rapport, et ce genre d'industrie et bien d'autres tout aussi intoxicantes, à le signaler à l'autorité et au public, si un premier avis ne suffisait pas. Afin de tenir les partisans de notre système à l'abri des effets d'une aussi coupable insouciance, la *maison Raspail* a pris le parti prudent de raffiner elle-même son camphre dans l'usine qu'elle a fondée.

119. On a beaucoup exagéré les vertus antiaphrodisiaques du camphre : le camphre protège la chasteté, mais ne détermine pas l'impuissance; en purifiant les organes, il accroit la fécondité, rend la gestation heureuse et l'accouchement facile; il ne paralyse que l'abus, les aberrations et les velléités inopportunes de l'amour. Tout ceci est fondé sur plus de trente ans d'expérience.

120. Enfin à une époque où les arrivages manquaient et où le prix du vrai camphre devenait exorbitant, on eut recours à la fabrication d'un camphre artificiel que l'on obtenait en faisant passer un courant de chlore ou de gaz acide hydrochlorique à travers l'essence de térébenthine.

121. Le camphre a la propriété de ramener le sommeil, d'éclaircir les urines, de mettre en fuite ou d'empoisonner les parasites internes ou externes, par conséquent de dissiper les crampes et maux d'estomac, les douleurs d'entrailles, la diarrhée et la dysenterie, la gravelle, et de prévenir la formation de la pierre. Les urines les plus rouges et les plus sédimenteuses reprennent leur limpidité dès qu'on a fait usage, un seul jour, de la poudre de camphre à l'intérieur; elles répandent une odeur aromatique et restent longtemps à l'air sans se décomposer et sentir mauvais.

Par le pansement au camphre, les plaies et blessures

(*) Appel urgent au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations; par F.-V. RASPAIL. In-18. — 2^e édition 1872.

sont à l'abri de la gangrène, de l'érysipèle et de la formation du pus de mauvaise nature.

Grande découverte pour les camphrophobes ! on a trouvé un souverain antiseptique qui peut dispenser de l'emploi du camphre : c'est *l'acide phénique* que nos très-hauts chimistes ont appelé *phényle* et d'autres *phénol*, etc; les mots ne manquent jamais. Or savez-vous d'où vient *l'acide phénique*? c'est tout simplement le produit d'un tripotage du mauvais *goudron* (203) ou *coaltar* par la *potasse caustique*, la distillation, *l'acide hydrochlorique*, le *chlorure de calcium*, etc. Mais prenez garde ! *l'acide phénique* pue d'une manière fétide : premier avantage. Si on l'applique sur la peau, il la brûle en taches brunes et blanches; quelques gouttes de plus, il emporte le morceau et c'est un poison. Applaudissez, braves gens, à la transformation du goudron en *acide dit phénique* !

§ 1^{er}. CAMPHRE A PRENDRE TROIS FOIS PAR JOUR
ET DANS LE CAS D'INSOMNIE.

122. Le matin, à midi et le soir, dès les premiers symptômes d'une maladie, on écrase sous la dent un morceau de camphre gros comme une lentille ordinaire (5 centigr. environ), et on l'avale au moyen d'une gorgée d'une tisane de chicorée (215), de houblon (214), ou d'une eau légèrement chargée de l'arome du goudron (203, 1^o).

123. On recommence la nuit toutes les fois qu'on est pris d'insomnie. Dès la première ingestion du camphre dans l'estomac, on se sent aller au sommeil; l'on ne fait ensuite que des rêves indifférents et qui ne rappellent que les scènes ordinaires de la vie. Les personnes sujettes au cauchemar peuvent ainsi s'en débarrasser d'une manière facile et peu coûteuse. Il faudrait que la source des souffrances du malade fût bien profonde et bien active pour que le camphre ne produisît pas, sous ce rapport, l'effet désiré; on aurait recours alors à un centigramme d'opium en pilule.

124. Pour augmenter encore l'effet soporifiant du camphre, on l'emploiera sous la forme suivante : Saupoudrez un verre d'eau sucrée avec la quantité ci-dessus prescrite (122) de poudre de camphre (126); ajou-

tez-y trois petites gouttes d'éther sulfurique (*); agitez et prenez le verre entier ou à moitié. On ne saurait s'imaginer quelle suavité cette petite potion répand sur le sommeil et sur les rêves. Je conseille cette innocente consolation à ceux que l'état de veille attriste, que l'insomnie torture et que le sommeil fatigue; aux affligés, enfin, pour qui l'agitation de la vie est un tourment et le calme du sommeil un baume.

Je serais porté à croire que cette prescription, publiée par nous depuis longtemps, a donné aux médecins américains la première idée de l'éthérisation contre les douleurs des opérations chirurgicales (259, 12°).

125. Pour les maladies des bœstiaux, on remplace cet article de la médication par l'essence de térébenthine. Voyez le *Fermier-Vétérinaire*.

§ 2. CAMPHRE (POUDRE DE), CAMPHRE A PRISER.

126. On peut préparer la poudre de camphre de la manière suivante :

On râpe, à la *râpe à sucre*, un gros morceau de camphre assez rectifié pour être aussi solide qu'un morceau de sucre. On passe la poudre ainsi obtenue à un tamis de soie très-fin. La portion qui reste sur le tamis sert, en la passant au crible, à garnir les *cigarettes*, comme *camphre à fumer*. Ce qui reste sur le crible est destiné à faire de l'alcool camphré, ou à regarnir et à bourrer les *cigarettes de camphre* (131). On conserve la poudre dans une boîte assez bien fermée pour que l'évaporation du camphre soit rendue impossible.

127. Usage de la poudre de camphre. On prise la poudre de camphre, comme on prise le tabac dont elle a tous les avantages, sans avoir aucun de ses inconvénients; elle est moins sternutatoire et ne tache point le linge. L'usage seul de la poudre de *camphre à priser* suffit quelquefois pour guérir la migraine et le rhume de cerveau.

Les prises de camphre dispensent souvent en quelque

(*) On ne doit jamais perdre de vue que l'éther prend feu à l'approche de la flamme; on doit avoir soin de ne s'en servir qu'à une certaine distance des bougies et d'en conserver le flacon bien bouché avec du parchemin mouillé et dans un endroit frais.

sorte de l'usage des cigarettes, de même que les prises de tabac dispensent de l'usage de la pipe et du cigare. L'aspiration par le nez transforme en effet alors les cavités nasales en cigarettes bourrées de camphre ou de tabac. Aussi, quand on a prisé du camphre, éprouve-t-on dans les voies respiratoires, et même dans l'œsophage, les mêmes effets vermifuges que lorsqu'on fume la cigarette.

128. Je me sers encore de la poudre de camphre pour en couvrir les plaies et les solutions de continuité, ce qui arrête sur-le-champ toute formation du pus de mauvaise nature, l'escarre et la gangrène.

129. La poudre de camphre sur les parties génitales a la propriété de faire tomber tout à coup le spasme de l'organe, de ramener le calme dans le physique et la pudeur dans le moral. C'est un moyen précieux de triompher instantanément des accès de nymphomanie, de priapisme et de satyriasis (371), et d'arrêter à la longue les écoulements de mauvaise nature.

130. Pour prévenir et faire perdre les habitudes précoces de l'enfance, on a soin chaque soir de saupoudrer le matelas, sous les draps du lit, avec la poudre de camphre, surtout à la hauteur du bassin (238 bis).

§ 3. CIGARETTES DE CAMPHRE.

131. Les cigarettes de camphre ont pour but de faire arriver le camphre sur les surfaces pulmonaires, ce qui ne saurait avoir lieu que par le dégagement de la vapeur et par le véhicule de l'aspiration.

132. Fabrication économique des cigarettes. On peut se faire d'excellentes cigarettes avec des tuyaux de paille de beau froment, mais mieux avec des tuyaux de plume :

Cigarette en tuyau de plume d'oie. La plume se compose, comme on sait, d'un tuyau vide et d'une penne bordée de barbes. La penne sert, autant que le tuyau, à la bonne confection d'une cigarette.

A cet effet, on commence par séparer, d'un coup de canif, le tuyau de la penne, c'est-à-dire de la tige qui porte les barbes ; on arrondit alors le bord de la coupe carrément avec l'instrument tranchant. On insinue la pointe du canif dans le petit bout, dans le bout opposé

à la coupe; on tourne le tuyau autour de la pointe de la lame, de manière à détacher tous les points d'adhérence de la moelle sèche qui en obstrue l'orifice. On fait alors partir la moelle en insufflant. On arrondit carrément ce petit orifice, sans trop l'agrandir, de telle sorte qu'il ne reste en dedans aucune trace de pelli-cule, laquelle par l'aspiration ferait l'office d'une sou-pape et intercepterait le passage de l'air. Dans cet état, le tuyau de plume est bien préparé.

On dépouille de ses barbes le bas de la penne qui vient d'être détachée de son tuyau, on en retranche avec le canif, deux tronçons d'environ deux millimètres d'épaisseur chacun; on enfonce l'un par le grand bout du tuyau jusqu'à environ deux centimètres du petit bout, ce qui sert de diaphragme : on remplit de grumeaux de camphre l'espace compris entre ce diaphragme et la grande ouverture que l'on bouche avec l'autre tronçon. L'angle rentrant de ces tronçons suffira pour donner passage à l'air aspiré.

133. Explication théorique de ce mode de construction. L'air aspiré, en passant à travers les grumeaux du camphre, s'imprègne de ses vapeurs, et porte sur les surfaces pulmonaires l'arome destiné à les préserver et à les guérir. Pour que ce résultat soit obtenu, il faut que l'air embaumé n'ait à traverser aucun liquide, car les vapeurs de camphre s'y dissoudraient, et seraient ainsi arrêtées au passage. De là vient que, si l'on amenait le diaphragme de papier jusqu'à l'orifice du petit bout, de celui que l'on tient dans la bouche, comme ce diaphragme se mouillerait de salive, le camphre n'arriverait plus dans la bouche qu'à l'état de saveur, et non à l'état de vapeur, et l'effet de la cigarette serait détruit, les poumons n'en retirant aucun avantage. Il faut donc, de toute nécessité, que le bout par lequel on aspire soit vide jusqu'à une certaine distance. Il est inutile de faire observer, je crois, que la cigarette de camphre se fume froid, en un mot, qu'on l'aspire, au lieu de la fumer.

L'usage de la cigarette de camphre suffit souvent, à lui seul, pour guérir et soulager tous les maux de poitrine, le rhume, la coqueluche, les oppressions de poitrine, les extinctions de voix, la toux à toutes les époques; pour guérir la phthisie pulmonaire au premier degré et la soulager au troisième; pour dissiper enfin

lès gastrites, crampes et maux d'estomac, etc., par la salive qu'on avale.

Dans le principe du nouveau système, l'usage seul de la cigarette suffisait pour débarrasser le malade de la toux et de la gastrite, maladies si communes et si opiniâtres, alors qu'elles formaient le plus net des profits de la médecine et de la pharmacie ; car alors ces maladies ne reconnaissaient d'autre cause que la pullulation, dans les voies respiratoires et intestinales, des ascarides vermiculaires, que l'odeur seule du camphre chasse et asphyxie. Le nouveau système, débarrassé de l'influence de ces vampires, a affaire aujourd'hui à des parasites d'un plus fort calibre, et qui réclament des moyens d'attaque plus énergiques et plus compliqués comme auxiliaires de la cigarette : celle-ci cependant, dans ces sortes de cas, conserve encore souvent toute sa primitive puissance. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, 1854, page 16.)

134. Précautions à prendre. On doit éviter de *mâchoter* le bout que l'on tient dans la bouche, de crainte d'y opérer une fente par où pénétrerait l'air extérieur non imprégné de camphre et froid ; car, dès ce moment, cet air seul arriverait aux poumons. Une cigarette fendue est une cigarette perdue.

Une cigarette bien faite et aspirée avec cette précaution peut durer une semaine ; on renouvelle le camphre tous les soirs.

135. On en a fabriqué, à l'époque de leur première vogue, en bois de violette, en os, en ivoire, qui sont d'une très-grande légèreté ; on s'en procure en émail, en argent et en or. Les unes et les autres sont tournées et fabriquées d'après les principes ci-dessus. On en fait dans tous les goûts.

136. Pour faire usage de la cigarette, on la presse avec les lèvres seulement et on aspire de manière que tout l'air aspiré passe par sa capacité. On éprouve alors dans les poumons une impression de chaleur parfumée, qui semble vous brûler la trachée-artère d'abord, impression à laquelle on finit par s'abandonner avec un certain charme. Il est nécessaire quelquefois d'aspirer très-fortement pour éprouver cette impression, qui exerce une très-grande puissance médicatrice sur l'organe pulmonaire ; mais la cigarette ne laisse pas que de

produire ces bons effets, quoique avec un peu plus de lenteur, quand on aspire plus faiblement et sans faire aucun effort musculaire. Lorsqu'on veut faire aspirer la *cigarette de camphre* à un enfant en bas âge, on a soin de temps à autre de lui pincer des deux côtés les lèvres de manière que l'air aspiré ne puisse lui arriver que par le tuyau de plume.

137. Comme la volatilité du camphre est en raison de l'élévation de la température, et que le froid de l'hiver rend cette évaporation moins active, on a soin, en cette saison, de tenir quelques instants la cigarette dans le creux de la main ou dans la poche du gilet ; de cette manière, on aspire encore quelques bonnes bouffées de camphre.

On doit toujours avaler sa salive, parce qu'en s'imprégnant des vapeurs camphrées, elle devient un médicament à son tour.

138. Dès le début de la nouvelle méthode, la camphatière a détrôné la tabatière, cette saleté nasale qui a barbouillé tant de mouchoirs et maculé les pages de tant de beaux livres ; espérons que la cigarette de camphre nous délivrera du cigare, ce narcotique de l'activité et de la pensée : ouvrier fumeur, ouvrier flâneur et jamais inventeur ; littérature fumante, littérature endormante. Il paraît que cet espoir commence à se réaliser : dès 1868, l'administration s'est aperçue d'un commencement d'arrêt dans la vente du cigare.

§ 4. EAU-DE-VIE ET ALCOOL CAMPHRÉS.

139. L'alcool, c'est l'eau-de-vie dépouillée, par la distillation, de la majeure partie ou de la totalité de la portion aqueuse et des corps étrangers qu'elle tient en dissolution. On sait que l'eau-de-vie du commerce se fait avec le trois-six, marquant de 32 à 36°, et mêlé à une quantité d'eau égale à la moitié de son volume. L'alcool absolu est, au contraire, totalement privé d'eau. Plus l'alcool approche de ce degré de pureté, plus il dissout de camphre. L'alcool absolu se comporte avec le camphre comme l'eau avec le sucre : ils se combinent respectivement en toutes proportions, en sorte qu'il arrive un moment où la combinaison devient sirupeuse, et puis presque solide.

140. L'eau-de-vie camphrée nous sert tout aussi bien que l'alcool camphré, la quantité de camphre que peut dissoudre le trois-six étant plus que suffisante pour déterminer l'effet que nous cherchons à produire à l'extérieur. Cependant nous préférons l'alcool à 44° B.; d'abord parce qu'il n'imprègne pas les linges de cette odeur de cabaret qui répugne à certaines personnes; ensuite parce qu'il s'évapore plus vite, ne mouille pas les linges, et dépose sur les surfaces une plus grande quantité de camphre en poudre (*). Mais, quant aux effets curatifs, l'eau-de-vie camphrée agit tout aussi puissamment, dans le plus grand nombre de cas, que l'alcool camphré.

A défaut d'alcool camphré, on se sert avec avantage, pour les lotions, de notre eau de toilette (142 bis).

141. Préparation. L'eau-de-vie camphrée s'obtient en déposant le camphre par grumeaux dans le vase qui renferme l'eau-de-vie ordinaire du commerce et que l'on tient bien bouché; on l'agite de temps à autre; l'eau-de-vie est saturée de camphre, quand, au bout d'un quart d'heure, on voit qu'il en reste encore en grumeaux au fond du vase: la dissolution sera d'autant plus rapidement effectuée que la température sera plus élevée. On décante alors l'eau-de-vie dans un autre vase.

On prend, chaque matin et soir, un petit verre de cette eau-de-vie camphrée, plus ou moins étendue d'eau selon les tempéraments, pour combattre les vers intestinaux et spécialement le ver solitaire (396), surtout quand ils remontent à la gorge; et l'on se gargarise ensuite à l'eau salée (194).

142. On prépare l'alcool camphré en faisant dissoudre du camphre dans l'alcool à 44°, jusqu'à ce que le liquide ne marque plus que 30° à l'aréomètre Baumé. 60 grammes de camphre par décilitre d'alcool à 44° feraient descendre l'alcool à 29°. Quoi qu'il en soit, c'est à ce titre que je m'en sers; la formule suivante suffit donc à tous les besoins de la médication :

(*) Quand on s'approvisionne d'alcool, on doit avoir soin d'y faire plonger préalablement un aréomètre Baumé, afin de voir s'il marque bien 44 degrés, c'est-à-dire si le tube cesse de s'enfoncer lorsque le degré 44 est à fleur du liquide. A l'aréomètre Cartier, le liquide marquerait 40° (98).

Alcool à 40° C., ou 44° B. (98).....	500 grammes.
Camphre.....	150

ou bien avec les anciennes mesures :

Alcool à 40° C. (98).....	1 livre.
Camphre.....	5 onces.

La dissolution se fera presque instantanément, et l'alcool marquera 33° environ. L'alcool à 44° B., tenant en dissolution un volume égal au sien de camphre, marque 28° Baumé.

142 bis. Les personnes qui éprouveraient de la répugnance pour l'odeur de l'alcool camphré trouveront, à la *maison Raspail, rue du Temple, 14*, une **EAU DE TOILETTE ou AMBROISIE DE LA PEAU**, qui joint à l'odeur la plus agréable les qualités hygiéniques pour l'usage externe de l'alcool camphré, surtout celle de préserver la peau de l'approche des insectes parasites ou autres. Ne s'en servir que pour les maux sans plaie ; dans le cas de solution de continuité, rien ne remplace l'alcool camphré. Nous n'en donnons pas la formule, de crainte qu'elle n'ait le sort de la *liqueur hygiénique*. (Voyez la note du N. B. de l'alinéa 49, 3°, B.)

143. Manière d'employer l'eau-de-vie ou l'alcool camphré. On emploie ce liquide en lotions, en compresses, ou en dissolution dans l'eau, de manière à en affaiblir la force et à le rendre potable :

1° En lotions. On en remplit le creux de la main, que l'on promène ensuite sur les surfaces qui correspondent au siège de la douleur. Pour les personnes maigres et les malades de la poitrine, on doit étendre l'alcool camphré destiné aux lotions avec assez d'eau pour le ramener à 18°.

2° En compresses. On verse une quantité suffisante dans une cuvette ou une assiette, et l'on y imbibe un linge ployé en quatre, qu'on se hâte d'appliquer à froid sur la surface malade. Pour éviter que l'alcool ne passe dans les linges, et afin de rendre son action plus durable, sans que l'odorat du malade en soit trop vivement affecté, on recouvre la compresse avec une largeur de mousseline fortement *empesée*, dont on mouille les bords, pour qu'ils adhèrent aux chairs tout autour de la compresse. L'alcool, qui ne dissout pas l'amidon de l'empois, se trouve ainsi emprisonné sous l'enveloppe

de ce *surtout*, comme il le serait dans un flacon bouché à l'émeri (239).

3° **En boisson.** Les personnes habituées aux liqueurs fortes ne risqueraient rien de prendre l'eau-de-vie ordinaire saturée de camphre sans y ajouter de l'eau (141).

144. Explication théorique de l'action de l'alcool camphré sur l'économie animale. L'agent principal de l'alcool camphré, c'est le camphre; l'alcool n'est là que pour lui servir de véhicule et de menstrue. L'alcool a plus d'affinité pour l'eau que pour le camphre ou toute autre substance oléagineuse; aussi rend-il l'eau laiteuse et s'en sépare-t-il une quantité pulvérulente de camphre d'autant plus grande qu'on l'étend d'une plus grande quantité d'eau. Il suit de là que l'alcool enlève aux tissus l'eau dont ils sont imprégnés, les racornit et les dessèche comme du parchemin; il cautérise, pour ainsi dire, à sa façon; aussi une seule goutte aventurée sur les chairs à vif y détermine un sentiment de brûlure quelquefois insupportable. En conséquence, son ingestion dans l'estomac a une action d'autant plus intoxicante qu'il est moins étendu d'eau. On doit donc se garder de l'appliquer sur les muqueuses, les chairs à vif, dans les organes génitaux, rectum, etc., si ce n'est à la manière et dans les cas que nous spécifierons en décrivant les applications particulières de notre médication aux divers cas maladifs.

145. Mais l'action de l'alcool est impuissante là où le tissu est déjà privé de son eau d'organisation et approche de la nature des tissus cornés : or, telle est la nature de notre épiderme, cette couche protectrice et caduque des tissus sous-jacents. L'application de l'alcool camphré sur l'épiderme sera donc tout à fait inoffensive, non pas que l'épiderme l'arrête complètement au passage, mais parce qu'il n'en laisse passer, en le tamisant pour ainsi dire, que la quantité nécessaire pour agir comme médicament, et non comme poison, sur les organes situés à une plus grande profondeur. Appliqué de cette manière sur l'épiderme, son effet est presque instantané; le point de côté s'apaise, les palpitations violentes du cœur se calment, les déchirements d'entrailles disparaissent comme par enchantement, les maladies de la peau s'effacent de jour en jour.

146. Il est des cas, et ils se présentent assez fréquemment, où l'alcool joue un rôle principal, et, sous le rapport thérapeutique, égal à celui du camphre. En effet, l'alcool a la propriété de coaguler l'albumine, celle du sang comme celle du pus, etc.; or, il est des cas où cette propriété seule suffit pour hâter la guérison et pour sauver la vie.

Supposons, en effet, la formation d'une plaie gangréneuse, d'une escarre, enfin d'un foyer de pus de mauvaise nature, ce que l'on reconnaît à l'odeur putride et cadavéreuse que la plaie exhale. Dans ce cas, la vie est en danger, et la mort a lieu par infection, dès que le produit empoisonné d'une telle décomposition a trouvé le moyen de s'infiltrer dans le torrent de la circulation par le canal des veines superficielles. Ce danger se dissipera, et l'infection veineuse deviendra impossible, s'il existe un moyen de supprimer, tout autour de la plaie, toute communication avec le système sanguin. La compression est loin de pouvoir fournir ce résultat, parce que, si forte qu'elle fût, elle ne saurait agir sur tous les vaisseaux capillaires, et encore moins sur ceux qui sont placés à certaines profondeurs. L'alcool, au contraire, par sa propriété coagulatrice, qui se transmet à une assez grande profondeur, produit cet effet presque instantanément; car, en coagulant l'albumine des vaisseaux, il forme autant de bouchons solides qui interceptent toute communication entre la portion infectée et la portion saine, par une espèce de cordon sanitaire et préservateur. Il suffit, pour cela, d'entourer la plaie de mauvaise nature par de simples compresses, qu'on arrose largement, de temps à autre, avec de l'alcool camphré, le camphre arrêtant alors les progrès de la décomposition putride du pus de la plaie, et l'alcool arrêtant au passage l'invasion de la contagion. Voyez le *N. B.* 2^o, de l'article **BLESSURE** (276).

147. Il est inutile de faire observer que le rhum, le *afia*, le *kwas*, le *kirsch-wasser*, etc., en les saturant de camphre, remplaceraient au besoin l'eau-de-vie avec la même efficacité, et d'un autre côté, qu'on peut donner à l'alcool quelconque une autre base que le camphre, en le saturant de lavande, de thym, d'essence de *érébenthine* (153, 155), de baume de la Mecque ou de toute autre espèce de baume; mais jamais aucune de

ces substitutions ne saurait remplacer le camphre ni par les effets, ni par l'odeur, quant à l'économie; elles ne font que dissimuler, aux yeux des malades, le mot de *camphre* que les vieilles âmes dévotes ne prononcent qu'en faisant le signe de la croix.

148. On comprendra de la sorte pourquoi l'alcool camphré arrête subitement la douleur et la décomposition des chairs écrasées, contusionnées, ecchymosées, sans solution pourtant de continuité. Le sang extravasé, dépouillé par l'alcool de sa portion aqueuse, se dessèche et par conséquent ne peut plus se changer en pus; car rien ne fermente sans la présence de l'eau. Dès ce moment, les chairs bleues et écrasées ne semblent plus jouer le rôle que d'une peau morte : la douleur, qui n'est que l'indice de la désorganisation, s'arrête donc avec le progrès de la désorganisation même, vu que l'air et l'eau manquent à la décomposition de ces tissus désorganisés.

Dans le cas d'une simple coupure, on arrête le sang et on cicatrise presque instantanément la plaie, en la couvrant d'une compresse imbibée d'alcool camphré, ou simplement en l'arrosant de ce liquide. La cuisson qui en résulte passe vite. On fera bien de ne se laver le visage le matin, et après qu'on s'est rasé, qu'avec de l'eau ainsi augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré ou d'eau de toilette (142 bis); c'est un moyen non-seulement de cicatriser les entailles, mais encore d'arrêter la propagation d'un virus inoculé soit par la lame impure des rasoirs, soit par la saleté des linges.

149. On comprendra encore pourquoi la simple respiration de l'alcool camphré est dans le cas d'arrêter le saignement du nez, le crachement de sang, et pourquoi une simple lotion avec de l'alcool camphré très-étendu d'eau suffirait pour couper court à la plus forte hémorrhagie, cette petite quantité étant plus que suffisante pour former un caillot obstruant à l'orifice béant de l'artère d'un calibre quelconque. (Voir la note de l'art. **BLESSURE** (276).

150. Règle générale. Ainsi on aura recours à l'emploi de l'eau sédative (179) dans le cas d'inflammation des tissus, ce qu'indiquent la fièvre, l'élévation du pouls, les embarras de cerveau; car dans tous ces cas le sang est épaissi, coagulé, privé de la quantité normale de ses menstrues naturels. On aura recours à l'emploi de

l'alcool camphré dans tous les cas de prostration des forces, de menace d'infection veineuse; enfin toutes les fois que la circulation se ralentit, par suite de l'exubérance de ses menstrues fluides. Contre la fièvre, eau sédative; contre l'atonie, alcool camphré.

151. Précautions à prendre dans l'emploi de l'alcool camphré. On ne doit jamais perdre de vue, en faisant usage de l'alcool camphré, que l'alcool prend feu à l'approche d'une chandelle, et qu'on doit avoir la précaution de le tenir à une certaine distance des corps en ignition.

152. Enfin, il sera toujours prudent de recommander aux malades qui ont la poitrine délicate de ne pas rester trop longtemps dans une atmosphère chargée des vapeurs de l'alcool camphré; car l'excès d'alcool, pris en vapeur et par la respiration, pourrait être aussi nuisible que l'excès d'alcool pris en boisson. L'air que nous respirons est autant vicié par les vapeurs de nos médicaments que par le dégagement d'un gaz quelconque; et l'air pur est une seconde nourriture (25, 30). Même recommandation à la nourrice dans l'intérêt du nourrisson (311) (*).

§ 5. HUILES CAMPHRÉE, TÉRÉBENTHINÉE ET AUTRES.

153. Formule :

Huile d'olive.....	250 grammes.
Camphre en poudre (126).....	30

La dissolution du camphre dans l'huile se produit à la température ordinaire, par la simple agitation répétée tous les quarts d'heure. Elle est plus prompte, quand on a soin de placer le flacon près du feu, mais non sur le feu.

(*) Les bienfaits de l'alcool camphré ont été adoptés partout dans les hôpitaux et chez les moines commerçants et industriels, et ont donné lieu à une foule d'alcoolats des succédanés du camphre, que j'ai indiqués à la fin de l'*Histoire naturelle de la santé*, 3^e volume, pages 518 et 519; l'un d'entre eux a cru faire une grande découverte en proposant l'alcoolat du thym, succédané de l'alcoolat de lavande, que nous avons décrit dans un des derniers *Manuels*.

On peut substituer à l'huile d'olive toute autre espèce d'huile à manger : huile d'amandes douces, de faine, de colza, d'œillette, et enfin toute huile grasse non siccative, sans odeur et sans acidité.

154. L'huile camphrée, conservant sa fluidité à la température à laquelle la pommade camphrée se fige, sert, avec plus d'avantage que la pommade, pour les lavements, les injections dans les parties génitales, les oreilles, le nez, et pour imbiber trois fois par jour les pansements que la nature de l'appareil et le but qu'on se propose d'atteindre ne permettent de renouveler qu'à de très-grands intervalles. Ces imbibitions à l'huile camphrée répétées fréquemment valent un pansement complètement renouvelé.

155. Huile térébenthinée. A défaut de camphre, on peut faire dissoudre une cuiller à café d'essence de térébenthine dans un litre d'huile.

On vient de découvrir que la térébenthine est le contre-poison du phosphore. Vous savez que la térébenthine est le succédané du camphre. Les camphrophobes en ont fait un signe de croix, comme toujours (§ 1^{er} A, 2^o e).

156. On se procure également un excellent remède de ce genre, en laissant infuser, à l'époque de la floraison, les feuilles de millepertuis (*hypericum perforatum*, L.), de mélisse, de menthe, les épis de lavande, de serpolet, etc., les fleurs de lis (*lilium candidum*), les bourgeons printaniers de peuplier ou de sapin, etc., dans une huile quelconque.

§ 6. BOUGIES CAMPHRÉES CONTRE LES HÉMORRHOÏDES (330), LES FISTULES (269) ET LES MALADIES UTÉRINES (346).

157. Formule :

Graisse de mouton.....	500 grammes.
Camphre en poudre (126).....	150
Cire vierge (*).....	10

(*) En hiver et par les temps froids, on peut supprimer la cire; de même, quand les bougies n'ont pas besoin d'être transportées fort loin, ou bien quand leur introduction dans l'anus présente quelque difficulté; car alors il est utile que les bougies soient molles et plus fondantes.

Faites fondre ensemble, au bain-marie (158), la cire et le suif; versez-y la poudre de camphre, ou bien la même quantité de camphre dissoute dans l'alcool. Quand le mélange a la limpidité de l'huile, retirez du feu, et versez dans un moule cylindrique ayant environ 1 centimètre de diamètre. On construit ces moules avec un carré de papier de la longueur de 6 centimètres, que l'on roule autour d'un crayon ou d'un manche de plume métallique; on tord le papier à l'extrémité, et on colle les bords avec de la gomme ou de l'amidon. Quand on en a fait un certain nombre, on les enfonce dans du sable pour les tenir en position et y verser la substance fondue. On laisse refroidir, et on les conserve ainsi avec soin dans leur papier (*), dont on ne les débarrasse qu'à l'instant de s'en servir. Quand on en veut introduire une dans l'an us, on en pétrit le bout avec les doigts, pour lui donner la forme conique, et on l'enduit de pommade camphrée (158), afin qu'elle entre sans frottement et sans brusquerie; on l'y maintient au moyen d'un bandage ou d'un coussinet, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement fondue ou que les matières fécales l'aient expulsée.

Les mêmes bougies servent contre toutes les maladies utérines; on les fabrique alors de la longueur de 7 à 8 centimètres, et on ne les introduit qu'après en avoir assujéti l'extrémité inférieure au moyen d'un cordonnet ciré, pour pouvoir les retirer à volonté, lorsqu'on a besoin de pratiquer des injections.

§ 7. POMMADE CAMPHRÉE (**).

158. Formule :

Saïndoux (autrement dit <i>axonge</i> ou <i>graisse de porc</i>).....	100 grammes.
Camphre en poudre (126).....	30

(*) On trouve à la MAISON RASPAIL, *rue du Temple, 14, à Paris*, des moules en métal pour faire soi-même les bougies. Car un certain arrêt, en déclarant nos bougies pharmaceutiques, en a interdit la vente à cette maison de droguerie. La justice a par devers elle des moyens d'établir, entre le droit et le délit, des lignes de démarcation, qu'il n'est pas toujours facile de connaître au commun des mortels comme nous.

(**) A défaut de camphre, et surtout quand il s'agit des

Manière de préparer cette pommade. On dépose le saindoux dans une grande tasse ordinaire, que l'on chauffe ensuite au *bain-marie* (*). Quand le saindoux est fondu et présente la transparence de l'huile, on y verse peu à peu la quantité indiquée de poudre de camphre, et l'on remue le tout avec une cuiller; on retire du feu dès qu'on voit que la poudre est incorporée au saindoux et n'en trouble plus la limpidité, ce qui a lieu au bout de deux ou trois minutes. On attend encore quelques minutes après avoir retiré du feu, et l'on verse alors la pommade dans une autre tasse doucement et avec la précaution de ne pas entraîner les effondrilles qui se sont déposées du saindoux ou du camphre brut. On fait figer la pommade, en la plaçant dans un endroit frais, sur la fenêtre ou à la cave.

La pommade ainsi préparée est blanche comme la neige, à moins qu'on ne la prépare avec du camphre brut, et elle ne renferme aucune aspérité.

Si l'on n'avait à sa disposition, pour le moment, que du saindoux et de l'alcool camphré, on remplacerait les 30 grammes de poudre de camphre par 100 grammes d'alcool camphré (142), que l'on verserait comme ci-dessus dans le saindoux fondu, en usant de toutes les précautions que commande la facilité avec laquelle l'alcool prend feu. Pour donner à l'alcool le temps de s'évaporer, on laisserait la pommade dans le bain-marie

bestiaux, on peut, par économie, remplacer le camphre par une égale quantité d'essence de térébenthine (155), ou par la lavande. Le goudron liquide pur (203) peut remplacer l'une et l'autre pommade; on l'étend pur au pinceau sur les plaies.

(*) Si l'on plaçait immédiatement sur le feu le vase qui renferme les éléments de la pommade, le corps gras ne manquerait pas de se carboniser sur les parois, à cause de la trop grande élévation de température. En le tenant plongé au contraire, par sa base, dans l'eau portée à l'ébullition, on maintient le corps gras à une température constante de 100° qui suffit pour le fondre et ne saurait jamais le carboniser. C'est ce qu'on appelle faire fondre au *bain-marie*; une simple casserole contenant une certaine quantité d'eau tient lieu en cela de baignoire.

Bain-marie de bain de mer, parce que l'on se servait anciennement, dans les laboratoires, de l'eau de mer pour cet

dix minutes au moins, et s'il restait de l'alcool ensuite on l'en débarrasserait en égouttant la pommade.

La graisse n'étant qu'une huile figée à la température ordinaire, il est évident qu'à froid elle serait capable de dissoudre le camphre comme le fait l'huile (153) ; mais elle y mettrait plus de temps. On accélère la dissolution en battant à froid la graisse avec de la poudre de camphre au moyen d'une spatule, ce battage multipliant le contact entre les infiniment petits. Par ce moyen, la pommade camphrée acquiert même une certaine fluidité que lui communique l'échauffement du battage ; elle y gagne en outre une plus grande blancheur.

N.B. Je me suis assuré que de misérables exploitants de notre nom n'ont pas craint, à l'abri du diplôme de pharmacien, de livrer aux pauvres malades de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée ; ce qui a produit les effets les plus inattendus, comme on le pense bien. Comment ne veut-on pas, après de tels actes de mauvaise foi, que je ne conseille pas aux malades de préparer eux-mêmes leurs médicaments ?

159. Manière de se servir de la pommade camphrée. On se sert de la pommade camphrée en frictions, pour le pansement des plaies et pour le recouvrement des surfaces :

1° *En frictions.* Après avoir lotionné le dos, la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative, dans le cas de fièvre (177, 1°), ou avec l'alcool camphré, dans le cas d'atonie (150), on prend avec les deux doigts de la main une certaine quantité de pommade que l'on étend sur tout le dos et les reins, et l'on exerce alors avec le plat de la main, une douce friction, jusqu'à ce qu'on sente au frottement que la pommade est entrée dans les chairs. Dans certains cas, on ajoute à la friction un massage, c'est-à-dire que la frictionneuse pétrit les muscles, pour ainsi dire, en les pressant dans ses mains graissées à la pommade camphrée. On reprend alors une nouvelle quantité d'eau sédative et puis de pommade que l'on étend de la même manière, et ainsi de suite pendant cinq ou vingt minutes. Les frictions formant une des

effet, parce qu'elle bout à un plus haut degré que l'eau ordinaire.

bases de notre traitement, on les renouvelle trois ou quatre fois par jour. Il faut l'avoir éprouvé soi-même, pour comprendre combien le malade en retire de soulagement et quel sentiment de bien-être il en éprouve. On ne frictionne pas sur le sein et la poitrine ; on se contente d'y passer légèrement de la pommade.

2^o *Pour les pansements.* On étend d'abord, sur la plaie ou la solution de continuité, après l'avoir bien lavée et nettoyée, une couche assez épaisse de poudre de camphre (126). Par-dessus cette couche de poudre, on applique des plumasseaux de charpie (232) enduits d'une forte couche de pommade camphrée, la pommade en dessous. On recouvre avec des doubles de toile fort propres. Par-dessus ces toiles, on place une feuille suffisamment étendue de papier à calquer, qui est destinée à empêcher la pommade de passer trop vite dans les linges ou de couler au dehors ; on maintient le tout en place au moyen d'une longue bande, que l'on dispose selon la forme du membre qu'il s'agit de panser. On peut remplacer au besoin le papier transparent par un surtout (239) en caoutchouc, en toile cirée, et mieux par une plaque de sparadrap (233), qui, enveloppant tout le pansement, puisse s'appliquer par adhérence sur les chairs saines, et emprisonner tellement tout le pansement que la plaie soit tenue complètement à l'abri du contact de l'air jusqu'au pansement suivant.

3^o *En recouvrement des surfaces.* Lorsqu'il ne s'agit que de préserver une surface du contact de l'air, tout en la recouvrant de pommade camphrée, pour éliminer, asphyxier ou éteindre la cause de la maladie, par exemple, la cause de la gale (321) et autres maladies de la peau (347), pour préserver le visage et les parties dénudées de la peau des ravages de la petite vérole (379) et autres maladies purulentes des surfaces, on trouvera un immense avantage à remplacer les compresses de linge par de simples feuilles de papier blanc collé, mais aussi minces qu'on pourra s'en procurer dans le commerce ; on recouvre l'une des pages du papier avec une forte couche de pommade camphrée, et on l'applique sur la peau, à laquelle elle finit par adhérer comme si la pommade lui servait de colle. Dans le premier moment, on maintient en place cette feuille par des moyens

appropriés; l'on ne remplace ces feuilles que lorsque s'en opère le décollement. En certains cas, ce moyen simple peut remplacer tout le pansement que nous venons de décrire (159, 2^o), et que nous décrirons plus amplement ailleurs (232, 276).

160. La pommade camphrée s'introduit dans les narines, contre les ulcérations internes du nez et les rhumes de cerveau rebelles; dans l'anus, contre les fissures, les hémorroïdes, les excoriations, mais surtout dans les parties génitales, contre toutes les maladies de ces organes : fleurs blanches, écoulements d'une autre nature, affections utérines, etc. (304).

161. Explication théorique de l'action de la pommade camphrée sur l'économie animale. La pommade camphrée est doublement antiseptique ou antiputride : 1^o par l'action du camphre, qui s'oppose à toute espèce de fermentation normale ou anormale; 2^o ensuite par l'action de son corps gras, qui forme sur les surfaces un vernis imperméable à l'air extérieur; or, sans air, point de fermentation et de décomposition possibles. Ce corps gras assouplit encore la main qui frictionne et prévient ainsi les excoriations du frottement.

162. Cérat (*) camphré, ou sparadrap camphré simplement adhésif (235):

Axonge (saindoux ou graisse de porc).	100 grammes.
Cire jaune.....	20
Camphre en poudre (126).....	30

La cire jaune a pour but de donner plus de consistance à la pommade, d'empêcher qu'elle ne coule trop vite à travers les linges. Dès que ce cérat est figé, on étend, avec une lame de couteau ou le manche d'une cuiller, sur une largeur de toile indiquée par la surface à recouvrir; on l'applique et on la recouvre avec une largeur de taffetas ciré. Une toile ainsi enduite peut, en certains cas, tenir lieu de tout un pansement et dispenser de l'emploi de la charpie, des bandelettes, etc. Nous nous en servons avec le plus grand avantage pour les masques de toile dont nous recouvrons les visages tortueux ou les surfaces brûlées. On peut augmenter ou

(*) Du grec *kéros*, cire ou fait avec la cire.

diminuer la dose de cire jaune, selon qu'on a envie d'obtenir une plus ou moins grande consistance.

CHAPITRE VI.

Cataplasmes (*).

163. La peau absorbe comme les muqueuses ; seulement, elle tamise plus finement et plus lentement ce qu'elle laisse passer ; et ce qu'on applique à la surface ne passe bien qu'à l'aide du véhicule de l'eau. Mais l'eau imbiberait vite nos linges, et serait plus vite absorbée par nos vêtements que par notre épiderme. De là est venue l'idée des mélanges protecteurs et comme plastiques qui conservent longtemps la portion aqueuse et la tiennent continuellement en contact avec la peau.

Ces mélanges sont les *cataplasmes*. Un cataplasme est donc un excellent moyen d'introduire le médicament à travers la peau, dans le torrent de la circulation, par le véhicule de l'eau. On le garde au moins une demi-heure et on le renouvelle au besoin.

164. Préparation des cataplasmes. En général, dans un but de propreté, on a soin d'étendre le cataplasme carrément sur la partie moyenne d'un linge doux, clair, mais sans déchirure et sans trous. On replie par-dessus les deux autres tiers du linge, de manière qu'ils se recouvrent mutuellement ; on ramène de même l'une sur l'autre les deux extrémités du linge, et on applique le cataplasme sur la peau par son côté simple. De cette façon, quand on enlève le cataplasme, il n'en reste de trace nulle part, ni sur la peau, ni sur les hardes.

165. Cataplasme émollient. Dans un demi-litre d'eau zinguée (194 bis) bouillante, versez un hectogramme de farine de graine de lin (**); retirez du feu, quand

(*) Mot grec qui désigne une préparation qu'on applique (*plassô*), contre ou sur (*kata*) une région du corps.

(**) La fraude, ce brigandage du comptoir, a reporté ses stupides calculs sur la farine de graine de lin, comme elle le fait sur les farines d'une consommation journalière. Au lieu de cette farine, elle nous sert avec son impudence ordinaire, de la farine de tourteaux de colza et autres saletés de ce genre. D'un autre côté, il m'est revenu, il y a quelques

le tout est pris en une masse visqueuse et comme glutineuse; versez-y alors quelques grammes d'alcool camphré (142) et un verre à liqueur d'eau sédative (169), mêlez le tout avec une cuiller et étendez votre pâte sur le linge avec uniformité comme ci-dessus.

166. Cataplasme aloétique ou vermifuge. — Vermifuge, de deux mots latins, *fugo*, chasser, *vermes*, les vers intestinaux (396). — Ajoutez à la farine de graine de lin du cataplasme précédent une poignée de sel gris, deux gousses d'ail broyées, quelques poireaux, feuilles de laurier-sauce, bouquet de thym, cerfeuil, 2 grammes d'aloès en poudre pétris préalablement dans une quantité suffisante de pommade camphrée (158); et après avoir étendu la pâte comme ci-dessus (164) et arrosé le linge d'eau sédative (169), appliquez le cataplasme, aussi chaud que le dos de la main pourra le supporter, sur tout l'abdomen ou toute autre surface, et appliquez un autre cataplasme toutes les deux heures ou au moins trois fois par jour pendant une demi-heure ou moins. Pour le rendre encore plus actif on peut ajouter à tous les ingrédients ci-dessus 25 centigrammes d'*assa-fœtida* en poudre (114).

167. Cataplasmes secs ou sachets. Dans les affections où les tissus sont infiltrés d'eau, ce qui produit œdème, je fais usage avec succès de sachets remplis de substances avides d'humidité, sans être désorganisatrices: de sachets de sel gris (169**).

On construit ces sachets de la manière suivante: on prend deux bandes (230) de toile serrée de 35 à 40 centimètres de long et de 20 centimètres de large; on les coud fortement par trois côtés, y compris l'un des deux plus longs, et on y étale également une couche de sel gris de cuisine (169**); et on le matelasse de lingées parallèles et perpendiculaires à la longueur, de près de deux centimètres de large, que l'on clôt chaque fois par le côté resté ouvert. On applique,

unées, que, dans certaines pharmacies, on n'avait pas craint de délivrer de la farine de graine de lin qui avait déjà servi à essuyer les mortiers où l'on broie si souvent des préparations mercurielles: d'où il était arrivé que l'application d'un cataplasme avait déterminé des érysipèles phlegmoneux. Surveillez bien cet article, et voyez à ce sujet la *Revue complémentaire des sciences*, t. VI, 1860, p. 225.

surtout la nuit, un ou plusieurs de ces petits matelas sur le membre enflé; le plus souvent, il désenfle dans la nuit. Essayez l'effet de ces matelas sur les *Varices* (394) et les *tumeurs éléphantiasiques* (306 bis).

168. Je place au premier rang les sachets de sel de cuisine égrugé finement : ces sachets produisent d'excellents effets contre les engorgements du sein, les fluxions de la joue, l'apparition des glandes. Contre l'infiltration des membres, lotions à l'alcool camphré, puis application de sacs remplis de grains d'avoine très-chauds, de plâtre en poudre chauffé au four ou dans un poêlon, enfin de tout autre corps farineux.

CHAPITRE VII.

Eau sédative (*).

169. Formules. — 1^{re} Formule ou eau sédative ordinaire :

Ammoniaque liquide à 22° B.....	60 grammes.
Alcool camphré (142).....	10
Sel de cuisine, autrement dit <i>sel gris</i> , sel marin (**).....	30
Eau ordinaire.....	1 litre.

2^e Formule, eau sédative moyenne :

Ammoniaque liquide à 22° B.....	80 grammes.
Alcool camphré (142).....	10
Sel de cuisine.....	30
Eau ordinaire.....	1 litre.

3^e Formule, eau sédative très-forte :

Ammoniaque liquide à 22° B.....	100 grammes.
Alcool camphré (142).....	10
Sel de cuisine.....	30
Eau ordinaire.....	1 litre.

(*) Le mot *sédative* vient du latin *sedare*, calmer, apaiser.

(**) Le sel, à la dose de 60 grammes, rend cette eau plus active; mais l'eau sédative laisse alors sur la peau une efflorescence désagréable. Nous préférons le sel gris et non purifié au sel blanc et au sel gemme, à cause des iodures et bromures qu'il renferme; cependant on peut se servir indifféremment de ces trois états de la même substance.

N. B. Si l'on tenait à dissimuler l'odeur de l'eau sédative, on pourrait y ajouter une quantité suffisante d'essence de rose ou toute autre essence. Mais en général, le malade, qui trouve excellent tout ce qui le soulage, sait se passer de cette superfluité.

170. Manière de préparer cette eau. On verse d'un côté l'alcool camphré dans la quantité prescrite d'ammoniaque liquide; on bouche avec soin, on agite le flacon, et on laisse reposer un instant le mélange. D'un autre côté, on fait fondre le sel de cuisine dans la quantité voulue d'eau ordinaire, en ayant la précaution d'y verser quelques gouttes d'ammoniaque liquide; on laisse déposer les impuretés du sel; et quand, le sel étant entièrement fondu, l'eau est redevenue limpide, on la décante doucement ou on la filtre à travers le papier joseph. On y verse vivement ensuite l'ammoniaque camphrée, on bouche et l'on agite; l'eau est dès lors bonne à servir. On a soin de conserver la fiole toujours bien bouchée.

Contre les maladies mercurielles, je recommande de se servir de préférence, pour la confection de l'eau sédative, de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc ou de l'eau zinguée (194 bis, 1°).

171. L'eau sédative très-forte est destinée aux personnes dont la peau est dure ou calleuse, ainsi qu'au traitement des maladies des bestiaux.

172. L'eau sédative de force moyenne convient dans les cas de piqûres de la vipère, du scorpion, d'insectes venimeux.

173. En général, je ne me sers que de l'eau sédative faible; quelquefois même elle est déjà trop forte, et je l'augmente d'eau, surtout quand il s'agit de soigner les personnes dont la peau est délicate, gravée de petite vérole ou cicatrisée d'une manière quelconque.

174. L'eau sédative faible renferme environ $\frac{1}{18}$, la moyenne $\frac{1}{14}$, et la très-forte $\frac{1}{11}$ d'ammoniaque. Une simple addition d'eau suffit pour ramener la moyenne et la forte au titre de la plus faible.

175. L'eau sédative, en séjournant dans un vase, acquiert une odeur d'amandes amères qui provient de la combinaison intime de l'ammoniaque et du camphre.

176. Voici la manière la plus expéditive de préparer l'eau sédative ordinaire, sans avoir recours à la

rigueur de la balance : Dans une bouteille d'un litre, versez deux verres à liqueur d'ammoniaque (169) et le quart d'un verre à liqueur d'alcool camphré (142); bouchez la bouteille et agitez le mélange. D'un autre côté, faites fondre une poignée de sel gris de cuisine (169^{**}) dans un grand bol d'eau; quand les effondrilles sont tombées au fond du vase, versez cette eau salée dans la bouteille, achevez de la remplir avec de l'eau ordinaire et tenez le vase bien bouché; l'eau sédative est faite.

Si l'on doit en préparer plusieurs litres à la fois dans un même vase, on emploie autant de poignées de sel de cuisine, autant de doubles verres à liqueur d'ammoniaque et de quarts de verre d'alcool camphré que le vase contient de litres.

N. B. Quand l'eau sédative est préparée avec tous les soins de propreté indiqués ci-dessus, elle n'en laisse pas moins déposer une poudre blanche, qui est un savonule de camphre à base d'ammoniaque et de chaux. Ce dépôt n'est point inutile; et l'on a soin de bien agiter la bouteille chaque fois que l'on veut s'en servir, afin de répartir également ce savonule dans le liquide.

177. Manière de se servir de l'eau sédative. On emploie l'eau sédative (1^{re} formule) à froid (*), en lotions ou en compresses :

1^o En lotions, on en remplit le creux de la main, que l'on promène une minute sur les parties du corps sur lesquelles on a l'intention d'agir, sans exercer pour cela le moindre frottement trop rude; ou plutôt on en humecte un linge ployé en quatre, en le trempant

(*) On n'a jamais rien à redouter de l'emploi de l'eau sédative à froid, même quand on doit en lotionner un malade en transpiration. Dans aucun cas, on ne doit la chauffer, car la chaleur en dégagerait l'ammoniaque et la dépouillerait ainsi de sa vertu. Si, cependant, il se rencontrait un malade assez récalcitrant pour ne vouloir point affronter le léger saisissement qu'occasionne la fraîcheur de l'eau, on pourrait faire chauffer fortement le linge de la compresse, l'imbiber d'eau sédative et l'appliquer promptement. Mais je ne me souviens pas d'avoir jamais eu recours à ce stratagème depuis l'année 1838, et j'ai pourtant lotionné bien des malades de ma propre main, et des malades dans un état de forte transpiration.

dans un verre contenant une certaine quantité de cette eau, et l'on frictionne une minute avec ce linge; ce qui ne produit pas la moindre excoriation. Les quatre minutes suivantes, alternativement on frictionne à la pommade camphrée (159, 1^o) et on lotionne à l'eau sédative.

2^o En compresses, l'on imbibe un linge quadruple avec cette eau dans une cuvette, et on l'applique sur l'organe qu'on veut soulager. Quand on doit employer l'eau sédative sur le crâne, on entoure la tête d'un bandeau épais destiné à arrêter la quantité d'eau qui pourrait couler dans le dos, et surtout dans les yeux; on place la compresse largement imbibée sur le crâne, et on l'arrose d'une nouvelle quantité d'eau sédative, jusqu'à ce que le malade sente que le liquide a pénétré à travers les cheveux. On renouvelle de temps à autre cette imbibition, jusqu'à ce que le soulagement soit complet, ce qui, en général, a lieu au bout de quelques minutes.

L'application immédiate de compresses d'eau sédative sur la peau ne tarde pas à y produire une rubéfaction qui peut devenir désagréable sur certaines parties du corps. On doit donc les retirer dès qu'on éprouve un sentiment trop fort de brûlure. Du reste, cet inconvénient cède vite à l'action de la pommade camphrée, qu'on étend et qu'on maintient par une simple feuille de papier (159, 3^o) sur la surface rubéfiée.

En un mot, l'on n'a recours à l'action des compresses que lorsque les lotions ne suffisent pas pour calmer et dissiper la douleur.

Il est un autre moyen d'obtenir, d'une manière aussi sûre, quoique peut-être un peu plus lente, l'effet désiré : c'est d'appliquer, sur la partie qui paraît être le siège de la douleur, un cataplasme (166) largement arrosé d'eau sédative; on pourrait le garder toute une nuit sans qu'il en résultât la moindre rubéfaction.

3^o En boissons, on délaye une cuiller à café dans un verre d'eau ou dans le bol de tisane prescrite, que l'on absorbe d'un seul trait. On peut recommencer une ou deux fois dans la journée dans les cas urgents, mais à une certaine distance chaque fois.

178. Précautions à prendre dans la préparation et la conservation de l'eau sédative. On doit éviter de s'approcher par trop près du flacon d'ammoniaque, quand on le débouche et qu'on le transvase. On tient

toujours exactement bouchées les bouteilles d'eau sédative. On a grand soin de les garder dans un endroit frais et de ne point les laisser la nuit près d'un poêle allumé ou du feu de la cheminée, de crainte que la chaleur ne fasse partir le bouchon et ne dégage l'ammoniaque dans l'appartement. On doit observer enfin de ne respirer l'odeur de l'eau sédative que lorsque cela est indiqué dans la prescription du traitement. Nous paraîtrons peut-être un peu minutieux dans l'indication des précautions à prendre; nous avouerons que nous n'en prenons pas tant, nous qui, pour les besoins des malades, avons eu chaque jour à préparer plusieurs litres d'eau sédative; mais on n'a jamais à se plaindre d'avoir inspiré une défiance même exagérée aux personnes qui se mettent à manipuler pour la première fois.

179. Explications théoriques de l'action de l'eau sédative sur l'économie animale. Quand on est témoin pour la première fois des effets si prompts et si sûrs de l'eau sédative, l'action de ce médicament semble tenir du *merveilleux*. Comme nous avons à cœur de rayer ce mot de l'étude des sciences, et que, dans la science qui a pour but de soigner les malades, le merveilleux a été de tout temps un *billet à vue* tiré sur l'ignorance par le charlatanisme, nous allons donner, des phénomènes curatifs que présente l'emploi de cette eau, une explication si claire, si simple et tellement à la portée de tout le monde, que chacun sera en état non-seulement de comprendre la raison qui nous porte à l'employer dans tel ou tel cas, mais encore d'en modifier les applications en connaissance de cause, selon les circonstances exceptionnelles qui pourraient se présenter.

180. Le sang, ce liquide essentiellement vital, que la circulation distribue à l'élaboration de nos divers organes, le sang perd ses propriétés organisatrices, selon qu'il devient trop ou trop peu liquide, c'est-à-dire selon que l'albumine (*), qui en forme la base, abonde ou manque du menstrue qui la tient en grande partie en dissolution. Ce menstrue, c'est l'eau, plus certains sels, parmi lesquels l'hydrochlorate d'ammoniaque (sel ammoniac) et

(*) L'albumine du sang est de la même nature que la portion soluble du blanc d'œuf.

le chlorure de sodium (sel marin, sel de cuisine) jouent le principal rôle.

181. L'introduction d'un acide, d'une huile essentielle, d'un carbure d'hydrogène, de l'alcool (eau-de-vie rectifiée) dans les vaisseaux sanguins, coagule l'albumine du sang, comme le fait l'action d'une haute température sur le blanc de l'œuf. La chaleur excessive produit le même effet au moyen de la soustraction, par évaporation, des molécules aqueuses du sang.

182. L'albumine coagulée dans un vaisseau circulaire y joue nécessairement le rôle d'un obstacle qui contrarie ou arrête la circulation : le rôle d'un bouchon dans un cylindre. Si le grumeau coagulé n'obstrue pas tout à fait le passage, la circulation n'en sera d'abord que ralentie en cet endroit, jusqu'à ce que la puissance du liquide circulatoire triomphe de la résistance de l'obstacle, en le poussant violemment ailleurs; et, dès ce moment, la vitesse du cours du sang sera en raison du retard apporté à son passage.

183. Si le grumeau intercepte entièrement le passage, il y aura accumulation en deçà, et vide au delà; superflu et trop plein en deçà, pénurie au delà; compression en deçà, émaciation au delà : double souffrance, par le plus ou par le moins, par l'excès ou par la privation, des deux côtés de ce diaphragme.

184. Que si, au lieu d'un coagulum (*), nous en supposons deux à une distance quelconque l'un de l'autre, et qui obstruent hermétiquement le vaisseau des deux côtés, le sang emprisonné entre ces deux soupapes restera stagnant, privé des modifications réparatrices qu'il acquiert en circulant, privé des bienfaits de la respiration qu'il doit recueillir périodiquement dans les vais-

(*) La Faculté, voulant impatroniser cette théorie dans son vieil enseignement, a dû dépister ses auditeurs : elle avait déjà remplacé dans ce but le mot français de *goudron* par le mot anglais *coaltar* (203) qui n'est que le goudron impur et nuisible. Elle a daigné substituer au mot *coagulation* qui est une définition, le mot grec *embolie*, qui à ses yeux équivaut à un coagulum charrié ou lancé par la circulation, et qui en grec (*embolion*) signifie un *javelot*, du verbe *emballô* (jeter). La pierre que le fou lançait à Socrate était une ou *un embolie*; que d'*embolies* mon système n'a-t-il pas déjà reçus de la main de ces messieurs !

seaux pulmonaires. Or, le sang se décompose dès qu'il ne circule plus ; la décomposition dégage une grande quantité de calorique : on éprouvera chaleur et inflammation d'abord ; rougeur et enflure par l'introduction de ce sang comprimé dans les capillaires épidermiques et par la formation violente d'un nouveau réseau de capillaires ; puis décoloration par la décomposition de la matière colorante du sang, et enfin formation du pus, qui n'est que le sang décoloré et virant à la fermentation putride.

185. Si cet effet se produit *dans les poumons*, on aura une inflammation de poitrine, une hépatisation des poumons, etc. Si c'est *dans le cœur et ses dépendances*, palpitations violentes et irrégulières ; si c'est *dans les parois stomacales et intestinales*, troubles dans les fonctions digestives et dans le travail de la défécation.

186. Si *dans les tissus musculaires*, engourdissement ou gêne dans les mouvements, formation progressive de clapiers purulents, douleurs rhumatismales.

Si *dans les articulations*, affections goutteuses, tumeurs d'abord rouges, puis blanches, etc.

187. Mais si, au contraire, cet effet de la coagulation se produit dans les grands ou petits vaisseaux dont le réseau enveloppe le cerveau, jugez du nombre incalculable de désordres qu'une pareille stagnation sanguine est capable de porter dans les fonctions physiques et morales qui se concentrent dans cet organe : migraine, céphalalgie, maux de tête violents, fièvre cérébrale, stupeur, délire, fureur, etc. : simples modifications de l'action d'une même et unique cause occasionnelle.

188. Vous avez là toute la théorie de la fièvre, de l'irrégularité du pouls, de ses saccades, de ses intermitteances, etc.

189. Observons encore que la stagnation du sang donne lieu à la formation d'un acide, lequel porte ailleurs son action coagulatrice, et produit de nouveaux désordres de ce genre : cercle vicieux où l'effet devient cause à son tour, et propage une nouvelle génération de désordres.

190. Cet effet ayant lieu, par quels moyens le combattre ? Il est évident que toute la médication doit avoir pour but de redissoudre ce qu'une cause quelconque a coagulé, de transformer l'obstacle solide en liquide, de

rétablir les communications interrompues entre les vaisseaux circulatoires, de rendre à la circulation sa régularité, en la débarrassant de ses obstacles. Dans de pareilles circonstances, l'ancienne médecine employait empiriquement, et d'après de tout autres idées théoriques, les bains, la diète et les sangsues ou la saignée. Mais les bains, qui rendraient à un sang appauvri ses molécules aqueuses, ne pénètrent pas partout et à toutes les profondeurs; et la quantité d'eau que, par l'absorption, ils peuvent restituer au sang, ne saurait neutraliser l'action d'un acide et encore moins celle de la cause qui le produit, et qui souvent s'accommode de cet auxiliaire. La diète est une nouvelle maladie imposée à une organisation déjà malade : affamer pour guérir, ce n'est le plus souvent que tuer par la faim le malade qui serait mort de la fièvre. La saignée locale ou générale peut priver de sang les vaisseaux où la circulation continue sans obstacle, mais elle ne dégage pas pour cela les vaisseaux obstrués; elle ajoute le vide au trop plein, une maladie par exténuation et atonie à une maladie par congestion et par surexcitation; elle greffe une maladie sur une autre, dans le plus grand nombre de cas; pour empêcher le malade de souffrir, elle le jule.

191. La découverte de la théorie nous a mis sur la voie de celle de la médication pratique; et le succès a tellement confirmé nos prévisions, que ceux qui sont témoins des premiers effets du médicament, tout avertis qu'ils en sont, éprouvent cependant un moment de surprise, quand surtout ils ont eu la malheureuse occasion de juger de l'action des anciens procédés.

L'eau sédative, appliquée sur la peau, transmet par absorption, aux vaisseaux superficiels, l'ammoniaque et le sel marin, ces deux dissolvants énergiques des coagulations sanguines; les vaisseaux superficiels transmettent, de proche en proche, et jusque dans les tissus les plus profonds, le bienfait de ces menstrues; les obstacles albumineux sont attaqués sur tous les points et redissous avec une rapidité telle qu'il arrive souvent qu'on ne sait point dire à quel instant le soulagement a commencé; l'effet désiré a lieu quelquefois au bout de quatre à cinq minutes : la migraine se dissipe, le pouls retombe à son rythme normal, la fièvre cesse, la peau reprend sa température ordinaire; la raison revient

avec le sentiment du bien-être qui caractérise le retour vers la santé, et tout cela en si peu de temps que le malade se croit ressuscité plutôt que guéri. Si le mal y mettait un peu trop de persistance, on prendrait, en outre, l'eau sédative à l'intérieur, au moyen d'une cuiller à café d'eau sédative dans un verre d'eau sucrée ou non.

192. D'un autre côté, cette eau joint à son action éminemment sédative une action accessoirement vermifuge et antiputride, en portant, par le véhicule du torrent circulatoire, l'arome du camphre dont elle est imprégnée, partout où il peut exister un foyer purulent ou une incubation helminthique. Appliquez un simple cataplasme arrosé d'eau sédative sur l'abdomen, dans une affection vermineuse, et tout à coup le malade se sentira débarrassé des piqures intestines que lui causaient les vers.

193. En conséquence, l'eau sédative est prescrite à l'extérieur, et, comme nous l'avons expliqué ci-dessus (179), contre toute espèce de fièvre et d'inflammation, contre la fièvre cérébrale, l'apoplexie, les violentes palpitations de cœur, l'enflure des membres avec rougeur, les éruptions cutanées et érysipélateuses ; contre la piqure des serpents et insectes dont le dard infiltre un poison acide dans le sang (189), contre l'ivresse, les douleurs rhumatismales, la paralysie, la rage, etc. On l'applique sur les surfaces envahies, pourvu qu'il n'y existe pas d'excoriation, ce qui donnerait lieu à une cuisson inoffensive et passagère, il est vrai, mais trop violente à supporter pour certaines constitutions irritables. Or, comme il n'existe pas d'état maladif qui ne suscite la fièvre, on conçoit que l'emploi de l'eau sédative s'étend à la généralité des cas maladifs.

Il faut éviter de respirer trop longtemps son odeur ; il serait même nuisible de vivre dans une atmosphère qui en serait habituellement chargée ; car les poumons seraient dans le cas de recevoir une atteinte malade de l'action de l'alcali volatil qui s'en dégage : aussi faut-il avoir la précaution de se promener de long en large, quand on s'en applique des compresses autour du cou, sur le visage et sur le crâne, afin de rejeter sans cesse derrière soi les vapeurs ammoniacales, et de n'aspirer que l'air qui en est le moins imprégné. Cepen-

dant il ne faut pas tellement prendre à la lettre les précautions que nous indiquons, qu'on éprouve la moindre hésitation à se servir de l'eau sédative quand il en est besoin. Nous voulons seulement faire observer que les vapeurs ammoniacales ne sauraient tenir lieu d'air pur qui est indispensable à la respiration, et que moins on vicie l'air, mieux on s'en trouve.

CHAPITRE VIII.

Eau d'huîtres aromatisée ou limonade salée, eau salée.

194. — Formule :

Eau.....	1 litre.
Sel gris de cuisine (169 ^{**}).....	30 grammes.

Préparation. — On fait fondre dans le litre d'eau une once (30 grammes, ce qui équivaut à une grosse poignée) de sel gris de cuisine ou sel marin ; on décante le liquide, quand les impuretés du sel sont tombées au fond du vase et que l'eau a repris sa limpidité ; on y exprime alors un citron, si on désire rendre cette dissolution agréable au goût. C'est alors exactement une eau d'huître aromatisée ; mais l'addition du jus de citron n'est là qu'un accessoire.

Usages. Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, on avale un quart ou un demi-verre de cette eau salée ; c'est un excellent vermifuge et même un purgatif assez actif.

Dans les cas de toux, d'embarras à la gorge, d'angine, de maladies laryngées, on la mêle à l'eau zinguée (194 bis, 3^o), et l'on s'en gargarise fréquemment ; les mucosités filent alors sous forme de salivation. Dans le cas d'un coryza opiniâtre, on en renifle à l'aide d'un petit tube de plume, ou d'une sonde en caoutchouc qu'on introduit aussi avant qu'on le peut dans la cavité des narines, ou bien au moyen d'une petite seringue.

CHAPITRE IX.

Eau zinguée, eau zinguée salée, eau quadruple.

194 bis. Le zinc, s'amalgamant avec le mercure par le simple contact, s'empare presque avec la même facilité du mercure combiné en sel avec les acides ou avec les tissus organisés. Son emploi, sous diverses formes, est donc devenu un puissant auxiliaire d'une médication qui a triomphé de tant de maladies spontanées qu'il ne lui reste presque plus à combattre que les empoisonnements médicaux par le mercure et l'arsenic, empoisonnements immédiats ou héréditaires. Le zinc étant, par ses sels, un vomitif ou un drastique assez violent, et, par ses affinités, très-susceptible de se combiner en sel avec les acides, on aura grande attention de ne pas s'en servir, si ce n'est de la manière que nous allons le dire :

1° Eau zinguée pour tous les soins de propreté. On peut se servir, à cet usage, de l'eau de pluie qui coule, par les gouttières en zinc, dans les tonneaux ou les citernes, en ayant soin de tenir les gouttières dans un grand état de propreté et de les nettoyer souvent. Cette eau, par suite des acides, soit répandus dans l'atmosphère, soit reproduits par les orages, est tellement chargée de zinc, qu'elle dépose une boue noire où abonde le sulfure de zinc. On évite de s'en servir en boisson et en lavement. On n'en fait usage que pour les bains généraux (107) ou locaux (110), pour se laver les mains, le visage, et faire toutes autres ablutions, enfin pour composer l'eau sédative (170). On aura même soin, et par plus grande précaution, avant de s'en servir, de lui faire subir une légère ébullition.

2° A défaut de gouttières en zinc, on peut se procurer de l'eau zinguée des deux manières suivantes :

On consacre à cet usage exclusif un seau ou un baquet en zinc non verni à l'intérieur, et qui n'ait pas servi à contenir des substances suspectes. Chaque soir, on passe sur ses parois internes un linge imbibé de vinaigre ; le lendemain matin, le vinaigre étant évaporé, les parois du vase ont pris en séchant un aspect un

peu farineux : on remplit alors le vase avec de l'eau ordinaire et on le tient couvert pour qu'il n'y tombe aucune impureté. Mais, à défaut d'un vase en zinc, on prend un morceau quelconque de zinc, que l'on décape avec soin sur toutes ses surfaces, en les ratissant avec le couteau, jusqu'à ce qu'elles aient acquis le brillant de l'argent ; chaque matin, et sans avoir besoin de le décaper de nouveau, on mouille de vinaigre les parois de ce morceau de zinc ; on le laisse sécher sur la fenêtre, et on le dépose ensuite au fond d'un seau en bois ou en fer-blanc, que l'on remplit d'eau tout le reste de la journée. On est sûr, de ces deux manières, d'avoir à sa disposition de l'eau zinguée à un état de propreté qui ne laisse rien à suspecter. On a soin d'y puiser avec un vase très-propre, pour s'en servir à toutes les fins. Mais on n'oubliera pas que ce n'est plus là de l'eau à boire, et qu'elle ne doit servir que pour l'usage externe.

3° Eau salée zinguée pour les gargarismes. On prend un verre de l'eau contenue dans l'un ou dans l'autre des baquets dont nous venons de parler ; on y dissout une pincée de sel gris de cuisine (169**), on recouvre bien ce verre d'eau, et l'on s'en sert dans la journée pour faire les gargarismes prescrits par le traitement (249). A défaut de sel gris de cuisine, on pourra ajouter à la dissolution un centigramme d'iodure de potassium (219, 1°).

4° Eau quadruple ou eau zinguée, salée, aloétisée et goudronnée. Pour les collyres (bains d'yeux) (110, 5°), le nez (296), les injections dans les organes génitaux, dans les oreilles, le nez et les fistules, pour les cataplasmes et le lavage des ulcères, et dans tous les cas d'origine mercurielle, on emploiera le liquide suivant, que j'appelle *eau quadruple*.

Dans un litre d'eau bouillante, jetez :

Sulfate de zinc.....	4 grammes.
Sel de cuisine (169**).	15
Goudron (203).....	50 centigrammes.
Aloès (99).....	50

Au bout de cinq minutes, passez à travers un linge, et conservez dans une bouteille bouchée et étiquetée avec soin.

N. B. Si l'on n'a pas de balance sous la main, on estimera les poids ci-dessus de la manière suivante : sulfate de zinc, une grosse pincée à cinq doigts ; sel de cuisine, une petite poignée ; goudron et aloès, le volume d'un gros haricot pour chacun.

CHAPITRE X.

Fougère mâle (Poudre de racines de).

195. La poudre de racines de fougère mâle est employée pour combattre les vers intestinaux, surtout les gros lombrics. On la prend en décoction ou en poudre sèche, en boisson ou en lavement :

1° En décoction. On fait bouillir, vingt minutes, 30 grammes de poudre dans un demi-litre d'eau, de manière à obtenir par la réduction un bol de tisane, et l'on avale ce liquide d'un trait.

2° En poudre sèche. On étend une pincée à trois doigts (formant 1 à 2 grammes), entre deux tranches de confiture, que l'on avale sans mâcher, autant que faire se pourra. On répète cette ingestion aussi loin qu'on pourra la pousser, jusqu'à la concurrence de 30 grammes, ce qui est long, mais nullement impossible. Ou bien on en prend une simple pincée chaque jour pendant quelque temps. Si l'on prend les 30 grammes en un seul jour, on s'administrera l'huile de ricin (210) une heure après la dernière prise. Administrée sous cette forme, la racine de fougère a une action de plus que sous la première, à cause de son état pulvérulent, qui contrarie les vers intestinaux par le frottement comme le ferait la sciure de bois. A chaque ingurgitation, on peut prendre une gorgée d'eau de houblon (214).

3° En lavement. 10 grammes de poudre de racines de fougère par litre suffisent pour un lavement ; on fait bouillir, vingt minutes, et l'on passe à travers un linge.

N. B. Ce médicament commence à jouer un moindre rôle dans notre médication, depuis que nous avons recours à l'emploi de l'ail (144) dans les mêmes circonstances. Cependant nous ne l'abandonnons nullement.

On distingue deux espèces de fougères : la mâle et

la femelle. La première se nomme *Polypodium filix max* et la seconde *Polypodium filix femina*; celle-ci ne sert qu'à la literie des enfants; l'autre, réduite en poudre, sert à combattre les vers et le *tænia*.

CHAPITRE XI.

Garance (*rubia tinctorum*); **poudre de racines de garance.**

196. On coupe les racines en fragments d'un centimètre de long environ; on les fait sécher, mais non carboniser, dans le four d'un poêle ou dans toute autre étuve; quand elles sont devenues cassantes, on les broie dans le moulin à café, et on conserve la poudre pour les besoins à venir.

197. Pour la décoction, on fait bouillir, dans 1/2 litre d'eau, 1 gramme de poudre de racines de garance.

On prend cette décoction en trois verres, l'un le matin, l'autre à midi, et le troisième le soir, jusqu'à ce que l'on commence à s'en fatiguer. On fera bien d'en prendre trois jours de suite, et de cesser pendant huit jours.

198. La décoction de garance possède le goût de la réglisse et les propriétés excitantes du café. Sa matière colorante pourpre passe vite dans les urines, qu'elle rougit comme l'acide urique, mais sans en troubler la limpidité et sans occasionner de dépôts. Sa matière colorante jaune passe dans les excréments, qu'elle jaunit comme le fait l'aloès (105). Ces deux sortes de coloration ne sont ni durables ni de mauvais augure.

199. Mais sa propriété principale, et celle qui me la fait employer comme remède dans les affections du système osseux, c'est celle de rougir les os des animaux, ainsi qu'on l'a reconnu, depuis près de trois siècles, chez les bestiaux, bœufs, moutons, cochons, etc., qu'on nourrissait avec les fanes de cette plante. En effet, ayant remarqué qu'aucun insecte ne s'attaque aux racines de cette rubiacée, dont l'action se reporte si rapidement sur la substance intime des os, je vis dès lors tout le parti que je pouvais en tirer pour déloger de leur repaire les causes animées qui viendraient à s'attaquer

aux os, où nul autre médicament n'aurait pu les atteindre aussi efficacement et aussi impunément. Le premier essai que j'en fis, et dont j'ai rapporté les heureux résultats dans le *Manuel* de 1845, à l'article 337, m'enthousiasma à l'appliquer à tous les cas de ce genre, et je n'ai eu qu'à me féliciter de cette innovation.

200. J'avais d'abord craint que l'action prolongée de ce médicament ne portât à la tête, ou ne rendit les os trop friables; mais je ne tardai pas, heureusement, à me détromper par l'exemple des ouvriers en teinturerie de Mulhouse, qui s'imprègnent des vapeurs des bains de garance et qui en mâchent les racines continuellement sans le moindre inconvénient.

CHAPITRE XII.

Gargarismes et reniflements.

201. Les gargarismes (*) sont, pour ainsi dire, les lavements de la cavité buccale, qu'ils dépouillent de ces mucosités morbides et du virus qui s'est fixé dans une partie quelconque de ses parois.

J'entends par reniflements les gargarismes du nez : on aspire et on rejette alternativement par le nez le liquide qui sert aux gargarismes.

Au lieu de reniflements, on peut injecter (218) l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) ou autre matière à reniflement, à l'aide d'une petite seringue en étain (240) tenue bien proprement.

Je pratique les gargarismes soit avec l'eau salée (194), soit avec le vinaigre camphré étendu d'eau (255), soit avec l'eau zinguée (194 *bis*, 3°).

202. Les gargarismes et reniflements à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°) ont une puissance qui semble tenir du merveilleux, dans le cas d'engorgements des glandes, de l'enflure des gencives, d'œdème de la glotte, des maladies des voies respiratoires, enfin contre toutes les affections d'origine mercurielle qui ont leur siège dans les cavités buccales, nasales et dans les voies respira-

(*) Mot imitatif qui nous vient du grec, *gargarismos*, et le grec du chaldéen, *gargar*.

toires; ils dégorgent les glandes, rétablissent la salivation interrompue et facilitent le jeu de la respiration.

Les gargarismes au vinaigre camphré (255) s'emploient dans les cas de putrescence scorbutique, de virus fétide, d'ulcérations de mauvaise nature. On peut les remplacer, avec un égal avantage, par de l'alcool camphré étendu d'eau (143, 3°). On étend le vinaigre camphré de 20 parties d'eau, et l'alcool camphré de 10 parties.

CHAPITRE XIII.

Goudron (eau de) et goudron pur (*).

203. Le goudron dit de Norwége est une substance résineuse, poisseuse, noire et odorante, qui se retire de la distillation du bois de pin et de sapin.

Gardez-vous de le confondre avec le *coaltar* académique. (Voyez à ce sujet le *Manuel* de 1867, p. 119.) L'envie de remplacer les ingrédients de la nouvelle méthode par des succédanés capables de la faire oublier est la maladie morale des médecins de la Société de Jésus; jusqu'à présent ils sont tombés sur des succédanés si compliqués que le remède est devenu pire que le mal. Dans ce cas se trouve ce qu'ils appellent l'*acide phénique*, le *phénol*, qui n'est au bout du compte que le goudron sophistiqué de la manière la plus dangereuse pour la respiration.

On prend l'eau de goudron en boisson, en injections et en bains de siège ou bains locaux :

1° En boisson. Trempez le doigt dans le goudron

(*) Vous savez bien comment la sainte Société de Jésus met tous ceux qui ont eu le bonheur d'être fessés de ses mains, aux troussees des remèdes préconisés par la nouvelle méthode tout d'abord; et, après ce débordement de fadaïses, comment tout doucement elle s'empare, par l'un de ses pieux adeptes, et répète, dans les mêmes termes, ce qu'elle avait ridiculisé avec bien peu d'esprit.

C'est ce qui arrive au *goudron*, à grand renfort de toute la bande académique. Seulement, pour une chose qui coûte si peu, d'après le *Manuel*, vos académies adoptent des appareils très-chers et parfaitement inutiles; *è sempre bene*.

liquide, dit goudron de Norwége : avec le doigt ainsi poissé, on frotte l'intérieur d'un pot à eau ou autre vase à boire; on rince ensuite le vase à grande eau, pour enlever tout ce qui est susceptible de se détacher de la quantité de goudron adhérente aux parois du vase. On se sert de ce vase sans avoir besoin de l'oindre de longtemps : l'eau s'y goudronne par un séjour de quelques minutes. Si cette eau paraissait encore trop forte, on se contenterait d'en prendre une cuillerée par verre d'eau. Une cuillerée de cette eau prête au vin l'odeur particulière des vins d'Espagne, qu'on transporte dans des outres goudronnées.

N. B. L'eau de goudron en boisson favorise l'écoulement des urines, embaume la circulation et est l'un des meilleurs succédanés du camphre : 10 grammes de goudron peuvent n'être pas épuisés en une année, et doivent revenir à cinq ou dix centimes.

2° En injections dans les parties pudiques, les fistules et clapiers purulents, ou en lotions sur les plaies (194 bis, 4°).

3° En bains locaux et en bains de siège et de cuvette (110). On fait bouillir gros comme un pois de goudron pur dans un litre d'eau, que l'on verse ensuite dans l'eau de la cuvette pour les bains de siège (110, 4°); on en fait deux ou trois litres pour les bains de jambes (110, 1°).

4° A la place du cérat camphré contre les maladies de la peau et les prurits provenant de l'emploi des remèdes mercuriels. On en badigeonne les surfaces à l'aide d'un pinceau après chaque bain local. Mon fils Camille a eu souvent recours à ce procédé contre les prurits rebelles, et nous en avons depuis retiré les plus grands avantages; seulement le goudron, en se desséchant, produit une sorte de retrait sur les chairs, ce dont il faut tenir compte : on recouvre alors les surfaces de pommade camphrée (159, 2°), qui assouplit la peau. Le goudron pur doit ses effets à l'alliance de l'acide empyreumatique et du corps gras térébenthiné; il réunit les avantages de la moutarde (225) associés à ceux de la pommade camphrée (158). Si le mal ne bouge pas, on laisse en place le goudron qui reste adhérent à la peau, et s'en détache difficilement, même à l'eau de savon froide; la guérison peut se faire ainsi sous ce couvert qui tient lieu d'épiderme.

CHAPITRE XIV.

Grenadier (écorce des racines du); grenade (*malum granatum* en latin) **ou fruit du grenadier**.

204. L'usage de l'écorce des racines et des radicelles du grenadier, pour combattre le ver solitaire, remonte à la plus haute antiquité. (Voyez *Revue complémentaire*, t. I^{er}, 1854, p. 119.) Le grenadier cultivé dans le nord de l'Europe y perd toutes ses vertus; or, comme il est difficile de s'assurer si les racines du drogiste proviennent du Nord ou du Midi, il est bon, à défaut de racines authentiques, de n'employer que l'écorce de la grenade (fruit du grenadier), qui ne peut être que de provenance méridionale; car les fleurs de grenadier ne *nouent* pas dans le Nord. L'écorce de la grenade sauvage est préférable à celle de l'espèce comestible.

205. On découpe les écorces de grenade en fragments de la grandeur d'une pièce de deux francs; après les avoir nettoyés avec la lame d'un couteau en dehors et en dedans, ou bien après les avoir mis tremper dans l'eau pure avant de les nettoyer à la brosse (car on ne sait jamais qui a brisé ou mâchonné ces écorces), l'on en mâche un le matin, à midi et le soir, et on l'avale au moyen d'une gorgée d'eau ou d'un verre de tisane vermifuge (212). Ou bien on laisse tremper dans l'eau le morceau d'écorce, et on attend, pour le mâcher, qu'il se soit attendri en s'imbibant d'eau, ce qui a lieu au bout d'un quart d'heure; ou bien on le réduit en poudre impalpable, que l'on avale en la délayant dans l'eau ou en boulettes de papier; on peut en prendre ainsi de un à trois grammes, chaque matin.

206. L'usage de l'écorce de grenade porte aux urines tout autant presque que le camphre (121), et colore en noir ou en jaune la salive, les muqueuses, la langue, comme le fait l'aloès (105). Le suc en noircit les couteaux, par l'action de l'acide gallique qui abonde dans tous les tissus corticaux de l'arbuste; et c'est peut-être par cet acide que cette substance a la propriété de combattre le ver solitaire, en décomposant ses tissus ferrugineux.

Aussi, toutes les fois que le ver remonte à la gorge, il suffit de mâcher un morceau d'écorce de grenade pour le faire aussitôt redescendre.

207. Si cependant le ver solitaire résistait trop longtemps à ce moyen, on en arriverait à l'emploi du grand remède : Faites bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à réduction de moitié, le mélange de : 60 grammes d'écorce de grenade (s'il s'agit d'une grande personne), et 30 grammes (s'il s'agit d'un enfant de 8 à 12 ans), 10 grammes de racines de fougère (195), 10 grammes de *semen-contrà* (212), 10 grammes de mousse de Corse (216), et enfin 10 centigrammes d'aloès (401). Retirez du feu, passez à travers un linge, et faites prendre le liquide en deux ou trois fois, de cinq en cinq minutes, en ayant soin de faire mâcher, après chaque fois, un zeste de citron pour corriger les effets de l'amertume du mélange.

Un quart d'heure après, administrez l'huile de ricin (210).

Plusieurs jours auparavant, on mangera tout bien épicé et alliacé (114); et la veille, on mangera tout bien salé ; on évitera de boire, si faire se peut, dans la nuit, et l'on avalera du lait quelques instants avant de prendre le remède, afin d'attirer le ver dans la panse stomacale. Essayez enfin du sirop de *pois à gratter* : on trouve ces pois à la *maison Emile Raspail*, rue du Temple, 14.

Les médecins ont accusé l'écorce de grenadier de produire des convulsions sur le malade. Je puis assurer, en vertu des expériences faites sur moi-même et de mes nombreuses observations sur autrui, qu'on a, en cela, attribué à l'action de l'écorce un effet qui n'est dû qu'aux tiraillements plus ou moins violents du ver qui se débat contre le remède ; car rien n'est plus inoffensif par lui-même que ce médicament.

Mais un grief plus sérieux et que j'ai pu constater sur moi-même, est le suivant que je relate ici, afin de fixer l'attention de mes lecteurs, spécialement ceux de mon âge, sur les circonstances du sujet : Pendant la convalescence de la double pneumonie qui a mis ma vie en danger, il y a trois ans, je trouvais plus qu'un plaisir, un grand soulagement, à égrener les mille graines de grenades cultivées, avalant en même temps les cloi-

sons qui les renferment et qui possèdent le goût et les propriétés de l'écorce et du fruit. Il s'ensuivit une difficulté d'uriner qui ne s'exécutait qu'au prix d'indicibles souffrances. L'année suivante (1871), voulant combattre une forte toux, je mâchai plusieurs fragments d'écorce de grenade et je sentis reparaître les mêmes symptômes ou effets ; mais en même temps, le hasard me fit découvrir un bien facile remède ; car toute douleur disparaissait et l'urine s'écoulait comme à l'ordinaire, lorsque j'avais mangé quelques noix bien mûres de noyer. L'huile, qui abonde dans les colylédons de la noix, est-elle un dissolvant des dépôts graveleux d'acide urique qui occasionnent ces difficultés d'uriner ; ou bien diminue-t-elle le gonflement de la prostate, qui s'oppose au passage ? Le remède est tout trouvé, si le mode d'agir reste à connaître. Assaisonnez la noix avec du sel.

2° Si le ver n'est pas dompté la première fois, on recommencera ; on aura soin, en ce cas, de prendre, quelque temps auparavant, trois fois par jour, gros comme un pois de fleur de soufre enveloppé dans une boulette de papier sans colle ; et puis, la veille de l'administration du remède, une pilule opiacée capable de faire dormir quatre ou cinq heures.

3° Mais, si ce nouveau moyen ne suffit pas pour se débarrasser de ce géant des parasites, on prendra, le matin à jeun, quelques jours après, un bol de lait dans lequel on aura fait bouillir 25 centigrammes de scammonée et 15 centigrammes de gomme gutte, potion à laquelle on ajoutera, à l'instant de la prendre, 10 centigrammes de calomélas (112).

4° L'usage de l'ail (une gousse ordinaire) à l'un des repas ou de l'*assa-fœtida* (114), à jeun, et celui de la liqueur hygiénique (49, 3° A), ou du vin grenatisé (209) pris le matin à jeun, sont deux puissants auxiliaires de cette médication. On fume en outre la cigarette de camphre (131) ; on prend de temps à autre un lavement vermifuge (224) avec addition d'une grosse poignée de *mercurialis annua* (222*) ; on s'applique fréquemment de l'alcool camphré (142) partout où l'on éprouve une piqure.

5° Tout en suivant le régime hygiénique (264), on prend chaque matin, délayée dans un demi-verre d'eau, un à deux grammes, et même au besoin davantage, de

poudre d'écorce de grenade, et ensuite enveloppée dans un carré de papier sans colle, une pincée d'*assa-fœtida* en poudre; enfin une demi-heure après, une cuiller à café d'eau sédative (169, 1^o) délayée dans un verre d'eau sucrée. On éprouve de ce traitement un soulagement de chaque jour, qui doit aboutir à une délivrance complète. L'arome de l'*assa-fœtida*, se communiquant à tous les tissus du corps humain, peut atteindre la vermine, les hydatides mêmes (396, 5^o) jusque dans leurs réduits les moins accessibles. La poudre d'*assa-fœtida*, en dépit de sa saveur, qui n'est pas à la fleur d'orange, j'en conviens, peut se prendre cependant, même délayée dans l'eau. Ou bien 60 grammes de graines de courge (dite *Dei mei sinore*), écorcée, pilée avec du sucre (même volume) et l'avaler le matin; en trois jours l'action a lieu, d'après M. Regnière, à Tourves (Var); je cite ce mot et le docteur, d'après un *journal de médecine* fort engoué de ces vieilleries, mais non d'après moi; j'ai cherché les synonymes de cette locution dans toutes les *pharmacopées* ou formulaires et dans les traités d'*herboristerie*, et je n'ai rien trouvé, ce qui m'a décidé à joindre le nom et l'adresse du docteur pour qu'on s'adresse à lui, dans le cas où ce mot serait un mot usité dans cette localité à demi italienne. Depuis Hippocrate, ces vers isolés en articulations sont désignés sous le nom de *vers cucurbitains* ou vers ayant la forme des semences de la courge ou potiron (*cucurbita* en latin), mot que les médecins inspirés par le Saint-Esprit ont interprété par celui de capable d'expulser le ver à qui elles ressemblent. Ainsi raisonnait, d'après Horace, le Juif Apella, à l'époque où les docteurs étaient tous Juifs à Rome; ils n'ont jamais raisonné mieux, depuis qu'ils se sont faits chrétiens et jésuites, qui pis est.

6^o Mais peut-être que le remède le plus infailible c'est encore le petit verre d'eau-de-vie que l'ouvrier prend chaque matin à jeun, comme il dit fort élégamment, *pour tuer le ver*. Remplacez ce *petit verre de politesse et de satisfaction* par un petit verre de *liqueur hygiénique sans sucre* (49, 3^o A).

208. Enfin, au besoin, ayez recours au *Kouso* (*),

(*) Le *Kouso*, dont nous avons décrit les caractères bo-

dont le prix n'est certainement pas à la portée de toutes les bourses chez les pharmaciens.

AVIS ESSENTIEL AUX MALADES. On n'est pas guéri du ver solitaire ou de ses articulations, quand on en rend, fût-ce même avec la tête. Il en reste toujours assez pour le reproduire tôt ou tard. On l'a ou on le reprend, dès qu'on sent ses ravages et qu'on retrouve, dans les selles, les signes suivants : 1° des pellicules minces, larges, sans formes régulières, restes demi-digérés des membranes du *ténia*; 2° des vers *cucurbitains* de différentes dimensions et formes qui s'attachent aux parois du vase de nuit, depuis la grosseur des œufs du ver, jusqu'aux formes plus développées; 3° enfin, lorsque les matières fécales sont rendues sous forme de longs rubans épais, mais aussi bien dessinés que le ver lui-même; car il apparaît ainsi transformé en matières fécales.

MÉDICATION. Dès ce moment, soir et matin, même avant chaque repas, l'on mâche gros comme une pièce de deux francs d'écorce de grenade ou de racines authentiques de grenadier du midi; et l'on continue ce traitement, concurremment avec la dose convenue d'*assa-fœtida* et des purgatifs (105, 210) variés les uns après les autres. De cette manière la santé vous reviendra, que vous rendiez ou non des signes du ver solitaire.

CHAPITRE XV.

Vin blanc grenatisé ou médication accessoire contre le *ténia* (396, a, 5°).

209. On jette une poignée soit de radicelles, soit de rachures d'écorce des petites racines de grenadier, soit d'écorce de la grenade, dans une bouteille de vin rouge ou blanc; et l'on peut se servir de ce vin grenatisé douze heures après. On en prend un petit verre, battu avec un petit verre d'huile d'olive, tous les matins et

taniques dans le *Manuel* de 1865 (page 130), est une plante qui nous vient d'Arabie et des environs de la Mecque, où elle est connue de temps immémorial pour ses propriétés ténifuges.

quand le ver remonte à la gorge. On peut supprimer l'huile à volonté et en prendre un verre chaque matin à jeun.

Ce vin devient noir comme de l'encre si c'est du vin rouge, et brun si c'est du vin blanc, par la formation d'un gallate de fer; mais il est d'autant plus efficace que la couleur en est plus noire dans l'un et plus brune dans l'autre. Les premiers jours, on y observe une certaine fermentation qui fait que les fragments d'écorce montent et descendent alternativement. (Voyez *Revue complémentaire*, t. I^{er}, 1854, pag. 119.)

CHAPITRE XVI.

Huile de ricin.

210. 1^o Formule pour les grandes personnes :

Huile de ricin..... 60 (*) grammes.
délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104)..... 100 grammes.

2^o Formule pour les enfants en bas âge :

Huile de ricin..... 30 grammes.
délayée dans

Bouillon aux herbes chaud (104)..... 60 grammes.

ou bien même dans une égale quantité de lait ou de bouillon de viande chaud, si l'on a de la répugnance pour le bouillon aux herbes; ou enfin dans une égale quantité de cognac ou de rhum, ou mieux dans une demi-tasse de café un peu fort.

On agite bien le mélange avec une cuiller, avant de le prendre. On le prend en trois fois, de cinq en cinq minutes. On se promène à grands pas, ou l'on s'agite sur son séant, si l'on n'a pas l'usage des jambes; et l'on avale un bol de bouillon aux herbes, toutes les fois

(*) Cette dose n'est pas si rigoureuse que chacun ne puisse la diminuer selon les effets qu'on en éprouve; il est des personnes chez qui 15 grammes opèrent plus que 60 chez d'autres.

qu'on va à la selle, ce qui commence au bout de quelques heures après la dernière dose d'huile de ricin. Si, à la suite de cette superpurgation, on ressentait quelques ardeurs à l'anús, on s'y introduirait de la pommade camphrée (158). On se lotionnerait le ventre à l'eau sédative (177) et à l'alcool camphré (143, 1°).

Depuis quelque temps, bien des personnes se plaignent de ne pouvoir garder l'huile de ricin et d'éprouver pour cette purgation une invincible répugnance : serait-ce l'effet de la mauvaise préparation de cette huile ? Je l'ignore. Chez d'autres, l'huile est supportée, mais elle se contente d'accumuler les matières fécales dans le côlon, où elles restent douloureusement stationnaires. (Rien de tel ne nous a jamais été signalé avec l'huile de ricin de bonne provenance.)

Ce qui nous a engagé, dans le premier cas, à substituer à l'huile de ricin, 60 grammes de manne dissoute dans un bol de lait ou de bouillon ; dans le second des deux cas, un lavement ordinaire (222) suffit pour ouvrir le passage aux matières. Enfin, comme succédané, on peut avoir recours à l'usage de l'eau de sedlitz. Ou bien on se servira de la scammonée en poudre dans du lait, à la dose de 15 centigrammes pour les enfants et de 25 à 50 centigrammes pour les grandes personnes : gros comme un pois, avant de prendre l'huile de ricin, pour en amortir les effets corrosifs sur l'anús.

CHAPITRE XVII.

Infusions, décoctions ou tisanes, macérations (*).

211. Les décoctions sont des tisanes obtenues en laissant bouillir une substance dans l'eau. Pour les infusions, on se contente de verser sur les substances l'eau qu'on retire bouillante du feu. Pour les macérations, on laisse la substance séjourner plus ou moins longtemps dans l'eau froide.

(*) *Infusion*, du latin *infundere*, verser de l'eau bouillante par-dessus la substance. — *Décoction*, du latin *coquere*, soumettre la substance à l'ébullition. — *Tisane*, du grec *ptisanè*, orge mondée, avec laquelle on faisait ces décoctions. — *Macération*, du latin *macero*, détrempier.

Le café est une *décoction*, le **thé** une *infusion*, l'eau de **chicorée sauvage** une *macération*.

On donne le nom de *teinture* à la dissolution d'une substance dans l'alcool ou l'éther, à chaud ou à froid. L'alcool camphré (142) est une teinture de camphre.

212. Semen-contrà (Décoction de). — Le *semen-contrà*, autrement dit *santonine*, *semencine*, *barbotine*, etc., est composé des sommités d'une espèce d'armoïse d'Asie. 1^o On en fait bouillir 15 grammes dans un quart de litre d'eau, pendant vingt minutes ; on retire du feu quand toutes les petites grenailles tombent au fond de l'eau ; on décante, et on le prend à jeun sans sucre, en ayant soin de mâcher ensuite une écorce de citron.

2^o On éprouve moins de répugnance à prendre cette substance réduite en poudre très-fine dans le mortier ; on se l'administre alors chaque jour à la dose de 1 à 2 grammes, entre des tranches de confiture (*) ; ou bien on la prend en petites dragées de la grosseur des grains de plomb, et qui prennent le nom de *nonpareille*. Le *semen-contrà* est un de nos meilleurs vermifuges contre les lombrics et ascarides vermiculaires (**). On peut lui substituer, avec un certain avantage, les sommités d'absinthe ; l'effet des fleurs de camomille est un diminutif des propriétés de ces deux plantes.

213. Lichen d'Islande (Décoction de). — On ne recherchait anciennement cette substance que pour son

(*) Une pincée à trois doigts pèse un gramme ; une pincée à cinq doigts pèse 4 grammes ; une poignée 15 grammes environ.

(**) On a publié, dans ces derniers temps, que l'ingestion du *semen-contrà* communiquait aux urines une couleur verte et faisait voir tout en vert. (Voy. *Rev. complém.*, t. V, p. 197, 1859.) Il est possible qu'à trop haute dose, et par suite d'une perturbation toxique apportée de ce fait à tout l'organisme, ce phénomène se produise exceptionnellement en certains cas ; mais ce que je puis assurer, d'après de nouvelles observations qui me sont propres, c'est que rien de tel ne survient quand on se contente de prendre un gramme de *semen-contrà*, même quatre jours de suite. J'en ai vu prendre depuis lors jusqu'à près de 15 grammes, en dragées perlées, sans qu'on ait rien ressenti d'extraordinaire et que les urines en aient contracté une couleur insolite. Cependant il arrive à certaines organisations de voir les objets colorés en vert, quand on en prend à trop forte dose.

mucilage : nous ne l'employons, nous, qu'à cause de son amertume. On en fait bouillir, dix minutes, 2 grammes (une double pincée) dans un litre d'eau. On le prend dans la journée en tisane avec du sucre.

214. Houblon, en latin *humulus lupulus* (Décoction des sommités ou fleurs femelles du). — On fait bouillir, pendant dix minutes, un gramme de la poussière jaune qui tombe de ses fleurs, ou bien une sommité entière des fleurs femelles, dans un litre d'eau, que l'on prend chaque jour en boisson et jusque dans son eau rougie, avec ou sans sucre. Cette décoction doit être recommandée pour toutes les personnes et les enfants d'un tempérament lymphatique et sujets aux vers.

215. Chicorée sauvage, en latin *cichorium intybus* (Décoction et macération de). — Succédané vulgaire du houblon. On fait bouillir une grosse pincée de feuilles dans un litre d'eau; ou bien on en dépose tous les jours une pincée hachée grossièrement dans la carafe qui sert aux repas et aux boissons de la journée.

216. Mousse de Corse ou petits coussinets de *fucus* ramassés sur les rochers à fleur d'eau de la mer. — Une grosse pincée bouillie dix minutes dans un demi-litre d'eau et passée à travers un linge fort. Cette décoction est éminemment vermifuge par son principe salin et ioduré. Sous ce dernier rapport, elle remplace avec économie l'iodure de potassium (219) qui coûte fort cher. Nous la prescrivons, dans les mêmes cas, à prendre chaque jour à la dose ci-dessus.

217. Bourrache, en latin *borrago officinalis* (Infusion de). — Par son principe aromatique et son nitrate de potasse, la bourrache de nos jardins a la propriété d'activer une digestion paresseuse et de porter aux urines, secondant ainsi l'action du camphre. Dans un litre d'eau retirée bouillante du feu, on met infuser quatre feuilles ou bien deux sommités de bourrache fraîche ou sèche (la fraîche est préférable). On la prend, sucrée comme le thé, après dîner, ou quand on se sent l'estomac embarrassé, en ayant soin de l'aromatiser avec une ou deux gouttes d'eau de fleurs d'orange; ou bien on joint aux feuilles de bourrache une feuille d'oranger. Cette plante doit être ainsi substituée, dans les familles, au thé que le brigandage commercial falsifie très-souvent d'une manière si funeste pour la santé.

Cette plante sera du moins le *thé du pauvre* ; je l'ai appelée ailleurs le *thé français*. Il suffit qu'un pied graine dans un jardin, pour que la terre se couvre de ses plants l'année suivante. Si le riche n'était pas averti, il est certain que, par goût, il préférerait cette double infusion de feuilles de bourrache et d'oranger au *thé* qui lui vient de Chine, sophistiqué d'une manière véneuse, ou reversé dans le commerce après avoir été épuisé et avoir servi plusieurs fois. L'usage du thé, fort répandu en Angleterre, y est la cause de bien des délabrements d'estomac ; la Chine renvoie en Angleterre la mort par le thé, en échange de la mort par l'opium que l'Angleterre lui impose.

217 bis. Lorsqu'on administre la bourrache contre les coups de sang, les coups de soleil, les attaques d'apoplexie, les fièvres opiniâtres, on ajoute à l'infusion de bourrache chaude une cuiller à café d'eau sédative (169, 1^o) par verre d'infusion, à l'instant où le malade est prêt à boire, en ayant soin de bien remuer le mélange.

N. B. Nous avons signalé, en d'autres endroits de ce livre, d'autres espèces de décoctions spécifiques : fougère mâle (195), garance (196), goudron (203), écorce des racines et du fruit du grenadier (204), salsepareille (219, 3^o), *assa-fœtida* (114, 2^o).

CHAPITRE XVIII.

Injectons (*).

218. Les injections sont les lavements des organes génitaux, des oreilles, du nez, des fistules et des plaies profondes. Pour les organes génitaux, on ne doit faire usage que de seringues d'étain, crainte des accidents auxquels pourrait donner lieu la cassure du verre.

Pour les maux de nez, on emploie une sonde en caoutchouc, ou même simplement un tuyau de plume que l'on introduit dans la narine par un bout et que l'on tient plongé dans l'eau par l'autre, ou une petite seringue d'étain.

(*) Du latin *injicio*, injecter ; de *in*, dans, et *jacio*, jeter, lancer.

Je n'emploie que trois sortes d'injections pour nettoyer toutes ces cavités naturelles ou artificielles : 1^o l'huile camphrée (153), qui en préserve les surfaces du contact de l'air et les tient à l'abri de toute décomposition putride, en les lavant du pus qui aurait pu s'y former ; 2^o l'eau de goudron (203, 2^o) en décoction, qui enlève le pus et les résidus de l'huile, tout en protégeant les surfaces, par son principe aromatique, contre leur tendance à la décomposition ; 3^o enfin l'eau de goudron zinguée, salée et aloétisée, ou eau quadruple (194 bis, 4^o).

CHAPITRE XIX.

Iodure de potassium.

219. 1^o Je ne sais pas si je ne renoncerais point un jour à l'emploi de cet ingrédient, trop coûteux, et si je ne le remplacerai pas définitivement par son succédané naturel, la mousse de Corse (216) ; d'autant plus que toutes les constitutions ne le supportent pas avec une égale tolérance ; aussi doit-on toujours commencer par l'administrer à la dose suivante :

Eau.....	250 grammes.
Iodure de potassium.....	25 centigrammes.

sauf à augmenter tous les jours du double jusqu'à concurrence de 2 grammes dans un demi-litre d'eau, dose à laquelle on s'arrêtera, si l'estomac continue à la supporter ; on en suspendra l'usage, dès l'instant que l'estomac paraîtra en souffrir. On prend cette dissolution en trois fois dans la journée après avoir écrasé chaque fois une lentille de camphre (122) sous la dent.

On aura soin de ne rien manger ou boire d'acide, immédiatement après avoir pris cette dissolution.

L'iodure de potassium attirant l'humidité de l'air, on doit en conserver les petits paquets dans un flacon bien sec et bien bouché. Ce sel colore en violet les papiers collés à l'amidon ; il se décompose au contact de la moindre humidité.

2^o Tisane ioduro-rubiacee. Les jours où l'on doit prendre la garance, on jette le paquet d'iodure de potassium dans la décoction de garance (196), à l'instant

où on la retire du feu. La tisane prend alors le nom de *tisane ioduro-rubiacee* (de *rubia*, nom de la garance).

3^e Tisane ou infusion (211) de salsepareille ou de chiendent :

Eau.....	1 litre.
Salsepareille.....	une poignée.

Faites bouillir la salsepareille 15 à 20 minutes et ne décantez pas, afin de laisser infuser les racines toute la journée. Ou bien jetez le litre d'eau bouillante sur la poignée de salsepareille et laissez infuser comme un thé. Prenez un bol chaud ou froid de la décoction ou de l'infusion, trois fois dans le jour, après avoir chaque fois croqué gros comme une demi-lentille de camphre (122).

4^e Infusion (211) de salsepareille iodurée. Ajoutez, tous les trois jours, au paquet de racines de salsepareille ci-dessus, 10 centigrammes d'iodure de potassium avant de verser par-dessus l'eau bouillante. Si on tolère bien cette dose d'iodure de potassium, on pourra successivement la porter jusqu'à vingt-cinq et à trente centigrammes.

N. B. Si la salsepareille détermine, en poussant à la peau, une trop forte éruption ou des clous (288), on en interrompt l'usage jusqu'à ce que l'éruption ait été enrayée.

CHAPITRE XX.

Lavements.

220. Les lavements (*) ont pour but de débarrasser les intestins, soit des excréments durcis et accumulés dans le colon, soit des helminthes qui l'assiègent, soit des substances toxiques qui en corrodent les parois. Quand vous vous méfiez des purgatifs, remplacez-les par des lavements, mais surveillez bien la fabrication de vos seringues et clysoirs ; que l'étain en soit pur de plomb. Vous reconnaîtrez la présence du plomb dans l'étain, en faisant fondre, sur un tesson de porcelaine, un petit fragment de l'étain de la machine ; le plomb

(*) Du latin *lavare*, laver les intestins.

deviendra jaune au feu. Le plomb en contact avec certains ingrédients du lavement donne la colique.

221. Lavement ordinaire :

Faites bouillir un instant :

Eau.....	1 litre.
Graines de lin.....	5 grammes.
Sel gris de cuisine (169 ^{**}).....	10
Huile d'olive.....	une cuiller.

221 bis. Lavement émollient camphré :

Faites bouillir, un quart d'heure, dans :

Eau bien pure.....	1 litre.
Graines de lin.....	5 grammes.
Roses de Provins.....	5
Sel gris de cuisine.....	10

A l'instant de retirer du feu, versez dans l'eau :

Huile camphrée (153).....	5 grammes.
---------------------------	------------

Passez, et prenez, en l'augmentant suffisamment d'eau froide, à chaque lavement. Servez-vous d'un clysoir, d'un irrigateur ou d'une seringue à double courant et d'un jeu facile; et supprimez l'usage de ces vieilles seringues à piston qui vous exposeraient à vous blesser par quelque mouvement à faux.

222. Lavement purgatif :

Ajoutez au lavement ci-dessus, pendant l'ébullition :

Aloès (102).....	2 grumeaux (10 centigr.).
------------------	---------------------------

Lavement succédané au précédent :

Prenez mercuriale (foirole) (*) une énorme poignée.

Faites bouillir dans un litre d'eau, jusqu'à consistance de moitié de liquide.

Passez à travers un linge, serrez fortement et mêlez le liquide à 50 grammes de bon miel.

Le miel, par son arôme insecticide, aide à l'action elle-même du médicament.

223. Lavement superpurgatif :

Mêlez au premier lavement (221) :

Huile de ricin (210).....	15 grammes.
---------------------------	-------------

(*) Voyez sur les caractères de la mercuriale, le *Manuel* pour 1869, pag. 135.

224. Lavement vermifuge :

Faites bouillir, un quart d'heure, dans :

Eau bien pure.....	1 litre.
Aloès (100).....	10 centigram.
Tabac à fumer.....	5
Assa-fœtida (114, 2°).....	5
Huile camphrée (153).....	10 grammes.

1° L'aloès (100) agit sur le gros intestin comme purgatif; l'huile camphrée en lubrifie les parois, en cicatrise ou en prévient les excoriations. Le tabac et l'*assa-fœtida*, en passant par le torrent de la circulation et en imprégnant de leur odeur insecticide tous les tissus, atteignent les helminthes dans les organes les plus profonds du corps. Si l'on supportait bien cette dose de tabac, qui ne doit pas dépasser le volume d'un grain de blé, la fois suivante on pourrait en porter la quantité à 10 centigrammes.

2° Il arrive quelquefois, surtout chez les personnes du sexe, que le lavement au tabac détermine un instant de narcotisme et d'ivresse; ne vous en effrayez pas; étendez-vous un instant sur le lit, et flairez du vinaigre; vous vous relèverez au bout de dix minutes, entièrement à votre aise et débarrassé des effets du mal et de ceux du remède. L'odeur de l'*assa-fœtida* pris en lavement se communique aussitôt à l'haleine (114, 2°).

N. B. Contre les maladies suspectes et mercurielles, on retirera un grand soulagement de n'employer pour les lavements que l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc, si l'on a l'assurance que les gouttières sont tenues dans un grand état de propreté (194 bis).

CHAPITRE XXI.

Moutarde du commerce (*).

225. La théorie m'ayant fait prévoir que l'on pourrait retirer de bons effets de l'application de la moutarde du commerce, pour combattre certaines éruptions cutanées, et cela par l'action du phosphate ammoniacal

(*) En latin *mustum ardens*, moût brûlant; dont on a fait, par ellipse, *moustardens* (l'u latin se prononçant ou en italien), puis *moustarde*, enfin *moutarde*.

qui abonde dans la plante d'où on l'extrait et que le vinaigre tient en plus grande dissolution ; une pratique de trente-deux années est venue confirmer de tout point cette prévision. Dès qu'un bouton rebelle à l'alcool camphré paraît sur la peau, on le couvre de bonne moutarde du commerce, pendant dix minutes. Quand elle a séché sur place, on l'enlève avec de l'eau, on essuie et on recouvre le même bouton pendant dix minutes avec une compresse d'alcool camphré (143, 2°), et ensuite avec une compresse de sparadrap adhésif (235) qu'on laisse à demeure. Le même moyen est employé avec avantage contre les larges plaques de certaines maladies de la peau.

226. Si vous redoutez la fraude, pilez vous-même les graines de moutarde blanche du commerce et délayez-en, la veille, la farine dans du vinaigre, jusqu'à consistance d'un cataplasme ; servez-vous-en le lendemain.

CHAPITRE XXII.

Pansements des plaies, blessures, ulcérations et opérations ; charpie, bandelettes, bandes, compresses, linge fenestré, sparadrap, vessie de porc, etc.

227. Le pansement a pour but de recouvrir toute solution de continuité, naturelle ou artificielle, avec un enduit qui, en mettant les surfaces dénudées à l'abri du contact de l'air, préserve les chairs de la décomposition purulente et gangréneuse, et favorise l'adhérence des surfaces rapprochées, ou la formation de la nouvelle peau sur les surfaces mises à nu. Le pansement camphré a enfin résolu ce problème ; et nous pouvons assurer que désormais les opérations chirurgicales ne seront plus frappées de ces contagions effrayantes qui décimaient, en certaines saisons, les opérés dans les hôpitaux.

228. On ne doit employer, pour ces sortes d'appareils, que du vieux linge de bonne toile, mais blanc de lessive, les fibrilles de coton n'étant pas organisées pour s'imbiber comme les fibrilles de toile.

229. **Compresses.** La compresse se compose d'une

bande de linge pliée en deux ou quatre, et que l'on applique sur le siège de la douleur, après l'avoir imbibée d'un liquide indiqué dans le traitement. On doit préférer les compresses en coton pour l'application de l'eau sédative humide, les compresses de toile pour les compresses sèches (264, 17°).

230. Les bandelettes sont des compresses sèches, pliées en carré ou en long; on les emploie pour recouvrir les plumasseaux de charpie, et former un coussinet protecteur à la plaie, contre les frottements et contre les variations de température. Quand elles sont pliées en large et qu'elles ont en longueur une vingtaine de centimètres, elles prennent le nom de *bandelettes longues*.

Les bandes sont de larges rubans de toile d'une longueur indéfinie, et de la largeur de 5 à 6 centimètres. Leur longueur est déterminée par le nombre de tours qu'elles doivent faire pour maintenir en place l'appareil du pansement.

230 bis. Contre les coups de soleil et les afflux du sang à la tête, on adaptera à la calotte du couvre-chef une compresse quadruple fortement imbibée d'eau *sédative* (169) et sèche. Les chapeliers feront bien de dissimuler ces calottes par l'emploi de compresses colorées.

231. Linge fenestré. On prend un carré simple de linge, qui puisse recouvrir toute la surface de la plaie; on le déchiquette avec les ciseaux, de manière à le percer de trous de 5 millimètres de large et également espacés. Ces trous sont destinés à l'écoulement du pus; on trempe ce linge fenestré dans l'huile camphrée (153) et on l'étend ainsi sur la plaie.

232. Charpie. On choisit des morceaux de vieille toile bien lessivée, mais à tissu lâche et de finesse moyenne; on les découpe en lanières de 5 centimètres de long sur 5 de large; on les effile ensuite brin à brin, en les pinçant successivement par un des coins. Quand on a obtenu une quantité suffisante de ces brins isolés, et que l'on veut s'en servir, on forme ce que l'on appelle des *plumasseaux* de charpie. A cet effet, on prend une masse de charpie de la main gauche, on la tient serrée entre l'index et le pouce; avec l'index et le pouce de la main droite, on saisit comme avec une pince une mèche

de charpie que l'on tire violemment; de cette manière, tous les fils de la mèche se rangent parallèlement. On dépose ces mèches, ainsi peignées, côte à côte et couche sur couche, pour former des plumasseaux de 5 à 8 centimètres de long sur 4 de large. Pour l'emploi de ces plumasseaux, voyez **BLESSURES** (276, 2^o et 159, 2^o).

233. Toile agglutinative, sparadrap, diachylon (*).

On a souvent besoin de tenir les chairs vives appliquées contre les chairs, de maintenir en place un pansement autrement qu'avec de simples bandes de toile. On se procure alors des bandes de calicot, revêtues d'une combinaison qui a la propriété de les agglutiner sur la peau. On emploie à cet égard ces bandes de toile de 10 à 20 centimètres de largeur : on étend au pinceau, sur un des côtés, la composition suivante toute chaude; on y passe un rouleau mouillé, quand elle est refroidie, pour en rendre la surface lisse et égale,

234. Composition pour le sparadrap ou toile fortement agglutinative :

Prenez : Huile d'olive.	200 grammes.
Axonge (graisse de porc)	200
Camphre en poudre (126). . . .	30

Mettez sur le feu au *bain-marie* (158**), et, quand la matière est en fusion, versez :

Litharge en poudre (oxyde de plomb)	200 grammes.
---	--------------

Après que la masse est redevenue limpide, ajoutez :

Cire jaune.	30 grammes.
Térébenthine.	30

Et retirez du feu, quand la goutte se fige en tombant

(*) *Sparadrap*, mot composé de *drap* (bande de toile ou autre genre de tissu) et du vieux verbe *espartre* (étendre, froter, en luire le mélange agglutinatif sur une bande de toile). *Espartre* vient du latin *spargere*, répandre sur, l's se prononçant anciennement comme dans l'alphabet (*esse*); on dit encore aujourd'hui dans la tannerie *espaner* (froter les peaux avec du jone qui les enduit et les cire). — **AGGLUTINATIF** (qui colle) vient du latin *ad* (contre, à) et *gluten*, substance dont on se sert pour faire la colle. — *Diachylon*, mot grec qui signifie imprégné de suc poisseux, le *chylos*, suc collant (qui pénètre), *dia* (à travers la toile).

sur la toile. Voyez sur les dangers de l'application du sparadrap (308, § 1^{er}, A, 4^o, b). Si vous redoutez un pareil accident, vous pouvez remplacer le sparadrap par des bandes agglutinatives de glycérine, revêtues de bandes de sparadrap ne touchant pas les chairs.

235. Composition pour les toiles simplement adhésives (du latin *ad*, à ; *hæreo*, rester collé) ; voyez alinéa 162.

236. Avec la première espèce de toile (234), on se procure des bandes larges d'un centimètre et d'une longueur appropriée pour tenir les chairs fixées contre les chairs. Avec la seconde espèce (235), on a des bandes à recouvrement de surfaces (159, 3^o).

237. Vessies de porc. Je me sers de vessies de porc, comme calottes, pour maintenir en place l'appareil pommadé du crâne et du cuir chevelu ; ou, comme gants, pour entretenir les extrémités, sans interruption, dans un bain d'huile ou de pommade camphrée. Dans ce dernier cas, on donne à la vessie une ouverture capable de laisser passer la main ou le pied malade ; on y dépose une certaine quantité d'huile camphrée ou de pommade camphrée : on en mouille les bords avec de l'eau, et on les applique sur la cheville ou le poignet, au moyen de quelques tours de bande, que l'on desserre quand l'application a eu lieu. Si on les mouille en entier, ces vessies prennent la forme de souliers et se moulent en séchant sur le pied. On en fait aussi des doigtiers pour les panaris (364).

238. Vessies en taffetas ciré. Ces vessies sont destinées à tenir les parties génitales plongées dans un bain de poudre fine de camphre, le jour, et de pommade camphrée, la nuit. On peut s'en servir également pour les mains ; mais alors il vaudrait mieux s'en découper des gants qui permettent de faire usage de ses cinq doigts.

238 bis. Caleçons hygiéniques. Ce sont des caleçons munis, au périnée, d'un sachet allongé que l'on a soin de tenir plein de poudre de camphre (126). L'usage de ce simple appareil suffit souvent pour amortir et éteindre les impatiences les plus vives de la lubricité. Nous les recommandons aux mères de famille et aux directeurs ou directrices de maisons d'éducation.

239. Vessies, surtouts et gants en caoutchouc ou

en mousseline fortement empesée. Ces vessies, surtout et gants s'emploient avec avantage pour s'opposer à l'évaporation de l'alcool, et maintenir ce liquide en permanence autour d'une surface. L'alcool racornirait trop la vessie de porc et ferait écailler le taffetas ciré.

240. Dans sa boîte de pharmacie, on doit toujours avoir du fil de soie ciré au sparadrap adhésif (235); des aiguilles courbes; un canif en forme de bistouri, pour ouvrir les ampoules ou les collections de pus; une paire de ciseaux mousses, pour enlever les peaux mortes; une pince à coulisse pour lier les artères; une petite seringue en étain pour les injections (218).

CHAPITRE XXIII.

Appareils galvaniques (*) : plaques, sondes, pessaires, tigelles, colliers, ceintures, etc.; boucles d'oreilles, anneaux, lunettes et chiques galvaniques ().**

241. **Appareils galvaniques en général.** Dès le moment que mes nouvelles recherches sur les causes de nos maladies m'eurent démontré que le plus grand nombre des maux qui s'offraient chaque jour à moi étaient les conséquences plus ou moins tardives de l'emploi des remèdes mercuriels, arsenicaux ou autres poisons métalliques, il me vint à l'esprit, comme un trait de lumière, que je pourrais parvenir à soustraire aux tissus des organes le poison qui en altère la structure ou en trouble les fonctions, en tenant appliqués sur leur surface des appareils galvaniques de la plus grande simplicité. L'expérience confirma de tous points mes prévisions et de la manière la plus heureuse; et le succès en parut si évident, même aux plus hostiles, que l'industrie se mit à exploiter, sur une grande échelle, cette nouvelle veine de profits. Ces appareils,

(*) Qui reproduisent sur le corps humain les phénomènes électriques découverts par l'illustre *Galvani*.

(**) Voyez *Revue complémentaire des sciences*, livr. de sept. 1854, tom I^{er}, pag. 49; et livr. de déc. 1856, tom. III, pag. 137.

dès lors, ont fini par prendre dans la réclame autant de noms qu'ils ont eu de fabricants en Prusse ou en Angleterre; la moindre forme ovale ou ronde des éléments, l'addition de la moindre courroie et l'emploi de telle ou telle étoffe, ont donné matière à un brevet d'invention; chacun s'en est trouvé au mieux, hormis la bourse du malade.

242. Plaques galvaniques. Elles se composent d'une plaque de cuivre rosette, sur laquelle s'applique une plaque de zinc qui la déborde; de sorte que la peau soit en contact en même temps avec le cuivre, qui est en dessous et tout entier sur la peau, et avec le zinc qui recouvre le cuivre. On étend entre la plaque de cuivre et la plaque de zinc un morceau de mousseline très-claire ou de dentelle, qu'on entretient mouillée d'eau salée ou de vinaigre. Dès que la mousseline est ainsi interposée, les deux plaques agissent comme deux pôles de la pile galvanique, pour soutirer, en les décomposant, les sels mercuriels, arsenicaux ou autres qui infectent un organe ou la constitution tout entière. Presque au même instant, le zinc se dépose sur la surface du cuivre qui est en contact avec lui; et, chez les mercurialisés, on voit souvent la surface de la plaque de cuivre qui est en contact avec la peau se blanchir sensiblement de mercure; mais, pour que ce dernier phénomène devienne visible, il faut que la quantité de mercure absorbé par la constitution soit considérable; car il est besoin d'une forte couche de mercure pour modifier la couleur naturelle du cuivre rosette. Afin que les plaques puissent s'adapter au relief d'un organe quelconque, nous en avons obtenu par le laminoir d'aussi minces qu'une feuille de papier. La plaque de zinc ne tarde pas à être dévorée et à se festonner en dentelle par l'action galvanique; elle peut néanmoins servir en cet état jusqu'à complète extinction; la plaque de cuivre dure presque indéfiniment.

On doit avoir soin de soumettre de temps en temps la plaque de cuivre à la flamme de bois ou d'une lampe à esprit de vin, sous le tirant d'une bonne cheminée; mais, toutes les fois qu'on l'enlève, on doit frotter avec un linge imbibé de vinaigre la surface de ce cuivre qui a été tenue appliquée sur la peau, jusqu'à ce qu'on l'ait rendue luisante comme le cuivre de la vaisselle; on jette

chaque fois le chiffon dans le poêle, et on essuie avec soin la plaque de cuivre.

Les bords des plaques seront sentis avec art, afin qu'ils n'égratignent pas la peau, ce qui occasionnerait de petites plaies envenimées.

Si l'on veut augmenter encore la puissance de soustraction qui est inhérente à ces appareils, on en associe deux ou un plus grand nombre entre eux, soit en les superposant, soit au moyen d'un fil de cuivre ou même de fer qui s'attache par un bout à la plaque de cuivre de l'un, et par l'autre bout à la plaque de zinc de l'autre.

Emploi des plaques galvaniques. — Trois fois par jour, immédiatement après l'ablation du cataplasme aloétique (166) ou des compresses d'eau sédative (177, 2^o), on applique sur la même surface les plaques galvaniques, le cuivre sur la peau; on les laisse agir au moins une grosse heure; et, quand on les retire, on lave la peau à l'alcool camphré et la plaie à l'eau goudronnée (203), ou à l'eau quadruple (194 bis, 4^o); l'on recouvre ensuite la plaie et même la peau non entamée avec un linge enduit d'une forte couche de cérat camphré (162).

Lorsqu'on prend un bain sédatif, soit général (107), soit local (110), les personnes à qui les plaques galvaniques sont prescrites ont soin de les changer de place de minute en minute, en les promenant sur toutes les parties du corps, spécialement sur les surfaces qui sont le siège d'ulcérations, d'éruptions cutanées ou de douleurs goutteuses et rhumatismales.

243. Sondes galvaniques. — Ces appareils se composent d'une sonde droite du plus petit calibre en cuivre rosette ayant un trou latéral un peu au-dessous de son extrémité fermée, et d'une tige de zinc qui puisse être introduite sans frottement dans la sonde de cuivre. On huile l'étui de cuivre avant de l'introduire dans le canal de l'urètre, et on trempe la tige de zinc dans l'eau salée avant de l'introduire dans l'étui de cuivre. On ne doit jamais pousser la sonde plus avant que la glande prostate, de crainte que son action galvanoplastique ne détermine des dépôts calculeux dans la vessie.

244. Pessaires (*) galvaniques. — Ces sondes servent

(*) PESSAIRE (en latin, *pessarium*, *pessus* ou *pessum*; en

dans les maladies de l'anüs ou dans celles des organes génitaux de la femme exclusivement. On doit les retirer toutes les cinq minutes, afin qu'elles n'aient pas le temps de contracter adhérence avec les parois de l'organe. Que si l'on éprouvait une certaine difficulté pour les retirer, il suffirait d'injecter de l'huile dans l'étui de cuivre après en avoir retiré la tige de zinc. C'est la sonde du paragraphe précédent, mais de plus fort calibre, afin qu'elle agisse sur une plus grande surface, en dilatant modérément les parois du tube vaginal. On doit avoir soin de leur donner une longueur suffisante pour que la base en soit maintenue constamment en dehors.

Ces pessaires sont maintenus en place, pendant dix ou quinze minutes, chaque fois qu'on a le temps de les introduire ; nous les employons contre toutes les affections des organes sexuels de la femme.

245. Tigelles galvaniques. — C'est une double tige composée d'un fil de cuivre et d'un fil de zinc soudés au sommet, appliqués l'un contre l'autre, et flexibles de manière à prendre toutes les courbures possibles, afin de pouvoir être introduite sans douleur et sans danger dans toute espèce de cavité, dans les cornets du nez, dans le tuyau auditif, dans les fistules, enfin partout où ne sauraient pénétrer les sondes galvaniques.

246. Colliers galvaniques. — Ce sont des chaînes à anneaux alternativement de cuivre et de zinc que l'on porte le jour autour du cou ; le soir on les trempe quelques secondes dans une eau légèrement vinaigrée, puis on les lave à grande eau et on les plonge dans de la sciure de bois chaude, où on les laisse toute la nuit ; c'est là le moyen de les préserver de l'oxydation.

247. Ceintures galvaniques. — Ce sont les mêmes chaînes, assez longues pour entourer la taille. On les quitte également tous les soirs.

Les anneaux peuvent être faits d'un simple fil ou d'une certaine série de spires sous forme d'un barillet. On les engrène soit parallèlement, au moyen d'un fil

grec *pessos*, du verbe *piptô*, tomber), se dit d'un instrument qu'on introduit dans l'organe sexuel pour empêcher la matrice de descendre (346), par suite du relâchement de ses ligaments.

de zinc ou de cuivre qui sert d'axe à deux anneaux, ou bien bout à bout à la manière des chaînes ordinaires. On peut encore les composer de plaques alternativement de cuivre et de zinc, ou de plaques de zinc recouvrant de plus petites plaques de cuivre, de manière qu'en place, le cuivre et le zinc touchent également la peau.

Ces colliers et ces ceintures peuvent également servir de bracelets et de jarretières galvaniques ; et, dans l'un et l'autre cas, ils contribuent admirablement à purifier les régions infectées de mercure ou d'autres métaux intoxicants. Les ceintures se portent de préférence quand toute l'organisation est détériorée par de telles causes d'infection.

248. 1° Boucles d'oreilles galvaniques. — Contre les maux d'oreilles, dans le cas où le malade porte des boucles d'oreilles d'or ou d'argent, on passe dans l'anneau de ces appareils un fil de cuivre et un fil de zinc que l'on garde tant qu'on n'a pas besoin de sortir, et qu'on lave à l'eau vinaigrée et à grande eau quand on s'en débarrasse ; on les plonge ensuite dans de la sciure de bois toute chaude pour les conserver à l'abri de l'humidité.

2° Les anneaux d'or et d'argent constituent un excellent appareil galvanique local, quand on a soin de les placer de manière qu'ils se touchent, soit sur le même doigt, soit à deux doigts voisins.

3° Lunettes et œillères galvaniques. — Contre les maux d'yeux, on entoure une des branches de la monture des lunettes ou des conserves (lunettes à verres grossissant ou non) avec un fil de cuivre, et l'autre branche avec un fil de zinc ; chaque soir, on lave les deux branches avec de l'eau vinaigrée et ensuite à grande eau, et on les plonge dans de la sciure de bois chaude où on les laisse jusqu'au lendemain matin (246). On peut se procurer aussi, *rue du Temple n° 14, maison Emile Raspail*, des œillères galvaniques (397, 7°), ou petits godets pour les bains d'yeux (110, 5°).

249. Chiques (*) galvaniques pour les grandes personnes. — Contre les maux de gorge, des gencives,

(*) *Chique* est une abréviation populaire du mot *mâchicatoire*, qui désigne une petite boulette de tabac que l'on

des dents et des parois buccales, on tient dans la bouche des grenailles d'étain, ou bien une pièce d'or accolée à une pièce d'argent d'égal diamètre (une pièce de 20 francs accolée à une pièce d'un franc, ou une pièce de 10 francs accolée à une pièce de 50 cent.). On promène ces grenailles ou cette couple de pièces dans la bouche, ce qui fait saliver beaucoup ; on a soin de cracher la salive ; et toutes les 20 minutes, on se gargarise à l'eau zinguée salée (194 bis, 3^e). On les quitte, ces chiques, toutes les fois qu'on en est fatigué, mais surtout quand on doit dormir. Les grenailles, on les remplace tous les jours ; et, quand la provision a toute passé à cet usage, on fait fondre de nouveau cette masse d'étain dans une cuiller en fer, et l'on jette la matière liquide dans l'eau, où elle se divise de nouveau en grenailles.

Les pièces d'or et d'argent, on les expose chaque soir pendant un instant, sous le tirant de la cheminée, à la flamme d'une lampe à l'alcool ou à celle du bois ; et, aussitôt après, on les plonge dans de l'eau vinaigrée, et on les essuie avec soin pour les faire resservir le lendemain.

Chiques galvaniques pour les enfants. Les enfants, dans leur étourderie, seraient exposés à de graves accidents, en gardant de pareilles chiques dans la bouche. On se sert, ou bien d'un anneau d'or et d'un anneau d'argent, qu'on lie ensemble par un fort cordonnnet de soie, dont le bout s'attache à la boutonnière de leur vêtement, ou bien de jouets, soit d'étain, soit d'or et d'argent, enfin de cigarettes de camphre à tuyau d'étain que l'on décape souvent au couteau.

CHAPITRE XXIV.

Appareils orthopédiques (*) de la nouvelle méthode.

249 bis. A l'époque des premiers débuts du *nouveau système* dont notre *Manuel* est l'expression, l'orthopé-

tient dans la bouche, et que l'on a l'air de mâcher en avalant la salive.

(*) Le mot *orthopédique* fut introduit en 1741 dans la nomenclature par le docteur Nic. Andry, à qui revient de

die était exclusivement dévolue à la mécanique ; la médication ne lui semblait d'aucune utilité pour ramener un membre à sa direction normale ; on eût dit qu'elle voulait refaire et reconstituer l'organisation à l'aide seul du treuil et de la poulie, et qu'elle n'avait en vue de redresser un membre que comme on redresserait un morceau de bois : aussi ses appareils avaient l'air de tout autant d'instruments de torture, de chevalets, de lits de Procuste, de cuirasses à compression et de souliers à constriction. Pour combattre une déviation de la taille, on oppressait les poumons et le cœur ; pour ramener en dedans un pied dévié en dehors, ou réduire un membre luxé, on encaissait à demeure le patient dans une bière, exposant la santé générale à tous les dangers d'un repos forcé et d'une position encore plus forcée. Il arrivait ainsi, chaque jour, que, pour reformer la partie, on finissait par sacrifier le tout ; et tel est l'effet de l'engouement pour les promesses professorales, qu'il a fallu encore plusieurs années pour que, l'opinion publique ouvrant les yeux sur les terribles inconséquences que nous signalions, les établissements consacrés à cet art de torturer les patients à l'aide des plus savantes combinaisons de la mécanique fussent tous obligés de mettre les clefs sur la porte de devant, tant on avait vu de malheureux passer par la porte de derrière, les pieds devant, et encore non redressés.

L'orthopédie du nouveau système est, au contraire, une association constante de la mécanique, de la médication locale et de l'hygiène. La médication seconde et ramène le travail de l'organisation ; la mécanique s'oppose au travail de la déviation et seconde la médication locale ; tandis que le régime hygiénique alimente et maintient en bon état les fonctions de l'organisation générale.

Le patient est libre dans tous les mouvements des

même la dénomination de *ver solitaire*, pour désigner le *tænia* : du grec *orthoô*, redresser, *paides*, les enfants affectés d'une déviation quelconque. Il est trop restreint dans son étymologie : il eût été mieux de dire *orthomélisque*, de *orthoô*, ramener à sa direction normale, *mélos*, tout membre qui s'en écarte.

membres sains, pendant tout le temps que durent la médication et le redressement du membre affecté d'une déviation quelconque. Jamais la respiration n'a à souffrir de l'appareil destiné à redresser la taille, parce qu'aucune partie de l'appareil ne prend son point d'appui sur la poitrine. J'ai fait marcher, pendant deux ans qu'a demandés la complète et radicale guérison, un malade affecté de carie transversale du talon et de l'astragale, de manière que chacun croyait que le pied affecté portait à terre comme l'autre; et le malade suffisait aux courses les plus fatigantes, sans se fatiguer plus qu'un autre. Nul n'est condamné au repos et encore moins au lit; il faut que la santé générale ait été complètement délabrée par les empoisonnements médicaux, pour que le but ne soit pas atteint au bout de deux à trois années au plus dans les cas les plus difficiles.

On trouvera la figure et la description détaillée de tous les appareils avec lesquels la nouvelle méthode seconde l'œuvre de sa médication, dans la notice que mon fils, Camille Raspail, médecin à Paris, a fait paraître à ce sujet dès le mois de mai 1862 (*).

N. B. 1^o Nous avons eu, pendant près de dix ans, pour orthopédiste l'infortuné Chavanon, mort subitement à Saint-Petersbourg, à l'instant où il venait de signer un engagement avec le gouvernement russe. Depuis cette époque, nous n'avons eu qu'à nous applaudir, moi et mon fils Camille, d'adresser les malades dont la position réclame un appareil, à la *maison Charrière*, rue de l'Ecole-de-Médecine. Quiconque autre se targuerait d'être notre orthopédiste, ne devrait être considéré que comme un indigne imposteur.

2^o Le succès de ces appareils est devenu si évident, que, depuis trois ans, les Académies, fidèles à l'antique consigne, ouvrent à deux battants les portes du rapport favorable à tout plagiaire qui se présente pour en débaptiser l'inventeur; nous en avons eu sous les yeux en 1861 un des plus dégoûtants exemples.

(*) *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. RASPAIL*, par CAMILLE RASPAIL fils, médecin; in-8^o de 52 p., 2^e édition, 1867.

CHAPITRE XXV.

Sirop (*) de chicorée.

250. Formule simplifiée :

Racines de rhubarbe.	20 grammes.
Chicorée sauvage sèche (racines et feuilles ensemble)	55
Lichen d'Islande	10
Sucre	500

251. Préparation. — Faites bouillir la chicorée et le lichen d'Islande dans 500 grammes d'eau, jusqu'à réduction de moitié. En ôtant du feu, versez dans le liquide la racine de rhubarbe, coupée par petits morceaux ; laissez infuser et macérer jusqu'au lendemain matin. Filtrez et passez le tout à travers un linge fort, et mêlez-y alors les 500 grammes de sucre fondus à la chaleur dans 500 grammes d'eau. Remettez sur le feu jusqu'à ce que tout ait acquis une consistance sirupeuse.

252. Usages. — On administre le sirop de chicorée aux enfants à la mamelle et en bas âge, et à ceux qui se refusent à prendre l'aloès (101). On leur en donne une cuillerée à café et même une cuillerée à bouche le matin et le soir, tous les deux ou quatre jours. Ce sirop est purgatif et vermifuge.

CHAPITRE XXVI.

Sirop d'ipécacuanha.

253. Ce sirop étant un peu plus long à préparer, et son usage étant restreint à des cas rares, mais qui demandent des secours prompts, il sera mieux, au lieu de le préparer soi-même, de se le procurer chez un pharmacien.

(*) Le mot *sirop* vient de l'arabe *scharab* (potion), que les Espagnols écrivent *jarab*, et prononcent presque de même que les Arabes.

CHAPITRE XXVII.

Vinaigre camphré. — Acétate d'ammoniaque.

254. Formule :

Camphre en poudre (126). 1 gramme.
Vinaigre rectifié (acide acétique). . . . 1 décilitre.

255. Préparation. — On dépose la poudre de camphre dans le vinaigre, on bouche le flacon, on agite, et l'on attend, avant de s'en servir, que le camphre ait imprégné le vinaigre soit spontanément, soit à l'aide de la chaleur. Si l'on tenait à ce que le vinaigre fût chargé d'une plus forte dose de camphre, on n'aurait qu'à mêler à l'acide acétique 10 grammes d'alcool camphré (142); mais la première formule est préférable, parce que le vinaigre trop camphré, en brûlant sur la pelle, répand une fumée incommode de camphre carbonisé.

On emploie ce vinaigre à purifier le mauvais air, en en jetant quelques gouttes sur une pelle rougie. Étendu de vingt fois son volume d'eau, on s'en gargarise dans les cas de scorbut et d'affections gangréneuses, et on s'en lotionne souvent dans les cas de typhus et de peste; on en respire souvent partout où se dégagent des miasmes putrides, et surtout, soit lorsqu'on passe par les rues malpropres des cités populeuses et dans les cimetières infectés, soit en cas de défaillance.

256. Règle générale. — Quant le sang est congestionné par l'absorption d'un acide, d'où fièvre, faites des lotions avec l'eau sédative (179); quand il est liquéfié par l'absorption d'une substance à base d'ammoniaque, d'où atonie, lotions de vinaigre camphré très-étendu d'eau (254) (car cet acide pur brûle la peau comme le ferait un caustique).

257. Acétate d'ammoniaque ou sel de Mindererus. Dans un très-petit flacon bouché à l'émeri, contenant le quart de sa capacité d'acide acétique (254), vous versez, goutte à goutte et avec précaution, de l'ammoniaque liquide dans la proportion d'une partie d'ammoniaque sur cinq d'acide acétique, et vous tenez le flacon bien bouché; pour empêcher le liquide de déverser, on

bourre le flacon d'amiante ou de coton. Ce sel a plus de vertu encore que l'acide acétique, à cause de son double principe ; on s'en sert dans les mêmes circonstances pour corriger l'air que l'on respire ; c'est un préservatif contre les miasmes des rues, qui donnent lieu à tant de cas d'apoplexie foudroyante (25, 13°) ; on doit en avoir toujours un flacon sur soi pour le flairer de distance en distance dans les endroits suspects.

CHAPITRE XXVIII.

Des suppressions à faire dans la thérapeutique (*).

258. Nous venons d'énumérer les substances et les compositions pharmaceutiques qui suffisent à notre médication, et en ont constamment assuré le succès. Il nous reste à expliquer les raisons que nous avons de supprimer les moyens de la médication ancienne.

259. 1° Dès le principe nous avons supprimé la saignée locale ou générale par les sangsues, les ventouses scarifiées et la lancette, que la médecine d'alors appliquait à tous les cas. Il serait absurde de croire qu'en saignant on purifie le sang et que l'on en scutire le vice ; si le sang était vicié, il le serait autant dans ce qui reste que dans ce qu'on en extrait.

Mais, enfin, pourquoi avoir recours à ces moyens violents et sanguinaires ? Voulez-vous calmer la fièvre ? Vous n'y réussirez pas par la saignée. L'eau sédative (179), en compresses ou en lotions, la calme et la fait disparaître en cinq minutes dans le plus grand nombre de cas, en un quart d'heure dans les cas les plus extraordinaires ; le pouls tombe alors de 180 à 60 pulsations.

2° Les sangsues enveniment les plaies ; les ventouses désorganisent les tissus : deux moyens pires que la lancette.

(*) Du grec THÉRAPEUTIKÈ, sous-entendu *technè*, art de servir (*thérapeuô*) les malades, de leur donner en temps opportun des soins et des remèdes.

3° J'ai supprimé les vésicatoires (*), les sétons (**) et les cautères (***), par le même principe qui fait que je m'empresse de fermer une plaie dès que je l'aperçois. Ouvrez une issue au pus, quand vous découvrez qu'il s'accumule dans un organe ; mais toute maladie ne coule pas au dehors, comme le pus, par les trouées que vous faites au corps malade.

Il est deux ou trois cas où le cautère peut tenir de la théorie une place utile dans notre système de médication ; c'est : 1° lorsque les fistules qui donnent issue au pus de caries mercurielles tendent, par la force vivifiante de notre traitement, à recoller leurs bords et à déterminer ainsi de nouvelles poches, de nouveaux abcès et puis de nouvelles fusées purulentes ; dans ce cas nous introduisons dans l'orifice de la fistule un *pois à cautère* (mais non artificiel), que l'on recouvre d'une feuille de lierre et ensuite d'un linge enduit de cérat camphré ; le pois et la feuille aspirent la substance vénéneuse avec autant de puissance peut-être, mais proportionnellement, que le font les peaux d'animaux vivants (111, 2°) ; — 2° lorsqu'il s'agit d'ouvrir des abcès et des kystes (259, 4°) (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, t. IV, page 266) ; — 3° quand l'organisation a été infectée de telle sorte que le venin tend à se faire jour à travers les tissus, par une apparition de clous, d'éruptions érysipélateuses ou autres, on applique alors le cautère ci-dessous sur la partie potelée du bras ou de la cuisse (259, 4°).

Les vésicatoires offrent un autre danger ; ils sont dans le cas de produire un empoisonnement endermique, quand l'ampoule crève et que les débris de cantharides s'appliquent immédiatement sur le terme dénudé ; de là, difficulté atroce d'uriner, œdème et érysipèle, sans parler ici de la fièvre que ces épouvantables vésicatoires de la largeur de la poitrine ou du dos communiquent au

(*) Substance dont l'application sur la peau y produit des ampoules ou vésications.

(**) Du latin *seta*, soie, parce qu'anciennement on employait la soie pour diriger ces gros lacets de toile avec lesquels on vous laboure la peau, sans rime ni raison.

(***) CAUTÈRE, en grec, *kauster*, de *kaiô*, brûler ; opération qui brûle et désorganise la peau.

malade ; car on dirait alors que le pauvre malade est un coupable que le bourreau met à la torture et à la question. J'ai vu dans les hôpitaux des cas d'application de vésicatoires qui me faisaient reculer d'horreur ; et je crois que c'est à ces sortes de spectacles des barbares aberrations de la médecine que je suis redevable de n'avoir jamais voulu m'enrôler médecin ; je ne me sentais pas le courage de faire en cela comme tout le monde, et je n'avais pas encore découvert un moyen de faire autrement, et d'une manière moins révoltante. Alors *il était trop tôt, aujourd'hui il est trop tard* ; ce que j'ai découvert est si simple que chacun pourra se passer de moi ; comment pourrais-je me dire docteur, quand tout le monde va devenir, sans beaucoup de peine, aussi docte que moi ?

La médecine antique en est enfin arrivée à s'insurger contre les SÉVICES des VÉSICATOIRES ; après vingt-quatre ans que nous les lui signalons, on avouera que la quinteuse a le pas un peu retardataire. (*Gaz. hebdom.*, 26 février 1869.)

4^o Je n'emploie les caustiques (*) que pour remplacer le bistouri, dans le cas où il s'agit de donner une issue au pus d'un abcès (265) ou au liquide d'un kyste (343), etc. Je me sers alors d'un mélange par égale part de potasse caustique et de chaux vive (*caustique de Vienne*). A cet effet, le membre est placé dans la position horizontale : on applique sur la surface que l'on veut perforer une plaque de sparadrap (233), au centre de laquelle on a pratiqué une ouverture de tout au plus un centimètre de diamètre. On entoure cette ouverture d'un bourrelet de sparadrap qui fait l'office d'entonnoir ; on remplit ce entonnoir d'un à deux grammes de ce mélange, selon le volume et l'épaisseur de la poche à perforer, après y avoir versé quelques gouttes d'eau, pour faciliter l'action du caustique ; et l'on a soin d'étancher le liquide dès que la perforation lui a ménagé une issue ; on se sert pour cela de morceaux de linge que l'on applique avec une pince ou des ciseaux : on jette les linges au feu, crainte d'accident. On lave la poche,

(*) *Caustiques*, du grec *kaiô*, brûler ; substances qui ont la propriété de brûler la peau.

dès qu'elle a été bien vidée, avec l'eau quadruple (194 bis, 4^o) tiède, ensuite avec l'huile camphrée (218), et l'on rapproche les chairs, comme nous le dirons à l'article **Blessures** (276).

5^o J'ai supprimé les sinapismes (*) parce que je supprime la fièvre; j'ai supprimé les moxas (**), parce que je redoute les effets ineffaçables de la brûlure. Je cherche à soulager et non à ajouter souffrances à souffrances.

6^o J'ai supprimé la polypharmacie (***), parce qu'avec peu de remèdes je puis suffire à tous les maux. Le médecin n'a recours à la multiplicité des remèdes que lorsque ses ressources sont à bout; il essaye et tâtonne aux dépens du restant de la santé et des économies du malade : c'est, pour le médecin, une fiche de consolation et un moyen de s'étourdir sur ce qui menace d'arriver; c'est, pour le pauvre malade, une illusion nouvelle qu'il se procure avec des larmes et de la sueur.

7^o J'ai supprimé l'émétique (****), par crainte des congestions cérébrales, de l'excoration de l'estomac et de l'oesophage, des déchirements de l'organe pulmonaire. Les purgatifs débarrassent l'estomac d'une manière bien plus inoffensive.

8^o J'ai supprimé surtout la diète (*****), parce que l'homme malade a besoin, comme l'homme bien portant, de se nourrir selon ses forces et son appétit, et que la faim complique horriblement toute espèce de maladie. Au moyen de ma médication, tout malade mange dès qu'il se sent appétit; et si la digestion provoque un instant de fièvre, l'eau sédative en triomphe rapidement (479). Jamais, au grand jamais, je n'ai éprouvé le moindre accident de l'emploi de cette méthode anti-

(*) **SINAPISMES**, application d'une pâte faite avec la farine des graines de la moutarde blanche (en latin *sinapis alba*).

(**) **Moxa** (mèche), mot portugais nouvellement introduit dans la nomenclature de la chirurgie française, pour désigner la cautérisation de la peau, au moyen d'une mèche de coton enflammée.

(***) **POLYPHARMACIE**, du grec *polu*, nombreux, et *pharmac*, remède; système médical qui emploie une foule de remèdes, sans distinction et sans connaissance de cause.

(****) **ÉMÉTIQUE**, substance qui porte à vomir (en grec, *éméô*).

(*****) **DIÈTE**, vulgairement *régime*, du grec *diaïta*, mode de nutrition; ce qui a fini par signifier absence de nutrition.

seolastique, mais rationnelle. Désormais, le malade ne mourra plus faute de sang et de nourriture.

9° J'ai supprimé, avec les sels vénéneux (55), l'emploi du sulfate de quinine, cette trop longue duperie médicale à laquelle la fièvre refuse de céder, comme au quinquina, et qui ne triomphe quelquefois de la fièvre qu'au prix de la gastrite et des inflammations d'intestins. Pourquoi recourir à ce moyen équivoque et dangereux, quand, avec un peu de camphre à l'intérieur et d'eau sédative à l'extérieur, on dissipe si vite une fièvre quelconque? (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tom. 1^{er}, p. 55.)

10° J'ai supprimé enfin sans miséricorde tout moyen violent, parce que le but de l'art de soigner les malades est de les soulager au plus tôt, et que la médication ne doit jamais prendre l'air d'une torture, d'une vengeance, d'une punition. Or, avec nos moyens simples et inoffensifs, on soulage d'abord et l'on guérit ensuite, si la maladie n'est pas arrivée à la période incurable; mais alors même on soulage encore le malade, ce qui est, du moins, une compensation au triste regret de ne pouvoir le guérir.

11° Je supprime les applications de la glace, surtout sur le crâne, parce que, par ce moyen, on ne calme l'inflammation qu'en désorganisant les liquides et les tissus; qu'on ne semble tenir en arrêt la fièvre cérébrale qu'au prix de l'anéantissement de la pensée et de l'abrutissement de l'intelligence, quand la mort ne survient pas. Que penser d'une médecine qui condamne le malade à la diète et le nourrit ensuite de boissons glacées? Mais, si un charlatan se conduisait ainsi, on le traînerait devant les tribunaux comme homicide. Enfin, ce qu'on cherche à obtenir par le froid si souvent mortel de la glace, l'action de l'eau sédative le produit en quelques minutes, d'une manière aussi sûre qu'inoffensive (*).

(*) L'Académie de médecine de Paris avait fini par entrer à pleines voiles dans cette voie du progrès; elle avait abjuré presque tout son passé dans une discussion animée qui a duré du 9 octobre 1855 au 4 janvier 1856. (Voyez *Revue complémentaire*, t. II, livr. de mars 1856, page 241.) Mais depuis lors, la médecine est retournée à ce qu'elle avait conspué un instant (*ad vomitum*).

12° Supprimez également, et de la manière la plus sévère, ou n'employez qu'avec précaution et pour les longues opérations, l'emploi des inhalations (*) d'éther, de chloroforme et surtout d'amylène, qui ne conjurent la douleur qu'au danger de faire perdre la vie. (*Voyez, sur les accidents ou les cas de mort occasionnés par ces moyens, notre Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I^{er}, pag. 33, 142, 333, 387; tom. II, pag. 29, 61; et la *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, 1855, pag. 334; tom. III, 1857, pag. 330.)

Courir une chance de mort pour échapper à cinq minutes de souffrances, c'est quelque chose comme de jouer sa vie à pile ou face.

Proposer ce parti à un soldat et à un homme de cœur, c'est quelque chose comme de faire insulte à son courage.

S'exposer à mourir asphyxié, de crainte de souffrir cinq minutes à se voir opérer, après avoir si longtemps souffert pour se préserver de l'opération même, c'est l'inconséquence de l'enfant qui aime mieux recevoir les étrières que de se laisser tirer une épine du doigt.

Quant à la philanthropie dont se targue la chirurgie en pareil cas, elle ressemble un peu à celle du bourreau, qui ne manque jamais de bander les yeux au condamné une seconde avant l'application de la peine.

Ce n'est pas l'instant de l'opération qu'il faudrait éthériser, ce sont les longs instants de terreur qui la précèdent. L'opération, en effet, n'est qu'une piqûre ajoutée à de longues tortures morales.

N. B. Toutes ces suppressions ont été tellement justifiées par les succès de la nouvelle méthode, que la médecine scolastique s'est laissé entraîner machinalement par le mouvement révolutionnaire, après avoir vainement tenté de l'enrayer; mais on ne fait jamais rien de bien avec mauvaise grâce.

L'ancienne médecine, avec ses saignées meurtrières et coup sur coup, a disparu complètement de ce bas monde, et la nouvelle se débat sur ses ruines, avec une rage mal contenue, qui l'entraîne à droite et à gauche

(*) INHALATIONS, aspirations, du latin *inhalo*, formé de *halo*, pousser l'haleine, *in*, en dedans.

de la voie que nous lui avons tracée ; on voit les médecins à titres, à haute clientèle, les médecins académiciens, se livrer à des discussions passionnées, dans lesquelles personne n'entend un mot ; discussions verbeuses à force de vouloir être oratoires, qui durent des mois entiers, sans avoir atteint la hauteur d'une vérité nouvelle. Les vérités ne se trouvent pas avec tant de bruit ; elles ne viennent que dans le silence de l'observation ; et alors une phrase suffit pour les démontrer : plus on bavarde, moins on en trouve.



TROISIÈME PARTIE

MÉDECINE DOMESTIQUE

OU APPLICATIONS DÉTAILLÉES DES PRINCIPES DÉVELOPPÉS DANS
LES DEUX PARTIES PRÉCÉDENTES AU TRAITEMENT DES MALADIES
LES PLUS COMMUNES.

260. Nous vous avons expliqué en peu de mots les causes d'où émanent les accidents qui jettent le trouble dans nos fonctions et prennent le nom de *maladies*. Nous vous avons fourni les formules et les méthodes nécessaires pour pouvoir préparer vous-mêmes vos *médicaments*. Il nous reste à vous apprendre à être vos propres médecins, en vous donnant autant de spécimens de traitement que nous comptons de maladies ordinaires. Nous aurons soin de nous servir des désignations vulgaires, afin que les moins lettrés soient à même de retrouver ce qui convient à leur état de santé. Le médecin nous pardonnera la trivialité de notre langage ; le public nous pardonnerait moins volontiers l'emploi des synonymes scientifiques qui ne lui sont rien moins que familiers.

261. Nous rangerons les maladies par ordre alphabétique, afin que ce petit recueil soit aussi facile à consulter pour chaque maladie qu'un dictionnaire ; et, dans tout autant d'alinéas particuliers, nous exposerons : 1^o les définitions et les étymologies ; 2^o les causes d'où la maladie peut émaner ; 3^o les effets et les symptômes qu'elle détermine ; 4^o le traitement qui nous a toujours réussi pour la combattre ; 5^o les exemples les plus saillants de guérisons obtenues à la faveur de ce traitement.

262. En tête de ce recueil alphabétique, nous placerons le résumé de notre traitement hygiénique et préservateur, au moyen duquel on sera sûr de maintenir sa santé en bon état, et de se préserver de l'invasion de la maladie.

Dans tout traitement spécial, il est entendu que l'on se soumettra en même temps à ce régime hygiénique.

263. N. B. Les chiffres entre deux parenthèses, et qui ne sont pas suivis de la désignation abrégée d'un poids ou d'une mesure, sont un renvoi à l'alinéa où se trouvent indiqués la préparation ou l'emploi du médicament désigné.

1^{re} SECTION.

Régime hygiénique (1^{er}) ou médecine préventive réduite à sa plus grande simplicité.

264. 1^o Préservez-vous en tout temps de l'humidité, du froid aux pieds, des courants d'air et des changements brusques de température.

2^o N'habitez que des pièces à plafond élevé, exposées au soleil, à cheminée, et où l'air se renouvelle sans cesse, mais sans courant d'air à hauteur d'homme.

3^o Changez de linge soir et matin, et après chaque transpiration trop abondante ; mais, à chaque fois, nettoyez-vous le corps : quand il fait froid, soit avec l'alcool camphré (143, 1^o), soit avec l'eau de Cologne, et mieux avec notre eau de toilette (142 bis) ; avec l'eau édatrice (179), quand il fait chaud et que vous vous sentez un peu de fièvre. Par-dessus la lotion, faites-vous frictionner par une main douce, avec la pommade camphrée (159, 1^o) ou autrement aromatisée. Ceux qui n'ont pas le moyen de se faire frictionner y suppléeront au moyen d'une serviette ou d'un mouchoir graissé avec la pommade camphrée, qu'ils se passeront en sautoir, tantôt de gauche à droite, tantôt de droite à gauche, en tenant un bout de la main droite par devant, et l'autre bout de la main gauche en arrière ; ils se frictionneront, en tirant, alternativement de haut en bas, le bout de devant et le bout de derrière. Ou bien ils se lotionneront la poitrine, les reins et les bras avec l'alcool camphré, et se frictionneront eux-mêmes toutes les surfaces qu'ils pourront atteindre, depuis les pieds jusqu'aux reins, en se baissant et se relevant alternativement, ce qui réunira aux avantages de la friction ceux d'un exercice corporel tout aussi hygiénique.

4^o Saupoudrez chaque soir vos lits et ceux de vos enfants avec la poudre de camphre (126), entre les matelas et les draps ; vous protégerez ainsi vos nuits, et contre les écarts de l'imagination qui rêve, et contre

l'invasion des insectes nocturnes qui, par leurs piqûres, rendent le sommeil pire que l'insomnie.

5° Ne mangez qu'à des heures réglées ; ne vous droguez pas sans nécessité ; l'homme ne vit pas de médicaments. Dès qu'un médicament n'opère pas selon les indications, ayez recours à ses succédanés, surtout à l'écorce de grenade (205) contre le ver solitaire, qu'il faut toujours supposer au début d'une maladie autrement inexplicable ; on la prend le matin à jeun, dans l'intervalle de l'aloès (264, 13°).

6° Retirez-vous de table avec un léger restant d'appétit.

7° Reposez-vous une demi-heure après le repas ; livre vous ensuite soit à un travail manuel, soit à un exercice corporel ; mais, aussi rarement que vous le pourrez, aux occupations de l'esprit en sortant de table.

8° Travaillez d'esprit à jeun et, à la place du cigare, la cigarette de camphre à la bouche (131). Gardez la cigarette dans les occupations sédentaires.

9° Lorsque vous aurez à vous écarter de votre régime, à rendre ou à accepter un dîner, commencez par l'eau rougie, n'arrivez au vin pur qu'à l'approche du dessert ; et que vos vins de dessert soient tous des élixirs aromatiques (49).

10° Recommandez qu'on épice hautement, mais agréablement, vos mets (41) : les condiments, comme les élixirs ou vins de dessert, sont des vermifuges au premier degré. Les mets fades et sucrés, les mucilagineux, les fruits verts, ouvrent par tous les pores nos intestins à l'invasion de nos vers rongeurs, et deviennent ainsi l'occasion d'une foule de maladies d'une gravité progressive. Le régime épicé convient à toutes les constitutions et à tous les âges ; la médecine scolastique du commencement de ce siècle en avait inspiré la peur ; nous avons bravé cette peur, et la bonne digestion a fait justice des puériles frayeurs de la médecine ; aujourd'hui la quinteuse vieille trouve qu'elle a les dents moins longues en mangeant comme nous.

11° Ne prolongez pas trop avant dans la nuit et vos veilles et vos soirées. Le sommeil que vous prendriez pendant le jour n'équivaut pas au sommeil de la nuit :

l'insomnie et l'asphyxie, c'est là tout ce que l'on gagne dans les longues veillées.

12° Trois fois dans le jour, quand on éprouve le moindre malaise, écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre (122) ou autre aromate, même d'*assa-fœtida* (5 centigrammes environ) (114), et avalez-le au moyen d'une gorgée, soit d'eau de chicorée (215), soit d'eau de houblon (214) ou mieux d'eau salée (194). Prenez la même dose de camphre ou d'*assa-fœtida* en cas d'insomnies ; en général, 5 centigrammes donnent deux heures au moins d'un paisible sommeil.

13° Comme ce régime, en ramenant l'appétit, finit par amener à la suite la constipation, on prendra, tous les quatre ou cinq jours, et à plus grands intervalles tant qu'on ira régulièrement à la selle, 10 centigrammes d'aloès (deux grumeaux) (101) ou l'un de ses succédanés (105) soit entre deux tranches de pain de la soupe, soit en les plaçant sur la langue et avalant une gorgée d'eau ; on dinera ensuite comme à l'ordinaire. Avant de se coucher et le lendemain matin, on prend tout chaud un grand bol de bouillon aux herbes (104). Pour certaines personnes, la dose d'aloès est trop faible ; on l'élève à 25 et 40 centigrammes et en poudre, jusqu'à ce que l'on soit arrivé au degré qui convient à leur constitution. La dose des enfants est de 5 centigrammes (un grumeau) (101). Lorsqu'ils se refusent à cette médication, on leur donne, le matin, une cuillerée de sirop de chicorée (250). Si l'aloès ne produisait pas son effet habituel, on le remplacerait par une cuiller de rhubarbe (105) ou bien par un lavement (222).

Cependant on ne doit pas trop se faire une habitude des purgatifs ; qui se porte bien n'a besoin d'aucun remède ; toute sa médication est dans l'alimentation et dans l'exercice.

14° L'enfant à la mamelle profitera du régime hygiénique et épicé de sa nourrice, comme si on lui administrait à lui-même les médicaments, le camphre (79) ainsi que les condiments passant immédiatement dans le lait. Dans leurs petits malaises, on les frictionne sur le ventre avec la pommade camphrée, et on leur donne de petits lavements avec gros comme une noisette de pommade ou d'huile camphrée (221 bis). Voy. de plus ENFANTS EN BAS AGE (311).

15° Ne forcez la nature en rien, ni dans la fatigue du corps, ni dans celle de l'esprit, ni dans les plaisirs licites, ni même dans le soin de votre santé. Soyez sobres et tempérants même en fait de médications. Sachez battre hardiment en retraite en face du danger. Prendre un plaisir aux dépens de sa santé, c'est perdre le droit de se plaindre quand on sera malade. Prendre un plaisir dont les stigmates passeront en héritage aux enfants, c'est commettre par anticipation un infanticide. Je n'ai jamais estimé un homme qui se moque de ces sortes d'accidents, avec la perspective d'être un jour père de famille ; quelle aberration d'esprit que de se montrer probe et généreux envers tous, excepté envers sa progéniture !

16° Soyez désintéressés, francs et loyaux en amour, en amitié et dans les affaires. La dissimulation et la cupidité sont les vers rongeurs du plus noble de nos organes. Je ne sache pas d'acte qui soit mauvais en lui-même ; un acte en devient tel que par le mensonge envers la nature ou envers autrui. Le menteur et le fourbe souffrent plus encore qu'ils ne font souffrir ; on ne vit calme et sain que dans le vrai.

17° J'invite surtout les personnes ayant une tendance aux maux de tête qui résistent à l'action de l'eau sédative (193), les personnes sujettes à la perte de mémoire, enfin toutes celles qui se trouvent menacées de congestions cérébrales (344), je les invite à porter, habituellement suspendue à leur coiffure, une compresse (229) quadruple en toile noire imbibée d'eau sédative desséchée, et qui puisse s'appliquer sur le crâne ; cela suffira pour entretenir la vertu siccative de cette eau, si sèche que soit la compresse. J'invite les chapeliers à adapter au fond de leurs chapeaux quatre boutons équidistants pour entrer dans les quatre boutonnières de ces compresses ployées en quatre, ou bien d'employer quatre doubles agrafes.

18° En vous conformant à ces simples prescriptions hygiéniques, vous vous préserverez de bien des maladies, et par conséquent des *bons offices* du médecin.

19° Dans toute espèce de traitement spécial que nous allons décrire pour chaque maladie, il sera sous-entendu que le malade se soumettra en outre au régime des §§ 3°, 4°, 10°, 12° et 13° de cette section.

Mais, en bonne santé, nul ne doit trop se médicamenter.

2^e SECTION.

Applications particulières, et par ordre alphabétique, des principes de notre système de médication aux diverses maladies.

Nous allons donner, dans cette seconde section de la troisième partie, l'exposé succinct, mais suffisant, des résultats positifs de notre longue expérience. Le succès des médications que nous prescrivons ne s'est jamais démenti dans les cas guérissables, que l'on nous en croie sur parole; il n'y a aucune raison, et encore moins d'intérêt, qui nous porte à exagérer les faits et à surprendre la religion de ceux qui souffrent.

Nous ne nous occupons dans ce livre que de l'application de notre méthode aux cas maladifs de l'homme. Nous renvoyons à notre **Fermier-vétérinaire**, pour son application aux maladies des bestiaux et animaux domestiques. Le *Fermier-Vétérinaire* est le *Manuel* de la ferme, de la bergerie et des haras.

N. B. Afin de se retrouver dans cette énumération par ordre alphabétique, et de tomber juste sur le traitement qui convient aux maux qu'on éprouve, il suffira de se rappeler le nom le plus vulgaire de la maladie, et de le chercher, dans le catalogue, ou à la table, par la première lettre de son nom ou de celui de l'organe affecté.

A

265. 1^o **ABCÈS CHAUD, CLAPIER OU FOYER PURULENT, FUSÉES PURULENTES, DÉPOT, APOSTÈME.** — 2^o **ABCÈS FROID, HUMEURS FROIDES.** — 3^o **ABCÈS OSSEUX OU CARIE DES OS.**

Étymologies (*): *Abcès*, anciennement *abscès*, vient du latin *abcessus*, composé de la préposition *abs* pour

(*) De deux mots grecs, *etymos*, vrai, *logos*, mot; c'est-à-dire origine vraie du mot.

ab et de *cessus* ou *cessio*, séparation; il exprime ainsi la désagrégation des molécules d'un organe, sa décomposition, l'isolement de ses parties intégrantes et leur transformation en liquides non susceptibles d'alimenter les fonctions de la vitalité. — LE CLAPIER (au propre, amas de débris de construction) est le réservoir où s'accumulent les produits de l'abcès. — CARIE n'est que le mot latin *caries*, avec la terminaison française; il désigne la décomposition intime et la carbonisation spontanée des corps solides organisés, la *vermoulure* ou *pourriture* du bois, des os ou des organes d'une structure analogue à celle des os, tels que les dents.

1° L'ABCES CHAUD est un amas sous-cutané ou sous-musculaire de pus, déterminé par la désorganisation des tissus.

Causes. L'introduction d'une écharde, d'une arête, d'une barbe et d'un épi de céréale, d'une aiguille et autre corps étranger, le parasitisme enfin d'une larve d'insecte, déterminent, en coupant, broyant et déchirant les chairs, la décomposition et des débris solides et des liquides lymphatiques et sanguins, en un produit jaunâtre et lactescent, dont l'acidité porte la fièvre (181) dans le torrent circulatoire, et est capable de creuser de plus en plus les tissus sains, par des traînées qui prennent le nom de *fusées purulentes*, jusqu'à ce qu'il trouve une issue au dehors.

Effets. Le membre s'engourdit, la peau qui recouvre le foyer se distend et s'élève, enflammée d'abord, jaunissant ensuite, quand le pus prend sa direction sur ce point. Le malade a la fièvre, maigrit et perd l'appétit et le sommeil. Si rien n'en arrête les progrès, le pus se fraye des routes diverses vers les régions déclives parce qu'on appelle des *fusées purulentes*, qui filent sous la peau et entre les muscles, pour aller faire clapier souvent fort loin de là.

Médication. Dans ce cas, et lorsque la collection du pus est abondante, aucune médication ne saurait remplacer l'œuvre du bistouri ou du caustique de Vienne (259, 4°), pour donner artificiellement une issue au pus et en vider la poche et le clapier. On a soin de pratiquer ou de faire parvenir l'ouverture jusqu'à la partie la plus déclive de la poche, afin de faciliter l'écoule-

ment du liquide ; on presse, à cet effet, jusqu'à ce qu'il n'en sorte plus de pus. Mais comme ce mécanisme n'enlève que les produits et ne remonte pas jusqu'à la cause, qui, dans le plus grand nombre de cas, est animée, on aura soin de laver la poche avec de nombreuses injections tièdes, à l'eau quadruple (194 bis, 4^o), puis à l'huile camphrée (153) : on videra de nouveau par la compression. Cela fait on panse ensuite, comme nous le dirons à l'article BLESSURES (276) et comme nous l'avons dit (159, 2^o). Si la fièvre survenait, les applications d'eau sédative (177, 2^o) en compresses autour du cou, des poignets et sur le crâne en triompheraient bien vite. Avec ce pansement, le malade fait ses trois ou quatre repas par jour, sans le moindre accident ; et je puis assurer, sans crainte d'être démenti, que, pendant le cours de ma longue pratique, il ne m'est pas arrivé de perdre un seul des opérés que j'ai pu soumettre à ce genre de pansement, tandis que, dans les hôpitaux, il en mourait les quatre cinquièmes, parmi lesquels il en est qui n'avaient eu à subir que des opérations insignifiantes. (Voyez les exemples cités dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, tom. III, p. 273, 3^e édition, 1860 ; *Revue élémentaire de médecine*, tom. I^{er}, p. 81, 145, 178, 182, 276, 330, 370 ; tom. II, p. 33, 65, 100, 225 ; et *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, p. 201 ; tom. II, p. 97 ; tom. IV, p. 33 ; tom. VI, p. 3.)

2^o ABCÈS FROIDS OU HUMEURS FROIDES.

Définition. Ces abcès sont dits froids, parce qu'au lieu de se décomposer en un pus qui donne une fièvre brûlante, ils ne font que désorganiser les tissus et les isoler des tissus ambiants. Ce sont, pour ainsi dire, des meurtrissures d'un rouge blafard et non des dépôts de liquide. Voyez ECROUELLES (306).

3^o ABCÈS OSSEUX OU PRODUITS PURULENTS DE LA CARIE DES OS.

Définitions et causes. Produit purulent, soit de la désorganisation de la substance d'un os par l'érosion d'une larve de mouche ou autre insecte, soit de sa décomposition par suite d'une intoxication mercurielle ou

arsenicale qui a son siège principal dans cette région. Le pus qui en découle, en s'accumulant et faisant poche dans les chairs, forme des abcès brûlants, d'où irradient çà et là des fusées purulentes qui décollent les muscles, filent entre leurs aponévroses, et viennent reformer de nouveaux abcès dans les régions déclives souvent les plus éloignées.

Effets. L'apparition de ces abcès soit principaux, soit secondaires, occasionne une fièvre brûlante qui ne cesse qu'à l'instant où le pus a trouvé une issue au dehors, soit par l'effet de son érosion même, soit à l'aide d'une opération chirurgicale. Jusque-là le malade maigrit, son teint devient de plus en plus blême et ses chairs comme transparentes; il s'émacie de jour en jour. Lorsque le pus est produit par l'érosion d'une larve, le malade éprouve en cet endroit des douleurs lancinantes qu'on a désignées sous le nom de douleurs ostéocopes. Lorsque le pus est le produit de l'action désorganisatrice du mercure, les fusées purulentes plus profondes échappent au diagnostic et vont ensuite se faire jour à de grandes distances du foyer; à peine en a-t-on cicatrisé une qu'il s'en ouvre une autre. La vie du malade se passe tout entière, pour ainsi dire, à boucher des trous.

Médication. Il faut prendre soin de combattre autant la cause originelle de ces graves désordres que les effets qui deviennent à chaque instant des causes de désordre à leur tour.

Lorsque la carie des os provient de l'érosion d'une larve ou d'un insecte parfait, la puissance vermifuge et insecticide de notre médication ne tarde pas à arrêter tous ces ravages en asphyxiant l'auteur de la désorganisation. Mais la guérison exige plus de temps et de patience quand les poisons métalliques et désorganisateurs se sont infiltrés dans la substance osseuse, et que la désorganisation procède par voie de décomposition chimique; il faut alors régénérer l'os en le dépouillant du poison qui le liquéfie.

Dans tous les cas, on injecte, dans le clapier ou la fistule, de l'eau quadruple tiède (194 bis, 4^o), jusqu'à ce que le liquide ressorte limpide; on presse les chairs pour que le liquide s'échappe plus complètement; on injecte de l'huile camphrée (153) à la température or-

dinaire. Si la cicatrisation de l'os tarde à se manifester et que la purulence continue, on ajoute aux injections d'eau quadruple une cuiller d'alcool camphré (142) par litre d'eau; et dès que l'effet est obtenu, on s'occupe du recollement des chairs ambiantes; pour cela faire, on se sert de bandes (230) qu'on enroule assez fortement autour du siège de l'abcès, en commençant par le haut; on imbibe ces bandes d'alcool camphré (142); on introduit dans l'orifice de dégagement ou dans la fistule une mèche imbibée de cérat camphré (162), afin d'en tenir les lèvres béantes et de donner issue au pus qui continuerait à se former; et l'on recouvre l'orifice de plumasseaux de charpie (232) enduits d'une couche de pommade camphrée (159); on renouvelle les plumasseaux trois fois par jour, ou au moins soir et matin, ainsi que la mèche au cérat camphré et les affusions d'alcool camphré sur les bandes. On retirera un grand avantage de l'application des plaques galvaniques (242) et des peaux d'animaux vivants (111, 2^o) dans le voisinage du clapier. Avant chaque pansement, on aura soin de laver la plaie avec de l'eau quadruple (194 bis, 4^o), et d'en injecter même par l'ouverture béante. Quant au régime interne, camphre (122) soir et matin à prendre au moyen, soit d'une infusion de salsepareille pure ou d'une tisane de chiendent (219, 3^o), soit enfin d'une tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o) que l'on prendra cinq jours de suite et que l'on suspendra huit jours ensuite. Aloès (101) tous les trois jours; lavement camphré (221 bis) tous les matins; chiques galvaniques (249). Pour prévenir la fièvre, matin et soir au moins, larges lotions à l'eau sédative (177, 1^o) et frictions à la pommade camphrée (159) sur le dos. Sur les surfaces qui deviendraient brûlantes, application de cataplasmes aloétiques (166) arrosés à flots d'eau sédative (169). Dès qu'on s'aperçoit de la formation d'un nouveau clapier, on se hâte de donner une issue à ce nouveau pus, soit à l'aide du bistouri, soit au moyen du caustique de Vienne (259, 4^o), et l'on procède, à l'égard de ce nouveau clapier, comme ci-dessus.

Il arrive souvent que l'emploi seul de compresses d'alcool camphré (143, 2^o), fortement appliquées et maintenues à demeure par un surtout (239), suffit pour tarir la source du pus et recoller les chairs.

Exemples. Voyez dans le *Manuel pour 1869* le cas de guérison, chez un soldat libéré de Préseau (Nord), atteint aux deux coudes d'une tumeur osseuse criblée de fistules osseuses.

Dans un cas semblable, la médecine de ces derniers jours aurait tenté de réséquer les os pour les faire reproduire : l'opération dure d'une demi-heure à une heure, et n'obtient pas toujours un plein succès. Notre médication est à peu près infailible et ne coûte aucune douleur au malade. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tom. V., pag. 322 ; juin 1859.)

ACCOUCHEMENTS. Voy. **COUCHES** (297).

ACNÉ ou **COUPEROSE** (*). Petits boutons jaunes sur un fond qui rougit par intervalles. Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

AGGRAVÉE de la patte des chiens. Voy. *Fermier-vétérinaire*, article **PANARIS**.

AIGREURS D'ESTOMAC. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

ALBUGO (**). Voy. **YEUX (MALADIES DES)** (397).

ALCOLA de la bouche du cheval. Voy. *Fermier-vétérinaire*, article **APHTHES**.

266. ALIÉNATION MENTALE, FOLIE, FURIE, MANIE, IDIOTISME, DÉMENCE, ETC.

Étymologies et définitions : ALIÉNATION MENTALE (en latin, *alienatio mentis*) est la révolution cérébrale qui change du tout au tout et rend tout autre (*alia*)

(*) **ÉTYMOLOGIES :** ACNÉ, qu'on devrait écrire *achné*, est un mot grec qui signifie une efflorescence malade à la surface des corps. L'acné est produit par l'usage externe du vert arsenical. — **COUPEROSE** est un mot emprunté à l'alchimie, qui désignait ainsi les sulfates de fer (*couperose verte*), de cuivre (*couperose bleue*) et de zinc (*couperose blanche*), sans doute parce que ces sels font virer et détruisent la couleur rose végétale. Le langage vulgaire n'a vu dans ce mot composé que la *rose* et non la *coupe*, et a désigné par là tous les tubercules d'un rouge vif qui couvrent le visage, qu'on dit alors *couperosé*.

(**) **ALBUGO**, du latin *ago*, je rends, *album*, blanc et opaque, le tissu de la cornée transparente de l'œil.

l'esprit (*mens, mentis*) d'un homme.— **MANIE**, du grec *mania* qui vient de *mènè*, lune, signifiait une de ces affections cérébrales que, dans tous les temps, le peuple a attribuées aux influences de la lune, et qu'on désigne sous le nom d'*affections lunatiques*; il ne s'applique plus aujourd'hui qu'à la tendance vers certains tics, à la bizarrerie de certains goûts, de certaines habitudes qui sortent du cercle ordinaire et ont pris le nom d'*excentricités*.— **IDIOTISME** (*idiótismos* en grec) ne signifiait que l'état particulier et différentiel d'une langue, d'un peuple, d'un citoyen (*idiótes*); il ne s'applique aujourd'hui qu'à cet état mental qui particularise tellement un individu, que, sous le rapport moral, il ne ressemble plus à aucun de ses semblables; l'*idiot* (simple particulier, citoyen ou soldat, chez les Grecs) est, chez les modernes, un *imbécile* achevé et un *crétin*; fiez-vous ensuite à la stabilité de ces assemblages de mots qui s'appellent des titres! — **DÉMENCE**, en latin *dementia*, est dérivé de *de*, hors, et *mens*, l'esprit; déchéance de l'esprit, privation de l'intelligence.

Causes. Une mauvaise conformation du cerveau, qu'elle vienne de naissance, d'un accident ou d'une blessure; la désorganisation plus ou moins profonde ou la compression d'une portion quelconque de la pulpe cérébrale, par suite de l'introduction d'un corps étranger, du développement des hydatides (œufs de ténia), ou de l'érosion d'une larve ou ver de mouche; la formation d'une congestion cérébrale, par suite soit d'un accident physique ou moral, soit d'une grande souffrance qui porte le sang au cerveau; enfin le mercure, cause terrible des plus grands désordres cérébraux, et qui a envoyé aux Petites-Maisons autant de victimes, à elle seule, que toutes les autres causes réunies. Souvenez-vous, artistes, que le jeune paysagiste Marilhat et le suave compositeur Donizetti ne sont morts privés d'intelligence que par suite des traitements mercuriels.

Effets. Ces effets se traduisent par l'idiotisme, la simple manie, la folie ou la furie de divers caractères et de diverses dénominations, selon que la cause agit avec plus ou moins de puissance, sur une plus ou moins grande étendue. Ils sont passagers, curables ou incurables, susceptibles de soulagement ou de simple surveillance.

Médications. Les larges affusions d'eau sédative (177) sur le crâne, autour du cou, sous les aisselles, sur les poignets, suffisent pour dissiper la folie qui vient des congestions cérébrales et de l'afflux du sang au cerveau; la folie disparaît comme par enchantement. Les accès, dans les cas incurables de folie, se calment par le même moyen; on y joint l'usage fréquent des bains sédatifs (107). On essaye, enfin, tout le traitement vermifuge, *Voyez VERS INTESTINAUX* (396), et tout le traitement antimercuriel, *Voyez INFECTION MERCURIELLE* (351), quand on suppose au mal une origine vermineuse ou mercurielle.

La folie incurable doit être entourée de surveillance et de soins affectueux. Aucun moyen violent et de répression ne doit jamais être employé dans le but de ramener à la raison ces pauvres coupables innocents; honte à un chef de maison d'aliénés qui aurait recours à la méthode des bourreaux! Le malade furieux, si fort qu'il soit au physique, a pourtant cette conscience de l'infériorité de son intelligence qui fait que le bœuf, le cheval et l'éléphant se montrent dociles à la voix d'un enfant en bas âge; il tremble dès qu'il voit qu'il ne fait plus trembler; il devient affectueux et reconnaissant, dès que l'homme qui l'avait intimidé par sa bonne contenance lui adresse quelques mots de bonté et d'une douce admonestation. Quant au furieux, il est facile de le mettre dans l'impossibilité de mal faire. Il y a toujours dans un fou, même mal disposé, une lueur de raison dont on peut tirer parti pour le maintenir sage : dites-lui quelque chose qui le flatte, en faisant diversion, et dès lors il oublie le mal que, dans son illusion, il s'apprêtait à faire. Ne le heurtez pas de front, occupez-le, après avoir gagné ses bonnes grâces. Ne lui répondez pas, quand il tombe dans un accès de folie; entrez avec lui en conversation, dès que ses idées prennent quelque air de raison. Je redoute un fou méchant que je ne connais pas et qui ne m'a jamais vu; je n'ai jamais redouté, dans leurs plus grands écarts, les fous que j'avais connus sains d'esprit ou avec qui j'avais eu l'occasion de converser avec bienveillance : j'étais toujours sûr de les intimider et de les ramener au calme et à une lueur de raison.

Exemples de guérison. Voyez deux exemples de

guérison due à l'action de l'eau sédative, dans l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, t. III, p. 341, 2^e éd., et notre *Revue élémentaire de médecine*, t. I^{er}, livr. VIII, p. 241.

ALLAITEMENT. Voy. **COUCHES** (FEMMES EN) (297).

ALOPÉCIE. Voy. **CHAUVETÉ** (285).

AMAUROSE, GOUTTE SÉRÈNE. Affaiblissement ou perte de la vue avec immobilité de la pupille. Voy. **YEUX** (397).

AMPOULES. Les crever et les panser (159, 2^o). Lotions à l'eau quadruple (194 bis, 4^o) avant le pansement.

AMPUTATIONS. Voy. **BLESSURES** (276).

267. AMYGDALES ENFLÉES, TONSILLES, ANGINE TONSILLAIRE; ANGINE COUENNEUSE; LARYNGITE; LUETTE ENFLÉE; MAL DE GORGE; ESQUINANCIE.

Définitions et étymologies. Le *mal de gorge* comprend toutes les affections qui ont leur siège dans le fond de la gorge et ne s'étendent pas trop avant dans le pharynx et le larynx; l'*angine* et l'*esquinancie* ne diffèrent que par l'intensité du mal et la plus grande difficulté de respirer; — *angine* vient du latin *angina* (dérivé d'*ango*, étrangler, étouffer); *angine couenneuse*, à cause des membranes épaisses qui tapissent toutes les parois buccales et gagnent plus profondément; — *esquinancie*, par corruption de *synanchie*, du grec *synanchè* (de *sun*, avec, d'une manière ou d'une autre, et *ancho*, serrer la gorge). — On nomme *tonsilles*, ou *amygdales*, un faisceau de petites glandes placées de chaque côté des piliers du voile du palais, et qui enflent quelquefois jusqu'au volume d'une amande, d'où vient leur nom d'*amygdales* (du grec *amygdalè*, amande); le mot de *tonsilles* pour *tunsilles* vient de ce que, pour les guérir chez les animaux domestiques, les anciens vétérinaires les pinçaient en dehors avec des tenailles, pour les frapper (*tundere*, *tunsum*) à coups de marteau. — La *luette* est sujette aussi à enfler en forme de glande comme les *amygdales*; *luette* s'écrivit d'abord *lurette*, puis *lurette*, de *uva*, grappe de raisin, par une analogie plus ou moins caractérisée; c'est ce petit bout de chair qui forme comme le pendentif de

l'arceau ou bord du voile du palais. Tous ces noms de maladies sont synonymes.

Causes. La piqure d'un insecte, de la mouche solsticielle, d'un cousin aspiré, etc.; l'incubation d'un œuf de mouche ou autre insecte, le parasitisme d'une jeune sangsue avalée en s'abreuvant à une eau stagnante, ou d'un ver intestinal remonté jusqu'à la gorge; — l'introduction de poussières végétales composées de poils, de piquants, d'arêtes de céréales broyées, l'évaporation des greniers et des meuneries; — la respiration de vapeurs acides ou ammoniacales, arsenicales ou mercurielles, et de la poussière des décombres. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. I^{er}, 1855, p. 361.)

Effets. En se fixant dans les divers organes qui tapissent l'arrière-gorge, tous ces corps, souvent inapercevables, peuvent devenir la cause des maux les plus divers par leurs caractères, leurs ravages, leur durée et leur opiniâtreté, et qui prennent ensuite tout autant de noms que la cause affecte d'organes. On avale et on respire avec une difficulté toujours croissante; on éprouve à l'arrière-gorge une ardeur et une sécheresse qui ne laissent ni repos ni trêve; la tête s'alourdit, les tempes battent, les oreilles tintent, les muscles du cou s'engourdissent; on succombe au sommeil plutôt qu'on ne dort. Il est des constitutions chez lesquelles cet accident est périodique, parce qu'il est congénial.

Médication. A la vue de la progression de ces désordres, la médecine ordinaire se déclare impuissante et n'a d'autre ressource que l'opération chirurgicale; ne pouvant réduire l'obstacle, elle a l'idée de l'arracher: ressource momentanée et souvent insuffisante, et qui ne fait que remplacer une gêne par une désorganisation, un mal par un pire. La médication suivante mettra le malade à l'abri et des progrès du mal et de son violent remède; elle est autant préventive que curative.

On se touche souvent le fond de la gorge avec le doigt ou un tampon trempé dans l'alcool camphré (142), et l'on se gargarise ensuite à l'eau salée zinguée (194 bis, 3°), ou bien on se gargarise avec la liqueur hygiénique (49, 3°, A), et ensuite avec un blanc d'œuf battu avec l'eau ou le lait; enfin, et surtout, on mâche un morceau d'écorce de grenade (207, 5°). On s'introduit, quelques secondes, sur les glandes, les tigelles galvaniques (245),

ou plutôt on fait usage des chiques galvaniques (249), que l'on nettoie chaque fois avec le plus grand soin. On applique autour du cou, et jusque derrière les oreilles, un cataplasme aloétique (166) à l'eau zinguée (194 bis); ensuite les plaques galvaniques (242) sur la région correspondante au siège du mal. Trois fois par jour, camphre (122) et salsepareille (219, 3°), ou, à son défaut, bourrache (217) et mousse de Corse (216). Aloès (101) tous les deux jours et huile de ricin (210) tous les cinq jours; matin et soir, lavement (222). Lotions à l'eau sédative (177, 1°) et frictions (159, 1°), au moins une fois par jour.

L'angine couenneuse est devenue très-fréquente et souvent comme épidémique, tantôt dans un quartier et tantôt dans un autre de Paris, depuis que la fabrication des matières colorantes a donné une si grande extension à l'emploi des sels arsenicaux et surtout mercuriels. Il suffit pour cela que le temps rabatte et condense en certains quartiers les émanations de ces sortes d'usines. Or, par les traitements scolastiques, il est peu de ces cas qui ne deviennent mortels; tandis que, par le nouveau système, les malades qui semblent présenter les symptômes les plus alarmants se retrouvent sur pied au bout de trois jours, comme s'ils n'avaient eu qu'une indisposition des plus bénignes. Mais il faut se hâter contre un mal d'une marche aussi rapide. On doit coup sur coup se gargariser d'abord avec du bon cognac, s'en rincer la bouche, et cracher le tout chaque fois, ensuite tantôt à l'eau salée zinguée (194 bis) ou non, tantôt à l'eau de riz; l'action de l'alcool arrête la propagation du virus et isole les membranes envahies; et l'action de l'eau salée et de l'eau de riz, en les imbibant, en facilite l'expulsion. On appliquera autour du cou et jusque derrière les oreilles, tantôt une compresse d'alcool camphré (143, 2°) ou d'eau de toilette (142 bis), et tantôt un large cataplasme aloétique (166). Fréquentes frictions à la pommade camphrée (159, 1°) et lotions à l'eau sédative (177, 1°) sur le dos et les reins. De temps en temps, lavements camphrés (221 bis) et aloès (101). Chiques galvaniques (249) après chaque gargarisme. Brûler souvent du vinaigre sur une pelle rougie au feu, que vous promèneriez chaque fois dans les divers réduits et autour du lit du malade; puis aérer l'appartement. Le malade

mange dès qu'il se sent en appétit. (Voyez *Nouvelles Etudes scientifiques et philologiques* pour 1861-1864, pag. 77.) L'entêtement médical, secondé par les haines politiques, fait chaque jour des victimes par l'*angine couenneuse*, pendant que notre méthode, et sans le secours de l'opération, les sauve si facilement. On n'a pas oublié la mort violente de la jeune et intéressante dame Sch^{***}, après l'opération de la *trachéotomie*, tandis que mon fils CAMILLE guérissait toute la maison de M. de G^{***}, atteinte tout entière par l'ANGINE COUENNEUSE la plus fortement caractérisée.

ANASARQUE. Voy. **ŒDÈME** (360).

ANÉVRISME. Voy. **CŒUR** (MALADIES DU) (290).

ANGINE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

ANGINE COUENNEUSE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

ANGINE DES BESTIAUX ET CHEVAUX (*stranguillon* et *cornage*). Voyez le *Fermier-Vétérinaire*.

268. ANKYLOSE VRAIE OU FAUSSE, EXOSTOSE.

Étymologie : ANKYLOSE, en grec *enkilosis*, vient d'*enkiloó*, rendre une chose courbe, faire fléchir une tige, un membre; parce que le développement d'une surface articulaire des os fait fléchir le membre sous différents angles. — **EXOSTÔSIS**, mot grec formé de *ek*, au dehors, et *ostéon*, développement osseux. L'*ankylose* est le produit du développement osseux et anormal des surfaces articulaires.

Causes et effets. L'introduction d'une larve d'insecte, d'un dragonneau, d'une écharde, ou bien d'un globule de mercure dans les cartilages des extrémités articulaires des os; l'érosion des mêmes cartilages sous l'influence d'une forte commotion ou d'une forte contusion, déterminent, entre les deux surfaces, un travail de soudure et de dépôt calcaire qui finit par s'opposer de plus en plus au jeu de l'articulation et par confondre les deux os en un seul, sous différents angles. La symphyse (du grec *sun*, avec, et *physis*, soudure de deux os contigus) est l'ankylose naturelle et normale; l'ankylose est la symphyse anormale et morbide. La symphyse du men-

ton est l'ankylose normale et naturelle des deux branches droite et gauche de la mâchoire inférieure. L'*ankylose vraie* est la soudure de deux os, par l'ossification des ligaments qui en attachent les deux extrémités et par l'adhérence phosphatée des deux cartilages respectifs. L'*ankylose fausse* n'est que le développement anormal de l'extrémité de l'un des deux os, ce qui ne détruit pas tout à fait le jeu de l'articulation. Voyez un terrible exemple d'ankylose générale par suite des traitements mercuriels, tom. III, page 449, 3^e édition, 1860, de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*.

Médication. L'*ankylose vraie* est incurable ; c'est un fait accompli : on ne refait pas des organes, et encore moins des articulations.

L'*ankylose fausse* peut être enrayée d'abord et se réduire même de jour en jour, quoique lentement, au moyen de la médication et du régime suivants : trois fois par jour camphre (122) avec salsepareille, tantôt simple (219, 3^o), tantôt iodurée (219, 4^o), tantôt rubiacée (219, 2^o) ; tous les trois jours aloès (401) ; eau zinguée (194 bis, 1^o) pour tous les soins de toilette ; trois fois par jour appliquer dix minutes, autour de l'articulation, une compresse d'eau sédative (177, 2^o) et ensuite, une demi-heure, plaques galvaniques (242) ; on tiendra toute la surface recouverte d'un linge enduit de cérat-camphré (162) jusqu'au premier pansement. Lorsque l'action de l'eau sédative aura déterminé sur le lieu d'application une éruption de boutons, on remplacera les compresses par les cataplasmes aloétiques (166) ; et enfin, si les boutons arrivaient à vif, on suspendrait l'emploi des cataplasmes, et l'on tiendrait l'articulation constamment recouverte de cérat camphré (162), pour reprendre le premier traitement, dès que l'éruption aurait disparu. Bains locaux (110) de temps à autre : bains de sang (111) ; et bains de mer (109 bis), si c'est possible, à la saison favorable.

Le membre ankylosé, quand il est fléchi, ce qui est le plus ordinaire, a besoin, pour se redresser, de l'action progressive d'un appareil extenseur qui puisse permettre le mouvement, tout en travaillant au redressement ; nous en avons fait construire de tels pour les genoux ankylosés, à la faveur desquels le malade a pu se livrer, pendant tout le temps du traitement, à toutes les fati-

gues de sa profession et aux amusements de son âge ; ils sont d'une grande légèreté. (Voyez *Notice théorique et pratique des appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. Raspail*, par CAMILLE RASPAIL, médecin ; in-8°, Paris, 1867, 2^e édition.)

Exemple de succès contre l'ankylose fausse.

Voyez au tome III, page 350, 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé*, les détails sur M^{lle} Caminot (rue Neuve-Saint-Martin, 28.) — Voyez de plus *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tome I^{er}, liv. IX, p. 275 ; liv. XI, p. 341 ; liv. XII, pag. 369. — *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, 1854-1855, pag. 137 et 364 ; tom. III, 1857, pag. 225, 257, 289, 321 et 353, enfin *Manuel* de 1855, pag. 161.

ANTHRAX. Voy. CLOUS (288).

269. ANUS (FISSURES ET FISTULES A L'), RHAGADES (*).

Causes. Les injections ou cautérisations au nitrate d'argent, les médications mercurielles, sont les deux principales causes de ces maladies. L'introduction d'un corps étranger dans la muqueuse du rectum, une blessure causée par la canule d'une seringue ou autre corps aigu, peuvent aussi causer des fistules. Les causes les plus fréquentes des fissures, ce sont la constipation opiniâtre, ou les dyssenteries et diarrhées violentes. Les gros lombries, à leur tour, sont dans le cas de perforer en différents sens le rectum et de produire ainsi toute espèce de fistules.

Effets. La fissure est une gerçure, une solution de continuité de la muqueuse du rectum ou du pourtour de l'anus. La fistule est une perforation borgne quand elle n'a qu'une ouverture, et vraie quand elle en a deux, l'une interne au rectum et l'autre externe à l'anus. La fistule à l'anus peut avoir aussi son origine dans une ca-

(*) *Anus*, mot latin plus poli que le mot français pour désigner l'ouverture du rectum ou fondement. — *Fissure*, fente ; en latin *fissura*, de *findere*, fendre. — *Fistule*, en latin *fistula*, petit tuyau, petite flûte, petit canal cylindrique. — *Rhagas*, *rhagados*, mot grec qui signifie crevasse en général.

rie du sacrum ou du coccyx, c'est alors une fusée purulente (265).

Médication. Bougies camphrées (157) maintenues continuellement dans l'anus ou dans la fistule. Pour les fistules, on a soin de tremper préalablement la bougie dans l'alcool camphré. Lavements camphrés (221 bis), soir et matin. Tisane de garance (197). Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143, 1°), sur les reins et le pourtour de la fistule ou de l'anus. Régime hygiénique et vermifuge (264, 18°), si l'on soupçonne pour cause au mal le parasitisme d'un helminthe ; si au contraire l'origine du mal paraît mercurielle, régime contre les infections mercurielles (351) ; dans ce cas, tisane de saïsepareille iodurée (219, 4°) ; introduction fréquente de tigelles galvaniques (245) dans la fistule ; injections à l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°). Le but de la médication des fistules est de parvenir à tarir la source du pus et à favoriser le rapprochement progressif des bords. Si l'on ne parvient pas à réaliser ce dernier résultat, on doit avoir recours au rapprochement par des points de suture, et au pansement camphré ensuite (232).

L'immortel Rossini est mort pour une inoffensive fistule à l'anus, qu'il a plu à un chirurgien de soumettre à une opération, traitée en dépit de toutes les règles préservatrices de la présente méthode. Périssent les malades plutôt que les principes de la Faculté !!! (Voir AVERTISSEMENT DU MANUEL pour 1869.)

APHONIE. Voy. **EXTINCTION DE VOIX** (315).

270. APHTHES DES GRANDES PERSONNES ; MILLET, BLANCHET BUCCAL DES PETITS ENFANTS.

Étymologies : Le mot APHTHES et par corruption APHTES, en grec *aphthai*, est difficile à dériver ou à décomposer ; je pense que ce mot vient de *ai*, les, *phtai* (inusité) élevures que la corruption fait naître sur une surface, de *phthinô*, corrompre. — MILLET, à cause de l'analogie de ces petits boutons avec les grains de millet. — BLANCHET BUCCAL, à cause de la teinte blafarde que la multiplication des aphthes communique aux païes buccales et à la langue des petits enfants.

Causes. Éruption de petits boutons purulents sur les

parois des cavités buccales, qu'y déterminent soit le contact d'un virus mercuriel ou autre, soit les titillations d'un acare ou de quelque ver microscopique intestinal.

Effets. Ces petits boutons, en se multipliant, finissent par gêner les mouvements de la langue, ceux de la déglutition, ou par troubler les fonctions de la salivation et par imprégner l'haleine d'une odeur fétide et repoussante.

Médication pour les adultes. Se toucher fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142); se gargariser ensuite avec l'eau zinguée salée (194 *bis*, 3°). Se mettre au régime hygiénique complet (264). Si cela ne suffit pas, y joindre la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), l'application de chiques galvaniques (249) tantôt sur un point, tantôt sur l'autre des parois buccales; et même des gargarismes, avec un demi-gramme de sulfate de zinc par verre d'eau, qu'on aura grand soin de ne pas avaler.

Médication pour les enfants en nourrice. La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 12°, 13°). On touchera fréquemment les aphthes avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142) étendu de 10 fois d'eau ou dans l'eau sédative (177); et d'autres fois avec le doigt trempé dans l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°). Tous les deux jours on leur donnera une grande cuillerée de sirop de chicorée (250). On leur mettra fréquemment la cigarette de camphre (136) à la bouche; on leur laissera mâchonner soit de petits suçoirs ou des biberons en étain qu'on essuiera souvent, soit des anneaux galvaniques (249).

271. APOPLEXIE, COUP DE SANG, PARALYSIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE, HÉMIPLÉGIE, PARAPLÉGIE, ANOPLÉGIE.

Étymologies : APOPLEXIE, en grec *apoplexia*, d'*apoplessô*, frappé d'en haut comme de la foudre. — PARALYSIE, mot grec dérivé de *para-luô*, relâcher, isoler. — HÉMIPLÉGIE, mot grec formé de *plègè*, coup, *hèmi*, moitié, ou paralysie de la moitié du corps. — PARAPLÉGIE, mot grec, de *plègè*, coup, *para*, par le bas. — ANOPLÉGIE, coup par le haut (*anô*).

N. B. Ces dénominations grecques se ressentent de la

confusion du système et de la nomenclature chez la médecine ancienne.

Définitions. Nous réunissons sous le même titre ces diverses dénominations, à cause de l'affinité et des symptômes des diverses maladies qu'elles désignent et du traitement qu'elles réclament. 1° Le *coup de sang* menace de l'apoplexie, mais ne la constitue pas. 2° L'*apoplexie* proprement dite est la cessation subite et complète des fonctions de toute la masse encéphalique (cerveau et cervelet) ; en ce cas, elle est dite *apoplexie foudroyante*. 3° La *paralysie* est l'*apoplexie* d'un centre nerveux autre que la masse encéphalique ; elle affecte tout le système musculaire du corps, moins la tête et les systèmes nutritif et respiratoire ; elle a alors son siège dans la région dorsale de la moelle épinière. 4° Elle est *partielle* quand elle n'affecte qu'une portion du corps. 5° L'*hémiplégie* affecte le système musculaire de tout un côté du corps jusqu'à la ligne perpendiculaire et médiane du plan qui passerait par la symphyse du front, l'épine dorsale et le sternum. L'*hémiplégie* est plus ou moins complète, selon qu'elle a son siège dans la totalité ou un certain nombre des cordons nerveux qui émanent spécialement de la moelle épinière. 6° La *paraplégie* est la paralysie des membres inférieurs ; elle a son siège dans la partie inférieure de la moelle épinière, d'où partent les nerfs sciatiques. 7° Nous manquons d'un mot pour désigner la paralysie des membres supérieurs, paralysie partielle, qui est plus rare, il est vrai, que la *paraplégie*, mais qui peut cependant se présenter ; j'ai proposé de la désigner, par antithèse, sous le nom d'*anoplégie* (de *anó*, en haut).

Causes. Le sang, attiré ou poussé violemment par un coup, par une compression exercée sur le cœur ou les gros vaisseaux, par l'asphyxie et l'occlusion de la poitrine, par toute autre cause enfin, jusque dans les sinus et vaisseaux, dont le réseau enveloppe le cerveau, le sang, dis-je, se congestionne dès qu'il ne circule plus ; la congestion comprime le cerveau par une tuméfaction et une accumulation croissante ; et cette compression, selon qu'elle est plus ou moins subite ou graduée, superficielle ou profonde, peut déterminer l'apoplexie foudroyante, la fièvre cérébrale, la folie, la fureur ou l'idiotisme. Si les parois du vaisseau crèvent sous l'effort,

le mal est sans remède; car cette hémorrhagie cérébrale n'a point d'issue au dehors. Les excès de table, l'abus des liqueurs alcooliques et des fonctions sexuelles, l'opiniâtreté de la constipation, la violence de la fatigue et des coups de soleil par une longue sécheresse, occasionnent, le plus généralement, les coups de sang. Les constitutions replètes, obèses et chargées d'embonpoint, ramassées et la tête engoncée, sont prédisposées à ce terrible accident. Mais la *paralysie générale* ou *partielle* et l'*apoplexie foudroyante proprement dite* sont l'effet immédiat d'une altération organique de la pulpe nerveuse du cerveau. La paralysie des membres, la paraplégie, sont le résultat de l'altération de la substance du cervelet ou de l'extrémité de la moelle épinière. Une aiguille, une épine qui pénétreraient jusque dans la substance de la pulpe cérébrale, cerveau, cervelet et moelle épinière, une molécule toxique que la circulation sanguine ou lymphatique y apporterait, un atome de vapeur asphyxiante que l'aspiration d'une papille nerveuse y transmettrait, enfin tout ce qui viendrait subitement modifier la constitution nerveuse serait, en éteignant la fonction, cause immédiate de l'*apoplexie* ou de la *paralysie* des membres qui reçoivent l'impulsion du cordon nerveux envahi.

Jé n'ai cessé, depuis 1852, de signaler aux diverses administrations, comme causes des cas d'apoplexie foudroyante qui, un instant, ont pris le caractère d'une épidémie, le déplorable usage de déverser sur la voie publique les immondices, les rebuts de fabrication, surtout le *sublimé corrosif*, les liquides des vidanges; ce qui finit par établir autant de petites fosses d'aisances qu'il y a de pavés. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, 1855, page 301; tome III, 1857, p. 301.) A ces causes se joignent aujourd'hui les vapeurs arsenicales et mercurielles que dégorgent dans les airs les préparations par les couleurs à la mode. (308, §, 1^{er}, A, 4^o, f.)

Effets. Dans le coup de sang, qui est une menace et un danger imminent de mort, les pulsations artérielles sont dures, pressées, violentes; la sensibilité est exaltée, et souvent le malade a la conscience confuse de ce qui se passe autour de lui. Dans l'apoplexie foudroyante, on ne donne plus signe de vie; la circulation s'arrête, la sensibilité s'éteint, le corps devient froid et immobile;

l'homme est mort, et souvent définitivement mort, sans avoir subi la moindre agonie.

272. 1^o Médication préventive. Les personnes que l'obésité, la constitution trapue et la tête engoncée dans les épaules prédisposent aux coups de sang, doivent avoir soin de prendre régulièrement tous les trois jours de l'aloès (101), et tous les matins un lavement émollient camphré (221 bis). Elles observeront une scrupuleuse sobriété, mangeant peu, sauf à manger plus souvent ; elles s'abstiendront de liqueurs fortes, ou n'en prendront que très-raisonnablement. Elles se livreront, à certaines heures et avant le repas, à quelques exercices gymnastiques (jeu de quilles ou de boules, jardinage, etc.) Après le repas, repos du corps en tout, au moins pendant une heure. Soir et matin, elles se lotionneront elles-mêmes avec de l'eau sédative (177, 1^o) sur la poitrine, sur l'abdomen, sur les reins, en s'abaissant sur les talons, se relevant, se fendant, et cela jusqu'à commencement de fatigue. Elles pourront alors se faire administrer, pendant cinq minutes, des lotions à l'eau sédative (177, 1^o) et des frictions à la pommade camphrée (159, 1^o) sur le dos. Le soir, thé de bourrache (217), après une prise de camphre (122). Dans les grandes villes, et à l'époque des grandes chaleurs, elles flaireront de temps à autre un flacon d'acétate d'ammoniaque (257), pendant leurs courses par les rues. Elles auront soin d'aérer souvent l'appartement.

2^o Médications curatives contre les différents cas d'APOPLEXIE, d'HÉMIPLÉGIE, de COUP DE SANG, de PARAPLÉGIE et d'ANOPLÉGIE. S'il est un fait d'observation médicale d'une constance déplorable, c'est que, lorsqu'on soumet à la saignée ou aux sangsues une personne frappée d'apoplexie, si elle revient à la vie, elle est sûre de rester hémiplégique pour le reste de ses jours. En ces divers cas, le seul traitement à suivre est le suivant : Aussitôt que l'apoplexie ou le coup de sang arrive, on arrose le crâne d'eau sédative (177, 1^o). On lotionne constamment de la même eau la poitrine, le cœur, les aisselles, le dos jusqu'aux reins et les poignets ; larges cataplasmes aloétiques arrosés d'eau sédative (166) sur toute l'étendue du dos, renouvelés d'heure en heure. Si le sentiment ne se réveille pas, bain édatif tiède (107). Lavement superpurgatif (223) pen-

dant les lotions à l'eau sédative. Dès qu'on verra que la déglutition est possible, on administrera au malade un bol chaud de bourrache (217 *bis*) avec une cuillerée à café d'eau sédative délayée dans la tisane, immédiatement après, huile de ricin (210). Lorsque le malade a repris ou n'a pas perdu connaissance, on applique un cataplasme aloétique (166) bien chaud entre les épaules contre l'HÉMIPLÉGIE et l'ANOPLÉGIE, et sur les reins contre la PARAPLÉGIE, soir et matin; on arrose matin et soir le crâne d'eau sédative (177, 1°); compresse d'eau sédative (177, 2°) entre les deux oreilles, sur la région du cou, jusqu'à apparition de rougeurs; on reprend ces irrigations dès que les rougeurs ont disparu; on lotionne ensuite à l'eau sédative (177, 1°), et l'on frictionne alternativement à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos. Régime hygiénique (264, 18°). Application des plaques galvaniques (242) le long de la colonne vertébrale; chiques galvaniques (249). Tous les matins lavement (222). Bain sédatif (107) tous les quatre jours en promenant ces plaques galvaniques (242) sur tout le corps, toutes les cinq minutes. Bain de sang (111) sur l'épine dorsale, et dans la saison favorable, bains de mer (109 *bis*). Voyez *Manuel annuaire pour 1850*, page 154. — *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tom. I^{er}, p. 120, 205, 212, 330; tome II, page 257. — *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, p. 233, 297, 306; tom. II, pag. 12.

APOSTÊME. Voy. **ABCÈS** (265).

273. APPÉTIT (PERTE D'), DÉGOUT, INAPPÉTENCE. L'aloès seul (103) suffit pour ramener l'appétit, lorsque le dégoût ne tient pas à une maladie grave. Ail (114) à déjeuner; nourriture aromatique (41); liqueur hygiénique (49, 3°, B) avant le repas, et vin aux repas.

ASCARIDES. Voy. **VERS INTESTINAUX** (396).

274. ASPHYXIE PAR STRANGULATION, PAR ÉMANATIONS OU PAR IMMERSION: SOINS A DONNER AUX PENDUS ET AUX NOYÉS.

Étymologies : ASPHYXIE, en grec, *asphyxia*, cessation du pouls, de *a* privatif et *sphygmōs* pouls; parce que le cœur cesse de battre, dès que le poumon cesse

de respirer. — STRANGULATION, du mot latin, *strangulatio*, étranglement. — ÉMANATIONS ou exhalaisons ou miasmes, du latin *emanare*, action d'un liquide ou d'un gaz qui se dégagent du milieu qui les renfermait, de *e*, hors, *manare*, s'écouler. — IMMERSION, mot latin formé de *in* dans, *mergere*, plonger, faire le plongeon.

1^o Soins à donner aux pendus. On se hâte de couper la corde, avec toutes les précautions indiquées en pareil cas. On entoure le cou du patient avec une cravate imprégnée d'eau sédative (177, 2^o) ; on lui en arrose le crâne à grands flots ; on lui en lotionne le corps ; et aussitôt on exerce sur le dos, la poitrine et le ventre de douces frictions à la pommade camphrée (159, 1^o) ; lotions et frictions alternativement continuées jusqu'à ce que le malade donne quelques signes de sensibilité. On lui fait respirer le flacon d'eau sédative ; on exerce sur la poitrine des compressions destinées à faciliter l'inspiration et l'expiration ; et l'on n'abandonne cette manœuvre que lorsqu'on désespère de ramener la vie dans ce corps. Une cuillerée d'eau sédative à boire dans un verre d'eau (217 bis), dès que le malade reprend connaissance.

2^o Secours à donner aux noyés. Dès que le corps est sorti de l'eau, on le porte dans un endroit chaud ; on le couche tantôt sur l'un tantôt sur l'autre côté, la tête légèrement inclinée sur le côté. On l'essuie aussitôt avec des linges brûlants. On le lotionne des pieds à la tête, d'abord avec de l'alcool camphré (143, 1^o) ; par-dessus la lotion, on le frictionne vigoureusement avec la pommade camphrée (159, 1^o), en exerçant sur la poitrine de douces compressions destinées à rétablir les mouvements d'expiration et d'inspiration ; on lui passe souvent de l'eau sédative pure (169, 1^o) sur les gencives, afin de le forcer à rouvrir les mâchoires. On lui arrose le crâne d'eau sédative (169), et l'on ne cesse de le lotionner de cette eau et de le frictionner à la pommade camphrée (159, 1^o) ; on lui entoure le cou d'une cravate imprégnée d'alcool camphré (143, 2^o) ; quelquefois on lui en fait respirer. L'on continue ces manœuvres alternatives jusqu'à ce qu'on désespère de ramener le malade à la vie. Il faut avoir soin de maintenir la température du local à un degré convenable, de renouveler l'air fréquemment et de brûler du vinaigre sur une

pelle rougie qu'on promène çà et là. Lavements super-purgatifs (223). Dès que le malade reprend connaissance, bourrache (217 bis). Voy. un exemple de succès remarquable en ce genre dans la *Revue complémentaire des sciences*, t. 1^{er}, 1854, p. 169, et un second exemple, dans les journaux du 30 juin 1868, où l'on voit un brave instituteur ramener à la vie, au bout de trois heures, son enfant noyé, en le frictionnant constamment avec... (les journaux, dits libéraux même, ont reçu ordre de supprimer l'*eau sédative* et la *pommade camphrée* !) Les lecteurs ont suppléé à ce silence ; et chaque jour il leur arrive une nouvelle occasion d'y suppléer.

3^o Soins à donner aux asphyxiés par la vapeur du charbon ou les émanations d'acide carbonique.

Dès qu'on peut porter secours, on ouvre les fenêtres et les portes pour renouveler l'air. On transporte aussitôt, si c'est possible, le malade dans une chambre à feu ; on le réchauffe, tout en lui arrosant largement d'eau sédative (177) le crâne, la poitrine et le dos, et le frictionnant sans discontinuer ; on lui passe de l'eau sédative avec le bout d'un pinceau sur les gencives et dans la bouche, si l'on peut lui faire desserrer les dents ; on remplace à cet égard, de temps à autre, l'eau sédative par l'eau salée (194). On lui applique coup sur coup des cataplasmes aloétiques (166) sur la poitrine, et on lui administre un lavement purgatif (222). Ne l'abandonnez qu'à bout de forces.

N. B. Les propriétaires ne doivent pas ignorer que l'acide carbonique s'accumule dans tous les bas-fonds où fermentent des débris végétaux, dans les cuves même en vidange, dans certains puits, et qu'il s'en dégage pendant la fermentation du vin, cidre, poiré, etc. En conséquence, il est de leur devoir de ne jamais laisser descendre un ouvrier dans ces cuves, puits ou bas-fonds, avant de s'être assurés que les chandelles ne s'éteignent pas dans cette atmosphère profonde. De plus, ils doivent exiger que l'ouvrier reste attaché à une corde qui ne puisse pas le blesser, et ils auront soin de l'interroger d'instant en instant.

Si, faute de ces précautions, un malheur cependant arrive, on doit tout aussitôt verser de l'ammoniaque étendue d'eau ou de l'eau sédative (169) dans la cavité ou dans le fond du puits ; ceux qui descendent pour y

porter secours doivent préalablement s'être lotionné les mains et le visage avec de l'eau sédative : ils en emporteront une bouteille pour asperger à force avec cette eau les parois du puits et les habits de l'asphyxié.

Dans les fosses que l'on suppose infectées par la décomposition des substances animales, il faut verser force vinaigre, si l'on n'a pas de substances chlorées sous la main ; enfin, brûler des allumettes soufrées (17).

4^o Soins à donner aux asphyxiés par les émanations des cadavres, des fosses d'aisances et des matières animales en putréfaction. On se hâte d'arroser le crâne avec de l'eau sédative (177), d'entourer le cou d'une cravate imbibée de cette eau, de faire respirer du vinaigre et d'en brûler sur une pelle rougie ; on ne cesse de frictionner la poitrine, le dos et les reins alternativement avec de l'alcool camphré (142) et avec de l'eau sédative (177). On administre un lavement émollient camphré (221 bis). On fait avaler, si l'on peut, de l'eau salée et de l'eau vinaigrée camphrée (255). Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, 1855, page 297.

275. ASTHME ; AFFECTION ASTHMATIQUE.

Étymologie : du mot grec *asthma*, respiration pénible.

Cause. Accumulation, sur les parois des bronches et sur la base de la trachée-artère, de mucosités et tissus parasites, causés par les titillations des ascarides vermiculaires, par la respiration de poussières irritantes, dont les effets sont dans le cas de survivre à la disparition de la cause, ou enfin par l'abus de remèdes mercuriels.

Effets. Respiration difficile et laborieuse, à cause de l'occlusion incomplète des bronches ; quintes violentes de toux, qui se terminent par des expectorations compactes, grisâtres, grumelées, fades et nauséabondes ; bouffissure de la face, et souvent de toutes les autres parties du corps ; étouffements fréquents. Le froid empire tous ces symptômes, parce que le froid, paralysant les fonctions des muqueuses, rend les produits de leurs sécrétions plus concrets et moins faciles à se détacher.

Médication. Régime hygiénique (264). En cas de menace d'étouffement et d'asphyxie (274), avoir recours

à l'émétique (258, 7° ; 301) et à l'huile de ricin (210); mais seulement en cette circonstance, comme pour le CROUP (301); et jamais l'émétique pour les gens atteints de gibbosité (374) trop difforme. Soir et matin, application sur la poitrine, tantôt de cataplasmes vermifuges (166) fortement arrosés d'eau sédative, tantôt d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), tantôt d'une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°) sous les aisselles; au bout d'un quart d'heure, lotions à l'eau sédative (177) sur le dos et les reins, et frictions de cinq minutes à la pommade camphrée (159, 1°). On se passera souvent dans l'arrière-gorge le doigt trempé dans l'alcool camphré (142), et l'on se gargarisera à l'eau salée zinguée (194 bis, 3°). D'autres fois on appliquera fortement, à l'aide de la pression du doigt, une compresse imbibée d'eau de toilette (142 bis), entre les deux côtes qui semblent plus spécialement correspondre au siège du mal, et cela jusqu'à ce qu'on sente une impression de chaleur en dedans de cette région de la poitrine. On se graissera alors la poitrine et les épaules avec de la pommade camphrée (159, 1°). De temps en temps, bains sédatifs (107), avec application sur la poitrine des plaques galvaniques (242). Usage habituel des chiques galvaniques (249). On aura soin de s'éloigner des lieux dont l'atmosphère pourrait être considérée comme la cause occasionnelle de l'asthme; on s'habituerà peu à peu aux exercices corporels, au jeu de boules, de quilles, aux occupations du jardinage; lotions et frictions ci-dessus après chaque exercice. Enfin on essayera l'application, sur les muscles intercostaux supérieurs, d'une plaque de sparadrap (234); en prévoyant l'inconvénient supposé (308, § 1^{er}, A, 4° b).

Pour l'asthme des chevaux (*cornage et sifflage*) et des bestiaux; Voyez le *Fermier-Vétérinaire*.

Exemples de guérison. Les exemples de guérison sont devenus si nombreux, depuis que les asthmatiques se soumettent à ce traitement, que je néglige d'en tenir compte; j'en ai cité les exemples les plus saillants dans le *Manuel-Annuaire* de 1845.

AVALURE. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

B

BAILLEMENTS. Voy. **HOQUET** (332) et **INDIGESTION** (338).

275 bis. BÉGALEMENT ou BÉGAYEMENT.

Étymologie. Le Bégayement (*Balbuties* en latin) est un vice de la prononciation qui nous porte, malgré nous, à répéter plusieurs fois la syllabe précédente avant de passer à la suivante, ainsi que le font les enfants en bas âge, quand ils essayent à parler.

Causes et Effets. Le bégayement est, pour ainsi dire, un défaut de mémoire de la voix, qui répète la syllabe à force de chercher le mécanisme de la suivante.

Médication. On s'habitue à s'arrêter sur chaque syllabe sans la répéter, comme en la prolongeant. Ensuite, on se gargarise, deux ou trois fois le jour, avec un mélange d'une cuiller d'eau sédative (177, 3°) et d'un verre d'eau. Après la première fois et le matin, on se rince la bouche avec quelques gouttes d'eau-de-vie ou de liqueur (49).

BLANCHET. Voy. **APHTHES** (270).

BLÉPHARITE. Voy. **YEUX (MALADIES DES)** (397).

276. BLESSURES, PLAIES VIVES, OPÉRATIONS CHIRURGICALES, AMPUTATIONS, SOLUTIONS DE CONTINUITÉ, EXCORIATIONS; ÉCORCHURES, COUPURES (PANSEMENTS DES); FIÈVRE TRAUMATIQUE (Voy. de plus CONTUSION, 293).

Étymologies : **BLESSURE** pour **PLESSURE**, du grec *plessô*, frapper (désorganisation par suite d'un coup). — **PLAIE**, du latin *plaga*; en grec *plègè*, de *plessô*, frapper. — **AMPUTATION**, en latin *amputatio*, l'action de couper, d'enlever un organe ou un membre, de le séparer, avec un instrument tranchant, du reste du corps; du verbe *amputare*, trancher, couper, composé de *putare*, émonder, tailler, et *am* (grec *amphi*) circulairement, tout autour. — **SOLUTION DE CONTINUITÉ**, division par une blessure d'une surface continue; **SOLUTION**, du latin *solvere*, diviser, séparer, et **CONTINUE**, du latin *tenere*, qui tient, *cum*, avec. — **EXCORIATION**,

enlèvement (*ex*) de la peau ou cuir (*corium* en latin). — ÉCORCHURES pour ÉCORÇURES, enlèvement de l'écorce ou peau. — PANSEMENT, du latin *pando*, étendre, *pan-sum*, ce qu'on étend ; le pansement consistant à étendre un appareil de linge et d'onguents sur la plaie. — FIÈVRE TRAUMATIQUE, fièvre qui, par les pansements de la vieille médecine, ne manquait jamais de survenir à la suite d'une plaie et même de la plus légère opération chirurgicale ; du grec *trauma*, blessure.

Médication opératoire et pansement. — L'horreur que nous avons de verser le sang humain ne doit pas aller jusqu'au dégoût, qui nous empêcherait de l'étancher. Dès qu'on rencontre une personne blessée, et dont le sang commence à se perdre par l'hémorrhagie (329), on doit aussitôt arrêter cette émission sanguine en serrant fortement le membre au-dessus de la plaie ou en exerçant une suffisante compression sur la surface supérieure à l'écoulement. On se munit ensuite d'une petite pince et de fils de soie (240) cirés avec du cérat camphré (235), ou simplement de la cire vierge, si l'on n'a pas de cérat camphré sous la main. En diminuant ensuite la compression du membre ou de la surface cutanée, il est facile de découvrir l'artère par laquelle le sang s'écoule ; on la pince et on la tord pour la lier avec le fil ciré, dont on tient les deux bouts assez longs pour qu'ils restent en dehors de la plaie. Après le pansement, quand toutes les artères et artérioles qui déchargent du sang sont liées, on lave à l'eau pure la plaie, pour la nettoyer de tous les corps étrangers que les hasards de l'accident pourraient y avoir introduits (*). 1° Aussitôt après, on réunit les lèvres de la plaie au moyen de petites bandelettes de sparadrap (234), d'une longueur indiquée par la nécessité de maintenir en contact les surfaces qui doivent se ressouder entre elles. On étend aussitôt sur la plaie une couche de poudre de camphre (126), ensuite une bandelette longuette (230) de toile de lessive aussi fine qu'on en aura sous la main, que l'on tient en place au moyen d'un nombre de tours suffisant de bandes de toile. On

(*) Voyez une conséquence déplorable de la négligence de cette précaution dans la *Revue complémentaire des sciences*, tom. Ier, 1855, p. 201.

arrose enfin tout le pansement avec de l'alcool camphré (142). On renouvelle le pansement camphré deux fois par jour, et l'appareil de sparadrap dès qu'il fléchit ou cesse d'adhérer. Entre les pansements, on arrose les bandes une ou deux fois avec de l'alcool camphré.

2° Si la plaie est à vif et qu'il n'y ait pas moyen d'en rapprocher les lèvres et les bords, après l'avoir lavée à grande eau et essuyée, on étend sur toute sa surface un linge fenestré (231) que l'on recouvre d'une couche de poudre de camphre (126). On étend par-dessus une suffisante quantité de plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), que l'on recouvre de bandelettes languettes (230), et l'on maintient le pansement avec une suffisante longueur de bandes, qu'on arrose ensuite d'alcool camphré (142). Le premier jour on renouvelle au besoin trois fois ce pansement. Au moindre symptôme de fièvre, on lotionne la poitrine et le crâne à l'eau sédative (177, 1°), et l'on arrose le voisinage de la plaie; avant chaque nouveau pansement, on lave la plaie à l'eau quadruple (194 bis, 4°). Ce pansement met le patient à l'abri de la FIÈVRE TRAUMATIQUE, de la formation du PUS de mauvaise nature, de la GANGRÈNE (322), du TÉTANOS (294). Dès le premier jour, le malade fait impunément et avec profit ses quatre repas. La pellicule de cicatrisation est déjà formée dès le surlendemain.

Pour une simple coupure, je vois chaque jour les ouvriers tremper hardiment la plaie dans l'alcool camphré pur (142); il leur en cuit, j'en conviens, pendant une minute, mais ensuite ils se remettent au travail, comme si de rien n'était, après avoir recouvert l'entaille d'une petite plaque de cérat camphré (162).

1° N. B. Jamais, au grand jamais, depuis 1839, époque où j'ai commencé à appliquer cette méthode de pansement, je n'ai eu à enregistrer un seul cas de mort chez les opérés, les amputés et les blessés de la manière la plus compliquée, tandis que dans les hôpitaux, et par les traitements avec les cataplasmes, on comptait souvent dix-neuf cas de mort par vingt opérés (*); et que

(*) Il ne nous serait pas difficile de citer des cas d'opérations simples, comme celles du panaris, de la fistule lacrymale, de l'ablation d'une glande, etc., suivis inopinément

dire de toutes nos dernières guerres qui, pires que le choléra, ont coûté au monde un million de morts ! un million d'hommes forts et intelligents dont le jésuitisme, qui gouverne aujourd'hui le monde par le moyen des femmes, a privé la société, dans ses vues de propagande impie ! Eh bien ! dans ces guerres fratricides, savez-vous quelle est la part pour laquelle la chirurgie officielle intervient ? la voici : la jeune Amérique a perdu 33 sur 100 de ses opérés, l'Angleterre 40 sur 100, et notre malheureuse France 75 sur 100 ! 15 sur 20 !... près des trois quarts d'opérés à la manière que la médecine professorale enseigne à nos jeunes gens ; et cela, alors que, depuis trente-quatre ans complets et révolus, je ne cesse de leur dire et de leur prouver qu'avec ma méthode on ne perd pas un homme dans le traitement des blessures qui n'emportent pas la mort avec elles ; *tantane religio* ! Quant à vous, chers lecteurs, suivez les conseils que nous vous donnons, et il n'est pas de blessure qui sera désormais exposée au tétanos, à la gangrène et au délire qui enlève encore aujourd'hui les trois quarts des opérés. (*Revue complémentaire des sciences*, tome VI, 1859, p. 36 et 143. Voyez de plus, pour les cas les plus remarquables de guérison : *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tome I^{er}, p. 53, 82, 145, 178, 182, 370, etc... ; *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, p. 359, et surtout le récit de la page 190 du *Manuel* de 1862.)

2^e N. B. Nous venons de vous tracer les règles nouvelles pour le pansement des blessures : les peuples de l'Europe, dans leurs guerres fratricides, ont eu cependant le bon esprit d'établir en principe le respect envers l'homme qu'un projectile a frappé de manière à le désarmer : *respect au courage malheureux*, a dit le plus grand des hommes de guerre, dont un idiot s'est donné comme le successeur ; et en preuve de ce respect, ils sont convenus, à Genève, que les blessés seraient réunis sur un terrain neutre protégé par un drapeau spécial, sur lequel Dieu garde de tirer. Dans notre dernière guerre, les Prussiens se sont montrés générale-

de mort dans nos hôpitaux, à la suite de l'ancien pansement. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, t. VI, 1859, p. 36 et 143.)

ment fidèles à cette noble consigne. Mais chez nous ! on a vu en plusieurs ambulances, dans Paris même, les blessés égorgés par des forcenés, et les chirurgiens accourus pour les protéger égorgés eux-mêmes ; et parmi eux un chirurgien du plus grand talent, le docteur Faneau, dont tous ceux qui l'ont connu regardent la mort comme une calamité publique ; cela s'est passé dans le séminaire de Saint-Sulpice, où l'éclat des bombes avait fait transporter à la hâte les blessés du Luxembourg.

Français, devant de pareils crimes d'inhumanité, on commencerait à rougir d'être Français, s'ils n'étaient pas l'œuvre d'un petit nombre. Voulez-vous savoir le prétexte de cet acte de cannibales : c'est qu'on avait tiré un coup de fusil quelconque, dans le voisinage, comme si des blessés avaient des fusils !

Au Jardin des plantes, dès lignards, ambulanciers depuis le 4 septembre 1870, ont beau invoquer ce souvenir, les égorgés s'obstinent à les prendre pour des réfractaires, à la vue de leur pantalon garance, et les fusillent sans pitié. On me cite cent faits semblables et qui me font frémir d'horreur.

277. BLEUE (MALADIE) DES ENFANTS ET DES ADULTES.

Causes. Quand cette affection des nouveau-nés n'a pas pour cause la permanence du trou de Botal et le mélange des deux sangs artériel et veineux dans le cœur, elle émane des crinons ou comédons, qui se multiplient en petits points noirs sous la peau et la colorent en un bleu intense.

Effets. Dans l'un et dans l'autre cas, l'enfant est menacé d'asphyxie ; ses petites mâchoires sont serrées ; il éprouve des convulsions de plus en plus violentes, qui se terminent assez rapidement par la mort.

Médication pour l'enfant qui vient de naître. Que cette maladie soit une affection du cœur ou de la peau, il faut s'empresse d'entourer le cou de l'enfant avec une cravate imprégnée d'alcool camphré (142), lui en placer une compresse sur le cœur, lui en lotionner le corps, et exercer sur le dos et la poitrine de douces frictions avec de la pommade camphrée (159, 1^o). Dès qu'on peut lui ouvrir la bouche, on lui fait prendre du lait de

la mère, au moyen d'une pipe qu'on aspire, ou d'une cuiller dans laquelle on trait le lait. Si la fièvre et les convulsions apparaissent, on le lotionne avec l'eau sédative (177, 1^o). Sirop de chicorée (250) tous les quatre jours.

Médication pour les adultes. On rencontre des adultes qui présentent ce caractère de temps à autre, deviennent tout à coup bleus et éprouvent alors des symptômes qui les alarment et qu'ils ne savent pas définir. J'attribue ces accidents à la faculté qu'a le *trou de Botal* de se rouvrir momentanément, ce qui met en contact immédiat les deux sangs, veineux et artériel. On doit se hâter, dans ce cas, de leur appliquer chaque fois une forte compresse d'alcool camphré (143, 2^o) sur la région du cœur, et de leur faire avaler une gorgée d'eau-de-vie quelconque.

BORBORYGMES. Voy. **VERS INTESTINAUX** (396).

BOSSUS. Voy. **RACHITISME** (374).

BOUCLES du cochon et du bœuf. Voy. *Fermier-Vétérinaire*, art. **BOUCLE** et **ANCLOU**.

BOULE HYSTÉRIQUE. Voy. **VERS INTESTINAUX** (396) et **MALADIES DE MATRICE** (246, **EFFETS**, 2^o).

278. BOULIMIE, FAIM-CANINE, FAIM-CALLE, FAIM-VALLE, SOIF-CALLE.

Étymologies : BOULIMIE, en grec *boulimia* et *boulimiasis*, formé de *limos* faim, *bous* bœuf, c'est-à-dire faim de bœuf. — FAIM-CANINE, faim de chien (*canis* en latin). — FAIM-CALLE, faim de ca (va) le, en supprimant la syllabe *va*. — FAIM-VALLE, faim de (ca) vale, en supprimant la syllabe *ca* ; ou plutôt faim de cheval, en latin *caballus* ; nous nous sommes servi du mot *cavale* afin de rendre l'étymologie plus immédiate. — SOIF-CALLE, mot que nous avons cru pouvoir créer, parce qu'il manquait à la langue médicale, pour désigner les cas extraordinaires où l'homme boit presque autant qu'un cheval. — Enfin, ces mots désignent des rages de faim et de soif que n'éprouve jamais le commun des hommes.

Causes. Quand cette faim ou soif dévorante n'est pas l'effet d'une constitution héréditaire et d'une organisa-

tion exceptionnelle, elle est causée par la présence d'un ver intestinal de grosse taille, du ver solitaire surtout.

Médication. On guérit de la seconde de ces deux maladies ; on ne peut que satisfaire à l'insatiabilité de la première. Nous renvoyons, pour la seconde, à l'article *Vers intestinaux* (396) ; et, pour la première, aux bons principes d'économie publique, d'après lesquels chacun ici-bas doit manger selon son appétit ; on ne passe pas le niveau sur les estomacs et sur les besoins. Le vin, le rhum et l'eau-de-vie sont recherchés avec avidité par tous les individus sujets aux vers ; ce sont des vermifuges qui calment les tiraillements d'estomac. Il existe des cas de soif-calie comme des cas de faim-calie. *Voy.* un curieux exemple de soif-calie dans notre *Revue élém. de médecine*, tome, I^{er}, p. 57, 87, et t. II, p. 37.

BOURDONNEMENT D'OREILLES. *Voy.* OREILLES (362).

BOURSES (MALADIES DES) ; *Voy.* HYDROCÈLE (333), SARCOCÈLE (379 bis), VARICOCELE (395) et TESTICULES (383).

BOUTON D'ALEP. *Voy.* PESTE (367).

BOUTONS. *Voy.* CLOUS. (288).

BRAS (MAUX ET ULCÉRATIONS DES). *Voy.* JAMBES (342).

BRONCHITE ou AFFECTION DES BRONCHES. *Voy.* CATARRHE (284).

279. BRULURES.

Causes. On se brûle par les acides, les alcalis et les caustiques, comme avec le feu ; car la brûlure n'est qu'une désorganisation des tissus.

Médication. BRULURES PAR LES ALCALIS : on se hâte de laver la plaie à grande eau acidulée avec du vinaigre ou avec une cuillerée d'acide sulfurique, si l'on en a sous la main, dans un litre d'eau. BRULURES PAR LES ACIDES : on lave la plaie à grande eau alcalisée avec de la cendre de bois, ou bien avec l'eau sédative (169) ; on panse ensuite comme pour les brûlures par le feu. BRULURES PAR LE FEU : si la brûlure est superficielle et n'a pas mis les chairs à découvert, on tient quelques instants

toute la place recouverte d'eau sédative (177, 2^o), ou d'eau salée tiède (194), ensuite on applique une compresse enduite d'une couche épaisse de pommade camphrée (158) ou de cérat camphré (162), qu'on renouvelle après cela soir et matin ; le mal alors se dissipe comme par enchantement, et la douleur disparaît subitement. Contre la fièvre, lotions d'eau sédative (177, 1^o) sur les surfaces non brûlées. Si la brûlure a fait plaie, on ne lave pas ; mais aussitôt qu'on le peut on saupoudre les plaies avec de la poudre de camphre (126), que l'on recouvre avec des plumasseaux de charpie (232) fortement enduits de pommade camphrée (158) ; ou bien de simples feuilles de papier enduites de pommade camphrée (158) ; et on maintient le tout avec des tours de bandes appropriés. On renouvelle ce pansement soir et matin, en ayant toujours en vue que l'air ne pénètre pas jusqu'à la plaie pendant l'intervalle des pansements. Quand c'est le visage qui a été brûlé, on se fait un patron de masque en papier, sur lequel on taille des bandelettes de toile, de manière à laisser passage à l'air pour les narines et la bouche, et à la lumière pour les yeux ; quand le pansement est terminé, on le maintient en place au moyen de ces masques, qu'on attache derrière le cou et sur le crâne. Aloès (101) tous les trois jours. (Voy. *Revue compl. des sciences*, tome I^{er}, 1854, p. 171.)

Les journaux enregistrent journellement des cas affreux de combustion d'enfants en bas âge, que l'imprudence des parents abandonne seuls au logis ; une mère doit être inconsolable d'un pareil malheur ; par sa négligence, elle doit se croire infanticide. Je voudrais que le conseil de salubrité exigeât de tout ménage ayant des enfants, l'usage d'un garde-feu qui les tint suffisamment éloignés du feu, et que la négligence sur ce point fût punie d'une amende destinée à fournir des garde-feux aux familles pauvres, à qui l'État ne peut pas en fournir encore.

280. CALCULS, PIERRES ; CYSTOTOMIE, LITHOTOMIE, LITHOTRITIE ou mieux LITHOTRIPSIE.

Étymologies : CALCUL vient du latin *calculus* petit caillou ; les opérations arithmétiques ont pris le nom de

calcul (d'où *calculer*), parce qu'on se servait anciennement de petits cailloux en guise de chiffres. — **CYSTOTOMIE** et **LITHOTOMIE**, mots grecs de l'ancienne nomenclature: **CYSTOTOMIE** composé de *cystis*, vessie, et *temnô*, je fends, c'est-à-dire incision pratiquée à la base de la vessie pour en extraire la pierre ou *calcul*; **LITHOTOMIE**, mot composé de *lithos* pierre ou calcul, et *temnô*, j'enlève par incision.

LITHOTRITIE, mot nouveau, comme la méthode qu'il sert à désigner, composé du mot grec *lithos* pierre, et du mot latin *tritus* broyé; opération qui consiste à broyer et réduire en poussière la pierre dans l'intérieur même de la vessie, au moyen d'un instrument qu'on y introduit à travers le canal de l'urètre; il serait plus conforme aux règles de la syntaxe de dire **LITHOTRIPSIE** de deux mots grecs, *lithos* pierre, et *tripsis* broiement.

Définitions. Le **CALCUL** est le dépôt précipité et durci d'une substance tenue auparavant en dissolution dans un organe. Versez un acide dans une dissolution de silicate de potasse, et vous en précipiterez la silice en gelée, laquelle finira par prendre la forme et la dureté d'un calcul: il peut donc se former des **CALCULS** dans tous les organes où deux liquides de nature différente peuvent se rencontrer et se décomposer réciproquement. Les calculs ne se forment donc que dans la cavité des organes d'excrétion, c'est-à-dire dans les organes ayant une issue au dehors du corps: dans les canaux salivaires, dans les canaux du foie (319), dans les reins et la vessie. L'homme est plus sujet à ces derniers que la femme et l'enfant; et, chez la femme, l'extraction ou le broiement offre moins de difficulté que chez l'homme.

Les **CALCULS DE L'ORGANE DU FOIE** ou **CALCULS BILIAIRES**, ont pour noyau la substance grasse et nacréée du savon biliaire, isolée de sa base alcaline. Les **CALCULS STOMACAUX** sont en général produits à la suite de l'ingestion de fruits verts ou pas assez mûrs, des fraises surtout, par le dépôt du tartrate acide de potasse, qui est insoluble, ou du tartrate de chaux. Les **CALCULS INTESTINAUX** ou **STERCORAIRES** sont, chez les animaux d'écurie, des pelotes de poils feutrés ensemble et qu'on nomme **BÉZOARDS**, et, chez l'homme, des excréments durcis par un dépôt calcaire ou, dans la saison des fruits, par l'agglutination de paquets de noyaux. Les **CALCULS**

DE L'ORGANE URINAIRE ou PIERRES dans la vessie varient de forme, de grosseur et de consistance selon leur composition chimique et leur mode de précipitation. La GRAVELLE n'est qu'un amas de calculs ou GRAVIERS pulvérulents ; les gros CALCULS ne sont qu'une agglomération de GRAVIERS.

Causes. Les CALCULS DE L'ORGANE DU FOIE viennent soit d'un trouble dans les fonctions digestives qui fait que l'acidité du chyme remonte jusque dans le canal cholédoque et même dans la vésicule du fiel, soit de la présence dans ces parages d'un helminthe et le plus souvent de la DOUVE DU FOIE (396).

Les CALCULS STOMACAUX proviennent de l'abondance du tartrate de potasse que l'acide gastrique rend insoluble en le précipitant, ce qui arrive fréquemment en Belgique et pays limitrophes, en Hollande, etc., aux étrangers qui préfèrent le vin à la bière. Les CALCULS INTESTINAUX ou stercoraires (du latin *stercus*, excrément) ne se forment que dans le CÔLON ou GROS INTESTIN, et ils proviennent d'une constipation opiniâtre ou de l'accumulation de corps solides cimentés par un dépôt calcaire.

Les CALCULS URINAIRES proviennent de l'alternance d'une sécrétion normale et d'une sécrétion anormale de l'organe rénal, l'une de ces sécrétions précipitant l'autre : les calculs se forment alors dans la vessie ou dans les bassinets mêmes des reins. Le trouble survenu dans les fonctions urinaires peut être causé autant par la présence d'un helminthe que par le dérangement des fonctions digestives à la suite d'une médication intoxicante.

Effets. Les CALCULS SALIVAIRES, en interceptant l'écoulement de la salive, déterminent l'engorgement des glandes et des ganglions adjacents. Les CALCULS DE L'ORGANE DU FOIE, en obstruant le canal cholédoque, causent la jaunisse (319). Les CALCULS STOMACAUX engendrent des crudités d'estomac (345) si atroces et si opiniâtres, qu'on se croit aux portes de la mort, tant il est difficile de les évacuer par le haut et par le bas. Les CALCULS INTESTINAUX qui se forment dans le côlon ou le gros intestin, en interceptant le passage des matières stercorales, causent des coliques violentes, la dyssenterie et souvent la colique de MISERERE (291). Les CAL-

CULS URINAIRES, s'ils se forment dans les bassinets des reins, déterminent la **COLIQUE NÉPHRÉTIQUE** (colique des reins, *néphroi* en grec), colique aussi atroce que celle de **MISERERE**, et qui dure jusqu'à ce que le calcul ait franchi l'uretère pour tomber dans la vessie : j'ai vu des malades en proie à ces souffrances, se tordre et se rouler par terre, en invoquant la mort; la présence des calculs dans la vessie détermine d'autres genres de douleurs et incommodités par leur poids et leur frottement contre les parois de cet organe.

1° Médication contre les calculs biliaires. — On ne s'aperçoit de la présence de ces calculs que par ceux que l'on rend dans les selles. Alors soir et matin on applique sur les reins et l'abdomen un large cataplasme aloétique (166), et l'on exerce une friction à la pommade camphrée (159, 1°). On essuie l'abdomen et les reins avec de l'éther. On administre même une à deux gouttes d'éther sur un morceau de sucre. On applique trois fois par jour, sur le côté droit de l'abdomen, une double compresse (229) imbibée d'éther que l'on recouvre d'une large plaque de moussaline fortement amidonnée dont on a soin de mouiller les bords, pour que l'éther ne s'évapore pas et ne porte pas le malade au sommeil (143, 2°). Trois fois par jour on mâche un morceau d'écorce de grenade pour tuer le ver cause de ces ravages.

Enfin on prend, à dîner, dans son eau ou son vin, une pincée de bicarbonate de soude.

Aloès (101), tous les trois jours; et de temps à autre lavement émollient camphré (221 bis). (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome II, pag. 33, septembre 1855, où nous avons donné l'analyse la plus complète d'une maladie hépatique et du calcul qui y donnait lieu ainsi que de la guérison. Le calcul avait 35 millimètres de long sur 30 millimètres de large, il pesait 12 grammes 55. Aujourd'hui mon fils Xavier, ex-aide-major, nous en apporte un autre quatre fois plus petit, régulier dans sa forme générale qui est un tétraèdre à faces égales et dont la hauteur ne dépasse pas 8 millimètres, et qui aux réactifs se comporte peu près comme l'autre, mais dont l'écorce ne fond qu'à moitié dans l'éther. Ces calculs tétraèdres sont des œufs de quelque parasite; ils renferment tous à l'in-

térieur une faible portion de substance cristallisée, soluble dans l'éther. La dame qui en est atteinte depuis nombre d'années est sujette aux mêmes crises atroces que la dame qui était passible de l'autre.

2° Médication contre les calculs stomacaux. — On prend 2 grammes de bicarbonate de soude en poudre, ou bien de l'infusion de bourrache (217 bis) avec une demi-cuiller à café d'eau sédative (169, 1°). Aloès (101), et au besoin huile de ricin (210), lotions fréquentes à l'eau sédative (177, 1°) sur le creux de l'estomac.

3° Médication contre les calculs intestinaux, ou stercoraires. — Lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1°) et frictions ensuite à la pommade camphrée (159, 1°) sur les reins et l'abdomen; huile de ricin (210) et de temps à autre, lavement émollient (221 bis), aux ingrédients duquel on ajoutera une poignée de mercuriale foirole (*Mercurialis annua*, Lin.); ensuite injection avec la bonne huile de table entre les lotions à l'eau sédative; application sur l'abdomen et les reins de larges cataplasmes aloétiques (166) auxquels on ajoutera de l'huile de ricin (210). On prendra en outre un petit verre de liqueur hygiénique sans sucre (49, 3°, A); de temps à autre un bol d'infusion de bourrache (217 bis) avec une demi-cuiller à café d'eau sédative (169° 1°). Si le calcul stercoraire se trouve à la hauteur du rectum, on y introduit le doigt graissé avec de l'huile afin de désagréger cette concrétion. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome V, 1858, page. 34.)

4° Médication contre les calculs salivaires, qui du reste sont très-rares. Se toucher fréquemment les régions buccales qui en sont affectées avec le doigt mouillé d'alcool camphré (142) ou d'eau de toilette (142 bis), ou même tout simplement de forte eau-de-vie; et se gargariser ensuite à l'eau salée (194).

5° Médication contre la colique néphrétique ou la présence de calculs dans les bassinets des reins. — Lotions (177, 1°) et frictions (159, 1°) incessantes sur les reins. Application sur les reins d'un large cataplasme aloétique (166). Lavement vermifuge (224) avec une poignée de mercuriale foirole. (*Mercurialis annua*, Lin. 222.) Force bourrache chaude (217 bis) avec un peu d'eau de goudron (203, 1°). Toutes les douleurs cessent dès que le calcul est descendu dans la vessie. (Voyez

dans le *Manuel* de 1850, un exemple saillant de guérison par ces procédés, d'un accès alarmant de colique néphrétique.)

6^e Médication préventive et curative contre la formation des calculs dans la vessie. — Rien n'est en état de dissoudre ces calculs. Seulement le régime hygiénique (264) en prévient la formation par l'usage du camphre à manger (122) et de l'eau de goudron à boire (203, 1^o); car il faudrait que les reins fussent bien profondément endommagés pour que l'urine la plus sédimenteuse et la plus chargée d'acide urique ne devînt pas limpide dès le lendemain qu'on s'est mis à ce régime. Lorsque le calcul s'est formé dans la vessie ou qu'il y est tombé, l'opération seule par la taille ou la lithotritie est en état d'en débarrasser le malade : la taille ou la lithotomie, pour les gros calculs ou les calculs enchatonnés dans les parois de la vessie ; la lithotritie pour les calculs capables, par leur petit volume, de se prêter au broiement. Dans l'un et l'autre de ces deux cas, faites choix, pour vous sonder, d'un *spécialiste* habile, consciencieux et nullement exclusif dans le choix de l'une ou l'autre de ces deux opérations.

De quelque manière qu'ils se décident, les malades calmeront leurs douleurs par l'application fréquente de cataplasmes aloétiques (166) sur les reins et le bas-ventre, par l'usage fréquent de bains de siège (110, 4^o) et en tenant les parties génitales plongées dans la pommade camphrée (238). En outre, ils se soumettront au régime hygiénique (264, 3^o, 12^o, 13^o); ils pourront aussi se faire de temps à autre des injections à l'huile camphrée (218). Soir et matin, après avoir croqué gros comme un pois de camphre, ils prendront un bol ou de bourrache orangée (217 bis), ou de salsepareille, ou de chiendent (219, 3^o). Les malades atteints ou menacés de cette infirmité s'abstiendront de toute boisson alcoolique ; ils se mettront à l'eau rougie, et dans les pays à bière à la tisane d'atelier (48, 4^o).

CALVITIE. Voy. **CHAUVETÉ** (285).

281. CANCER DES DIFFÉRENTS ORGANES, MAIS PLUS SPÉCIALEMENT DU SEIN.

Étymologie : CANCER, mot latin qui signifie *cancre*, *rabe* et autre *crustacé* ; on a donné ce nom aux orga-

nes parasites qui nous occupent, parce qu'en certaines circonstances ils offrent, avec la forme des crabes, une analogie plus ou moins éloignée d'aspect, par le développement de rayonnements vasculaires et en lames de couteau qui se dessinent sur les surfaces ambiantes de la peau.

Causes. Voilà bientôt trente ans que je me suis mis à la recherche d'une médication préventive et curative du CANCER proprement dit, et, par conséquent, à l'étude du mécanisme de la cause qui l'engendre (*); mon double insuccès a été jusqu'à ce jour mon plus grand désespoir. Mais je crois enfin, dès aujourd'hui, en avoir démêlé la cause; si ma conviction n'est pas illusoire, il me semble probable qu'il sera tôt ou tard possible, sinon d'arrêter le développement de ce mal dévorant, du moins d'en prévenir l'invasion.

La cause du cancer proprement dit n'est pas du genre des causes animées; car, autrement, le cancer n'apparaîtrait jamais chez les personnes qui adoptent un régime aromatique et vermifuge. Elle n'est ni arsenicale ni mercurielle; car j'ai vu, maintes et maintes fois, le cancer se développer chez les personnes vierges de tout contact suspect ou de toute médication de ce genre, et qui, de plus, jouissaient de la constitution la plus florissante; au reste, les tumeurs dues à l'application des remèdes mercuriels sont des ulcères rongeurs qui dévorent les chairs et les os de proche en proche, mettant à nu des tissus hideusement enflammés, et que le jargon médical désigne sous le nom de *Carcinomes*.

A forcé de conduire de front les diverses sciences, on arrive à des solutions que n'aurait jamais pu soupçonner l'homme qui ne s'adonne exclusivement qu'à l'étude d'une seule (**). Ainsi l'alliance de la météorologie à la médecine m'a fait découvrir la cause du CHOLÉRA (286, B, 2°); l'alliance de la cryptogamie à la médecine me semble devoir donner le mot de l'énigme du CANCER proprement dit.

(*) Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, 1855, p. 236; tome II, 1856, p. 360; tome III, 1857, p. 40, 72, 100, 139; tome IV, 1857, p. 35; tome V, 1858, p. 67; tome VI, 1859, p. 129, 164.

(**) *Nouveau système de chimie organique*, tome I^{er}, page 1; 2^e édition, 1838.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'instinct d'observation du peuple a entrevu une certaine analogie entre le développement de certaines productions végétales et celui des *cancers* proprement dits ; de là est venu que les unes comme les autres ont pris le nom de fongosités (*fungi*) dans le langage usuel. Cette analogie est du genre de celles dont la science se sent entraînée à adopter jusqu'à la dénomination.

Or, je crois avoir démontré ailleurs qu'il n'est pas de production cryptogamique qui ne soit parasitaire d'un tissu végétal dévoyé de son développement normal et qui ne semble frappé de mort que pour ressusciter sous une autre forme. Je me suis assuré, en creusant de proche en proche, que les champignons, qui semblent venir comme de graine sur le sol, émanent, par une espèce de prolongement radiculaire, d'une racine ou d'un débris de bois enfoui dans la terre et sur lequel s'em-pâte ce prolongement.

D'un autre côté, l'observation a établi à mes yeux que l'électricité des orages a une influence, pour ainsi dire *séminale*, sur ces déviations du développement végétal autant que sur certaines désorganisations qu'on serait tenté de prendre pour des résultats de parasitisme ou de vétusté.

Quand la foudre désorganise les végétaux, elle agit en les frappant à l'extérieur ou à l'intérieur : à l'extérieur, elle les carbonise plus ou moins complètement, ce qu'on observe sur les pommes de terre, les branches et feuilles de certains arbres, spécialement chez les arbres fruitiers, et, dans le règne animal, chez les vers à soie. Si elle éclate à l'intérieur, et faute de pouvoir se rendre dans les entrailles de la terre, à cause de l'obstacle que lui oppose une écorce résineuse ou une peinture à l'huile et un vernis, un étui enfin de substances non conductrices, alors le tissu ligneux débouillé de sa matière colorante et de son huile essentielle, isole ses fibres et prend la consistance et l'aspect blanchâtre de l'*amiante* ; c'est, pour ainsi dire, du *bois amianté* ; dans ces deux cas, l'électricité a été désorganisatrice. Mais, dans d'autres cas, au lieu de désorganiser, elle réorganise ; au lieu de frapper de mort, elle métamorphose ; au lieu d'arrêter le développement, elle le dévie seulement de sa forme normale

et le féconde comme par une œuvre de superfétation ; elle greffe sur le sujet un produit qui en absorbe tous les sucs nourriciers ; et alors la greffe finit par dévorer le sujet.

En conséquence, l'électricité des orages met en poudre les obstacles et féconde les récipients ; elle féconde par la libre circulation, elle éclate par la résistance.

Or, le CANCER proprement dit est la fongosité parasite de l'os, qui est l'organe ligneux des individualités animales (70 bis) ; dès lors, analogie de développement et d'origine, analogie de causes. C'est hardi, nous en convenons ; mais nous ne reculons pas devant l'hypothèse que le cancer, chez les mammifères, est un effet spécial de l'action du calorique des nuages se manifestant sous la forme d'électricité. La plus grande fréquence de son apparition, chez la femme, au sein et à l'utérus ou plutôt au pubis, région corrélatrice de la région mammaire, et, chez l'homme, aux surfaces articulaires du coude et de son corrélatif le genou (387), cette fréquence, dis-je, tient sans doute à certaines modifications de conductibilité qui différencient les deux sexes.

Sans aucun doute, les personnes mercurialisées sont plus exposées que d'autres à ces sortes de déviations organiques ; elles sont plus conductrices d'électricité.

Les tumeurs cancéreuses se forment, chez la femme, à l'âge de retour, et, chez l'homme, de l'adolescence à l'âge mûr ; chez la femme qui devient d'autant plus ardente qu'elle est plus délaissée ; chez l'homme, pendant la durée la plus active de sa virilité : deux phases analogues d'attraction et de conductibilité électrique.

Effets et caractères distinctifs. Bien des praticiens ont confondu et confondent encore l'engorgement des glandes ou des ganglions lymphatiques (*) (323) et même de simples chancres indurés de la lèvre avec le véritable cancer ; et ils procèdent à l'opération chirur-

(*) Voyez dans le *Manuel* de 1849 (p. 164) deux exemples saillants de guérison de glandes prises pour des cancers ; et, dans le *Manuel* de 1855 (p. 182), un exemple funeste de l'emploi des remèdes mercuriels dans le but d'obtenir la cicatrisation d'une plaie faite au sein, après l'ablation d'une simple glande, que l'on avait prise également pour un cancer.

gicale du sein, sous l'influence de cette conviction, vraie ou simulée, se ménageant ainsi l'avantage d'un succès facile d'opération et de guérison. L'honnête homme doit se tenir toujours en garde contre de telles illusions ; car l'engorgement des ganglions ne réclame pas le concours d'instruments tranchants ; notre médication en triomphe et les fait fondre. D'autres praticiens, plus funestes encore, traitent les ganglions par l'application de pommades rongeantes arsenicales et plus ordinairement mercurielles (55, 351) ; ils transforment ainsi en ulcères rongeurs ou cancers mercuriels de simples petites glandes (323), qui sans eux fussent restées stationnaires.

Indications caractéristiques destinées à diriger le traitement. 1^o Les glandes, ou ganglions lymphatiques engorgés, sont mobiles sous la peau et comme nageant dans le tissu cellulaire, sans adhérence enfin avec la peau et les os ; elles ont la forme et quelquefois la grosseur d'un œuf ; leur forme ovoïde est sans bosselures irrégulières ; elles n'adhèrent pas à la surface de la peau et n'y forment point de ces mamelons rouges et endurcis qui caractérisent le développement du cancer ; elles ne s'empâtent sur aucun os ; nous en décrirons le traitement à l'article GLANDES (323). 2^o Le cancer, au contraire, implanté en général sur un os qui lui sert d'empâtement nourricier, adhère et s'attache, et à la peau qu'il bossèle en mamelons rouges, et à tous les organes qu'il rencontre et qu'il enserme dans les progrès de son développement indéfini. On a beau le couper, le tailler, le trancher jusqu'à sa base, il n'en repousse, comme la branche gourmande d'un arbre, qu'avec plus de vigueur. Sa substance est entrelardée de nodules cérébriformes, c'est-à-dire ayant la consistance et presque la structure du tissu cérébral. Vers le siège qu'elle occupe, converge quelquefois un réseau de veines superficielles. Sa marche envahissante reste souvent presque stationnaire, et d'autres fois elle progresse avec une effrayante activité. Il peut parvenir à un volume tel que j'ai reçu un jour une femme chez qui le cancer du sein faisait déjà le tour du buste ; pour l'en débarrasser par une opération, il aurait fallu la réduire dans cette région à l'état de squelette ; rien n'est porté à la modestie comme le sentiment de notre

impuissance en face d'une telle malédiction. 3° Son germe n'est pas dans la constitution, mais dans une région restreinte; le cancer est toujours local; si l'on parvient à enlever intégralement la région originelle, l'os principalement sur lequel il s'implante, il est certain que le cancer ne reparaitra pas ailleurs : le doigt cancéreux enlevé, par exemple, le cancer ne se renouvellera en général ni sur le restant de la main, ni sur les os du bras; *idem* du cancer de l'avant-bras, du pied et de la jambe. 4° Mais, devant le cancer qui a son germe au sein et sur une des côtes qu'il est toujours si difficile soit de distinguer, soit d'atteindre, la chirurgie doit reculer, crainte de s'égarer dans des milieux qui se prêtent si peu à une perte quelconque de substance. 5° Si le cancer se développe dans une glande, telle que la glande mammaire, et en ce cas c'est moins un cancer qu'un carcinome, moins un organe de superfétation qu'un chancre rongeur et mercuriel, on en débarrasse facilement la malade par l'ablation; car ce cancer n'intéresse que la glande, si grand que soit son développement : la glande en effet est mobile comme un ganglion. On pratique sur la peau une incision cruciforme; avec le bistouri on isole la glande des brides du tissu cellulaire; et, quand on est arrivé au pédicule que traverse l'artère mammaire, on pratique une ligature autour de ce faisceau; on en détache la glande d'un coup de ciseaux; on réapplique sur le sein les lambeaux de peau, et l'on panse comme nous l'avons dit à l'article BLESSURES (276). 6° Ces indications serviront de guide aux traitements spéciaux pour les développements ordinaires (*Voy. GLANDES, 323 bis*), cancéreux ou carcinomatiques des autres organes du corps humain. Le succès de l'ablation suppose qu'on a enlevé l'empatement qui sert de germe, sans entamer ou mettre à nu des organes nécessaires à la vie générale (323).

N. B. 1° *Voy. dans le Manuel pour 1862* (pag. 190-195) la relation d'un cas d'entêtement chirurgical, le plus affligeant que je connaisse, en ce qui regarde l'ablation d'une glande de ce genre. Nous la reproduisons dans cette édition pour 1873 (323 bis).

2° Une autre de nos innovations va sans doute être couronnée d'un plus heureux succès : dans la *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome I^{er}, page

242, livr. de mars 1853, nous avons indiqué comme moyen plus que probable de désorganiser le pédicule générateur, le pédicule d'empâtement du cancer, l'action de la pile voltaïque dont chacun des pôles serait mis en contact, au moyen d'un fil métallique, avec des aiguilles d'acier, argent ou platine, enfoncées bout à bout dans le tissu du pédicule cancéreux. C'est dans les hôpitaux, ajoutons-nous, que de telles expérimentations peuvent être poursuivies avec plus de méthode et moins de résistance : notre vœu semble avoir été entendu.

Inductions hypothétiques sur les moyens préventifs à essayer contre l'invasion du cancer. Si le CANCER est, comme la fongosité dans le règne végétal, une déviation de développement émanée de l'action électrique des orages, on doit prévoir qu'on pourrait tôt ou tard, sinon en guérir, du moins en prévenir la formation, au moyen d'une certaine conductibilité qui ménagerait au courant électrique une issue inoffensive. Je doute que ce passage de mon livre tombe entre les mains d'un habitant de la Frise, ce bout du monde de la carte de la Hollande ; dans le cas où j'aurais cette bonne fortune, je prierais mon lecteur de faire une enquête sur le rapport numérique des cas de cancer du sein avec le nombre d'habitants de cette contrée, où toutes les femmes indistinctement portent sous leur coiffure une calotte métallique, en or, en argent, en cuivre, selon les conditions ; si le cancer du sein est rare en ce pays, comparativement avec les pays où les femmes ont des calottes en colifichets, nous aurions déjà une probabilité en faveur de l'espoir que j'ai conçu d'arriver à des moyens préventifs d'une calamité semblable. D'un autre côté, nous ne voyons pas que le casque des militaires les expose plus aux coups de la foudre que le shako, et que dans les contrées où les femmes portent de longues chaînes en or avec grandes amulettes sur le sein, le cancer soit plus fréquent que dans celles dont la mode a remplacé ces ornements séculaires par le châle ou le fichu. Il me semble donc que la mode, qui sait si bien rajeunir tant de vieilles choses, pourrait bien oser importer en France, sinon la calotte des Frisonnes, du moins les longues aiguilles implantées dans la chevelure des paysannes italiennes et les grandes chaînes métalliques qui forment rivière autour du cou des monta-

gardes et glissent une amulette ou un cœur d'or entre leurs deux mamelles. Il est démontré que de pareils ornements n'offrent aucun danger, et tout, maintenant, porte à croire qu'ils pourraient avoir des résultats d'un immense avantage. Doublez de soie les coiffures d'hommes et de femmes, vous arriverez au même résultat par un moyen contraire. La soie, mauvais conducteur, arrête ce que le métal dirige ; deux moyens préservatifs par une voie différente.

CARDIALGIE. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC* (345).

CARIE DES OS. *Voy. ABCÈS* (265, 3°).

282. CARREAU DES ENFANTS.

Étymologie : CARREAU, brique ; parce que cette maladie finit par rendre le ventre des enfants dur comme une brique.

Causes. Invasion du péritoine par les helminthes, qui y déterminent l'engorgement des ganglions mésentériques, ou bien engorgement des ganglions mésentériques, par suite des remèdes administrés à l'enfant ou à sa nourrice.

Effets. Le ventre grossit ; il est tendu et ballonné et il offre au toucher des bosselures qui se multiplient chaque jour. L'enfant perd l'appétit et le sommeil, qui est remplacé par une somnolence continuelle ; il éprouve des coliques et une alternative de constipation et de diarrhée.

Médication. On lui applique sur le ventre, tantôt des compresses d'eau sédative (177, 2°), et tantôt, mais principalement la nuit, un cataplasme vermifuge (166) ; on le frictionne vigoureusement (159, 1°) au moins trois fois par jour. Sirop de chicorée (250), dans de la tisane de salsepareille (219, 3°) soir et matin ; camphre trois fois par jour (122) ; lavement vermifuge sans tabac (224) tous les soirs ; faites-lui boire tous les matins du lait bouilli avec trois gousses d'ail ; chiques galvaniques des enfants (249) ; ceinture galvanique (247). La nourrice se mettra au régime hygiénique (264, 3°, 12°, 13°), et à la tisane de salsepareille légèrement iodurée (219, 4°). (*Voy. Revue élémentaire de médecine*, tom. I^{er}, page 116).

283. CATALEPSIE, ou apoplexie momentanée, sans la

chute, et qui prend le malade debout (du grec *kataleipô*, abandonner); immobilité complète avec ou sans perte de connaissance, comme si la vie matérielle abandonnait le corps exclusivement à la vie intellectuelle. Même traitement que pour l'APOPLEXIE (271) et l'EPILEPSIE (294).

CATARACTE. Voy. YEUX (MALADIES DES) (397).

284. CATARRHE PULMONAIRE, BRONCHITE, COQUELUCHE, ENROUEMENT, FOLLETTE, GRIPPE, INFLUENZA, RHUME DE POITRINE, TORTICOLIS, TOUX.

Étymologies : Le CATARRHE (du grec *catarrhéô*, couler d'un organe) ou rhume de poitrine, est de toute saison. La *grippe* (de *gripper*, ou saisir à la gorge) qui a porté d'abord le nom de coqueluche et a pris, en divers pays, celui de *puce*, de *follette* (féminin d'*esprit follet*) et d'*influenza* (mot italien qui signifie *influence* maligne, mauvais sort), est une épidémie affectée aux temps froids et brumeux et aux époques de démolition. La *coqueluche* (voyez plus bas) ne se dit plus que du rhume des enfants, accompagné de fortes quintes de toux : la dénomination de *quinte* est empruntée au solfège, pour désigner la notation du cri que l'on fait entendre en toussant. Le *catarrhe* et le *rhume* sont deux mots grecs qui désignent l'écoulement muqueux, lequel caractérise cette maladie : le mot de *rhume* ne s'applique qu'à l'écoulement des muqueuses du nez et des voies respiratoires; le mot *catarrhe* s'applique à tous les organes qui communiquent avec l'air extérieur : on dit catarrhe de la vessie, de l'utérus, comme catarrhe de poitrine; ici nous ne le prenons que dans cette dernière acception. L'ENROUEMENT, mot imitatif, désigne un simple engorgement des cordes vocales. Toux, mot imitatif également, du latin *tussis*, qu'on prononçait *toussis*.

TORTICOLIS (de *col* et *tordu*) indique un état spécial de cette maladie. Lorsque la cause du mal a son siège dans les *bronches* (en grec *bronchia*, de *bronchos*, gosier) deux embranchements canaliculaires par lesquels la trachée communique avec les deux poumons, la maladie prend le nom de *bronchite*.

Causes. Le CATARRHE, ou rhume de poitrine, est le

résultat des titillations de corps étrangers, inertes ou animés, tels que la poussière des greniers ou la pullulation des ascarides vermiculaires, sur les parois de la trachée-artère et spécialement sur le larynx. La *grippe* est l'effet d'une invasion de parasites plus âpres, qui, en s'implantant sur l'isthme du gosier et sur les muqueuses du larynx, déterminent, par l'infiltration de leur virus, l'engorgement des lymphatiques et l'engourdissement des muscles du cou, du dos et de la poitrine; ce qui forme, sur le buste, comme une espèce de *coqueluchon* ou *capuchon* de souffrance et d'engourdissement. La *Coqueluche* des enfants est due aux mêmes causes que le catarrhe des vieillards; et la différence de ses caractères tient à la différence de l'âge et des organes.

Les brouillards épais des villes manufacturières humides; en s'imprégnant de toutes les émanations corrosives que les arts et l'industrie dégorgent dans les airs, et que ces brouillards ramènent vers le sol, ces brouillards donnent une *GRIPPE* plus opiniâtre que la première. Les brouillards que les vents d'Est apportent en Belgique, des polders de la Hollande, semblent imprégnés de tous les poisons que les différents cours d'eau déversent dans les trois grands fleuves dont ces polders semblent être les filtres et les égouts: leur puanteur suffit seule pour déceler leur malignité.

Effets. Comme la respiration est le principe où s'alimentent toutes les autres fonctions, la moindre gêne qui survient dans l'appareil respiratoire doit se traduire par un malaise général: aussi voit-on qu'un rhume négligé ou mal traité finit par amener le marasme, quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire. La *grippe*, étendant ses ravages sur une plus grande circonscription, offre des caractères plus graves et marche avec plus de rapidité vers son dénouement fatal; selon le traitement adopté, elle peut occasionner dans une population une mortalité effrayante.

Les quintes finissent par devenir si fréquentes et si violentes, que toute la constitution en est ébranlée; le sommeil est à chaque instant troublé, on tombe d'envie de dormir plutôt qu'on ne dort; les expectorations sortent autant par le nez et, si je puis m'exprimer ainsi, par le larmolement des yeux, que par la gorge,

on étouffe ; les pommettes rougissent et les joues pâlis-
sent ; les transpirations deviennent abondantes ; le pouls
est fébrile et rapide. On entend soi-même les gargouil-
lements et le bruit de soufflet dans sa poitrine, vers le
sommet du poumon. La moindre impression de froid
redouble toutes les souffrances ; quelquefois on déses-
père de guérir et l'on se croit menacé de phthisie pul-
monaire ; car on a la conscience d'un empoisonnement
miasmatique. Mais grâce à la médication nouvelle, on
est tout étonné, au bout de quelques jours au plus tard,
de s'en voir quitte à si bon marché.

Les quintes de toux ne viennent pas toujours de la
poitrine, et il est bien des rhumes qui ne se guérissent
que par le traitement du CORYZA (296).

Soins préservatifs. Vous les trouverez au chapitre V
de la première partie, surtout à l'alinéa 67.

Médication pour les adultes. Cigarette de cam-
phre (132) ; plastrons ouatés (67) par-dessus le gilet de
flanelle. Quand on quitte la cigarette de camphre, chi-
ques galvaniques (249) avec gargarismes. Aloès (101)
tous les deux jours. Nourriture épicee (41) et alliacee
(114). Ce simple traitement suffit souvent pour dissiper
comme par enchantement les rhumes les plus opiniâtres
et la grippe même. Si le mal persistait, on appliquerait
trois fois par jour, ou au moins soir et matin, tantôt
sur la poitrine et tantôt entre les épaules, un cataplasme
aloétique fortement arrosé d'eau sédative (166) ; au
bout de 20 minutes, lotions à l'eau sédative (177, 1°)
et frictions à la pommade camphrée (159, 1°) sur le dos,
les reins et sur la poitrine. Soir et matin, camphre (122)
avec infusion de bourrache (217 bis). Toutes les fois
que l'on souffre, on se passe de l'eau sédative (169) sur
la région du cœur, au-dessus de la pomme d'Adam ; on
s'en arrose le crâne. Lavement tantôt camphré (221 bis),
tantôt superpurgatif (223), tantôt vermifuge (224), matin
et soir. Huile de ricin par le haut (210) et par le bas
(223) au besoin. Contre les quintes on mâchonne un
morceau d'écorce de grenade (205). Mais le plus souvent
on coupe court aux quintes et on entre en voie de guéri-
son, par le moyen suivant : on applique, sur la région
d'où l'on sent partir les crachats, un linge imbibé d'alcool
camphré (142) ou bien d'eau de toilette (142 bis), en ayant
soin d'appuyer fortement sur les muscles intercostaux,

c'est-à-dire dans les intervalles des côtes, soit en y promenant le doigt, soit en les recouvrant de larges coussinets, sur lesquels on exerce une pression générale ; on ne tarde pas à ressentir comme une brûlure interne, espèce de cautérisation du siège du mal, qui amène avec elle un sentiment indéfinissable de bien-être, en facilitant la respiration ; la région de la peau qui correspond au siège du mal se couvre de rubéfaction, comme par l'eau sédative ; enfin je retire chaque jour les plus grands avantages de l'application d'une large plaque de cérat camphré (233) à demeure sur le point douloureux.

Médication pour les enfants en bas âge. Tous les deux jours sirop de chicorée (250). Chiques galvaniques pour les enfants (249). Leur passer souvent de l'eau sédative (169) sur la pomme d'Adam, sous les aisselles, sur la région du cœur. Les lotionner (177, 1^o) et les frictionner (159, 1^o) souvent sur le dos. Cataplasmes vermifuges (166) sur le ventre soir et matin. Le matin, lavement vermifuge (224) sans tabac. Au besoin, leur frotter les gencives avec de l'ail (114). Pendant qu'ils dorment on leur tient un morceau de camphre (115) dans le voisinage de la bouche. Si les quintes ne se calment pas, sirop d'ipécacuanha (253) ou même un grain d'émétique (259, 7^o).

J'ai observé que, dans toutes ces maladies de poitrine, on retire un immense avantage de la substitution de la bière de ménage bien houblonnée au vin et à l'usage de l'eau pure pour les repas.

N. B. C'est avec ces simples moyens qui, dans le principe, et alors que le système antiphlogistique était dans toute sa quinquanteuse vigueur, semblaient tenir du merveilleux par la promptitude de leurs effets, c'est avec ces simples moyens, dis-je, que nous sommes parvenu à rendre si rares les cas de rhumes et de coqueluches, qui reparaissaient en épidémies à chaque changement de température, avant la publication de ce *Manuel*.

284 bis. CAUCHEMAR (du slavon *smarra*, esprits) et **MAUVAIS RÊVES**. — Outre le régime hygiénique (264), prendre tous les soirs un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre (126) (une petite pincée de poudre) et aiguisée d'une ou deux gouttes d'éther (124). Coucher sur un lit en pente ; faire son premier somme sur un

fauteuil à dos suffisamment incliné et les jambes étendues sur un tabouret rembourré. La digestion s'opère ainsi sans encombre ; or, le cauchemar n'arrive qu'à la suite d'un arrêt dans le passage des aliments, et par contre-coup d'une accumulation du sang dans les ventricules du cœur. Il est des personnes qui ne peuvent se coucher sur le côté gauche sans éprouver un cauchemar.

CÉPHALALGIE. Voy. **MAL DE TÊTE** (344).

CHAMPIGNONS VÉNÉNEUX. Voy. **EMPOISONNEMENTS** (308, § 1^{er}, B, 2^o, b, et § 2, B, 11^o).

CHANCRES AUX PARTIES GÉNITALES. Voy. **MALADIES SECRÈTES** (349).

CHARBON. Voy. **CLOUS** (288).

CHAUDEPISSE. Voy. **MALADIES SECRÈTES** (349).

285. CHAUVETÉ, CALVITIE, ALOPÉCIE, CHUTE DES CHEVEUX, TÊTE CHAUE, PELADE, XÉRASIE.

Étymologies : CHAUVETÉ, CALVITIE (en latin *calvities*), affection qui rend CHAUE (en latin *calvus*). — ALOPÉCIE (en grec, *alópékia*), maladie qui fait que le crâne se dépouille de sa chevelure, comme la peau du renard (en grec, *alópeξ*) qui mue. — PELADE, du latin *pellis*, peau qui pèle et qui se dépouille de ses poils (en latin, *pili*). — *Xerasia*, mot grec qui signifie *dessiccation* (principalement des cheveux), de *xerè*, sèche (sous-entendu *comè*, chevelure).

Cause. Les cheveux tombent, dans la calvitie, par la désorganisation du bulbe, sous l'influence du parasitisme d'un insecte cutané ou sous-cutané, d'une vive impression morale, d'excès spasmodiques, d'abus de liqueurs fortes et de débauches qui frappent de paralysie le cuir chevelu ; mais surtout et dans le plus grand nombre de cas, c'est la suite des traitements arsenicaux et mercuriels, et de l'usage des substances à base toxique ; n'employez que des pommades incolores.

Médication. Arrosez le crâne avec de l'eau sédative ordinaire (177), et puis à l'eau quadruple (194 bis, 4^o), trois fois par jour ; et graissez ensuite le cuir chevelu avec de la pommade camphrée mélangée de rhum. Évitez avec le plus grand soin les poudres épilatoires, car

elles ne peuvent qu'ajouter une maladie grave à une incommodité et à un simple désagrément : ce n'est plus alors de la *chauveté*, mais du *chauvinisme*. L'action de l'eau sédative, en rappelant la circulation capillaire dans l'expansion nerveuse qui forme le bulbe du cheveu, imprime à cet organe une nouvelle impulsion de développement ; de plus, l'eau sédative fonce la couleur naturelle des cheveux, et fait virer au blond les cheveux blancs ; elle ne rougit pas les cheveux noirs, comme on l'a faussement prétendu.

Exemples. Nous voyons tous les jours les cheveux repousser à flots chez les personnes qui font habituellement usage de l'eau sédative et de pommade camphrée pour combattre la migraine ; et ce n'est pas à un autre principe qu'ont recours, depuis nos premières publications, certains traitements journellement annoncés dans les feuilles publiques.

CHEIRAGRE. Voy. **GOUTTE** (325).

CHLOROSE. Voy. **FOIE (MALADIE DU)** (319).

286. CHOLÉRA-MORBUS, CHOLÉRA ASIATIQUE ; CHOLÉRA MIASMATIQUE ; FIÈVRE JAUNE ou VOMITO NEGRO ; PESTE ou BOUTON D'ALEP ; PUSTULE MALIGNE (288) ; TYPHUS ; FIÈVRE TYPHOÏDE ; FIÈVRE RÉCURRENTE ou PESTE DE SIBÉRIE ; ERGOTISME DES CÉRÉALES (308, § 1^{er}, B, 2^o, c) ; CONTAGION, ÉPIDÉMIE et ÉPIZOOTIE.

A. Étymologies : **CHOLÉRA**, mot grec qui vient de *cholè*, bile, parce que cette maladie était caractérisée par des déjections et des vomissements de bile ; *morbis*, mot latin qui signifie maladie (*choléra-morbis*, maladie choléra). — Le **CHOLÉRA ASIATIQUE** a paru offrir des caractères distincts du choléra des anciens ; on a presque la preuve qu'en général il a son point de départ au centre de l'Asie, et qu'il irradie de là sur les deux autres parties du monde. — **CHOLÉRA MIASMATIQUE** ou **MÉPHITIQUE** (du grec *miasma*, exhalaison impure ; *méphitis*, dont l'étymologie est inconnue, désignait les exhalaisons des lacs sulfureux, c'est-à-dire, d'après la nomenclature actuelle, les exhalaisons d'hydrogène sulfuré ; notre mot mofette, moufette ou mouflette dérive de *méphitis*). — La **FIÈVRE JAUNE** est une espèce de choléra, qui paraît

particulier aux ports du nouveau monde et qui est caractérisé par des déjections et vomissements de matières d'abord jaunes et ensuite noires ; dans ce dernier cas, elle prend le nom espagnol de *vomito negro* (vomissement noir). — PESTE (en latin *pestis*) du radical inusité *pessus* (mauvais, cruel) d'où vient le superlatif *pessimus* (le pire de tous les maux) ; la PESTE proprement dite prend également le nom de BOUTON D'ALEP, parce qu'en général la peste s'annonce par un bouton charbonneux ou PUSTULE MALIGNE, et que l'on a cru longtemps la peste originaire d'Alep, ville de l'intérieur de la Syrie septentrionale. — TYPHUS, peste terrible et rapide dans ses ravages comme l'ouragan (*tuphôn* en grec). — FIÈVRE RÉCURRENTÉ ou PESTE DE SIBÉRIE, maladie observée pour la première fois en Sibérie et en Russie, désignée par les habitants sous le nom de PESTE et par les médecins sous le nom de FIÈVRE RÉCURRENTÉ, du latin *recurrere* (revenir), parce qu'elle peut atteindre le même individu à plusieurs reprises et après un bref laps de temps. — ÉPIDÉMIE, maladie qui exerce ses ravages sur toute une population ; du grec *épi*, qui fond sur, *dèmos*, tout un peuple. — ÉPIZOOTIE, épidémie des bétails ou autres catégories d'animaux (du grec *épi* qui fond sur, *zôa*, les animaux), par opposition à *épidémie*. Ces maladies sont dites SPORADIQUES (*sporades nousoi*), quand leur invasion se borne à quelques cas isolés, largement disséminés dans une population, et qui varient de caractères et d'intensité (du grec *speirô*, disséminer, et *nousos*, maladie). — CONTAGION, maladie qui se communique d'individu à individu et comme par le simple contact ; du latin *cum* (avec), et *tagere* ou *tangere* (toucher) : à moins qu'il n'ait été formé du mot latin *cum* (avec) et du mot grec *tangézè* (odeur de pourri, ou de tumeur scrofuleuse et de mauvaise nature).

Observation générale. Nous réunissons sous le même titre ces diverses dénominations de maladies, qui, tout en émanant de causes diverses, se manifestent par des effets analogues et souvent identiques, et revêtent alors des caractères qui portent à les méconnaître ou à les confondre entre elles, surtout quand, au lieu d'atteindre l'importance épidémique, ces fléaux prennent le peu d'importance numérique et le peu d'intensité morbide qui leur a fait donner le nom de *maladies sporadiques*.

B. Causes. 1° Le CHOLÉRA proprement dit est censé causé par des hordes voyageuses de petits insectes hydrophiles (qui recherchent les atmosphères humides, les cours d'eau) (*), insectes que l'analogie permet de rapporter au genre COUSIN ou TIPULE, et qui, en faisant invasion dans le tube intestinal, spécialement dans l'intestin grêle, dénaturent d'abord les fonctions de cet organe et de là infectent toute l'économie générale du produit de leurs désorganisations locales. L'invasion des nuées de sauterelles voyageuses nous représente celle des causes animées invisibles de ce terrible fléau.

Ce *choléra* s'avance toujours en remontant ou redescendant les cours d'eau, en sorte que, lorsqu'il apparaît en un endroit, on peut en tracer l'itinéraire sur la carte ; il sévit d'autant plus que l'on est plus près des eaux croupissantes et des foyers d'infection, parce que dans ce cas le dard de ces petits insectes inocule, en sus de leurs produits de désorganisation, les principes miasmatiques et putrides dont il s'est occasionnellement imbibé. On a remarqué, dans les dernières invasions de ce fléau et du suivant, que les cholériques rendaient des quantités étonnantes d'ascarides vermiculaires et lombricoïdes (396) chassés par les premières infections. (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, octobre 1854, page 74.)

2° LE CHOLÉRA MIASMATIQUE est le produit de la décomposition sur une grande échelle des eaux croupissantes, des exhalaisons méphitiques qui montent des égouts et des ports de mer ou criques, réceptacles stagnants de la vase qu'y accumule le flot et des matières fermentescibles qu'y déversent les ruisseaux des villes maritimes, et enfin des amas géologiques de matières animales qui gisent depuis des siècles dans les entrailles de la terre, jusqu'à ce que le dard d'une comète soit venu les attirer à la surface et dans l'atmosphère. Ce genre de choléra, qui a régné de 1865 à 1868, devient aussi meurtrier, aussi foudroyant que le choléra entomogène (du grec *génè*, causé par les insectes, *entomoi*) toutes les fois qu'une comète réfracte et condense les rayons du soleil, comme en un foyer, sur une localité (24, 1°). Le CHOLÉRA MIASMATIQUE ne suit pas un

(*) Du grec *philein*, aimer, *hydôr*, le voisinage des eaux.

itinéraire comme le CHOLÉRA PROPREMENT DIT; il frappe à la fois les localités les plus distantes et semble épargner les plus voisines; et les effets de l'influence cométaire survivent pendant un an à la disparition de l'influence immédiate; car la fermentation morbipare, une fois établie, poursuit son œuvre assez longtemps après que le levain en est épuisé.

On comprend, dès lors, pourquoi certains pays en ont été toujours préservés, pays granitiques ou marmoréens, ou de volcans éteints qui ne laissent rien passer en dedans ou en dehors de leurs couches géologiques; tels se sont montrés, pendant le retour de nos épidémies les plus meurtrières, sept départements français : le Cantal, la Corrèze, la Creuse, le Lot, la Haute-Vienne, le Gers et la Lozère.

On comprend de la même manière comment il se fait que le retour d'une comète n'entraîne pas de fait le retour du choléra dans le même pays, et pourquoi chaque épidémie y est séparée de la précédente par un espace de temps de près de cinquante ans en certains endroits; la fosse géologique, une fois épuisée, réclamant cette suite d'années pour se regarnir et se décomposer d'une façon pernicieuse à l'organisation.

Ce genre de choléra a reparu au Maroc par les chaleurs que trois comètes ont amenées en juin et juillet 1868; et dans le Bengale, à Madras surtout, ainsi que la plupart des localités de la zone torride, d'avril en juillet 1870; sous l'influence de la comète découverte le 29 mai 1870 par Winnecke à Stuttgart (24, 1°). L'apparition de notre brochure le *Choléra en 1865 et 1866* a produit une révolution telle dans la reconstruction de nos égouts que Paris et la France en ont été préservés.

Le CHOLÉRA ANIMÉ (*entomogène*) a son siège dans le canal intestinal : le CHOLÉRA MIASMATIQUE a pour véhicule la respiration pulmonaire. Nous avons suffisamment expliqué, dans la brochure sur le CHOLÉRA (*), comment l'apparition d'une comète est suivie de l'apparition du choléra, tantôt sur un endroit, tantôt sur un

(*) *Le Choléra en 1865 et 1866*, par F.-V. RASPAIL; 1^{re} édition, in-8° de 48 pages. — Voyez aussi notre *Almanach météorologique* de 1867.

autre du globe, au moyen de la température exceptionnelle que l'influence engendre, et comment les pluies diluviennes succèdent à cette température; nous renvoyons nos lecteurs à cet écrit.

3° La FIÈVRE JAUNE est le choléra miasmatique des ports de mer des régions placées sous la zone torride qui ne sont lavés ni par la marée ni par la traversée d'un fleuve, et où s'accumulent à la longue les immondices des villes et celles que la mer y a refoulées comme dans un égout qui n'aurait qu'une seule issue. Il arrive un temps où la fermentation de ces immondices, amoncelées de longue date, acquiert une telle intensité, que l'eau de la mer sursaturée de ces produits infects en déverse le trop plein dans l'atmosphère; c'est ce qui faisait qu'à Marseille, la *Peste* éclatait presque tous les cinquante ans. L'air vicié devient alors, par le véhicule des voies respiratoires, la cause d'une pestilence épidémique, miasmatique, cause d'autant plus active de maladies que la contrée est située plus près de l'équateur.

Celui qui parviendra à établir, par l'isthme de Panama, une communication vaste et profonde entre la mer Atlantique et la mer Pacifique, celui-là aura préservé du retour de la fièvre jaune tous les ports du golfe du Mexique, en donnant une voie d'écoulement, dans l'une ou l'autre des deux hautes mers, à tous les amas d'immondices qui croupissent dans les ports de ces parages. Pourquoi ne consacrerait-on pas à cette bienfaisante utopie les sommes phénoménales que l'on dépense pour s'entre-tuer nations contre nations, sur le moindre prétexte (*) ?

Si la FIÈVRE JAUNE est presque en permanence dans tous les ports du golfe du Mexique, cette immense rade où l'océan Atlantique amoncelle les vases de la mer, elle apparaissait presque tous les cinquante ans dans l'un ou l'autre des ports de la Méditerranée, à Marseille, par exemple, et à Barcelone, alors que les ports de ces deux villes étaient le cloaque stagnant des im-

(*) Les journaux de novembre 1868 nous ont apporté l'heureuse nouvelle que les *Etats-Unis* s'apprêtent à réaliser ce projet. Honneur, trois fois honneur aux *Etats-Unis*, grand et noble pays où chaque citoyen est un brave soldat pendant la guerre et redevient citoyen pendant la paix !

mondices de la cité. A la faveur d'une chaleur sans exemple, elle a reparu en 1865, à Alexandrie, au Caire, à Smyrne, à Constantinople, Ancône, Marseille, Barcelone et autres ports de la Méditerranée (*); en 1868, au Chili et au Pérou. On rencontre çà et là des cas particuliers de cette peste, sur les bords des marécages où se décomposent des immondices et des cadavres. Lorsque les mofettes de cette décomposition ne se dégagent pas diluées et étendues d'humidité, mais dans un grand état d'intensité, leur effet est foudroyant; c'est alors le *plomb* des vidangeurs et des fossoyeurs.

4° La FIÈVRE RÉCURRENTE ou PESTE DE SIBÉRIE, est la FIÈVRE JAUNE des régions septentrionales. Sa cause est également miasmatique et se développe à chaque dégel; qui ne sait avec quelle rapidité la décomposition accomplit ses diverses phases chez les substances animales qui dégèlent? L'infection s'en répand alors avec la rapidité de l'éclair. Une secousse de tremblement de terre est dans le cas d'amener une invasion de FIÈVRES dites RÉCURRENTES, en ouvrant dans l'atmosphère un débouché aux miasmes accumulés dans tel ou tel cloaque, pour ainsi dire, géologique.

5° La FIÈVRE TYPHOÏDE ou TYPHUS n'est souvent, et surtout dans les anciens hôpitaux, qu'une infection miasmatique causée par l'aspiration des gaz mercuriels ou arsenicaux que les murs qui en sont imprégnés ou les usines de produits chimiques dégagent dans l'atmosphère. L'empoisonnement lent par l'arsenic reproduit le plus exactement possible tous les caractères internes et externes de ce que l'ignorance des médecins se complait à dénommer FIÈVRE TYPHOÏDE (308, § 1^{er}, A, 4°, g). La fièvre typhoïde commence à se caractériser dès que l'infection a atteint le tube intestinal.

Nous devons rappeler aux municipalités que la négligence, en ce qui concerne la bonne tenue de la voirie et la confection des égouts (25, 13°), est dans le cas de léguer aux générations qui vont suivre les épidémies les plus meurtrières, en rendant la vase des amas et cours d'eau dépositaire des éléments accumulés

(*) Voyez : *le Choléra en 1865-1866*, par F.-V. RASPAIL, in-8° de 48 pages, et l'avertissement en tête du *Manuel annuel de la santé* pour 1867.

de la putréfaction et des rebuts empoisonnés de l'industrie.

6° La PESTE proprement dite, ou BOUTON D'ALEP, a pour cause la pullulation d'un acare, et se caractérise, dès le début, par l'apparition d'un BOUTON CHARBONNEUX, d'une PUSTULE MALIGNE ou PHLEGMON, d'où irradie dans toute l'économie animale l'infection désorganisatrice. Elle est CONTAGIEUSE et peut se transmettre par le simple contact, de la même manière que la GALE (321), la MALADIE PÉDICULAIRE (321) et la MALADIE qu'on pourrait appeler PULICAIRE ou invasion de puces (*pulex*, *pulicis*) : car, par exemple, vous n'avez qu'à ramasser un hérisson pour être littéralement couvert de puces et en contracter la contagion.

7° L'ERGOTISME est produit par l'ingestion d'un pain fait avec de la farine de seigle et plus rarement de blé infectés de l'ERGOT (*sclerotium clavus*) (308, § 1^{er}, B, 2^o, c).

C. Effets. Les effets ou caractères (308, § 1^{er}) de ces divers fléaux varient à l'infini, selon l'abondance ou l'intensité des causes, selon l'élévation de la température, et par conséquent selon la position géographique des lieux, enfin selon les modifications du traitement que l'on adopte ; car il est des traitements qui ne contribuent qu'à propager le mal ou à le rendre incurable. Les miasmes de la putréfaction opèrent avec plus d'énergie sous les tropiques que dans la zone tempérée et surtout que vers le nord. La somme des effets étant en raison de la somme des causes, il est évident que la même maladie par sa cause revêtira des caractères différents et pourra recevoir des noms différents, selon la somme de ces causes : une piqûre d'abeille ou de guêpe ne produit pas les mêmes symptômes que l'invasion de tout un essaim ; et la mofette, qui émane de la décomposition d'une larve, les mêmes effets que celle qui se dégage d'un cadavre ou d'une fosse d'aisances. Un cas de CHOLÉRA arrêté à son début par l'efficacité de la médication ne sera pris que pour un mal d'entrailles ou une indigestion ; il faut qu'il devienne épidémique, et que la médication adoptée lui laisse le temps de parcourir toutes les phases de la désorganisation, pour que le mal prenne le nom de CHOLÉRA.

Très-souvent la CHOLÉRINE, ou dévoiement de matières

grisâtres, précède de plusieurs jours et amène les divers cas de CHOLÉRA. Ne négligez pas ces symptômes et combattez-les par les moyens que nous indiquerons à l'article de la médication.

On remarque, dans toutes ces maladies, qu'après la mort, le sang, par suite de la concentration de l'albumine et de la neutralisation de la matière colorante, ne forme plus qu'une bouillie gélatineuse, qu'une espèce de coagulation analogue à celle que produirait certain acide sur le sang le plus frais. Tout me porte à croire que le miasme cholérique est de sa nature un prussiate d'hydrogène carboné, avec un léger excès d'acide prussique.

1^o La cause du CHOLÉRA, envahissant du premier coup toute la longueur du tube intestinal, intervertit subitement toutes les fonctions digestives ; d'où vomissements de matières vertes et noires, déjections de mauvaise nature et d'une grande fétidité. Le sang, n'étant plus renouvelé par l'absorption du chyle normal, épaisse, se vicie et semble se charbonner ; la peau devient bleuâtre ; les membres s'agitent par des mouvements convulsifs ou se roidissent par des crampes ; le corps noircit, s'émacie d'instant en instant, se ratatine et se momifie presque sous les yeux du spectateur. C'est un *mal ardent* qui agit comme un feu dévorant et invisible, et qui porte la terreur dans l'âme et le découragement dans le dévouement.

2^o La FIÈVRE JAUNE peut imiter le CHOLÉRA, si, comme le second, elle est le résultat de l'invasion de parasites, c'est-à-dire des insectes de la vase et de la putridité dans le tube intestinal. Elle débute par d'autres symptômes, si elle est miasmatique et le résultat d'une infection atmosphérique : car alors elle n'arrive au tube intestinal que par le véhicule de la respiration. En ce cas, dès le début, douleurs de tête, fièvre croissante, étourdissements, puis prostration, hébétude, défaillances, ensuite vomissement de matières diversement colorées selon les progrès du mal, puis atonie et mort par la médecine expectante.

3^o Les émanations putrides opèrent avec plus d'énergie dans l'intérieur des terres que sur les bords de la mer, où elles sont pour ainsi dire diluées et modifiées par les exhalaisons salines dont l'atmosphère de ces lieux est imprégnée. La même quantité de gaz méphi-

tique qui donne la fièvre jaune dans les ports de mer devient mofette et frappe de mort comme la foudre le fossoyeur ou le vidangeur imprudent et imprécautionneux, ou le passant qui a la malheureuse chance de rencontrer une telle émanation de la putréfaction des immondices (25, 130). Lorsque le dégagement de gaz n'est pas intense, le patient chancelle et ne marche qu'en hésitant ; il est en proie à des hallucinations et à des terreurs intimes ; il sent ses forces l'abandonner et son attention se troubler ; ces symptômes s'aggravent, mais avec une certaine lenteur.

4° La PESTE proprement dite, ou BOUTON D'ALEP, ou PUSTULE MALIGNE, débute par une fièvre brûlante et une perte complète d'appétit ; ensuite le malade tombe peu à peu dans une atonie, une prostration de forces qui amène l'apathie, le découragement et une somnolence qui marche vite vers la mort, si la maladie est abandonnée à elle-même. L'apparition d'un phlegmon ardent ne tarde pas à donner le mot de l'énigme de tous ces ravages. La peste est l'apanage des pays chauds.

5° La PESTE DE SIBÉRIE, ou FIÈVRE RÉCURRENTÉ, est la FIÈVRE JAUNE et MIASMATIQUE des régions glaciales ; elle apparaît après chaque dégel, là où les inondations et la civilisation ont imprégné le sol des produits des matières végétales et animales : rien ne pourrit vite, au moment du dégel, comme une substance organisée que la gelée a frappée de mort. La gelée, en effet, a accumulé, dans les mailles du tissu organisé, l'air atmosphérique, cet agent immédiat de toute fermentation ; plus un tissu en est imprégné plus il est rapidement fermentescible et putrescible. On comprend dès lors comment cet accident morbide peut revêtir des caractères différents, selon les changements atmosphériques, la force et la direction du vent, le chiffre de la population, selon enfin le volume de la vase accumulée par les inondations précédentes ou des immondices rejetées par les égouts. Ce mal peut s'arrêter aux symptômes d'une forte fièvre, d'un simple malaise, d'un embarras gastrique avec vomissements et déjections de diverse nature ; ou bien prendre une marche plus rapide vers un dénouement fatal, même avec apparition de boutons charbonneux et comme pestilentiels, dus à la piqure des insectes domestiques dont le dard se sera

préalablement infecté dans les produits de la décomposition ou dans les chairs d'un cadavre ; le mal présente alors un des caractères de la PESTE. Cette fièvre sera récurrente par suite de l'intermittence et de la réapparition des mêmes causes d'infection atmosphérique (*Voyez le Manuel pour 1866, p. 217, en note*).

6° Je ne sache pas d'épidémie plus féroce et plus dévorante que celle de l'ERGOTISME SÉCALIN, c'est-à-dire qui est causé par l'usage du pain de seigle (*secale* en latin) dont certains grains ont subi la transformation cryptogamique que les paysans ont désignée sous le nom d'ergot, et que les botanistes dénomment *sclerotium clavus* (308, § 1^{er}, B, 2°, c). C'est quelque chose d'effrayant, comme a dû l'être le *mal des ardents*.

D. Mesures préventives contre le Choléra miasmatique, la Fièvre Jaune et la Peste de Sibérie. La malpropreté des cités et des maisons particulières, un mauvais système même des égouts et voies d'écoulement, les fosses d'aisances à demeure, sont des causes plus ou moins éloignées des épidémies miasmatiques, telles que la FIÈVRE JAUNE et la PESTE DE SIBÉRIE.

1° Pour préserver les générations même présentes du retour de ces fléaux, on doit s'occuper d'adopter un système d'égouts d'après les principes combinés de l'hydraulique et de l'hygiène, et un système de fosses d'aisances et de vidanges qui ne laisse échapper aucune parcelle des déjections ni dans les rues ni dans les égouts de la ville.

2° L'égout ne doit recueillir que les eaux pluviales. De distance en distance on y établira des barrages pour intercepter les matières solides et les sédiments vaseux.

3° Immédiatement au-dessus de ces dépôts de matières s'élèveront tout autant de tuyaux de cheminée destinés à porter les miasmes dans le plus haut des airs et à renouveler l'air dans le réseau souterrain. En outre, on ménagera une ouverture au-dessus du sol des rues, à chacun de ces tuyaux d'aération, pour qu'on puisse nettoyer chaque barrage avec des seaux de dragage, ce qui expose moins les ouvriers aux accidents miasmatiques que le balayage souterrain.

4° On ne permettra aux ouvriers de s'introduire sous la voûte des égouts que munis d'une torche allumée (*).

(*) L'apparition de notre brochure sur le *choléra* (*Le*

5° Les usines seront tenues de creuser chacune un puisard au moyen duquel les matières vénéneuses et impropres à la fertilisation du sol arable iront se perdre dans les entrailles de la terre, de manière à ce que les infiltrations n'atteignent jamais ni les cours d'eau, ni les puits. L'administration vient de prendre, pour l'exemple, l'initiative de ces *puisards*; seulement, afin de ne pas perdre l'habitude de ces sortes de détournements d'attention, elle a changé le nom mal pensant de *puisards* en celui de *puits absorbants*; nous ne l'en remercions pas moins au nom de la salubrité publique.

6° Les fosses d'aisances privées ou publiques seront toutes mobiles, et chaque déjection arrivant séparément, le liquide dans un tonneau et le solide dans un autre, sera chaque fois, et par un mécanisme spécial, recouverte de cendres, balayures, et poudre des carrières calcaires ou marneuses, enfin de terres de rebut qui se transformeront ainsi en poudrettes fertilisatrices. Dès que les tonneaux seront pleins, ils seront portés aux champs, dans les régions inhabitées et stériles, pour y être livrés à l'agriculture, après leur complète transformation. L'eau même qui lave les urinoirs publics devra être saturée de sels calcaires ou alumineux.

7° Aucunes matières animales ou végétales ne doivent être abandonnées à la fermentation sur la voie publique; en les recouvrant d'une suffisante couche de terre, on préserve les passants d'une piqure mortelle (353) ou d'une mofette foudroyante. Embellissez et aérez les villes tant que vous voudrez; mais avant tout assainissez-les.

8° Après la propreté publique, vient le soin de la propreté privée. Qui en est insouciant s'expose à se

Choléra en 1865 et 1866, in-8o de 48 pages, 3^e édition), dès 1865, porta à cet égard tellement la conviction dans l'opinion publique, que l'administration mit la plus grande hâte à remanier de fond en comble le système des égouts de Paris; mais il reste encore bien des choses à y faire. De même l'administration vient de reconnaître la complète inutilité de l'emploi du *sulfate d'alumine* pour désinfecter les eaux des égouts; la terre ayant par elle-même assez de sels alumineux pour se passer de ce *trop-plein* qui n'eût profité qu'à la bourse des faiseurs.

nuire à soi-même, et souvent aussi à ceux qui l'avoisinent ; ce qui donne le droit à la cité d'exercer au besoin sur certains intérieurs un sévère contrôle dont nul n'a le droit de se plaindre, vu qu'il est dans l'intérêt de tous et d'un chacun.

9° Dans les ports où la mer refoule les immondices et la vase, on établira un système de draguage qui reporte à la haute mer ces matières stagnantes, à moins qu'on ne veuille prendre le bon parti de les utiliser en les transformant en engrais ; on fera traverser le port par la dérivation canalisée d'un cours d'eau, et chaque soir allumer de grands feux sur les quais. Etablissez peu à peu les cités sur les parties les plus élevées du port de mer.

10° Pour préserver les populations rurales des effets désastreux qui résultent de l'emploi du pain de seigle infecté par l'*ergot* (308, § 1^{er}, B, 2°, c), les municipalités devraient, à l'époque de la moisson, inviter les propriétaires à purger la récolte de cette peste, épi par épi, et faire visiter ensuite tous les grains qu'on apporterait au moulin.

E. Médication préventive. — Dès que le fléau, qu'il soit *entomogène* ou *miainogène* (du grec *géné*, engendré, *entomoi* par les insectes ; *miainogène*, de *géné*, engendré, *miainó*, corrompre, engendré par les émanations putrides), se déclare dans un pays, on doit, soir et matin, allumer de grands feux, même au charbon de terre, sur les places publiques, dans le voisinage des mares et cours d'eau, aux dégorgeoirs et à tous les événements des égouts ; qu'on entretienne des brasiers allumés de distance en distance dans tout le réseau des égouts (25, 13°), que ce soit avec le charbon ou de terre ou de bois ; la flamme dévore les insectes qu'elle attire et décompose les miasmes en gaz inoffensifs (*).

(*) L'expérience a confirmé amplement nos prévisions sur l'efficacité des grands feux contre le choléra, partout où le bon sens public ou bien un sinistre l'a établie sur une assez large échelle : on a remarqué que, après les vastes feux de joie ou après de grands incendies, le choléra a disparu ou s'est énormément atténué ; ainsi, par exemple, à Marseille après les feux de joie, deux fois à Constantinople et une fois à Anvers après de vastes incendies, etc. Par quelle fatalité les autorités locales s'obstinent-elles à repousser ce

On fait évaporer, dans les rues et dans les maisons, du vinaigre camphré (254) ; on porte sur soi un flacon de sel de mindérérus (257) et un autre d'alcool camphré (142), que l'on flaire de temps à autre alternativement. On mange de l'ail (114 à l'un de ses repas ou l'on prend de temps à autre une pincée d'*assa-fœtida* (114, 2°). On se lotionne souvent à l'eau de toilette (142 bis) sur toutes les surfaces du corps. On prise le camphre (126) et l'on fait usage de la cigarette de camphre (131). On prend dans la journée un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3°, B). Nourriture épicée (41). Aussi souvent que vous le pourrez, promenez-vous dans vos appartements en brûlant des allumettes soufrées (25, 12°). Le soir, avant de se coucher, et même le matin et à midi, camphre à prendre, avec éther le soir seulement (124).

F. Médication curative. Au moindre symptôme de l'invasion, il faut se hâter, car le CHOLÉRA ASIATIQUE et le CHOLÉRA MIASMATIQUE marchent vite : administrer aussitôt la liqueur anticholérique (ou liqueur hygiénique sans sucre) (49, 3°, A). Couvrir le corps, la poitrine et le dos de cataplasmes aloétiques (166) ; en appliquer sur les membres qui se contractent, et cela jusqu'à ce que la transpiration se rétablisse entièrement et que la contraction musculaire cesse. Faire avaler de temps à autre une cuiller à café d'eau sédative délayée dans un verre d'eau (177, 3°), ou mieux dans un verre d'infusion de bourrache (217) saupoudrée d'une petite pincée de camphre (126). Lotions et frictions à l'eau sédative (177, 1°) et à la pommade camphrée (159, 1°), alternant avec l'application des cataplasmes (166). Si l'amélioration tarde à se montrer, huile de ricin (210) et lavement vermifuge (224) ; puis lavement superpurgatif (223), si l'huile de ricin tarde à opérer. Brûler de temps en temps du vi-

moyen de sauvetage, et croient-elles le remplacer par les grandes affusions de chlorure de chaux : un miasme pour un autre. On remarque en outre partout que la respiration des bouffées de chlore, qui empuantissent l'air, provoque des nausées qui semblent l'un des symptômes du choléra. Allons donc, ô mes concitoyens des quatre parties du monde ! ne reportez pas sur mes idées d'amélioration sociale la haine aveugle qu'on vous inspire contre ma personne ; cette haine, je m'en moque, quand vous n'en êtes pas les victimes !

naigre camphré (255), au moyen d'une pelle rougie au feu que l'on promène dans toutes les pièces du logement ; essayez même de brûler dans l'appartement des allumettes soufrées (25, 20) ; et cela aussi souvent que vous le pourrez ; aérer, ne jamais désespérer et poursuivre le mal à outrance.

N. B. Le succès de cette médication préventive et curative, dans les cas de CHOLÉRA, ne saurait plus être contesté, même par les médecins, tant elle a fait ses preuves dans les quatre parties du monde ; cela est si vrai que l'Académie des sciences s'est vue jusqu'à ce jour dans l'impossibilité de décerner le prix institué par M. Bréant ; non pas faute de concurrents, Dieu merci ! mais sans doute parce que, dans tout le fatras qu'on soumet à sa haute appréciation, elle trouve plus de plagiats de la méthode nouvelle que de moyens nouveaux propres à la remplacer.

G. Exemples : Voyez, sur les effets désastreux des traitements de la vieille médecine et sur les succès de la nouvelle méthode contre le CHOLÉRA : *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*, tome I^{er}, p. 175 ; tome II, p. 158, 159, 321 ; *Manuel* pour 1852, p. 190 ; *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome I^{er}, 1854, p. 73, 104, 152, 358, et tome II, 1855, p. 12 et 102 ; — pour la FIÈVRE JAUNE : *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome II, livr. de sept. 1855, page 40 ; — et pour une épidémie de dyssenterie avant-coureur du choléra : *Revue complémentaire*, tome IV, 1857, page 97, 161 et 326 ; et tome VI, 1859 et 1860, p. 65, 241, 330 ; — voyez en outre et surtout le *Manuel* de 1866, page 221, le *Manuel* de 1867, AVERTISSEMENT et page 214, et le *Manuel* de 1868, p. 206 et 207.

CHORÉE ou **DANSE DE SAINT-GUY.** Voy. **CONVULSIONS** (294).

287. CHUTE.

Médication. L'application de l'eau sédative (169) sur le crâne et autour du cou, les lotions sur tout le corps avec la même eau, les compresses d'alcool camphré (143) sur les surfaces contusionnées, mais non entamées, avec frictions à la pommade camphrée (159), suf-

fisent pour effacer en peu d'instants les traces de la chute la plus violente, quand il n'y a pas lésion incurable des organes essentiels à la vie. Aloès (101), et un bol de bourrache (217 bis).

On trouvera des exemples remarquables de guérison, après les chutes les plus graves, dans le *Manuel* de 1845 et 1850; dans la *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tome II, p. 226, 335 et 339, et la *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, novembre 1854, p. 110.

CHUTE DE MATRICE. Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346).

CLAPIERS PURULENTS. Voy. **ABCÈS** (265).

CLAVELÉE, CLAVIN DES BÊTES A LAINE. Voy. ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

288. CLOUS, BOUTONS DE GROS CALIBRE, CHARBON, FURONCLE, PHLEGMON, PUSTULE MALIGNE (286).

Étymologies : PHLEGMON, du grec *phlegmonè*, qui signifie bouton ou clou enflammé; de *phlégô*, allumer, brûler. — FURONCLE, du latin *furunculus*, qui a la même signification et dérive de *furo*, être en fureur. — CHARBON, bouton noir comme du charbon. — BOUTON et CLOU, à cause de leur analogie avec ces menus ustensiles. — PUSTULE, en latin *pustula*, bouton rempli de pus. — PUSTULE MALIGNE ou pustule de mauvaise nature et capable de donner la mort.

Causes. Introduction entre cuir et chair d'un corps étranger irritant, d'une écharde barbelée ou d'un acare de gros calibre. Piqure d'un acare ou tique du chien, d'une guêpe, d'un cousin, etc., dont le dard s'est empoisonné dans le pus de quelque cadavre d'animal abandonné à l'air. Introduction dans la peau par une coupure, ou sur les muqueuses, du produit décomposé d'un cadavre, d'un virus mercuriel ou autre. Ingestion de viande d'animaux mercurialisés.

Effets. La peau rougit, s'élève en une bosselure indurée, rouge et enflammée d'abord, qui crève ensuite, en laissant voir dans son intérieur une masse de tissus infiltrés de sang, qu'on nomme *bourbillon*. Quand le bouton prend un aspect noirâtre, il peut devenir le foyer des plus graves désordres et revêtir le caractère d'une

pustule maligne et du charbon. La fièvre s'accroît à mesure que le bouton se développe; elle fait place à une atonie de mauvais augure, quand le bouton se décompose. La piqûre d'un cousin ou d'une guêpe peut être suivie d'érésipèle et de l'enflure de tout le corps, comme le serait la piqûre d'une vipère.

Médication. Dès qu'on se sent piqué par un insecte, on applique sur la piqûre une compresse d'eau sédative (177, 2°) et, autour de la piqûre, une compresse d'alcool camphré (143, 2°). On couvre ensuite le bouton enflammé ou bien d'une plaque de sparadrap (234), ou bien d'une épaisse couche de camphre (126), puis d'un plumasseau de charpie (233) enduit de pommade camphrée (159, 2°), que l'on maintient en place au moyen d'une largeur appropriée de toile agglutinative (234), ou bien seulement d'une largeur de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°). Contre les **CLOUS**, les **PUSTULES MALIGNES** et **FURONCLES**, on applique trois fois par jour, pendant dix minutes, sur le clou enflammé, une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°); on le recouvre ensuite jusqu'au prochain pansement d'une plaque de cérat camphré (162), ou simplement de sparadrap (234), ou bien de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°) : on lotionne les alentours de la plaie avec de l'eau sédative (177). Dès ce moment la fièvre tombe, et le bouton marche vers l'oblitération. Contre l'érésipèle et l'enflure, larges lotions à l'eau sédative (177) jusqu'à disparition complète de tous les symptômes. Dans tous ces cas, régime hygiénique (264, 18°).

Si le **CHARBON** se déclare, outre le pansement ci-dessus, larges lotions au vinaigre camphré, étendu suffisamment d'eau (254); camphre à l'intérieur (122); frictions incessantes à la pommade camphrée (159); puis larges lotions à l'eau sédative (177) et à l'eau quadruple (194 bis, 4°); salsepareille (219, 3°). Régime aliacé (114); brûler du vinaigre autour de soi (254).

Dans le traitement des maladies occasionnées par l'emploi des remèdes mercuriels (351), et surtout par celui du sublimé corrosif, l'usage de la salsepareille (219, 3°) ne tarde pas à faire apparaître, sur les diverses parties du corps, des éruptions et des clous même d'un assez fort calibre. Pour se débarrasser de ces clous, on

se contente de les recouvrir d'un morceau de sparadrap (234), que l'on remplace, dès qu'il se détache de lui-même, si le clou ne s'est pas totalement oblitéré; avec ce simple moyen, on est préservé de toute espèce de douleur et de mouvement fébrile.

Exemples de guérison. Les exemples de clous et boutons guéris par cette méthode sont trop nombreux aujourd'hui pour qu'on ait besoin d'aller aux renseignements. *Voyez* un exemple de la promptitude de cette médication, au sujet d'une piqûre envenimée de guêpe, dans le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 149.

289 CLOU DES RUES. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

290. CŒUR (MALADIES DU); PALPITATIONS, HYPERTROPHIE, ANÉVRISME.

Étymologies : *Hypertrophia*, mot grec, de *hyper*, préposition équivalant au superlatif, et *trephó*, nourrir; état d'un organe trop engraisé et plus gros que ne comporte le milieu où il fonctionne (*). — **ANÉVRISME**, en grec *aneurisma*, dilatation d'un organe : *ana*, dans tous les sens, et *eurunó*, je dilate. — **PALPITATION**, en latin *palpitatio*, de *palpare*, palper, tâter le pouls, et *palpitare* qui provoque de fréquents palpements de la main par ses fréquentes pulsations.

Causes. L'**ANÉVRISME** provient du déchirement des parois internes des cavités du cœur ou de leurs accessoires; l'**HYPERTROPHIE**, de l'épaississement des parois du cœur et de la paralysie de ses valvules. Les **PALPITATIONS**, qui ne tiennent ni à l'une ni à l'autre de ces circonstances, proviennent de la titillation des parois du cœur par l'invasion des helminthes dans la substance de cet organe, ou même sur la muqueuse de la grande courbure de l'estomac.

Effets. Dans l'**ANÉVRISME**, le cœur bat fort et avec intermittence; dans l'**HYPERTROPHIE**, il bat obscurément; dans les *affections vermineuses* du cœur, il bat avec violence, mais avec régularité ou bien avec intermit-

(*) A en croire les médecins officiels, on dirait que l'hypertrophie est épidémique dans la diplomatie : on n'y meurt plus que de cette affection..... d'après les journaux.

tence quand la digestion est entravée. Dans l'*hypertrophie*, il y a étouffement, pesanteur, hébétude; dans l'*anévrisme*, suffocation violente.

Médication. Les palpitations vermineuses se calment à l'instant par la simple application, sur la région du cœur, de compresses imbibées d'alcool camphré (143); on se met ensuite au régime hygiénique et vermifuge complet (264, 396). Si le mal ne cède pas à cette médication, on s'applique sur la région du cœur et autour du cou des compresses d'eau sédative (177, 2°); on se fait frictionner à la pommade camphrée (159) aussi souvent que cela est possible, mais au moins trois fois par jour. Aloès (101) tous les quatre jours; huile de ricin (210) tous les quinze jours; tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3°, 4°), quand on a le moindre soupçon de l'origine mercurielle de la maladie; et alors on peut essayer du petit-lait le matin et du laitage. Repos, vie calme; point d'efforts violents, de travaux rudes, de marches forcées, jusqu'à complète guérison. (Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, tome I^{er}, p. 181.)

On cesse toutes ces applications, dès l'instant qu'elles ne soulagent pas, parce qu'on a affaire alors à un anévrisme. On se contente d'appliquer de l'eau sédative (177) sur le crâne, sous les aisselles et autour du cou dans les moments d'étouffement; trois fois par jour, prendre une cuiller à café d'eau sédative dans un verre d'eau (177, 3°). Dans ce dernier cas, repos complet; manger peu, sauf à manger souvent.

Pour les exemples de guérison et de soulagement, voyez le *Manuel annuaire de la santé de 1845*, page 151, et l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 3^e édition, 1860, tome III, page 465.

291. COLIQUES, ÉPREINTES, TRANCHÉES, COLIQUE DE MISERERE, INVAGINATION INTESTINALE, VOLVULUS.

Étymologies : COLIQUE, affection morbide du *côlon* ou gros intestin. — ÉPREINTES, du verbe ÉPREINDRE, pour ÉTREINDRE (en latin *stringere*, serrer), ou douleurs qui semblent serrer violemment le ventre. — TRANCHÉES, du verbe TRANCHER, parce que les souffrances, ayant leur siège dans le côlon transverse, semblent me-

nacer de couper le ventre en deux. — COLIQUE DE MISERERE, ainsi dénommée parce qu'on la croyait si peu curable autrefois, qu'il ne restait plus au patient qu'à dire son *miserere* et à crier miséricorde pour obtenir sa guérison par un miracle du ciel. — INVAGINATION INTESTINALE, accident qui fait qu'une anse intestinale rentre dans une autre comme dans une gaine. (*vagina* en latin.) — VOLVULUS, mot de la nomenclature médicale dérivé du latin *volvere* (rouler, pelotonner) qui désigne le cas où une longueur d'intestins se tord, s'enchevêtre et se roule comme en un peloton (331, 2°).

Causes. La colique a pour cause soit la formation de CALCULS STERCORAIRES (280), soit le parasitisme ou le pelotonnement des vers intestinaux de grande taille (396), dont la présence peut intercepter le passage des matières fécales, ou dont les mouvements et les tractions peuvent déterminer l'*invagination intestinale* ou le *volvulus*; soit enfin une intoxication par les sels de plomb principalement (308, § 1^{er}, A, 4°, b, et § 2, B, 5°) ou par les substances toxiques dont l'action ne se révèle qu'une fois qu'elles sont arrivées dans le côlon (308, § 1^{er}, B, 2°, b, et § 2, A).

Effets. Les douleurs sont telles que je n'en sache pas de plus violentes; le malade se serre le ventre à deux mains, trépigne des pieds, ne sait comment se tenir en place et comment s'empêcher de crier.

Médication. Avant toute espèce d'interprétation, huile de ricin (210); cataplasme vermifuge (166) sur le ventre et sur les reins; lavement vermifuge (224) avec addition d'une poignée de mercuriale-foirole (*mercurialis annua* Lin.) (223*). Grandes lotions à l'eau sédative (177, 1°) sur le dos et le ventre et frictions à la pommade camphrée (159, 1°); essuyer ensuite le ventre avec de l'alcool camphré (142) ou de l'eau de toilette (142 bis). Administrer une cuiller à café d'*assa-fœtida* en poudre (144, 2°). Bain sédatif au besoin (107). Le plus souvent un seul verre de liqueur hygiénique sans sucre (49, 3°, A) suffit pour dissiper les coliques et tranchées comme par enchantement. (Voy. de plus CALCULS (280), VERS INTESTINAUX (396) et *Revue complémentaire des sciences*, tome IV, page 76, oct. 1857.)

COLIQUE DES PEINTRES, DE PLOMB, DE POITOU, SATURNINE. Voy. **EMPOISONNEMENTS** (308, § 1^{er}, A, 4^o, b; § 2, B, 5^o).

CONCRÉTIONS. Voy. **CALCULS** (280).

CONGESTIONS CÉRÉBRALES. Voy. **MAL DE TÊTE** (344).

292. CONSTIPATION.

Étymologie : CONSTIPATION, du latin *constipare*, tasser, serrer les rangs, condenser. ÊTRE RESSERRÉ signifie ÊTRE CONSTIPÉ; il est des substances qui resserrent (le ventre), qui constipent.

Causes. La constipation a lieu : 1^o par le trouble survenu dans l'écoulement de la bile, qui doit compléter la digestion; 2^o par l'abus des liqueurs alcooliques, qui dépouillent les parois intestinales de la partie aqueuse nécessaire à leur sécrétion digestive, et concrètent le bol alimentaire, en coagulant ses sucs albumineux; 3^o par l'invasion, dans l'estomac et le côlon, de vers intestinaux qui, en s'implantant sur les surfaces intestinales, en absorbent les sucs, au détriment de la première et de la dernière des trois digestions (29).

Effets. On mange sans trop d'appétit; on va rarement et difficilement à la garde-robe. Les mouvements du corps perdent leur souplesse; la tête s'alourdit; on éprouve des éblouissements et des bourdonnements; on se sent l'esprit paresseux et lent à concevoir. Quelquefois il arrive qu'en se retournant sur le flanc, on sent l'abdomen entraîné vers ce côté, comme par un poids interne qui forme une dureté au toucher. La constipation opiniâtre est ainsi la cause d'une foule d'accidents souvent de la plus grande gravité : coups de sang (271), apoplexie et paraplégie (271), bronchites (284) et menace d'asphyxie (274), hernies (331) et fièvre typhoïde (286, B, 5^o). Imaginez un bouchon qui arrête dans le gros intestin le produit incessant de la digestion, la fermentation stercorale continue pendant son séjour dans le dernier des viscères, mais en se dénaturant, c'est-à-dire en donnant des produits dont l'absorption est de plus en plus funeste à l'économie. De là tous les troubles consécutifs de la constipation qui finit par amener les caractères putrides, si l'on tarde à ouvrir les voies à cette décomposition intestinale; car on porte alors, pour

ainsi dire, les latrines dans le gros boyau, avec le développement incessant de l'hydrogène sulfuré.

Médication. Quand la constipation n'est pas d'origine vermineuse, elle est, en général, le résultat de l'état sédentaire : elle se dissipe par l'agitation ; car le mouvement favorise l'écoulement de la bile.

Pour prévenir la constipation, tous les quatre jours aloès (101) à diner, ou bien scammonée (105). L'appétit semble revenir à l'instant même, et l'on se préserve de la sorte du danger de la constipation ; on n'a pas perdu de vue que l'aloès est autant vermifuge que purgatif (105). La liqueur hygiénique (49, 3°, B), avant ou après le repas, est un excellent apéritif pour les personnes qui ne redoutent pas l'effet des liqueurs alcooliques.

L'homme sédentaire (homme de lettres, de bureau, d'Église ou de loisir) doit se créer des occupations manuelles qui le préservent de la constipation, cette peine imposée par la nature à l'homme qui cesse de faire œuvres de ses mains. On prendra chaque jour, pendant une heure, la bêche, les quilles, les boules ; enfin, on se livrera à des exercices progressifs qui forcent à se courber et à presser ainsi sur la vésicule du fiel. Après l'exercice, on se fera alternativement lotionner et frictionner le dos et les reins pendant cinq minutes avec de l'eau sédative (177, 1°), et à la pommade camphrée, avec *massage* (159, 1°) sur tous les membres. Je prédis de longues années à quiconque se soumettra à ces prescriptions et au régime hygiénique complet (264).

Contre les constipations opiniâtres, on administrera l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223), et même dans les cataplasmes (165) ; bains sédatifs (107).

Si la constipation provient de la formation d'un calcul stercoraire, *Voy.* CALCULS (280, 3°) et COLIQUES (291).

293. CONTUSION, ÉCRASEMENT DES CHAIRS, MEURTRIS-SURE, EXTRAVASATION, ECCHYMOSE.

Étymologies : CONTUSION, du latin *contundere*, broyer, écraser. — ECCHYMOSE, mot grec de *ek*, au dehors, et *chéó*, se répandre, s'*extravaser* (sortir hors d'un vase organisé ou inorganique), parce que l'écrasement ou contusion fait sortir le sang des vaisseaux (*vasa*) qu'il déchire. — MEURTRISURE, du vieux verbe *meur-*

trir, rendre les chairs mortes, en latin, *carnes mortuæ*.

Médication. S'il n'y a pas écorchure, ou si l'on n'a affaire qu'à une simple coupure, on se contente de recouvrir l'ecchymose ou meurtrissure avec une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), qu'on arrose de temps à autre. La douleur locale et la fièvre cessent dès cet instant, comme par enchantement, et souvent les traces de la meurtrissure disparaissent, comme si rien de tel n'était arrivé.

Si l'écorchure complique la contusion, on traite l'écorchure comme les plaies ordinaires (*Voy. BLESSURES*, 276); on recouvre les écorchures d'une plaque de cérat camphré (162), ou bien de bandes de papier enduit de pommade camphrée (159, 3°); et l'on étend les compresses d'alcool camphré seulement sur les parties qui ne sont que meurtries et non entamées. Si quelque peu de fièvre se manifestait, on la combattrait avec l'eau sédative (177).

294. CONVULSIONS, ÉCLAMPSIE, SPASMES, TÉTANOS, TRISMUS, ÉPILEPSIE ou MAL CADUC et HAUT-MAL, FUREURS, TICS, DANSE DE SAINT-GUY ou CHORÉE.

Étymologies : *Convulsio*, du mot latin *convolvere*, rouler, tordre. — *Eclampsia*, éclair, mot grec, de *ek*, tout à coup, *lampó*, je brille, comme si le malade était frappé plus vite que l'éclair, ou par un éclair; *ecclampsis* rendrait mieux la chose, de *ek*, tout à coup, et *clao* je brise. — *Epilepsia*, mot grec, de *épi-lambanó*, qui surprend l'homme au moment où il s'y attend le moins, ou plutôt de *épi-leipó* qui, dans le principe, a dû avoir la signification d'*épi-lambanó*, son dérivé. — **MAL CADUC**, mal qui fait tomber; du latin *caducus*, qui est susceptible de tomber, et *caducus*, de *cadere*, tomber. — **HAUT-MAL**, ou qui fait tomber l'homme de toute sa hauteur et comme d'un bloc. — **Tics**, expression imitative ou par *onomatopée*, qui rend assez bien les différents mouvements nerveux qui caractérisent cette sorte de maladie; ce mot se dit du cheval et de l'homme. — **DANSE DE SAINT-GUY**, affection convulsive que la statue de SAINT-GUY ou SAINT-WITH avait spécialité de guérir aux yeux de la foi, qui ne sauve que l'âme. — **CHORÉE**, mot grec qui signifie *danse* : les Grecs n'avaient pas de saint ou dieu spécialiste; leur Esculape exploitait toutes

les branches de l'art de guérir. — *Tétanos*, mot grec qui signifie rigidité musculaire, de *teinó*, tendre, roidir. — *Trismos*, mot grec signifiant grincement par les mâchoires serrées l'une contre l'autre. — *Spasmoi*, mot grec formé de *spaó*, tirailler; tiraillements nerveux.

Causes. Action de poisons, de la strychnine et de la noix vomique surtout (308, § 1^{er}, B, 3^o, c), de corps étrangers ou de vers, spécialement de vers intestinaux, sur un centre nerveux. On a vu les lombrics et les ténias produire des convulsions épileptiformes atroces et des tics bizarres. Les médications mercurielles rentrent pour la plus grande part dans le nombre des causes de cette maladie; les enfants reçoivent en héritage ces maux de l'infection mercurielle de leurs parents.

Médication. On ne risque jamais rien de traiter ces maladies, à l'intérieur et à l'extérieur, par la méthode anthelminthique, et surtout par la médication contre le ver solitaire, qui est la cause la plus fréquente de l'épilepsie et des convulsions. Voy. VERS INTESTINAUX (396). En même temps, on arrose le crâne d'eau sédative (177); on en lotionne le corps, avec frictions à la pommade camphrée (159, 1^o) par-dessus la lotion (177, 1^o), au moins trois fois par jour, mais surtout pendant les accès. On plonge le malade dans un bain sédatif alcalino-ferrugineux (107) chaque matin. (Voy. *Revue élémentaire*, t. I^{er}, p. 114, 241, 330.) Mais si l'on soupçonne à ces maux une origine mercurielle, on doit avoir recours à la médication indiquée à l'art. INFECTION MERCURIELLE (351); et même dans ce cas on administre au malade, si jeune qu'il soit, une cuillerée à café d'*assa-fœtida* en poudre (114, 2^o), tous les soirs. Lorsque le mal se complique de *trismus* (mâchoires serrées), le soin le plus pressant est de faire desserrer les dents, en frottant les gencives avec de l'eau sédative (169, 1^o), avec de l'eau salée (194), et avec de l'alcool camphré (142); car le plus souvent cet accident n'a lieu que parce que les helminthes (396) étouffent le malade, en lui remontant à la gorge.

COQUELUCHE ou **RHUME DES ENFANTS.** Voy. CATARRHE (284).

CORNAGE ou **SIFFLAGE DES CHEVAUX.** Voy. ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

**295. CORS AUX PIEDS, OIGNONS, POIREAUX, VERRUES
ACCIDENTELLES ET NON CONGÉNIALES.**

Étymologies : CORS, dérivé de cornes, désigne les durillons plus ou moins allongés en rameaux qui viennent au bois du cerf ; ces cors, à leur première apparition, ressemblent un peu aux *durillons*, que nous nommons de là *cors aux pieds*. — VERRUES, du latin *verruca* ; et *verruca*, de *verres*, verrat, porc entier, à qui il vient souvent des durillons sur les surfaces exposées aux frottements.

Causes. Les *cors* aux pieds et les *oignons* proviennent du frottement de la chaussure sur les papilles nerveuses. Les *verrues* sont dues à une cause indéterminée de développement ; j'ai de fortes raisons de croire qu'elles sont contagieuses et se communiquent par l'attouchement.

Médication. On applique sur les cors ou oignons et poireaux une petite plaque de cérat camphré (162), ou même de sparadrap (234) ; on se chausse ensuite comme à l'ordinaire. Dès ce moment, on marche sans douleur, car l'action du frottement est amortie. Bains de pieds fréquents (110, 3°).

Quant aux verrues, on les touche trois fois par jour avec un tuyau de verre, dont on trempe le bout dans l'ammoniaque liquide ou l'acide nitrique. Ou bien on introduit la verrue dans l'une des extrémités d'un tuyau perpendiculaire de plume, et une goutte d'ammoniaque par l'autre extrémité ; on enlève l'appareil au bout de dix minutes, et on fait prendre ensuite un bain à la main affectée, dans un mélange de deux tiers d'eau tiède ou froide et d'un tiers d'eau sédative (169). Au sortir du bain, on se graisse la main avec de la pommade camphrée (158), et l'on recouvre la verrue d'un petit carré de sparadrap (234), qu'on enlève et replace à chaque pansement. Eau zinguée (194 bis) pour tous les soins de propreté.

296. CORYZA ou RHUME DE CERVEAU, ENCHIFRÈNEMENT.

Étymologies : *Coryza*, mot grec qui vient de *corys*, casque ou crâne, parce qu'on croyait que cet écoulement venait du cerveau. — ENCHIFRÈNEMENT, maladie

qui fait couler la morve du nez, comme elle coule du *chanfrain* ou *chanfrein*, pour *champfrein* du cheval ; **CHANFREIN**, champ ou région de la tête qui supporte le frein.

Causes. Introduction dans les fosses nasales de vapeurs toxiques ou de poussières irritantes, d'ascarides vermiculaires qui s'y logent en remontant par derrière le voile du palais, ou bien de larves de mouches et autres insectes qui y éclosent tout aussi bien que dans les naseaux des moutons et des bestiaux, enfin de la mouche solsticielle qui s'introduit dans les yeux et pond dans le canal nasal.

Effets. Les muqueuses, décomposées, soit par l'action chimique des vapeurs, soit par l'air glacial, titillées par la poussière ou corrodées par les larves, donnent un suintement ou écoulement qui a les caractères physiques des crachats du rhume de poitrine ; les mucosités coulent alors non par le nez, mais par derrière le voile du palais ; on mouche par la gorge ; cette exsudation fatigante alourdit la tête. Quand la larve éclôt dans le canal nasal, on mouche des produits moulés sur le canal, ayant tantôt un millimètre de long, tantôt plus longs et tressés, mais toujours du même calibre et de la même blancheur. Il ne faut pas confondre le coryza avec l'écoulement aqueux que détermine l'action de l'air froid par la condensation de l'expiration nasale.

Médication. Prenez du camphre (126), et tenez-vous ensuite le nez pincé, afin que l'air aspiré n'atténue pas les effets du camphre ; passez-vous de temps à autre dans l'arrière-gorge, le doigt mouillé d'alcool camphré (142) ; gargarisez-vous ensuite à l'eau salée zinguée (194 bis, 3°) ; arrosez-vous le crâne avec l'eau sédative (177, 1°) ; passez-vous sur le nez de la pommade camphrée (158) ; reniflez de l'eau salée, et quand les gargarismes et les reniflements (201) à l'eau salée vous semblent avoir desséché les parois des muqueuses, gargarisez-vous avec de l'eau de riz et reniflez-en. Si cela ne suffit pas, injectez (218) dans le nez de l'eau quadruple (194 bis, 4°), au moyen d'une petite seringue d'étain (240) ; régime hygiénique (264) et surtout emploi de l'*assa-fœtida* (114, 2°) et de l'écorce de grenade (205, et 264, 5°). Eau sédative en boisson (177, 3°). Enfin, en dernier ressort, introduisez dans

les narines de la pommade camphrée (158) ; et tenez les narines bouchées au moyen d'un *pince-nez* que chacun peut faire à sa guise (304, à la fin).

Contre les CORYZAS d'origine mercurielle, voyez l'article EMPOISONNEMENT (308, § 2, B, 7^o) et *Revue complémentaire des sciences* (tome I^{er}, 1854, page 267).

N. B. Les injections d'eau quadruple font souvent rendre des lobules morveux en petits cylindres médullaires d'environ deux centimètres de long et des petites mucosités ovales et plano-convexes qu'on serait tenté de prendre pour des fœtus de limaces ratatinés.

297. COUCHES (FEMMES EN), GESTATION, FEMMES EN CEINTES, ACCOUCHEMENTS ou PARTURITION, LACTATION, ALLAITEMENT, FIÈVRE PUERPÉRALE, PÉRITONITE PUERPÉRALE.

Etymologies : GESTATION, intervalle de temps qui s'écoule depuis la conception jusqu'à la parturition (du latin *gestare*, porter, *puerum* un enfant, *in utero*, dans son sein). — PARTURITION, mot latin francisé, de *parturire*, enfanter. — ENCEINTE pour ENSEINTE, qui porte un enfant dans son SEIN, dans ses entrailles, selon l'expression vulgaire, ou bien au-dessous de la CEINTURE. — EN COUCHES, parce que la femme si active et si matinale ne peut rester couchée, sans autre maladie que pour mettre au jour un enfant ; de là ACCOUCHER au neutre ou à l'actif et ACCOUCHEMENT. — LACTATION, en latin *lactatio*, de *lactare*, allaiter ou donner le lait (*lac*, *lactis*) à l'enfant. — PUERPÉRALE (FIÈVRE), du latin *puerpera* (femme en mal d'enfant), de *puer*, enfant, et *parere*, mettre au monde. — PÉRITONITE, inflammation du péritoine, c'est-à-dire des parois internes de l'abdomen (du grec *teinó*, qui est tendu, qui s'étend, *peri*, autour) ; la médecine en cela a pris l'accessoire pour le principal de la maladie.

Causes. La femme active et laborieuse accouche facilement ; la femme de loisir, indolente et inactive se prépare des accouchements difficiles et malheureux. D'un autre côté, les errements de l'ancienne médecine scolastique ont été et sont peut-être encore, en bien des endroits, une cause permanente d'épidémies puerpérales. — La FIÈVRE PUERPÉRALE est une infection, o.

miasmatique (308, § 2, B, 1^o a*) ou purulente, c'est-à-dire provenant d'un abcès formé dans les parois de la matrice ; car la matrice est une éponge ou, pour employer une image moins grossière, un organe respiratoire que la moindre quantité de gaz miasmatique suffit pour asphyxier. Aussi la fièvre puerpérale finit-elle par être en permanence dans les hôpitaux, dont les murs sont imprégnés de toutes les exhalaisons putrides et mercurielles qui émanent des traitements d'après la vieille méthode. C'est ce qui, en 1836, obligea l'administration à faire fermer l'*Hôpital de la Clinique des femmes en couches*, et ce qui a dû déterminer, en 1864, la fermeture de l'hôpital de la Maternité : les femmes les mieux portantes y entraient pour ne plus en sortir ; tandis que, d'après le *compte annuel de l'administration de l'Assistance publique pour l'année 1864*, sur 7,065 accouchements que l'Assistance publique a opérés à domicile, on n'a compté que 38 décès ($\frac{1}{184}$), chiffre qui serait encore réduit à une valeur insignifiante, si les médecins de l'Assistance avaient eu recours aux prescriptions de la nouvelle méthode. A l'aide de notre méthode de traitement, rien de semblable ne serait survenu, même au sein des conditions d'insalubrité les plus déplorables ; mais notre traitement qui sauve est mis à l'*index* en faveur du traitement qui tue ; l'*index* est impitoyable ; attendons mieux.

Médication préventive. GESTATION. Les femmes enceintes se procureront une gestation facile, et se préserveront de tous les accidents d'un accouchement laborieux, au moyen du régime préventif suivant : se tenir le ventre libre en prenant de temps à autre, le matin, des quarts de lavements émollients (224 bis) ; aloès (101), rhubarbe ou scammonée (105), au moindre symptôme de constipation ; injections à l'eau quadruple (194 bis, 4^o) ; bains de siège (110, 4^o) d'un jour à l'autre ; soir et matin lotions à l'eau sédative (177, 1^o), et frictions à la pommade camphrée (159, 1^o) sur le dos et les reins, essuyer ensuite à l'alcool camphré (143, 1^o) ou à l'eau de toilette (142 bis). Grâce à ce régime, on voit chaque jour accoucher, sans trop de douleurs, les femmes les plus grêles, et dont les couches jusque-là avaient été des plus laborieuses.

Médication curative. — ACCOUCHEMENT OU PARTU-

RITION. Les lotions à l'eau sédative (177, 1^o) sur le dos et les reins, au besoin sur le crâne, amoindrissent merveilleusement en général les douleurs de l'enfantement et facilitent la délivrance. Si l'événement se faisait par trop attendre, on appliquerait sur les reins, et même sur le bas-ventre un large cataplasme aloétique (166); et l'on ne cesserait de lotionner à l'eau sédative (177, 1^o) et de frictionner à la pommade camphrée (159, 1^o) le dos et les reins; on administrerait même un bol de bourrache alcalisée à l'eau sédative (217 bis.) S'il y a constipation, lavement superpurgatif (223). Continuer les lotions jusqu'à l'expulsion des *lochies* (*arrière-faix* ou *délivre*) (*). Méfiez-vous des petits paquets de poudre d'*ergot de seigle* (308, § 1^{er}, B, 2^o, c) au moyen duquel les accoucheurs de profession cherchent à ramener les contractions d'un utérus paresseux; c'est presque toujours aux dépens de la santé de l'enfant, mais surtout de la mère, selon les doses qu'on se voit forcé d'employer à cet effet; tandis qu'on ramène si bien l'utérus à ses fonctions naturelles en alternant, sur le ventre et sur les reins, l'application de cataplasmes aloétiques (166) et de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2^o) avec lotions et frictions (143, 1^o).

Si, après la délivrance, il survenait une hémorrhagie, à l'instant même injection à l'eau quadruple (194 bis, 4^o), avec addition d'une cuillerée d'alcool camphré (142) par demi-litre; appliquer sur les reins et le ventre une compresse imbibée d'alcool camphré (143). Administrer un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3^o, b). L'accouchée fait impunément ses quatre repas, dès qu'elle se sent en appétit.

Exemples. Les exemples de succès aussi prompt que radical par cette médication, contre tous les cas d'infection utérine puerpérale ou autre, sont si nombreux et si uniformes que nous ne leur connaissons pas une seule exception; nous nous contenterons de citer celui d'une jeune accouchée qui, après une heureuse délivrance,

(*) *Lochia* (mot grec) qui signifie en général tout ce qui concerne l'accouchée (*lochos*, en grec, de *lecho*, lit); mais, dans le langage médical, il ne s'applique qu'au *délivre*, *arrière-faix* ou *placenta*, après l'expulsion duquel la femme est complètement délivrée de son *part* (en latin *partus*, *parturitio*).

est prise dans la nuit d'un délire que l'on eut de la peine à dissiper à l'aide de lotions à l'eau sédative; le lendemain la face était déjà cadavérique, le pouls faible et remontant, la prostration générale et l'esprit frappé d'une instinctive terreur. Mais à peine avait-on fini de faire la première injection à l'eau quadruple (194 bis, 4^o) avec addition d'une cuillerée d'alcool camphré (142), d'appliquer des compresses d'eau de toilette (142 bis) sur le bas-ventre et sur les reins, que tous ces symptômes alarmants commençaient déjà à se dissiper, et ils ne se représentèrent plus (*voyez*, de plus, *Manuel* de 1867, page 233, 3^o).

ALLAITEMENT, LACTATION. 1^o La mère ne renonce pas impunément à ses droits de nourrice; elle ne consulte, en y renonçant, ni les inspirations de son cœur, ni l'intérêt de sa santé. Elle est toujours la première punie du crime qu'elle commet envers le nouveau-né, si elle le livre, loin de ses yeux, à toutes les chances d'un allaitement mercenaire. *Voyez* de plus **ENFANTS EN BAS AGE** (311).

2^o Cependant, si la faiblesse de la constitution, ou toute autre nécessité condamne la mère à se séparer de sa progéniture et à faire passer son lait, elle appliquera matin et soir sur les seins tantôt une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), tantôt un cataplasme aléotique (166); elle prendra tous les trois jours de l'aloès (101) et dans la huitaine de l'huile de ricin (210); chaque matin lavement (222) avec une tête de poireau; tisane de bourrache avec eau sédative (217 bis); lotions fréquentes à l'eau sédative (177, 1^o) sur le dos et les reins.

297 bis. COUP DE SOLEIL, INSOLATION.

(Du latin *in*, sous le coup, et *sol*, *solis*, du soleil). Ablution d'eau sédative (177, 1^o) sur le crâne (en protégeant les yeux), sur le visage et sur le cœur; cravate imbibée de la même eau autour du cou; compresse derrière l'oreille. Aloès (101) et bourrache alcalisée (217 bis). Usage habituel de compresses sèches d'eau sédative sur le crâne (230 bis).

COUP DE SANG. *Voy.* **APOPLEXIE** (271).

COUPEROSE. *Voy.* **ACNÉ.**

COUPURES. Voy. **BLESSURES** (276).

COURBATURES. Voy. **ENTORSE** (313) et **RHUMATISME** (378).

COURS DE VENTRE. Voy. **DÉVOIEMENT** (305).

COXALGIE. Voy. **RHUMATISME** (378).

298. CRACHEMENT DE SANG, HÉMOPTYSIE. Voy. **HÉMORRHAGIE** (329).

CRAMPES D'ESTOMAC. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

299. CRAMPES DES EXTRÉMITÉS DES MEMBRES.

Étymologies : CRAMPE, d'après certains lexicographes, viendrait de l'allemand *krampf*, crampe, mot qui lui-même dérive de *krampen*, retrousser. Mais comme notre langue a rarement formé ses mots sur l'allemand, et qu'elle est greffée sur les langues grecque et latine, je suis plutôt porté à croire que ce mot vient de *crambe*, qui signifiait en même temps un *chou frisé* à surface ratatinée, et une de ces banalités de langage ennuyeuses à mourir. Le radical grec de *crambe* n'est pas parvenu jusqu'à nous, mais il a dû signifier quelque chose qui se crispe, se rétrécit et se retire sur lui-même.

Causes. Les crampes en général n'affectent que les membres inférieurs. La cause dès lors doit être recherchée dans le bassin; il est évident que c'est un obstacle à l'influx nerveux de l'une ou l'autre branche du nerf sciatique, et plus rarement des deux à la fois. Cet obstacle doit venir de la pression exercée par les intestins contre ce nerf, les intestins distendus par la constipation survenue dans le côlon, ou par la subite arrivée dans cet intestin d'une surabondance de matières liquides retenues en place par la présence de matières fécales calcinées en bouchon, et qui dès lors pèsent de tout leur poids sur l'un ou l'autre faisceau nerveux : de là vient que c'est spécialement dans le lit que les crampes nous prennent et qu'elles cessent dès qu'on se retourne sur le côté opposé, ou qu'on se jette à bas du lit, ce qui déplace l'obstacle et soustrait le membre à la pression.

Effets. En certains cas, les crampes produisent une douleur subite et si violente que le malade pousse

des cris d'angoisse et de la plus vive souffrance.

Médication. Se retourner sur le côté opposé, ou sauter à bas du lit. Si cela ne suffit pas, prendre de l'aloès (101) et se lotionner la jambe affectée à l'eau sédative (177, 1^o) depuis les reins jusqu'à la plante du pied. Si les crampes persistaient, prendre une cuiller à café d'eau sédative dans un verre d'eau. Les personnes sujettes aux crampes auront soin de se tenir le ventre libre; et si, dans leur vie, elles ont été mercurialisées ou arseniquées, elles suivront le régime indiqué dans l'article de l'INFECTION MERCURIELLE (351). (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, tome II, 1855, page 12).

CRAPAUD, ou **TIC A LA FOURCHETTE**, panaris des chevaux. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

CRÊTES-DE-COQ ou **VÉGÉTATIONS**. Voy. **MALADIES SECRÈTES** (349).

300. GREVASSES ET GERÇURES DE LA PEAU OU DU BOUT DU SEIN.

Tenir les mains constamment recouvertes d'une plaque de cérat camphré (162), se les laver souvent dans l'eau zinguée (194 bis); pendant le repos, y appliquer les plaques galvaniques (242) aussi longtemps qu'on le peut. Voy. de plus **ENGELURES** (312) et **MALADIES DE LA PEAU** (347). Les gerçures au bout du sein se guérissent facilement en trempant souvent le sein dans un grand verre d'eau chaude, à laquelle on ajoute une cuillerée tantôt d'alcool camphré (143), tantôt d'eau sédative (169, 1^o) et en le recouvrant ensuite de pommade camphrée (159, 3^o), ou de papier huilé seulement.

301. GROUP DES ENFANTS.

Étymologie : Mot imitatif dont la prononciation rend assez bien le cri rauque et creux que pousse le malade en toussant.

Causes. Invasion du larynx et de la trachée-artère par un être animé, peut-être différent des ascarides vermiculaires; allaitement suspect.

Effets. La présence et la succion de tout helminthe déterminent, sur la surface interne de la trachée, un développement indéfini des tissus parasites qui finis-

sent, en se feutrante et se pressant, par produire une espèce de bouchon moulé sur le cylindre de la trachée et qui intercepte le passage de l'air. Quand cet affreux effet a le temps de se produire et que les secours ne sont pas promptement administrés, l'enfant meurt étouffé et par asphyxie (274). On reconnaît l'invasion du croup à un *cri de coq* que l'on nomme *cri croupal*, et qui est produit par le rétrécissement progressif de la capacité *trachéale* et *laryngienne* (*).

Médication. Dès les premiers symptômes, on couvre l'enfant plus que d'habitude; on lui entoure le cou d'un foulard pour déterminer une abondante transpiration. On lui place dans la bouche, de temps à autre, un anneau d'or et un d'argent (249) ou un jouet d'or et d'argent, afin de le faire bien saliver. On lui fait boire avec son lait une infusion de bourrache (217); on lui fait avaler ensuite des petits paquets de poudre d'écorce de grenade (204), enveloppés de papier mince et non collé; ensuite, si le mal s'accroît, une forte dose de sirop d'*ipécacuanha* (253); on lui met la cigarette de camphre à la bouche (136), ou, s'il refuse, on lui tient près des lèvres un gros morceau de camphre. On lui entoure le cou d'une cravate imbibée tantôt d'eau sédative (177, 2°), tantôt d'alcool camphré (143, 2°). Si, contre toute attente, cette médication préparatoire ne suffisait pas pour entraver le mal, ou bien si l'on n'était autorisé à l'employer que lorsque le mal a fait trop de progrès, on se hâterait d'administrer à l'enfant 5 centigrammes (un grain) d'émétique pour le faire vomir et pour que les efforts du vomissement expulsent le bouchon *croupal* de la trachée-artère. Mais si l'on s'y prend à temps, la première médication enraye tellement le mal, que le *croup* n'a l'air d'être qu'un simple rhume. On soumet alors l'enfant au régime vermifuge (*Voy. ENFANTS EN BAS AGE*) (311); on lui administrera du lait alliacé (114), un peu d'eau d'huîtres (194); et, si le mal paraissait lent à céder, 5 centigrammes de calomélas

(*) *Larynx*, mot grec; c'est l'embouchure ou orifice de la trachée, qui, par les bronches, porte l'air aux poumons. *Trachée*, mot grec, de *trachus*, âpre, raboteux, parce qu'à l'extérieur, ce tube offre différentes inégalités et que, dans sa partie inférieure, il semble être un enchaînement de cerceaux.

(113), une seule ou tout au plus deux fois, à la distance de deux jours l'une de l'autre.

Exemples. Voy. *Manuel* de 1850, p. 194, et *Revue complémentaire des sciences*, tome IV, p. 293.

CRUDITÉS D'ESTOMAC. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

CUTANÉES (AFFECTIONS). Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

CYANOSE. Voy. **BLEUE (MALADIE)** (277) et **CHOLÉRA-MORBUS** (286).

CYSTOTOMIE et **LITHOTOMIE**, opération de la **TAILLE**. Voy. **CALCULS** (280).

D

DANSE DE SAINT-GUY ou **DE SAINT-WITH.** Voy. **CONVULSIONS** (294).

DARTRES FURFURACÉES et **MALADIES SUPERFICIELLES DE LA PEAU.** Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

302. DÉFAILLANCE, ÉVANOUISSEMENT, LÉTHARGIE, SYNCOPÉ.

Étymologies : DÉFAILLANCE, de *faillir*, tomber. — SYNCOPÉ, mot grec dérivé de *syn*, préposition superlative, et *koptó*, briser les membres. — ÉVANOUISSEMENT, du verbe latin *evanescere*, devenir nul, disparaître, de *e*, après, *vanus*, vain, inutile, bon à rien. — LÉTHARGIE, défaillance à long terme, du grec *lèthè*, oubli de toute chose qui jette dans l'inaction complète (*argia*).

Médication. Placez un bandeau au-dessus des yeux, et arrosez le crâne avec de l'eau sédative (169, 1°), puis lotionnez-en la région du cœur; entourez le cou et les poignets avec des compresses de la même eau. Faites respirer un peu de vinaigre camphré (255), et avaler une tasse de bourrache (217) tiède, dans laquelle on aura délayé une cuiller à café d'eau sédative (169). Essayez ensuite de faire prendre de l'*assa-fœtida* (114, 2°); car en bien des cas la défaillance tient à une invasion vermineuse (396). Voyez en outre, pour les femmes, **MALADIES DE MATRICE** (346).

- DÉGOUT.** Voy. **APPÉTIT** (**PERTE D'**) (273).
DELIRIUM TREMENS. Voy. **EMPOISONNEMENT PAR LES LIQUEURS ALCOOLIQUES** (308, § 1^{er}, A, 1^o, d).
DÉLIVRE. Voy. **COUCHES** (**FEMMES EN**) (297).
DÉMANGEAISONS. Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).
DÉMENCE. Voy. **ALIÉNATION MENTALE** (266).

303. DENTITION DIFFICILE CHEZ LES ENFANTS EN BAS AGE.

Causes et Effets. L'obstacle qu'oppose la gencive à la sortie de la dent produit, chez les enfants, la fièvre de la souffrance, des mouvements nerveux et convulsifs, et à la suite constipation, céphalalgie et salivation épuisante.

Médication. Administrer à l'enfant, tous les deux jours, sirop de chicorée (252) ; lui passer souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'eau sédative (169, 1^o) étendue et dans l'eau salée (194) ; lui lotionner de temps à autre le cou et le crâne avec de l'eau sédative (177, 1^o) ; lui en passer à la main sur la poitrine par-dessous ses vêtements. Petits lavements (221), soir et matin ; chi-ques galvaniques pour les enfants (249). (304, à la fin.)

304. DENTS (MAUX ET CARIE DES), ODONTALGIES.

Étymologies : **CARIE** est le mot latin *caries*, avec la terminaison française ; il désigne la décomposition intestinale et comme la carbonisation spontanée des corps solides organisés ; c'est-à-dire la vermoulure et la pourriture du bois, comme des os ou des organes analogues aux os, tels que les dents. — **ODONTALGIE** est composé de deux mots grecs : *algos*, douleur, souffrance, et *odonton*, des dents. On voit que nos dénominations françaises : *douleurs, rage et mal de dents*, rendent fort bien celle d'*odontalgie* et devraient en dispenser.

Causes. Abus des substances acides, des remèdes mercuriels ou autres, mais surtout le plombage des dents par un amalgame mercuriel, et enfin l'usage des eaux qui filtrent à travers des filons mercuriels des montagnes ou des terrains infectés par certaines fabriques ; érosion de la dent malade par une larve ou un ver intestinal ; action du froid.

Effets. Il est inutile de décrire les angoisses du mal de dents ; seulement, nous devons faire remarquer que, quand le mal de dents est accompagné de fluxion à la joue, c'est que la carie est dans la gencive et pénètre jusque sous la racine, ou bien que la dent, cariée et infectée d'une manière quelconque, s'est rongée de telle sorte que son chicot déchire les gencives ou les parois buccales, et y porte l'infection. Les remèdes mercuriels noircissent et déchaussent les dents, les ébranlent et les font tomber sans angoisses (Voyez *Avertissement du Manuel de 1863* et *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, 1855, page 175 ; tome III, 1857, page 128 ; tome IV, 1857, page 11).

Médication préventive et curative. On a soin, à la fin de chaque repas, de se curer les dents et de se rincer la bouche avec une gorgée de vin ou de l'eau tiède. Chaque matin, on se brosse les dents avec de l'eau soit calcaire, soit alcalisée par deux ou trois gouttes d'eau sédative (169), ou bien avec une petite pincée, à deux doigts, de cendres de bois par verre d'eau, ou mieux enfin avec trois gouttes par verre d'EAU DENTIFRICE DE TOILETTE de la MAISON EMILE RASPAIL (Rue du Temple, 14). N'abusez pas d'acidités et de fruits peu mûrs.

Si vous avez des dents creuses à faire plomber, n'acceptez pour ce service que des feuilles d'or, d'argent ou d'étain ; malédiction au dentiste qui y emploierait un amalgame mercuriel (*hydrargyrique*). Le mieux est de les plomber avec un grumeau de camphre qu'on enlève (122) toutes les fois qu'on veut manger. Quant aux chicots, on se les lime jusqu'à disparition du noir de la carie.

Dès les premières angoisses du mal de dents, on se frotte les gencives avec le doigt mouillé d'eau sédative (169) ; si le mal persiste, on remplace l'eau sédative par l'alcool camphré (142), et l'on appuie alors fortement le doigt alcoolisé sur la portion de gencive qui est le siège de la douleur ; on se gargarise ensuite avec de l'eau chaude. On tient à la bouche les chiques galvaniques (249) ou le bout d'une cuiller d'étain, afin de saliver abondamment. On s'administre, sous le couvert d'une serviette, une fumigation au moyen d'une décoction, aussi chaude qu'on peut l'endurer, de plantes odoriférantes, telles que feuilles de laurier-sauce, lavande,

sauge, thym, mélisse, etc., et, à leur défaut, d'un verre d'eau de toilette (142 bis) dans l'eau chaude; ce qui procure une ample salivation. Si le mal persiste, on se fait saigner les gencives, au-dessous de la dent malade, au moyen de la pointe d'une aiguille; et si ce dernier moyen reste inefficace, ayez recours à l'arracheur de dents; quand la dent est enlevée, laissez saigner un instant, rincez-vous la bouche à l'eau tiède, et gargarisez-vous ensuite à l'alcool camphré (142) mêlé à moitié d'eau ou davantage.

Les rages de dents les plus opiniâtres sont dues au plombage mercuriel. J'ai vu des personnes qui semblaient devoir en devenir folles, en dépit de l'éther et de l'opium.

N. B. MES CHERS LECTEURS ET SURTOUT MES CHÈRES LECTRICES, me voici arrivé à un excellent moyen de calmer très-souvent les rages effroyables de dents. Mais je suis si embarrassé de dire le mot, le vrai mot, que je vous invite à ne lire ce *nota bene* qu'à l'instant même où la rage de dents vous prendra et que vous aurez fait vainement usage de toutes les médications précédentes. J'aurais pu, mes chers enfants, vous transmettre le remède enveloppé avec soin sous deux mots grecs ou latins, sans faire la moindre allusion à la chose; vous composer enfin une formule (et vous l'auriez payée bien cher). Je laisse aux charlatans cette manière de procéder et de faire fortune, à laquelle ils ne manqueront pas, dès que j'aurai dit le petit secret. Ils l'édulcoreront et le parfumeront, pour mieux le dissimuler.

Maintenant, je vais vous le dire crûment et sans phrases: je suis porté à croire, par expérience, que ce même moyen calmera aussi facilement les douleurs des autres organes des sens; comme si les produits du bas étaient destinés à ramener l'harmonie entre les sensations du haut. Ce fait est aussi certain que l'autre contre la rage des dents; mais c'est un remède d'enragé; je vous le livre sous le sceau du profond secret; c'est à vous et non à discuter; vous me le promettez, chut!

Dès que la rage de dents vous prendra, trempez le doigt dans l'urine, et touchez-vous, avec ce liquide, la dent couverte et les gencives environnantes; et gardez-moi le secret.

DÉPOT. Voy. ABCÈS (265).

DESCENTE OU CHUTE DE MATRICE. *Voy.* MALADIES DE LA MATRICE (346).

DÉVIATION DE LA TAILLE. *Voy.* RACHITISME (374).

305. DÉVOIEMENT, DIARRHÉE, COURS DE VENTRE, DYSSENTERIE.

Étymologies : DÉVOIEMENT, de *dévoyer* ; matières détournées de leur voie ou marche naturelle, en passant trop vite d'une *voie* intestinale dans une autre et puis au dehors. — DIARRHÉE, en grec *diarrhoia*, exprime la même idée ; il est formé de *dia*, à travers (toutes les voies), et *rheô*, couler. — DYSSENTERIE, formé de *dys*, syllabe qui exprime un état de malheur et de souffrance, et *entera*, entrailles.

Causes. La *diarrhée* provient de l'invasion des canaux de la bile par les helminthes, et partant, du passage du chyme acide dans les intestins grêles. La *dyssenterie*, quand elle n'est pas le produit d'un empoisonnement ou fortuit, ou criminel, ou médical, a lieu, soit par l'invasion, dans le gros intestin, de larves ou du dragonneau qui en déchirent les parois, soit par le dépôt de concrétions calcaires précipitées par l'acide tartrique des fruits et raisins verts, concrétions dont les aspérités produisent, sur les parois intestinales, des solutions de continuité et partant des hémorrhagies (329).

Effets. Les déjections de la *diarrhée* sont liquides, en général, jaunâtres et glaireuses, quelquefois d'un vert foncé. Celles de la *dyssenterie* sont sanguinolentes. On conçoit qu'un tel état ne saurait se prolonger sans que toutes les fonctions de l'économie s'en ressentent.

Médication. Lavements vermifuges (224) ; régime hygiénique complet (264) ; application sur le ventre de larges compresses imbibées tantôt d'eau sédative (177, 2°), tantôt d'alcool camphré (143, 2°), enfin de larges cataplasmes vermifuges (166). Trois fois par jour, mâcher d'abord gros comme un pois de camphre (122), puis gros comme une pièce d'un franc d'écorce de grenade (205) que l'on avale au moyen d'un quart de verre d'eau d'huîtres (194), enfin une grosse pincée d'*assa-fœtida* (114). Mais, le plus souvent, le mal se dissipe comme par enchantement en prenant un petit verre de liqueur hygiénique non sucrée (49, 3°, A) et en appliquant de

temps à autre sur le ventre une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°).

Voyez, au sujet d'une terrible épidémie de dyssenté-
rie qui fut avant-courrière du choléra, *Revue complé-
mentaire des sciences*, tome IV, 1857, page 97. Voyez,
de plus, COLIQUES (291), CALCULS (280) et VERS INTES-
TINAUX (396). Pour les voyages, tâchez de vous faire
confectionner des caleçons de propreté (25, 16°), qui
parent à tous les accidents du dévoiement. Dans tous
les cas, applications fréquentes, sur l'anus, d'une com-
presse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2°) et
introduction dans l'anus de bougies camphrées (157).

DIABÈTE SUCRÉ. Voy. **URINAIRES** (MALADIES DES
VOIES) (390).

DIARRHÉE. Voy. **DÉVOIEMENT** (305).

DIGESTIONS DIFFICILES ET PÉNIBLES, DYSPEPSIE.
Voy. **INDIGESTIONS** (338) et **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

DYSSENTERIE. Voy. **DÉVOIEMENT** (305).

E

ÉBULLITION DU SANG. Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

ECCHYMOSE. Voy. **CONTUSIONS** (293).

ÉCLAMPSIE. Voy. **CONVULSIONS** (294).

ÉCORCHURES. Voy. **BLESSURES** (276).

ÉCOULEMENT. Voy. **MALADIES SECRÈTES** (349).

ÉCRASEMENT DES CHAIRS. Voy. **CONTUSIONS** (293).

306. **ÉCROUELLES, SCROFULES, HUMEURS FROIDES OU
ABCÈS FROIDS** (265, 2°).

Étymologies : ÉCROUELLES vient, par altération de
langage, de SCROFULES (*scrofulæ* en latin), lequel mot
vient du latin *scrofa*, truie, chez laquelle il se déve-
loppe de ces tumeurs froides d'un rouge repoussant. —
HUMEURS FROIDES, pour **TUMEURS froides** ou **abcès**
froids, parce que les ulcérations de cette origine sont
froides au toucher et ne donnent jamais la fièvre.

Causes. L'emploi des médicaments mercuriels lègue

aux enfants cette disposition congéniale à la dégénérescence de tous les tissus, et la communique, après coup, aux personnes du tempérament sanguin le mieux prononcé et de la constitution jusqu'alors la plus saine. Les personnes affectées de ce vice de constitution ont de plus une prédisposition innée à l'invasion des causes morbipares animées.

Effets. Les glandes s'engorgent facilement ; des taches enflammées et suintantes se montrent sur les surfaces ; le tissu, en cet endroit, d'un rouge blafard, se décompose et se creuse sans souffrance, et la guérison laisse souvent une cicatrice profonde et indélébile.

Médication préventive. Notre médication ne refait ni les organes ni les constitutions ; elle soulage les faibles et les conduit aussi loin que le permet le cadre de leur développement. Le vrai moyen de préserver la génération future des constitutions dites scrofuleuses, c'est d'amener la morale dans le plaisir, la prudence dans le rapprochement des sexes, la tendresse maternelle dans la maternité, et surtout d'interdire souverainement à la médecine les traitements mercuriels et arsenicaux (55). Avec ces précautions, nous aurons sans doute longtemps encore des constitutions débiles, nous en aurons moins de scrofuleuses. Les personnes lymphatiques et prédisposées aux accidents scrofuleux doivent se lotionner souvent le corps, soit à l'alcool camphré (143), soit à l'eau de toilette (142 bis). Régime hygiénique complet (264). Tisane de salsepareille simple ou iodurée (219, 3^o et 4^o) Bains de mer, ou, à leur défaut, bains sédatifs tièdes chaque matin, un quart d'heure, dans une baignoire en zinc (107**), en promenant les plaques galvaniques (242) sur tout le corps pendant le bain ; eau zinguée (194 bis) pour tous les soins habituels de propreté.

Médication curative. On brûle les plaies avec des compresses d'alcool camphré (143, 2^o), trois fois par jour et en outre avant chaque pansement ; ensuite application de plaques galvaniques (242) pendant un quart d'heure, et l'on recouvre enfin de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement ; lotions fréquentes à l'eau de zinc (194 bis). Les bains de mer (109 bis) et de sang (111) sont très-utiles contre ces sortes de maladies, ainsi que l'usage des plaques, ceintures, colliers, ba-

gues, pendants d'oreilles et chiques galvaniques (242, 246, 247, 248 et 249).

ECTROPION. Voy. **YEUX** (MALADIES DES) (397).

EFFORT. Voy. **ENTORSE** (313).

EFFORT DE BOULET, DE HANCHE, DE REINS, etc. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

306 bis. **ÉLÉPHANTIASIS** (396).

Étymologie : Du grec *elephantiaō* ; maladie qui développe un organe externe, principalement les pieds, de manière à imiter les pieds d'un éléphant avec les rugosités de la peau.

Causes. Certains insectes qui, à la manière de la tique, impriment au tissu sanguin un développement extraordinaire et anormal.

Effets. De tels effets sont peu susceptibles d'être détruits par la méthode curative ; tout au plus permettent-ils d'être retranchés ou amoindris chirurgicalement. La méthode peut seule les prévenir, appliquée au début de la maladie.

Médication. Envelopper le membre affecté d'une forte compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°) entourée de son surtout. Lotionner les surfaces ambiantes d'eau sédative (177 1°) ; en porter une compresse (177, 2°) sur le crâne. Aloès (101) tous les trois jours. Prendre, le matin, un gramme de poudre de racine de garance (197), tant qu'on peut le supporter.

EMBARRAS DES PREMIÈRES ET DERNIÈRES VOIES. Voy. **DÉVOIEMENT** (305) et **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

EMPATEMENT, ŒDÈME DES BESTIAUX. Voy. **ŒDÈME** (360).

307. **EMPHYSÈME.**

Étymologie : *Emphysema* ou *Emphysis*, mot grec formé de *en*, dans, et *phuó*, soulever, insuffler, se dit plus spécialement de l'insufflation morbide des tissus du poumon.

Causes et effets. Infiltration de gaz dans le tissu cellulaire sous-cutané (*boursoufflement*) ou entre le poumon et la plèvre (*emphysème pulmonaire*), ce qui sou-

lève les côtes et enfle les muscles intercostaux ; affection consécutive d'une maladie de poitrine.

Médication. Outre le traitement des maladies de poitrine (348), appliquer constamment sur la poitrine des compresses d'alcool camphré (143, 2°) ou d'eau de toilette (142 bis), en lotionner souvent le dos et les reins, et exercer ensuite des frictions à la pommade camphrée (159, 1°) entre les deux épaules. Cataplasmes aloétiques bien chauds (166) de temps à autre et vingt minutes avant les frictions. Huile de ricin (210).

ENGORGEMENT du foie. Voy. **FOIE** (319).

308. EMPOISONNEMENT ou INTOXICATION (49 bis et 50).

Étymologies : EMPOISONNEMENT, action sur l'organisation du poison ingéré (avalé). — POISON vient du vieux verbe *poiser* (pour peser), qui signifiait *affliger* de son poids, *être à charge et malheur*. — INTOXICATION, dénomination toute récente dérivée du vieux verbe *intoxiquer*, et qui signifie le mode d'agir d'un poison spécial ; ce mot découle du grec et est formé de *en*, dans, *toxicon* (sous-entendu *pharmacon*), poison dont les Grecs, à l'état sauvage, se servaient pour empoisonner le fer de leurs flèches (*toxa*).

Avis important. Contre les dangers des empoisonnements, rien n'égale notre incurie et notre inconséquence, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le faire remarquer (49 bis), et dans le chapitre iv de la première partie (50, 61) que nous vous invitons de consulter avant de lire le traité qui va suivre. Lecteur, ayez toujours l'œil ouvert sur ces genres de causes de maladies, quand vous serez embarrassé pour rapporter un cas donné à une autre cause, et ne tardez pas à appliquer les antidotes ci-dessous prescrits. Que de fois l'ignorance des médecins a mis les empoisonnements sur le compte du CHOLÉRA (286) ou autres maladies pestilentiellles ! et que de fois, aujourd'hui plus que jamais, l'emploi inconsidéré de la médecine rebelle, en fait de médicaments toxiques, a jeté les malades sur le carreau ! Les voyez-vous prodiguer de nouveau tous les poisons minéraux avec un laisser-aller qui me glace d'effroi pour la santé des races futures : tels que le sublimé corrosif (deutochlorure de mercure) et les arsénates à haute dose à l'exté-

ieur et à l'intérieur ! Horreur et trois fois horreur !!!

Mais, avant de prescrire l'antidote, nous croyons nos lecteurs assez avancés, depuis qu'ils prennent *leurs inscriptions* à notre *école de médecine*, pour pouvoir leur donner un traité, aussi succinct que possible, sur les moyens de distinguer au besoin les substances qui sont les causes les plus fréquentes d'empoisonnements.

N. B. On ne doit s'attendre à trouver dans ce petit traité que les caractères les plus saillants des substances les plus usuelles, et ceux qui suffisent pour éclairer la défiance ou prévenir d'injustes soupçons.

§ 1^{er}. CARACTÈRES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET TOXICOLOGIQUES DES SUBSTANCES QUI SONT LES CAUSES LES PLUS FRÉQUENTES DES EMPOISONNEMENTS, OU MOYENS D'EN RECONNAÎTRE OU SOUPÇONNER LA PRÉSENCE AVANT OU APRÈS COUP.

Étymologies : CARACTÈRE; du grec *character* (prononcez *kharacter*) qui dérive du verbe *charassô* (graver, empreindre); c'est le signe distinctif d'une substance. — Les CARACTÈRES PHYSIQUES d'une substance sont ceux que nous constatons à l'aide de nos sens seulement et sans avoir recours à leurs transformations : *caractères de coloration, de forme, de consistance, de pesanteur, de saveur, de senteur et de sonorité* (du grec *physis*, nature ou états divers des êtres qui composent notre univers). — Les CARACTÈRES CHIMIQUES sont les caractères physiques que prend une substance au contact d'autres corps et en se combinant avec eux (du grec *chymos*, suc ou dissolution, vu que rien ne se transforme qu'à l'état liquide). — Les CARACTÈRES TOXICOLOGIQUES sont les signes morbides que ces substances engendrent par voie d'*ingestion, de respiration, d'absorption par la peau ou les muqueuses* (du grec *logos*, traité, *toxicôn* des poisons).

A. Substances vénéneuses du règne minéral, autrement dit inorganiques.

1^o Substances gazeuses et asphyxiantes (274).

Étymologies : Substances qui agissent sur notre organisation sans être perceptibles à la vue, comme le feraient les esprits follets de nos légendes (*gaz*, de l'allemand *Geist*, esprit follet).

a. Acide et oxyde (*) carbonique : ils se dégagent du charbon qui s'allume (oxyde de carbone) et du charbon allumé (acide carbonique), par la combinaison du charbon avec l'oxygène de l'air respirable. L'acide carbonique se dégage également pendant la fermentation alcoolique ; il séjourne au fond des cuves, des puits et fosses, et à la surface du sol de certaines cavernes. L'oxyde carbonique s'enflamme au contact d'un corps en ignition ; les lampes, au contraire, s'éteignent dans une atmosphère d'acide carbonique. Ces gaz sont la cause la plus fréquente d'asphyxie ; l'asphyxie est plus convulsive et plus douloureuse par le charbon qui s'allume que par la braise. Celui qui séjourne et se condense dans les cuves et les fosses frappe presque comme la foudre. L'acide carbonique, dissous dans l'eau ou le vin, est un excellent digestif (eaux gazeuses et vin de Champagne, etc.)

b. Hydrogène sulfuré : odeur d'œufs pourris ; il se dégage des matières en putréfaction ; il frappe comme la foudre, surtout s'il est mélangé à un gaz plus subtil, qui me paraît être la vapeur d'acide prussique : ce qui

(*) On appelle **Acides** les liquides, tels que le vinaigre (*acetum*) qui font effervescence avec la craie, le bicarbonate de soude, la cendre, et rougissent le bleu végétal, tel que les pétales de la violette, de la campanule, etc. On appelle **Oxyde** ou *oxide* la combinaison d'un corps simple avec l'oxygène, laquelle se combine ensuite avec un acide pour former un corps nouveau que l'on désigne sous le nom de **SEL**. La chaux est un **Oxyde** (combinaison d'oxygène avec le *calcium*) ; la craie (carbonate de chaux) est un sel (combinaison d'acide carbonique avec la chaux) ; le *calcium* est un corps simple ou métallique, considéré comme indécomposable, parce qu'on n'est pas encore parvenu à le décomposer. Par leur étymologie, les mots *acide* et *oxyde* ne diffèrent entre eux que parce que *acide* vient du latin *acidus* (piquant à la langue comme la pointe d'une aiguille (*acus*) et que *oxyde* vient du grec (*oxis*) aigu et piquant comme une aiguille). Je crois avoir démontré dans le *Nouveau Système de chimie organique* (2^e édit. 1838, tome III, p. 736) qu'en admettant les atomes de tous les corps égaux entre eux en poids, on pouvait considérer les acides comme des groupes dont l'atome central est celui d'une base et les atomes de la périphérie des atomes d'oxygène ; et les *oxydes*, au contraire, comme des groupes dont l'atome central est l'oxygène et les atomes de la périphérie des atomes basiques.

a lieu dans les fosses d'aisances, ou dans les fosses des cimetières et des charniers.

c. Hydrogène carboné (gaz d'éclairage) ; il détone à l'approche de la flamme, et produirait l'asphyxie s'il parvenait, par une fuite, à remplacer en assez grande proportion l'air des appartements.

d. Carbone d'hydrogène ; éther, alcool et boissons alcooliques aspirées ou ingérées : liquides limpides, très-volatils et très-odorants. L'éther endort d'un sommeil de mort dont bien peu ressuscitent ; l'alcool compromet l'existence, et finit par l'user en parcheminant les parois des organes respiratoires et digestifs (144), en coagulant l'albumine du sang et congestionnant ainsi le cerveau, ce qui produit soit une furie terrible, impitoyable, qui a reçu le nom de *delirium tremens*, vu que le tremblement succède à la fureur, soit les *combustions spontanées*.

Par *combustions spontanées*, il ne faudrait pas entendre des inflammations qui prennent d'elles-mêmes et sans la concours d'une cause étrangère. La *combustion spontanée* a lieu par le choc chimique, de molécule à molécule, entre deux corps éléments naturels d'inflammation.

L'alcool s'enflamme au contact de l'oxygène pur à la plus légère impulsion. Supposez une femme (car les femmes sont plus exposées que les hommes à cet accident) qui ait l'habitude d'ingurgiter des quantités telles de liqueurs alcooliques que l'alcool imprègne tous les tissus de son corps et s'en échappe par bouffées. Comme il se dégage de l'oxygène naissant de ses organes génitaux, il arrivera un moment où, par un mouvement ordinaire, l'alcool qui s'échappe des tissus organiques recevra le choc de l'oxygène naissant ; et, dès ce moment, l'hydrogène carboné et l'oxygène prennent feu, comme cela arrive dans nos laboratoires ; et voilà, par communication, la combustion spontanée organisée, la flamme trouvant la pâture par toutes les surfaces du corps.

De même du choc des dents à l'instant où l'oxygène naissant rencontre l'alcool qui se dégage.

Ajoutez à cela l'effet d'une allumette que le pied écrase et le choc invisible du dard de l'éclair, etc.

L'action du froid extérieur centuple l'action funeste de l'alcool.

2^o Substances acides liquides (*).

a. **Acide prussique** (autrement dit *hydrocyanique* ou *cyanhydrique*), qui entre dans la composition du *bleu* (en grec *cyanos*) de Prusse. Odeur d'amandes amères; aussi terrible par sa vapeur aspirée que par son ingestion sous forme liquide; il frappe comme la foudre à la dose de moins de 25 centigrammes; on tue un animal en lui en appliquant une seule goutte sur la langue ou sur la *conjonctive* (397).

b. **Acide hydrochlorique** (autrement dit *muriatique* ou *esprit de sel*) : liquide incolore à l'état de pureté, se colorant en jaune au contact de l'air, très-volatil, provoquant la toux et l'éternement dès qu'on le flaire; il désorganise les tissus, coagule d'abord l'albumine et finit par la colorer en bleu. Il précipite le *nitrate d'argent* en un magma cailleboté, qui devient violet noir à la lumière, et est insoluble si ce n'est dans l'ammoniaque; on désigne ce précipité sous le nom d'*argent corné*.

c. **Acide nitrique** (autrement dit *azotique* ou *eau forte*) : liquide incolore à l'état de pureté, jaune par le mélange d'acide nitreux ou de matières végétales; très-volatil, répandant des vapeurs suffocantes et brûlantes et une odeur nitreuse *sui generis*; il coagule le blanc d'œuf et le colore ensuite, ainsi que l'épiderme, en jaune; répand des vapeurs rutilantes sur du fer ou du cuivre, et désorganise les tissus organisés aussi promptement que l'acide précédent.

d. **Acide sulfurique** : liquide incolore à l'état de pureté; ronge et charbonne les substances organisées, les végétales plus promptement que les animales; précipite l'eau de chaux, les dissolutions de plomb et de baryte; colore le sucre en rose, s'il tient en dissolution de l'albumine; et *vice versâ*, il colore l'albumine en rose s'il tient en dissolution du sucre.

e. **Phosphore et acide phosphorique** (155). Le phosphore est mou, blanc, se conservant dans l'eau; exposé à l'air, il se combine avec l'oxygène de l'air (acide phosphorique) et s'enflamme tout à coup et avec explosion; il produit alors, s'il arrive au contact de notre épiderme, des plaies rongeantes très-longues à guérir et qui simulent des plaies scrofuleuses; sa vapeur seule déter-

(*) Voir la note de la page 262.

mine la nécrose des mâchoires et la déformation des os de la face (355); pris à l'intérieur, il produit de terribles évacuations sanguinolentes. Voyez le *Manuel* de 1847, p. 38; celui de 1863, p. 238; *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome I^{er}, p. 45 et 236.

On ne saurait trop inviter les lecteurs du *Manuel* à se mettre en garde contre les dangers de l'emploi, surtout dans les cuisines, des allumettes phosphorées; je vois chaque jour, se produire des accidents de nature toxique (308), de la plus haute gravité, souvent mortels, et qui ne sont dus qu'à la chute d'un paquet, plus ou moins considérable, de ces allumettes phosphorées dans la soupe ou dans toute autre préparation culinaire; d'où surviennent, à ceux qui en mangent, des vomissements et déjections brûlantes, avec épreintes atroces, souvent suivies, selon la dose, d'une mort affreuse.

Ne vous servez donc dans vos cuisines que d'allumettes qu'on est obligé de frotter sur une plaque imprégnée de phosphore; car ce genre de phosphore offre moins de danger comme poison, et c'est là une belle découverte. Rejetez donc tout à fait l'emploi des allumettes phosphorées; sans doute elles offrent l'avantage de s'allumer par le frottement contre tous les corps. Mais vous retrouvez les mêmes avantages en portant sur vous une plaque phosphorée par un des côtés de la boîte qui renferme les allumettes simplement chloratées et qui s'allument par le frottement contre cette plaque.

f. Acides végétaux (*Acides acétique, oxalique, tartrique, citrique*, etc.) : Violents agents de désorganisation, s'ils sont concentrés; excellentes limonades, s'ils sont suffisamment étendus d'eau sucrée, résultant tous d'une combinaison des *acide* et *oxyde de carbone* (ci-dessus décrits) avec une huile essentielle. L'*acide acétique* est très-reconnaissable à son odeur; l'*acide oxalique* précipite la chaux; l'*acide tartrique* précipite la chaux et la potasse, s'il est en excès; l'*acide citrique* ne précipite la chaux qu'à l'aide d'une température élevée, et la redissout par le refroidissement.

3^o Substances alcalines (*).

Étymologie : *Alkali*, mot arabe formé de l'article *al*

(*) Substances qui ramènent au bleu les substances végétales rougies par les acides (*Voy.* la note de la page 262).

(la), et *kali* (soude). Oxydes ou terres dont le contact désorganise en bouillie les tissus organisés, les carbonise et produit sur la peau une sensation de brûlure violente (259, 3°).

a. Ammoniaque ou alcali volatil : Se volatilise de sa dissolution dans l'eau d'autant plus vite que la température est plus élevée; caustique à l'état liquide, suffocante à l'état de vapeurs, elle rend l'albumine et par conséquent les tissus animaux solubles dans l'eau; répand des vapeurs blanches, si l'on approche simplement du goulot du flacon qui la renferme, celui d'un flacon d'acide nitrique.

b. Potasse et soude : Deux alcalis ayant l'aspect pulvérulent et obscurément cristallisé; difficiles à distinguer l'un de l'autre, si ce n'est en ce que la potasse, ainsi que ses sels, est plus déliquescente et plus soluble que la soude, qu'elle précipite mieux l'acide tartrique et qu'elle précipite seule le *muriate de platine*. La flamme de l'alcool se colore en *violet* par la potasse et en *jaune* par la soude. Le *salpêtre* est un *nitrate de potasse*; il rougit les tissus animaux et les affermit. Le *sel de Glauber* est un *sulfate de soude*; c'est un purgatif assez doux à la dose d'une once (30 grammes) dans du bouillon aux herbes (104). La potasse désorganise les chairs, les carbonise et file ensuite de proche en proche sous les téguments.

c. Chaux vive : Substance blanche pulvérulente, qui se délite dans l'eau et forme une bouillie d'une blancheur éclatante, laquelle durcit en se combinant avec l'acide carbonique de l'air et avec du sable siliceux; elle est précipitée de ses solutions par les acides carbonique, sulfurique et oxalique libres ou combinés. Elle communique à la flamme de l'alcool une teinte *jaune rougeâtre*. Le *caustique de Vienne* (259, 4°) est un mélange par égale part de potasse et de chaux pulvérisées ensemble, la chaux tempérant la trop grande solubilité de la potasse.

d. Baryte et strontiane : Deux terres alcalines aussi analogues entre elles que la potasse et la soude : bien moins caustiques et moins solubles que les précédentes; le *sulfate de baryte*, ainsi que celui de *strontiane*, sont insolubles dans les acides et les alcalis. La flamme

d'alcool se colore en *jaunâtre faible* par la baryte, et en *carmin* par la strontiane.

e. Magnésie : Poudre blanche, à peine soluble dans l'eau froide et encore moins dans l'eau chaude; précipitée par le phosphate de soude, surtout à l'aide d'un peu d'ammoniaque, en une poudre blanche que l'eau et l'ammoniaque ne dissolvent pas. Mouillée avec une solution de cobalt, elle se colore au chalumeau en *rose clair pâle*. Le *sulfate de magnésie* est un purgatif très-doux, à la dose d'une once (30 grammes), dans du bouillon aux herbes (104).

f. Alumine, base de l'*argile* (*silicate d'alumine*) et de l'*alun* (*sulfate soit d'alumine et de potasse, soit d'alumine et d'ammoniaque, soit d'alumine, de potasse et d'ammoniaque*) : l'ammoniaque la précipite; rougit au feu, elle perd de sa solubilité dans les acides. L'alun, au lieu de cautériser les chairs, les tanne, c'est-à-dire ne les conserve que mortes et les préserve alors de la putréfaction, comme par un travail de fossilisation.

4^o Substances métalliques.

a. Cuivre, oxydes et sels de cuivre : Le *cuivre-rosette* est un métal rouge, brillant, malléable et ductile, pesant environ neuf fois plus que l'eau, formant avec le zinc un alliage jaune (*similor, cuivre jaune, laiton*); s'oxydant en vert (*vert-de-gris, verdet*) par l'humidité de l'air, par son contact avec l'eau, avec l'huile et avec l'ammoniaque, mais surtout avec les acides, avec lesquels il forme des sels solubles et cristallisables (*acétate de cuivre ou verdet, sulfate de cuivre ou vitriol bleu, etc.*). Une aiguille d'acier se couvre d'une couche de *cuivre-rosette* dès qu'elle est trempée dans une solution quelconque de cuivre. Les poisons n'agissant qu'à l'état de solution, le cuivre n'est vénéneux que par ses oxydes et ses sels, en se combinant avec nos tissus et les rendant impropres à leurs fonctions : ce qui fait que les combinaisons cuivreuses déterminent le vomissement par la quantité qui séjourne dans l'estomac, et des déjections alvines violentes par la quantité qui parvient à passer par les intestins.

b. Plomb (*saturne* des alchimistes, d'où vient l'épithète de *saturnines* appliquée aux préparations et aux conséquences morbides du plomb) : Brillant comme

l'argent, quand on le dépouille de la couche dont il se recouvre au contact de l'air; mou, flexible, se rayant avec l'ongle; s'oxydant en une poudre jaune, quand on le remue en fusion au contact de l'air; il est précipité, par les carbonates et les sulfates, de ses dissolutions salines en un magma blanc, insoluble presque dans l'eau et les acides étendus d'eau. Il pèse onze fois plus que l'eau. Les vapeurs qui se dégagent du plomb en fusion donnent le vertige et détermineraient un empoisonnement lent, si on s'y exposait journellement sans précaution; il en est de même de son contact prolongé avec la peau; il produit la paralysie et l'inertie des extrémités supérieures, la constipation, la somnolence, les étourdissements. L'ingestion de ses oxydes et de ses sels tance pour ainsi dire les muqueuses, tuméfie la langue, et, en passant dans les intestins, détermine cette atroce colique qu'on appelle *colique des peintres*, *colique saturnine*, *colique du Poitou*, *colique de plomb*, *colique de Miserere*. Les boissons qui passent dans les tuyaux de plomb produisent ces effets d'une manière moins intense, qui se traduisent à la longue en un engourdissement paralytique des membres thoraciques, caractérisé par la cambrure des doigts, ce dont enfin nos savants de police ont fini, en l'année 1869, par s'apercevoir sans s'en occuper pratiquement. Le plomb, au moins par son oxyde ou *litharge* appliqué sur la peau de certaines régions du corps, produit à la longue un effet analogue, mais subit, que je n'ai vu constaté dans aucun ouvrage.

Lorsqu'on applique, contre une maladie de poitrine (348), une large plaque de sparadrap (234), sur la région d'une côte, muscle intercostal, la maladie s'améliore, il est vrai; mais au bout de quelque temps il arrive qu'immédiatement après les premières bouchées du déjeuner, le bras opposé à l'apposition du sparadrap retombe sans force sur la table, et ne reprend peu à peu de la vigueur qu'à l'aide de larges affusions d'eau sédative. La deuxième fois, l'effet de la litharge est bien plus durable et simule tout d'abord un résultat paralytique qui, combattu de la manière ci-dessus, finit à la longue par disparaître. C'est au malade poitrinaire à voir si, en désespoir de cause, il lui importe d'avoir recours à ce moyen d'action, en se tenant prêt à en combattre

les effets par l'emploi des moyens ci-dessus combinés avec la tisane de salsepareille (219, 3°).

Ce fait, tout nouvellement observé par nous, se rattache à ce que nous avons dit des effets de la bière chargée de plomb, sur les bras et les mains (*).

c. Zinc : Blanc bleuâtre, cristallisé ou lamelleux ; brûle avec une flamme jaune verdâtre et répand une vapeur blanche d'oxyde de zinc, quand on le chauffe fortement au contact de l'air ; pèse sept fois plus que l'eau. Le *sulfate de zinc* est émétique et drastique ; c'est pourquoi il n'est vraiment pas une cause d'empoisonnements mortels, en prit-on jusqu'à 60 grammes (deux onces).

d. Argent : Métal blanc, brillant, flexible, malléable et ductile, inoxydable à l'air pur, soluble dans l'*acide nitrique*, pesant environ dix fois plus que l'eau. L'*acide hydrochlorique* et les *hydrochlorates* le précipitent de ses sels en un magma blanc qui ne tarde pas à passer au violet et au noir, et qui est dès lors insoluble dans les acides, et soluble dans l'ammoniaque (*argent corné*). La *pierre infernale*, c'est le nitrate d'argent ; elle noircit la peau et tous les tissus organisés en y produisant une couche d'*argent corné*.

e. Or : Caractérisé par sa belle couleur d'un jaune brillant. Ce métal est ductile, malléable, flexible avant tout alliage, inoxydable à l'air, insoluble dans tous les acides, soluble dans un mélange par moitié d'*acides nitrique* et *hydrochlorique* (*eau régale*). Il pèse environ dix-neuf fois plus que l'eau. L'argent et l'or ne sont nuisibles que par la facilité qu'ont leurs sels d'être décomposés en contact avec nos tissus ; ils n'agissent sur l'économie que par les acides de leurs sels.

f. Mercure (en grec *hydrargyros*, de *hydôr*, eau, et *argyros*, argent, c'est-à-dire qui a l'aspect d'un argent liquide), **ses oxydes et ses sels** : Le mercure est, sous toutes ses formes et par sa seule vapeur, l'un des plus terribles poisons que l'industrie et surtout la médecine aient introduits dans notre civilisation. Le mercure pèse près de 14 fois plus que l'eau, 4 environ de plus que

(*) Voyez *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome VI, août 1859, page 17, et pour les plagiaires (*Gazette médicale*, sept. 1868, page 571).

l'argent, 5 de moins que l'or, et 7 de moins que le platine; il s'oxyde facilement à l'air et d'autant plus que la température est plus élevée; il est dissous par presque tous les acides à une température plus ou moins élevée, avec difficulté par les acides nitrique et hydrochlorique; il dissout l'or, l'argent, le cuivre, le zinc, l'étain et forme avec eux des amalgames solides, s'ils sont en excès. L'or et le cuivre, décapés à vif, peuvent servir à constater sa présence, en blanchissant instantanément dès qu'on les met en contact avec ce métal ou ses solutions; mais ce changement de couleur est d'autant moins sensible que la dose mercurielle est plus faible; on est obligé alors d'exposer au feu l'amalgame dans un petit tube de verre recourbé, dont l'extrémité trempe dans l'eau froide; la vapeur mercurielle se condense en gouttelettes qui tombent au fond de l'eau. Ses vapeurs plus ou moins longtemps aspirées causent, entre autres symptômes, des tremblements nerveux d'autant plus intenses et durables que l'habitude de vivre dans une pareille atmosphère a été plus prolongée; absorbé par le simple contact avec la peau, mais surtout par le frottement, il détermine, outre le précédent symptôme, des ulcérations rongeantes, l'émaciation, la phthisie (348), la goutte (325), le rachitisme (374) héréditaire, le cancer (281), les fistules (269), mais surtout la soudure des articulations (ankylose) (268), les plus graves ophthalmies (397), et finit par déterminer une salivation abondante et fétide. La quantité de *calomélas* (mercure doux, protochlorure de mercure) qui, administrée en une seule fois, ne fait que purger violemment, est capable de donner la mort, si elle est administrée à doses fractionnées (112). Le *sublimé corrosif* (deutochlorure de mercure) est, après l'acide prussique, le sel le plus prompt à réagir: il en faut bien peu pour frapper de mort; et, administré chaque jour à doses infinitésimales, la mort n'est plus qu'une affaire de temps et de progression arithmétique dans la série des angoisses et de la décomposition. Quand vous verrez une belle intelligence s'éteindre, une forte santé s'étioler sans cause connue et en dépit du régime le plus hygiénique, pensez au *sublimé corrosif* (qui fut jadis la *poudre de succession*). Si la dose est assez forte, le patient éprouve un malaise qui bientôt et de proche en proche

semble lui brûler la moelle des os ; il sent une sueur froide et visqueuse lui couvrir tout le corps ; ses yeux se voilent, sa langue s'embarrasse, sa pensée se trouble et se perd dans une somnolence qui tient du cauchemar ; ses jambes fléchissent ; il se renverse sur le dos, se roule dans son lit comme cherchant à tomber par terre, et meurt, selon la dose, en quelques heures ou en deux jours. Si la dose est fractionnée jour par jour, ces symptômes ne se développent, pour ainsi dire, que par fractions ; mais peu à peu les pieds s'engourdissent, on ressent des douleurs articulaires, de jour en jour les distractions augmentent, la parole est moins libre, la pensée moins vive, les douleurs dans les enveloppes du cerveau plus lancinantes ; l'afflux du sang produit comme des coups de tangage contre la tente du cerveau ; la marche devient de plus en plus chancelante et comme involontaire de droite et de gauche ; les selles sont gluantes et noirâtres, précédées d'épreintes et de crudités d'estomac. Dans ce cas, surveillez tout autour de vous, et rendez-vous compte de tout (*).

Exemple. Nous avons sous les yeux l'exemple d'un peintre, triste victime du daguerréotype, qui en ce moment a fini peu à peu par perdre l'usage du bras droit, des deux jambes et la sensation depuis le diaphragme jusqu'aux pieds. Il ne vit que par le haut, il fait tout sous lui sans s'en douter, et ne sait presque plus à qui se recommander : nous le recommandons, nous, à ses confrères les anciens daguerréotypeurs et les photographes.

Voyez dans la *Revue complémentaire des sciences appliquées*, à partir de juin 1859, une série d'articles sur les maladies d'origine mercurielle et le § 60 du *Manuel* pour 1872.

Or, soyons logiques : dans les villes manufacturières, où l'on fabrique et l'on emploie de toutes les façons l'arsenic (§ 1^{er}, A, 4^o, g) et le sublimé corrosif et autres sels mercuriels, surtout aujourd'hui, et plus que jamais pour les exigences de la teinturerie, en sorte que le

(*) Voyez APPEL URGENT au concours des hommes éclairés de toutes les professions contre les empoisonnements industriels ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations ; par F.-V. Raspail. — In-18 ; 2^e édition, 1872.

mercure sublimé coule à pleins bords dans les ruisseaux et s'évapore dans l'atmosphère, il est impossible que la santé des populations échappe aux tristes conséquences de cet empoisonnement fractionné, et que la mortalité n'augmente pas progressivement sous les formes les plus inusitées et les moins susceptibles d'une explication rationnelle ! La civilisation, en voulant raffiner nos plaisirs et satisfaire nos vanités, semble n'être qu'une longue conspiration contre la durée moyenne de la vie. Si vous ne voulez pas que vos villes finissent tôt ou tard par être des succursales des mines d'Almaden (60, 2°), reléguez dans les régions désertes et stériles toutes ces usines à poisons ; faites que rien ne s'en écoule si ce n'est dans des puisards assez profonds pour ne pas atteindre les nappes d'eau potable des régions environnantes. Mais, en dépit de mes réclamations, il paraît qu'à Paris on fabrique des quantités fabuleuses de *sublimé corrosif*, on ignore pour quelle destination ; n'oubliez pas que ce produit est la *poudre de succession* ; nous sommes témoins d'une multitude de morts inexplicables autrement ; qui gène ne tarde pas à passer comme frappé par la foudre.

g. Arsenic : Solide, cristallisable avec éclat métallique, volatil, pulvérulent et terne sous la forme d'*oxyde noir* ; blanc, vitreux, opaque comme la porcelaine et pulvérisable sous la forme d'acide arsenieux (*oxyde blanc d'arsenic*). Il exhale une odeur d'ail lorsqu'on le projette sur un charbon incandescent ; il se dissout dans la potasse (*arseniate de potasse*) , d'où le nitrate d'argent le précipite en un jaune soluble dans l'acide nitrique étendu ; une goutte d'arseniate de potasse sur la surface décapée du cuivre ou du laiton, si on la touche avec une baguette de verre trempée dans l'eau chlorée, y dépose une belle tache d'un noir bleu, miroitante, que le frottement ne fait pas disparaître, et qui se redissout dans la potasse et dans les acides. L'arsenic ingéré n'a pas une saveur qui répugne et présage un empoisonnement ; mais il ne tarde pas à se révéler par des ardeurs à l'estomac, par l'altération des traits, des défaillances, le vomissement, des épreintes atroces, des déjections alvines et la mort au bout de plusieurs heures, si la dose est mortelle. Si la dose est insuffisante, le malade en est quitte pour languir et

garder le lit plusieurs semaines au moins, selon la quantité ; son corps se couvre de taches rouges rondes et pétéchiales ; il se trouve affecté d'une espèce de danse de Saint-Guy jusqu'à complète guérison, et l'estomac se ressent longtemps d'une pareille secousse. D'où vous devez conclure que la FIÈVRE TYPHOÏDE de nos médecins n'est qu'une FIÈVRE ARSENICALE, communiquée au malade soit par l'ordonnance du médecin lui-même, soit par les hasards de la vie civile, par la malveillance ou les pratiques dangereuses de l'industrie, si insouciant de la santé. La couleur d'un beau vert désignée sous le nom de *vert de Schéele* ou *vert arsenical* est un *acétite arsenieux de cuivre*, c'est-à-dire un double poison. L'*antimoine* se comporte avec les réactifs et agit sur l'économie d'une manière analogue à l'arsenic, mais avec bien moins d'intensité. L'*émétique*, qui fait vomir à la dose d'un à deux ou trois grains, est un *tartrate de potasse et d'antimoine (tartre stibié)*.

N. B. La loi qui viendra à bout de supprimer le mercure et l'arsenic de la médecine et de la teinturerie, et qui en aura réglé l'emploi dans les arts, aura plus fait pour la salubrité publique et pour l'amélioration physique et morale de la race humaine que tout ce que nos règlements sanitaires ont pu obtenir depuis plus de soixante ans.

B. Substances vénéneuses du règne organique.

Substances décomposables par le feu en carbone, oxygène, hydrogène et azote, plus les cendres.

1^o Substances vénéneuses animales.

a. **Cantharides** (*meloë vesicatorius*, *Cantharis* ou *Lytta vesicatoria*) : Insecte coléoptère de six à dix lignes de longueur, d'un vert doré brillant, à élytres d'une certaine mollesse, répandant une odeur *sui generis*. La poudre de cantharides appliquée sur la peau y forme vésicatoire (259, 3^o) ; prise en breuvage, à certaine dose, elle porte à une lubricité si fabuleuse, que la mort termine cette orgie infernale par suite de la gangrène des organes génitaux.

b. Quant à l'intoxication produite par d'autres espèces du règne animal, Voy. MORSURES (353), RAGE (375) et URTICAIRE (391).

2^e Substances vénéneuses végétales.

Il ne rentre pas dans le cadre de ce livre de décrire tous les végétaux qui composent la liste des plantes vénéneuses de nos climats; il me suffira de les signaler, pour le plus grand nombre, par les familles auxquelles ils appartiennent dans la classification botanique :

a. **Moisissures** (*mucor*) **blanches, jaunes, rouges et noires** : Plaques floconneuses qui naissent sur les substances fermentescibles et causent des maladies intestinales.

b. **Champignons, fongosités** (*fungi*) : Famille la plus perfide, parce qu'elle renferme en même temps des espèces comestibles et des espèces vénéneuses qui ont entre elles la plus grande analogie dans la forme et dans l'aspect. On ne vend sur les marchés de Paris, et l'on ne doit employer dans les restaurants et les ménages, que l'espèce dite *champignons de couches* (*agaricus edulis*), et cela encore à l'état tout jeune et alors que les feuillets du chapeau sont à peine rosés. Cette espèce vient dans les souterrains de nos carrières, sur des ondains faits avec la litière de cheval bien peignée de crottins, entrelardés ensuite de *blanc de champignon* et gobetés, c'est-à-dire recouverts d'un pouce de débris de pierre calcaire. Quant aux autres espèces qui croissent spontanément dans les bois et les prairies, les meilleurs connaisseurs se trompent souvent pour distinguer l'espèce comestible de l'espèce nuisible; de là viennent ces méprises dont les journaux rapportent de temps à autre les terribles conséquences. Tel champignon comestible dans un pays devient vénéneux dans un autre; cela tient au terrain qui sature et éteint dans telle localité le venin que respecte le sol de toute autre, mais surtout au genre de racine ou d'écorce souterraine dont tout champignon est parasite, ainsi que je l'ai démontré ailleurs. Les effets toxiques de ces substances ne se manifestent presque que lorsque le bol alimentaire est descendu dans le gros intestin et souvent 20 heures après le repas; dès lors épreintes, pandiculations, défaillances, sueurs froides, nausées avec ou sans vomissement, et ensuite évacuations avec tranchées; souvent action narcotique dès le début, jusqu'à ce que le vomissement arrive. Un des premiers signes, c'est que la langue se dessèche et semble diminuer de volume; effet

que j'ai éprouvé moi-même, après avoir mangé quatre ou cinq petits champignons d'une couche qu'on avait oublié de purger de ses crottins et de gobeter avec les débris des carrières calcaires. Une précaution indispensable à prendre dans l'emploi culinaire des champignons, c'est de les employer immédiatement après la récolte, de les passer à l'eau bouillante avec un bon filet de vinaigre, de jeter cette première eau, et de recommencer une seconde fois la même épreuve, ensuite de les faire égoutter; il est possible que cette double épreuve, toujours bonne à prendre à l'égard des espèces inoffensives, préserve de l'empoisonnement par les espèces vénéneuses.

c. Ergot de seigle, de blé et d'orge (*Sclerotium clavus*) : Transformation du grain en une substance dure, noire à la surface, d'un blanc cotonneux à l'intérieur, et qui s'allonge tellement, chez le seigle, qu'il atteint trois à cinq centimètres de long; il offre alors par sa courbure une certaine analogie avec l'*ergot* (*calcar*, éperon) du coq. Il est plus fréquent chez le seigle que chez les autres céréales. L'ergot des céréales est un terrible agent de désorganisation des tissus. Dans les épidémies qui proviennent de l'infection des farines, on voit les malades perdre la vue et les cheveux, en proie à une céphalalgie qui va jusqu'au délire et à une diarrhée séreuse. Le corps se couvre de pustules et de phlegmons; souvent les cartilages du nez tombent, les mâchoires se détachent, les membres se désarticulent; c'est aussi affreux que le *mal des ardents*, qui peut-être en bien des cas n'a pas eu d'autre origine. (Voy. *Revue complémentaire des sciences appliquées*, tome II, 1856, p. 358, et tome VI, p. 100, 132 et surtout 196.)

Céréales : Ivraie enivrante (*lolium temulentum*) : Ses grains mêlés aux grains des autres céréales communiquent à la farine une qualité enivrante, mais sans autre conséquence.

d. Colchicacées : Oignon du colchique d'automne, veillotte (*colchicum autumnale*); varaïre blanc, ellébore blanc (*veratrum album*); capsules de varaïre cévadille (*veratrum sabadilla*).

e. Renonculacées (plantes âcres) : Renoncule scélérate ou renoncule des marais (*ranunculus sceleratus*);

aconit napel (*aconitum napellus*); anémone pulsatille ou coquelourde, herbe de Pâques, passe-fleur, teinœuf (*anemone pulsatilla*); clématite ou herbe aux gueux (*clematis vitalba*); ellébore noir, rose de Noël, pied de griffon, bonnet vert (*helleborus niger*); staphisaigre, herbe aux poux (*delphinium staphysagria*).

f. Papavéracées (plantes stupéfiantes) : pavot à l'opium, pavot des jardins (*papaver somniferum*); éclairé, l'herbe de l'hirondelle ou des boues, felougue (*chelidonium majus*) à suc jaune et caustique.

g. Solanées : Pomme épineuse, stramoine, endormie (*datura stramonium*); belladone (*atropa bella-dona*); jusquiame (*hyoscyamus niger*); tabac (*nicotiana rustica*). Je viens de lire, avec le plus grand étonnement, dans les *journaux* du 5 sept. 1871, l'empoisonnement d'une famille en France, par une salade de *pissenlit* mêlée, d'après le médecin, à de la *jusquiame* qu'on aurait prise pour du *pissenlit*, deux plantes aussi faciles à être confondues ensemble que la nuit et le jour : *Credat Judæus Apella!*

h. Scrophulariacées : Digitale pourprée, doigtier, gantier, gant de Notre-Dame (*digitalis purpurea*); ralentit les mouvements du cœur, occasionne des vomissements, l'hébétude de la mort en peu de temps; l'extrait et quintessence qu'on en retire sous le nom de *digitaline* produit tout ces effets avec une plus grande puissance (*).

i. Ombellifères, plantes irritantes jusqu'à produire le tétanos (294) : Grande ciguë, ciguë officinale (*cicuta major*, *conium maculatum*); ciguë aquatique (*cicutaria aquatica*, *cicutaria virosa*); petite ciguë, persil des fous (*æthusa cynapium*); ciguë d'eau (*ænanthe phellandrium*); tubercules de l'ænanthe (*ænanthe crocata*).

(*) La *digitaline* a eu un assez funèbre retentissement dans le procès du docteur médecin Couty de La Pommerais, condamné à la peine de mort, le 17 mai 1864, par la cour d'assises de la Seine, pour avoir empoisonné avec cette substance l'infortunée madame de Paw (en français madame Le Paon), afin de s'approprier les 500,000 fr. pour lesquels il avait fait assurer la vie de cette pauvre mère de famille. La *digitaline* n'est qu'un simple extrait de la *digitale*, qui varie d'aspect selon les procédés et ingrédients de la manipulation.

j. Cucurbitacées (plantes drastiques (*), c'est-à-dire pouvant occasionner des superpurgations fatales) : Bryone couleuvrée (*bryonia dioica*) ; élaterium (*mordica elaterium*) ; coloquinte (*cucumis colocynthis*).

k. Euphorbiacées (plantes à suc blanc, laiteux et caustique) : Euphorbe, réveille-matin (*euphorbia helioscopia*) ; ésule, tithymale aigu (*esula*) ; épurge, cata-puce, grand tithymale des maréchaux (*esula lathyris*).

l. Rosacées : Laurier-cerise et son huile essentielle (*lauro-cerasus*) ; effets des amandes amères, ou de l'acide prussique étendu.

m. Et ce terrible poison mexicain qui rend fou ou éteint la mémoire, quand il ne tue pas sur le coup ; le poison qui, à Rome, a frappé de folie l'infortunée princesse Charlotte et le cardinal Andréa, etc. ; à quelle plante appartient ce poison ? on l'ignore ; mais il y a des gens qui ne l'ignorent pas, mon doux Jésus !

3^o Extraits cristallisables ou précipités en poudre blanche de certaines de ces plantes vénéneuses.

Ces extraits, connus sous les noms d'*alcaloïdes* ou *alcalis végétaux*, ne sont autre chose à nos yeux que des produits artificiels, que des savonules de l'huile essentielle et vireuse de la plante avec un sel végétal à base d'ammoniaque ou de potasse, plus l'albumine végétale et le sucre, etc. ; mélanges qui expliquent les colorations respectives par lesquelles l'acide nitrique et l'acide sulfurique semblent les caractériser ; la partie vénéneuse n'acquiert, dans ces produits, une énergie plus grande que parce qu'elle y est plus condensée.

a. Opium (extrait par incision de la capsule des pavots) : Suc brun, concret, à odeur vireuse et saveur amère, incomplètement soluble dans l'eau.

b. Morphine : Prétendu alcali extrait de l'*opium*, solide, cristallisable en aiguilles, presque insoluble dans les huiles fixes, l'éther et dans l'eau, et par conséquent insipide ; très-soluble dans l'alcool ; se colorant par l'acide nitrique en jaune qui passe à la couleur rouge de sang. Sommeil agité, rêves effrayants, contractions fréquentes de la pupille, convulsions, vomissements et

(*) *Drásticos*, mot grec, de *draô*, agir énergiquement.

ensuite diarrhée, rétention d'urine et démangeaisons à la peau.

c. Strychnine, alcaloïde extrait de la noix vomique, ou vomiquier (*strychnos nux vomica*) : Cristallisable microscopiquement, presque insoluble dans l'eau, les huiles fixes et l'éther ; d'une amertume insupportable ; l'acide nitrique ne la colore point à froid et la jaunit à chaud : elle détermine des convulsions affreuses.

d. Véatrine, extrait du *veratrum sabadilla* : Soluble dans l'éther et dans l'alcool, aspect de la cire jaune, très-peu soluble dans l'eau ; se colorant par l'acide sulfurique d'abord en jaune, puis en rouge de sang, et enfin en violet.

e. Digitaline. Voy. ci-dessus (B, 2^o, h).

N. B. 1^o Nous nous arrêtons à ces trois extraits ; les autres n'offrent pas des caractères plus tranchés, qui permettent de les distinguer les uns des autres et d'en constater la présence d'une manière évidente, ayant et après l'empoisonnement.

2^o Il y a une grande distinction à faire entre les poisons qui désorganisent les tissus et ceux qui n'agissent qu'en passant dans la circulation : l'action toxique des premiers se manifeste dès que la substance arrive dans l'estomac et se mêle au bol alimentaire, souvent même dès la première déglutition ; l'action des seconds au contraire ne devient sensible que du moment où le bol alimentaire, devenu chyme et puis chyle, arrive dans les intestins grêles pour y être absorbé par les vaisseaux chylifères qui en déversent les principes dans le torrent de la circulation. Les poisons narcotiques et végétaux sont dans ce cas ; aussi l'empoisonnement ne se décèle-t-il souvent alors, et selon les espèces de ces poisons, que plusieurs heures après l'ingestion de la substance vénéneuse, ce qu'on observe surtout dans l'empoisonnement par les champignons (308, § 1^{er}, B, 2^o, b).

§ 2. MOYENS PRÉVENTIFS ET CURATIFS CONTRE CES DIVERS EMPOISONNEMENTS.

A. Moyens généraux.

1^o Tout homme de sens doit, dans le cas de malaises d'une nature équivoque, chercher à se préserver du soupçon, en exerçant une sévère surveillance ; il doit

se rendre compte de tout, mettre tout en place, et rapporter les effets à leurs causes en suivant le fil de l'analogie. Mais, dès qu'au sein de la plus brillante santé, il commence à éprouver le moindre malaise, et qu'il s'est assuré que la cause de ce trouble dans les fonctions ne réside ni dans le parasitisme des êtres animés, ni dans une lésion mécanique, ni dans les variations atmosphériques, ni dans l'excès des boissons et des aliments, ni dans l'abus des plaisirs, dès ce moment son esprit doit se reporter tout entier sur la viciation de ce dont il vit par la respiration et par la digestion, sur l'infection des eaux et de l'air, et sur la falsification des substances comestibles et des boissons alcooliques. Pour arriver à la solution d'un tel problème, l'analyse chimique est toujours trop lente et ne saurait atteindre certaines doses, ni révéler même à haute dose certaines substances. Or, l'occasion est trop fugitive ; en ce cas, le *criterium* le plus infaillible est dans le poumon et le tube intestinal ; le réactif le moins contestable dans ses indications, c'est le bien-être ou le malaise qui suit l'aspiration et la digestion. Procédez donc alors soit en changeant d'air et en vous éloignant de tout objet ou de tout milieu qui semble vicier l'air respirable ; cessez et reprenez tour à tour tout ce qui sert à votre alimentation ; soupçonnez tout avant de suspecter personne ; car un simple soupçon est déjà une flétrissure. Le fanatisme, qui se croit tout permis, surtout aujourd'hui, ne marche à son but, au moyen du poison, que contre qui le gêne ou dont il doit hériter, et non contre le premier venu dont il n'attend rien et dont il n'a rien à craindre ; ce n'est pas pour cette dernière catégorie qu'a été inventée la *poudre de succession*, qui fit jadis la fortune de tant d'intrus et de tant de monastères. Pensez donc d'abord à vous, tout le premier, et à votre négligence, avant de diriger votre enquête sur d'autres.

2^o Mais, dès qu'un empoisonnement se signale par des symptômes violents, il est de la plus grande urgence de débarrasser, par le vomissement, la panse stomacale du poison qui l'irrite, et d'en préserver ainsi le restant du tube intestinal. On fait avaler au plus vite et par cuillerées de l'huile au patient, ce qui, tout en lubrifiant les parois stomacales contre l'action corrosive du poison, suffit souvent pour l'expulser autant que pour-

rait le faire l'émétique. On administre alors le contre-poison, en faisant avaler un grain (5 centigrammes) d'émétique (*tartrate stibié de potasse*) dans un verre ou demi-verre d'eau ; on redonne de l'huile et puis du lait, et même encore l'émétique, cependant sans trop fatiguer le malade, et seulement si la crise semble indiquer que tout n'a pas été expulsé.

3° Quant aux riches dont le poison menace l'héritage, le meilleur moyen de s'en garantir, c'est d'élever leurs enfants dans les belles et consolantes doctrines de la philosophie, de leur servir d'instituteur et de modèle, et de les rendre si heureux dans le domicile paternel que la mort de leur père devienne pour eux une calamité irréparable.

B. Moyens spéciaux contre les divers empoisonnements (308).

1° Médication contre les gaz délétères et asphyxiants :

a. Médication contre les empoisonnements par l'acide et l'oxyde carbonique, l'hydrogène sulfuré et l'hydrogène carboné, ou autres miasmes (*). Voy. ASPHYXIE (274, 3° et 4°).

Contre les *émanations des marais*, causes inévitables de fièvres intermittentes dites *fièvres des marais*, l'éloignement de ces parages est presque l'unique et seul remède ; ou bien on en est réduit à combattre à chaque instant par des remèdes un empoisonnement qui se dégage à chaque instant ; et à ce jeu la vie s'use autant par le remède que par le mal. Le premier moyen préventif est de couper à pic les bords des flaques d'eau et de transformer les plaines marécageuses en un seul et vaste centre d'écoulement, en un étang profondément encaissé. Le second, c'est de brûler soir et matin, à l'entour des marais ou tout au moins autour des habitations, des fascines et fagots. Dans ces localités on tâchera de s'habituer à la cigarette de camphre (131), à la pipe ou aux cigares de plantes aromatiques du pays ; on prendra des liqueurs alcooliques, chacun selon ses habitudes ; on se lotionnera souvent à l'eau de toilette.

(*) Du grec *miasma*, exhalaison qui tache les métaux ; de *miainô*, souiller, vicier ou corrompre.

(142 bis) ou à l'eau-de-vie. On brûlera du vinaigre camphré (254), dans les appartements sur une pelle rougie au feu; on flairera souvent de l'acétate d'ammoniaque (*sel de mendererus*) (257). On s'appliquera souvent, sur les muscles intercostaux, une compresse imbibée d'alcool camphré (142) ou d'eau de toilette (142 bis), en pressant avec les doigts la compresse contre la chair, c'est-à-dire dans l'entre-deux des côtes. Voy. FIÈVRE EN GÉNÉRAL (316). Au reste, les FIÈVRES DES MARAIS, autrement dites PALUDÉENNES (du latin *palus*, *paludis*, marais), varient de caractère selon la nature du sol et des substances qui séjournent dans la vase, et selon que l'hydrogène, en se dégageant, rencontre des sulfates et sulfures, des sels arsenicaux ou mercuriels, etc., et des prussiates ammoniacaux.

b. Médication contre l'action de l'éther et de l'alcool aspirés ou ingérés (éthérisation foudroyante) (259, 120); ivresse, asphyxie alcoolique ou éthérée (150, 151, 152); ivresse furieuse, autrement dite *delirium tremens*, ou bien un effet plus terrible, la COMBUSTION SPONTANÉE (page 263) :

L'antidote par excellence, c'est l'eau sédative (169) en lotions et frictions sur tout le corps, en ablutions sur la tête et par aspiration en plaçant le flacon sous le nez du patient, mais surtout, dès que la chose est possible, en boisson à la dose d'une cuiller à café (217 bis) dans un verre d'eau sucrée ou non. Bain sédatif (107) au besoin; dès que le malade revient à lui, aloès (101) et même huile de ricin (210).

2^o Médication contre l'action des acides (p. 264).

Pour purifier une atmosphère viciée par le dégagement des vapeurs acides, on arrose le pavé et on asperge l'air ou les murs avec de l'eau tenant en dissolution un vingtième environ d'ammoniaque (169); on en flaire souvent. — L'*acide prussique* frappant comme la foudre, on ne doit avoir rien de plus pressé que de lotionner, à grands flots d'eau sédative (177, 1^o), le corps, le crâne et le visage; d'en faire avaler une cuiller à café de distance en distance, et ensuite un gramme de bicarbonate de soude dans de l'eau; de plonger au plus tôt le malade dans un bain sédatif (107). — Contre l'action des autres acides, on fait prendre, battue dans du lait, de la craie de Meudon ou de la poudre fine de marbre

blanc, et, au besoin, de la poudre de calcaire grossier :

Poudre calcaire ou de craie.....	20 grammes.
Lait.....	1 litre.

L'on en fait avaler au malade, gorgées par gorgées, jusqu'à ce qu'il s'en sente incommodé. Ensuite on lui donne un demi-verre d'huile ; si l'huile ne provoque pas de vomissement, on lui administre 5 à 10 centigrammes (un à deux grains) d'émétique dans un verre d'eau. On recommence à lui donner de la craie battue dans du lait et de l'émétique, si les accidents acides viennent à paraître ; en même temps lotions à l'eau sédative sur la poitrine, le crâne, l'abdomen et le dos (177, 1^o). On fera entrer les œufs à la coque dans l'alimentation du malade, pendant la durée de sa convalescence.

Surveillez bien vos allumettes chimiques, la cause la plus fréquente des empoisonnements culinaires, par l'imprudence ou la malveillance des cuisiniers et cuisinières surtout (pag. 265).

3^o Médication contre l'empoisonnement par les alcalis caustiques (pag. 266).

Pour purifier une atmosphère viciée par le dégagement de vapeurs ammoniacales, on arrosera le pavé, on aspergera l'air, et, au besoin, les murs avec de l'eau vinaigrée ; on flairera souvent du vinaigre. Afin de neutraliser l'action des alcalis ingérés, on fera prendre de temps en temps une gorgée d'huile et une gorgée de limonade sulfurique (composée de 1 gramme d'acide sulfurique délayé dans un litre d'eau) ; enfin, après la dernière gorgée d'huile, si le vomissement n'a pas lieu, on administrera 5 à 10 centigrammes (un à deux grains) d'émétique dans un verre d'eau, sauf à doubler la dose si le premier grain ne détermine pas de vomissement ; lotions fréquentes tantôt à l'eau vinaigrée et tantôt à l'eau sédative (177, 1^o).

4^o Médication contre l'empoisonnement par les sels de cuivre (page 267).

Avaler un blanc d'œuf battu avec du sucre ou un bol de lait ; au bout de quelques secondes, un petit verre d'alcool au besoin étendu d'eau, et prendre ensuite, selon l'âge et le tempérament, un ou deux grains (5 à 10 centigrammes) d'émétique. Grandes lotions à l'eau sédative (177, 1^o) ; appliquez sur tout l'abdomen un large cataplasme aloétique (166).

5^o Médication contre l'empoisonnement par les sels de plomb (page 267).

Limonade sulfurique (un gramme d'acide sulfurique dans un litre d'eau) par demi-verre; blanc d'œuf battu avec de l'eau sucrée et laitage le matin, car le laitage renferme de l'albumine et du sucre qui précipite le plomb, c'est un préservatif. Un petit verre d'eau-de-vie étendue d'eau ou non, selon les habitudes; un à deux grains (5 à 10 centigrammes) d'émétique ensuite. Si le plomb a passé dans les intestins et que la colique commence, administrez le sulfate de soude (*sel de Glauber*) à la dose de 32 grammes dans du bouillon aux herbes; à la suite lavement émollient (221 *bis*), dans lequel on pourra faire entrer par litre un à deux grammes de sulfate de soude (*sel de Glauber*). Grandes lotions à l'eau sédative (177, 1^o) sur les reins et l'abdomen; cataplasme aloétique (166) sur le ventre et sur les reins.

6^o Médication contre l'empoisonnement par l'arsenic et les préparations arsenicales (page 272).

Administrez sur-le-champ lait ou blanc d'œuf battu avec de la craie (page 282), ensuite un petit verre d'eau-de-vie, et tout aussitôt un demi-verre d'huile; si le vomissement se fait attendre, un à deux grains (5 à 10 centigrammes) d'émétique dans un verre d'eau. Lavement émollient (221 *bis*). Applications, sur le ventre et les reins, de compresses d'alcool camphré ou au moins d'eau de toilette (142 *bis*), et lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1^o) sur le crâne, alternant avec les lotions à l'alcool camphré (142) et les frictions à la pommade camphrée (159, 1^o) sur le ventre et le dos. Éteindre une tige de fer rougie au feu de bois dans l'eau à boire et l'eau des lavements. Pendant la convalescence, fréquents bains sédatifs (107) avec plaques galvaniques (242) dans le bain. Déjeuners avec œufs à la coque et eau rougie goudronnée (203, 1^o); de temps en temps, en boisson, deux centigrammes de bicarbonate de soude. Bains de sang (111).

7^o Médication contre l'empoisonnement par le mercure et les sels mercuriels (*hydrargyre et préparations hydrargyriques*) (pag. 269).

Si l'on peut avoir à sa disposition des feuilles d'or ou d'argent, ou d'étain battu, en broyer et en faire avaler,

gorgées par gorgées, dans un verre d'eau froide, une quantité triple en poids de la dose de mercure ingéré; ensuite laitage ou blanc d'œuf battu dans de l'eau, un petit verre d'eau-de-vie, puis huile et émétique comme ci-dessus. Après le vomissement, lait ou blanc d'œuf battu dans l'eau; chiques galvaniques (249) exposées de quart d'heure en quart d'heure à la flamme sous un bon tirant de cheminée; lavements émollients (221 *bis*). Applications constantes de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur les reins et le ventre. Lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1°) sur la poitrine, le crâne et le dos; force laitage en boisson, puis liqueurs alcooliques (49), chacun selon ses habitudes. Bains sédatifs fréquents (107), en couvrant le corps de plaques galvaniques ou au moins en promenant les mêmes de place en place sur le ventre, les reins et la poitrine.

Lorsque l'empoisonnement est passé à l'état d'infection (351) ou de transmission par hérédité ou par cohabitation, on suivra le régime suivant: camphre (122) et salsepareille (219, 3°) iodurée (219, 4°) tous les trois à quatre jours. Tous les huit jours, bain sédatif (107) avec plaques (242) et ceintures (247) galvaniques dans le bain. Eau zinguée (194 *bis*, 1°) pour tous les soins de toilette et en lavements; chiques galvaniques (249) et gargarismes (202) fréquemment; soir et matin, alternativement, lotions à l'eau sédative (177, 1°) et friction générale à la pommade camphrée (159, 1°). Bains de mer (109 *bis*), bains de sang et peaux d'animaux vivants (111). Au besoin, cautère (259, 3° et 4°) à la cuisse ou au bras. Bagues, colliers, boucles d'oreilles galvaniques (248). (*Voy.*, sur les empoisonnements par les sels mercuriels et arsenicaux, *Revue élémentaire de méd. et de pharm.*, t. I^{er}, p. 88, 248, 280; t. II, p. 167, 193; et les divers articles de ce genre qui ont paru dans la *Revue complémentaire des sciences appliquées* de 1854-1860).

8° Médication contre l'empoisonnement par les cantharides (p. 273):

Provoquer sur-le-champ le vomissement avec un grain ou deux (5 à 10 centigrammes) d'émétique, et nullement avec de l'huile; faire avaler du lait, et par-dessus 25 centigrammes de camphre (122); envelopper constamment les parties de poudre de camphre ou de

pommade camphrée (158). Appliquer des compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le bas-ventre et sur les reins ; lavements camphrés (221 bis). Lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1°), sur la poitrine, le crâne et le dos ; et, si l'amélioration tarde, bain sédatif (107), et au sortir du bain, lotion générale à l'alcool camphré (143, 1°) ; huile de ricin (210) ensuite.

9° **Contre l'empoisonnement par les vérelles, les œufs de barbeau et les moules.** Voy. URTICAIRE (391). **Contre la morsure venimeuse du chien et des insectes.** Voy. RAGE (375), MORSURES (353).

10° **Médication contre les empoisonnements par les plantes narcotiques ou leurs extraits** (pavot, opium, morphine, etc.) (p. 275, 277) ; **par les végétaux stupéfiants et leurs extraits** (belladone, jusquiame, digitale, etc.) (p. 276, 278) ; **par les plantes ou fruits et leurs extraits, causes de tétanos** (noix vomique, strychnine, ciguë, œnanthe, etc.) (pages 276, 278) (*) :

Émétique sur-le-champ (5 à 10 centigrammes dans un verre d'eau), si l'on arrive à temps, et un petit verre de liqueur alcoolique (49) ; huile de ricin (210), si l'on arrive plus tard ; ensuite, de temps à autre, bourrache (217) avec une cuiller à café d'eau sédative (169, 1°) par chaque bol de cette infusion, et d'autres fois avec 25 centigrammes de bicarbonate de soude ; lavement ordinaire (221) avec un gramme de bicarbonate de soude ; lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1°) sur le crâne, la poitrine, le dos, alternant avec frictions sur le dos à la pommade camphrée (159, 1°).

11° **Médication contre l'empoisonnement par les plantes âcres et leurs extraits** (colchicacées, renoncu-

(*) La médecine par les poisons, comme antidotes des poisons, semble vouloir adopter l'opium contre l'empoisonnement par la belladone. Elle est un peu niaise la médecine pieuse : l'opium endort et par conséquent il suspend l'effet de la belladone. Mais si la dose du poison est trop forte, vous serez forcé de porter la dose de l'opium si haut que vous endormirez le malade pour toujours.

Et ces médocastres sans peur, mais non sans reproche, savent parfaitement bien que l'eau sédative d'instant en instant avalée, de la manière ci-jointe, est le meilleur antidote des poisons végétaux ; mais le confesseur leur défend d'en rien dire.

lacées, champignons, le nouveau poison mexicain, etc. (p. 274, 275, 276, 277) :

Émétique comme ci-dessus, si l'on arrive à temps, huile de ricin (210), si l'on arrive plus tard, et lavement camphré (221 *bis*) ensuite ; bicarbonate de soude d'abord, et ensuite une cuiller d'eau sédative (169, 1^o) dans un bol de bourrache (217) ; administrer 5 centigrammes de camphre (122) à l'aide d'un verre d'eau ; lotions à l'eau sédative (177, 1^o) sur le dos, la poitrine et l'abdomen, alternant avec les lotions à l'alcool camphré (143, 1^o). Limonade.

12^o Médication contre les empoisonnements par les plantes à suc laiteux et caustique (euphorbiacées, chélidoine, etc.) (p. 277) :

Avaler un peu d'huile d'abord, et émétique ci-dessus ensuite. Limonade faible au citron. Si le soulagement tarde, une cuiller à café d'eau sédative (169, 1^o) dans un bol de bourrache (217) ; lavements émollients (221 *bis*) ; lotions incessantes à l'alcool camphré (143, 1^o).

13^o Médication contre les empoisonnements par les plantes drastiques, c'est-à-dire superpurgatives (p. 277) :

Émétique tout d'abord comme ci-dessus, ensuite un petit verre de liqueur alcoolique (49), lavement émollient (221 *bis*) : applications de compresses d'alcool camphré ou d'eau de toilette (142, 142 *bis*, 143, 2^o) sur l'abdomen et les reins ; lotions incessantes à l'eau sédative (177, 1^o) sur le dos, la poitrine ; bicarbonate de soude (50 centigrammes) dans un bol de bourrache (217) ; enfin cataplasme (165) arrosé d'eau sédative sur l'abdomen.

N. B. Dans l'application de ces diverses médications, on doit se régler sur l'effet qu'en éprouve le malade, et se guider un peu d'après ses indications ; suspendre, reprendre, alterner les diverses applications que nous venons de prescrire, et ne désespérer qu'après avoir tout essayé et pendant un assez long espace de temps ; j'en ai vu revenir de bien loin, de telles victimes, à l'aide de la persévérance et des soins intelligents.

EMPOULE, charbon à la langue des bestiaux. Voyez *Fermier-Vétérinaire*.

310. EMPYÈME.

Étymologie : *Empyema*, mot grec formé de *en*, dans, et *puon*, pus. Ce mot ne s'emploie que pour désigner le dépôt de pus dans la cavité thoracique ou dans les poumons.

Causes. Abscess de la poitrine, ou amas de pus entre la plèvre et le poumon, causé par l'introduction d'un corps étranger (arête, épingle, être animé, etc.), dans le tissu des poumons.

Effets. Fièvre brûlante, sentiment de pesanteur et de brûlure sur la place correspondante, suffocation, douleurs aiguës, inappétence.

Médication. Aloès (101) et huile de ricin (210). Applications fréquentes d'alcool camphré (143, 2^o) ou d'eau de toilette (142 bis) sur la tumeur, d'eau sédative autour du cou (177, 2^o) et sur la région du cœur. Frictions fréquentes sur le dos et les reins, à la pommade camphrée (159, 1^o). Lavements superpurgatifs quelquefois (223), et lavements camphrés soir et matin (221 bis).

Exemples. Nous avons cité deux cas des plus sail-lants de guérison, dans la 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 1846, t. III, p. 422: voyez surtout la *Revue élémentaire*, t. II, p. 97.

ENCHIFRÈNEMENT. Voy. **CORYZA** (296).

311. ENFANTS EN BAS AGE (MALADIES DES).

Les enfants en nourrice ne sont, en général, sujets à aucun accident ; l'allaitement est leur panacée. Une fois sevrés et rendus à la vie de famille, on les voit perdre leurs jolies couleurs, dépérir, éprouver mille revers de santé. D'où vient cette différence ? De l'impureté de l'air, de l'absence du soleil, mais surtout de la différence de nourriture. L'allaitement leur apportait l'extrait de tous les condiments préservatifs qui aromatisent la nourriture de la paysanne ; le retour à la ville les empoisonne de la nourriture fade et vermineuse que l'opulence regarde comme un de ses plus doux apanages.

Les maladies intestinales des enfants en bas âge, quand elles ne rappellent aucun des caractères ordinaires d'un empoisonnement, doivent toujours être considé-

rées comme des maladies vermineuses, et être traitées par le régime aromatique et anthelminthique suivant. On préserve en outre avec le plus grand soin les enfants de tout changement brusque de température, et on se conforme à ce sujet aux habitudes matérielles du pays où l'on se trouve.

Soins hygiéniques. On administre soir et matin aux enfants, tous les deux jours, une cuillerée de sirop de chicorée (250). On leur donne peu de sucreries et de laitage, et l'on épice suffisamment leurs mets (41) ; on leur fait sucer de temps à autre une croûte de pain frottée d'ail, ou bien on leur donne du lait dans lequel on aura fait bouillir une gousse d'ail (114). On les lotionne à l'alcool camphré (143, 1°), puis on les frictionne à la pommade camphrée (159, 1°). Dans les crises et les somnolences, on leur applique sur le ventre un cataplasme vermifuge (166), et on leur administre un petit lavement antivermineux, sans tabac (224). Si, par extraordinaire, cela ne les calmait pas, on leur donnerait pendant deux ou trois jours du *semen-contra* (212) en pilules ou dans la confiture, ou mieux une cuillerée à café d'*assa-fœtida* (114, 2°).

Si l'enfant qui vient de naître se refuse à prendre le sein, et qu'on soit condamné à l'élever au biberon, on tâche d'obtenir du nourrisseur la permission de porter chaque jour à la vache quelques poignées d'excellent foin saupoudré d'un peu de sel, des plantes aromatiques, des feuilles de fougère. On leur donne de temps en temps de la fécule (de pommes de terre, de tapioka, etc.) au lait ou au bouillon coupé ; d'autres fois de l'eau sucrée à la fleur d'orange (une cuiller à café par verre d'eau). On leur passe avec le doigt un peu d'eau salée sur les gencives. Avec le sirop de chicorée (250) de temps à autre, de petits lavements camphrés (224 bis) ou simplement à la graine de lin avec une pincée de sel, des frictions à la pommade camphrée sur le ventre (159, 1°) et enfin en lui faisant sucer de temps en temps une mouillette de pain trempé dans le vin, on est à peu près sûr d'amener l'enfant à une aussi belle santé que celui qu'on allaite. Méfiez-vous des alimentations artificielles ; elles ne profitent qu'au vendeur. La chimie a beau faire, elle ne retrouvera peut-être jamais la filière de la nature ; et ses cuEUR-

bites n'atteindront jamais la propriété d'un organe.

On doit maintenir l'air de l'appartement à l'état de la plus grande pureté, au moyen de fréquentes aérations en été, et d'un bon feu de poêle ou de cheminée en hiver. A cet effet on ne doit conserver dans la chambre aucun bocal d'où puissent se dégager des odeurs même inoffensives, point de bouquets de fleurs trop odorantes et qui vicient l'air. La mère ne doit conserver sur elle, en allaitant, aucun pansement qui exhale l'une ou l'autre odeur; car, autrement, on verrait le nourrisson refuser le sein, en poussant des cris et en rejetant la tête en arrière avec une opiniâtreté qu'on serait tenté d'attribuer à des épreintes et à des atteintes convulsives. L'air pur est pour l'enfant une seconde nourriture encore plus indispensable que pour nous.

On ne doit jamais serrer fortement un enfant par la poitrine; il faut lui laisser, dans son maillot, une certaine liberté de remuer les jambes (25, 17°).

ENFANTS (HABITUDES PRÉCOCES DES). Voy. **PRIAPISME** (371) et **URINAIRES (MALADIES DES VOIES)** (390).

ENFLURE. Voy. **ŒDÈME** (360).

312. ENGELURES.

Étymologie : ENGELURES, de *en*, dans, et *gelure*, effet du froid et de la gelée sur les extrémités du corps.

Causes. Aflux et congestion du sang dans les capillaires des tissus cutanés, sous l'influence du passage subit de la chaleur à un froid rigoureux et *vice versa*.

Effets. Les engelures se montrent principalement aux extrémités : aux pieds, aux mains, au bout du nez et des oreilles. Tuméfaction, rougeur, puis gerçures et crevasses; démangeaison et prurit insupportables à la moindre impression de la chaleur.

Médication. On fait prendre fréquemment à l'engelure des bains aussi chauds qu'on pourra le supporter, la main dans l'eau salée (194), et on frotte la peau avec du cérat camphré (162). S'il y avait crevasse profonde, on panserait, comme nous l'avons dit à l'article **Blessures** (276).

ENGRAVÉE ou **AGGRAVÉE**, panaris du chien. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

ENROUEMENT et **ENGOUEMENT**. Voy. **CATARRHE** (284) et **EXTINCTION DE VOIX** (315).

ENTÉRITE. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

313. ENTORSE, FOULURE, COURBATURE, LUMBAGO, LUXATION, EFFORT.

Étymologies : **ENTORSE**, du verbe tordre. — **LUXATION**, du latin *luxatio*, qui vient peut-être de *luxus*, pris pour excès de mouvement. — *Lumbago*, mot latin, de *ago*, agir sur, *lumbos*, les reins; grand effort dont les effets se sont reportés sur les reins.

Causes. Luxations passagères et incomplètes des articulations; glissement forcé d'une extrémité articulaire sur l'autre. La **FOULURE** se dit plus spécialement de la main, l'**ENTORSE** du pied, la **COURBATURE** de l'épine dorsale.

Médication. On applique une bonne compresse d'eau sédative (177, 2^o) sur l'articulation ou sur la vertèbre douloureuse, s'il n'y a pas écorchure. Si la guérison se faisait attendre, on remplacerait l'eau sédative par des cataplasmes aloétiques (166); si l'enflure se manifestait, on remplacerait l'eau sédative par des compresses d'alcool camphré (143, 2^o). On enveloppe ensuite l'articulation avec des linges graissés à la pommade camphrée (159, 2^o) jusqu'au prochain pansement.

La **LUXATION** proprement dite est une foulure avec déplacement des deux os articulés; la luxation de la cuisse ou déplacement de la tête du fémur hors de la cavité cotyloïde se reconnaît à ce que la jambe affectée est plus courte ou plus longue que l'autre, et qu'un talon déborde l'autre quand le patient est étendu sur le dos; c'est une désarticulation qu'il faut remettre à l'instant par des efforts et des tiraillements mécaniques qui varient selon les circonstances de la luxation et la nature des membres luxés. Le simple bon sens suffit alors pour indiquer le moyen manuel de tout remettre en place. Cette opération, que nous nommons *reboutage*, consiste à tirer fortement à soi le membre désarticulé, dans la direction qui lui est habituelle, et à l'abandonner ensuite subitement à la traction spontanée des ligaments de l'articulation et des tendons musculaires. On prépare la cuisse à l'opération, en appliquant, matin et soir, sur

la hanche affectée, un cataplasme aloétique (166) ; on doit procéder ensuite hardiment et vigoureusement, sans s'occuper de la résistance du patient ; plus tard, on serait obligé d'avoir recours à des appareils pour obtenir à la longue un semblable résultat. Il ne se passe pas de mois qu'il ne se présente à nous des enfants et des adultes atteints, même de longue date, d'un déplacement de la tête du fémur, et que le *reboutage* met sur pied à la deuxième ou troisième tentative de ce genre. On a soin de prendre le point d'appui sur la bonne cuisse, afin que la traction ne fatigue pas la poitrine ; à cet effet, le patient appuie la fesse non luxée contre le rebord du lit. Quand le membre est remis en place, on couvre au moins trois fois par jour l'articulation d'une compresse d'alcool camphré (143, 2°), et, à la moindre douleur, d'eau sédative (177, 2°) ; on serre les hanches avec une ceinture de simple toile qui se prête à tous les mouvements, en s'opposant à un nouveau déboîtement. Quant aux luxations si fréquentes du fémur, nous avons fait fabriquer à bien des malades, chez qui le reboutage avait été sans effet, des appareils qui ont toujours produit les plus heureux résultats. La luxation de l'épaule ou du coude se traite avec un succès complet de la manière suivante : le malade saisit un barreau de la rampe d'un escalier avec la main du membre luxé, on l'encourage à tirer aussi fort qu'il le pourra, pendant qu'avec la main on cherche à ramener la tête de l'os dans sa cavité naturelle ; pendant tout ce temps on entoure la luxation d'un linge imbibé d'eau-sédative (169). Si le malade exerce mal la traction, on lui fait saisir le barreau avec la main du bras sain, et l'on fait tirer le bras luxé par un fort gaillard ; le succès ne tarde pas à se manifester par un craquement sec ; et dès ce moment le malade se sert de son bras comme auparavant. Si le malade éprouvait un peu de gêne, on baignerait la luxation réduite avec de l'alcool camphré (142). (Voy. *Revue élémentaire de méd. et de pharm.*, tom. II, page 258 ; *Revue complémentaire des sciences*, tom. IV, page 329 ; et tom. VI, page 33 ; enfin la *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. RASPAIL* ; par Camille Raspail fils, médecin. In-8°, 2^e édition.)

Méprises fréquentes de la médecine scolastique

au sujet de la **luxation du fémur**. Lorsqu'on consultait un médecin de la vieille école pour un malade qui accusait des douleurs à la jambe, il était rare que le médecin ne caractérisât pas le mal de douleurs rhumatismales ayant leur siège à la cuisse, au genou ou au coude-pied, selon que le tiraillement musculaire causé par le déplacement se faisait sentir à l'une ou à l'autre de ces articulations. Si le mal persistait, il devenait, aux yeux de la médecine, une tumeur blanche, une coxalgie, que sais-je ! une tumeur scrofuleuse à la hanche, selon le caprice ou selon la préoccupation ; et, dès ce moment, l'application, sur la région douloureuse, des topiques fondants et spécialement mercuriels paraissait de toute nécessité à tel ou tel docteur alarmé ; ce qui ne tardait pas à compliquer la luxation d'une érosion des os, dont les ravages n'avaient ensuite plus de bornes. Eh bien, en l'année 1869, j'ai revu encore les terribles effets de ces sortes de méprises médicales auxquelles se laissent prendre les parents, en dépit de tous les avis que n'a cessé de leur donner le *Manuel* pour les en détourner.

ENTRAILLES (MALADIES D'), *Voy.* **COLIQUE** (291), **CONSTIPATION** (292), **DÉVOIEMENT** (305) et **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

ENTROPION. *Voy.* **YEUX** (MALADIES DES) (397).

ÉPIDÉMIE. Maladie quelconque qui exerce ses ravages sur toute une population (du grec *épi*, qui s'étend sur, *démos* tout un peuple). On dit épidémie de *grippe*, de *coqueluche* (284), de *petite vérole* (379), de *dyssenterie* (305), de *choléra* (286). *Voy.* ces mots.

ÉPILEPSIE. *Voy.* **CONVULSIONS** (294).

ÉPISTAXIS, ou **SAIGNEMENT DE NEZ**. *Voy.* **HÉMORRHAGIE** (329).

ÉPIZOOTIES : **Épidémies de bestiaux** ou autres animaux, de quelque espèce qu'ils soient (du grec *épi*, qui s'étend sur, *zóa*, les animaux). *Voy.* **ÉPIZOOTIE** dans le *Fermier-Vétérinaire*.

ÉPREINTES. *Voy.* **COLIQUES** (291).

314. **ÉRYSIPELE OU ÉRÉSIPÈLE.**

Étymologie : *Erysipelas*, mot grec formé de *ereuthó*, rougir, et *pela*, peau, épiderme.

Causes. L'érésipèle a l'apparence d'une engelure (312), mais sa cause n'est pas dans les variations de la température ; c'est une congestion produite par l'infiltration sous-cutanée d'une acidité qui émane soit de la fermentation purulente d'une plaie, soit de l'impureté d'un cataplasme (165*), soit du parasitisme d'une cause animée.

Effets. Les chairs se tuméfient, s'enflamment, et la contagion s'étend de proche en proche, de manière souvent à mettre en danger toute l'économie. Par l'ancienne méthode de pansement, la contagion de l'érésipèle était en permanence, au moins en certaines saisons, dans les salles chirurgicales de nos hôpitaux. Par la méthode nouvelle de pansement (232 et 276), l'érésipèle traumatique (276) n'est plus à craindre.

Médication. Quand l'érésipèle ne vient pas d'une plaie, on applique des compresses d'eau sédative (177, 2°) ou simplement d'eau salée (194) sur les surfaces enflammées ; et quand la cuisson oblige de les enlever, on enduit la peau avec la pommade camphrée (159). D'autres fois, et spécialement pour les érésipèles de la face, on y applique des cataplasmes aloétiques (166) ; les cataplasmes ont une action plus lente, mais on les supporte mieux. Si l'érésipèle gagnait du terrain, on le cererait par des compresses d'alcool camphré (143, 2°). On emploie toujours, dans les intermittences du traitement, ou quand il se forme des crevasses, la pommade camphrée (159, 3°), ou bien les plaques de cérat camphré (162). Application des plaques galvaniques (242). Salsepareille (219, 3°). Eau quadruple (194 bis, 4°) en bain ou en lotions.

ESQUINANCIE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

ESTOMAC. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

ÉTONNEMENT DU SABOT DU CHEVAL. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

ÉTOURDISSEMENT. Voy. **MAL DE TÊTE** (344).

ÉTRANGUILLON. Voy. **ANGINE** dans le *Fermier-Vétérinaire*.

ÉVANOUISSEMENT. Voy. **DÉFAILLANCE** (302).

EXCORIATIONS. Voy. **BLESSURES** (276).

314 bis. EXOSTOSE. Voy. **TUMEURS** (385), **ANKYLOSE** (268) **ET CARIE DES OS** (265, 3°).

Étymologie : **EXOSTOSE** vient du mot grec *ex*, en dehors, et *osteon*, os ; *exostosis*, maladie qui fait qu'un os quelconque prend en dedans ou en dehors un développement anormal plus ou moins limité.

Causes. Ce développement anormal d'un os peut être déterminé par le sucoir d'une larve d'insecte ou d'un ver intestinal, etc., comme par le séjour d'un atome de mercure dans une cellule osseuse.

Effets. En général, et quand l'exostose a lieu sur une surface externe, le mal est sans souffrance et n'aboutit qu'à une difformité ; mais si elle se développe dans une articulation, elle détermine une **ANKYLOSE** (268) ; et si c'est sur la surface interne des os de la boîte crânienne, elle peut déterminer, selon la position et son volume, toutes les maladies qui émanent du cerveau.

Médication. La même que pour les **ANKYLOSES** (268). Emploi surtout de l'eau sédative (177) pour attaquer l'effet, et de la médication ou vermifuge (396), ou anti-mercurielle (351), pour anéantir ou éliminer la cause.

315. EXTINCTION DE VOIX, APHONIE, ENROUEMENT, ENGOUEMENT.

Étymologies : *Aphonia*, mot grec formé de *a*, sans, et *phônè*, voix ; *phônè* sans accent circonflexe sur l'o, signifie *meurtre*. — **ENROUEMENT**, mot imitatif du bruit (*rou-rou*) que le malade fait entendre en respirant. — **ENGOUEMENT**, mot de même nature et imitatif du bruit (*gou-gou*) que l'on croit entendre au lieu de *rou-rou*.

Médication. Si l'extinction de voix n'est point l'effet du mercure ou d'une lésion quelconque des cordes vocales et qu'elle tienne à une affection catarrhale, l'usage de la cigarette de camphre (132), des chiques (249), des gargarismes fréquents à l'eau salée et zinguée (202) et des compresses d'eau sédative (177, 1°) ou d'alcool camphré (143, 2°) autour du cou, suffit pour la faire disparaître en fort peu de temps. Si elle provient de l'emploi des remèdes mercuriels, chiques galvaniques (249), gargarismes avec de la liqueur hygiénique (49, 3°, B), ou simplement avec l'eau-de-vie ; et, quand la gorge

deviendra un peu sèche, gargarismes avec un blanc d'œuf battu dans l'eau. Du reste, aujourd'hui presque tous les artistes dramatiques de Paris se mettent par précaution à l'usage de la cigarette de camphre (132) ; et ils la reprennent dès qu'ils rentrent dans la coulisse, où ils doivent en outre se gargariser. Les artistes auront moins souvent des extinctions de voix quand ils seront plus amis de leur art que de leurs plaisirs, et surtout quand leurs médecins seront moins mercuriels. Si l'extinction de voix provient de l'abus de remèdes mercuriels ou d'une infection syphilitique, *voyez MALADIES SECRÈTES* (349) et *INFECTION MERCURIELLE* (351).

EXTRAVASATION ou **EXTRAVASION**. *Voy. CONTUSIONS* (293).

F

FAIBLESSE D'ESTOMAC. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC* (345).

FAIM-CALLE, FAIM CANINE, FAIM-VALLE. *Voy. BOULIMIE* (278).

FARCIN. *Voy. ce mot dans le Fermier-Vétérinaire*.

FER-CHAUD. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC* (345) et le *Fermier-Vétérinaire*.

316. FIÈVRES EN GÉNÉRAL.

Étymologies : FIÈVRE vient du latin *febris*, et *febris* de *februarius*, mois de février, parce qu'à Rome c'était au mois de février que se déclaraient les fièvres ; ou mieux *februarius* viendrait de *febris*, comme qui dirait le mois des fièvres, et *febris* viendrait de *fervere*, bouillir, avoir une ébullition de sang.

Causes. Tout ce qui congestionne le sang donne la fièvre (179) : l'indigestion, l'abus des boissons alcooliques, la constipation, l'infiltration d'un acide dans le sang à la suite de la fermentation purulente ou du parasitisme d'une cause animée, l'abus enfin des remèdes mercuriels et des manipulations chimiques. L'intermittence quotidienne, tierce, quarte de la fièvre, est causée, en général, par l'intermittence du repos et de la nutrition d'une cause animée. La fièvre cérébrale a sou-

vent pour cause l'action de quelque vermine sur le cerveau, où elle attire et congestionne le sang.

La fièvre est un symptôme qui avait fini par prendre, aux yeux de la médecine, les caractères d'une maladie principale. Toute altération d'un tissu du corps donne la fièvre, qui varie de caractère et d'intensité selon les organes que l'altération atteint ; une seule piqûre d'aiguille donne la fièvre.

Effets. Le pouls bat vite et irrégulièrement ; on éprouve alternativement de la chaleur et du frisson. Dans les fièvres intermittentes, le visage devient hâve et pâle, et le corps tombe dans le marasme. Les organes, ne pouvant être alimentés et se développer qu'à la faveur d'une sanguification ammoniacale, doivent nécessairement dépérir dès que la circulation ne leur apporte plus qu'un liquide acide.

Médication. Brûlez des broussailles le soir, autour des marais, contre les fièvres endémiques et paludéennes. Usage constant de la cigarette de camphre (132) ; camphre à l'intérieur trois fois par jour (122) ; aloès tous les deux jours (101) ; lavements vermifuges (224). Application de compresses d'eau sédative (177, 2^o) ou de cataplasmes vermifuges (166) arrosés d'eau sédative (169) sur le ventre ; lotions fréquentes et alternatives sur tout le corps, tantôt à l'alcool camphré (143, 1^o), tantôt à l'eau sédative (177, 1^o) ; compresses de la même eau autour du cou, derrière les oreilles et sur le crâne. Régime alliacé (114). Flairez souvent le *sel de mendererus* (257).

FIÈVRE CÉRÉBRALE. *Voy.* MAL DE TÊTE (344).

FIÈVRES INTERMITTENTES. *Voy.* FIÈVRES EN GÉNÉRAL (316).

FIÈVRE JAUNE. *Voy.* CHOLÉRA (286).

FIÈVRES DES MARAIS ou PALUDÉENNES. *Voy.* EMPOISONNEMENTS MIASMATIQUES (308, § 2, B, a).

FIÈVRE PUERPÉRALE. *Voy.* COUCHES (FEMMES EN) (297).

316 bis. FIÈVRE TYPHOÏDE, BILIEUSE, GASTRIQUE, INFLAMMATOIRE, MUQUEUSE, MALIGNE ; TYPHUS DES COLLÉGES, HOPITAUX ET PRISONS.

Étymologies : *Typhos*, mot grec qui signifie au

propre *fumée*, et au figuré *fièvre cérébrale* ou *fumée* qui monte au cerveau. — FIÈVRE GASTRIQUE, du grec *gaster*, estomac; fièvre qui aurait son siège dans l'estomac.

Causes. A l'époque des premières publications de la nouvelle médication, cette fièvre, sous ses différents noms, n'était autre qu'une FIÈVRE VERMINEUSE observée aux diverses phases de ses progrès; elle prenait plus spécialement le nom de FIÈVRE TYPHOÏDE à la dernière période de son travail de désorganisation, et alors qu'il ne restait presque plus rien à dévorer pour les vampires des entrailles. Le symptôme du mal était alors l'atonie au lieu de la fièvre, l'absence du pouls au lieu de sa surexcitation. Quand ce mal était limité dans une agglomération particulière d'hommes ou d'enfants, il prenait le nom de typhus de cette localité spéciale (*typhus des collèges, hôpitaux et prisons*), où la nourriture fade, alors recommandée par la médecine dite si improprement physiologique, finissait par livrer la digestion en pâture à la pullulation des vers intestinaux. Dans les campagnes, les prétendus cas de typhus qui se déclarent après la récolte ne sont souvent que des empoisonnements par l'*ergot de seigle* (308, § 1^{er}, B, 2^o, c) et sont dus surtout à l'emploi industriel ou médical de l'arsenic.

Depuis que le *Manuel* a pris une si grande extension, et que la popularité toujours croissante des innovations qu'il renferme a fini par fixer l'attention des praticiens diplômés, la médecine, mieux renseignée sur la cause des maladies de ce genre, s'est mise à vouloir outre-passer le but de la médication, et à user trop largement d'un ingrédient que nous n'employons qu'avec la plus grande parcimonie : elle n'a pas craint d'administrer le calomélas (112) à des doses folles (un à deux grammes par jour, par fraction de 25 à 30 centigrammes, de deux en deux heures); ce qui n'a pas tardé à transformer ces maladies vermineuses, parfaitement guérissables autrement, en un empoisonnement mercuriel incurable; car les malades rendent alors la muqueuse des intestins décomposée en un liquide noir comme de l'encre. C'est alors une fièvre d'abord *gastrique* et *bilieuse*, puis *maligne* et *typhoïde* à sa période fatale; en tuant les helminthes, le calomélas a malheureusement tué du même coup le malade, que

l'usage du camphre (122), de l'écorce de grenade (205), de l'ail (114) et de l'aloès (101) aurait remis sur pied le lendemain de l'apparition du mal. *Voy. MALADIES D'ESTOMAC* (345) et *VERS INTESTINAUX* (396). *Voy. de plus Revue élémentaire*, t. I^{er}, p. 183, 309, 331, 385; t. II, p. 28.

FIÈVRE TRAUMATIQUE. *Voy. BLESSURES* (276).

FISSURES et FISTULES. *Voy. CARIE DES OS* (265, 3^o), et *ANUS* (269*).

317. FISTULE (269*) LACRYMALE.

Faire des applications fréquentes de compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur le trajet du côté du nez qui correspond à la fistule; s'introduire, le soir en se couchant, de la pommade camphrée dans le coin de l'œil; priser du camphre (126); se bassiner souvent les yeux avec une goutte d'eau sédative (169) dans un coquetier plein d'eau, et ensuite avec une dissolution de 1 gramme de sulfate de zinc dans un verre d'eau ou simplement avec de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc (194 bis, 1^o). Reniflements ou injections avec l'eau quadruple (194 bis, 4^o) (218). Appliquer fréquemment de petites plaques galvaniques (242) sur la région affectée, et introduire une tige galvanique (245) dans le nez.

318. FLEURS OU FLUEURS BLANCHES.

Étymologie : FLUEURS, et par corruption FLEURS, du latin *fluere*, couler, est synonyme d'écoulements, mais se dit de préférence des *écoulements* non suspects chez les femmes.

Causes. Introduction d'une cause animée, et spécialement des ascarides vermiculaires ou des vibrions (396, 3^o) dans les organes génitaux des personnes du sexe. Ne confondez pas avec les écoulements de mauvaise nature et mercuriels, pour lesquels *Voy. MALADIES SECRÈTES* (349).

Effets. Prurits quelquefois alarmants dans les parties; écoulements plus ou moins constants et d'une nature plus ou moins âcre. Tiraillements d'estomac, digestion pénible, mauvaise haleine, amaigrissement.

Médication. Régime hygiénique au complet (264);

trois fois par jour, injection dans les parties à l'eau quadruple (194 bis, 4^o), immédiatement après à l'huile camphrée (218). Le soir, introduire dans les parties de la pommade camphrée (159) ou des bougies camphrées (157) aussi profondément qu'on le pourra ; on en éprouvera d'abord une légère cuisson, mais qui durera à peine une à deux minutes. Quelquefois applications d'alcool camphré (142) sur le bas-ventre ; aloès (101) tous les quatre jours. Je n'ai jamais appris que cette incommodité ait résisté à ce traitement ; au bout de quelques jours, les écoulements disparaissent, et, en disparaissant, ils font place à l'embonpoint et souvent à une recrudescence de fécondité.

FLUXION (du latin *fluxus*, écoulement, de *fluere*, couler). Voy. **ÉRYSIPELE** (314) et **CATARRHE** (284).

FLUXION DE POITRINE ou **PÉRIPNEUMONIE**. Voy. **MALADIES DE POITRINE** (348).

319. FOIE (MALADIES DU) ; ICTÈRE, CHLOROSE, HÉPATITE, JAUNISSE ; OBSTRUCTIONS, ENGORGEMENTS ET TUMEURS DU FOIE ; PALES COULEURS.

Étymologies. FOIE vient, par bien des détours, du latin *fel, fellis* (fiel) parce que le foie est le laboratoire du fiel ; la langue romane ou provençale change les *l* en *ou* et prononce *féou* pour *fel* ; l'usage, entraîné par l'analogie des deux lettres, ayant changé l'*u* en *y*, on a fait d'abord *feoy*, puis *foy*, puis *foye*, pour le distinguer de la *foy* en Dieu, enfin *foie*. — **ICTÈRE**, du grec *icteros*, jaunisse, mot qui aurait dû dispenser de *chlorose*, qui signifie la même chose (du grec *chloros*, jaune verdâtre). — **HÉPATITE**, mot grec qui désigne les affections du foie (*hepar, hepato*). — **OBSTRUCTIONS**, engorgements d'un canal, obstacles à l'écoulement (du latin *ob*, par devant, et *struere*, entasser). — **ENGORGEMENT**, obstacle qui obstrue un canal, comme les mucosités obstruent la gorge.

Causes. Invasion du foie par les helminthes, par la douve du foie entre autres, lesquels, à force d'obstruer les canaux hépatiques et le canal cholédoque, y déterminent la coagulation de la bile et sa transformation en calculs biliaires (280), empêchent l'écoulement de la

bile, paralysent de la sorte la digestion duodénale, c'est-à-dire la transformation du chyme acide de l'estomac en chyle alcalin, et privent ainsi le sang de ses matériaux immédiats et de sa matière colorante. La présence des causes animées produit souvent des ravages plus effrayants dans cet organe; les hydatides peuvent s'y développer aux dépens de la substance de cet organe, qu'elles transforment en une large poche d'eau; les gros lombrics, les douves et le ténia en altèrent et en déforment le tissu, et exfolient les surfaces des canaux hépatiques. Une foule de corps étrangers sont dans le cas de s'y introduire et d'y exercer des ravages qui se traduisent, soit par une intumescence enflammée, soit par un abcès. Il est d'autres ordres de causes, les traitements mercuriels surtout, qui y déterminent le développement d'un squirrhe, lequel finit souvent par envahir toute la capacité abdominale; enfin un arrêt dans la digestion qui empêche l'écoulement de la bile, laquelle, forcée de refluer vers les canaux sanguins, décolore le sang par son alcalinité.

Effets. Inappétence croissante, ballonnement progressif du ventre, surtout du côté droit. Jaunisse envahissant toutes les surfaces, et jusqu'au blanc des yeux, à l'exception des pommettes du visage, qui restent colorées; diarrhée glaireuse, dans laquelle on trouve souvent des calculs biliaires. Quelquefois un abcès se forme et vient aboutir tantôt vers les reins et tantôt sur le ventre; et souvent, quand l'abcès cesse de couler, ce n'est qu'une preuve de la désorganisation profonde de l'organe. Les femmes, et surtout les jeunes filles, contractent des goûts dépravés qui les portent à rechercher les mets les plus extraordinaires, à manger de la cendre, du charbon, de la terre, et j'en ai connu qui en étaient arrivées jusqu'à dérober des matières fécales.

Médication. Le régime hygiénique (264, 18°) prévient ces sortes de maladies. Quand la maladie est déclarée, on se met au régime alliacé (114), que nous avons substitué à l'emploi du calomélas (113); écorce de grenade (205) tous les jours; eau d'huîtres (194). Aloès (101) et huile de ricin (210) le lendemain matin, tous les quatre jours, jusqu'à soulagement. Lavements vermifuges fréquents (224); applications fréquentes de ca-

taplasmes vermifuges (166) et alternativement de compresses d'eau sédative (177, 2°) sur tout le ventre. Lotions à l'alcool camphré sur les reins (143, 1°). S'il se forme un abcès, injections fréquentes d'huile camphrée (153) dans la fistule. Tisane ioduro-rubiacee (219, 2°) trois jours de suite, tous les huit jours. Quant au squirrhe, on en vient à bout à la longue en ne redoutant pas de s'excorier le ventre par l'application de compresses d'eau sédative la plus forte (169, 3°) pendant dix minutes, trois fois par jour. On recouvre le ventre, entre chaque application, avec une large plaque de cérat camphré (162), qui peut servir plusieurs fois de suite. Pour les engorgements provenant de l'abus des remèdes mercuriels, *Voy. EMPOISONNEMENT*, § 2, B, 7°.

C'est ainsi que nous avons guéri, en quelques jours, des maladies du foie au début, et en quelques mois, des squirrhes qui ballonnaient le ventre d'une manière alarmante. (*Voy. sur ce point les Manuels de 1845 à 1850.*)

Contre l'hépatite à calculs biliaires causée par la DOUVE DU FOIE, *Voyez l'article* (280, 1°).

FOLIE. *Voy. ALIÉNATION MENTALE* (266).

FORTRAITURE. *Voy. COURBATURE* dans le *Fermier-Vétérinaire*.

FOULURE. *Voy. ENTORSE* (313).

FOURBURE, FOURMILIÈRE. *Voy. ces mots dans le Fermier-Vétérinaire.*

FOURCHET, panaris des bestiaux ; **FOURCHETTE**, panaris des chevaux. *Voy. ces mots dans le Fermier-Vétérinaire.*

FOYER PURULENT. *Voy. ABCÈS* (265).

320. FRACTURES SIMPLES DES MEMBRES.

Étymologies : FRACTURE, en latin, *fractura*, du verbe *frango*, briser, rompre. La fracture est la cassure franche et nette d'un os, sans broiement et sans esquilles ; c'est une solution de continuité de l'os par un plan en général perpendiculaire à l'axe. — ESQUILLE, éclat d'os ou de bois, du grec *schidion* (prononcez *skhidion*) d'où l'italien a fait *schiggia* ou *scheggia*, la langue

romane ou provençale *esquilha*, et la française qui en dérive *esquille*; la lettre *s* devant une consonne rude se prononçant plus ou moins fortement *es* et la syllabe *di* s'altérant facilement dans la prononciation en *dgi* ou *lli*. *Schidion* vient du grec *schizô*, fendre, diviser.

Causes. Une chute, surtout par les grands froids, un mouvement à faux; une contraction musculaire convulsive.

Effets. Le déplacement des deux portions d'os produit des tiraillements douloureux qui cessent comme par enchantement dès qu'on a remis en présence les deux surfaces séparées par la fracture; et, pour en amener la soudure, il ne reste plus qu'à maintenir le membre dans cette position pendant six semaines au plus. La soudure s'opère par le travail incessant de l'ossification; ce travail organique se nomme le *cal*, du latin *callus*, c'est-à-dire callosité formée par un dépôt organisé de chaux (*calx* en latin).

Opération et médication. On met le blessé au lit; on place le membre dans sa position naturelle et on l'entoure de linges graissés à la pommade camphrée (158). On applique deux, trois ou quatre éclisses parallèlement à l'axe et de manière à empêcher le membre de prendre une fausse direction; on maintient ces éclisses avec des bandes de toile imprégnées soit de plâtre, soit d'empois de fécule de pommes de terre ou de colle de farine. Soir et matin, on verse par le haut une certaine quantité d'huile camphrée (153) entre les bandes appliquées sur la peau, et on lotionne d'alcool camphré (143, 1^o) les surfaces libres, en dessus et en dessous du pansement; on en verse même entre les bandes.

Notre appareil à luxation (249 bis et 313) (*) peut remplacer, avec un immense avantage, les éclisses et autres appareils pour la consolidation des fractures même un peu comminutives.

Le blessé mange comme à l'ordinaire, car il ne souffre plus. On le lotionne à l'eau sédative (177, 1^o) contre la fièvre; et l'on graisse de temps à autre à la pommade

(*) Voyez *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de la méthode hygiénique et curative de F.-V. RASPAIL*, par CAMILLE RASPAIL fils, médecin; in-8^o, 2^e édition, 1867, pag. 37.

camphrée (158) les surfaces sur lesquelles le corps s'appuie de préférence dans cette position forcée.

On conçoit que lorsqu'une fracture s'opère sur la clavicule, les côtes ou la mâchoire, etc., on n'emploie qu'une éclisse maintenue par un appareil de bandes adaptées à ces cas particuliers, pour que l'adhérence des deux portions d'os s'opère sans déviation et sans obstacle, et qu'il n'en reste pas de trace après la guérison.

FRÉNÉSIE. *Voy.* **ALIÉNATION MENTALE** (266).

FUREUR, FURIE. *Voy.* **ALIÉNATION MENTALE** (266) et **CONVULSIONS** (294). — **FUREUR UTÉRINE.** *Voy.* **MALADIES DE MATRICE** (346).

FURONCLES. *Voy.* **CLOUS** (288).

FUSÉES PURULENTES. *Voy.* **ABCÈS** (265, 1^o) et **CARIE DES OS** (265, 3^o).

G

321. GALE, GRATTELLE, MALADIE PÉDICULAIRE, PRURIGO.

Étymologies : **GALE**, maladie qui couvre la peau de petites élevures plus ou moins analogues aux *galles* que la piqure d'un insecte fait pousser sur la surface des feuilles de chêne, et que, dans le commerce, on nomme *noix de galle*. — **GRATTELLE**, maladie qui oblige à se gratter. — **MALADIE PÉDICULAIRE**, qui couvre la peau d'élevures d'où sortent des poux (*pediculi*, en latin). — **PRURIGO**, mot latin formé de *pruritus*, démangeaison, et *ago*, occasionner.

Causes. La gale est une maladie de la peau dont l'artisan est un ciron plus petit qu'un pou ordinaire, qui laboure la peau en fouissant, et cause ainsi des démangeaisons insupportables.

Effets. Partout où il pond, la présence de son œuf détermine la formation d'une pustule conique entourée d'une aréole enflammée; plus on se gratte, plus on s'excorie, et plus on propage le mal. Le mal se communique d'un individu à un autre par l'insecte, ainsi que toute autre maladie pédiculaire.

Médication ancienne. Tant que la docte médecine a attaqué cette maladie comme un produit des humeurs

viciées (et elle n'a abandonné cette absurde et homicide méthode que depuis que nos recherches ont définitivement résolu la question en France) (*), les malades ont été soumis à des traitements qui duraient souvent des années, et qui, au lieu de la gale, laissaient au malade et à ceux qui le soignaient une maladie d'une autre espèce pour le reste de leurs jours, une maladie arsenicale ou mercurielle. La médecine s'en consolait alors, en désignant ces maladies de son fait sous le nom de *gales répercutées*. Or, pendant ce temps-là, la pauvre femme, en Corse et dans les Asturies, guérissait son enfant chaque jour, en lui écrasant ses cirons, comme des poux, sous l'ongle. O sainte et maternelle simplicité de l'ignorance, que tes yeux sont clairvoyants ! O docte science, que ton orgueil est aveugle ! Heureux ceux qui, alors, n'avaient d'autres médecins que ces pauvres montagnards que l'homicide civilisation appelle *sauvages* !

Médication nouvelle. Un seul bain sédatif (107) suffit souvent pour guérir de la gale, si l'on a soin de se débarrasser de toutes ses hardes et d'en prendre de blanches au sortir du bain ; car l'eau ammoniacale tue l'insecte. Cependant, comme ses œufs restent, il sera prudent d'en prendre plusieurs jours de suite et de coucher chaque nuit dans des chemise, caleçon, bas et bonnet graissés à la pommade camphrée (158). On portera pendant le jour du camphre sur tous ses habits. Les vieux habits, on les saupoudrera de camphre (126) et on les enfermera dans une boîte bien close ; ou bien on les placera dans un cabinet sans issue, dans lequel on laissera dégager du chlore ou même du camphre seul, ou bien enfin dans lequel on fera brûler avec prudence un peu de soufre dans un réchaud ; on en sortira au plus tôt dès que le réchaud sera allumé, et l'on calfeutrerait la porte. Cette médication n'a d'autre but que de tuer l'insecte, unique artisan de la gale. Si l'on n'a pas les moyens de prendre des bains sédatifs, on se contentera de se lotionner tout le corps avec de l'eau sédative pure (169, 1^o) ou de l'alcool camphré (143), et de se refrotter ensuite avec de la pommade camphrée (159), ou sim-

(*) Voy. *Hist. nat. de la santé et de la maladie*, 3^e édition, 1860, t. II, p. 178.

plement de l'huile ordinaire. Les ouvriers raffineurs de camphre, les commis en drogueries, les fabricants d'acides, de noir animal, de gélatine, les ouvriers des usines à gaz, les ouvriers dans la fabrication des huiles, etc., ne sont point exposés à attraper la gale, et ils s'en guérissent en retournant à leurs occupations spéciales; car ils sont enveloppés, pendant leur travail, de substances ou d'atmosphères insecticides.

Depuis la publication de ce *Manuel*, la gale s'est montrée si facile à guérir, que de 1840 à 1848, dans nos consultations de Paris, où cent malades au moins se présentaient à la fois, et dans nos consultations exotiques de 1853 à 1862, jamais aucun malade n'est venu réclamer nos soins pour une telle maladie.

GALE DES BESTIAUX ET BÊTES DE SOMME, ETC. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

GAME, GAMURE DES BESTIAUX. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

GANGLIONS LYMPHATIQUES. Voy. **GLANDES** (323).

322. GANGRÈNE.

Définition. Fermentation putride et fétide du pus. Rien n'était fréquent comme la gangrène chez les amputés, par la méthode de pansement de l'ancienne médecine.

Étymologie : *Gangraina*, *gangrainoma*, *gangrainosis*, mots grecs qui sont formés de *gan* (pour *pan*), tout ou entièrement, et *graô*, ronger.

Causes. Piqûre envenimée d'une lancette infectée de pus, de scorpion en Afrique, ici d'une guêpe ou autre insecte qui a passé sur des charognes ou autres matières en état de fermentation putride.

Effets. Ils sont rapides comme la foudre, dès que la plus minime quantité de ce pus a passé dans la circulation, si l'on ne se hâte d'en empêcher la communication par une large et constante application de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°). Voy. **BLESSURES** (276,) et *Revue élémentaire*, tom. I^{er}, p. 81. Sur la gangrène par l'ergot de seigle, voyez *Revue complémentaire*, t. II, 1856, page 358, et t. VI, 1860, page 195.

Gangrène sénile (du latin *senilis*, et *senilis* de *senex*,

vieillard), ou **GANGRÈNE SÈCHE**. Même traitement que pour les **ÉCROUELLES** (306). Bains à l'eau quadruple (109 *ter*) fréquemment. On enveloppe constamment les surfaces gangrenées avec de l'alcool camphré (143, 2°); on les lave de temps à autre à l'eau de sureau ferrée et zinguée (110, 1°). On prend de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Plaques galvaniques (242). Mais si, malgré ces soins assidus, le mal gagnait de proche en proche, il ne faudrait pas hésiter à pratiquer l'ablation ou l'amputation du membre, à une distance suffisante des tissus carbonisés; on panserait ensuite comme pour les **BLESSURES** (276). (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, t. II, 1855, p. 64.)

N. B. Que se passe-t-il donc à l'Académie des sciences? et que va lui dire le R. P. général de la société de Jésus? Car c'est un *cas réservé* que cet oubli de toutes les règles, et vous allez en juger vous-même :

Un M. A. Wetter ne s'avise-t-il pas d'envoyer à la susdite pieuse Académie une note sur un moyen infail-
lible de guérir la pourriture d'hôpital : et ce moyen n'est autre que la *poudre de camphre employée abondamment!* et l'Académie non-seulement renvoie la note à la *section de médecine et chirurgie*, mais encore elle insère la note dans ses *comptes rendus hebdomadaires*, le 27 février 1871, pag. 216 !!! Ah! quelle horreur!

GARGOUILLEMENTS. Voy. **VERS INTESTINAUX** (396).

GASTRALGIE, GASTRITE. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345).

322 bis. GENCIVES SANIEUSES. Voy. **SCORBUT** (380).

Passez souvent sur les gencives le doigt trempé dans l'alcool camphré (143, 1°), et gargarisez-vous ensuite avec l'eau salée zinguée (202); tisane de garance (197), et ensuite salsepareille iodurée (219, 4°).

GÉNITAUX ou SEXUELS (MALADIE DES ORGANES). Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346); **MALADIES SECRÈTES** (349); **OVAIRES (MALADIES DES)** (363); **HYDROCÈLE** (333); **SARCOCÈLE** (379 *bis*); **TESTICULES** (383); **VARICOCÈLE** (395).

GERÇURES. Voy. **CREVASSES** (300).

GIBBOSITÉ. Voy. **RACHITISME** (374).

GLAIRES. Voy. MALADIES D'ESTOMAC (345).

323. GLANDES ET GANGLIONS LYMPHATIQUES (ENGORGEMENT DES), OREILLONS, OURLES, PAROTIDES, AMYGDALES (267), etc.

Étymologies : GLANDES, en latin *glandula*, du mot comparatif *glans*, gland de chêne, comme AMYGDALÉ vient du grec *amygdalè*, amande. — GANGLION, en grec, vient de *gan* (pour *pan*), tout, entièrement, et *glia*, matière élastique et collante. — LYMPHATIQUE, appartenant au réseau où circule la lymphe, c'est-à-dire l'humeur claire comme de l'eau (*lymphe*, en latin). — OREILLONS, glandes près des oreilles (en grec *parotides*, de *para*, près, et *ous*, *ótos*, oreille) qui s'engorgent et durcissent. — OURLES, corruption d'oreillons, ou bien dérivé d'*ourlet*, parce que ces engorgements ressemblent quelquefois à de gros *ourlets* rouges.

Causes. Nous avons dit (281) à quels signes on distingue la GLANDE proprement dite du CANCER. Ici nous reconnaitrons trois sortes de glandes : la GLANDE LYMPHATIQUE ou ganglion engorgé, la GLANDE TRAUMATIQUE (276) et la GLANDE AXILLAIRE ou INGUINALE, autrement dite BUBON. — 1^o La *glande lymphatique* est le développement anormal et hypertrophié d'un des ganglions ou mailles du réseau lymphatique; ces sortes d'organes de superfétation sont ovoïdes, mobiles dans le tissu cellulaire, durs et d'un tissu serré comme le tendon; ils acquièrent souvent la grosseur d'un œuf de poule et se multiplient indépendamment les uns des autres, sur le cou et les épaules. — 2^o La *glande traumatique* survient sous l'aisselle ou sous l'aîne à la suite d'un ulcère et d'une plaie de mauvaise nature (*trauma*), au bras ou à la jambe. — 3^o Le *bubon* est une tumeur enflammée qui se forme également sous l'aisselle ou sous l'aîne et qui affecte la proéminence sous-cutanée de la glande, chez les mercurialisés. La *glande lymphatique* est due à un arrêt de la circulation de la lymphe, la *glande traumatique* à une infection purulente des ganglions axillaires ou inguinaux; enfin, le *bubon* à une infection mercurielle des mêmes ganglions.

Médication. 1^o GLANDES LYMPHATIQUES. Pour se guérir de cet inconvénient, il faut se résoudre à souf-

frir. Trois ou quatre fois par jour, on s'applique sur la surface qui recouvre ces glandes une compresse imbibée d'eau sédative forte (169, 3°), de manière à couvrir la plaie de boutons enflammés; on ne suspend ce traitement que lorsqu'il devient intolérable; entre chaque pansement on applique sur la surface excoriée un papier enduit de pommade camphrée (159, 3°). On revient à l'eau sédative, dès que les boutons et excoriations ont disparu. Pendant toute la durée du traitement, aloès (105) tous les quatre jours, et chaque jour salsepareille iodurée (219, 4°), et tous les huit jours tisane ioduro-rubiacee (219, 2°). Évitez les courants d'air. Prenez de temps à autre un petit verre de liqueur anticholérique (49, 3° A).

2° GLANDES TRAUMATIQUES. Trois fois par jour appliquez fortement sur la glande une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°) et ensuite, jusqu'au prochain pansement, recouvrez la plaie de pommade camphrée (159, 3°); de cette manière la douleur cesse, et le traitement des plaies et blessures (276) par la nouvelle méthode en achève la guérison.

3° GLANDES MERCURIELLES OU BUBONS. Compresses d'alcool camphré (143, 2°) et puis de pommade camphrée (159, 3°), plaques galvaniques (242), peaux d'animaux vivants et bains de sang (111). Salsepareille iodurée (219, 4°).

323 bis. GLANDES DU SEIN, DÉVELOPPEMENT DES MAMELLES ENGORGÉES (319) A LA SUITE DES COUCHES. Ne les confondez pas avec le CANCER (281). Entre les mains de la médecine hydrargyrique, le plus petit ganglion se transforme en une tumeur carcinomateuse et en un ulcère rongeur.

Dès que le sein de la femme s'engorge, on y applique, en respectant le bout, une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°), trois fois par jour, pendant un quart d'heure; on recouvre ensuite toute la surface avec une plaque de cérat camphré (162). Il arrive fréquemment que le sein ne tarde pas à se couvrir de boutons que l'on prendrait pour des boutons de vaccine. On suspend l'emploi de l'eau sédative un ou deux jours, quand son action devient insupportable sur les boutons ulcérés; on le remplace par les cataplasmes aloétiques (166). Aloès (101) tous les trois jours. Tisane de salse-

pareille iodurée (219, 4°) ; régime hygiénique (264).

Exemples. 1° Vers le commencement d'avril 1860, une dame de la cour de Portugal vint me trouver à Stalle-sous-Uccle (près de Bruxelles), accompagnée de son fils et d'une jeune fille qui la soignait ; c'était une belle et forte personne que madame Costa Cabral ; elle m'était recommandée par M. Sines, pharmacien de Lisbonne, dévoué exclusivement à la nouvelle méthode, qui s'était fait à Lisbonne une réputation par ses belles cures ; il avait établi à côté de sa pharmacie un cabinet de consultation pour l'application de nos principes, et il avait été appelé à la Cour, où il avait guéri le maréchal Saldanha, ce que ce général proclamait à haute voix, en disant : *Après un tel succès, je ne puis que me flatter d'être Raspailliste*. Chez cette dame, rien n'annonçait une constitution cancéreuse : elle portait au sein un *carcinome* assez gros, rongé au milieu par l'application des onguents mercuriels. La médication bien suivie ne tarda pas à remettre le moral de la malade et à me fixer sur l'origine du mal. Je lui promis guérison avec le temps ou bien en quelques jours par l'opération chirurgicale.

La malade ne se décida pour l'enlèvement de la glande que vers le mois de juillet 1860, deux ou trois mois après le traitement commencé.

Avant de partir, le fils de madame Costa Cabral me prit en particulier et me demanda si j'étais sûr de réussir : Oui, j'en réponds, si l'opération est confiée à mon fils et à M. Dupré ; Non, et trois fois Non, si vous avez recours à tous autres. Ils partirent rassurés, et firent une première visite à mon fils et à M. Dupré (*).

Mais ils rencontrèrent au débotté un de leurs compatriotes, étudiant à la faculté de médecine, et jésuite avant tout. Celui-ci les dissuada et les conduisit auprès

(*) M. Dupré, professeur libre, depuis plus de vingt ans, d'anatomie et de médecine opératoire dans les locaux adjoints à la Faculté, et qui compte ses élèves un peu partout et jusque parmi les agrégés et les professeurs de l'École, vient de voir son cours interdit par arrêt de M. Jules Simon Suisse, et sur les conseils de M. Wurtz, le doyen ; Orfila, sous Louis-Philippe, ne l'eût pas osé. Liberté de l'enseignement, comme tu progresses en France, ainsi que nos autres vertus libérales !

de Velpeau, qui repoussa toute idée d'opération ; de là notre jésuite les conduisit chez M. Nélaton, qui d'abord opina du bonnet pour M. Velpeau ; à cette époque, Velpeau et Nélaton n'avaient aucune idée de la différence qui existe entre le véritable et incurable *cancer* et une glande mammaire déformée par le mercure. Mais sur l'observation du fils de la malade que M. Raspail père avait promis la réussite de l'opération, M. Nélaton se chargea seul d'opérer en s'écriant : *Surtout pas de Raspail et consorts*. Seulement il oublia de faire la ligature de la base de la glande avant de la couper ; et à la suite d'une hémorrhagie imprévue, le soir même de l'opération, la dame expirait entre les mains de l'opérateur. Voyez *Manuel* pour 1862, pag. 191.

2° Telle n'a pas été une bonne fermière de Mongé-la-Tour (Seine-et-Marne) qui se laissa opérer par M. Dupré et mes deux fils Camille et Xavier, d'un énorme sein, d'après mon programme. Voyez *Manuel* pour 1871, pag. 298.

Madame Costa Cabral et la fermière de Mongé étaient affectées de la même maladie, quant à son origine : seulement chez madame Costa Cabral le sein avait été rongé par les applications mercurielles qu'avait ordonnées un médecin de Lisbonne ; mais dans l'un et l'autre cas, le sein n'était pas cancéreux ; la cicatrisation aurait été complète au bout de 15 à 20 jours et le mal n'aurait pas reparu. Lorsque l'on m'apprit la mort de cette dame, je ne pus m'empêcher d'en verser des larmes de désespoir ! ! !

324. GOÎTRE, GROS COU, GONGRONE, TUMEUR STRUMEUSE.

Étymologies : GOÎTRE, ou GOÊTRE ou GOUÊTRE, pour *couâtre*, c'est-à-dire GROS COU, de *cou* et de la terminaison *âtre* (de *ater*, noir), qui implique une idée fâcheuse et de dégénérescence, comme dans les mots *noirâtre*, *rougeâtre*, *saumâtre*, *marâtre*, *mulâtre*, etc. — GONGRONE, mot qui vient du grec *gongros*, lequel signifie au propre le congre, espèce de grosse anguille, et, au figuré, les grosses loupes ou excroissances qui poussent au tronc des arbres. — TUMEUR STRUMEUSE (du latin *struma*, *atos*, goître).

Causes. Habitude des boissons glacées et des eaux potables accidentellement mercurielles ou eaux de fontaine qui filtrent à travers des filons mercuriels (35) ; quelquefois piqûres de l'un de ces insectes qui ont la propriété, par leur simple succion, de déterminer le développement d'organes parasites de la plus étrange complication (Voy. *Revue élémentaire*, tom. I^{er}, p. 244, et *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, 1854, p. 51).

Médication. Le même traitement général que pour les GLANDES (323) en y ajoutant l'emploi des compresses d'alcool camphré (143, 2^o) et des sachets salins (168). Plaques galvaniques sur le cou (242). Liqueur anticholérique (49, 3^o A) de temps à autre. Écorce de grenade (204). Iodure de potassium (219) et deux grammes de sulfate de zinc dans les cataplasmes salins (166). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o). Dans les localités sujettes au goître (35, 4^o), on aura soin de tenir, dans les fontaines de cuisine, de la grenaille d'étain, que l'on refondra souvent sous le manteau d'une bonne cheminée ; on portera des colliers galvaniques (246).

GONORRHÉE. Voy. **MALADIES SECRÈTES** (349).

GORGE (MAL DE). Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

GOURME DES ENFANTS. Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

GOURME DES CHEVAUX. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

325. GOUTTE, CHEIRAGRE, PODAGRE.

Étymologies : GOUTTE, parce qu'on croyait que les douleurs venaient d'une humeur qui distillait goutte à goutte dans les cavités articulaires. — CHEIRAGRE, mot grec signifiant goutte qui prend (*agréó*) aux mains (*cheir*, *cheiros*). — PODAGRE, goutte qui prend (*agréó*) aux pieds (*pous*, *podos*).

Causes. Tendance des extrémités articulaires des os à une intumescence ou à des sécrétions synoviales coagulables, qui rendent insupportable le jeu de l'articulation, comme si une GOUTTE D'EAU s'y infiltrait et tenait les deux os à distance. L'abus des plaisirs raffinés, des liqueurs spiritueuses, de la mollesse et de l'état séden-

taire, mais surtout de ces maudits remèdes mercuriels qui sont la plaie de la médecine, imprime aux os le caractère de cette tendance au ramollissement par leurs extrémités. La *podagre* (ou goutte du pied) et la *cheiragre* (goutte des mains) commencent en général par l'orteil et le pouce.

Effets. L'extrémité inférieure de l'os se tuméfie, se bosselle de nodosités, et cet effet remonte successivement d'articulation en articulation, en causant des souffrances atroces. La goutte a ses crises, ses intermittences et sa périodicité qui correspond à chaque lunestice.

Médication. Tenir l'articulation gouteuse dans un bain chaud d'eau salée (194) pendant une demi-heure, soir et matin, et plus souvent encore avec application de plaques galvaniques (242) ; bains de sang (111) ; entourer ensuite le membre d'une bande de sparadrap (234). Régime hygiénique (264, 18°).

GOUTTE ROSE ou **COUPEROSE.** Voy. **ACNÉ** et **MALADIES DE LA PEAU** (347).

GOUTTE SEREINE. Voy. **YEUX (MALADIES DES)** (397).

GRAIN D'ORGE, ORGELET ou **ORGEOLET.** Voy. **MALADIES DES YEUX** (397).

GRAPPES et **GRAPPIERS.** Voy. ce mol dans le *Fermier-Vétérinaire*.

GRAS FONDURE. Voy. le *Fermier-Vétérinaire*.

GRATTELE. Voy. **GALE** (321).

GRAVELLE. Voy. **CALCULS** (280) et **MALADIES DES VOIES URINAIRES** (390).

326. GRENOUILLETTE.

Ganglions sublinguaux engorgés et offrant comme l'aspect de petits têtards de grenouilles. Les toucher souvent avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (142) et se gargariser avec l'eau salée (202). Chiques galvaniques (249).

GRIPPE. Voy. **CATARRHE** (284).

GROSSESSE. Voy. **COUCHES** (297).

H

327. HALEINE MAUVAISE.

Régime hygiénique complet (264). Se gargariser souvent à l'eau salée (202) ou à l'eau salée zinguée (194 bis, 3°). Priser le camphre (126); renifler de l'eau salée zinguée, aiguisée d'une légère goutte de vinaigre camphré (254), et quelquefois de sulfate de zinc (un gramme) dissous dans un verre d'eau. Pastilles bonne haleine, ou usage de la menthe, dont on mâche les feuilles ou dont on tient une sommité à la bouche. Chaque matin, se brosser les dents avec une cuiller à café d'eau sédative (169) dans un verre d'eau, et se brosser trois fois par jour les dents avec quelques gouttes d'eau de toilette (142 bis), dans un verre d'eau ou avec un dentifrice de la MAISON EMILE RASPAIL.

HALLEY, CORNAGE DES CHEVAUX. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

HAUT-MAL, ÉPILEPSIE. Voy. **CONVULSIONS** (294).

HÉMATÉMÈSE. Voy. **HÉMORRHAGIE** (329).

HÉMATURIE. Voy. **URINAIRES** (MALADIES DES VOIES) (390); **COLIQUE NÉPHRÉTIQUE** (291, 3°).

328. HÉMIPLÉGIE, paralysie d'un seul côté du corps. Voy. **APOPLEXIE** (271).

HÉMOPTYSIE. Voy. **CRACHEMENT DE SANG** (298).

329. HÉMORRHAGIE, PERTE DE SANG.

Causes. Déchirement d'un vaisseau sanguin par l'action d'un corps tranchant, d'une cause animée ou d'une décomposition chimique, par l'action de l'ingestion ou de l'aspiration de substances acides ou alcalines, arsenicales ou mercurielles (354).

Étymologie : La médecine ne paraît si savante au vulgaire que par le soin qu'elle prend de lui parler grec en empruntant ses dénominations à l'ancienne nomenclature, quoique notre langue possède assez de locutions qui traduisent fort bien chacun de ces mots renouvelés des Grecs, ainsi qu'on va en juger : **HÉMORRHAGIE** ne signifie pas autre chose que **PERTE DE SANG** (de

haima, sang, et *rheó*, couler); *dyssenterie*, hémorrhagie intestinale (305); *épistaxis*, hémorrhagie nasale ou SAIGNEMENT DU NEZ (de *epi*, sur, et *stazó*, couler); *hématémèse*, hémorrhagie stomacale ou vomissement de sang (de *haima*, sang, et *emeó*, vomir); *hématurie*, hémorrhagie des voies urinaires ou pissement de sang (de *haima*, sang, et *oureó*, uriner, pisser); *hémoptysie*, hémorrhagie pectorale ou crachement de sang (de *haima*, sang, et *ptuó*, expectorer, cracher) (298); *hémorrhagie traumatique*, hémorrhagie ou perte de sang, qui survient à la suite d'une blessure ou d'une opération chirurgicale (de *trauma*, blessure) (276); *métrorrhagie*, hémorrhagie utérine ou perte (de *mètrè*, matrice, et *rheó*, couler) (346, 6°).

Effets. Affaiblissement graduel, défaillance; et, si l'on ne parvient pas à arrêter l'écoulement, le malade meurt quelquefois exsangue. Le *crachement de sang* se distingue du *vomissement de sang*, parce que, dans le premier cas (298), le sang est écumeux.

Médication. Quand on peut saisir l'artère, origine de l'hémorrhagie, on la lie de la manière que nous l'avons dit à l'article BLESSURES (276). Si cela est impraticable, on lie fortement le membre; on lotionne et on injecte le foyer de l'hémorrhagie avec le liquide suivant :

Eau de goudron (203).....	500 grammes.
Alcool camphré (142).....	10

Passez à travers un linge serré, et injectez, à froid ou à chaud, soit le nez, soit l'utérus, soit les oreilles, soit la plaie; lotionnez-en les surfaces voisines. On applique ensuite des compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur le nez, derrière les oreilles, sur le bas-ventre, selon le siège de l'hémorrhagie; faites-en respirer violemment par la bouche contre l'*hémoptysie* (298), et par le nez contre le saignement de nez; faites-en boire (143, 3°) contre l'*hématémèse*. Pour les plaies et les pertes utérines, après chacune de ces injections, on injecte de l'huile camphrée ou plutôt de l'eau quadruple (194 bis, 4°), qu'on aiguïsera d'une cuillerée d'alcool camphré (143) ou de vinaigre ordinaire. Si l'on avait à soupçonner que le vomissement du sang provint de l'ingestion de quelque sangsue ou autre larve, ce qui arrive fréquemment, dans les champs et les forêts, aux personnes qui se dé-

saltèrent à l'eau de mares, on devrait joindre aux moyens ci-dessus l'emploi d'une forte dissolution de sel de cuisine qu'on ferait avaler immédiatement au malade. On lui donnerait ensuite 5 centigrammes (un grain) d'émétique, pour provoquer un vomissement plus prompt, ou bien un petit verre d'eau-de-vie camphrée (143, 3°), ou de liqueur hygiénique (49, 3°, B) ; mais en tout cela, il faut aller vite. (Voyez, sur une épidémie d'hémorrhagies lunesticales, *Revue complémentaire des sciences*, t. IV, 1857, p. 7.)

330. HÉMORRHOÏDES.

Étymologie : En grec *haimorrhoeidés phlébés* ; de *phlébés*, veines variqueuses, qui ont, *eîdos*, une ressemblance avec, *haimorrhôia*, une perte de sang (329).

Causes. Les hémorrhoïdes sont des tuméfactions rouges du pourtour interne de l'anus, de différents volumes et de différentes formes, occasionnées par les titillations de matières fécales trop sèches, ou par celles des ascarides vermiculaires que les aromates de la digestion chassent vers le *rectum*, enfin très-souvent par l'action corrosive des remèdes mercuriels.

Médication. Au moins trois fois par jour, on s'introduit dans l'anus de la pommade camphrée (158), ou bien une bougie camphrée (157), qu'on remplace de temps à autre. On prend souvent des lavements camphrés (221 bis). On s'applique soir et matin sur les reins des compresses d'eau sédative (177, 2°) ou des cataplasmes aloétiques (166). On se tient le ventre libre par l'usage de l'aloès (101), qui ne cause pas des hémorrhoïdes comme on le prétend (*). Cette première médication soulagera déjà beaucoup les douleurs hémorrhoïdales. Que si l'on veut s'en délivrer plus prompte-

(*) On a confondu, dans ce cas, la douleur que les conséquences fortuites de l'action de l'aloès font éprouver au siège des hémorrhoïdes déjà existantes, avec la recrudescence ou la formation des hémorrhoïdes, qui aurait lieu sous l'influence de l'aloès. Je prends et j'ordonne l'aloès tous les trois jours, depuis 1838, à tous mes malades, et jamais il ne nous est survenu le plus petit symptôme de ce prétendu accident.

ment, il faut s'armer d'un peu de courage, en s'introduisant dans l'anus un linge imbibé d'alcool camphré, ou une bougie camphrée (157), trempée dans l'alcool camphré (142) avant de s'en servir ; on en supporte la cuisson aussi longtemps qu'on en a la force ; on prend ensuite un bain de siège (110, 4°), et on s'introduit alors une bougie camphrée ordinaire (157) et non imbibée d'alcool camphré. On recommence ce traitement toutes les fois qu'on en a la force. Sondes galvaniques (243) de temps à autre. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

HÉPATITE. Voy. **FOIE** (MALADIES DU) (319).

331. HERNIE : 1° EXTERNE OU DESCENTE ; 2° INTERNE OU INTRA-ABDOMINALE.

Étymologie : *Hernia*, mot latin qui a dû être grec, et qui vient du mot grec *ernos* (ou *hernos* en dialecte attique), premier soulèvement de l'écorce d'un tronc, d'où doit s'échapper un rameau ou bourgeon adventif.

1° Causes. La hernie externe est un déplacement d'intestins, spécialement de l'intestin grêle, qui, sous l'influence d'une constipation prolongée, de l'étroitesse des vêtements, ou par suite d'un effort et d'une pression puissante, forcent certains passages naturels ou la résistance des fibres du péritoine, membrane qui tapisse l'intérieur de l'abdomen.

Effets. L'intestin est ainsi exposé à s'étrangler à travers l'anneau ou la fissure, et à intercepter le passage des matières ; accident qui peut résister à toutes les ressources de l'art.

Médication et réduction. Dès qu'une hernie se déclare, on administre à l'adulte l'aloès (105) et à l'enfant le sirop de chicorée (252), ensuite un lavement (221). On couche le malade la tête plus basse que les reins ; on applique sur la hernie un cataplasme aloétique (166), ou bien une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°). On n'a souvent plus qu'à exercer de douces frictions, pour que l'anse d'intestin rentre à sa place. Dès que cet effet a eu lieu, on applique sur la place une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), ensuite une pelote en ouate serrée, maintenue par une large ceinture de toile, en attendant qu'on ait fait l'acquisition d'un bandage approprié. Notre ceinture hypogastrique

remplace avec le plus grand avantage les bandages ordinaires ; elle est figurée page 46 de la *Notice théorique et pratique sur les appareils orthopédiques de F.-V. Raspail*, par Camille Raspail fils, médecin, Paris, 2^e édition, 1867.

2^o Il est un autre genre de déplacement intestinal, qui a dû, plus souvent qu'on ne pense, donner le change au diagnostic, c'est-à-dire à l'interprétation des symptômes ; je l'appellerai **HERNIE INTERNE** ou **INTRA-ABDOMINALE**. Elle est causée par la rupture ou le relâchement du mésentère, membrane dont les intestins forment pour ainsi dire le bourrelet. Il arrive de là que la masse des intestins, s'amoncelant dans la cavité du bassin, simule une tumeur ou une enflure des organes de cette région. D'autres individus, affectés de cet accident, sans être autrement malades, et quoique allant régulièrement à la selle, sont sujets à rendre une partie des aliments avec l'odeur presque des matières fécales, comme par suite d'un *volvulus* (291) passager et qui se débrouille de lui-même chaque fois et à chaque passage des matières.

Médication. Le bandage obturateur doit être remplacé dans ce cas par une ceinture en toile qui, se mouvant sur la région inférieure du ventre, soit en état, au moyen de pelotes et de bretelles, de soulever le ventre de manière à ramener les intestins dans leur position naturelle, afin d'empêcher le vide de se prêter à leur pelotonnement passager.

HERNIE OCULAIRE. Voy. **YEUX** (397).

HERPÉTIQUES (AFFECTIONS). Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

332. HOQUET.

Étymologie : **HOQUET**, anciennement **HOC-HET**, mot imitatif du cri que détermine cette affection passagère.

Mouvement convulsif du diaphragme après ou pendant une digestion difficile et pénible. Se lotionner le creux de l'estomac avec de l'eau sédative (177, 1^o). Boire de l'eau salée (194) ; faire usage de l'écorce de grenade (205), des chiques galvaniques (249).

HUMEURS FROIDES. Voy. **ABCÈS** (265, 2^o) et **ÉCROUELLES** (306).

HYDARTHROSE. Voy. TUMEURS BLANCHES (386).

333. HYDROCÈLE.

Étymologie : Mot grec formé de *hydôr*, eau, et *kèlè*, descente ou hernie (331).

Définition. Transformation du scrotum (bourses) en une poche remplie de liquide.

Causes. Les mêmes que celles qui déterminent les dépôts de liquide dans toute autre cavité du corps. L'hydrocèle est l'hydropisie du scrotum ; elle peut être formée par un kyste implanté soit sur les testicules, soit sur l'os du pubis.

Effets. Gêne sans douleur. On sent, en frappant avec le doigt, la fluctuation du liquide ; le doigt ne laisse aucune empreinte par la pression, comme cela arrive quand l'œdème gagne le scrotum.

Médication. Camphre (122) et salsepareille iodurée (249, 4^o) trois fois par jour. Application sur le scrotum (bourses) d'une compresse d'eau sédative (177, 2^o), puis des plaques galvaniques (242) pendant dix minutes ; on recouvre ensuite tout le scrotum d'un linge enduit de cérat camphré (162) maintenu en place par une vessie en caoutchouc (239) qui sert en même temps de suspensoir ; bain de siège tous les matins (110, 4^o). Si, au bout d'une semaine, on ne voit point de changement dans le volume de l'organe, on a recours à la ponction avec le bistouri ou à la perforation au moyen du caustique de Vienne (259, 4^o) ; et l'on panse comme pour les blessures (276) ; mais on a soin de tenir béante l'ouverture de la plaie au moyen d'une bougie camphrée (157) ou d'une mèche imbibée de pommade camphrée (158), pour faciliter l'écoulement du liquide provenant de la décomposition progressive de la poche kysteuse. On change cette mèche à chacun des pansements, qui ont lieu matin et soir.

334. HYDROCÉPHALIE.

Étymologie : *Hydroképhalon*, mot grec composé de *hydôr*, eau, et *képhalè*, tête : eau sous le crâne.

Définition. Transformation des téguments osseux du cerveau en une poche vésiculeuse et remplie d'eau.

Causes. Infiltration d'un acide ou sel corrosif qui

s'oppose à l'incrustation calcaire des cellules osseuses. Cet effet peut avoir lieu pendant la gestation par suite de l'infection de la mère, pendant l'allaitement par suite de l'infection de la nourrice ou du milieu où elle vit. Dans le premier cas, l'hydrocéphalie est dite *congéniale*, et, dans le second, *postgéniale* (*congéniale*, du latin *cum*, avec, et *genitus*, venu au monde, c'est l'hydrocéphalie de naissance); *postgéniale* (de *post*, après, *genitus*, être venu au monde).

Effets. La boîte crânienne est remplacée par une vessie qui acquiert un volume énorme en se remplissant de liquide. L'enfant ne peut soutenir sa tête; ses yeux sortent habituellement de leur orbite; et rarement il est viable.

Médication. Faire suivre à la nourrice le régime antimercuriel (351) au grand complet. Trois fois par jour, dans le principe, appliquer autour de la vessie hydrocéphalique une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2^o). On y substituera plus tard l'application de cataplasmes aloétiques (166); au bout de vingt minutes, dans l'un ou dans l'autre cas, appliquer les plaques galvaniques (242) dix minutes, ensuite pendant une heure les peaux d'animaux vivants (111, 2^o); enfin recouvrir la tête d'un linge enduit de cérat camphré et par-dessus d'une vessie. Se garder bien d'abandonner la tête à son propre poids.

Exemples (*Voy.*, sur un succès de ce genre par la nouvelle méthode, *Revue complémentaire des sciences*, t. II, 1856, p. 257 et 292; t. III, 1856, p. 6 et 76; t. IV, 1857, p. 137; et *Manuel* de 1864, p. 287).

HYDROPHOBIE. *Voy.* RAGE (375.)

335. HYDROPIsie.

Étymologie : Mot grec formé, selon les uns, de *hydór*, eau, et *ops*, ressemblance (*qui ressemble à de l'eau*); mais, selon nous, de *hydór*, eau, et *piptó*, tomber, ou *opizó*, être sécrété (dans l'abdomen).

Causes. Invasion de la cavité abdominale et des glandes ou viscères qu'elle comprend par des hydatides ou autres helminthes, qui, en s'appliquant contre les parois du péritoine et contre le mésentère, en font suinter une sérosité qui ballonne le ventre. Localisation

des remèdes mercuriels dans les parois des viscères abdominaux, surtout dans le mésentère.

Effets. Compression des intestins et gêne dans la digestion stomacale; suppression plus ou moins considérable de l'écoulement de la bile; compression de l'aorte descendante et de la veine cave, qui fait refluer le sang à toutes les extrémités. Arrêt de la circulation, et ensuite tous les désordres généraux qui découlent de ce ravage local : jaunisse, amaigrissement, enflure des membres inférieurs, marasme.

Médication. Régime hygiénique (264, 18°) et huile de ricin (210) tous les huit jours. Applications constamment renouvelées de compresses d'eau sédative (177, 2°) sur le ventre et sur les reins; et, quand la peau est entamée, de compresses d'eau fortement salée (194) ou d'eau quadruple (109 *ter*). Bains de sang (111). Tisane ioduro-rubiacee (219, 2°) ou de salsepareille iodurée (219, 4°). Ponction renouvelée toutes les fois que les fonctions viscérales commencent à souffrir du ballonnement de l'abdomen; et compresses d'alcool camphré (142) autour de la petite plaie. *Assa-fœtida* (114) et liqueur anticholérique (49, 3° A).

Chez les personnes du sexe, fréquentes injections à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) dans la partie. Voyez de plus CARREAU DES ENFANTS (282).

Exemples. Nous avons cité, dans la 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, t. III, p. 336 et 458, deux cas de guérison d'hydropisie ascite chez deux femmes enceintes, dont l'une a été guérie avant l'accouchement, lequel a été heureux, et l'autre n'a eu recours à nous qu'après avoir mis au jour une forte et belle fille.

336. HYDROPIE (335) DE LA MOELLE ÉPINIÈRE, OU HYDRORACHIS.

Étymologie : *Hydrorachis*, mot grec formé de *hydôr*, eau, et *rachis*, épine dorsale, colonne vertébrale, boîte osseuse de la moelle épinière.

Maladie grave que l'on doit attaquer par de fréquentes frictions (159, 1°) à la pommade camphrée, après de fortes lotions alternativement à l'alcool camphré (143, 1°) et à l'eau sédative (177, 1°). Régime hygié-

nique complet (264). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Applications presque constantes de plaques galvaniques (242) sur la colonne vertébrale. Lavements à la graine de lin avec un gramme de sulfate de zinc par litre de liquide. Bains de sang (111).

HYDROPIsie (335) DE POITRINE, OU HYDROTHORAX. Voy. **MALADIES DE POITRINE** (348).

HYPERTROPHIE DU CŒUR. Voy. **CŒUR** (MALADIES DU) (290).

HYPOCONDRIE OU SPLEEN. Voy. **CONSTIPATION** (292); **FIÈVRES** (308, § 2, B, 1°, et 316); **FOIE** (MALADIES DU) (319) et **RATE** (375 bis).

HYSTÉRIE, NYMPHOMANIE, MAL DE LA MÈRE, VAPEURS (393). Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346).

I

337. ICHTHYOSE.

Affection cutanée qui a pour caractère une certaine analogie avec la forme et la disposition des écailles de poisson (*ichthys* en grec). Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

ICTÈRE. Voy. **FOIE** (MALADIE DU) (319).

IDIOTISME. Voy. **ALIÉNATION** (266).

IMMOBILITÉ DES CHEVAUX. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

INAPPÉTENCE. Voy. **APPÉTIT** (PERTE D') (273).

338. INDIGESTIONS ET DIGESTIONS PÉNIBLES ET LENTES.

Étymologies : **DIGESTION**, en latin *digestio*, signifie *coction*, *cuisson*, de *dis*, dans tous les sens, et *gero*, porter, ce que font la cuisson et l'ébullition. — **INDIGESTION**, contraire de la digestion, de *in*, particule négative. De tout temps la fonction de l'estomac a été assimilée à une coction (32).

Médication curative contre l'indigestion. A l'instant où la digestion devient pénible, un verre d'eau sucrée aiguisée d'une cuillerée de vinaigre, une limo-

nade au citron et aux grains de grenade (204). Lotions à l'eau sédative (177, 1^o) sur le creux de l'estomac. Aloès dès les premiers instants (101) avec bouillon aux herbes (104), ou scammonée (105). Lavement camphré (221 bis) ou à la mercuriale (222), au besoin, avec addition de 30 grammes d'huile de ricin (210); bourrache (217), et ensuite huile de ricin par le haut (210), si l'indigestion ne cède pas au premier de ces moyens. Contre les maux d'estomac par les fruits verts ou par les pommes, fraises, etc., accident si commun en Belgique, prendre de temps à autre cinq à six centigrammes de bicarbonate de soude, ou mieux une cuiller à bouche d'eau sédative (169) dans un bol d'eau de fontaine. Voy. de plus MALADIES D'ESTOMAC (345).

INFECTION MERCURIELLE ET ARSENICALE. Voy. **MERCURIELLE** (INFECTION) (351).

INFECTION DES BESTIAUX. Voy. *Fermier-Vétérinaire*.

339. INFLAMMATION.

Ce mot, qui joue un si grand rôle dans la médecine de l'ancienne école, ne doit plus être considéré que comme l'expression d'un des effets de la maladie dont la cause est ailleurs. L'inflammation des tissus est consécutive à leurs lésions; guérissez la lésion en attaquant la cause et vous dissipez du coup l'inflammation. Nous ne nous y arrêterons donc pas comme à une maladie particulière. Nous renvoyons le lecteur, pour l'**INFLAMMATION D'ESTOMAC** et des **INTESTINS**, aux **MALADIES D'ESTOMAC ET DES INTESTINS**; pour l'**INFLAMMATION DE POITRINE**, aux **MALADIES DE POITRINE**; pour l'**INFLAMMATION DES YEUX**, aux **MALADIES DES YEUX**; pour l'**INFLAMMATION DE MATRICE** ou du **BAS-VENTRE**, aux **MALADIES DE MATRICE**, etc.

INFLUENZA. Voy. **CATARRHE** (284).

INSOLATION. Voy. **COUP DE SOLEIL** (297 bis).

340. INSOMNIE.

Étymologies : du latin *in*, particule négative et qui signifie sans, et *somnus*, sommeil. Prenez, avant de vous coucher, un verre d'eau sucrée saupoudrée d'un

peu de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. Ou bien écrasez sous la dent gros comme une lentille de camphre, et avalez-le au moyen d'une gorgée d'eau sucrée; ce petit morceau de camphre procure au moins deux heures et demie d'un sommeil calme et profond (124). Usage de l'écorce de grenade (204). Si l'insomnie provient de la fièvre que donne une douleur locale, passez sur la peau de l'endroit douloureux sept ou huit gouttes de laudanum et d'éther (124*). Le laudanum ne s'emploie jamais qu'à l'extérieur.

341. IRRITATION. Voy. INFLAMMATION (339).

Ce mot est quelquefois aussi synonyme d'irritabilité nerveuse, conséquence ou de l'inflammation des tissus ou d'une cause toxique.

ISCHURIE, suppression des urines. *Voy. URINAIRES (MALADIES DES VOIES) (390).*

IVRESSE. Voy. EMPOISONNEMENT ALCOOLIQUE (308, § 1^{er} A, 1^o d, et § 2, 1^o).

J

342. JAMBES, DE BRAS ET DE PIEDS (MAUX DE). Voy. BLESSURES (276) et MALADIES DE LA PEAU (347).

Les maux de jambes sont toujours plus longs à guérir, toutes choses égales d'ailleurs, que les maux de bras, à cause du mouvement des muscles pendant la marche, et des tiraillements que ces mouvements occasionnent sur la plaie. Et c'est principalement au bas de l'une ou l'autre jambe, et souvent des deux à la fois, que se reportent les effets des médications mercurielles, soit locales, soit générales. Le bas de la jambe devient d'un rouge lie de vin, la peau se détache par larges écailles jaunes : elle se crevasse, suinte et s'ulcère. On voit souvent alors, dès que le mal se guérit, le virus filer dans les tissus sous-cutanés sous forme d'érysipèle.

Médication. Bains de jambes (110, 1^o) tièdes, un quart d'heure tous les matins, avec application de plaques galvaniques (242) sur l'ulcération, pendant le bain. Recouvrir ensuite le bas de la jambe de gouaron pur

(203, 4°). Si la moindre ulcération survient, on appliquera un pois à cautère sur l'ulcération même (259, 3°). Rien n'est plus fréquent que de voir se former, au bas de la jambe, et souvent sur les diverses régions du pied, des ulcération blafardes, enflammées et d'un aspect sinistre, suite d'un traitement pire que le mal, c'est-à-dire de l'application infernale d'onguents mercuriels. Pour faire fondre une simple glande, on s'expose ainsi à désorganiser, creuser, perforer du même coup et les muscles et les os, et à n'avoir plus d'autre ressource que l'amputation du membre, si l'on continue à suivre les vieux errements de l'école. Cependant, dans ces cas en apparence désespérés, notre médication obtient des effets qui, si tardifs qu'ils soient, ne laissent pas que d'étonner les praticiens auteurs de semblables désastres. On prend soir et matin un bain de pieds ou de jambes à l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°), pendant vingt minutes, en tenant les plaques galvaniques appliquées sur les ulcération pendant toute la durée du bain. Au sortir du bain, on applique fortement, et coûte que coûte, sur les ulcération et les tuméfactions, une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), que l'on recouvre hermétiquement d'un surtout (239), ou d'une vessie de porc (237), si l'on peut continuer d'endurer l'action brûlante de l'alcool camphré. La nuit, ou dès que la cuisson alcoolique devient intolérable, on enveloppe toute la région malade avec un linge enduit de pommade camphrée (159, 2°) ou de cérat camphré (162), selon les accidents de surface des ulcères.

Pour combattre l'enflure des jambes, rien ne réussit mieux que d'envelopper la jambe affectée avec des sachets de sel (167, 168) ou *cataplasmes secs*, bien matelassés. Toute la douleur cesse, et l'usage du membre revient peu à peu. On suivra tout le régime contre les **INFECTIONS MERCURIELLES**. (*Voy. ce mot* (351) et *Revue complémentaire des sciences*, septembre 1857, t. IV, p. 33.)

JAUNISSE. *Voy. FOIE* (MALADIES DU) (319).

JAVART. *Voy. ce mot dans le Fermier-Vétérinaire.*

K

343. KYSTE.

Étymologie : KYSTIS, mot grec qui signifie en général un sac, et en particulier la *vessie* ; mais, dans ce dernier cas, on l'écrit, en français, au radical comme dans ses dérivés, par un *c* : *cystis*, vessie ; *cystotomie* (280), taille de la vessie.

Définition. Le kyste est une poche organisée, qui peut acquérir le volume d'un œuf d'oie. Ses parois sont très-épaisses et cartilagineuses ; elles adhèrent aux tissus adjacents et cèdent, sous la pression du doigt, comme un ballon rempli d'air. Sa capacité est uniloculaire, mais séparée en général comme en deux compartiments qui communiquent entre eux. Cette poche est remplie d'un liquide albumineux, dans lequel nagent des corps reproducteurs blancs, organisés et contractiles, d'une grosseur variant depuis celle d'un grain de millet jusqu'à celle d'une lentille. Voy. OVAIRE (363).

Siège. Ces poches se forment dans les articulations ou sur les tendons et ligaments. On les rencontre fréquemment au genou, au poignet et sur la surface dorsale de la main. J'ai eu à traiter un malade qui en portait de la grosseur d'une noisette, presque entre tous les os du carpe et du métacarpe.

Opération. 1° On peut impunément plonger dans le kyste la lame d'un bistouri, fendre la surface libre en croix et couper aux ciseaux tout ce qui ne tient pas à l'articulation même. On panse ensuite comme toute autre BLESSURE (276), et le kyste s'oblitére de lui-même, sur tout ce que les ciseaux n'ont pas enlevé.

2° On arrive au même résultat par la cautérisation (259, 4°) que le malade est en état d'exécuter lui-même. Le caustique brûle et désorganise de proche en proche le tissu de la partie du kyste qu'il recouvre ; on étanche le sang qui en suinte ; et, dès que la paroi est tout à fait percée par la brûlure, on voit sortir avec le liquide une foule de corps reproducteurs. On injecte aussitôt de l'eau quadruple (194 bis, 4°) d'abord, pour bien vider la poche ; puis de l'alcool camphré (141) étendu d'eau ; on panse enfin à la pommade camphrée (159, 2°). S'il survenait un peu d'œdème ou d'induration dans

les chairs environnantes, on y appliquerait de temps en temps des compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2^o). (Voy. *Revue élémentaire*, tom. I^{er}, p. 52 et 213 ; et *Revue complémentaire des sciences*, tom. I^{er}, novembre 1854, page 105 et 365).

L

LAIT, LACTATION (du latin *lactare*, allaiter). Voy. **COUCHES** (297).

LADRERIE pour **LARDERIE** DU COCHON ou **POURRITURE DE SAINT-JACQUES**, pullulation d'hydatides dans la peau du cochon (396, A, 5^o). Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

LARYNGITE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

LÈPRE SQUAMMEUSE (c'est-à-dire écailleuse, du latin *squama*, écaille). Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

LÉTHARGIE. Voy. **DÉFAILLANCE** (302).

343 bis. LÈVRES GERÇÉES, SAIGNANTES, DARTREUSES.

On se touche souvent l'intérieur et l'extérieur des lèvres avec le doigt trempé tantôt dans l'alcool camphré (144), tantôt dans l'eau salée (194), tantôt dans l'eau zinguée (194 bis). On recouvre les lèvres d'une petite bande de cérat camphré (162), étendu sur du calicot coloré en rose ; on y applique souvent les plaques et les chiques galvaniques (249) ; on prend de la salsepareille (219, 3^o).

LITHOTOMIE et **LITHOTRITIE**. Voy. **CALCULS** (280).

LOCHIES ou **ARRIÈRE-FAIX** (**SUPPRESSION ANORMALE DES**). Voy. **COUCHES** (297, en note).

LUETTE ENFLÉE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

LUMBAGO, courbature des reins. Voy. **ENTORSE** (313) et **RHUMATISME** (378).

LUXATION. Voy. **ENTORSE** (313).

M

MAL D'AVENTURE. Voy. **PANARIS** (364).

MAL CADUC. Voy. **CONVULSIONS** (294).

MAL DE GORGE. Voy. **AMYGDALES ENFLÉES** (267).

344. MAL DE TÊTE, VERTIGE, HÉMICRANIE, MIGRAINE, FIEVRE (316) et **CONGESTION CÉRÉBRALE.**

Étymologies : *Hemicrania*, mot grec composé de *hémi*, moitié, et *kranion*, crâne ; douleur qui occupe la moitié du crâne. — **MIGRAINE**, corruption d'HÉMICRANIE. — **VERTIGE**, en latin *vertigo*, tournoiement de tout ce qui nous entoure ; de *ago*, faire, et *vertere*, tourner.

Causes. La cause locale a son siège dans les fosses nasales, dans l'orbite des yeux, dans le tuyau auditif. L'introduction d'un corps étranger, d'un insecte, dans la cavité de ces organes, suffit pour donner la plus violente migraine et même une fièvre cérébrale. Le développement d'hydatides (396, 4^o) sur les enveloppes du cerveau est, plus souvent qu'on ne pense, la cause des maux de tête qui résistent à tous nos moyens sédatifs.

La cause est générale, quand ces maladies résultent d'un trouble grave survenu dans les fonctions digestives, ou d'un cas d'infection acide, à la suite duquel le sang vient se congestionner dans les grands et petits vaisseaux qui enveloppent le cerveau.

Mais la cause la plus rebelle aux traitements réside dans les accidents des remèdes mercuriels, qui, selon la dose qui a pris son siège dans le cerveau, engendrent la migraine, la fièvre et quelquefois des accès de manie et de folie même (266).

Effets. La migraine n'occupe qu'une portion fort circonscrite du crâne, mais spécialement la région frontale au-dessus de l'un ou de l'autre sourcil. Le mal de tête occupe toute la région supérieure du crâne. Dans la fièvre cérébrale, le sang bouillonne dans la tête ; les artères temporales battent fortement ; l'inflammation envahit toute la face et puis le corps ; la vue se trouble ; on rêve les yeux ouverts, on a le délire ; et la mort peut arriver inopinément, si la médication ne se rend pas promptement maîtresse de ces effrayants désordres.

Médication. Le mal de tête, pris au début, se dissipe en quelques minutes par de simples ablutions sur le crâne avec l'eau sédative (169) et par l'application d'une compresse autour du cou (177, 2^o) (*). S'il résis-

(*) Les médecins qui emploient l'eau vinaigrée contre la

tait plus longtemps, c'est qu'un trouble dans la digestion en serait cause ; on prendrait aussitôt 25 centigrammes d'aloès (101) avec un quart de verre d'eau d'huîtres (194) et puis de l'infusion de bourrache (217) ; et, si aucun de ces moyens ne réussissait, on se mettrait, tout en continuant le traitement précédent, à prendre tous les matins, à jeun, une pincée d'*assa-fœtida* et trois grosses pincées de poudre d'écorce de grenade (207, 5°). Mais ces cas exceptionnels sont assez rares. « L'eau sédative, s'écriait un malade sujet depuis bien des années à de violentes migraines, l'eau sédative m'a enlevé mon mal comme si l'on m'ôtait une calotte. »

Le camphre à priser (126) seul guérit les migraines dont la cause est dans les fosses nasales. Les injections à l'huile camphrée (153) guérissent celles dont la cause est dans le tuyau auditif.

Contre la fièvre cérébrale, on administre l'huile de ricin par le haut (210) et par le bas (223). On applique fréquemment sur le ventre des cataplasmes aloétiques (166), et on arrose le crâne d'eau sédative (177, 1°) constamment ; on en donne même une cuiller à café dans un bol de bourrache (217 *bis*) ou un verre d'eau. On prévient le mal par l'usage habituel de compresses sèches d'eau sédative sur le crâne (230 *bis*).

Contre les migraines et fièvres cérébrales qui émanent de l'action du mercure localisée dans le cerveau, il faut se-mettre à la tisane de salsepareille iodurée ou non (219, 3° et 4°) et à tout le traitement contre les infections mercurielles. Voy. MERCURIELLE (INFECTION) (351) et EMPOISONNEMENT (pag. 260, 269).

**345. MALADIES D'ESTOMAC, CARDIALGIE, CRAMPES (299)
ET CRUDITÉS D'ESTOMAC, DYSPEPSIE, GLAIRES, VO-
MISSEMENTS, NAUSÉES, MALADIES D'ENTRAILLES,
GASTRITE, GASTRALGIE, ENTÉRITE.**

Étymologies : CRUDITÉS D'ESTOMAC, douleurs d'estomac analogues à celles qu'on éprouve après avoir mangé des fruits crus. — *Cardialgia*, mot grec formé de *kar-dia*, orifice supérieur de la panse stomacale, creux de

fièvre cérébrale ne font en cela que jeter de l'huile sur le feu ; ils ajoutent une acidité de plus à la cause acide de la fièvre (179).

l'estomac, et *algos*, douleur, souffrance. — *Dyspepsia*, mot grec formé de *dys*, difficilement, mal, et *peptô*, digérer. — GASTRITE et GASTRALGIE, mots modernes formés du grec *gaster* (estomac), et de la terminaison *ite* pour les inflammations et *algie* pour les névralgies ; car la subtilité de nos médecins (vrais Grecs du Bas-Empire) avait cru trouver un joint entre les douleurs d'estomac provenant de l'influence de l'entité *inflammatoire*, et celles qui proviendraient de l'entité *névralgique*. — ENTÉRITE, mot grec également moderne pour désigner l'inflammation (*ite*), *entéron*, des intestins. (Ce qui manque à la médecine des écoles, ce ne sont pas les mots, Dieu merci !) — NAUSÉES, envies fréquentes de vomir, du grec *naus*, navire, avoir comme le mal de mer. Voy. INDIGESTION (338) et OBÉSITÉ (359).

Définition. Le mal d'estomac et d'entrailles est la douleur qu'on éprouve dans la panse stomacale et dans les intestins et qui émane d'un trouble survenu dans la digestion ou la défécation, dans le passage enfin du bol alimentaire d'un intestin dans l'autre.

Causes. Ce trouble peut provenir de l'excès (31), de l'insuffisance, de la mauvaise qualité (49 bis), du manque de proportion des substances alimentaires (28) ou des boissons (31), de l'usage trop hâtif des fruits (32), de la mauvaise qualité surtout de l'eau potable (35), de l'influence de l'abaissement ou de l'élévation de la température, enfin de la présence des vers intestinaux dans l'une ou l'autre région des voies intestinales (79, 396), du défaut d'exercices corporels (359).

La digestion normale est l'unique source de la chaleur régulière de notre corps ; que la faim arrive et la vie se refroidit.

Effets. Crudités, douleurs pongitives au creux de l'estomac ou autour du nombril même, ou vers la base du cœur, nausées, glaires et eaux rendues avec effort par la bouche, diarrhée et même dyssenterie, ou opiniâtre constipation et digestion paresseuse accompagnée de fréquentes éructations souvent hydrosulfurées. Ce dernier trouble dans la digestion peut affecter les symptômes d'une foule de maladies les plus disparates et dont on soupçonnerait le moins l'origine : étourdissements, vertiges, perte de mémoire, hébétude, lourdeurs de tête, afflux de sang au cerveau et menaces

d'un coup de sang, accélération du pouls, intermittence même dans les pulsations, défaillance, soubresauts et convulsions quelquefois épileptiformes (294).

Médication préventive. Sobriété, régularité dans les repas, surveillance sur la qualité des substances alimentaires ou des boissons et la bonne tenue des vases culinaires. Repos pendant le premier travail de la digestion ; exercices corporels lorsque le ventre est libre. Aloès (105) au moindre symptôme de constipation. Préserver l'abdomen de l'influence du froid.

Médication curative. Quand le mal ne vient ni de la cuisine, ni de la fontaine (35, 50), ni d'un empoisonnement (308), ni de la température, c'est qu'alors on a affaire aux vers intestinaux (396) ; et alors tous les symptômes se dissipent ou s'apaisent par le régime hygiénique (264, 10°, 12°, 13°), par l'ingestion d'une simple gousse d'ail (114), d'un peu d'aloès (101) et par l'administration d'un lavement vermifuge (224).

Lorsque vous passerez d'un pays vignoble dans un pays à bière, méfiez-vous des empâtements stomachiques, sources des fièvres putrides et bilieuses que la médecine amène ensuite à la fièvre typhoïde.

Exemples de guérison. Les maladies d'estomac formaient, avant la publication de ce livre, la principale branche de la clientèle médicale. La guérison de ces indispositions est obtenue si promptement aujourd'hui, à l'aide du nouveau système, que le médecin n'est plus appelé dans ces sortes de cas. Aussi nous dispenserons-nous de reproduire ici les citations que nous avons faites, dans le *Manuel annuaire de la santé* pour 1843, des cas de guérison les plus remarquables et d'en ajouter d'autres. (Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I^{er}, p. 146, et t. II, p. 346.)

346. MALADIES DE LA MATRICE (UTÉRUS) ET DE SES DÉPENDANCES ; MÉTRITE ; AFFECTIONS ET FUREURS UTÉRINES ; HYSTÉRIE, NYMPHOMANIE, VAPEURS, MAL DE LA MÈRE.

Étymologies : MATRICE, organe de la maternité, du latin *mater* (mère). — MÉTRITE, du grec *metra*, matrice, et *ite*, terminaison adoptée pour signifier *inflammation*. — HYSTÉRIE, surexcitation des organes de la

génération chez la femme, du grec *hystera*, matrice, d'où les Latins ont fait *uterus* ; au propre, *ustera* ne signifierait que ce qui est en arrière, l'arrière-faix (297*) par exemple. — **NYPHOMANIE**, même surexcitation, mais chez la jeune fille.

Définitions. Nous comprenons sous ce titre toutes les affections dont peuvent être atteintes les diverses régions qui composent l'ensemble de l'appareil génital de la femme, organe d'une délicatesse, d'une exaltation et d'une susceptibilité telles, qu'on peut le considérer comme le premier centre vital de la femme, après l'organe cérébral. En effet, toutes les fonctions organiques et intellectuelles sont en défaut, chez la femme, dès que l'organe génital est en souffrance : et il peut être en souffrance de bien des manières, selon que la cause du mal prend son siège dans l'une ou l'autre de ces régions.

Causes. La matrice peut être atteinte, soit *traumatiquement et par blessure*, soit *entomiquement et par l'introduction d'un parasite*, soit *catarrhalement* et par l'effet du froid sur le bas-ventre, soit *toxiquement* et par une infection conjugale ou médicale, par l'aspiration enfin et l'imprégnation de poisons mercuriels, arsenicaux ou autres, communiqués par le contact ou imposés par la formule, ou aspirés par l'industrie.

Effets. 1° Lorsque les ligaments de la matrice se distendent et se relâchent, par suite d'un effort accidentel ou d'un accouchement laborieux, d'un développement retardataire et d'une constitution débile, d'une fatigue prolongée au bal, à cheval ou à la course, si le vagin est à son tour trop dilaté, la matrice y descend et est capable en certains cas de ressortir hors du vagin, comme un glan de son enveloppe prépuçiale ; il y a alors **CHUTE** plus ou moins complète **DE LA MATRICE** (*prolapsus*). Si le vagin n'est pas assez dilaté pour livrer passage à cet organe, et si les ligaments qui le tiennent habituellement dans une position verticale se sont assez relâchés pour que l'organe, entraîné par son propre poids, puisse se porter à droite, à gauche et vers l'épine dorsale, il y a alors **DÉVIATION DE LA MATRICE** à droite ou à gauche, et **RÉTROVERSION** vers l'épine dorsale.

2° La malade, dans le cas d'une **CHUTE** de matrice,

éprouve comme des défaillances et des tiraillements d'estomac, l'estomac étant entraîné en bas avec les intestins par le vide qu'opère dans le bassin le déplacement de la matrice. Ces tiraillements simulent souvent la faim en dépit de la plus complète inappétence, et la malade, dupe de ces symptômes, est portée à croire que le siège de son mal est dans l'estomac et qu'elle est affectée d'une GASTRALGIE. Elle sent souvent une boule lui remonter à la gorge ; c'est ce qu'on désigne sous le nom de *boule hystérique*, c'est-à-dire boule qui semble partir de l'utérus ou matrice, en grec *hystera*.

Dans le cas d'un simple déplacement ou déviation de la matrice à droite, à gauche ou en arrière, elle sent un poids dans le bas-ventre qui lui paralyse quelquefois l'une ou l'autre jambe, qui lui rend la marche pénible ou impossible, l'empêche de se coucher sur l'un ou l'autre côté, lui fait monter le sang au cerveau et lui occasionne des palpitations de cœur : tous symptômes qui diminuent, changent de place ou disparaissent complètement, quand la malade se couche la tête plus basse que les pieds. La malade a en même temps faim et dégoût ; elle devient bizarre et fantasque, pleure sans sujet et rit sans motif ; elle a des vapeurs (393).

3° Lorsque l'organe est en proie au parasitisme des helminthes, on éprouve des titillations, des prurits, des démangeaisons capables de porter la personne la plus pudique à des actes de la plus grande lubricité ; c'est alors un cas de NYMPHOMANIE ou d'HABITUDES PRÉCOCES de l'enfance.

4° L'action du froid sur l'abdomen détermine chez les femmes des accidents hystériques de la plus haute gravité et souvent mortels. (Voy. *Revue élémentaire*, t. I, p. 215.)

5° Les accidents sont plus terribles, et intéressent, non plus la moralité, mais la santé générale et même la vie, si quelque parasite carnassier pénètre plus avant dans la matrice ; le cancer ne marche pas plus rapidement et avec de plus effrayants symptômes.

6° L'incubation de l'œuf de certains insectes, et même d'un simple globule de mercure (vif-argent), dans une seule cellule de cet organe, est capable d'imprimer à tout l'ensemble de ses tissus un développement insolite et anormal, qui le transforme en un tout autre organe

parasite de toute l'économie, qui finit par absorber à son profit tous les produits des autres organes et par dévorer en définitive la vitalité. Cet organe parasite et dévorant c'est le **CANCER DE L'UTÉRUS**, qui fait le désespoir de notre système (281, CAUSES).

7° Il n'est peut-être pas d'organe, dans l'économie humaine, qui absorbe les poisons avec plus de puissance et les transmette plus rapidement au système nerveux, que ne le fait l'organe génital de la femme. Si le poison s'arrête aux lèvres, il s'y forme une intumescence à surface dartreuse et aphtheuse, dont la contagion fait naître dans les aines un autre genre d'intumescence que l'on nomme **BUBON**. L'infection, en s'insinuant dans le vagin, y détermine un rétrécissement des parois, avec ardeurs, écoulement sanieux, difficulté d'uriner. Il survient, dans la matrice, des désordres de toutes sortes, inflammations, bourgeonnements, décomposition des surfaces, fleurs blanches ou livides; dans les ovaires, des développements kystiformes, cancéreux ou squirrheux; suppressions des menstrues : toutes affections qui portent le désordre autant dans l'économie générale que dans les idées et le moral de la femme. Ces sortes d'infections arrivent autant accidentellement que par le rapprochement des sexes : la jeune mariée la plus pure et de la plus belle santé ne tarde pas à dépérir, quand le mari a eu à subir, avant le mariage, l'action des traitements mercuriels. Que les jeunes gens y prennent garde, mais surtout les parents. J'ai eu à traiter une dame qui avait contracté une terrible maladie syphilitique, par suite de la simple introduction d'un *speculum* que le médecin avait oublié de nettoyer préalablement.

On trouvera dans la dernière édition de la *Notice sur les appareils orthopédiques de la méthode Raspail*, la figure et la description d'un *speculum* que nous venons de faire construire et qui permet de lire l'état de l'intérieur de l'organe comme en pleine lumière, de quelque côté que vienne le jour. Cet appareil se vend à la *Maison de la rue du Temple*, n° 14, à Paris.

Médication curative : 1° CONTRE LA CHUTE OU DESCENTE (en latin *prolapsus*), LE DÉPLACEMENT, LA DÉVIATION DE LA MATRICE ET SA RÉTROVERSION (de *versio*, déplacement, *retro*, en arrière). Avant toute espèce de traitement, on doit s'attacher à maintenir en place l'or-

gane d'une manière mécanique; on y arrive au moyen : 1° du *pessaire articulé*, 2° de la *ceinture hypogastrique* (*), et 3° du *pessaire* (244) *en caoutchouc* (Voy. *Revue complémentaire des sciences*, t. V, 1859, p. 129 et 225).

Le *pessaire articulé* a été appliqué par nous, pour la première fois, en 1846, avec un succès qui ne s'est plus démenti depuis, dans les cas graves de *prolapsus* (*Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I^{er}, 1848, p. 340, et *Manuel* de 1851, p. 278). Dans les autres cas de déviation de la matrice, nous avons recours à la *ceinture hypogastrique* ou au *pessaire en caoutchouc*. Ces trois appareils sont figurés avec détail dans la *Notice sur les appareils orthopédiques de la méthode Raspail*, par Camille Raspail, médecin, in-8°, Paris, 2^e édition. Le *pessaire articulé* peut être livré aux prix de 100 à 120 francs, selon les cas; la *ceinture hypogastrique* revient à 25 francs, et le *pessaire en caoutchouc* de 8 à 10 francs, accessoires compris. On se les procurera à la *Maison Émile Raspail*, à Paris, rue du Temple, 14, où on les fabrique d'après nos dessins. La *ceinture hypogastrique* agit, par l'extérieur, très-souvent avec le même succès que le *pessaire en caoutchouc*. On peut, au besoin, s'en fabriquer une soi-même de la manière suivante : Soient d'un côté deux pelotes en ouate, grosses au moins comme le poing, et d'un autre côté une ceinture en toile forte et fine, large de manière à recouvrir les os des hanches et à ne pas les dépasser, pouvant se lacer par derrière et coupée obliquement par ses extrémités, de sorte qu'une fois en position, elle soulève le ventre et ne le barre pas; des bretelles en haut et en bas l'empêcheront de descendre ou de remonter; tout cela préparé avec intelligence, la personne affectée se couchera sur un lit en pente, la tête plus basse que les reins; au bout de quelques minutes et sans changer de position, elle s'appliquera les deux pelotes en ouate, de chaque côté, au-dessus des os du pubis; et puis, les bretelles passées respectivement sous les aines et par-dessus les épaules, elle recouvrira les deux pelotes avec la ceinture qu'elle lacera derrière le dos, de manière que la pression de la ceinture fasse rentrer les pelotes dans

(*) CEINTURE HYPOGASTRIQUE, c'est-à-dire placée au-dessous de (*hypo*) l'estomac (*gaster*).

l'enfoncement de l'abdomen, jusqu'à ce que la pression devienne un peu douloureuse; cela fait, on nouera le lacet et on ira vaquer à ses affaires, en gardant le jour cet appareil, dont on se débarrassera le soir. Si le frottement des pelotes faisait un peu souffrir, on les oindrait, du côté de la chair, avec du cérat camphré (162) ou même de la pommade camphrée (158). Je le répète, on trouve à la *Maison de droguerie de la méthode Raspail, rue du Temple, 14, à Paris*, des ceintures à pelotes mécaniques, qui dispensent de l'étude de cette description.

Pour seconder les bons effets de l'appareil, on a soin de se passer souvent de l'alcool camphré (143, 1^o) ou de l'eau de toilette (142 bis) sur le bas-ventre, sur les reins, sous le périnée. Trois fois par jour, injections à l'eau quadruple (194 bis, 4^o). Lavements camphrés (221 bis) tous les matins. Régime hygiénique (264, 3^o 10^o, 12^o 13^o). (Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. II, p. 329; — *Manuel* de 1843-1855, et avertissement du *Manuel* de 1853.)

2^o Médication préventive et curative contre l'influence du froid. S'entourer constamment les reins d'une large ceinture, soit en ouate, soit en pelletterie. Si le refroidissement a eu lieu, outre le régime précédent, entretenir sur tout le pourtour des reins et du ventre une compresse imbibée d'alcool camphré (142, 2^o).

3^o Médication contre l'invasion des parasites (396), la nymphomanie, les accès d'hystérie ou maladies hystériques, les vapeurs et le mal de la mère. La médecine relègue dans la classe des *maladies hystériques* toutes les affections qu'elle ne sait qualifier autrement; elle se montre beaucoup plus polie envers les hommes dont il faudrait en conséquence classer les maladies innommées dans les accès de *satyriasis* et de *priapisme*. Nous n'entendons, par maladies hystériques, que celles qui ont pour cause l'invasion de corps étrangers dans les premières voies de l'organe génital de la femme. Le régime hygiénique (264), l'alimentation aromatique (41) et alliée (114) suffisent pour préserver et guérir de tous ces graves inconvénients; on y joindra, en outre, l'emploi des bougies camphrées (157).

4^o Médication contre l'infection des organes génitaux de la femme par le mercure, l'arsenic ou

autres genres de poisons (351). Ceinture galvanique (247) le jour; introduction du pessaire galvanique (244) trois fois par jour. Trois ou quatre fois par jour, injection dans le vagin, d'abord à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), ensuite et immédiatement après à l'huile camphrée (153). Eau zinguée (194 *bis*) pour tous les soins de propreté; chiques galvaniques (249); soir et matin, camphre (122) avec salsepareille (219, 3°) iodurée (219, 4°) tous les trois jours. Pendant huit jours chaque matin, bain sédatif (107) tiède, dans une baignoire en zinc; bains de sang (111) ensuite pendant huit autres jours, et alterner ainsi les bains de sang avec les bains sédatifs. A défaut de bains de sang, application de peaux d'animaux vivants (111, 2°). Soir et matin, lotion à l'eau sédative (177, 1°) et frictions de cinq minutes (159, 1°) à la pommade camphrée sur le dos et les reins. Bains de mer (109 *bis*) à la saison favorable, en gardant la ceinture galvanique (247) dans l'eau.

5° Médication contre la suppression, le retard ou l'irrégularité des règles ou menstrues (*). Régime hygiénique (264, 3°, 4°, 10°, 12° et 13°). Lavement (221) soir et matin. Chaque jour, déposer quelques fibrilles de safran dans la soupe. L'usage de l'aloès (101) suffit souvent seul pour ramener les règles. Caleçons hygiéniques (238 *bis*). Bougies camphrées (157).

6° Médication contre les pertes, métrorrhagies ou hémorrhagies de matrice (329). La même médication que contre les infections mercurielles ou autres de la matrice, en ajoutant, pour les injections à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), une cuiller d'alcool camphré (142) par litre de liquide. Bougies camphrées (157). On suspend les injections alcooliques dès qu'on sent qu'on n'en retire plus les mêmes avantages; on les remplace souvent alors avec succès par les injections au blanc d'œuf pur ou battu avec de l'eau.

7° Dans le cas d'un cancer utérin (281), il me semble que l'ablation exécutée avec art et prudence pourrait

(*) **RÈGLES**, écoulements sanguins qui arrivent régulièrement tous les mois lunaires. — **MENSTRUES**, en latin *menstrua*, mot ayant la même signification, mais dérivé du grec *men*, lunaison, mois lunaire (d'où les Latins ont fait *mensis* mois), et du latin *struo*, amasser, ou *ruo*, couler; le *t* ayant été intercalé ensuite par l'usage (*menstrua* pour *mensrua*).

bien être couronnée de succès à l'aide de la médication nouvelle, c'est-à-dire en tenant des compresses d'alcool camphré (143, 2°) constamment appliquées sur les reins, le périnée et le bas-ventre, et en administrant de temps à autre des injections (218) à l'eau quadruple (194 bis, 4°) et des lavements camphrés (221 bis). Je vais même jusqu'à croire que L'ABLATION pourrait bien être remplacée par L'OBLITÉRATION, si, au moyen d'un tampon circulaire invaginé dans le spéculum, on appliquait de temps à autre de l'alcool camphré (143, 2°) autour du col de la matrice ; car tout ce qui contribue à la vitalité de la matrice, arrivant à cet organe par cet isthme de si mince épaisseur, il est permis de penser que la communication vitale serait interceptée à cet organe par l'action de l'alcool, et que l'organe, ne pouvant se décomposer à cause de la vertu antiseptique du camphre, ne pourrait disparaître qu'en s'oblitérant progressivement.

347. MALADIES DE LA PEAU : AFFECTIONS HERPÉTIQUES, DARTRES, GALE (321), GOURMES, GRATTELE, ROSÉOLE. TEIGNE, LÈPRE, etc.

Étymologies : DARTRES, du grec *dartos*, écorché, et *dartos* du verbe *derô*, écorcher. — GOURMES, humeurs qui viennent à la tête des enfants et en excorient la peau comme s'ils y avaient reçu des *gourmades*. — GRATTELE, affection de la peau qui porte à se gratter sans cesse. — ROSÉOLE, qui couvre la peau de taches circulaires roses. — TEIGNE, du latin *tinea* (larve qui ronge la laine), maladie qui ronge le cuir chevelu et y produit des alvéoles analogues au fourreau des teignes. — LÈPRE, en latin *lepra*, vient du grec *lepis*, écailles, parce qu'elle rend la peau squammeuse et farineuse. — HERPÉTIQUES, du grec *erpein*, ramper, parce que ces affections s'étendent sur la peau de proche en proche et comme en rampant.

Exfoliation sénile ou dépouillement épithélial de la peau du cuir chevelu. Singulière affection qui produit un prurit insupportable et détache, par plaques souvent de 5 millimètres de large et de l'épaisseur transparente de l'épiderme, les surfaces du cuir chevelu du crâne et de la barbe. A la première pellicule qui tombe succède

une seconde et ainsi de suite, sans lésion cicatriculaire ; si on l'arrache avant qu'elle soit chassée par la loi de ce développement, tout l'espace de la pellicule rend une eau limpide. On observe que l'espace qu'occupe le mal correspond de préférence aux sutures du crâne. Ce mal est-il l'œuvre d'un vibrion, ami du voisinage du bulbe du cheveu ? Je n'ai jamais pu entrevoir de traces d'un être animé. N'est-ce pas plutôt le produit d'une exsudation interne d'un liquide morbide des méninges du cerveau, dont il nous reste à étudier la nature ? N'est-ce pas plutôt un effet trop rapide du dépérissement ordinaire des tissus, dans le vieil âge ? C'est à étudier rigoureusement.

Causes. Les maladies de la peau proprement dites sont l'effet de l'érosion cutanée ou sous-cutanée, et plus ou moins profonde, de poux, acares, dragonneaux, petits helminthes, larves de puces, ou autres genres de larves, cousins, tipules, etc. Mais une foule de maladies de la peau ne sont plus aujourd'hui, et ce sont les plus rebelles, que les éruptions arsenicales ou mercurielles provenant du traitement adopté, ce cercle vicieux de maladies guéries pour donner lieu à d'autres maladies. Ces sortes de maladies ont leur siège dans les papilles nerveuses qui forment la superficie de notre peau : le sulfate de zinc s'empare du mercure, et en dépouille les papilles par le lavage.

Effets. Sentiment de reptation d'un insecte ; démangeaison et prurit insupportables, occasionnant la fièvre et l'insomnie. On dit qu'il y a répercussion quand l'insecte, chassé de la superficie par la force des médicaments, se réfugie dans les cavités de nos organes internes, ou plutôt quand le médicament vénéneux a engendré de nouvelles maladies, en pénétrant dans tous nos tissus par l'absorption des lymphatiques.

Médication. Il faut distinguer, sous le rapport de la durée du traitement, les maladies superficielles et qui ont leur siège immédiatement sous l'épiderme, telles que les *dartres* furfuracées ou farineuses (*furfuraceæ* en latin), des maladies profondes, dont les ravages s'étendent plus avant dans la substance de la peau. La gale et les dartres sèches sont dans le premier cas ; la teigne, la lèpre, les dartres vives, l'*impetigo*, etc., sont dans le second.

Une simple application d'eau sédative (177, 1^o) ou d'alcool camphré (143, 1^o), et d'un peu de pommade camphrée (158), suffit pour faire disparaître les maladies superficielles de la peau. Mais les maladies de la peau rebelles et qui proviennent d'une infection mercurielle ou arsenicale se traitent ainsi : Trois fois par jour, on prend gros comme un pois de camphre (122) au moyen d'un bol de tisane de salsepareille (219, 3^o) quelquefois iodurée (219 4^o) ; aloès (101) tous les trois jours, et même huile de ricin (210) tous les quinze jours ou tous les mois ; lavements émollients camphrés (221) ; on se sert d'eau zinguée (194 bis, 1^o) avec le sulfate de zinc seul (194 bis, 4^o) pour tous les soins de propreté et pour la confection de tous les médicaments externes. Lotions fréquentes au sulfate de fer. Trois fois par jour, on lave les surfaces à l'eau quadruple (194 bis, 4^o) ; on y promène les plaques galvaniques (242) de place en place, pendant vingt minutes, ensuite une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), pendant quelques secondes ou quelques minutes, selon que le malade pourra en endurer la cuisson ; on recouvre enfin la surface de cérat camphré (162), qui reste à demeure jusqu'au prochain pansement, ou bien de bandes de papier enduit de pommade camphrée (159, 3^o), qu'on ne remplace que lorsqu'elles cessent d'adhérer. Si tout le corps est envahi ou même que la guérison se montre tardive, bain sédatif tiède chaque matin (107) dans une baignoire en zinc (*). Bains de mer (109 bis) à la belle saison, en ayant soin de promener pendant le bain des plaques galvaniques (242) sur toutes les surfaces ; friction (159, 1^o) générale au sortir du bain. Bains de sang et peaux d'animaux vivants (111).

Si ces moyens ne suffisent pas, on ne doit pas craindre d'avoir recours à l'emploi, trois fois par jour, de l'eau sédative (177) en lotions et même en compresses ; ce qui pourra rendre d'abord le mal pire en apparence et occasionnera des souffrances qu'on s'habitue à sup-

(*) Les bains sédatifs tièdes (107), pris chaque matin dans une baignoire en zinc, ou bien, en d'autres cas, les bains tièdes à l'eau quadruple (109 ter) suffisent souvent pour enlever comme par enchantement les démangeaisons les plus insupportables ; on les continue tant qu'on n'en ressent aucune fatigue.

porter. Au bout de vingt minutes, application de plaques galvaniques (242) pendant vingt autres minutes; on recouvre ensuite d'un linge enduit de cérat camphré (162). Si tout le corps est envahi, on dort dans une chemise, des caleçons et chaussettes enduits de cérat camphré; on se couvre le visage d'un masque en papier graissé à la pommade camphrée (159, 3°).

Enfin, on recouvre, de temps à autre, les surfaces dartreuses, ou bien de moutarde de table (225) qu'on laisse sécher sur place et qu'on enlève ensuite à l'eau zinguée (194 bis), ou bien de goudron liquide qu'on étend au pinceau (203, 4°) sur les surfaces que cachent les vêtements.

Usez de la plus grande propreté; changez souvent de linge et hâtez-vous de jeter le linge qui a servi dans une eau de lessive; avant de vous faire la barbe, passez de l'alcool camphré (143, 2°) sur le coupant de vos rasoirs; plongez vos peignes dans un bain d'eau sédative (177, 1°) étendue de vingt fois d'eau environ, après vous être peignés; la maladie autrement ne serait qu'une toile de Pénélope.

A la faveur de l'une ou de l'autre de ces médications, la maladie la plus invétérée disparaît au bout d'un laps de temps proportionnel à son ancienneté et à son intensité. Elle peut cependant reparaitre à une ou deux reprises; mais alors elle se dissipe chaque fois plus vite sous l'influence du même traitement.

Pour les exemples de guérison, voyez : *Manuel* de 1845, p. 200; — *Revue élémentaire*, t. I^{er}, p. 148, et t. II, p. 4, 8, 129; — *Revue complémentaire des sciences*, t. II, 1856, p. 323, 360; t. III, 1857, p. 6, 40, 72, 100, 138, 166.

348. MALADIES DE POITRINE; INFLAMMATION (339); PNEUMONIE, PÉRIPNEUMONIE ET FLUXION DE POITRINE; POINTS DE COTÉ; HYDROPIESIE (335) DE POITRINE OU HYDROTHORAX; PLEURÉSIE; RHUME NÉGLIGÉ; PHTHISIE. Voy. de plus CATARRHE (284).

Étymologies : PLEURÉSIE (en grec *pleura*, *pleuritis*, en latin *pleurisis* et *pleuritis*, du grec *pieuron*, côté de la poitrine, flanc) désigne plus spécialement l'inflammation de la paroi ou membrane qui tapisse la cavité

dite thoracique, où se logent les poumons. — PNEUMONIE ou PÉRIPNEUMONIE; inflammation du tissu du poumon (du grec *péri*, autour de, *pneuma*, organe respiratoire). — PHTHISIE, en grec *phthisis*, consommation, de *phthiô*, corrompre, décomposer. — HYDROTHORAX, du grec *hydôr*, eau, et *thorax*, poitrine ou cavité thoracique.

Causes. Quand le sang se congestionne dans les poumons, il y a *inflammation* (339) et *fluxion de poitrine*; ces congestions proviennent de l'action du froid, d'une forte fièvre, de l'aspiration de vapeurs acides. Quand les surfaces internes du larynx et des bronches sont titillées par une cause inerte ou animée, il y a *asthme* (275), *catarrhe*, *rhume* (284) (*Voyez* ces mots). Quand c'est la surface externe des lobes du poumon, celle qui est en contact avec la plèvre, qui transsude ainsi, il se fait, dans la cavité thoracique, un amas de sérosités qui donne d'abord le point de côté, lequel se transforme, tôt ou tard, en *pleurésie* et même en *empyème* (amas de pus) (310), ou en *emphysème* (accumulation de gaz) (307). Les titillations assidues d'une cause animée, les remèdes mercuriels et arsenicaux eux-mêmes déterminent, sur la surface interne du poumon, la formation de tubercules, germes permanents de l'infection et de la désorganisation du poumon; c'est alors la *phthisie*, maladie terrible, que le moindre accident peut rendre incurable, en menant au *marasme* (350 bis), à la *consumption*, aux maladies de langueur enfin.

Les maladies de poitrine sont causées, plus souvent qu'on ne pense, par le ténia lui-même, que tant de gens ont sans s'en douter d'abord. En effet, je me suis convaincu que, lorsque le ténia insinue sa tête à la gorge, il occasionne une toux opiniâtre, et un *catarrhe violent* suivi du *coryza*, lorsqu'il introduit sa tête dans les fosses nasales, en passant derrière le voile du palais. On mouche alors et l'on crache des mucosités de même nature. Or, tous ces phénomènes se dissipent comme par enchantement, si l'on mâche l'écorce de grenade (205) ou de grenadier. Mais la phthisie, dans les grandes villes, est malheureusement le produit des émanations ou des médications mercurielles que le hasard reporte sur les poumons (52, 58). *Voy.* MALADIES SECRÈTES (349) et MERCURIELLE (INFECTION) (351).

Effets. On étouffe dans l'*inflammation*; on éprouve des souffrances aiguës dans la *pleurésie*; les *rhumes* négligés fatiguent et épuisent par leurs quintes. La *phthisie* a des caractères plus perfides; les tubercules, se multipliant, obstruent les capillaires et paralysent ainsi l'oxygénation du sang; lorsqu'ils viennent à sup-purer, ils sont le foyer de la désorganisation des cel-lules du poumon, et y occasionnent de larges pertes de substance que l'on désigne sous le nom de *cavernes*. Le malade est pris d'une langueur sans souffrance, d'une mélancolie sans ennui; ses crachats, d'abord blancs, spumeux et naérés, virent de plus en plus vers une co-loration de mauvais augure, et, à la dernière période, ils sont d'un vert herbacé. Le dévoiement le prend au début, et ne fait ensuite que s'accroître. Son existence n'est plus qu'une lente agonie, sans remords et sans regrets; et il s'éteint en pleine connaissance, soit à l'époque où la nature se réveille, soit à celle où elle s'endort.

Médication. 1^o On combat l'*inflammation des pou-mons* ou *pneumonie* en plaçant de temps à autre, sur la poitrine et entre les deux épaules, un cataplasme aloé-tique arrosé d'eau sédative (166); toutes les fois qu'on enlève le cataplasme, et on l'enlève souvent, on essuie la peau et on exerce une friction générale de cinq mi-nutes à la pommade camphrée (159, 1^o). On place, de temps à autre, autour du cou, une cravate imbibée d'eau sédative (177). Aloès tous les deux jours (101) ou scammonée (105) et lavements laxatifs (221). Huile de ricin (210) tous les trois jours. Camphre ou écorce de grenade (264, 5^o), trois fois par jour (122). Gargarismes fréquents à l'eau salée (201); et quelquefois à l'alcool camphré ou autre liqueur aromatique (202). (Voy. *Re-vue élémentaire*, tom I^{er}, pag. 25 et 303.)

Exemple. C'est moi qui vais servir d'exemple; et ce ne sera pas le moins curieux en faveur de la puissance de la nouvelle méthode.

Le lendemain de l'assassinat de Victor Noir, indigné des applaudissements donnés par la majorité de la Chambre au projet de la haute cour de justice proposé par le ministre, je m'élançai à la tribune et, tout ma-lingre que j'étais, je cherchai à lutter, avec mes faibles poumons, contre les cris de cette majorité même en

eriant plus fort qu'elle, avec l'accompagnement de ses couteaux de bois ; j'en vins à bout, à moi tout seul ; mais il m'en coûta cher, car je revins au logis exténué par le mal qui m'avait pris au poumon, et qui ne tarda pas à se caractériser par une *pneumonie double*, qui dès le début me laissa pour mort. Pendant que le public prenait le plus vif intérêt à ma position, on voyait les médiocrités de la Faculté et de l'Académie révoquer en doute la gravité de ma position, jusqu'à ce que M. le docteur Dupré leur eût fait baisser les yeux par son témoignage. Bref, laissons toutes ces chambrées officielles à leurs vieux péchés.

Ma maladie avait pour cause un refroidissement provenant et de l'allègement des vêtements pendant les premiers froids, et des grands efforts que j'opposai, avec une poitrine déjà exténuée, à l'attaque violente de la Chambre.

D'abord les forces m'abandonnèrent, et ensuite, un instant, presque la vie. Je repris connaissance, en obtenant, et ce ne fut pas sans peine, le bonheur de boire un verre d'eau pure. (Les écrivassiers de la presse ont traduit ce verre d'eau en une et même deux carafes ! Que voulez-vous, la faim, la faim porte à écrire bien d'autres niaiseries : tant que la presse sera un monopole, vous n'aurez pas d'autres donneurs de nouvelles). Quoi qu'il en soit, on me couvrit le dos et la poitrine de cataplasmes aloétiques (166), toutes les demi-heures ; on me nourrit de bouillons alternant avec les diverses tisanes du *Manuel*, surtout avec la bourrache (217) ; fréquentes frictions à l'eau sédative (177, 1^o) et à la pommade camphrée (159, 1^o). Toutes les demi-heures on m'arrosait le crâne d'eau sédative, et l'on y appliquait une compresse qui en était imbibée. La fièvre ne m'a quitté que longtemps après. Ce n'est que bien tard que les forces me revinrent et me permirent de rester une heure ou deux assis, puis de me promener, soutenu par un de mes enfants. Mais par un surcroît d'infortune, et comme si les poumons ne pouvaient être malades sans que tous les autres organes soient déviés de leur état normal, l'appareil urinaire subit le sort commun ; les urines devinrent chargées de gravelle ; puis survint une incontinence d'urine accompagnée de douleurs atroces au

gland, et cela à toutes les émissions d'urines ; ensuite inflammation de la prostate, qui ne permettait plus de m'asseoir sans provoquer une émission violente d'urines ; j'étais obligé de me tenir debout ou de me promener en dormant : c'était atroce. Voyez le § 207. Enfin, les forces m'étaient revenues et je m'apprêtais à revenir au combat de la Chambre, quand une imprudence amena une rechute et me condamna à recommencer le traitement.

Ayez donc confiance dans les prescriptions du *Manuel*, et au zèle, non de la plupart de vos médecins, mais de votre famille, et vous produirez des miracles, pendant que vos médecins désespéreront de vous guérir. Car, voyez-vous, tous les médecins académiques et des facultés m'avaient condamné à mort, ce qui ne m'aurait pas manqué, s'ils m'avaient tenu entre leurs pattes, sauf le respect que je leur dois. Heureux ceux qui, bien jeunes encore, ont songé à se faire une famille honnête, par les bons exemples qu'ils lui ont donnés.

N. B. On comprendra le mécanisme de cette maladie, si l'on se reporte à la théorie de la fièvre, telle que nous l'avons donnée (179). En effet l'action du froid, coagulant le sang dans les vaisseaux pulmonaires, intercepte la circulation et accumule de plus en plus les produits de la coagulation contre ces obstacles, de manière que lorsque les vaisseaux qui les contiennent éclatent, on crache le sang ; il faut donc, au moyen des cataplasmes aloétiques, arriver à dissoudre de nouveau ces coagulations par l'action de l'eau sédative qui recouvre le cataplasme, et c'est en cela que consiste la guérison, qui ne peut manquer d'être longue et d'exiger une foule de précautions.

2^o Contre le *crachement de sang* ou *hémoptysie*, Voy. CRACHEMENT DE SANG (298). Contre les simples *rhum*es et *catarrhes*, Voy. I^{re} partie, chap. V, alinéa 67, et CATARRHE (284).

3^o Le *point de côté* se traite en appliquant, sur le siège du mal, une compresse fortement imbibée d'alcool camphré (143, 2^o), ou mieux d'eau de toilette (142 bis), et l'on a soin d'appuyer fortement avec le doigt sur les intervalles des côtes ; on recouvre la surface avec un papier enduit de pommade camphrée (159, 3^o), toutes les fois qu'on enlève la compresse. Ce moyen, même

dans les cas désespérés, coupe court à l'insomnie, cette torture effrayante de la nuit, et à l'oppression, cette autre torture de tous les instants de la journée; cigarette de camphre (132); aloès (101); huile de ricin (210) par le haut, et eau de riz de temps à autre.

N. B. En une foule de cas, on retire un immense soulagement, en appliquant à demeure, sur le siège de la douleur, une large plaque de toile agglutinative (162), chauffée au feu, que l'on remplace quand elle tombe, ou même de sparadrap (234) qui, par son oxyde de plomb, peut produire des effets de guérison inattendus, mais, en même temps et à la longue, est suivi d'un inconvénient très-grave et lent à guérir (308, § 1^{er}, A, 4^o, b).

4^o Quant à la *phthisie*, prévenez-la par l'emploi de notre régime hygiénique (264), par l'usage constant de la cigarette (132), et surtout en changeant de climat ou d'exposition; évitez la diète (259, 8^o); aromatisez tous vos mets (41). Que si quelques symptômes se déclarent, aussitôt appliquez sur la poitrine et autour du cou de fortes compresses d'alcool camphré (143, 2^o) et, de temps à autre, des cataplasmes aloétiques (166) arrosés de vinaigre camphré (254) étendu suffisamment d'eau. Multipliez les frictions camphrées (159, 1^o) par-dessus l'eau sédative (177, 1^o). Camphre trois fois par jour (122), au moyen d'une gorgée d'infusion de houblon (214), ou d'eau de goudron (203, 1^o), ou mieux de sal-separeille simple (219, 3^o). Usage constant de la cigarette de camphre (132, 138), et de la cigarette imbibée d'alcool camphré, si le malade n'aspire pas facilement la première; ou bien morceau de camphre (131) dans la bouche. Insolations ou promenades au soleil. Nourriture forte (41), peu à la fois. Lavements vermifuges tous les jours (224). Mâcher souvent l'écorce de grenade (205), qui peut suffire pour arrêter les quintes et les expectorations. Emploi presque constant de chiques galvaniques (249). Se passer souvent avec la main de l'eau sédative sous les aisselles, sur les épaules, sur le devant de la poitrine, au-dessus des clavicules, sur la pomme d'Adam. Se couvrir même la poitrine de goudron (203, 4^o).

Enfin, on ne craindra pas d'avoir recours aux bains de sang et aux peaux d'animaux vivants appliquées autour du cou et sur la poitrine (111).

Dans les villes malsaines et situées dans un bas-fond, où les boues séjournent accumulées, et que traversent les cours d'eau où se déversent les produits empoisonnés des diverses industries, la phthisie est rarement curable; et il arrive souvent que les symptômes de la maladie se dissipent comme par enchantement ou s'améliorent peu à peu, lorsque le malade va séjourner sur les plateaux élevés, dans les vallées des Pyrénées, ou autres, abritées contre les vents du nord. On voit la maladie empirer de nouveau, dès qu'il retourne dans sa famille.

5° Depuis que je sou mets les maladies de poitrine aux frictions entre les deux épaules, j'ai toujours remarqué que la place du dos qui correspond au siège de l'inflammation ou des tubercules se colore en rouge, surtout par des lotions à l'eau sédative, en sorte que chaque tache rouge dessine aux yeux, mieux que ne le ferait la percussion ou l'auscultation, la topographie exacte des ravages internes du mal. La guérison complète coïncide avec la disparition de ces taches, quelque lotion d'eau sédative qu'on emploie pour les faire disparaître avant chaque friction. Ceci m'a toujours semblé un fait de diagnostic très-intéressant à remarquer.

349. MALADIES SECRÈTES, VENERIENNES, SYPHILITIQUES.

Étymologies : MALADIES que l'on tient SECRÈTES par honte et par pudeur. — VÉNÉRIENNES, de VÉNUS, déesse du libertinage. — SYPHILIS, du grec *sys*, truie, et *philéo*, aimer; ce mot est de la création de Fracastor, célèbre médecin de Vérone, qui le donna pour titre au poème latin qu'il publia, en 1530, sur cette terrible maladie; c'est lui qui vint à bout, par ses conseils, de faire transférer à Bologne le concile de Trente, afin de soustraire les Pères du concile à la contagion qui avait déjà gagné toutes les filles publiques accourues dans cette dernière ville : Anathème au mariage des prêtres ! s'est écrié par acclamation le concile de Trente.

Causes. Communication, par le contact des muqueuses ou de la peau excoriée, d'un virus qui commence par ne s'attacher qu'à des régions déterminées, mais qui, de proche en proche, finit par infecter toute l'économie, si la médication n'en arrête pas les progrès. La

localisation et certains caractères des ravages de cette maladie semblaient, dans le principe, indiquer l'œuvre d'une cause animée, qui aurait été au moins la cause propagatrice et inoculatrice du virus. Mais aujourd'hui cette maladie n'est plus à nos yeux que la communication d'une infection mercurielle (351).

Effets. Indurations, taches rouges éparses sur le corps; boutons d'un rouge violacé, avec une aréole d'un vert de mauvais augure, affectant, selon les surfaces, des formes variées en *bubons*, *choux-fleurs*, *crêtes-de-coq*, *chancres*, etc., qui surviennent à l'anus ou autour des parties génitales; ulcérations de mauvais caractère; aphthes dans la bouche; haleine repoussante; bubons et gonflement des ganglions lymphatiques, surtout aux aines; écoulements incolores, mais le plus souvent jaunâtres ou verdâtres, avec sentiment d'ardeur au passage; difficulté atroce d'uriner. On attribue souvent au progrès du mal les résultats affreux qui ne sont que le produit des infâmes remèdes mercuriels : que chacun y prenne garde !

Je recommande aux mères de famille d'exercer sur leurs petites filles la surveillance la plus sévère et de leur parler franchement quand elles arrivent à l'âge de puberté. Il faut que je leur dise que, dans ce cloaque de corruption et de méchanceté que l'on nomme Paris, on trouve partout des misérables qu'on admet sans défiance dans les familles, et qui là semblent éprouver un féroce plaisir à infecter l'innocence qui ne s'en doute pas. On est étonné ensuite d'observer des écoulements colorés chez de petites filles de huit à dix ans. Je ne sais pas si un père de famille, arrivant sur le moment, pourrait s'empêcher de briser la tête à de pareils monstres.

Après cet avis adressé à la sollicitude maternelle, j'en dois un autre à nos jeunes gens, étourdis sans être pervertis. Je leur avouerai que je n'ai jamais pu concilier l'idée du sentiment paternel, qui se manifeste jusque dans le jeune homme, avec cette soif de lubricité qui le porte à aller engloutir sa force physique et sa belle jeunesse dans ces foyers d'infection qu'on appelle *maisons de joie*, d'où il rapporte les rebus de tous les libertinages, pour en faire un cadeau de noces à sa chaste épouse et un legs à d'innocents enfants. Ce n'est point

calculer en honnête homme que de rechercher de pareils plaisirs. Que penser d'un citoyen qui, après avoir procréé, par une surprise ou une séduction, des bâtards forts et intelligents qu'il abandonne ensuite, sans nom, à toutes les misères de la vie et à toutes les tentations du besoin, fait tout ce qui dépend de ses sales caprices pour donner son nom et son héritage à des enfants rachitiques et scrofuleux, boues émissaires de ses ignobles plaisirs ?

Rappelez-vous qu'on n'est pas toujours sain, quand on se croit guéri, et que c'est l'épouse qui se ressent le plus des anciens vices du mari. (Voyez *Revue complémentaire des sciences*, tome V, p. 4.)

Médication préventive. Mais puisque le vice existe dans nos mœurs, tâchons au moins d'en paralyser les conséquences.

Dès qu'un contact suspect a eu lieu, bain de siège ou injections à grande eau et à l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°), puis à la même eau alcoolisée de quelques gouttes d'alcool camphré ou d'eau de Cologne. Aussitôt après, on s'enveloppe les parties extérieurement ou intérieurement, selon les sexes, avec de la poudre de camphre (126), dont on brave la petite cuisson, laquelle s'éteint en dix minutes. On boit un verre d'eau sucrée saupoudrée de camphre et aiguisée de deux ou trois gouttes d'éther. On est presque sûr, en continuant ainsi, de prévenir l'infection et d'en arrêter la communication au passage.

Médication curative. Que si l'infection est déjà déclarée, on aura recours à la médication curative. Tout malade est autorisé de par moi à regarder désormais comme un empoisonnement par imprudence et par ignorance l'emploi de remèdes mercuriels internes ou externes (55), et on doit commencer, sous la foi du serment, par en interdire les prescriptions à son médecin.

Si le malade consent à se soigner lui-même, et il sera ainsi plus sûr du succès qu'autrement, il adoptera la médication suivante :

Trois fois par jour, prendre 5 centigrammes de camphre (122), au moyen d'un verre de la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau de goudron très-légère dans toutes les boissons (203, 1°). Chiques galvaniques (249). Gargarismes fréquents à l'eau zinguée (194 bis, 1°)

et eau zinguée salée (194 *bis*, 3°) pour tous les soins de propreté. Bains de mer dans la saison favorable, et en tout temps bains sédatifs (107) dans une baignoire en zinc. Tenir les parties enveloppées continuellement de pommade camphrée (158) la nuit, et de poudre de camphre (126) le jour, au moyen d'une bourse en vessie de porc (237) ou en caoutchouc (239).

Trois fois par jour, appliquer, pendant dix minutes, d'abord de l'alcool camphré (143, 2°) sur les taches, les chancres, les crêtes-de-coq et les végétations; puis des plaques galvaniques (242). Après chaque application, placer de la charpie imbibée de pommade camphrée entre le gland et le prépuce; entretenir une bougie camphrée (157) dans le vagin. Ceinture, anneau, collier, sonde, pessaire et chiques galvaniques (249). Aloès (101) tous les quatre jours. Lavements vermifuges (224) fréquemment. Usage constant de la cigarette de camphre (132).

Les aphthes de la bouche seront traités par des gargarismes fréquents à l'eau salée zinguée (194 *bis*, 3°); auparavant, on les touchera avec le doigt trempé dans l'alcool camphré (143). On y appliquera très-souvent les chiques galvaniques (249).

Pour les écoulements, ajoutez au traitement : bains de siège (110, 4°) et injections (218) à l'eau quadruple (194 *bis*, 4°) trois ou quatre fois par jour.

Nourriture forte et épicée (41), vin généreux, et de temps à autre un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3°, B); prendre du lait tout chaud et au pis de la vache. Contre la fièvre, eau sédative (177).

Exemples de guérison. Les cures se sont tellement multipliées par ce moyen, que l'on ne manquera pas d'occasions d'en rencontrer des exemples. La guérison est complète et assurée, si le malade a le bonheur de n'avoir pas été soumis aux traitements mercuriels; la guérison est plus lente dans ce dernier cas. On nous signale encore l'infamie de pharmaciens qui s'annoncent comme appliquant à la lettre notre système, et qui donnent aux malades atteints de cette maladie de la pommade mercurielle pour de la pommade camphrée; ce qui, comme on le pense, ne fait qu'augmenter les désordres.

N. B. Quand l'administration le voudra, il n'y aura

plus de danger de gagner la contagion dans les lieux publics; et la population des villes ne sera plus infectée de ce virus qui dévore nos générations et fait un gouffre de destruction de nos grandes villes.

En attendant, nous sollicitons une loi qui assimile aux délits de coups et de blessures volontaires, ou d'attentat contre la salubrité publique, la mauvaise foi de tout individu qui communique sciemment à un autre l'infection dont il se sent atteint.

Enfin, pour mieux parvenir à extirper la contagion, je voudrais que l'on établît en usage que, dans les lieux publics, dits de plaisir, une matrone fût chargée de visiter ceux qui entrent, tout aussi bien qu'on y visite les malheureuses créatures qui servent à ce triste métier. On prendrait par là des précautions suffisantes pour que l'infection ne revint pas du dehors à l'instant où la visite du médecin a pourvu à ce qu'elle ne vint pas du dedans. Autrement, les visites ordonnées par l'administration locale ne seront jamais une garantie et une protection que pour le premier individu qui aura eu la chance d'arriver immédiatement après la visite du médecin.

Tous ces paragraphes, reproduits chaque année par le *Manuel*, ont définitivement fixé l'attention de l'opinion publique; mais l'opinion propose, et l'administration dispose.

Je demande pardon à mes lecteurs de leur soumettre de pareils projets sur un sujet qui n'a pas plus d'attrait pour moi que pour eux; mais qu'ils ne perdent pas de vue qu'en prenant ainsi à cœur l'intérêt de la santé du jeune libertin, je prends peut-être celui de leur gendre futur et de leurs petits enfants. En un mot, l'amour de l'humanité, qui doit être pratique, nous fait un devoir à tous de chercher à débarrasser la société d'un virus, évidemment mercuriel, qui abâtardit l'espèce.

MAL D'AVENTURE. Voy. **PANARIS** (364).

MAL DES BOIS OU DE BROU. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

MAL DE FEU OU D'ESPAGNE. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

MAL DE GORGE. Voy. **AMYGDALES** (267).

MAL DE LA MÈRE. *Voy.* **VAPEURS** (393) et **MALADIES DE MATRICE** (346).

350. MAL DE MER.

Causes. Le mal de mer est un effet du vide que le roulis du vaisseau produit, par aspiration, dans la poitrine et l'estomac.

Médication. Usage du camphre (122), de la cigarette (132), pour maintenir la force des inspirations; frictions tantôt à l'alcool camphré (143) ou à l'eau de Cologne sur le creux de l'estomac, tantôt à l'eau sédative (177). Flairer souvent de l'éther. Se passer dans le fond de la gorge le doigt trempé dans l'alcool camphré (141). Prenez un petit verre de liqueur hygiénique (49, 3^o, B); mais surtout embarquez-vous à jeun, et déjeunez ensuite copieusement en mer avec du vin généreux; et puis tenez-vous couchés sur vos lits suspendus. Usage des chiques galvaniques (249); multiplier les aspirations.

MALADIE DE SANG, SANG DE RATE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

MALADIE DU PAYS. *Voy.* **FOIE** (**MALADIES DU**) (319) et **RATE** (375 bis).

MALADIE PÉDICULAIRE. Invasion de la peau par les poux du corps. *Voy.* **GALE** (321).

MALADIES UTÉRINES. *Voy.* **MALADIES DE MATRICE** (346).

MALADIES VÉNÉRIENNES. *Voy.* **MALADIES SECRÈTES** (349).

MALADIES VERMINEUSES. *Voy.* **VERS INTESTINAUX** (396).

MAMELLES (**MALADIES DES**). *Voy.* **CREVASSES** (300) et **GLANDES** (323).

MANIE. *Voy.* **ALIÉNATION MENTALE** (266).

350 bis. MARASME.

Consomption (en grec *marasmos*, de *marainó*, consumer, épuiser, réduire à rien). Le marasme provient, soit de la phthisie tuberculeuse (348), soit de la pré-

sence des vers intestinaux (396), soit d'empoisonnements produits par les substances arsenicales et mercurielles, administrées médicalement (351), ou absorbées dans les applications de ces substances aux arts et métiers (49 bis, 51). Rien n'est commun comme cette maladie chez les ouvriers peintres en bâtiment, chez les fabricants de produits chimiques, qui manient souvent le vert de Scheele, que l'on remplacera un jour, s'il plaît à Dieu, par un autre vert, et chez les malades traités par l'arsenic ou par l'iode pour des maladies de poitrine.

MASTURBATION. Voy. **PRIAPISME** (371).

MATRICE. Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346).

MÉLANCOLIE. Voy. **CONSTIPATION** (292).

MÉMARCHURE. Voy. ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

MENSTRUES OU RÈGLES ET MOIS. Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346, 5°).

351. MERCURIELLE ET ARSENICALE (INFECTIONS) (308).

Étymologie : INFECTION, viciation du sang ; du verbe latin *inficio*, changer la couleur, teindre, gâter ; mot composé de *in*, particule qui dit tout le contraire, et *facere*, rendre : qui rend une chose toute contraire à ce qu'elle devrait être.

Définition. L'infection diffère de l'empoisonnement, en ce que l'empoisonnement menace la vie, et que l'infection ne compromet que la santé de l'hérédité.

Effets. Le mercure et l'arsenic, une fois éliminés du tube alimentaire par le contre-poison et des organes sur lesquels une aveugle médication les a appliqués, ne laissent pas que de déposer quelques fractions de leur substance dans certains organes où les hasards de la circulation ont pu les amener, et où l'action des contre-poisons n'a pu les atteindre. Dès qu'un nouveau hasard parvient à les extraire de ces vacuoles qui servent de repaires à leurs atomes, leur mise en liberté donne lieu à une foule de désordres nouveaux qui prennent autant de noms qu'ils affectent de sièges ; en sorte que presque tous les maux du catalogue peuvent découler, avec mille caractères divers, de cette seule et unique cause

déplacée. L'infection des parents se transmet à leur génération ; l'infection de l'un des époux se transmet à l'autre ; l'infection de l'air, par les dégagements des manufactures et les exhalaisons du sol, se transmet à tout le monde en épidémies meurtrières.

Pour la médication, Voy. EMPOISONNEMENTS (308, § 2, B, 6°, 7°).

352. MÉTÉORISATION OU TYMPANITE.

Étymologies : Du grec *météôra*, phénomènes qui émanent de l'action de l'air ; ce qui revient à insufflation d'air. — TYMPANITE, du grec *tympanon*, tambour : ventre tendu et ballonné comme un tambour.

Causes et Effets. Ballonnement des intestins, et quelquefois de toute la capacité du ventre ou de la cavité péritonéale et du tissu cellulaire, par une surabondante quantité de gaz, soit hydrosulfuré, soit carbonique, qui, en refoulant les gros vaisseaux et les poumons, menace le malade d'un coup de sang ou d'asphyxie.

Médication. Aussitôt, faites avaler de l'eau sédative (169) étendue de vingt fois d'eau ; aloès (101) ou huile de ricin ensuite (210). On lotionne la poitrine et le ventre avec de l'eau sédative pure (177, 1°) jusqu'à disparition des phénomènes. Lavement vermifuge (224) avec addition, lorsqu'on retire le liquide du feu, d'une cuillerée d'eau sédative par litre d'eau.

MÉTRITE. Voy. MATRICE (MALADIES DE LA) (346).

MEURTRISSIONS. Voy. BLESSURES (276) et CONTUSIONS (293).

MIASMES. Voy. EMPOISONNEMENTS (308) (pag. 253, 280).

MIGRAINE. Voy. MAL DE TÊTE (344).

MILIAIRE (SUETTE). Voy. ROUGEOLE (379).

MILLET. Voy. APHTHES (270).

MISERERE (COLIQUE DE). Voy. COLIQUES (291).

MOELLE ÉPINIÈRE (MALADIES DE LA). Voy. HYDROPSIE DE LA MOELLE ÉPINIÈRE (336) et RACHITISME (374).

353. MORSURE DE LA VIPÈRE ou autre animal venimeux ;
PIQURES ENVENIMÉES D'ABEILLES, DE GUÊPES, D'ARAIGNÉES, DE SCORPIONS, DE COUSINS, ETC.

Effets. Par la piqure des vipères, douleur lancinante, enflure qui se communique de proche en proche, fièvre, délire. L'araignée détermine une espèce de bubon qui, sur les parties génitales, a été souvent pris pour un accident syphilitique. L'abeille, qui ne butine que sur les fleurs, ne détermine que des boutons suivis d'une fièvre d'autant plus intense que les piqures sont plus nombreuses. La piqure de la guêpe, au contraire, qui va butiner jusque sur les substances en putréfaction et sur les débris de cadavres, est en état de donner le charbon (288) qui marche à la gangrène avec une rapidité effrayante. *Voy.*, sur un cas de gangrène mortelle par la piqure d'une guêpe, p. 79 des *Nouvelles Etudes scientifiques et philologiques* (1861-1864), par F.-V. Raspail ; in-8°, 1864.

Médication préventive et curative. On se préserve de ces accidents en se frottant d'eau quadruple (194 bis, 4°), ou d'eau de toilette (142 bis), mais surtout en mangeant de l'ail (114). On s'en guérit en appliquant sur la plaie de l'eau sédative (177, 2°), et même de l'ammoniaque pure, si l'on en a sous la main. Immédiatement après, forte compresse d'alcool camphré (143, 2°) qu'on maintiendra à demeure au-dessus et autour de la plaie. Lotions fréquentes d'eau sédative (177, 1°) sur tout le corps, si le mal a déjà gagné en avance, et cela jusqu'à cessation de toute espèce d'accidents. Donner à boire souvent un verre d'eau chaude sucrée ou de bourrache (217 bis) alcalisée avec quelques gouttes d'eau sédative (169).

354. MORVE DES CHEVAUX ET DES HOMMES QUI LES PANSENT. *Voy.* de plus ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

Étymologie : MORVE vient ou de *morbidus* (sous-entendu *mucus*), mucosités morbides qui coulent des narines, ou du MORS DE BRIDE que recouvrent ces mucosités.

Médication. Ceux qui pansent les chevaux malade

doivent s'huiler les mains avant le pansement et se laver ensuite avec de l'alcool camphré (142) ou avec de l'essence de térébenthine (155) et de l'eau de pluie qui coule des gouttières en zinc. Ils doivent fumer ou le tabac ou la cigarette de camphre (132); aspirer de temps à autre par le nez de l'alcool camphré (149) étendu de vingt fois son volume d'eau; manger trois fois par jour du camphre (122); se laver souvent la tête avec de l'eau sédative (169); se purger souvent à l'aloès (101), et prendre de temps à autre des lavements vermifuges (224). Ils brûleront souvent du vinaigre sur une pelle rougie au feu, autour des écuries. Au moindre symptôme de l'invasion du mal, on se cautérise les éruptions avec de l'alcool camphré (143, 2°), on se lotionne souvent le corps avec du vinaigre camphré étendu suffisamment d'eau (256). Injections dans le nez avec l'alcool camphré (149) étendu d'eau zinguée (194 bis); gargarismes fréquents avec la même eau. Lavements (221) avec un gramme de sulfate de zinc. Frictions (159, 1°). Tisane de salsepareille ioduro-rubiacee (219, 2°). L'usage de la garance (196) paraît l'auxiliaire le plus efficace de ce genre de traitement. Chiques galvaniques (249) habituellement.

MUGUET (PETIT). *Voy.* **ROUGEOLE** (379).

N

NAUSÉE envie de vomir. *Voy.* **MALADIES D'ESTOMAC** (343).

NÉBLADURE ou **POURRITURE** des bêtes à laine. *Voy.* **FOIE POURRI** dans le *Fermier-Vétérinaire*.

355. **NÉCROSE, INTUMESCENCE ET DÉGÉNÉRESCENCE OSSEUSE.**

Étymologie : **NÉCROSE**, terme moderne formé du grec *necros*, mort, et *osteon*, os.

Causes et Effets. Par nécrose d'un os, on entend l'affection qui frappe de mort une portion osseuse interne, et l'isole des portions ambiantes comme un corps étranger. L'opération seule pouvait, jusqu'à ce jour, débarrasser le malade de cet os de rebut; notre médication remplace sans accident l'opération.

Médication. On recouvre ou on enveloppe presque constamment la région qui correspond à l'os nécrosé avec une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°); et, quand on est forcé de l'enlever, on étend sur la région une plaque de cérat camphré (162). Tisane de sal-separeille iodurée (219, 4°). Applications fréquentes de plaques galvaniques sur la même surface. Si la nécrose a attaqué un os de la mâchoire ou du palais, on se passe souvent sur les gencives ou le palais le doigt trempé dans l'alcool camphré (142); on se gargarise ensuite avec de l'eau salée zinguée (194 bis, 3°); on se sert presque d'heure en heure, pendant le jour, de chiques galvaniques (249).

Exemples. C'est par ces procédés que nous avons détaché la moitié droite de la mâchoire inférieure chez une jeune dame, et toute la mâchoire inférieure au complet chez un brave ouvrier, pauvre fabricant d'allumettes chimiques, chez qui la mâchoire inférieure a pour ainsi dire repoussé, moins les dents; le fait paraissait incroyable aux chirurgiens. (Voyez *Manuel de 1847*, p. 38; *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. Ier, p. 31; et *Revue complémentaire des sciences appliquées*, t. Ier, 1854, p. 45.)

NÉPHRÉTIQUE (COLIQUE). Voy. **COLIQUES** (291).

NERF OPTIQUE (PARALYSIE DU). Voy. **YEUX** (397).

NERVEUSES (MALADIES). Voy. **NÉVRALGIES** (356).

356. NÉVRALGIES OU MALADIES NERVEUSES (du grec *neuron*, nerf, et *algos*, souffrance).

Mot inutile, dans le sens de son acception ordinaire; car on lui donnait une extension indéfinie. Les nerfs étant les agents de la sensibilité et se trouvant distribués en un inextricable réseau dans les organes, indiquez une lésion qui ne soit pas une névralgie? Aussi dit-on d'une maladie : *C'est nerveux*, quand on ne sait plus qu'en dire. Les véritables maladies nerveuses proviennent d'un ramollissement, d'une suppression et d'un défaut d'antagonisme du système nerveux.

357. NEZ (ODEUR DU), **ODEUR PUNAISE**, **PUNASIE** (ODEUR DE PUNAISE), **OZÈNE** (du grec *ozaina*, mauvaise odeur).

Gargarismes et reniflements fréquents (202) à l'eau quadruple (194 bis, 4°); y ajouter même une macération (211) de persil et de menthe. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Priser du camphre (127), et s'appliquer souvent sur la bosse du nez des compresses d'alcool camphré (143, 2°).

358. NOIR MUSEAU, VIVROGNE. *Voy.* ces mots dans le *Fermier-Vétérinaire*.

NOSTALGIE. *Voy.* **RATE** (375 bis).

NOYÉS (SECOURS A DONNER AUX). *Voy.* **ASPHYXIE** (274, 2°).

NYMPHOMANIE. *Voy.* **MATRICE** (346) et **PRIAPISME** (371).

O

359. OBÉSITÉ.

Étymologie : *Obesitas* en latin, de *obedo*, manger avec excès, goinfrer; excès d'embonpoint qui finit par frapper ceux qui font un dieu de leur ventre et dont les mâchoires prennent plus d'exercice que les jambes et les bras.

Régime hygiénique (264); exercices quotidiens à la bêche, à la boule, aux quilles, et frictions à la pommade camphrée (158, 1°) avant de changer de linge après chaque exercice. Aloès (101) tous les quatre jours, et même huile de ricin (210) tous les mois, si la constipation ne cède pas à l'aloès. Lavement camphré (221) tous les matins. Jeûner quelquefois, et ne manger jamais qu'une heure après qu'on se sent de l'appétit; en effet, l'estomac qui a faim se nourrit de lui-même et à ses dépens. Trouvez-moi un jardinier exerçant son métier ou un pieux marabout faisant honnêtement le sien et qui soient obèses. Voyez nos vieux habitués du jeu de boules au boulevard d'Enfer, pas un ne tousse, pas un d'eux ne demande au voisin de lui ramasser ses

boules. *Voy.* INDIGESTION (338) et MALADIES D'ESTOMAC (343).

OBSTRUCTIONS AU FOIE. *Voy.* FOIE (MALADIES DU) (319).

ODONTALGIE. *Voy.* DENTS (304).

360. ŒDÈME, ENFLURE, ANASARQUE.

Étymologies : ŒDÈME, en grec *oidema*, de *oidéo*, enfler. — ANASARQUE, du grec *ana*, en remontant, et *sarx*, les chairs ; enflure qui remonte des extrémités au corps.

Causes. Infiltration et enflure partielle ou générale des tissus, causées par l'arrêt de la circulation, par la stagnation et la décomposition locale ou générale du sang, par un défaut soit d'hématose (sanguification), soit de digestion. L'anévrisme du cœur, l'ascite ou l'hydropisie, le ramollissement du cerveau ou de la moelle épinière, la constipation pendant la grossesse, une trop forte compression enfin, déterminent l'œdème.

Effets. Les vaisseaux lymphatiques et tout le réseau interstitiel des vésicules du tissu cellulaire s'infiltrant de sérosité et de gaz, et paralysent le jeu musculaire ; on remarque que l'impression du doigt persiste longtemps en creux sur la peau, d'une manière bien moins colorée que le reste de la surface. (*Voy. Revue élémentaire*, t. I^{er}, p. 180.)

Médication. On ne peut s'attendre à guérir l'œdème qu'en guérissant la maladie primordiale d'où il émane. Pendant ce temps, on ne doit espérer que d'en diminuer l'intensité par des lavements fréquents (221), par l'application de compresses d'alcool camphré (143, 2^o), de sachets salins (167) et quelquefois par des lotions d'acétate de plomb, avec la précaution qu'exige l'emploi de ce sel, si vénéneux à l'intérieur. Tisane ioduro-rubiaccée (219, 2^o). Plaques galvaniques (242) et peaux d'animaux vivants (111, 2^o) ; en désespoir de cause, écoulement provoqué par des incisions ou un cautère (259, 3^o).

Exemples. Sur la guérison radicale d'une tumeur blanche compliquée d'œdématisation d'origine mercurielle, voyez *Revue complémentaire des sciences*, t. III, 1856, pp. 3 et 33.

ŒILLÈRE (248, 3°). *Voy.* **YEUX** (MALADIES DES) (397).

OIGNONS. *Voy.* **CORS** (295).

ONANISME. *Voy.* **PRIAPISME** (371).

361. ONGLE INCARNÉ.

Étymologie : INCARNÉ, du latin *in*, dans, et *caro*, *carnis*, chair ; ongle dont l'extrémité rentre dans la chair.

Effets. Tendence organique de l'ongle à rentrer dans les chairs, ce qui produit souvent des douleurs atroces.

Médication. Trois fois par jour, envelopper le doigt affecté avec une compresse imbibée d'eau sédative (177, 2°) pendant dix minutes ; puis d'une compresse enduite de pommade camphrée (158), et le tenir ainsi plongé dans un doigtier en caoutchouc jusqu'au prochain pansement. Ajouter quelquefois à ce traitement l'application sur la racine de l'ongle d'une bande imbibée d'alcool camphré (142), qu'on y maintiendra aussi longtemps que pour la pommade camphrée. Bains de pieds (110, 2°) fréquemment. Opération, si rien n'y fait.

OPÉRATIONS CHIRURGICALES. *Voy.* **BLESSURES** (276).

OPHTHALMIE. *Voy.* **YEUX** (MALADIES DES) (397).

OPPRESSION DE POITRINE. *Voy.* **CATARRHE** (284).

362. OREILLES (MAUX D'), BOURDONNEMENT, TINTOUIN, DIMINUTION DE L'OUÏE, SURDITÉ, OTITE.

Étymologies : TINTOUIN, mot imitatif du bourdonnement qu'on éprouve dans l'oreille. — SURDITÉ, en latin *surditas*, de *surdus*, sourd ; et *surdus* vient de *sordes*, ordures qu'on a dans les oreilles et qui peuvent causer une certaine surdité. — OTITE, du grec *ous*, *ôtos*, oreille, et la terminaison *ite* qui désigne une inflammation.

Causes. 1° Introduction, dans le tuyau auditif interne ou externe, d'un corps étranger, d'une graine qui germe, d'un insecte (pou, puce, ver) qui pique et ronge souvent cartilage et os ; 2° le tintouin et l'affaiblissement de

l'ouïe viennent souvent de l'introduction d'un ver intestinal dans la trompe d'Eustache, c'est-à-dire dans le tuyau auditif interne qui s'ouvre derrière le voile du palais ; 3° cela vient aussi et de la compression exercée sur la trompe d'Eustache par le développement insolite des amygdales, ou bien des ganglions lymphatiques adjacents et de l'action désorganisatrice des remèdes mercuriels ; 4° il y a des cas de surdité qui ne proviennent que de la crasse et du défaut de propreté : ceux-là se guérissent avec le cure-oreille.

Effets. On a vu des cas où l'introduction d'une seule puce dans le tuyau auditif produisait une fièvre si violente, qu'elle approchait du délire et de la fureur.

Médication. 1° On verse de l'huile camphrée (153) dans le tuyau auditif externe; on l'y maintient quelque temps au moyen d'un tampon de coton; cela suffit pour tuer ou chasser l'insecte, à moins qu'il ne soit réfugié dans l'intérieur des os du rocher, où l'huile restera plus longtemps à l'atteindre. Si la douleur ne cessait pas à l'instant même, on placerait derrière les oreilles des compresses d'eau sédative (177, 2°). Quand la douleur a disparu, on lave le tuyau auditif avec des injections à l'eau quadruple (194 bis, 4°). Si ces moyens ne suffisaient pas, on appellerait un chirurgien pour procéder au sondage et à l'extraction du corps étranger.

2° Voy. l'article GLANDES (323) pour le TINTOUIN qui vient du gonflement des amygdales. Au reste, la fumée du cigare ou l'usage de la cigarette de camphre (132) suffisent souvent pour débarrasser la trompe d'Eustache de l'helminthe qui l'a envahie, surtout si l'on y ajoute les gargarismes fréquents à l'eau salée (202).

3° Il arrive quelquefois aussi que le tintouin et les maux d'oreilles proviennent d'une dartre qui se développe dans l'intérieur du tuyau auditif externe, à la suite de quelque médication suspecte; il ne faut pas craindre alors de verser dans l'oreille de l'alcool camphré (142) de temps à autre, et ensuite de l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°), en ayant soin de recouvrir, chaque fois, l'oreille de pommade camphrée (159). On applique de temps en temps, tout autour de l'oreille, des plaques galvaniques (242); on fait habituellement usage de boucles d'oreilles galvaniques (248); et l'on se met à la tisane de salsepareille iodurée (219, 4°), et même

ioduro-rubiacee (219, 2°). Chiques galvaniques (249).

OREILLONS, OURLES. *Voy.* **GLANDES** (323) et l'article précédent.

ORGEOLET. *Voy.* **YEUX (MALADIES DES)** (397).

OSTÉOSARCOMES. *Voy.* **TUMEURS ROUGES DES OS** (388).

OTITE. *Voy.* **OREILLES** (362).

363. OVAIRE (ENGORGEMENT, INFLAMMATION, SQUIRRHE DE L'); (de *ova*, œufs : OVAIRE, organe qui renferme les œufs non encore fécondés).

Traitement des **MALADIES DE MATRICE** (346), en y ajoutant l'application, sur la région douloureuse, de compresses d'eau sédative la plus forte qu'on pourra endurer (169, 2° et 177, 2°), renouvelées trois fois par jour, pendant dix minutes; on recouvrira ensuite la place rubéfiée avec une plaque de cérat camphré (162). Quand l'eau sédative aura déterminé une trop forte excoriation, on remplacera ces compresses par des cataplasmes aloé-tiques (166). On applique ensuite vingt minutes les plaques galvaniques (242) sur le bas-ventre. Régime hygiénique (264). Pessaires galvaniques (244). Trois fois par jour injections tièdes à l'eau quadruple (194 bis, 4°). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°).

Je ne doute pas, ai-je dit depuis 1863 dans ce *Manuel*, que l'ablation, par une opération chirurgicale, ne fût couronnée d'un plein succès, au moyen du pansement des blessures d'après la nouvelle méthode (276), et de l'application constante de compresses d'alcool camphré (143, 2°) sur les reins, le bas-ventre et sous le périnée. La chirurgie a fini par réussir avec ce moyen au sujet de l'ablation des ovaires enkystés. *Voy.* **MALADIES DE LA MATRICE** (346).

OZENE. *Voy.* **NEZ** (357).

P

PALES COULEURS. *Voy.* **FOIE (MALADIES DU)** (319).

PALPÉBRITE ou **MALADIE DES PAUPIÈRES.** *Voy.* **YEUX (MALADIES DES)** (397).

PALPITATIONS. Voy. CŒUR (MALADIES DU) (290).

364. PANARIS, AUTREMENT DIT MAL D'AVENTURE OU TOURNIOLE ET TOURNIOTTE, DOIGT BLANC.

Étymologies : PANARIS, du latin *panaricium*, altération rustique du mot grec *paronychia* : abcès qui survient, *para*, dans la région, *onyx*, *onychos*, de l'ongle. — MAL D'AVENTURE, pour *mal d'avanture*, mal qui vient en *avant*, c'est-à-dire au bout des doigts. — TOURNIOLE, TOURNIOTTE, mal qui rend le bout des doigts aussi douloureux que si on s'y était donné une *torgniole*, ou un de ces coups que l'on attrape quand on tourne ou qu'on agite trop les mains.

Causes. Introduction d'une écharde, d'un corps étranger, d'un insecte ou d'un ver entre l'ongle, sous la racine de l'ongle, ou dans la dernière articulation du doigt. Localisation du virus mercuriel dans la dernière phalange du doigt index ou du pouce.

Certains panaris sont évidemment des tumeurs cancéreuses (281) qui se développent aux dépens d'une des phalanges du doigt; et ne sauraient disparaître que par la chute de la phalange elle-même.

Effets. Quand le mal a pour cause la piqure d'un insecte ou l'introduction d'un corps étranger, il se forme un abcès; et le plus souvent le soulagement est complet, dès que l'abcès aboutit ou que la pointe du bistouri ménage une issue au pus; dès ce moment toute douleur lancinante disparaît avec la fièvre. Il en est tout autrement quand le panaris est le résultat d'un développement cancéreux ou carcinomateux; le doigt enfle de jour en jour; et quand la peau éclate, elle livre passage non à du pus, mais à un tissu organisé qui déborde de toutes parts. La douleur disparaît, il est vrai, alors; mais le développement continue, jusqu'à ce que l'os de la phalange, entièrement dévoré ou décomposé, se détache de la phalange contiguë. Ce dernier cas est ce qu'en certains pays on désigne sous le nom de DOIGT BLANC, expression qui a son analogie dans celui de TUMEUR BLANCHE (386). Le panaris cancéreux survient principalement aux ouvriers sur métaux, et c'est par le *medius* qu'il débute. Une fois après la guérison par la chute du lobe cancéreux ou de la phalange, on le voit

souvent reparaitre sur tout autre doigt ou sur le même doigt de l'autre main. On dirait que ces doigts, que le travail a imprégnés de particules métalliques, font l'office de pointes conductrices de l'électricité (281).

Effets. Douleurs lancinantes qui donnent la fièvre et l'insomnie ; inflammation et enflure du doigt affecté ; abcès qui, par l'ancienne méthode, laissait toujours des traces plus ou moins profondes de ses ravages, et déformait souvent le doigt ; on a vu même des cas de ce genre qui ont fini par l'amputation du doigt.

Médication. La médication varie selon la nature de la cause qui s'est introduite sous la peau, selon la profondeur où elle est déjà parvenue, et enfin surtout selon la ténuité ou l'épaisseur de l'épiderme.

1° Si l'on parvient à extraire le corps étranger, à l'aide soit d'une petite pince, soit de la pointe d'un canif ou d'une simple aiguille, il suffit de recouvrir la cicatrice d'une minime compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°).

2° Si le corps étranger se dérobe à toute espèce d'investigation, on tient, tout d'abord le doigt plongé dans l'alcool camphré (142), au moyen d'un doigtier en caoutchouc ou en vessie de pore (237). On arrive souvent ainsi à enrayer le progrès du mal, soit en asphyxiant la cause animée, soit en enveloppant le corps étranger d'un *coagulum* qui s'oppose à sa progression.

3° Si le mal persiste, on tient le doigt plongé dans l'eau sédative, au moyen, soit de compresses (177, 2°), soit d'un verre à boire rempli de cette eau. En attendrissant la peau, l'action de cette eau ouvre au corps étranger une route plus facile à parcourir, et semble ainsi l'attirer à la surface et lui ménager une sortie.

4° Un des moyens les plus simples, c'est de faire chauffer de l'eau salée (169**), et d'y plonger le doigt, dès qu'on peut en supporter la température, pendant cinq à dix minutes ; on recommence quatre à cinq fois le jour et toutes les fois que l'on éprouve des douleurs lancinantes. Dans les intervalles de ce pansement on enveloppe le siège du mal d'une plaque de sparadrap (234).

5° Dès qu'il se forme une peau blanche, on l'ouvre à la pointe d'un canif ou d'une aiguille, pour donner issue au pus, dût-il en couler du sang. On lave alors dans de l'eau augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré

(142), et l'on enveloppe ensuite le doigt d'une compresse ou d'un simple papier enduit de pommade camphrée (159, 2° et 3°).

6° S'il s'est formé un abcès profond, on fait prendre au doigt un bain d'eau quadruple chaude (194 bis, 4°), trois ou quatre fois dans la journée ; et l'on recouvre le doigt de pommade camphrée (159, 2° et 3°), jusqu'au prochain pansement.

7° Quand on voit que le panaris est d'origine cancéreuse, on se contente de baigner plusieurs fois par jour le doigt dans l'alcool camphré (142), et de le tenir enveloppé de pommade camphrée (158), au moyen d'un doigtier (237).

8° Dès que le bourbillon cancéreux s'est détaché, on se contente de laver une ou deux fois le doigt avec de l'eau froide augmentée de quelques gouttes d'alcool camphré (142) et de tenir, dans les intervalles, le doigt enveloppé de pommade camphrée (159, 3°). Il en cuit avec l'alcool, mais on abrège. L'emploi de l'alcool finit par détacher le tissu cancéreux, comme un bourbillon charnu, en conservant la phalange ou au moins la suivante cicatrisée.

Exemples. Le succès de ce pansement ne s'est pas démenti depuis les premiers exemples que nous en avons cités dans le *Manuel annuaire* de 1845 ; et, à dater de cette époque, il a préservé bien des doigts du bistouri qui les aurait au moins estropiés. (Voy. *Revue élémentaire*, tome I^{er}, page 337, et *Revue complémentaire des sciences*, tome I^{er}, août 1854, page 4 ; juin 1855, page 329, et tome II, 1856, page 10.)

N. B. Pour le PANARIS DES ANIMAUX, Voy. AGGRAVÉE, PIÉTIN, CRAPAUD, PESOGNE, FOURCHET, dans le *Fermier-Vétérinaire*.

365. PARALYSIE GÉNÉRALE OU PARTIELLE. Voy. APOPLEXIE (271).

PARAPLÉGIE. La même médication que pour l'hémiplégie. Voy. APOPLEXIE (271).

PAROTIDES OU OREILLONS. Voy. GLANDES (323) ET OREILLES (362).

PAUPIÈRES (MALADIES DES). Voy. YEUX (MALADIES DES) (397).

PEAU (MALADIES DE LA). *Voy.* **MALADIES DE LA PEAU** (347).

PÉDICULAIRE (MALADIE). *Voy.* **GALE** (321).

PELADE. *Voy.* **CHAUVETÉ** (285).

PENDUS (SECOURS A ADMINISTRER AUX). *Voy.* **ASPHYXIE** (274).

PÉRIPNEUMONIE DE L'HOMME. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

PÉRIPNEUMONIE DES BÊTES A CORNES. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

366. PÉRITONITE (de *peritonium*, péritoine) (331) ou **INFLAMMATION ET TUMÉFACTION DE L'ABDOMEN**, à la suite soit d'un accouchement, soit d'une opération chirurgicale. *Voy.* **COUCHES** (297, 2^o).

PERTES SÉMINALES. *Voy.* **PRIAPISME** (371).

PERTES UTÉRINES. *Voy.* **HÉMORRHAGIE** (329) et **MALADIES DE MATRICE** (346).

367. PESTE, BOUTON D'ALEP, PUSTULE MALIGNE, TYPHUS. *Voy.* **CHOLÉRA** (286) et **CLOUS** (288).

PHLÉBITE, inflammation des veines. *Voy.* (330), (339) et (394).

PHLEGMON. *Voy.* **CLOU** (288).

PHTHISIE PULMONAIRE. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

368. PIEDS (FAIBLESSE, TRANSPIRATION, SENTEUR, AMPOULES des).

Causes. La fétidité des pieds est la suite de la transpiration trop abondante des extrémités. Chez les personnes affectées de cette incommodité, les mains contracteraient une aussi mauvaise odeur que les pieds, si elles étaient tenues renfermées dans des gants épais aussi longtemps que le sont les pieds dans la chaussure. C'est un vice congénial, et que les parents mercurialisés transmettent infailliblement à leurs enfants.

Médication. Bains de pieds soir et matin dans un

baquet en zinc (194 bis, 2°), au moyen d'une décoction d'une poignée d'oseille, d'oxalis, de menthe aquatique, si l'on en a sous la main, et d'une poignée de sel marin; on éteindra dans le bain un morceau de fer rougi au feu. Au sortir du bain, on se graissera les pieds avec une pommade odorante, jusqu'à ce que le corps gras soit entré dans la peau; et on les saupoudrera avec de la poudre d'iris de Florence. On remplacera quelquefois la décoction ci-dessus par un ou deux verres d'eau sédative (169), puis poudre d'iris dans les souliers. Tisane de salsepareille (219, 3°) trois fois par jour avec camphre (122).

PIEDS (MAUX ET ULCÉRATIONS DES). *Voy.* **JAMBES** (342).

PIERRES DANS LA VESSIE. *Voy.* **CALCULS** (280).

PIÉTIN DES BÊTES A LAINE. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

PIQURES DES INSECTES ET REPTILES. *Voy.* **MORSURES** (353).

PISSEMENT DE SANG. *Voy.* **CALCULS** (280, 6°), **HÉMORRHAGIE** (329) et **URINAIRES** (MALADIES DES VOIES) (390).

PITUITE. *Voy.* **VERS INTESTINAUX** (396).

PLAIES. *Voy.* **BLESSURES** (276).

PLEURÉSIE. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

369. PLIQUE POLONAISE.

Maladie du cuir chevelu qui feutre les cheveux, en les multipliant d'une manière anormale. Arroser souvent le crâne avec l'eau sédative (169), et le tenir ensuite couvert de pommade camphrée (159). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Eau quadruple (194 bis, 4°) en lotions sur la tête. La plique polonaise est inconnue dans nos climats.,

Le mot **PLIQUE** vient du grec *plékó*, entrelacer, emmêler, ou du latin *plico*, ployer; maladie presque spéciale à certaines régions de la Pologne, et très-commune dans la population juive de ce pays; elle est produite par la piqure des poux de la tête.

PNEUMONIE. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

PODAGRE. *Voy.* **GOUTTE** (325).

POINT DE COTÉ. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

POIREAU. *Voy.* **CORS AUX PIEDS** (295).

POITRINE. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

370. POLYPE DU NEZ.

Étymologie : *Polypous*, mot grec, formé de *polus* plusieurs, et *pous*, pied, désigne la poulpe ou le calmar, espèce de céphalopode avec la structure duquel on a cru voir une ressemblance dans quelques excroissances qui se développent en certaines cavités du corps humain.

Appliquer souvent, dans la journée, de l'alcool camphré (142) sur le polype, au moyen d'un tampon de toile ; on introduit le tampon dans une sonde en caoutchouc, afin que l'alcool n'atteigne que le polype. Recouvrir le nez de compresses d'alcool camphré (143, 2°) ; après chaque pansement, renifler de l'eau salée zinguée (194 bis, 3°, et 218), puis de la pommade camphrée (158). Tisane ioduro-rubiacee (219, 2°).

POLLUTIONS NOCTURNES. *Voy.* **PRIAPISME** (371).

POUMON (MALADIES DU). *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

POURRITURE DES BESTIAUX. *Voy.* *Fermier-Vétérinaire*.

POURRITURE DES HOPITAUX, contagion qui pousse toutes les plaies à la fermentation putride. Avec le pansement nouveau des BLESSURES, rien de tel n'est à craindre. *Voy.* **BLESSURES** (276).

POUSSE DES CHEVAUX. *Voy.* *Fermier-Vétérinaire*.

POUX. *Voy.* **GALE** (321), **MALADIES DE LA PEAU** (347), **PLIQUE** (369).

371. PRIAPISME, SATYRIASIS, NYMPHOMANIE, PERTES SÉMINALES ET INVOLONTAIRES, POLLUTIONS NOCTURNES, ONANISME OU MASTURBATION.

Étymologies : *Priapismos*, mot grec, de *Priapos*, le

dieu du cynisme mâle. — SATYRIASIS, affection lubrique des *satyres*. — NYMPHOMANIE, du grec *mania*, fureur, qui surexcite *nymphaï*, les organes des jeunes filles. — POLLUTIONS, du latin *polluere*, souiller. — ONANISME, habitudes contre nature d'un personnage de la Bible qui se nommait Onan.

Causes. Invasion des organes génitaux de l'adulte et des enfants en bas âge, principalement par les ascarides vermiculaires dont les titillations font naître, avant l'âge ou le besoin, des désirs qui épuisent et jettent l'enfant, comme le vicillard, dans des écarts qui dégradent le moral et abrutissent le physique. Ces pauvres petits êtres, portés, par le prurit, à un frottement qui semble les débarrasser de la cause de ce désordre, contractent dès lors des habitudes qui leur deviendront fatales à l'époque où la nature réclamera ses droits.

Médication. Tout ce spasme du physique et toute la lubricité du moral tombent et se dissipent, si l'on a la précaution d'envelopper les organes génitaux avec une forte couche de poudre de camphre (129) le jour, et, la nuit, de pommade camphrée (159, 2^o; 238 *bis*). On ajoutera à ce moyen l'usage de la cigarette de camphre (132), et tout le restant de notre régime hygiénique (264). Chaque soir, on a soin de saupoudrer les draps avec de la poudre de camphre (126) ou mieux d'en jeter entre les matelas et les draps. Nourriture forte et aromatique (41). Eau de goudron (203, 1^o). Exercices du corps et occupations de l'esprit sans relâche. CALEÇONS HYGIÉNIQUES (238 *bis*).

372. PROLAPSUS, OU CHUTE ET RÉTROVERSION DE MATRICE. Voy. MALADIES DE MATRICE (346).

PROSTATE (GLANDE). Voy. URÈTRE (389).

PRURIGO. Voy. GALE (321) et MALADIES DE LA PEAU (347).

PUNAI, PUNAISIE. Voy. NEZ (357).

PUSTOLE MALIGNE. Voy. CLOUS (288); PESTE (367).

373. PYLORE (SQUIRRHE DU).

Étymologies : PYLORE, mot grec qui désigne l'ouverture inférieure de l'estomac (345); de *ouron*, limite, ou

ouros, gardien de, *pyle*, la porte. — **SQUIRRHE**, du grec *skirros*, dur comme de la pierre.

Médication. Il est des cas de squirrhe qui n'ont pris ce caractère que par suite des médications anciennes et de l'administration de remèdes vénéneux : au début, ce n'était souvent qu'un mal d'estomac vermineux. Adoptez donc entièrement, dans ce cas, le traitement indiqué à l'article **MALADIES-D'ESTOMAC** (345) ; vous soulagerez quand le mal ne sera pas arrivé à l'occlusion complète de l'ouverture pylorique. Applications constantes, tantôt de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative, tantôt de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2^o) ou d'eau de toilette (142 bis), tantôt de plaques galvaniques (242), sur tout le côté droit du ventre. Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o), et pour le reste, voyez le régime hygiénique (264) ou enfin le traitement des **VERS INTESTINAUX** (396). Lave-ments nutritifs avec laitage, bouillon coupé ou jus de viande.

R

374. RACHITISME, RACHITIS OU RAMOLLISSEMENT DES OS, GIBBOSITÉ, DÉVIATION DE LA TAILLE, DÉFORMATION ET CAMBRURE DES OS, JAMBES CAGNEUSES.

Étymologies : RACHITISME ou RACHITIS, mot grec, maladie de l'épine dorsale ou colonne vertébrale (*rachis*). — GIBBOSITÉ, du latin *gibbus*, bossu par le ramollissement et la déviation consécutive de la colonne vertébrale. — CAGNEUX, synonyme de TORTU, vient de l'italien *cagna*, féminin de *cane*, chien : CAGNEUX ou ayant les JAMBES CAGNEUSES signifie donc ayant les jambes torses comme le sont celles de devant chez certains chiens.

Causes. Les os se ramollissent, parce que le développement d'un acide s'oppose à la régularité du dépôt calcaire dans le réseau du tissu osseux. Cet effet a pour cause première, soit une organisation débile et étiolée, triste héritage de l'inconduite, des imprudences, des peines d'esprit ou des privations des parents ; soit l'habitude de vivre au sein des vapeurs ou des miasmes acides et loin des rayons vivifiants du soleil ; soit le

parasitisme d'un être animé qui désorganise et décompose ; mais dans le plus grand nombre des cas, l'action directe ou héréditaire des médicaments mercuriels (35, 351).

Effets. Par suite des lois de la pesanteur et de l'antagonisme musculaire, les portions ramollies cèdent et s'affaissent ; ce qui fait que la charpente osseuse se contourne, se déforme et dévie de son état normal d'une foule de manières et avec des bizarreries qui rendent souvent hideuse à voir l'espèce que la Nature a créée vers la perfection.

Médication morale. On ne peut jamais réparer les effets accomplis : l'art ne refait pas un organe ; mais on peut les prévenir, en diminuer l'intensité, en arrêter la marche.

Le premier soin à apporter, c'est le respect envers l'infortune non méritée ; j'ai eu toujours une triste idée de la bonté des gens qui éprouvent un malin plaisir à insulter et à persifler un bossu. Messieurs les enfants moqueurs de la grande ville, les sauvages sont plus civilisés que vous ! ils regardent ces pauvres disgraciés de la nature comme des œuvres mystérieuses de Dieu.

Je prédirai ensuite aux libertins, qu'après avoir bien usé leur belle santé dans les plaisirs qui empoisonnent, ils finiront, en se mariant, par donner au pays des enfants rachitiques, si toutefois ils sont viables.

Enfin, je dois ajouter que les parents les plus sains, et dont la conduite est la plus irréprochable, peuvent à leur tour engendrer des rachitiques enfants, ou des enfants sains que le mauvais lait de la nourrice rend rachitiques. Que de causes mystérieuses, en effet, sont en état de s'introduire dans une organisation naissante ! Trêve de mauvais jugements sur les pères ; respect et consolation aux enfants !

Médication curative. Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143) et à l'eau zinguée (194 bis) sur tout le corps, mais spécialement sur les membres dont les os menacent de se ramollir. Frictions fréquentes à la pommade camphrée (159, 1^o) après tout autant de lotions à l'eau sédative (177, 1^o). Régime hygiénique (264, 18^o). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o) et quelquefois ioduro-rubiace (219, 2^o). Plaques et chi-

ques galvaniques (249). Bains de sang et peaux d'animaux vivants (111). Ce traitement est d'une efficacité marquée chez les enfants qui se développent. On y ajoute des appareils orthopédiques (249 *bis*) appropriés à la déviation, mais qui ne torturent jamais le malade. Il est des exercices gymnastiques et des appareils qui déchirent les poumons et estropient; ne faites jamais suspendre par les mains un malade affecté de déviation de la taille; l'appareil doit diriger le développement de l'organe, et nullement forcer le développement accompli. Mais on doit s'y prendre au moindre signe de déviation; car alors l'action de l'appareil est souverainement préventive; plus tard ce serait une torture inutile.

Exemples : J'ai cité, dans le *Manuel annuaire* de 1845 et dans la 2^e édition de l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, les exemples les plus saillants de guérison, de redressement de jambes et même de l'épine dorsale commençant à dévier, pendant le jeune âge, et dans les cas les plus désespérés. A l'aide de l'appareil si simple et si commode à porter que j'ai adopté depuis 28 ans, j'ai obtenu une foule de résultats inattendus, et j'ai préservé bien des enfants d'une difformité certaine (*). (Voy. *Revue élémentaire*, t. I^{er}, p. 120 et 212; et sur les appareils orthopédiques, *Revue complémentaire des sciences*, 1857, tom. III, p. 225, 257, 289, 321, 353; tom. IV, 1858, p. 163, 233, et tom. V, 1858, p. 5, 33 et 97; enfin la *Notice théorique et pratique* de Camille Raspail fils sur les appareils orthopédiques de la nouvelle méthode, in-8°, avec gravures; 2^e édit. 1867.)

375. RAGE DE L'HOMME, HYDROPHOBIE.

Étymologies : RAGE vient du latin *rabies*, d'où on

(*) Cet appareil contre les déviations de la taille, vous pourriez le rencontrer aujourd'hui sur bien des dos sous un autre nom, sous celui d'un certain M. C..., par exemple. C'est un plagiat docile et par ordre, afin que les dos bien pensants n'aient pas l'air de se prêter à un appareil émané de la conception d'un libre penseur; le réinventeur favorisé, afin de dissimuler le fait, y a ajouté une petite courroie d'agrément; de la part de qui le sert, le ciel se contente de bien peu de chose.

a fait *rabie*, puis *rabje* (*), enfin raje ou rage. — *Hydrophobia*, mot grec formé de *phobos*, frayeur de, *hydôr*, eau.

Causes. Invasion d'un centre nerveux, et, chez les chiens, par exemple, du filet de la langue, par un insecte, acare ou helminthe de grande ou petite taille. L'inoculation du virus rabique produit les mêmes effets que le parasitisme de l'insecte.

Effets. Le chien qui couve la rage a l'œil terne, le regard morne, hagard, l'oreille basse, le poil ébouriffé, la bave mousseuse à la gueule; il prend ensuite une course désordonnée, se jetant sur tous les passants pour les mordre, bêtes et gens. Chaque morsure donne la rage, qui couve pendant plus ou moins longtemps. Chez l'homme, la rage se manifeste par l'horreur de l'eau; accès de fureur qui portent le patient à mordre malgré lui tous ceux qui l'entourent; bouche écumante; convulsions qui entraînent à leur suite la mort la plus affreuse.

Médication. 1° Dès qu'un homme est mordu par un chien enragé ou soupçonné de pouvoir le devenir, on tue le chien ou bien on l'envoie faire soigner au loin, afin que le spectacle de la rage n'agisse pas sur l'imagination du malade. Sur-le-champ, on recouvre les traces de la morsure avec des compresses d'eau sédative (177, 2°), quelque cuisson qu'en éprouve le malade; immédiatement après on entoure le membre d'une forte compresse qu'on arrose d'alcool camphré (143, 2°), de temps à autre, en ayant soin de presser la compresse alcoolique spécialement sur la blessure; quand les linges sont secs, on saupoudre la plaie avec de la poudre de camphre (126); on y étend des plumasseaux de charpie (232) enduits de pommade camphrée (158), que l'on maintient par les moyens appropriés (236); on étend des compresses d'eau sédative (177, 2°) tout autour du pansement: lotions à la même eau. Tous les matins un verre d'eau sucrée avec une ou deux cuillers à café d'eau sédative; et le soir *idem* avec quatre à cinq gouttes d'éther; ce moyen à lui seul suffirait pour préserver de la rage. Gargarismes fréquents (201) à la

(*) L'*i* et le *j* ayant été pris indistinctement l'un pour l'autre dans l'ancienne orthographe.

liqueur hygiénique (49, 3° A) ou à l'eau-de-vie. Régime aromatique complet (264). Bains sédatifs (107) continués jusqu'à ce que toute crainte soit passée.

2° Si la rage se déclare, on plonge le patient dans un bain sédatif (107), en prenant les précautions d'usage ; après lui avoir appliqué la ceinture galvanique (247) et le collier galvanique (246), on lui entoure le cou de compresses imbibées d'eau sédative (177) ; on lui arrose la tête avec cette eau (169) ; et, dès qu'il ouvre la bouche pour mordre, on lui jette entre les dents des boulettes d'une pâte faite avec :

Ail... ..	2 gousses.	Assa-fœtida.....	1 gram.
Oignon.....	1 tête.	Écorce de grenade	2 »
Camphre...	2 grammes.	Sel de cuisine....	4 » (*)
Aloès.....	25 centig.		

le tout pétri avec une suffisante quantité de fécule et d'huile de ricin. En attendant que cette pâte soit préparée, on lui jette dans la bouche de la poudre de camphre (126), du sel de cuisine, puis, aussi souvent qu'on le peut, de l'eau alcalisée d'une cuillerée d'eau sédative (169, 1°) par verre d'eau, et même de l'eau sédative pure, et alternativement de l'eau-de-vie à flots, ou mieux de la liqueur hygiénique (49, 3°), si l'on en a sous la main. Au sortir du bain, on le frictionne à la pommade camphrée (159, 1°), et l'on continue les lutions à l'eau sédative sur le crâne et sur le corps jusqu'à ce que les accès soient calmés. On le purge alors avec l'huile de ricin (210), et on lui administre des lavements vermifuges (224). Si rien de tout cela ne réussit, et en dernier ressort, on tâche de donner au patient un commencement d'ivresse avec l'eau-de-vie ou autre alcoolique.

Voyez, pour les exemples de préservation ou de guérison par l'emploi seul de l'eau ammoniacale, les *Manuels* de 1865, 1866 et 1867.

Je vous l'ai déjà dit cent fois : non-seulement les académies ne servent à rien, mais elles s'opposent à ce

(*) Lorsque vous verrez quelque chose de semblable donné comme nouveauté par l'immense séquelle de journaux politiques ou médicaux... *servum pecus*, souvenez-vous que cette formule existe dans ce *Manuel* depuis vingt-cinq ans.

que les savants qui ne sont rien servent à quelque chose. Vous savez que la médecine n'a pas encore su trouver un remède contre la rage, et que son rôle consiste à se croiser les bras pendant que l'enragé expire dans des contorsions épouvantables ; mais voilà qu'elle va encore plus loin dans son apathique observation, et un médecin académicien qui tient à la police vient de s'insurger avec indignation contre ceux qui proposent des moyens plus ou moins rationnels à opposer à un mal aussi affreux ; et nos journaux dits libéraux transcrivent respectueusement ces savantes clabauderies (7 août 1868). Mais, malheureux mortels, comment voulez-vous qu'on trouve un remède si ce n'est en faisant des essais, et quel mal y aurait-il à ce que le remède fût inefficace, aussi inefficace que les soins que vous ne prodiguez pas au patient ? On serait sûr du moins alors qu'il faut en essayer un autre.

Eh bien, moi qui cherche sans cesse dans le calme de mon âme, je ne cesserai d'inviter mes lecteurs à ne pas se laisser intimider par ces prétentieuses criailleries, et d'essayer, à la première occasion, les remèdes que je préconise : j'ai l'audace de les croire dignes de fixer l'attention, nonobstant les ridicules criailleries de messieurs les infailibles dans leurs prétentions et incapables dans leurs œuvres.

375 bis. RATE (MALADIE DE LA), SPLEEN, HYPOCONDRIE, NOSTALGIE, MALADIE DU PAYS. Même traitement que pour les MALADIES DU FOIE (319) et les FIÈVRES (316 ; 308, § 2, B, 1^o, a).

Étymologies : HYPOCONDRIE, du grec *hypochondria*, maladie qui a son siège, *hypo*, sous, et *chondroi*, les fausses côtes ou côtes cartilagineuses. — SPLEEN, mot grec passé anglais, qui désigne la RATE (ellipse pour *sickness*, maladie, *of spleen*, de la rate). — NOSTALGIE, du grec *algos*, maladie, et *nostos*, voyage, ou maladie qu'on gagne en regrettant son pays.

376. RECTUM ou intestin qui aboutit droit à l'anüs (CHUTE ET INFLAMMATION DU).

Bougies camphrées (157) nuit et jour. Compresses d'alcool camphré (143, 2^o) fréquemment sur les reins et le

bas-ventre et même sur l'anus, coûte que coûte. Lave-ments camphrés (221 *bis*) soir et matin. Régime hygiénique (264).

377. RÈGLES OU MENSTRUÉS (SUPPRESSION, RETARD, SURABONDANCE ET IRRÉGULARITÉ DES). *Voy.* **MALADIES DE MATRICE** (346, MÉDICATION 5°).

REINS (MALADIES DES). *Voy.* **CALCULS** (280) et **COLIQUE NÉPHRÉTIQUE** (280, MÉDICATION 5°).

REINS (TOUR DE). *Voy.* **ENTORSE** (313).

RÉTROVERSION DE MATRICE. *Voy.* **MALADIES DE MATRICE** (346).

RHAGADES. *Voy.* **ANUS** (FISSURES A L') (269), et **CREVASSES** (300).

378. RHUMATISMES, DOULEURS RHUMATISMALES.

Étymologie : *Rhumatismos*, mot grec formé de la terminaison *ismos*, qui signifie habitude, chose habituelle, et de *rhéo*, couler : humeur qui était censée couler entre les jointures des os, entre les articulations, ce qui en rendait les mouvements douloureux et souvent insupportables.

Causes. Fraîcheurs gagnées en couchant sur la terre humide et dans des rez-de-chaussée. Transpiration arrêtée ; passage subit d'une température à une autre. Introduction, dans les tissus musculaires, d'un corps étranger acéré ou d'un helminthe ; ce dernier cas est accompagné de douleurs lancinantes. Le dragonneau est, dans tous les climats, une cause fréquente de rhumatisme, et les remèdes mercuriels la cause la plus fréquente et la plus opiniâtre de toutes. On donne le nom de coxalgie à la douleur rhumatismale qui a son siège dans le bas des reins et de la fesse ; ne pas confondre, comme l'ont fait tant de fois les médecins, la luxation de la cuisse (313) avec la coxalgie.

Médication. Appliquer sur la région qui vous paraît le siège de la douleur, pendant dix minutes, trois fois par jour, tantôt des compresses d'eau sédative (177, 2°), tantôt des cataplasmes aloétiques (166), et puis des plaques galvaniques (242) ; lotionner ensuite avec l'al-

cool camphré (143, 1°), et exercer pendant cinq minutes et davantage, si on le peut, une friction et un massage à la pommade camphrée (159, 1°). Régime hygiénique complet (264). Lavements camphrés (221 *bis*) tous les matins. Exercices gradués à la boule, aux quilles ou au jardinage, avec frictions ensuite (159, 1°). Appliquer, entre les trois frictions quotidiennes, sur la place de la douleur, une plaque de cérat camphré (162). Bains sédatifs tièdes (107) ou de mer (109 *bis*), une demi-heure tous les jours, avec plaques (242) dans le bain, et avec frictions (159, 1°) à la suite. Enfin, si le mal résiste, bain de sang (111).

RHUME DE CERVEAU. Voy. **CORYZA** (296).

RHUME DE POITRINE. Voy. **CATARRHE** (284).

ROSÉOLES, taches circulaires rouges répandues sur le corps. Voy. **MALADIES DE LA PEAU** (347).

379. ROUGEOLE, SCARLATINE, PETITE VÉROLE, VARIOLE, MUGUET, SUETTE MILIAIRE.

Étymologies : ROUGEOLE, éruption qui rend la peau toute rouge, en la couvrant de boutons rouges. — SCARLATINE ou ÉCARLATINE, qui rend la peau écarlate. — PETITE VÉROLE, de *ver* : maladie qui rend la peau comme rongée de vers, et offre une certaine analogie avec la grosse vérole (349). — VARIOLE synonyme plus pudique. — MUGUET, éruption qui rend la peau blanche comme un *muguet*. — SUETTE MILIAIRE, éruption qui couvre la peau de petits boutons analogues aux grains de petit millet, et donne des sueurs excessives. — ÉRUPTIONS, formé de la proposition *e*, en dehors, et *rumpere*, rompre (la peau), se faire jour en dehors de la peau.

Causes. Virus infiltré dans le derme par le travail sous-cutané d'un insecte indéterminé, qui pourrait bien être un acare fouisseur, si toutefois ce n'est pas une intoxication accidentelle ou héréditaire par l'absorption de substances arsenicales ou mercurielles (351).

Effets. Éruptions de boutons demi-sphériques, rouges, isolés, mais serrés, dans la *scarlatine*, avec desquamation en général de l'épiderme vers le septième jour ; irréguliers, confluent et beaucoup plus nombreux dans la *rougeole* ; purulents, isolés et puis confluent sur

un fond rouge, dans la *petite vérole* ; jaunâtres dans le *petit muguet* ; accompagnés de fortes transsudations dans la *suette miliaire*. Toutes ces maladies, s'annonçant par le frisson et la fièvre, jettent le malade dans une prostration complète, avec un danger de répercussion dans les voies respiratoires et intestinales et d'infection du système sanguin ; on voit souvent des cas semblables qui arrivent sans fièvre et s'arrêtent au début, surtout pour la *scarlatine*.

Médication. 1^o A la moindre trace d'éruption, on se hâte de lotionner tout le corps avec de l'eau sédative (177, 1^o) et de frictionner toutes les surfaces avec de la pommade camphrée (159) ; on saupoudre abondamment le lit, entre les matelas et le drap, avec de la poudre de camphre (126) ; on fait prendre, trois fois par jour, gros comme un pois de camphre (122) que le malade avale au moyen d'un bol de tisane de bourrache bien chaude (217 bis), et de temps à autre, avec de l'eau légère de goudron (203, 1^o). De temps à autre lotions générales à l'alcool camphré ou à l'eau de toilette (142 bis). Mais surtout cataplasmes fréquents (166) sur les surfaces non encore atteintes. Usage constant de la cigarette de camphre (132) ; si l'enfant est trop jeune, on lui tient constamment près de la bouche un gros morceau de camphre (115). Pour les adultes, aloès (101) tous les quatre jours ; pour les enfants en bas âge, forte cuillerée de sirop de chicorée (250) ; et tous les jours, au matin, lavement vermifuge (224). Nourriture aromatique (41), vin généreux. On doit avoir grand soin de tenir les surfaces, surtout celles du visage et des mains, à l'abri du contact de l'air ; pour cela il n'y a rien de plus simple à suivre que le moyen suivant : on découpe un assez grand nombre de bandes (230) de papier à écrire, que l'on enduit de pommade camphrée (159, 3^o) sur un des côtés, et que l'on applique ensuite sur les surfaces envahies. Ces bandes finissent par adhérer tellement à la peau, qu'on peut les laisser longtemps en place, et ne les remplacer que lorsqu'on s'aperçoit que le papier est presque à sec et non huilé. Plus ces bandes sont étroites et mieux elles forment, en se recouvrant par imbrication et se moulant sur les inégalités de surface, le masque du visage et les gants de la main. Afin de ne pas trop graisser les matelas, on étend,

sous le drap de lit une largeur convenable de toile vernie ou gommée. 2° Quand la peau est déjà à vif et qu'on est autorisé fort tard à suivre ce traitement, on lave les surfaces avec de l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°), avant de les emmailloter dans ces bandes de papier, qu'il faut alors renouveler plus souvent. Eau zinguée (194 bis) pour tous les usages externes, pour la confection de l'eau sédative et les lotions à l'eau de goudron.

Nous n'avons pas rencontré un cas qui infirme l'efficacité de ces moyens. La vaccine (392) est un excellent moyen préventif contre la petite vérole; mais notre médication réduit l'invasion de la petite vérole à si peu de dangers, que son bienfait est supérieur à la vaccine même, puisque notre méthode prévient et guérit en même temps; de manière que, prise au début, la petite vérole avorte et ne laisse pas la moindre trace. (Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I^{er}, p. 50, 300; t. II, p. 247, et *Manuel de 1853*, p. 286.)

N. B. 1° Pendant la longue sécheresse qui a régné un peu partout dans ce bas monde depuis le mois d'avril 1870, et que nous avons attribuée à la présence d'une comète (286, causes 2°), qui a été aperçue plus tard (le 29 mai) dans les espaces télescopiques, il nous est survenu une épidémie d'un mélange de maladies de *poitrine*, de *douleurs rhumatismales*, mais surtout de *rougeoles*, *scarlatines* et *varioles ou petites véroles*, qui ont mis en défaut toutes les prévisions médicales, 1° sur la supériorité de la vaccine prise sur le pis des génisses par rapport au vaccin jennérien, et 2° sur l'hypothèse d'une revaccination comme moyen préventif de l'invasion variolique. La variole hémorrhagique avec larges plaques noires, envahissant la gorge et le canal intestinal, a dominé toutes les autres maladies concomitantes par le chiffre hebdomadaire de sa mortalité, qui a dépassé 270 à 300 par chaque semaine. Les malades atteints périssaient en trois ou quatre jours, tandis que par la nouvelle méthode, mon fils Camille, le médecin, n'en a perdu que deux d'une manière extraordinaire et imprévue au bout d'un certain temps de traitement. Cette coïncidence de la *rougeole*, de la *scarlatine* et de la *variole*, avec l'influence cométaire, nous démontre presque que ces trois maladies sont

comme les effets de l'action des comètes par le dégagement des miasmes souterrains de la terre (24, 1°); c'est une idée à poursuivre par l'observation.

Souvenez-vous d'allumer autour des villages et sur les places publiques de grands feux comme au temps du CHOLÉRA (286), et surtout brûlez, soir et matin, des allumettes soufrées, de temps à autre, dans les escaliers et dans l'appartement.

2° J'ai déjà eu l'occasion de faire observer que mon fils Camille, à Paris, n'a perdu qu'un nombre infime des malades atteints de la variole.

3° M. H. Castel, médecin à Roubaix (Nord), qui, dès l'apparition du nouveau système, a pris tous ses grades pour se vouer de cœur et de conviction à son application, nous a fait parvenir dans deux envois (le 7 juin et le 7 août 1874), deux rapports très-détaillés sur les éclatants succès obtenus à la faveur de la nouvelle méthode dans les cas nombreux de variole qu'il a eu à traiter à Roubaix (Nord). (Voir le *Manuel* de 1872, p. 378.)

4° **Récapitulation du traitement.** Allumer de grands feux, à défaut de broussailles, au goudron ou même au pétrole, etc., le soir, sur les places et autour des campagnes; les feux de Saint-Jean n'eurent certainement pas d'autre but dans le principe. Dans chaque appartement, brûler trois ou quatre allumettes soufrées, le soir, et plus souvent dans la journée. Si le mal se déclare, prendre tous les matins un petit verre de liqueur hygiénique sucrée (49, B). Régime hygiénique complet (264); se couvrir le crâne de compresses d'eau sédative (177, 2°). Scammonée ou huile de ricin (210) tous les trois jours; avaler hardiment un petit verre de liqueur anticholérique (49, 3°, A) dans la journée; lavements vermifuges fréquents (224). Appliquer sur chaque éruption une plaque galvanique (242) tout d'abord, et immédiatement après, une plaque de cérat camphré (162) à demeure; bandelettes camphrées (230) sur le visage, les mains et les doigts; lotions fréquentes à l'alcool camphré (142) sur la poitrine, le dos et le ventre, et frictions fréquentes sur les mêmes surfaces avec la pommade camphrée (159, 1°). Contre les angines, se gargariser (201) souvent avec la liqueur anticholérique (49, 3° A). Faire boire au malade fréquemment un bol de bourrache

avec une cuillerée d'eau sédative (217 *bis*). Redoubler de tous ces soins sans craindre la contagion ; si l'on en meurt par extraordinaire, l'on a fait son devoir.

S

SAIGNEMENT DE NEZ. *Voy.* **HÉMORRHAGIE** (329).

379 *bis*. **SARCOCÈLE.**

Étymologie : SARCOCÈLE, mot grec formé de *kèlè*, descente dans les bourses, qui se transforment en *sarx*, *sarcos*, chair.

Définition. Affection spéciale au scrotum (bourses), qui transforme le tissu de cet organe en une masse charnue et en augmente le volume d'une manière monstrueuse ; on a vu, chez des nègres, cet organe éléphantiasique (306 *bis*) prendre un développement et une consistance tels que ces malheureux semblaient marcher à cheval sur cette partie.

Causes. Incubation et parasitisme d'un insecte ou d'un helminthe, tel que le dragonneau ; fixation, dans ce tissu, d'un atome de mercure, métal générateur de développements anormaux de tant d'espèces.

Effets et Caractères. Point de douleur, mais une grande gêne et une pesanteur capables de produire des lésions et des embarras qu'il est facile de deviner. Cette masse est comme spongieuse au toucher et marbrée de rouge sur la peau.

Médication. Trois fois par jour, cataplasme aloé-tique (166) pendant vingt minutes ; plaques galvaniques (242) sur toute la surface pendant vingt autres minutes ; recouvrez ensuite de cérat camphré (162) jusqu'au prochain pansement. Bain de siège (110, 4^o) soir et matin. Camphre (122) et salsepareille (219, 3^o ou 4^o) trois fois par jour. Lavement vermifuge (224, *N. B.*) ; eau zinguée (194 *bis*) pour tous les soins de toilette et la confection des médicaments externes. Pendant toute la durée du traitement, on doit faire usage d'un suspensoir. Application constante de sachets de sel (167).

SATYRIASIS. *Voy.* **PRIAPISME** (371).

SCARLATINE. *Voy.* **ROUGEOLE** (379).

380. SCORBUT, GENCIVES SANIEUSES (322 bis).

Étymologies : SCORBUT, mot emprunté à l'allemand *scharbock* (de *schar*, gerçures, et *bock*, bouc, gerçures qui puent comme un bouc) ; ou bien au flamand *scheur-buik* (de *buik*, enflures, et *scheur*, crevasses). — Gencives enflées, crevassées et SANIEUSES (du latin *sanies*, pus fétide, sanie).

Causes. Invasion des gencives et des parois buccales par des helminthes soit d'eau douce (*scorbut de terre*), soit d'eau de mer (*scorbut de mer*), qui désorganisent les tissus et finissent par infecter les liquides de l'économie. Le scorbut peut provenir également de l'usage immodéré de salaisons et de boissons salées, dont l'action dessèche les tissus et les excorie de manière à produire des ulcérations, causes d'infections purulentes. Ne confondez pas le scorbut avec les affections des gencives d'origine mercurielle (351).

Effets. On conçoit dès lors combien les symptômes de cette maladie doivent varier, selon qu'on observe la maladie au début ou plus tard, selon que le malade suit telle ou telle médication. Les gencives se rongent et deviennent purulentes, ainsi que les parois buccales ; les dents se déchaussent, l'haleine est fétide, le malade tombe dans la torpeur, après la fièvre, et meurt dans l'atonie et la décomposition.

Médication. L'air de la terre et la salade du ruisseau guérissent le vrai scorbut de mer ; le voyage en mer guérit le scorbut de terre. Notre médication camphrée l'emporte sur tous les traitements par le peu d'espace que les médicaments occupent et par la promptitude avec laquelle ils agissent.

On se rince souvent la bouche avec de l'eau-de-vie tenant en dissolution 5 centigrammes de camphre par petit verre, et qu'on avale, si l'on est habitué à l'eau-de-vie. Les personnes du sexe remplacent l'eau-de-vie par l'eau de toilette (142 bis) étendue d'eau. On prend souvent l'aloès (101) et des lavements vermifuges (224) ; on se lotionne tantôt à l'alcool camphré (143, 1°) tantôt à l'eau sédative (177, 1°), tantôt au vinaigre camphré étendu d'eau (255). On écrase du camphre entre les dents, on en prise (126) ; on fume soit le tabac, soit la cigarette de camphre (132) ; on saupoudre de

camphre (126) son hamac et ses habits. Nourriture aromatique (41) et vin généreux ; usage du sirop antiscorbutique.

J'ai vu des capitaines au long cours, convaincus des heureux effets de ce traitement, faire des commandes de pharmacies portatives, mais d'un volume monstre.

Avis aux navigateurs au sujet de l'eau potable. Contre le scorbut provenant de la salaison des mets, rien n'est efficace comme l'excellente eau à boire ; c'est pourquoi nous recommandons avec le plus grand soin aux capitaines de lire attentivement ce que nous leur avons dit (35) à cet égard. Voy. *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. II, page 357.

SCROFULES. Voy. **ÉCROUELLES** (306).

SCROTUM OU BOURSES (MALADIES DU). Voy. **HYDROCÈLE** (333), **SARCOCÈLE** (379 bis), **TESTICULES** (383).

SEIN (ENGORGEMENT DES GLANDES OU MALADIES DU). Voy. **GLANDES** (323 bis).

SEXUELS (ORGANES). Voy. **GÉNITAUX OU SEXUELS** (MALADIES DES ORGANES) (349, 371, 383, 389, 390).

SOIF-CALLE. Voy. **BOULIMIE** (278).

SPASMES. Voy. **CONVULSIONS** (294), **MALADIES DE MATRICE** (346), **VAPEURS** (394).

SPLEEN, SPLÉNITE. Voy. **RATE** (375 bis).

SQUIRRHE. Voy. **CANCER** (281) et **PYLORE** (373).

381. STRABISME (*Strabismos*, mot grec formé de *strephó*, tourner les yeux en sens contraire) ; action de loucher, défaut de parallélisme dans les yeux.

Méfiez-vous de toute opération chirurgicale. Le strabisme avec intermittence vient presque toujours de la présence des **VERS INTESTINAUX** (396). Quand le strabisme est congénial et de naissance, c'est une habitude qu'il faut combattre par un appareil approprié, de manière à ne rendre la vision possible que dans le sens du parallélisme des yeux. Ainsi, un parallélogramme enfourché sur le nez ; comme une paire de lunettes, fait disparaître à la longue le strabisme par convergence.

STRANGUILLON. *Voy.* ce mot dans le *Fermier-Vétérinaire*.

SUETTE MILIAIRE. *Voy.* **ROUGEOLE** (379).

SUEURS RENTRÉES. *Voy.* **MALADIES DE POITRINE** (348).

SUFFOCATION. *Voy.* **ASTHME** (275) et **CŒUR** (290).

SURDITÉ. *Voy.* **OREILLES** (362).

SYNCOPE. *Voy.* **DÉFAILLANCE** (302).

SYPHILITQUES (MALADIES). *Voy.* **MALADIES SECRÈTES** (349).

T

382. TACHES DE ROUSSEUR.

Éviter pendant quelque temps le grand soleil ; se lotionner la peau tantôt avec de l'eau sédative (177, 1^o), tantôt avec de l'alcool camphré (143, 1^o), et se laver ensuite le visage au savon de toilette et à l'eau zingée (194 *bis*).

TACHES HÉPATIQUES. *Voy.* **FOIE (MALADIES DU)** (319).

TAIE. *Voy.* **YEUX (MALADIES DES)** (397).

TAILLE (OPÉRATION DE LA). *Voy.* **CALCULS** (280).

TEIGNE. *Voy.* **MALADIES DE LA PEAU** (347).

TÉNIA ou VER SOLITAIRE. *Voy.* **VERS INTESTINAUX** (396).

383. TESTICULES (MALADIES DES) ; ORCHITES.

Étymologie : *Testiculi* en latin, *orchidés*, en grec, désignent les deux glandes ovoïdes que renferment les bourses (*scrotum*), et sont un diminutif de *testes*, qui a la même signification et vient de *testa*, petit vase de terre cuite en forme d'ampoule, d'où est dérivé *tét* ou *tesson* et même *tête*.

Médication. Les testicules peuvent être atteints d'affections cancéreuses et squirrheuses (*Voy.* **CANCER**) (281), d'hydropisie (*Voy.* **HYDROCÈLE**) (333) et d'engorgement.

1^o Dans le premier cas, l'ablation du testicule par les

procédés chirurgicaux est inévitable, le testicule ne servant alors qu'à faire souffrir. On panse ensuite la plaie (276), en tenant les bourses plongées dans une vessie qui renferme de la pommade camphrée (159, 2°), ou simplement enveloppées de cérat camphré (162).

2° Dans le second cas, on fait une ponction et on injecte (218) dans la poche de l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°), et ensuite de l'huile camphrée (153) deux fois par jour. On tient enfin les parties plongées dans une vessie (238) renfermant de la pommade camphrée (158). Outre le régime hygiénique (264), on prend de l'eau de goudron (203, 1°) dans toutes les boissons, de la salsepareille (219, 3°) ou de la bourrache tous les soirs (217). Bains locaux (110, 4°).

3° Dans le cas de simple inflammation et d'engorgement, bains locaux (110, 4°) soir et matin. On tient les parties enfermées dans une vessie (236) renfermant de la pommade camphrée (158). Régime hygiénique (264) et eau de goudron en boisson (203). Si cela ne suffit pas, remplacer les bains locaux par des applications d'eau sédative (177, 2°) et tout le reste comme ci-dessus. Plaques galvaniques (242) et bains de sang (111).

4° S'il y a plaie et fistules purulentes, on injecte souvent de l'huile camphrée (153), de l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°). Si le mal est rebelle, on peut enfermer le scrotum tout entier dans l'alcool camphré (142) au moyen d'une vessie en caoutchouc ou autre (239), aussi longtemps qu'on pourra le supporter.

TÉTANOS. *Voy.* **CONVULSIONS** (294).

TICS. *Voy.* **CONVULSIONS** (294).

TICS DE LA FACE, produits par la présence des vers intestinaux. *Voy.* **VERS INTÉSTINAUX** (396).

TINTOUIN. *Voy.* **OREILLES** (362).

TONSILLES. *Voy.* **AMYGDALES** (266).

TORTICOLIS. *Voy.* **CATARRHE** (284) et **RHUMATISME** (378).

TOURNIOLE. *Voy.* **PANARIS** (364).

384. TOURNIS DES MOUTONS ET PLUS RAREMENT DE L'HOMME.

Développement d'une hydatide (396, a, 4^o) ou d'une larve de mouche dans l'un des lobes cérébraux, surtout du cervelet ou bien dans les fosses nasales ou les sinus frontaux. L'animal atteint de ce mal tourne sans cesse sur lui-même ou autour d'un centre une fois adopté.

Médication. Fane de garance (199) pour les bestiaux, et tisane de garance (197) pour l'homme. Lavements vermifuges et à l'*assa-fœtida* (224). Aloès tous les cinq jours (101). Injection d'huile térébenthinée (155) dans les naseaux. Application constante de compresses d'eau sédative (177, 2^o) sur tout le crâne, et de compresses d'alcool camphré (143, 2^o) sur le nez. Pour l'homme, tisane de salsepareille iodurée (219, 4^o), quelquefois de *semen contra* (212) et de mousse de Corse (216). Appliquez souvent des compresses d'eau sédative (177, 4^o) entre les deux oreilles, sur le cou.

TOUX. Voy. CATARRHE (284).

TRANCHÉES. Voy. COLIQUES (291).

TRISMUS, TÉTANOS PARTIEL DE LA MACHOIRE. Voy. CONVULSIONS (294).

385. TUMEURS ET TUMÉFACTIONS.

On donne le nom de tumeur à tout soulèvement de la peau ou de la surface d'un organe, occasionné soit par un corps étranger qui cherche à percer au dehors, soit par un amas plus ou moins profond de liquide, soit enfin par un développement de tissus organisés.

TUMEURS ARTICULAIRES. Voy. GOUTTE (325).

386. TUMEUR BLANCHE DES ARTICULATIONS, HYDARTHROSE.

Étymologie : HYDARTHROSE, du grec *osis*, affection qui accumule, *hydór*, l'eau dans les, *arthra*, articulations du corps, et qui donne à la peau tuméfiée un aspect blanchâtre.

Causes. Développement insolite des cartilages articu-

lares, déterminé soit par la présence d'un corps étranger, soit par le travail d'érosion d'une larve ou du mercure. Infiltration de tous les tissus de l'articulation par suite des mêmes causes.

Effets. Tuméfaction de l'articulation, amaigrissement progressif du membre inférieur à la tuméfaction. Flexion progressive et jusqu'à angle droit. Fièvre, douleurs souvent insupportables au début, ensuite absence de douleurs. C'est au genou que le mal se montre le plus souvent.

Médication. Compresses d'eau sédative (177, 2°), trois fois par jour, sur toute la tumeur, pendant vingt minutes, et puis pansement avec la pommade camphrée (159, 2°), maintenue en place au moyen de linges et d'un manchon de toile agglutinative ou de taffetas ciré (234), que l'on applique sur les chairs en dessus et en dessous. Eau sédative en compresses en dessus et en dessous. Tenir le membre dans une température convenable. Tisane ioduro-rubiace (219, 2°) pendant six jours consécutifs et davantage; si le malade ne s'en trouve pas trop incommodé, on peut aller jusqu'à dix jours : on cesse alors pendant quelque temps, et l'on se met à la salsepareille simple (219, 3°). Lotions à l'eau sédative (177, 1°) sur le corps, et frictions de vingt minutes à la pommade camphrée (159, 1°). Suivre, du reste, tout le régime hygiénique (264). Application des plaques galvaniques (242). Laver souvent le genou à l'eau zinguée (194 bis). Bains locaux de sang (111, 1°) et peaux d'animaux vivants (111, 2°). Si l'infiltration se manifeste par des proéminences molles, y établir un cautère (259, 3°). Se procurer un de nos appareils orthopédiques pour redresser la jambe en permettant la marche (249 bis). Voy. ANKYLOSE (268).

Exemples. Voyez *Manuel* de 1845, p. 222; *Hist. nat. de la santé*, 2^e édit., tom. III, p. 525; *Revue élémentaire*, tom. I^{er}, pag. 209, 275 et 341; *Revue complémentaire des sciences*, t. III, livraisons d'août et de septembre 1856, pages 3 et 33.

TUMEURS CANCÉREUSES ET SQUIRRHEUSES. Voy. CANCER (281).

TUMEURS DU SEIN. Voy. GLANDES (323 bis).

387. TUMEURS ENCÉPHALOÏDES, CANCER (281) DES ARTICULATIONS.

Étymologie : ENCÉPHALOÏDE, mot formé du grec *eidos*, qui a l'aspect de, *enkephalos*, l'encéphale ou cerveau, à cause des circonvolutions qui bossellent la surface de ces tumeurs.

Causes. Parasitisme de l'une de ces larves dont la présence détermine le développement d'organes de superfétation ; action anormalement organisatrice du mercure.

Effets. Douleurs ostéocopes au début, et qui souvent ne laissent ni repos ni trêve au malade. La tête de l'os envahi se tuméfie et fait bientôt saillie au dehors : cette saillie grossit de jour en jour, se glisse entre la peau qu'elle dédouble et les muscles qu'elle finit par envelopper comme d'un manchon, en rejoignant ses deux bouts. Les muscles continuent à fonctionner : car ils ne sont pas intéressés dans les progrès de ce développement. Ce refoulement de la peau fait naître, sur le voisinage des parties saines, des taches rouges, divergentes et en lames de couteau, qui indiquent, plus que les autres signes, la nature de la tumeur encéphaloïde. Toutes les fois que ce cancer avance d'un cran de plus, le malade éprouve comme un sentiment de déchirement qui lui fait pousser un cri de douleur.

Médication. Si le mal est pris à son début et en connaissance de cause, on a l'espoir de le faire avorter. On tâche de brûler, avec le caustique de Vienne (mélange par égale part de chaux et de potasse) (259, 4°), le point qui paraît être l'origine du mal. On panse ensuite comme toute autre blessure (276). Si le chirurgien est appelé plus tard, il incise la peau dans toute la longueur de la tumeur encéphaloïde jusqu'au pédicule, que l'on tranche ; on enlève ainsi la tumeur sans entraves, puisqu'elle n'a pas d'autre adhérence. On applique les lambeaux de peau décollée sur les muscles, et l'on panse comme ci-dessous (OSTÉOSARCOMES, 388). Si l'on n'est appelé que lorsque la tête de l'os d'où part la tumeur est désorganisée, l'amputation seule est en état de débarrasser le malade d'un développement qui l'épuise et l'estropie. On panse, après l'amputation, comme nous avons dit ci-dessus, à l'article BLESSURES

(276). Dès le début du mal, régime hygiénique (264), usage de la tisane ioduro-rubiécée (219, 2^o), de salsepareille (219, 3^o et 4^o), et des cataplasmes vermifuges (166). Voy. *Revue élémentaire*, tom. I^{er}, p. 53.

TUMEURS ENKYSTÉES. Voyez **KYSTES** (343).

TUMEURS FONGUEUSES (de *fungus*, champignon). Opération par l'ablation et le pansement des **BLESSURES** (276).

TUMEURS FROIDES. Voy. **ÉCROUELLES** (306) et **ABCÈS** (265, 2^o).

TUMEURS OSSEUSES OU EXOSTOSES. Voy. **ANKYLOSE** (268) et **CARIE DES OS** (265, 3^o).

TUMEURS PURULENTES OU CLAPIERS PURULENTS. Voy. **ABCÈS** (265).

388. TUMEURS ROUGES, EN PARTIE CHARNUES ET EN PARTIE OSSEUSES (OSTÉOSARCOMES). TUMEURS GRAISSEUSES ET STRUMEUSES DES OS (306).

Étymologie : OSTÉOSARCOME, mot tiré du grec *ostéon*, os, et *sarcoma*, développement charnu (de *sarx*, chair).

Causes. Causes analogues à celles de la tumeur blanche, mais ayant établi leur centre d'action dans les points d'attaché des muscles.

Effets. Ce qui fait que le développement, qui résulte de cette action, participe également de la nature osseuse et de celle des chairs. La couleur est celle des chairs, mais plus rouge; dureté osseuse; violente fièvre.

Médication. La même que pour la TUMEUR BLANCHE (386), avec la différence qu'il faut s'attendre à ce que la tumeur se ramollisse et présente tôt ou tard des caractères de fluctuation qui annoncent la résolution de l'ostéosarcome en pus.

Quand cela arrive, on applique sur la tumeur une plaque de sparadrap (234), ce qui suffit pour faire aboutir; si, le lendemain, cet effet n'a pas lieu, on plonge le bistouri dans la tumeur vers sa partie déclive; on fait sortir le pus, on lave avec des injections d'eau quadruple tiède (194 bis, 4^o) et ensuite d'huile camphrée (153). On panse comme toute autre blessure (276), et

l'on soumet le malade à notre régime aromatisé (2°) Tisane de salsepareille ou ioduro-rubiacee (219, 2° et 3°); plaques galvaniques (242).

Exemples. Voyez le *Manuel annuaire de la santé* de 1845, p. 224, et pour les TUMEURS GRAISSEUSES DES OS, la *Revue complémentaire des sciences*, tom. VI, pag. 3, août 1859.

TYMPANITE. Voy. **MÉTÉORISATION** (352).

TYPHUS. Voy. **FIÈVRE TYPHOÏDE** (316 bis) et **PESTE** (367).

U

ULCÈRES. Voy. **ABCÈS** (265), **BLESSURES** (276) et **ÉCROUELLES** (306).

389. URÈTRE (RÉTRÉCISSEMENT DU CANAL DE L'); ENGORGEMENT OU ULCÈRE DE LA GLANDE PROSTATE (*).

Injections fréquentes à l'eau quadruple tiède (194 bis, 4°) et ensuite à l'huile camphrée (153). Introduction fréquente de sondes galvaniques (243) dans le canal de l'urètre. Bains locaux (110, 4°). Tisane de salsepareille iodurée (219, 4°). Régime hygiénique complet (264).

390. URINAIRES (MALADIES DES VOIES); INCONTINENCE ET RÉTENTION D'URINE; DIABÈTE SUCRÉ; STRANGURIE, ISCHURIE (**); PISSEMENT DE SANG OU HÉMATURIE (329); ENFANTS QUI PISSENT AU LIT; HABITUDES PRÉCOCES DE L'ENFANCE; URINES SÉDIMENTEUSES, GRAVELEUSES, FILANTES. Voy. **CALCULS** (280), **COLIQUES** (291), **MALADIES SECRÈTES** OU **SYPHILITIQUES** (349).

Causes. Dans le plus grand nombre de cas, ces accidents sont dus à l'introduction des ascarides vermicu-

(*) De *pros*, en devant de la vessie, et *istamai*, être placé.

(**) *Diabètes*, mot grec qui désigne une incontinence ou une surabondance d'urine sucrée, de *bainô*, descendre, *dia*, à travers tous les obstacles. — *Strangouria*, mot grec formé de *stranx*, goutte à goutte, *ouréô*, uriner. — *Ischuria*, mot grec de *ischô*, retenir, *ouron*, l'urine.

laïres dans les organes génitaux, où, par leurs incessantes titillations, ces vers sont en état de produire les plus dégoûtants désordres et physiques et moraux, selon la région de l'organe qu'ils envahissent. *Voyez*, sur une émission par les urines d'innombrables hydatides ou embryons de ténia, page 79 des *Nouvelles Études scientifiques et philologiques*, par F.-V. RASPAIL; in-8°, 1864.

Depuis quelque temps, nos savants de l'Institut ne meurent plus que du DIABÈTE sucré.

Mais, chez les adultes, ces affections sont très-souvent la conséquence des remèdes mercuriels. *Voy.* MALADIES SECRÈTES (249) et INFECTION MERCURIELLE (351).

Il m'en coûte beaucoup de le dire, mais je ne dois pas tarder à le faire. Les habitudes précoces de l'enfance tiennent plus souvent qu'on ne le pense à la trop grande confiance que les parents ont en la moralité de leurs serviteurs, hommes ou femmes. La mère ne doit jamais perdre de vue ses enfants, surtout ses filles : elle ne doit se décharger de la surveillance constante qui lui incombe sur personne autre qu'elle, pas même sur ses amis, et encore moins sur ses domestiques. N'accusez personne, mais méfiez-vous de tous, en fait de moralité ; car aujourd'hui la démoralisation gagne plus que jamais la classe des amis et celle des employés, grâce, il faut bien le dire, à l'irresponsabilité des *bureaux de placement laïques* et encore plus des bureaux religieux, catholiques ou autres ; je certifie le fait : le relâchement de ces institutions de placement en est arrivé à un tel point que le changement d'une servante est souvent pour la famille une calamité physique et morale ; il n'est que temps d'y aviser. Quand donc, en ce siècle voué aux grandes entreprises dont le succès se fonde sur la probité et la moralité des transactions, s'avisera-t-on d'organiser une grande administration de *placement* et de *surveillance*, gérée par des hommes honnêtes et philanthropes qui fassent une concurrence protectrice à l'anarchie des bureaux de placement autant qu'à l'hypocrisie des sociétés occultes de dévotion ? Ceux-là du moins ne recommanderaient un sujet que sur des renseignements pris à bonne source. Leurs sages conseils pourraient ramener les faibles et les égarés ; et leur sévère surveillance éliminerait les

sujets incorrigibles, qui n'apportent dans les maisons honnêtes que le trouble, l'inconduite et la trahison. Je me crois en cela l'interprète des vœux de toutes les familles.

La plupart des grands parvenus depuis vingt ans ont donné au personnel de leurs domestiques des exemples de démoralisation que leurs domestiques suivent ensuite à la lettre sur eux ou sur les autres ; ne croyez pas que la femme Merlette et sa fille Fleutot, condamnées le 17 juillet 1868 aux travaux forcés à perpétuité, pour assassinat, avec incendie, de madame Forest, à la Varenne-Saint-Hilaire, près Paris, soient de rares exceptions dans ce genre ; si ce n'est pas au moyen de sept têtes de pavot, c'est avec les allumettes chimiques, etc., que votre vie est souvent menacée ; je vous en avertis, ce que ne feront pas vos médecins, qui traiteront ensuite les différents cas comme tout autant de maladies spontanées : c'est effrayant à dire ; mais à qui la faute si cela est vrai. Ne soyez pas trop exigeants sur les petits défauts de caractère ; faites-vous-en des amis par vos conseils et vos égards, donnez-leur l'exemple du travail et d'une conduite irréprochable. Il est temps que chacun se mette à l'œuvre, et il n'est juste que temps, dans les grandes villes. Quant à vous, gens de danse et de grandes réceptions, plus occupés de vos belles toilettes que de l'intérieur de vos maisons, je vous vois passer si vite, qu'en vérité ce n'était pas la peine d'être nés pour mourir si tôt ; et vous, libres penseurs, si vous devenez un obstacle, surveillez bien tout autour de vous ; ceux qui, depuis trois cents ans, ont été élevés à considérer comme œuvre pie le sacrifice des rois, ne regarderont pas de si près à celui d'un simple particulier sans précaution et sans défense. Je fais ici de l'histoire et non de la calomnie ; vous êtes avertis : les séides ne leur manqueront pas.

Médication. Régime aromatique complet (264) ; entourer les parties constamment, soit avec la poudre de camphre (126), soit avec la pommade camphrée (159), surtout pendant la nuit. Chez les adultes, injections fréquentes avec l'eau de goudron (203, 2^o) et l'huile camphrée (153). Caleçons hygiéniques (238 bis) avec pelote remplie de camphre au périnée. Tous les soirs, saupoudrez le lit avec du camphre (126), entre les draps et le

matelas. On ne tarde pas à s'apercevoir du bon effet de cette médication.

Il faut que les reins ou les organes de la digestion soient bien profondément désorganisés pour que les urines filantes, sédimenteuses et même graveleuses, ne deviennent pas limpides et embaumées du soir au matin, si l'on prend seulement trois fois par jour du camphre à l'intérieur (122). Il y a plus : c'est qu'alors les urines se conservent, même par les plus grandes chaleurs, sans exhiler le moindre gaz ammoniacal; elles répandent longtemps encore l'odeur du benjoin, malgré leur exposition à l'air.

Contre le pissement de sang ou hématurie (329), applications de cataplasmes (166) arrosés d'eau sédative (169) sur les reins et de compresses imbibées d'alcool camphré (143, 2°), sur le bas-ventre; frictions ensuite à la pommade camphrée (159, 1°); essuyer enfin à l'alcool camphré (143). Camphre à prendre trois fois par jour avec infusion de bourrache (217). Injections à l'huile camphrée (218). Sondes galvaniques (243) de temps en temps.

391. URTICAIRE, URTICATION, PAR L'INGESTION DES MOULES OU DES ŒUFS DE BARBEAU.

Étymologie : URTICAIRE (maladie) ou URTICATION, maladie qui produit sur la peau les effets du contact de l'ortie (en latin *urtica*).

Effets. Infection du sang par l'acidité du poison infiltré dans les capillaires, d'où congestion, enflure et éruption cutanée. L'ingestion des moules, des vélelles (*orties de mer*) et des œufs de barbeau, en certaines saisons, produit ces effets quelques heures après l'événement; le corps se couvre de petites papules rouges et cornées qui rendent la peau âpre comme du chagrin; au milieu de ces papules, s'élèvent çà et là des phlyctènes ou vésicules remplies de liquide; et le mal gagne avec la fièvre, de proche en proche, toutes les surfaces du corps, en procédant de haut en bas. Le sang afflue au cerveau; quelquefois le mal est accompagné d'indurations aux lèvres, au nez, à la joue, et même d'insensibilité de ces tissus.

Médication. On ne doit pas perdre un seul instant;

on lotionne toutes les surfaces envahies avec l'eau sédative (177, 1°); on les couvre même de compresses imbibées de cette eau; on fait prendre au malade un verre d'eau sucrée avec quelques gouttes d'eau sédative (169), ou plutôt force bourrache chaude (217 *bis*) alcalisée avec cette eau. Par ce moyen, l'urtication se dissipe en général en dix minutes; l'on recommence le même traitement au moindre symptôme de recrudescence.

Toute piqure d'insectes doit être immédiatement recouverte d'une compresse d'eau sédative (169), quelque cuisson qu'en éprouve le malade (353).

Exemples. Voy. le *Manuel* de 1845, pag. 149, et celui de 1855, pag. 303.

UTÉRINES (MALADIES), MALADIES DE L'UTÉRUS. Voy. **MALADIES DE MATRICE** (346).

V

392. VACCINATION ou VACCIN;

De *vacca*, vache, parce que c'est sur les boutons survenus au pis de la vache qu'a été pris le premier virus destiné à être inoculé pour préserver de la petite vérole. Ce produit a été nommé depuis lors *virus vaccin*, ou simplement *vaccin*, traduction du mot anglais *cow-pox*. La vaccination est une opération préservatrice à laquelle toute bonne mère doit soumettre le nouveau-né, dans les premiers mois au moins de la naissance, mais pourtant qui a diminué d'importance depuis qu'il a été démontré que notre médication curative enraye la marche du mal, quand on l'emploie dès la première invasion, et qu'à toutes les phases de la maladie, elle préserve les enfants des ravages qui en étaient la conséquence par les anciens traitements. Voy. **ROUGEOLE** (379).

Le *cow-pox* émane-t-il du *horse-pox* (petite vérole du cheval)? ou, en d'autres termes, les boutons vaccins surviendraient-ils au pis des vaches par les mains du vacher qui préalablement aurait eu à traiter des chevaux atteints de la maladie que les Anglais désignent sous le nom de *horse-pox*, et nos vétérinaires sous celui d'*eau grasse aux jambes*? C'est une question qui a occupé un assez grand nombre de séances à l'Acadé-

mie de médecine, vers le commencement de l'année 1864, sans aboutir à une solution. Il y a déjà longtemps que nous avons publié un fait assez piquant et qui, à lui seul, est en état de mettre sur la voie, pour parvenir à la solution du problème. Il nous est souvent arrivé de voir le sein de certaines femmes se couvrir de boutons vaccins les mieux déterminés, par les simples applications de compresses d'eau sédative (177, 2^o), dans le but de faire fondre des glandes survenues à leur sein à la suite de l'emploi de topiques mercuriels. On ne saurait nier que les mêmes applications d'eau sédative soient dans le cas de reproduire ce genre d'éruption sur le pis de la vache ou de toute autre bête ; et l'on accordera, je crois, de même que c'est à son action ammoniacale que l'eau sédative est redevable de ces effets. Donc tout liquide fortement ammonio-mercuriel agira dans ce cas à l'instar de l'eau sédative, dès que le hasard des circonstances le mettra en contact avec le pis des vaches. L'urine de la vache, qui tombe sur les mamelles, renferme de l'ammoniaque combinée ou libre ; du sel et du benjoin succédané du camphre ; ce qui avec des tissus mercurialisés déterminera l'apparition des boutons, espèce d'éruption.

VAGINITE. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346).

393. VAPEUR ou MAL DE LA MÈRE.

Malaise indéfinissable qu'éprouvent, dans les contrées méridionales de la France, les jeunes mariées délaissées, les veuves et les femmes sur le retour : agacements de nerfs, pandiculations, bâillements, lipothymies, ennui, appréhensions vagues et sans motif ; trouble de la conscience qui se reproche ce qui n'a pas été commis. Même traitement que pour la NYMPHOMANIE, qui est le besoin dont la VAPEUR est le remords. *Voy.* MALADIES DE MATRICE (346, EFFETS 3^o).

394. VARICES.

Causes et effets. Les varices (en latin, *varices*) sont les anévrysmes (290) des veines ; elles affectent plus fréquemment la surface de la jambe ou de la cuisse et les

vaisseaux sanguins qui arrivent aux testicules (*varico-cèle*). Leur origine, quand elle ne provient pas de l'emploi des remèdes mercuriels, est animée : la titillation de certains parasites est en état de dilater les canaux veineux, en imprimant à leurs parois une tendance au développement, qui les grossit en boules, en fuseaux, en circonvolutions saillantes, en étranglements de toutes les formes et de toutes les grosseurs, de manière que le membre dont la surface est ainsi bosselée et marbrée de bleu semble affecté quelquefois d'une espèce d'éléphantiasis. Elles proviennent très-fréquemment aussi, chez la femme, à la suite d'une gestation compliquée de constipation. La démangeaison qu'en éprouve le malade le porte, en se grattant, à s'excorier, ce qui ne tarde pas à former plaie. Les blanchisseuses sont presque toutes atteintes de varices aux jambes ; étudiez d'où cela vient.

Médication. Quand ce mal est produit, on ne doit prétendre qu'à le soulager, en lotionnant, de temps à autre, doucement avec de l'alcool camphré (143, 1°), et en tenant les surfaces recouvertes d'un bas enduit de cérat camphré (162). On enveloppe le tout d'une largeur de taffetas ciré, qui préserve les vêtements du contact des corps gras. Tisane de salsepareille (219, 3°) ; bains locaux (110).

395. VARICOCELE.

Définition. Varices qui surviennent au scrotum, *kèlè*

Médication et opération. On peut débarrasser un malade des varices du scrotum, soit par *oblitération*, soit par *amputation*. 1° Par *oblitération* : on pince la veine qui s'est transformée en varice, en dessus et en dessous du fuseau variqueux, au moyen d'un instrument composé de deux petites lames que rapproche une vis de pression ; on tient ensuite la surface correspondante au fuseau variqueux recouverte constamment d'une compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), dont on prévient l'évaporation en maintenant les parties plongées dans une vessie (239) qui renferme de la pommade camphrée (158). 2° Par *amputation* : on pratique une première ligature en dessus et une autre ligature en dessous du fuseau variqueux, et l'on coupe la veine en haut et en bas, entre la double ligature ; on incise la

peau du scrotum dans la longueur de la varice, et on détache ensuite le fuseau de tous ses points d'adhérence; on rapproche les bords de la plaie et on panse à la pommade camphrée, comme il a été dit à l'article BLESSURES (276).

VARIOLE ou **PETITE VÉROLE**, **VÉROLETTE**, **VARICELLE**, **VÉROLE VOLANTE**. *Voy.* **ROUGEOLE** (379).

VÉGÉTATIONS SYPHILITIQUES. *Voy.* **MALADIES SECRÈTES** (349).

VENTS ou **FLATUOSITÉS**. *Voy.* **COLIQUES** (291).

VÉROLE (GROSSE). *Voy.* **MALADIES SECRÈTES** (349).

VERRUES. *Voy.* **CORS** (295).

396. VERS INTESTINAUX ; HELMINTHES d'Hippocrate ;
ENTOZOAIREs des modernes (*).

Tous les animaux portent dans leurs entrailles leur ver rongeur, dont ils se débarrassent quand la pullulation en est trop forte, en recourant aux mêmes anthelminthiques que nous. L'homme ne saurait se soustraire tout à fait à cette loi de parasitisme, qui fait que les petits animaux dévorent les plus grands et en sont mangés ou détruits à leur tour.

L'homme qui fume habituellement et qui a recours, de temps en temps, aux élixirs ou autres liqueurs alcooliques (49), y est moins sujet que tout autre; les femmes et les enfants surtout y sont plus exposés que les hommes, à cause de leur nourriture fade, aqueuse et sucrée, et, en bien des endroits, à cause de l'usage du café au lait, si peu aromatisé (**).

(*) *Entozoaire*, pour *helminthe*, nous est venu de la manie qui a pris la gent académique de forger des mots grecs à coups de dictionnaire, et de les substituer aux locutions généralement employées. On se donne ainsi un air d'inventeur, en parlant au public un grec que n'entendent pas ces messieurs eux-mêmes. *Entozoaire* est composé de deux mots : *entos*, en dedans, et *zoon*, animal, pour dire un ver qui vit dans les intestins de l'homme; dans ce cas, il aurait fallu écrire *entérozoaïres*; or, la locution française de *vers intestinaux*, généralement employée, disait cela beaucoup mieux.

(**) Les crudités d'estomac occasionnées par les vers sem-

a. Les vers dont nous sommes le plus communément affectés, dès que nous cessons le régime anthelminthique (264), sont : 1° les ascarides vermiculaires (ou en forme de petits vers), petits filets blancs et acérés par la queue, longs environ d'un centimètre; 2° l'ascaride lombricoïde (qui ressemble (*eidos*) au lombric ou ver de terre), que l'on prendrait pour un long ver de terre, s'il portait un bât et des poils aux anneaux; j'ai vu rendre jusqu'à une trentaine de ces longs lombricoïdes à des enfants de trois à quatre ans; 3° un petit ver tout rond et long ainsi qu'une anguille de un, deux, etc., millimètres, selon l'âge, et qui semble croître indéfiniment. Ce petit ver grouille dans tous les suc qui virent à l'acide acétique, dans le vinaigre de vin, dans les suc végétaux ou animaux qui se gâtent, changeant de nom selon le milieu où il vit, et s'appelant *vibrion* du froment, *anguille* du vinaigre, etc. Ce ver n'est pas mort dès qu'il est desséché par les plus fortes chaleurs; il ressuscite et reprend ses ondulations dès qu'une goutte d'eau vient l'humecter et le débarrasser de la croûte qui l'enserme et l'abrite. C'est ce qui rend la poussière si dangereuse par les grandes chaleurs.

Ces vers, surtout l'ascaride vermiculaire, peuvent se glisser dans toute la longueur du tube intestinal, dans l'estomac, l'œsophage, le larynx, la trachée et les poumons, dans les fosses nasales, la trompe d'Eustache, etc.; on les surprend à l'anus des personnes qui éprouvent des démangeaisons au rectum, d'où ils se glissent dans les organes génitaux, pour y produire des désordres physiques et moraux les plus redoutables et les plus variés. Chaque changement de domicile du ver produit une maladie qui a reçu un nom différent. Enfin, ces vers ont la propriété de confier aux tissus musculaires l'incubation de leurs œufs, dont le développement paralyse ou dénature tous les mouvements.

4° Après ce genre de vers, le plus fécond en ravages de toute sorte chez l'homme, c'est le *tænia*, ou ver solitaire, ver plat comme un ruban (*tainia*, en grec) et

blent se calmer tout d'abord qu'on a avalé du laitage; c'est qu'un instant le laitage fait diversion et affriande les vers plus que la lympe des muqueuses de l'estomac.

articulé, susceptible d'acquérir, dans le corps humain, une longueur démesurée.

La longueur de ce ver n'est pas fort grande par lui-même ; sa longueur accessoire, qui peut atteindre jusqu'à cent mètres, est due à ses articulations, qui s'engendrent bout à bout et forment, en s'ajoutant les unes aux autres, comme un long ruban de 5 à 8 millimètres de large et de deux millimètres d'épaisseur. Chacune de ces articulations peut vivre à part ; ce sont tout autant d'ovaires reproducteurs qui s'allongent sous diverses formes, comme les *ascidies marines* dont elles ont les deux orifices, et qui se nomment, au sortir du corps des animaux, *distomes*, si fréquents dans le canal cholédoque sous le nom de *douves du foie* (280, 319). J'ai vu rendre à un homme de mon âge, en nov. 1870, une et même deux fois, à la suite de violentes coliques, des vers cucurbitains de 18 millimètres de long et affectant la forme aplatie des vibrions, qui s'attachaient côte à côte contre les parois du vase de nuit.

5° Les hydatides (de *eidos*, qui ont l'aspect de, *hydôr*, une poche d'eau) sont le développement des œufs du ténia, que la circulation porte dans le cerveau, la cavité péritonéale, l'utérus, etc.

N. B. Les petits enfants qui jouent avec les chiens et les chats malpropres sont sujets à attraper le ténia de ces animaux, par le moyen des articulations en forme de graines de cucurbitacées, que ces animaux rendent dans presque tous leurs excréments, et qu'ils portent même pendants et adhérents à leurs poils.

6° On n'a pas encore perdu le souvenir, sans doute, de la panique que le mot de *trichinose* avait jetée dans les esprits : panique vraiment du genre de celle des fusils à aiguille et venue du même pays ; toute la presse en fut complice et fit feu de toutes ses batteries sur les malheureux porcs et, par ricochet, sur les non moins malheureux charcutiers ; un instant la machine à abattre les porcs dans les Etats-Unis en sentit ralentir la marche de son couperet. On cite tel marchand de porcs qui en fut ruiné, et tel amateur de charcuterie qui se mit au lit de frayeur ; les Juifs s'en frottaient les mains, et les chrétiens se sentaient pris, à la seule idée de la chair de porc, de la même horreur que les Juifs ; il n'est pas de mort extraordinaire qui n'ait été mise

sur le compte de la chair de porc : chaque épidémie devenait une *trichinose*. Les gouvernements, entraînés par la frayeur publique, se hâtaient de créer des inspecteurs trichiniâtres, des *langueyeurs* en bonnet de docteur ; défense de débiter du porc, avant que le docteur en trichine n'eût signé le permis d'en vendre et de le digérer.

Tout cela s'est évanoui comme une gasconnade ; c'était une débauche de plagiat en goguette pour la plus grande gloire de Dieu ; une ardeur de novice des docteurs bien pensants, à qui l'on donnait enfin la licence d'exploiter à leur profit la veine d'observations contre laquelle on les avait lâchés, comme des bouledogues, dès l'apparition de nos premiers écrits.

Le mot de *trichinose* était emprunté à notre nomenclature ; ici le fait était puisé dans notre *Histoire naturelle de la santé* (*Hist. nat. de la santé*, 3^e édit. 1860, tom. II, pag. 454) (*) ; seulement, le plagiaire, patronné par l'œuvre, avait sans doute pris les petits filets nerveux ou musculaires pour ce qu'Owen a nommé *trichine*, et qui n'est autre que l'incubation de l'œuf de l'*ascaride lombricoïde*. Car le lombric est remplacé chez le porc par l'*échinorrhynque* ; et la prétendue *trichinose* n'est autre, chez cet animal, que la *ladrerie* (pour *larderie*, maladie du lard), que l'on guérit avec les lotions à l'aloès, au goudron, au tabac, et avec les aliments vermifuges ; ce qui fait qu'aujourd'hui cette maladie est infiniment rare. (Voyez de plus le *Manuel annuaire* de 1867, page 371, où nous en avons parlé plus longuement.)

Aujourd'hui il est reconnu que, pour se créer une spécialité officielle et se faire un nom à bon marché, le *trichiniâtre* n'était qu'un *trichiniomane* ; aussi, après plus ample informé, la chair de porc est sortie saine de ses mains ; et les enfants seuls de Moïse partagent sa tristesse et son désappointement. L'honnête plagiaire de la trichine est le même Prussien Virchow, qui s'est fait un nom par delà le Rhin en nous volant la *cellule* ; ce qui a fait dire à un mauvais plaisant : Après avoir pris nos *cellules*, ils nous ont pillé nos *pendules*.

(*) Voyez de plus l'*Histoire naturelle de la santé et de la maladie*, 1^{re} édition, 1843, 2^e vol., pag. 333 ; 2^e édition, 1846, 3^e vol., pag. 38 ; 3^e édition, 1860, 3^e vol., pag. 36.

Mais Dieu me garde ! la synagogue est en liesse : dans la commune de Beveren (arrondissement de Termonde, en Belgique), on nous signale un empoisonnement successif de 200 personnes, une vraie épidémie causée, les 15, 18, 30 juillet dernier, par la charcuterie ; n'est-ce pas plutôt par le pain de seigle *ergoté* (308, B, 2°, c) ?

b. Effets. 1° Le malade envahi par les ascarides vermiculaires a le pourtour des yeux cerné, l'haleine d'une acidité caractéristique ; le nez et l'anus lui démangent fréquemment ; il éprouve comme de petits coups de pointe d'aiguille sur les surfaces intestinales et à la lueite ; on le voit peu à peu perdre ses couleurs, maigrir, tomber dans un état de somnolence et de langueur qu'aucune idée riante ne peut vaincre.

2° Quand il est envahi par l'ascaride lombricoïde, il entend dans ses intestins des borborygmes ou gargouillements (*) spumeux qui se déplacent comme par le jeu d'un piston, et il sent souvent comme un peloton arrondi qui lui remonte jusqu'à la gorge et lui chatouille le gosier ; ce peloton est souvent pris, chez les femmes, pour la *boule hystérique* (346, effets 2°), page 330.

3° Quant au ver solitaire de l'homme, je ne sache pas de maladie du cadre nosologique dont sa présence ne puisse simuler les caractères, depuis la faim-calle jusqu'à l'épilepsie et au tétanos, selon que la tête du ver s'engage dans les muqueuses digestives ou dans quelque centre nerveux. Le malade éprouve des pulsations lancinantes dans l'estomac, des pincements qui tordent la muqueuse, un glissement, contre les parois des intestins, d'une masse gluante et froide. Il entend dans son gosier un bruit spumescent, qui part évidemment de l'œsophage, bruit qu'on perçoit à distance tout aussi distinc-

(*) **BORBORYGMES.** C'est le mot grec *borborugmos* ou *borborygmos* avec la terminaison française ; et *borborugmos* est le nom verbal du passé de *borboruzô*, mot imitatif du grouillement ou gargouillement que nous entendons dans les intestins ; *borboros*, en grec, se dit de la vase ou fange en fermentation d'où se dégagent avec un certain bruit les gaz de la décomposition. **GARGOUILLEMENT, GARGOILLER, GARGOUILLE,** mots imitatifs du bruit qu'on entend dans les intestins et dans les gouttières pendant une pluie d'orage ; et dont **GROUILLEMENT** est sans doute l'abréviation ; il vient peut-être du mot grec *gargairô*, grouiller, bourreler.

tement que lui, et qui cesse et redescend dans l'estomac dès qu'on se gargarise à l'eau salée (202), et surtout dès qu'on en avale une goutte ou qu'on mâche un morceau d'écorce de grenade (205). Chez d'autres malades, l'ingestion de la moindre goutte d'eau produit, en certains moments, des haut-le-corps suivis de l'expulsion d'abondantes mucosités filantes et froides, avec des efforts qui semblent déchirer le poumon. Quand le ver glisse sa tête effilée dans le voisinage de la glotte qu'il chatouille jusqu'à provoquer la toux, il y détermine la formation de grumeaux de mucosités lobulées, bleuâtres, que les gargarismes font expectorer sans toux et sans le moindre effort.

Les enfants qui gagnent le ténia du chien rendent des excréments analogues à de la viande mâchée et à demi digérée.

N. B. Les maladies vermineuses peuvent être incurables, soit parce qu'on les combat trop tard, soit parce qu'à l'instant où on les combat le ver a achevé tous ses ravages, qu'il a perforé les intestins, ou qu'il s'est attaché à l'œsophage de manière à produire l'occlusion de la trachée-artère. Le malade peut donc succomber soit par désorganisation ou par perforation des viscères, soit par asphyxie et strangulation.

Le 15 avril 1868, on lisait dans un journal de bonne humeur, en parlant de l'un de ses intimes amis : « Hier lundi, à une heure et demie de l'après-midi, ce grand bon garçon que nous connaissions, que nous aimions tous, a été enlevé par une fièvre typhoïde compliquée d'une perforation intestinale, après trois semaines de souffrances et vingt-quatre heures d'agonie. »

Et cela s'écrivait en 1868!!! par des hommes qui vivent à l'esprit!!! Ah! les hommes d'esprit seront donc toujours bêtes! Mais ne voyez-vous pas que votre fièvre typhoïde était tout simplement une fièvre vermineuse traitée par un ignare médecin de la vieille école, homme qui, à force d'esprit, n'a pas le sens commun? Toute cette fièvre, déclarée fièvre typhoïde à l'autopsie, eût été radicalement prévenue et guérie en un instant par notre médication préventive, que l'on vous défend d'employer, sous peine d'être sans esprit et sans abonnés.

c. Médication contre les ascarides vermiculaires et les lombrics. Le régime hygiénique (264) suffit à

lui seul fort souvent pour débarrasser le malade de ces parasites ; mais en général il l'en préserve. Cependant, si ces vers résistaient par leur trop grande pullulation à l'efficacité de ce régime, on en viendrait aux traitements suivants :

1^o *Traitement des enfants en nourrice.* Voy. **ENFANTS EN BAS AGE** (311).

2^o *Traitement pour les enfants au-dessus de cinq ans.* On leur fait croquer, soir et matin, gros comme un pois de camphre (122), qu'ils avalent tantôt au moyen d'une gorgée d'eau d'huîtres (194). tantôt dans une forte cuillerée de sirop de chicorée (250). Soir et matin on leur applique, sur le creux de l'estomac, un cataplasme vermifuge (166) ; on les lotionne ensuite à l'alcool camphré (143, 1^o), et on les frictionne à la pommade camphrée (159, 1^o). De temps à autre, lavement vermifuge sans tabac (224). Ail en salade ou bouilli dans du lait (114), ou bien *assa-fœtida* en poudre (114, 2^o).

Enfin, si le mal résiste trop longtemps, on leur administre avec le plus grand succès la mixture suivante : huile d'olive, trois cuillerées ; vin blanc, trois cuillerées ; sucre, une cuillerée ; on bat le tout ensemble et on y exprime le jus d'un citron. Enfin, on peut leur donner, dans de la confiture, la poudre de *fougère mâle* (195), de *semen-contrà* (212), de la *mousse de Corse* (216) en décoction. On leur frotte le pourtour de l'ombilic avec de l'ail haché ; et si, par extraordinaire, ces moyens réunis ne parvenaient pas à les débarrasser, on leur administrerait en outre cinq centigrammes de calomélas (113), mais le plus rarement qu'on pourra.

3^o *Traitement des adultes.* Le même que le précédent, en augmentant les doses et en prenant le lavement vermifuge (224) au complet. Ils boiront de plus, de temps en temps, un petit verre de l'une ou l'autre des liqueurs hygiéniques (49, 3^o), ou un petit verre de cognac camphré (143, 3^o). Nourriture aromatique (47). Régime hygiénique (264) complet. Ail à déjeuner ou à dîner (114).

N. B. Le soulagement a lieu très-souvent sans que l'on rende un seul ver sous la forme ordinaire, vu que les vers sont digérés, dès qu'ils sont morts, de même que toute autre substance organisée, et que tout se transforme dans l'acte de la digestion.

d. Médication contre le ténia ou ver solitaire.

Si toute cette médication est insuffisante, c'est qu'on a affaire au ténia, le plus terrible fléau de nos entrailles. Dès ce moment, on a recours aux médications spéciales que nous avons longuement décrites (207), et à la 5^e surtout contre les hydatides du cerveau.

Voyez sur les maladies vermineuses : *Manuels de 1845 à 1858* ; *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie*, t. I^{er}, p. 114, 241 ; t. II, p. 28, 244, 289, 339, et *Revue complémentaire des sciences*, t. I^{er}, 1854, p. 14 et 140, et t. III, 1856, p. 94.

e. Médication contre la ladrerie porcine et humaine (396, a, 6^o). Chaque jour *assa-fœtida* (114, 2^o) par le haut et par le bas. Lotions fréquentes à l'alcool camphré (143, 1^o) pour l'homme, à l'eau fortement goudronnée (203) ou à la térébenthine (158*) pour l'animal. Le torrent de la circulation charriera le vermifuge dans toutes les régions où il aura pu apporter les germes animés. Eau salée (194) en boisson fréquemment. Ensuite tout le régime vermifuge décrit dans le *Manuel annuaire de la santé*, pour l'homme, et dans le *Fermier-Vétérinaire*, pour l'animal.

VERTIGES. Voy. **MAL DE TÊTE** (344) et **CŒUR** (290).

VESSIE (MALADIES DE LA). Voy. **CALCULS** (280) et **URINAIRES (MALADIES DES VOIES)** (390).

VIPÈRE (PIQURE DE LA). Voy. **MORSURES** (353).

VOLVULUS. Voy. **COLIQUE** (291).

VOMISSEMENTS. Voy. **MALADIES D'ESTOMAC** (345), **INDIGESTION** (338), **PYLORE** (373) et **VERS INTESTINAUX** (396).

VOMISSEMENTS DE SANG. Voy. **HÉMORRHAGIE** (329)

VOMITO NEGRO. Voy. **CHOLÉRA-MORBUS** (286).

Y

397 YEUX (MALADIES DES) OU MAUX D'YEUX, OPHTHALMIES (*).

Définition. Difficulté ou suppression complète de la vision, provenant d'un accident quelconque.

(*) Du grec *ophthalmos*, œil.

Causes. 1° L'introduction d'un corps étranger solide entre les parois de la conjonctive, dans l'épaisseur des paupières, ou dans les tissus eux-mêmes du globe de l'œil; 2° injections fortuites ou médicales de liquides corrosifs et désorganisateurs, tels que le nitrate d'argent, les dissolutions arsenicales et mercurielles, etc., de belladone, de strychnine et autres collyres (*médicaments liquides pour les yeux*) (110, 5°*) vénéneux; 3° action consécutive et plus ou moins tardive de l'infection de la circulation sanguine ou lymphatique par l'usage des infâmes remèdes mercuriels pris à l'intérieur ou à l'extérieur; 4° congestion cérébrale par un coup de sang, une violente colère, une forte contusion sur le crâne ou par le dard invisible de la foudre (70 *bis*); 5° irruption d'un helminthe, tel que la filaire et le dragonneau de la fange, d'une larve carnivore de mouche ou de toute autre espèce d'insecte ailé, etc., dans les régions diverses du globe de l'œil.

Effets. 1° L'introduction d'un corps étranger, d'un grain de poussière, d'un éclat de verre, d'une limaille de fer sous la conjonctive, y détermine, outre une douleur des plus vives, un larmolement intarissable, et à la suite une inflammation qui s'étend de proche en proche et finit par rougir tout le blanc des yeux. 2° L'action des médicaments mercuriels, qu'ils aient été appliqués en collyre et immédiatement sur les yeux, ou pris à l'intérieur et absorbés par la peau, une fois qu'ils se reportent sur les yeux, peut y déterminer des maladies qui prennent ensuite autant de différents noms que l'organe de la vision contient de régions distinctes; heureux encore quand ces ravages ne s'étendent pas à toutes à la fois, ou ne se concentrent pas sur le nerf optique! ils deviennent alors irréparables, et le malade a perdu tout espoir de revoir le jour; car nulle médication, la nature elle-même, ne peut refaire des organes et en greffer de nouveaux sur le tronçon des anciens. 3° Il faut en dire autant de l'invasion d'une larve de mouche, d'un insecte parfait ou d'un helminthe, causes fréquentes de chacune des maladies des yeux et même de cécités désormais incurables. 4° Toute compression exercée sur le nerf optique le paralyse ainsi que tout autre tronçon nerveux, et partant détermine une cécité complète, qui est curable et se dissipe dès que la compression vient à

cesser. La formation d'une exostose ou d'une coagulation sanguine peut aussi frapper presque subitement de cécité l'œil le plus sain (70 bis).

Lorsque la cécité est le résultat d'une compression exercée sur le nerf optique par la formation d'une congestion, par le développement d'une exostose (314 bis), ou par l'action d'un narcotique et d'une substance toxique de nature organique, l'œil ne présente pas la moindre trace d'altération, ni dans sa structure propre, ni dans celle de ses dépendances. Il n'en est pas de même quand la cause morbipare a pris son siège dans l'une ou l'autre région du globe de l'œil ou de ses enveloppes.

Etymologies. Quand la cause morbipare s'est fixée sur la surface postérieure de la paupière et qu'elle y a produit une contraction musculaire, les cils sont ramenés en dedans et occasionnent par leurs piqures des douleurs atroces; le mal prend alors le nom d'*entropion* (du grec *en*, en dedans, et *trepein*, tourner, se diriger). Si la cause morbipare détermine l'enflure de la paroi interne des paupières, ou qu'elle se fixe sur la portion musculaire externe et y détermine une contraction, les cils sont ramenés en dehors, et le globe de l'œil reste sans défense contre l'action de l'air et des corps étrangers animés ou pulvérulents; on appelle cette affection *ectropion* (du grec *ek*, en dehors, et *trepein*, tourner, se diriger).

La simple inflammation des paupières ou du cartilage qui les borde, et sur lequel s'implantent les cils, se nomme *palpébrite* (du latin *palpebræ*, paupières; **PALPÉBRITE**, affection des paupières), ou *blépharite* (du grec *blepharon*, paupière).

On appelle *conjonctivite* l'inflammation de tout le blanc des yeux ou conjonctive (du latin *cum*, avec, et *jungere*, joindre : membrane qui joint la surface interne des paupières avec le globe de l'œil); et alors l'inflammation s'étend souvent sur une plus ou moins grande portion de la *cornée transparente* (*) et de la paroi in-

(*) L'enveloppe du globe de l'œil a l'épaisseur et, quand elle est sèche, la dureté de la corne; de là vient que sa calotte antérieure a pris les noms de *cornée opaque* et de *cornée transparente*. La cornée transparente est cette portion qui recouvre l'iris et la prunelle.

terne des paupières. La *taie*, c'est l'opacité partielle de la *cornée transparente*; l'*albugo*, c'est son opacité complète. *Taie* pour *tét* ou *test*, signifie, au propre, enveloppe, pellicule enveloppante, et au figuré *taie*, ou enveloppe d'un oreiller, enfin par analogie les taches blanches et en apparence pelliculeuses qui se forment par places sur la *cornée transparente*. *Albugo* (du latin *ago*, je rends, *album*, blanc) est une taie qui recouvre en entier la cornée transparente. La *hernie oculaire* est la saillie du liquide de l'une des chambres de l'œil dans la chambre antérieure. L'*amaurose* ou *goutte seréine*, c'est la dilatation anormale de la *pupille* et l'immobilité de l'*iris*; l'*iris* est ce diaphragme rayonnant et chatoyant qui a pour calotte la cornée transparente, et qui est percé au centre par l'ouverture également circulaire de la *pupille*, ouverture aussi précieuse et aussi fragile que la virginité (*korè*, en grec), et sur laquelle il faut veiller comme un tuteur sur sa pupille. La *cataracte* (du grec *cataractè*, qui peut tomber, s'abaisser et se replier comme un voile), c'est l'opacité de la membrane capsulaire ou de la substance même du cristallin; le fond de la pupille paraît blanc alors, de noir qu'il est à l'état normal; la cataracte noire provient de l'opacité et de la décomposition de l'*humeur vitrée*, au devant de laquelle se place la *cristallin*. Voyez de plus **FISTULE LACRYMALE** (317). On pourrait multiplier à l'infini cette nomenclature par les effets; car l'action des remèdes mercuriels détermine les effets les plus variés, selon qu'elle se reporte sur telle ou telle région de la topographie de l'œil. On reste souvent désespéré devant les effrayants ravages d'une médication qui, de prime abord, semblait avoir soulagé un instant. Aussi, à force de signaler le danger aux malades, voyons-nous les médecins de bonne foi, mais qu'une fausse honte retient encore dans l'ornière de la routine et de l'antipathie scolastique, renoncer cependant à l'emploi de ces médications homicides, en adoptant l'un ou l'autre de nos succédanés.

La première fois (et il y a déjà bien des années) que nous élevâmes la voix contre l'emploi des remèdes mercuriels dans le traitement des maladies qu'il est si facile de guérir autrement, et que nous eûmes signalé à la conscience des praticiens les affreux ravages de ces

médications empoisonnées, un oculiste de Paris s'écriait, dans ses cours, qu'il faudrait *renoncer à la médecine, si le mercure venait à être supprimé dans la thérapeutique*; ce dépit n'a pas duré, et le docteur a continué longtemps encore à faire de la médecine, quoiqu'il ait été forcé de supprimer le mercure de son droguier pour les yeux. Les malades avertis par la voix publique qui a fini par se faire l'expression vivante du *Manuel*, les malades s'étant péremptoirement refusés à cette médication désastreuse, force a été au docteur de se soumettre à la volonté des clients; et ses confrères se sont vus contraints de subir comme lui la même réforme radicale, à Paris, et partout où le *Manuel* a pu se répandre.

Médication locale. 1° Lorsqu'un corps étranger a pénétré sous la conjonctive, le mouvement seul des paupières suffit en général pour l'expulser au dehors, enveloppé dans une larme. Si la violence de la douleur ne permet pas d'attendre, on soulève la paupière en glissant en dessous, jusque par delà le corps étranger, un arc d'un anneau d'or, d'argent ou d'acier poli, et on amène peu à peu le corps étranger au dehors, en retirant doucement l'anneau; s'il s'agit d'un éclat de fer, on attire la battiture au dehors au moyen d'un aimant qu'on tient rapproché de l'œil.

2° Contre les affections des paupières, *conjonctivite, ectropion et entropion, orgeolet ou grain d'orge*, on s'applique souvent sur la surface externe des paupières une petite compresse imbibée d'alcool camphré (143, 2°), en ayant soin de ne pas toucher à la portion vive du cartilage. Au bout de quelques secondes, on recouvre l'œil de pommade camphrée (158), de manière que, par le mouvement des paupières, la pommade pénètre jusque sur le globe de l'œil. Avant de procéder à ce pansement, on se baigne les yeux d'abord avec de l'eau quadruple (194 bis, 4°), ensuite avec trois gouttes d'eau sédative n° 1 (169), délayée dans une *œillère* ou un coquetier plein d'eau. On applique un instant au-dessus de l'orbite de l'œil une petite plaque galvanique (242). Si le mal devenait intolérable, on introduirait sous la paupière un *œil* de verre de mince épaisseur, jusqu'à ce que le traitement eût obtenu ses résultats.

3° Contre la cécité par paralysie du nerf optique, on s'arrose fréquemment le crâne avec de l'eau sédative, (169); en tenant la tête légèrement inclinée en arrière, afin que l'eau coule non dans les yeux, mais derrière la nuque. Trois ou quatre fois par jour, on se baigne les yeux, à deux ou trois reprises différentes, d'abord avec de l'eau quadruple (194 *bis*, 4°), ensuite avec trois gouttes d'eau sédative (169) par coquetier plein d'eau; on remue les paupières dans le collyre (110, 5° *), de manière à faire entrer le liquide sur toute la surface de la conjonctive, jusqu'à ce qu'on éprouve une certaine cuisson. Si l'eau déterminait une légère rougeur sur le globe de l'œil, on le recouvrirait, le soir au moins, avec de la pommade camphrée (158), ou l'on se baignerait les yeux avec une goutte d'alcool camphré (142) dans un coquetier plein d'eau.

4° Contre les ravages de larves qui se glissent entre les paupières ou des insectes ailés qui s'y jettent en volant, il suffit de quelques bassinages avec trois gouttes tantôt d'alcool camphré (142), tantôt d'eau sédative (169) dans un coquetier plein d'eau, pour couper court au mal, s'y l'on s'y prend dès le début de l'invasion. Si l'on s'y prend trop tard, et que, grâce à l'ancienne méthode par les cataplasmes, la larve ait eu le temps de s'introduire dans le globe de l'œil, il arrive fréquemment que toute médication rationnelle devient peine perdue, car la médication ne refait pas des organes décomposés.

5° Les taies et l'albugo cèdent, à la longue, à l'emploi fréquent, comme ci-dessus, des bassinages à l'eau sédative (169), dont l'action semble râcler chaque jour une épaisseur microscopique du tissu altéré et favoriser la formation des tissus normaux dans les couches sous-jacentes. Si l'eau sédative venait à rougir les yeux, on aurait recours à la pommade camphrée (158), comme ci-dessus.

6° L'emploi des collyres du n° 3 enraye les cataractes à leur début. Mais, quand la cataracte est trop avancée et qu'elle résiste à ces moyens, il n'en faut pas moins continuer l'usage et attendre patiemment que la cataracte soit venue à point, c'est-à-dire ait pris une consistance convenable pour le succès de l'opération, qui n'a pas d'autre importance qu'un piqure d'aiguille. Im-

médiatement après l'opération, on recouvre les yeux de pommade camphrée (158).

7^o Parmi les médications les plus difficiles et les plus incertaines, il faut compter celle qui a pour but de combattre les effets des traitements mercuriels, que le traitement ait été local et restreint aux yeux seulement en pommade ou en collyre, ou qu'il ait été employé pour combattre un mal dont le siège était sur toute autre région du corps humain. Malheur au pauvre client qui, pour une simple inflammation des surfaces externes de l'œil, s'adresse à un oculiste partisan fanatique des remèdes mercuriels ! il nous revient presque toujours dans un état qui laisse des doutes, et cela pour un bobo dont la guérison n'aurait pas exigé vingt-quatre heures de traitement ; j'ai vu de ces infortunés dont les yeux fondaient ensuite et semblaient se résoudre en larmes ou même en pus. Cependant, comme, en s'y prenant avec soin, on peut, même dans ce cas grave, obtenir les meilleurs effets de notre traitement, pour parvenir à arrêter les ravages du mercure à la région qu'il a fini par envahir, on ne doit pas hésiter à suivre les prescriptions suivantes, aussitôt qu'on s'aperçoit qu'on a été trompé, quelque forme apparente que le mal ait revêtue : On se sert, pour tous les soins de toilette, d'eau zinguée (194 *bis*, 2^o). Salsepareille (219, 3^o) tous les jours, et iodurée (219, 4^o) tous les trois jours. Quatre ou cinq fois par jour chiques galvaniques (249) ; gargarismes et reniflements à la suite (202). Aloès (101) tous les trois jours ; le lendemain matin lavement (221). Usage habituel de lunettes, colliers, boucles d'oreilles galvaniques (248). Quatre ou cinq fois par jour bassiner les yeux au moyen d'une œillère ou d'un simple coquetier avec l'eau quadruple (194 *bis*, 4^o), et immédiatement après à l'eau sédative (169), trois gouttes par coquetier plein d'eau ; appliquer ensuite les plaques dix minutes sur les tempes et au-dessus des sourcils, et recouvrir un instant les yeux de pommade camphrée (158). Bains sédatifs (107) tièdes, chaque matin, dans une baignoire en zinc, avec application de plaques galvaniques dans le bain ; massage général à la pommade camphrée (159, 1^o) après le bain. De temps à autre, bains de sang (111, 2^o). On s'arrose fréquemment le crâne d'eau sédative (177).

Exemples. Voyez *Revue élémentaire de médecine et de pharmacie domestiques*, tom. I^{er}, pag. 89 et 152; *Revue complémentaire*, tom. III, pag. 98, 299, 322 et 355; livr. de novembre 1856, de mai, juin, juillet 1857.



TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS L'OUVRAGE

N. B. Dans le cours de cet ouvrage, les chiffres entre parenthèses renvoient aux alinéas ; dans cette table, au contraire, les chiffres renvoient aux pages.

Pages.	Pages.
A	Allaitement.. 179, 245, 287
Abcès..... 171, 257	Allumettes phosphorées
Abeilles (piqûres d').... 354	et soufrées désinfec-
Académiques (plagiats	tantes, 19, 224, 233 ;
et bévues), 19, 60, 105,	— chimiques.... 46, 265
..... 119, 228, 229	Almaden (mines mercu-
Acars..... 67	rielles d')..... 272
Accouchement, 176, 245, 308	Aloès..... 78
Acétate d'ammoniaque. 158	Alopécie..... 179, 219
Acétate de cuivre, 45,	Alumine, alun..... 267
..... 267, 282	Amaurose..... 179, 406
Acétique (acide) 158	Ambulances massacrées,
Acides, 262, 264, 281 ; —	(blessés et chirur-
et oxydes carboniques,	giens)..... 199
262 ; — prussique, 227,	Ammoniaque... 81, 114,
264 ; — végétaux..... 265	 158, 266
Acné..... 176	Amour (moralité de l'). 70
Acoustique..... 60	Ampoules, 179 ; — des
Affection asthmatique.. 193	pieds..... 365
Aggravée..... 176	Amputations..... 179, 195
Aigreurs d'estomac.... 176	Amygdales..... 179, 307
Aiguilles courbes..... 149	Anasarque..... 182, 358
Ail..... 90	Anévrisme..... 182, 236
Air respirable..... 16	Angine..... 179, 182
Albugo..... 176, 406	Aniline..... 55
Alcalis..... 265, 282	Anneaux galvaniques.. 153
Alcaloïdes..... 277	Ankylose..... 182, 294
Alcola..... 176	Anoplégie..... 186
Alcool camphré, 99 ; —	Anthrax..... 184
seul contre les bles-	Antidote avec le poison 52
sures..... 197	Anus (fissures et fistules
Aliénation mentale. . 176	à l')..... 184
Aliments, 24, 31 ; — fal-	Aphonie..... 185, 294
sifiés..... 44	Aphthes..... 185
	Apoplexie..... 186, 189
	Apostème..... 171, 190

Page s.	Pages.
Apothèque 76	Bastille remplacée par
Appareils galvaniques, 149	Mazas..... 61
— orthopédiques, 154, 371	Bégalement..... 195
Appétit (perte d')..... 190	Bézoards..... 203
Araignées (morsures d') 354	Bicarbonate de soude.. 206
Arcueil (Fontaine sale	Bière falsifiée..... 45
et empoisonnée d').. 30	Bistouri..... 149
Aréomètres..... 78	Blanchet..... 185, 195
Arêtes dans les chairs. 63	Blépharite..... 195, 405
Argent (sels d')..... 269	Blessures..... 145, 195
Arrière-faix..... 247	Bléne (maladie)..... 199
Arsenicale (infection).. 352	Boissons chaudes..... 30
Arsenicaux (empoison-	Borborygmes..... 200, 400
nement par les sels	Bossus..... 200, 369
et les remèdes), 45, 51,	Boucles du cochon.... 200
..... 272, 283, 352	Boucles galvaniques... 153
Art culinaire..... 24, 31	Bougies camphrées.... 106
Ascarides..... 68, 190, 397	Bouillon aux herbes, 78, 80
Asphyxie..... 190, 261	Boule hystérique..... 200
Asphyxiants..... 261	Boulimie..... 200
<i>Assa-fœtida</i> 89	Bourdonnements.. 201, 359
Asthme..... 193	Bourrache..... 139
Athmosphériques (in-	Bourses..... 201, 318, 380
fluences)..... 61	Bouton d'Alep, 201, 220,
Aventure (mal d'), 326, 362	 234, 365
Avarice et économie, 31, 72	Boutons 201, 234; —
AVERTISSEMENT sur	charbonneux, 234; —
cette 27 ^e édition..... VII	de gros calibre..... 234
Axonge..... 107	Bras (ulcérations des)
	 201, 323
B	Bronchite..... 201, 215
Baignoires..... 81	Brûlures..... 201
Bâillements..... 195	Bubon..... 307, 347
Bain-marie..... 108	Bureaux de placement. 390
Bains sédatifs, 81; —	
locaux, 85; — de	C
mer, 83; — de sang,	Cachan (fontaine de)... 30
86; — d'eau quadru-	Cachet (lettres de) réta-
ple, 84; — d'yeux.. 85	blies à Mazas..... 61
Bandelettes, bandes.... 146	Cadavres (émanations
Barbarie ou humanité. 86	des)..... 193
Barbaries chirurgicales. 161	Café (falsification du),
Barbeau (œufs urticans	45; — au lait..... 81
de)..... 392	Cagneux, jambes ca-
Barbotine..... 138	gneuses..... 369
Baryte..... 266, 282	Calculs..... 202
Bases des sels. 262	Caleçons hygiéniques.. 148

Pages.		Pages.
	— de propreté et à	
	<i>secretis</i>	24
	Calomélas, calomel....	89
	Calomnie.....	72
	Calorifères.....	18, 60
	Calotte sèche d'eau	
	sédative.....	146
	Calvitie.....	207, 219
	Cambrure des os.....	369
	Camphre (calomnie sur	
	le), 5; — (caractères et	
	espèces de), 91; — em-	
	poisonné, 92; — à	
	manger, 94; — en	
	poudre et à priser...	95
	Canal nasal dans le co-	
	ryza.....	243
	Cancer, 207; — des ar-	
	tulations, 385; — et	
	champignon végétal..	209
	Cantharides.....	273, 284
	Caoutchouc (caleçons	
	en), 24; — (vessie en).	148
	Caractères chimiques,	
	physiques et toxicolo-	
	giques.....	261
	Caramel et calomel....	89
	Carboné (hydrogène)...	263
	Carbure d'hydrogène...	263
	Cardialgies.....	214, 328
	Carie des os.....	173
	294; — des dents....	253
	Carreau.....	214
	Casse.....	80
	CASTEL, médecin à Rou-	
	baix.....	379
	Catalepsie.....	214
	Cataplasmes.....	112
	Cataracte... ..	215, 406, 408
	Catarrhe.....	215
	Cauchemar.....	218
	Causes de nos maladies.	9
	Caustiques, 161; —	
	(empoisonnements par	
	les).....	266, 282, 286
	Cautères.....	160, 266, 325
	Cavernes.....	342
	Cécité par la foudre...	62
	Ceinture galvanique....	152
	Ceinture hypogastrique.	334
	Céphalalgie.....	219
	Cérat camphré.....	111
	Cerfeuil.....	80
	Chairs écrasées.....	240
	Chaleur des habitations	
		18, 58
	Chambre de garçon....	64
	Chambrette de l'ou-	
	vrière.....	64
	Champignons (analogie	
	des cancers avec l'ori-	
	gine des),.....	208, 209
	— (empoisonnements	
	par les), 219, 274, 285,	286
	Chancres.....	219, 347
	Chanfrein.....	244
	Chapeaux contre le	
	froid.....	58
	Chapeaux hygiéniques.	58
	Charbon.....	219
	Charpie.....	145, 235
	CHARRIÈRE (MAISON),	
	seul orthopédiste de	
	la nouvelle méthode.	156
	Chaudépisse.....	219
	Chauffage 18; — en	
	commun.....	60
	Chauveté.....	219
	Chaux.....	262, 266
	Cheiragre.....	220, 311
	Cheminées.....	19
	Chemins de fer (caleçons	
	pour les aventures	
	en).....	24, 257
	Cheval (viande de)....	32
	Chicorée (décoction de),	
	139; — (sirop de)...	157
	Chiendent.....	142
	Chiques galvaniques...	153
	Chirurgiens et leurs bles-	
	sés massacrés par les	
	soldats de Versailles.	199
	Chloroforme.....	164
	Chlorose.....	220, 299
	Chocolat malfaisant...	46
	Choléra, 219; — animé,	

	Pages.
miasmatique...	220, 222
Chorée.....	233, 241
Chute.....	233
Chute des cheveux.....	219
Chute de matrice, 333,	368
Chute du rectum.....	374
Cigarettes d'arsenic.....	51
— de camphre.....	96
Ciguë (empoisonnement par la).....	276, 285
Cirage des parquets, 61,	64
Ciseaux.....	149
Clapier purulent.. 171,	234, 236, 388
Clavelée.....	234
Clous.....	234
Cœur (maladies du)....	236
Colchicacées.....	275, 285
Coliques.....	237
Collier galvanique.....	152
Collyres, 85, 125, 404,	408
Colza (falsifications par le).....	45
COMBIER-DESTRE, distil- lateur à Saumur (con- damnation de).....	43
Combustion spontanée.	263
Comètes (influence cho- lérépore des)... 12,	222
Commodités à désinfec- ter.....	19
Communs inodores (nou- veau système de)....	20
Compresse, 101, 110,	117, 145
Concrétions.. 202, 203,	239
Concurrence déloyale.	43
Condiments.....	33, 34
Congestions cérébrales, 122, 187, 239,	327
Conjonctive.....	405
Conserves et marinades	34
Contagion.....	220
Continuité (solution de)	195
Constipation.....	239
Contusions.....	240
Convulsions.....	241
Coqueluche... .. 215,	242

	Pages.
Coquetier.....	86, 408
Cornage.....	242, 313
Coralline.....	56
Cornée opaque et trans- parente.....	405
Corps étrangers dans nos organes.....	63, 65
Cors aux pieds.....	243
Coryza.....	243
Coteries et parties.....	72
Couches (femmes en)..	245
Coup de sang, 185, 188,	248
Coup de soleil.....	248
Couperose.....	176, 248
Coupures.....	195, 249
Courbatures.....	249, 290
Cours de ventre.. 249,	256
Cousins (piqûres de)....	354
COUTY DE LA POMMERAIS.	276
Cow-pox.....	393
Coxalgie.....	249, 292, 375
Crachements de sang... 313	
Crampes, 249; — d'es- tomac.....	328
Crapaud.....	250
Crêtes-de-coq syphiliti- ques.....	250
Crevasses.....	250
Cri de coq.....	251
Cristallin.. ..	406
Croup.....	250
Croyances.....	74
Crudités d'estomac.....	252
Cucurbitacées.....	277, 286
Cuisine hygiénique, 32; — infectée.....	46
Cuivre(empoisonnement par les sels de), 267,	282
Culte de la Divinité...	74
Curaçao.....	40
Cutanées (maladies) 252,	337
Cuves et fosses	192
Cyanose.....	252
Cystotomie	202, 252

D

Danse de Saint-Guy ou

	Pages.
de Saint-With..	241, 252
Dartres.....	252, 337
Débauche par fatalité..	69
Décoctions.....	137
Défaillance	252
Déformation des os....	369
Dégénérescence osseuse	355
Dégoût.....	190, 253
<i>Delirium tremens</i> , 253,	
.....	263, 281
Délivre.....	247
Démangeaisons... 253,	337
Démence.....	176, 253
Dentition.....	253
Dents (maux de).....	253
— (plombage des)...	255
Dépôt.....	171, 255
Descente de matrice	256, 333
Déviatiou de la taille,	
.....	256, 368
Dévoiemont.....	256, 257
Diabète sucré.....	257, 389
Diachylon.....	147
Diarrhée.....	256, 257
Dictionnaire des mala-	
dies.....	166
Diète à supprimer....	162
Digestion (théorie de la)	25
Digestion difficile, 257,	321
Digitale, digitaline, 276,	285
Diminution de l'ouïe..	359
Diplôme (droit du)....	47
Distillateurs abusant du	
nom de F.-V. Raspail	
(condamnation des)..	43
Docimasie.....	49
Doigt blanc.....	362
Domestiques (démorali-	
sation des).....	390
Douleurs rhumatismales	375
Douves du foie....	299, 398
Drastiques.....	277, 286
DUMAS et PAYEN conseil-	
lant un procédé de sa-	
lure empoisonné....	28
DUPRÉ (CHIRURGIEN)....	309
Dyspepsie.....	257, 328
Dyssenterie.. 256, 257,	328

E

	Pages.
Eau-de-vie camphrée...	99
Eau goudronnée.....	129
Eau de toilette, 101; —	
d'huîtres, 123; — po-	
table, 28, 382; — qua-	
druple, 124, 125; —	
sédative, 114; —	
contre la rage, 372;	
— zinguée.....	124
Ébullition du sang, 257,	337
Ecchymose.....	240, 257
Echardes.....	63
Echinorrhynque.....	399
Eclairage de nuit.....	18
Eclairs (effets des)....	62
Eclampsie.....	241, 257
Economie fausse.....	31
Ecorchures.....	195, 257
Ecoulements.....	257, 347
Ecrasement des chairs,	
.....	240, 257
Écrouelles.....	257
Ectropion.....	259, 405
Efforts.....	259
Effort de boulet.....	259
Egouts pestilentiels	20, 223
Electricité atmosphéri-	
que (effets physiologi-	
ques de l').....	208
Éléphantiasis.....	259
Emanations... 20, 158,	
. 190, 216, 220, 262,	280
Embarras gastriques...	259
Embaumements.....	54
Embolie.....	119
Émétique, 266, 273; —	
à supprimer.....	162
Empailler (art d')....	53
Empâtement.....	259, 358
Emphysème.....	259
Empoisonnements.. 46,	48
260; — (moyens gé-	
néraux contre les)...	278
Empyème.....	287
Enchifrènement... 243,	287

Pages.		Pages.
Enfants en bas âge, 287, — (habitudes précoces des), 93, 148, 289, 389; — naturels..... 71		F
Enfants qui pissent au lit, 389, — (surveil- lance morale des)... 390		Faiblesse d'estomac.... 295
Enflures..... 289, 358		Faim-calle; — canine; — valle..... 200, 295
Engelures..... 289		Falsification des ali- ments..... 44
Engorgement..... 260		Falsification de la graine de lin..... 112
Engouement et enroue- ment..... 215, 290, 294		Faneau (le docteur) mas- sacré par les soldats de Versailles ainsi que les blessés qu'il soignait..... 199
Engravée, aggravée..... 289		Farcin..... 295
Entérite..... 290, 328		Femmes enceintes..... 245
Entorse..... 290		Fer chaud..... 295
Entozoaires..... 396		Fièvre (théorie de la), 118, 295
Entrailles (maux d'), 292, 328		Fièvres : bilieuse, céré- brale, 296; — gastri- que, intermittente, jaune, maligne, des ma- rais ou paludéenne, des prisons, récur- rente, 220; — thy- phoïde, 296; — puer- pérale, 245, 296; — traumatique..... 195
Entropion..... 292 405		Filles trompées..... 71
Epidémies, 220, 292; — académique..... 20		Fils cirés..... 149
Épilatoires dangereux.. 45		Fissures et fistules.... 298
Epilepsie..... 241, 292		Fistule lacrymale..... 298
Epistaxis..... 292, 313		Flanelle (gilet de).... 60
Epizooties..... 220, 292		Fleur d'orange..... 40
Epreintes..... 237, 292		Fleurs ou flueurs blan- ches..... 298
Erésipèle et Erysipèle, 292		Fluxion de poitrine, 298, 340
Ergot du seigle 44, 220, 229, 275, 297		Foie (maladies du).... 299
Ergotisme..... 220		Folie..... 176, 301
Esquille..... 301		Folichonnerie académi- que sur l'action du feu. 19
Esquinancie..... 179, 293		Follette..... 215
Estomac (maladies d'), 293, 328		Fongosités végétales et animales (analogies des)..... 208, 209
Éther et éthérisation 94, 164, 263, 281		Fontaine dégoûtante de
Étonnement du sabot, 293		
Etourdissements, 293, 327, 328		
Étranguillon..... 293		
Etymologie..... 176		
Euphorbiacées.... 277, 286		
Evanouissements.. 252, 293		
Excoriations..... 195, 293		
Exostose..... 182, 294, 388		
Extinction de voix... 294		
Extravasation..... 240, 295		

	Pages.		Pages.
Cachan.....	30	Gestation.....	245, 246
Force brutale (abolition de la).....	73	Gibbosité.....	306, 369
Fortraiture.....	301	Gigot et rôti hygiéniques	33
Fosses d'aisances, 193, 230, 263; — (nouveau système de).....	20	Glace (application de la).	163
Foudre (effet de la), 61,	209	Glaces argentées et éta- mées.....	55
Fougère mâle.....	126	Glaces, sorbets.....	30
Foulure.....	290, 301	Glaïres.....	307, 328
Fourbures.....	301	Glandes.....	210, 307
Fourchet.....	301	Goître.....	28, 310
Fourmilière.....	301	Gomme-gutte.....	79, 133
Fourrures empoisonnées	56	Gongrone ..	310
Foyer purulent... 171,	301	Gonorrhée.....	311
FRACASTOR.....	346	Goudron.....	129
Fractures.....	301	Gouêtre, goêtre.....	310
Frénésie.....	176, 303	Gourme des enfants, 311,	337
Frictions.....	109	Goutte, 311; — rose, 312	
Froid (effets du).....	58	— sereine, 179, 312, 406	
Frottage des apparte- ments.....	61, 64	Grain d'orge.....	312, 407
Fruits verts (effets des)	203, 322	Graine de lin (farine falsifiée de).....	45, 112
Fuchsine.....	53	Graines dans nos or- ganes.....	65
Fureur, 303; — utérine,	330	Grappes, grappier.....	312
Fureurs.....	241	Gras fondure.....	312
Furie.....	176	Grattelle.....	303, 312, 337
Furuncles.....	234, 303	Gravelle.....	312, 389
Fusées purulentes, 171,	303	Grenade et grenadier (écorce de).....	131, 135
G		Grenouillette.....	312
Gale.....	303, 337	Grèves.....	72
Galvaniques (appareils),	149	Grippe.....	215, 312
Game, gamure.....	305	Gros cou.....	310
Ganglions lymphatiques	211, 305, 307	Grossesse.....	245, 312
Gangrène.....	305	Guêpes (piqûres des)..	354
Gants.....	148	H	
Garance.....	127, 141	Habillements.....	22
Gargarismes.....	128	Habitations.....	16, 58, 192, 231, 281
Gargouillements..	306, 400	Habitudes précoces....	96, 148, 390
Gastralgie, gastrite, 306,	328	Haleine mauvaise.	313, 357
Gaz.....	262	Halley.....	313
Gencives sanieuses, 306,	381	Hamac.....	17
Génitaux (organes).....	306	Haut-mal.....	241, 313
Gerçures.....	250	Helminthes.....	67, 396

Pages	Pages.
Hématémèse..... 313, 314	Idiotisme..... 176, 321
Hématurie..... 313, 389	Imitation funeste du lait 47
Hémicrânie..... 327	Immersion..... 190
Hémiplégie... 186, 189, 313	Immobilité des chevaux 321
Hémoptysie..... 313	Immondices..... 64
Hémorrhagie..... 313	Improbe (homme)..... 2
Hémorrhoides..... 315	Inappétence..... 190, 321
Hépatite..... 299, 316	Incontinence d'urine... 389
Hernie externe et interne, 316; — de l'œil, 317, 406	Indigestion..... 26, 321
Herpétiques (affections). 317, 337	Infection arsenicale et mercurielle..... 322, 352
Hoquet..... 317	Infection des bestiaux. 322
Hors-d'œuvre 32	Inflammation, 322; — de poitrine, 340; — de l'ovaire..... 361
Houblon 139	Influenza..... 215, 322
Huile à brûler..... 18	Infusions..... 137
Huile camphrée, 105; — de foie de morue, 46; — de lis, 106; — de millepertuis, 106; — de ricin, 136; — de sapin, 106; — téré- benthinée..... 106	Injectons..... 140
Humanité ou barbarie. 87	Insectes (parasitisme des)..... 65
Humeur vitrée..... 406	Insolation..... 248, 322
Humeurs froides.. 257, 317	Insomnie..... 322
Hydrargyre..... 50, 269	Intumescence..... 355
Hydarthrose..... 318, 385	Invagination des intes- tins..... 237
Hydrocèle..... 318	Iodure de potassium... 141
Hydrocéphalie..... 318	Ipécacuanha (sirop d'). 157
Hydrochlorique (acide). 264	Iris..... 406
Hydrophobie..... 319, 371	Irritation..... 323
Hydropisie, 319; — de la moelle épinière, 320; — de poitrine.. 321, 340	Ischurie..... 323, 389
Hydrorachis..... 320	Ivraie enivrante..... 275
Hydrothorax..... 321, 340	Ivresse..... 263, 281, 323
Hygie 1	J
Hygiène 1	Jambes cagneuses..... 369
Hygiénique (régime)... 167	— (maux de)..... 323
Hypertrophie..... 236, 321	Jaunisse..... 299, 324
Hypocondrie..... 321, 374	Javart..... 324
Hystérie..... 321, 330	Jouets d'enfants ou jou- jou empoisonnés... 45
I	Jouets galvaniques.... 154
Ichthyose..... 321	Joie..... 69
Ictère..... 299, 321	Jusquame..... 276, 286
K	K
	Kousso..... 134

Pages.

Pages.

Kyste..... 325

L

Lactation..... 47,
179, 245, 253, 287, 326

Ladrierie pour Larderie.
..... 326, 399

Laitage..... 45, 47

Laitage (imitation du),
47; — par un savan-
tasse..... 48

Langage médical..... 3

Langueyeurs officiels... 399

Laryngite..... 179, 326

Larynx..... 250

Lauro-Cerasus..... 277

Lavande (huile de)..... 106

Lavements..... 142

Lèpre..... 326, 337

Léthargie..... 252, 326

Lèvres gercées..... 326

Libertin et libertinage. 2, 69

Lichen d'Islande..... 138

Lieux d'aisances..... 19

Lin (graine de) falsifiée.
..... 45, 112

Linge fenestré..... 146

Liqueur anticholérique. 40

Liqueurs hygiéniques.. 40

Lis (huile de)..... 106

Litharge (oxyde de
plomb); — ses dangers
appliquée sur la peau. 268

Lithotomie et lithotritie.
..... 202, 326

Lits..... 17

Lochies..... 247, 326

Luette enflée..... 179, 326

Lumbago..... 290, 326

Lunettes galvaniques,
153; — contre le stra-
bisme..... 382

Luxation..... 290, 326

M

Macérations..... 137

Magnésie..... 267, 282

Maillot (enfants au)....
..... 24, 68, 214, 287

Maillot..... 24

Mains (ulcérations des). 289

Mal d'aventure, 326, 350,
362; — des Bois ou de
Brou, 350, 362; —
de gorge, 179, 327,
350; — caduc, 241,
313, 326; — haut mal,
313; — de feu ou
d'Espagne, 350; — de
mer, 351; — de la
mère..... 330, 351, 394

Mal de tête..... 327

Malade et médecin.... 5

Maladie (définition de la) 1

Maladies, leurs causes,
8; — 1^{re} cause, 16;
— 2^e cause, 24; —
3^e cause, 48; — 4^e
cause, 58; — 5^e cause,
63; — 6^e cause, 63;
— 7^e cause, 65; —
8^e cause, 65; — 9^e
cause..... 69

Maladies d'entrailles,
d'estomac, 204, 205,
237, 328, 368; — des
mamelles, 207, 308,
351; — de matrice,
330; — mercuriel-
les remplaçant aujour-
d'hui les maladies ver-
mineuses de notre dé-
but, 15; — du pays,
351, 374; — pédicu-
laires, 303; — de la
peau, 337; — de poi-
trine, 340; — puli-
caires, 226; — mala-
die (ma dernière) 342;
— secrètes et syphili-
tiques, 346; — uté-
rines, 330; — véné-
riennes, 346; — ver-
mineuses..... 396

	Pages.		Pages.
Nez punais.....	357	(ramollissement des).	369
Nitrique (acide).....	262	Ostéosarcome.....	361, 388
Noir museau.....	357	Otite.....	359, 361
Noix (de noyer contre la Dysurie), 126; — vo- mique.....	278, 285	Ouïe (maladies de l')... 359	
Nonpareille.....	138	Ourles.....	306, 307, 361
Nostalgie.....	357, 374	Ouvriers en couleurs... 54	
Noyés (secours aux), 190, 191		Ovaires (maladies des).	
Nymphomanie.....	330, 357		330, 361
O		Oxydes.....	262
Obésité.....	357	Ozène.....	361
Obstruction au foie, 299, 358		P	
Odeur punaise.....	357	Pain, 25, 31, 32; — (fal- sification du).....	45
Odontalgie.....	253, 358	Pâles couleurs.... 299, 361	
Œdème.....	358	Palpébrite.....	361, 405
Œdème des bestiaux.. 259		Palpitations.....	236, 362
Œillère, 86, 407; — gal- vanique.....	153	Panaris.....	362
Oignons et verrues, 243, 359		Pansements, 110, 130; 145; — par recouvre- ment.....	110
Ombellifères.....	276	Papavéracées.....	276, 285
Onanisme.....	359, 367	Papier garanti des vers. 53	
Ongle incarné.....	359	Papier servant de com- presse.....	110
Opérations chirurgicales	145, 195, 359	Paralysie.....	186, 364
Ophthalmie.....	359, 403	Paraplégie... 186, 189, 364	
Opium.... 6, 276, 278, 285		Parasites du corps.....	65
Oppressions de poitrine,	193, 215, 340, 359	Parotides.....	307, 364
Or (sels d').....	269	Partis et coteries.....	72
Orages (effets physiolo- giques des), 62, 208, 209		Parturition.....	245
Orchites.....	383	Pastilles empoisonnées. 46	
Oreilles (maux d').....	359	Pâtes empoisonnées.... 46	
Oreillons.... 307, 361, 364		Paupières (maladies des)	364, 405
Orgeolet.....	312, 361, 407	Peau (maladies de la).	337, 365, 366, 367
Orgie.....	28	Pavot.....	276
Orthopédiques (appa- reils).....	154	PAYEN et DUMAS conseil- lant un projet de sa- lure nuisible.....	28
Orthopédiste de la nou- velle méthode.....	156	Peaux d'animaux vi- vants.....	86
Orties de mer.....	392	Pédiculaire (maladie).. 365	
Os (carie des), 173; — (cambrure des), 369; — (maladies des), 171, 182, 355, 362, 388; —		Pelade.....	219, 365
		Pelleteries empoison- nées.....	57

Pages.	Pages.
Pendus (secours aux)...	Pituite..... 366
..... 191, 365	Placement (bureaux de) 390
Pénitenciaire (système).	Placenta..... 247
..... 22, 61, 73	Plaies..... 145, 195, 366
Perforations intestinales 401	Plaisirs..... 69, 72
Péripneumonie de l'hom-	Plantes imputrescibles. 29
me..... 365	Plantes vénéneuses, 274, 285
Péripneumonie des bè-	Plaques galvaniques... 150
tes..... 365	Pleurésie..... 340, 366
Péritonite..... 365	Plique polonaise..... 366
Persil bon ou mauvais,	Plomb (empoisonnement
34; — contre l'odeur	par le) avec l'étamage,
d'ail..... 90	45; — son oxyde sur la
Perte de sang... 313	peau (danger de), 267, 283
Pertes involontaires ou	Pneumonie..... 340, 367
séminales, 365, 367;	Podagre..... 311, 367
— utérines..... 336, 365	Poèles..... 18
Pèse-esprit, pèse-li-	Poids anciens et nou-
queur..... 78	veaux..... 77
Pessaires articulés et en	Point de côté... 340, 367
caoutchouc, 334; —	Poireaux, verrues, 243, 367
galvaniques..... 151, 336	Poisons divers, 48, 51, 260
Peste d'Alep..... 220	Poitrine (maladies de).
Peste de Sibérie..... 220	 340, 367
Peuplier (bourgeons de) 106	Pollutions nocturnes... 367
Pharmacie, 1; — phar-	Polype du nez..... 367
macie dans l'éduca-	Polypharmacie..... 162
tion..... 77	Pommade camphrée... 107
Pharmacie domestique	Porentruy (Suisse) em-
et portative..... 76	poisonné..... 47
Pharmacien de bonne	Pot-au-feu hygiénique. 32
et de mauvaise foi,	Potage..... 32
..... 45, 76, 109	Potasse..... 266, 282
Phénique (acide), phé-	Poudres alimentaires et
nol, phényle..... 94	médicinales empoi-
Phlébite..... 365	sonnées par les appa-
Phlegmons..... 234, 365	reils pulvérisateurs.. 46
Phosphore..... 264	Poudrette sur place... 21
Phthisie..... 340, 365	Poumon (maladies du)
Pieds (maladies des), 365, 366	 340, 367
Pierres dans la vessie	Pourriture des bestiaux 367
..... 202, 366	Pourriture des hôpitaux 367
Piétin..... 366	Pousse des chevaux... 367
Piles galvaniques..... 149	Poussières irritantes,
Pilules d'aloès..... 79	vénéneuses et vermi-
Pince..... 149	neuses... 14, 20, 46,
Piqûres d'insectes..... 366	 56, 63, 92
Pissement de sang, 366, 389	Poux..... 67, 367

Pages.

Pages.

Pratique.....	76
Préservatifs.....	48
Priapisme.....	367
Prison.....	22, 61
Privés inodores.....	20
Procès.....	72
<i>Prolapsus</i>	331, 368
Prolégomènes.....	1
Prostate (engorgement de la).....	368, 389
Prunelliers des bois pour le vin.....	38
<i>Prurigo</i>	303, 368
Prussique (acide).....	264
Pulvérisateurs (appareils).....	46
Punais (odeur)...	357, 368
Pupille.....	406
Pustule maligne.....	220
.....	234, 368
Pylore (squirrhe du)...	368

Q

Querelles et procès....	72
Quinine (sulfate de)...	163

R

Rachitisme, rachitis...	369
Rage.....	371
Ramollissement des os.	369
RASPAIL (CAMILLE ET XA- VIER) médecins.	310, 379
Rate.....	374
Rats (contre les)...	17, 53
Reboutage.....	290
Rectum (chute du)....	374
Régime hygiénique....	167
Règles, menstrues,	336, 375
Reins (maladies des)...	375
Religieux (sentiment) et religion, 74; — Religion impie.....	75
Remèdes secrets.....	50
— vénéneux...	51
Reniflement.....	128
Renonculacées.....	275

Résignation.....	71
Rétroversion de matrice.....	368, 375
Rhagades.....	184, 375
Rhubarbe.....	80
Rhumatismes.....	375
Rhume de cerveau, 243,	376
— négligé, 340; — de poitrine.....	340
Ricin (huile de).....	136
Roséoles.....	337, 376
Rôti aromatisé.....	33
Rougeole.....	376

S

Sachets de sel ou cataplasmes secs.....	113
Sage (homme).....	2
Saignée à supprimer...	159
Saignement du nez....	292
.....	313, 380
Saindoux.....	107
Salades.....	34
Salsepareille.....	142
Salubrité publique (conseils sur la).....	44
Salure artificielle empoisonnée.....	27
Sang de rate.....	351
Sangsues à supprimer.	159
Santé.....	1
Santonine.....	138
Sapin (bourgeons de)...	106
Sarcocèle.....	380
Satyriasis.....	367
Saumure.....	34
Scammonée.....	80, 137
Scarlatine.....	376
Scorbut.....	381
Scorpions (piqûres des).	354
Scrofules.....	257, 382
Scrotum.....	382
Sedlitz (eau de).....	137
Seigle ergoté, 220, 229,	275
Sein (glandes du)....	207
.....	308, 382
Sels, 262; — vénéneux,	

Pages.	Pages.
..... 44, 48, 51, 163, 260	Sulfurique (acide) 264
Sel de cuisine..... 114	Superpurgatifs, 143, 277, 286
Semen-contrà..... 138	Suppressions en théra-
Semencine..... 138	peutique..... 159
Senteur des pieds..... 365	Surdité..... 359, 383
Seringue..... 142	Surtouts en mousseline
Service de table..... 32	 101, 149
Sétons à supprimer.... 160	Symphyse..... 181
Sevrage..... 248, 287	Syncope 252, 383
Sexes (rapport des).... 71	Syphilitiques (maladies)
Sexuels (maux des or-	 346, 383
ganes)..... 207, 382	
Sièges inodores 20	T
Sifflage..... 242	Tabac..... 96, 99, 144
Sinapismes à supprimer. 162	Taches de rousseur.... 383
Sirop de chicorée..... 157	Taches hépatiques..... 383
— d'ipécacuanha.... 157	Taffetas ciré (vessies en) 148
Soif-calle 200, 382	Taie..... 383, 406
Solanées..... 276	Taille (déviatiôn de la). 369
Solutions de continuité. 195	Taille de la pierre..... 383
Sommeil par le froid... 19	Taupes..... 17
Sondes galvaniques, 149, 151	Taufobole..... 88
Soude 266, 282	Teigne..... 337, 383
Soufrage contre l'infec-	Teinturerie empoison-
tion..... 19	née 55
Soufre en médicament.. 133	Température. 18, 19, 23 58
Souris et rats (contre	Ténia..... 383, 397
les)..... 17	Térébenthine..... 103, 106
Sparadrap adhésif, 111, 147	Testicules..... 383
Spasmes..... 241, 382	Tétanos..... 241, 384, 385
Speculum (nouveau) de	Tête chauve..... 219
l'utérus..... 333	Théorie..... 8
Spleen, splénite.. 374, 382	Tic à la fourchette..... 250
Squirrhe..... 368, 382	Tics..... 241, 384
Strabisme..... 382	Tigelle galvanique. 149, 152
Strangulation..... 190	Tintouin..... 359, 384
Strangurie..... 389	Tisanes d'atelier..... 40
Strontiane..... 266, 282	Tisanes..... 137
Strumeuse (tumeur) ... 310	Toiles agglutinatives... 147
Strychnine..... 278, 285	Toilette (ingrédients dan-
Sublimé corrosif..... 271	gereux de la)..... 45
Substances falsifiées... 44	Tonsilles..... 179, 384
Sucre impur..... 45	Torticolis..... 215, 384
Suette miliaire.... 376, 383	Torture préventive (abo-
Sueurs rentrées..... 383	litiôn de la)..... 73
Suffocation, 193, 236,	Tournesol..... 38
..... 340, 383	Tourniole..... 384
Sulfuré (hydrogène)... 262	

	Pages.
Tournis	385
Toux.....	215, 385
Trachée	250
Traitements mercuriels.	406
Tranchées	385
Transpiration des pieds.	365
Trichine, trichinose....	398
Trismus	385
Tubercules.....	340, 341
Tuméfactions	385
Tumeurs, 385; — arti- culaires, 289, 311, 385; — blanches, 385; — cancéreuses, squir- rheuses, 386; — du foie, 299; — encépha- loïdes, 387; — en- kystées, 325, 388; — fongueuses, 388; — froides, 171, 257, 383; — graisseuses, 388; — osseuses, 173, 388; — purulentes, 388; — rouges, 388; — du sein, 207, 306, 387; — strumeuses, 388; — utérines.....	361
Tympanite.....	353, 389
Typhus.....	220, 296, 389

U

Ulcères, 145, 170, 195,	257, 389
Urètre (rétrécissement de l').....	389
Urinaires (maladies)....	389
Urines colorées, 131, 389; — (incontinence et rétention d') 127, 389; — filantes, gra- veleuses et sédimen- teuses.....	389
Urines contre la rage des dents.....	255
Urticaire, urtication...	392
Utérus (maladies de l')	106, 330

Pages.

V

Vaccination, vaccine et vaccin.....	393
Vaginite.....	394
Vapeurs.....	321, 394
Varices.....	394
Varicelle.....	395
Varicocèle.....	395
Variole.....	376, 393, 396
Végétations syphiliti- ques.....	346, 396
VELPEAU (CHIRURGIEN)..	310
Vélèlles.....	392
Vents ou flatuosités....	396
Ver solitaire.. 67, 131,	396, 403
Vératrine.....	278
Vermifuges divers, 89, 90, 113, 123, 126, 127, 129, 131, 135, 138,	139, 144, 157, 401
Vérole grosse, 346, 396; — petite, 376; — vo- lante, vérolette	396
Verrues.....	243, 396
Vers intestinaux.....	396
— à soie.....	47
Vert arsenical ou de Scheele.....	53, 273
Vertiges.....	327, 403
Vésicatoires à suppri- mer.....	160
Vermillon.....	45
Vessie (maladie de la).	202, 403
Vessies de porc.....	148
Vessies (autres).....	148
Vêtements.....	23, 58
Vétérinaire.....	47
Viandes réduites, gâ- tées en route.....	48
Vibrion.....	397
Vienne (caustique de).	161, 172, 325
Vin de la barrière, 31; — du cru, 36; — (fal-	

Pages.		Pages.
sification du), 45; — avec les fruits des bois, 38; — de table et de ménage, 36; — grenatisé, 135; — blanc vermifuge.... 402		X
Vinaigre camphré, 158; — falsifié..... 45	Xérasie..... 219	
Vipère (piqûre de la)... 403	Y	
VIRCHOW plagiaire prus- sien..... 399	Yeux (maladies des)... 403	
Volvulus..... 237, 403	Z	
Vomissement, 26, 328, 403	Zinc (eau de) ou eau zinguée, 124; — (em- poisonnement par les sels de)..... 30	
Vomissement, de sang. 313, 403		
Vomito negro.... 220, 403		

FIN DE LA TABLE.

PRIX APPROXIMATIF

POUR LA FRANCE

DES

**Principales substances de première qualité qui
entrent dans le cadre de la nouvelle
médication.**

DÉSIGNATION	500 gr. ou LIVRE	50 gr. ou ONCE	LE gramm.
Aletris succotrin.	"	" 15	"
— — en poudre.....	"	" 20	"
Ammoniaque liquide à 22° B.....	"	" 10	"
Angélique de Bohême.....	"	" 20	"
Assa-fœtida.....	"	" 25	"
Bourrache.....	"	" 10	"
Calamus aromaticus.....	"	" 10	"
Camphre purifié.....	3 "	"	"
— — en poudre.....	4 "	"	"
Cannelle de Ceylan.....	"	" 50	"
Charpie fine.....	"	" 40	"
Chiendent coupé.....	"	" 10	"
Clous de girofle.....	"	" 15	"
Cuivre pour plaques galvaniques.....	"	" 50	"
Farine de lin.....	" 40	"	"
Fougère mâle (racines en poudre).....	"	" 20	"
Garance (poudre de racines)...	"	" 20	"
Goudron de Norwège.....	"	" 10	"
Graines de lin.....	"	" 05	"
Grenade (écorces de).....	"	" 10	"
— — d'Afrique.....	"	" 20	"
— — en poudre.....	"	" 30	"
Grenadier (écorces de racines de).....	"	" 25	"
— — en poudre.....	"	" 40	"
Houblon.....	"	" 15	"
Hulle de ricin, filtrée à froid.....	"	" 20	"
Iodure de potassium.....	"	4 "	"
Lichen d'Islande.....	"	" 10	"
Manne en larmes, extra-belle.....	"	" 50	"
— — débris.....	"	" 40	"
— en sorte.....	"	" 20	"
Mousse de Corse.....	"	" 10	"
Muscades des Moluques.....	"	" 25	"
Myrthe en larmes.....	"	" 50	"

DÉSIGNATION	500 gr ou LIVRE	50 gr. ou ONCE	LE gramm.
Réglisse (racines sèches de).....	«	» 10	«
Rhubarbe de Chine en poudre.....	«	1 «	«
Ricin (graines de).....	«	» 15	«
Roses de Provins	«	» 75	«
Saindoux ou axonge.....	1 25	«	«
Safran gâtinais.....	«	«	» 30
Sel marin	» 15	«	«
Salsepareille coupée	«	» 25	«
Semen-contrà d'Alep	«	» 20	«
— — en poudre.....	«	» 25	«
Sulfate de zinc	» 50	«	«
— — pur.....	«	» 25	«
Surreau (fleurs de).....	«	» 15	«
Vanille	«	«	» 25
Zinc laminé pour plaques galvaniques.....	«	» 50	«



OUVRAGES

DE

M. F.-V. RASPAIL

LE FERMIER-VÉTÉRINAIRE

OU

MÉTHODE AUSSI ÉCONOMIQUE QUE FACILE

DE PRÉSERVER ET DE GUÉRIR LES ANIMAUX DOMESTIQUES,
ET MÊME LES VÉGÉTAUX CULTIVÉS, DU PLUS
GRAND NOMBRE DE LEURS MALADIES;

PAR

F.-V. RASPAIL.

2^e ÉDITION (8^e Tirage). — 1 vol. in-18. Prix : 1 fr. 25 cent.,
et par la poste : 1 fr. 50 c.

Le *Fermier-Vétérinaire* a pour but d'apprendre aux fermiers, bergers, éleveurs et propriétaires d'animaux domestiques à se passer du concours du vétérinaire, dans les circonstances analogues à celles où le *Manuel annuaire de la Santé*, apprend à chacun à se passer du Médecin. Par une extension d'idées dont les vrais agronomes apprécieront la justesse et l'opportunité, M. Raspail s'est tout autant occupé, dans cet ouvrage, des maladies des végétaux cultivés et de leur médication que de celles des animaux eux-mêmes.

NOUVELLES ÉTUDES SCIENTIFIQUES ET PHILOLOGIQUES

— 1861-1864 — Par F.-V. RASPAIL.

Gros in-8°, avec 14 pl. (10 sur cuivre et 4 sur pierre), dessinées, gravées et lithographiées par son fils F.-BENJ. RASPAIL. — Le caractère de ce recueil est suffisamment indiqué par l'épigraphie : *De omni re scibili* (On ne doit rester étranger à rien de ce que l'on peut apprendre). — Il peut être considéré comme une continuation, sous une forme non périodique, de la *Revue complémentaire des Sciences appliquées* (1854-1860). — Prix : 10 fr. ; — par la poste, 11 fr.

HISTOIRE

DES TRIBULATIONS QUE M'A COUTÉES L'IMPRESSION
DE CE LIVRE.

Vous devez savoir, mes enfants, que dans ma vie j'ai beaucoup découvert, et tellement que, pour ne pas avoir à me citer, la jésuitière se voit forcée de fouiller sa fange pour y trouver un imbécile de plagiaire, les membres de l'Institut n'osant plus se prêter à ce sale métier. Vous devez savoir aussi que chacune de mes découvertes faites à mes frais n'a jamais manqué de m'attirer des persécutions inouïes, pendant que le plagiaire, hautement rémunéré, les professait aux frais de l'Etat, l'Etat m'interdisant le professorat gratuit. Eh bien ! aucun de mes livres ne m'a suscité autant de tribulations que ce dernier.

Imaginez-vous que tant que j'ai habité la Belgique, j'ai pu imprimer mes idées en toute liberté, et que mon imprimeur, toujours le même pendant 12 ans, M. Vanderauwera, est resté dans les meilleurs termes avec notre famille.

Mais malheur à moi, une fois que je suis rentré en France ! tout y avait changé depuis 12 ans, ainsi que

vous allez en juger : car je trouvais tout naturel de m'adresser, pour l'impression de ce livre, à une maison que nos publications avaient sauvée d'une ruine imminente et que dirigeait un homme qui faisait profession de libre penseur comme nous. Comptant sur d'aussi bons souvenirs et sur un reste de reconnaissance, je lui livrai donc la moitié du manuscrit, que cette maison imprima couramment; lorsque, arrivé à la page 134, le 29 juin 1864, je reçois de notre libre penseur le petit bout de lettre suivant : « Monsieur, j'ai cru imprimer un ouvrage scientifique, d'après la copie reçue, mais je m'aperçois maintenant que vous traitez de questions religieuses : je crains des poursuites et je ne veux à aucun prix avoir des discussions avec le parquet. Il m'est donc impossible d'imprimer l'article sur l'*Imitation*, à moins de modification. » En même temps, il me signalait les passages à supprimer. Or, ces passages à supprimer étaient tout simplement des tirades traduites de l'*Imitation*, sur l'amour, et que je trouvais un peu trop lubriques; et ce fut fini, tout fut arrêté, quant à l'impression. Nous découvrons alors que notre libre penseur s'était placé sous la tutelle d'un abbé bien connu dans le MONDE, et l'affaire était dès lors amplement expliquée. Force nous fut de recourir à notre brave imprimeur de Bruxelles qui nous expédia le livre en quelques jours. Mais mêmes embarras! le livre est retenu, à son tour, au ministère de l'intérieur, par la Commission composée de nos anciens partisans mêlés à des crosses et des mitres; pourquoi, pour qui, pour qu'est-ce? Ces messieurs ne prennent pas la peine de l'expliquer, ils se posent en juges et vous envoient promener. Le livre leur servait pendant ce temps et puis à d'autres. C'était par trop fort; aussi le ministre, instruit de ces bigoterie qui visaient à la niaiserie, ordonna à ces bons messieurs de mettre le livre en liberté. Nous avons perdu un mois en pourparlers. Mais le plus curieux de l'histoire, c'est qu'en novembre 1865, notre pieux libre penseur se vit condamné pour avoir imprimé, non plus des ouvrages de libre penseur, mais une vingtaine de livres bleus coupables, dit le jugement, d'outrages à la morale publique et aux bonnes mœurs, et dont, par respect pour mes lecteurs, je me

garderai bien de reproduire les titres mêmes, sans aucun doute imprimés à l'insu de M. l'abbé protecteur de la morale publique. Notre livre n'a subi aucune de ces condamnations, Dieu merci ; et il circule librement dans le monde, mis à contribution par les brouillons de la littérature bien pensante, et maudit par l'*index* de Rome et ses pieux égrillards. Que voulez-vous qu'on écrive en France avec un peu d'esprit sous l'épée de ces séides occultes de Loyola !

A peine cet ouvrage venait-il de paraître qu'on vit annoncer des dictionnaires non encore commencés et tous conçus d'après les principes de ce livre, par des Membres de l'Institut, tous vantés par le journalisme libéral, c'est-à-dire soumis *in peto*.

Nous ne mentionnerons, dans ce catalogue, que les ouvrages de M. Raspail qui restent encore en magasin, les autres que désireraient posséder les acheteurs, nous tâcherons de les réunir sur leur demande. Nous allons suivre l'ordre des dates dans l'énonciation des titres des ouvrages :

NOUVEAU SYSTÈME DE CHIMIE ORGANIQUE, fondé sur de nouvelles méthodes d'observation, et précédé d'un traité complet de l'art d'observer et de manipuler, en grand et en petit, dans le laboratoire et sur le porte-objet du microscope ; par F.-V. RASPAIL. 2^e édition, 1838, trois gros vol. in-8°, avec un atlas in-4° de 20 planches, dont quelques-unes coloriées. Prix : 30 fr. ; — Par la poste : 33 fr.

Chacun se souvient de l'influence considérable que ce livre a obtenue et obtient encore sur les études des hommes réfléchis. On peut dire que l'ouvrage fit une révolution complète dans les études d'observation, et que c'est depuis cette époque que le microscope, qui n'était qu'un instrument d'un rare usage jusqu'alors, a envahi tout le système des sciences. C'est là qu'on trouve le germe de toutes ces créations avec lesquelles on s'amuse chaque jour, pour avoir l'air de faire du nouveau, à organiser des jeux de lettres qu'on manipule comme des jeux de cartes avec des atomes de différentes pesanteurs.

NOUVEAU SYSTÈME DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE ET DE BOTANIQUE, fondé sur les méthodes d'observation qui ont été développées dans le nouveau système de chimie organique; par F.-V. RASPAIL.

Deux gros vol. in-8°, avec un atlas de 60 magnifiques planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. 1836. Prix avec planches en noir : 30 fr.; avec planches coloriées : 50 fr. — Par la poste : 2 fr. 50 c. en sus.

C'est principalement dans cet ouvrage qu'a été formulé définitivement le système *spiro-vésiculaire* ou de la *cellule naissant d'une cellule* (*omnis cellula è cellula*) qui avait déjà commencé à paraître dès 1825, lorsque je disais à l'*Académie des sciences* : « Donnez-moi une cellule animée de vitalité et je vous rendrai le monde organisé. » Cet ouvrage a été enlevé en 1836 et n'a cessé de se vendre depuis lors. Eh bien ! croirez-vous qu'on a créé à la Faculté de médecine une chaire exprès pour professer d'une manière précise, quand elle est intelligible, que cette idée appartient à l'imbécile Mirbel? J'offre un merle blanc à l'auguste professeur, s'il a la permission officielle de me démontrer le fait. Et ce qui est encore plus étourissant, c'est d'entendre toute la bande des médecins jésuitiques faire honneur à un Allemand sans pudeur de cette grande idée. O jésuites *servum pecus*!

PROCÈS ET DÉFENSE DE F.-V. RASPAIL, poursuivi, le 19 mai 1846, en exercice illégal de la médecine, sur la dénonciation formelle des sieurs FOUQUIER, médecin du roi, et ORFILA. — 6^e édition, 1865, augmentée de la DÉFENSE EN APPEL et du COMPTE RENDU d'une action en diffamation relative, ET GAGNÉE, A CETTE PUBLICATION. Prix : 60 cent.; — par la poste : 75 c.

NOUVELLE DÉFENSE ET NOUVELLE CONDAMNATION DE F.-V. RASPAIL à 15,000 fr. de dommages-intérêts pour avoir demandé le 8 novembre 1845, et obtenu le 30 novembre 1847, la dissolution de la société par lui formée le 1^{er} novembre 1845 avec le pharmacien-droguiste du n° 14 de la rue des Lombards. Prix : 50 cent.; — par la poste : 65 cent.

RÉPLIQUE AU SIEUR LÉON DUVAL, avocat de la liste

civile, par F.-V. RASPAIL. Paris, 7 décembre 1846, in-8°, 9^e édition. — Prix : 10 cent.; — par la poste : 15 cent.

LA LUNETTE DE VINCENNES, Almanach démocratique et progressif de l'*Ami du Peuple*, pour 1849, par F.-V. RASPAIL, in-18 de 158 pages, avec figures par Benjamin Raspail. — Prix : 75 cent.

Cet ouvrage, rempli de renseignements, est un petit chef-d'œuvre de bon sens et d'instruction pour ce temps-là; il s'est vendu à 40,000 exemplaires; il n'était plus dans le commerce : nous venons de le faire réimprimer.

LA LUNETTE DE DOULLENS, Almanach démocratique et progressif de l'*Ami du Peuple*, pour 1850, par F.-V. RASPAIL, in-18 de 144 pages avec portrait. — Prix : 50 c. — par la poste, 65 cent.

COLLECTION DE L'AMI DU PEUPLE EN 1848, par F.-V. RASPAIL. — Cette feuille, dont le premier numéro porte la date du 26 février, se publiait le jeudi et le dimanche sur la voie publique; elle cessa de paraître à la suite de la journée du 15 mai. — Prix des 21 numéros : 2 fr.; — par la poste : 2 fr. 50 c.

PROCÈS PERDU, GAGEURE GAGNÉE, ou mon dernier procès en 1856, par F.-V. RASPAIL, in-8° de 88 pages; prix : 75 cent. — Par la poste : 85 cent.

N. B. — La lecture de semblables procès peut servir, mieux que ne l'indique leur titre spécial, à apprécier les vœux que nous n'avons cessé de formuler à partir de l'époque du *Réformateur*, 1834, à savoir que le fatras de nos 50,000 lois soit réduit tôt ou tard à quelques pages, et toute procédure à l'institution d'un jury compétent et nommé par les parties pour le civil, et d'un jury élu chaque année par les citoyens d'une localité pour le correctionnel et le criminel; enfin que notre système pénal, encore basé sur la torture, soit remplacé par un système d'amélioration, de réparation et de réhabilitation.

LES BÉLEMNITES FOSSILES retrouvées à l'état vivant, par F.-V. RASPAIL, in-8° de 44 pages, papier vélin,

avec 1 planche coloriée, dessinée et gravée par son fils Benjamin Raspail, 2^e édit. 1872. — Prix : 4 fr.

N. B. — Il n'a été tiré que 200 exemplaires de ce ouvrage, où se trouve définitivement résolu un problème de paléontographie, qui a si vivement préoccupé les géologues de tous les temps. Ce travail fait suite, en confirmant toutes les prévisions, à celui que M. Raspail a publié sur les *bélemnites*, en 1829, dans les *Annales des sciences d'observation* et qui a été tiré à part à un petit nombre d'exemplaires.

HISTOIRE NATURELLE DES AMMONITES ET DES TÉRÉBRATULES des Basses-Alpes, de Vaucluse et des Cévennes, par F.-V. RASPAIL. Nouvelle édition considérablement augmentée en texte, et enrichie de 11 planches gravées et lithographiées, par son fils Benjamin Raspail, 1 beau volume, grand in-4^o oblong, imprimé sur papier glacé, format d'album; — prix : 12 francs

N. B. — La première édition de cet ouvrage était pour ainsi dire une épave échappée au naufrage des *Annales des sciences d'observation*. Elle formait le complément obligé du quatrième volume de cet ouvrage, les savants de police d'alors n'ayant pas attendu la terminaison du volume pour en gagner les éditeurs. Le texte en était complet, il est vrai, mais pour les 3 premières planches on était forcé d'avoir recours aux *Annales*. Dans la deuxième édition, toutes les planches ont été reproduites; le texte a été considérablement augmenté, et on y a joint le traité des **TÉRÉBRATULES**, qui paraît pour la première fois enrichi de deux nouvelles planches. On a adopté le format oblong pour éviter le pliage des figures, ce qui nuit toujours à l'effet et à la conservation de l'iconographie.

LE CHOLÉRA EN 1865 ET 1866, par F.-V. RASPAIL, in-8^o. — Prix : 60 cent.; — par la poste : 70 cent.

On trouvera dans cet ouvrage l'explication toute naturelle du **CHOLÉRA**, par l'influence calorifique d'une comète qui fait changer de place au **CHOLÉRA** en changeant chaque fois de position.

NOTICE THÉORIQUE ET PRATIQUE SUR LES APPAREILS ORTHOPÉDIQUES de la méthode hygiénique et curative de F.-V. RASPAIL, par CAMILLE RASPAIL fils, médecin; in-8°, avec gravures dans le texte. Deuxième édition augmentée, 1867. — Prix : 1 fr. 25 c.

APPEL URGENT AU CONCOURS DES HOMMES ÉCLAIRÉS de toutes les professions contre les **EMPOISONNEMENTS INDUSTRIELS** ou autres qui compromettent de plus en plus la santé publique et l'avenir des générations, par F.-V. RASPAIL.

Salus populi suprema lex esto.

(Loi des Douze Tables.)

Que la salubrité publique prime toute
les autres lois.

1 volume in-18 ; nouvelle édition augmentée, 1872.
— Prix : 1 fr.; — par la poste : 1 fr. 25 c.

N. B. — Les lecteurs du *Manuel* ont le plus grand intérêt à se mettre au courant des révélations qui ont donné lieu à la publication de ce petit livre; d'un autre côté, ceux qui cultivent l'histoire y trouveront le mot de l'énigme des calamités publiques qui ont ensanglanté notre beau pays depuis 1791. Cet appel s'adresse à tous les honnêtes gens de quelque classe et de quelque opinion qu'ils soient, aux yeux de qui le patriotisme est inséparable des sentiments d'humanité. Une seule classe d'individus n'y trouvera pas son compte et pourrait vous détourner de cette lecture avec ses moyens habituels: c'est celle des ennemis de la philosophie et de la France qui, depuis 89, est devenue la personnification la plus éclatante de la philosophie; ce sont les disciples de Loyola qui finissent par achever leur œuvre.

PRÉVISION DU TEMPS. — ALMANACH ET CALENDRIER MÉTÉOROLOGIQUES pour l'année 1873, à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs; par F.-V. RASPAIL, 1 volume in-18 de 180 pages. — Prix : 50 cent.; — par la poste : 65 cent.

C'est depuis 1865 que paraît chaque année ce petit livre, augmenté tous les ans du triple calendrier grégorien, républicain et météorologique, et d'une foule

de connaissances nouvelles et instructives sur la **PRÉVISION DU TEMPS**. Dans les années précédentes, nous avons démontré l'obscurité du calendrier catholique, la supériorité du calendrier républicain; nous avons donné l'exposé succinct des principes météorologiques que nous avons fondés dès 1850; l'histoire des nuages et leur nomenclature. Nous allons donner le sommaire de cette année-ci.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES: — Comput ecclésiastique. — Concordance des années. — Quatre-temps, fêtes mobiles. — Commencement des saisons. — Éclipses. — Explication des abréviations et significations des mots dans les divers calendriers de ce livre. — Axiomes de météorologie pour l'intelligence de l'almanach météorologique. — Concordance du triple calendrier, grégorien, républicain et météorologique.

Note sur l'Agenda agricole du précédent calendrier. **PRÉVISION DU TEMPS** pour chaque mois de l'année 1873, d'après nos principes. — Physionomie générale de chaque mois de l'année 1873, d'après la table dressée en 1803, par l'abbé L. Cotte. — Observations recueillies à l'Observatoire de Paris pendant l'année 1813, année qui, dans la période lunaire de dix-neuf ans, correspond à la présente année 1873. — Tableaux du lever et du coucher du soleil et de la lune pour chaque jour de l'année 1873. — Aurore boréale ou crépusculaire; sa théorie. — Les mœurs de l'hirondelle. — Le Vésuve et les inondations, ou le feu amène l'eau. — Cause inattendue de nouvelles inondations. — Éphémérides des hommes et événements célèbres. — Nomenclature des nuages. — M. Claude Bernard renouvelant en 1872 ce que nous avons démontré en 1829. — Pourquoi fait-il plus chaud quand le soleil se retire de nous que lorsqu'il nous arrive de plus près? — Champignons à formes et figures humaines. — Abolition de la peine de mort. Après la peine de mort, la croix d'honneur. — Moralité du célibat. — Histoire de la plus grande monstruosité : *Le jésuitisme*. — Exemple à suivre. — Pourquoi les rêves ne sont pas la réalité. — Maladie de la vigne. — Vous pensez sans doute que le raisin fermente pour produire de l'alcool; eh bien, non: il moisit d'après l'académicien Pasteur. — L'Internationale et l'Ultramontanisme.

N. B. On peut toujours se procurer au Bureau des exemplaires des années précédemment parues de 1865 à 1872.

RÉFORMES SOCIALES

PAR

F.-V. RASPAIL

1 Volume grand in-8°. — Prix : 6 fr. 50.

Par la poste : 7 fr.

Cet ouvrage est divisé en deux parties, dont l'une prépare l'autre; la première intitulée LE COMBAT, la deuxième LES DOCTRINES.

C'est ce qui comprend l'histoire complète du journal le *Réformateur*, qui, en 1834, vint porter la révolution dans la presse politique d'alors, sous le rapport de la rédaction et des doctrines, et mit ainsi, à deux doigts de sa ruine, le gouvernement de Louis-Philippe, de ce roi qui, après avoir été régicide, de compte à demi avec son prétendu père, n'eut pas honte de se constituer le plus effréné liberticide de tous les rois ses prédécesseurs.

Dans cette lutte, corps à corps, avec un tel prévaricateur, le *Réformateur* a, dans le court espace d'une année, compté, au fisc avare de cet homme, 115,000 francs, sans qu'une pareille somme ait pu affaiblir d'un cran sa puissance et son succès. Pour ruiner ce Journal il a fallu un abus de pouvoir que l'opinion publique a qualifié de crime.

Mais l'auteur de ce livre a fait payer cher ce crime à son auteur, le 25 février, en imposant la *République* à la tourbe des avocats qui étaient sur le point de proclamer la Régence; il faut lire dans ce livre le récit émouvant de ce grand jour qui fut une grande révolution, que l'avocasserie d'alors travailla trois mois, en pure perte, pour le démolir; et tous ces vieux fourbes, et la plupart fripons avérés, se trouvèrent joués dans leurs projets, comme dans la fable de La Fontaine, par un troisième voleur plus fourbe quoique plus sot, qui a fini par couvrir, avec ses généraux postiches, la pauvre France de honte et de misère.

L'ouvrage que nous venons de publier peut être considéré, sous ses deux rapports, comme un ouvrage de toute nouveauté, tant la seconde partie est inconnue au public d'aujourd'hui, grâce aux manœuvres occultes du jésuitisme, ce chancre rongeur de tout ce qui est beau et bien.

Nous invitons les hommes sérieux à lire attentivement ce livre; ils avoueront que le *Réformateur* a épuisé tous les sujets qui s'agitent aujourd'hui sur les *réformes sociales*, et qu'il n'en est pas une de ce genre qui n'émane de sa rédaction. Ils avoueront que le *Réformateur* a semé sur toute sa route cette vaste instruction qui se déroule peu à peu, aujourd'hui, devant l'avenir des peuples.

UN NOUVEAU TIRAGE DES
RÉFORMES SOCIALES

PAR

F.-V. RASPAIL

Paraîtra, à partir du 20 mars 1873, en **14** livraisons de
32 pages chaque, à **45** centimes, et **50** centimes
par la poste.

(Une ou deux livraisons par semaine.)

L A

GUERRE EN NORMANDIE (1870-1871)

PAR XAVIER RASPAIL FILS.

Médecin, ex-Aide-Major au 1^{er} *Éclaireurs de la Seine*.

Un volume in-18. — 3 fr.

Cet ouvrage est divisé en trois parties. — Les deux premières racontent ce qu'un simple corps de volontaires a su accomplir dans les Ardennes d'abord, puis, à partir du mois de septembre, sur les confins de la Normandie, aux environs de Mantes — pour ainsi dire aux portes de Versailles. — La présence des *Eclaireurs de la Seine* à Sedan, où ils jouèrent un rôle glorieux, permet à l'auteur de démontrer toute la monstrueuse incapacité des généraux de l'empire qui ne surent mener leur armée qu'à la plus honteuse des capitulations.

La troisième partie traite à fond l'histoire de la guerre en Normandie. En ceci, M. X. Raspail a comblé une lacune, car jusqu'alors on ne connaissait que fort peu de chose sur l'envahissement de cette riche province, et les faits militaires s'y rattachant étaient complètement ignorés.

Ecrit sous l'inspiration du plus ardent patriotisme et semé de pensées philosophiques, ce livre est le récit d'un témoin oculaire qui a voulu — sans la moindre atténuation — dire toute la vérité. Aussi y trouvons-nous les noms de plusieurs maires qui servirent d'espions aux Prussiens, et une révélation qui permet de faire la lumière sur le piège de la Commune.

Voir les annonces : 1° de la REVUE ÉLÉMENTAIRE DE MÉDECINE ET PHARMACIE DOMESTIQUES; 2° de la REVUE COMPLÉMENTAIRE DES SCIENCES APPLIQUÉES; 3° de l'HISTOIRE NATURELLE DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE, sur les deux dernières pages de la couverture de ce MANUEL.

BIOGRAPHIE, avec beau portrait et autographe (fac-simile) de M. F.-V. RASPAIL, par VICTOR FROND, publiée dans le *Panthéon des illustrations*.

Prix de cette livraison in-f° . . . 2 fr. »
— par la poste 2 » 50

LE BUREAU DES PUBLICATIONS se charge de la commission en librairie, en papeterie, articles de bureaux, etc.; de faire confectionner toute espèce de demi-reliures, reliures ordinaires et de luxe.

Demi-reliures : 75 c. pour les volumes in-18, et 2 fr. pour les volumes in-8°.

Les ouvrages reliés sont expédiés par la voie des chemins de fer ou des messageries et contre remboursement.

N. B. — Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. Toute demande de livres doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris.



AU BUREAU DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES
14, rue du Temple, 14, à Paris.

ANATOMIE

DESCRIPTIVE ET COMPARATIVE

DU CHAT

TYPE DES MAMMIFÈRES EN GÉNÉRAL

ET DES

CARNIVORES EN PARTICULIER,

PAR

HERCULE STRAUS-DURCKEIM.

2 GROS VOL. IN-4° ET UN ATLAS GRAND IN-FOLIO. PRIX **25 fr.**
AU LIEU DE **80 fr.**

Sous ce titre modeste et en apparence banal, l'auteur illustre qui vient d'être enlevé à la science a produit le traité le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour sur l'anatomie comparée; sous le rapport de l'iconographie, il est, sans précédent et sans modèle. M. Straus se proposait, à la suite de ce travail, de donner, d'après le même cadre, l'anatomie des divers autres types de mammifères, du cheval spécialement, dont l'anatomie est encore incomplète, de l'espèce bovine, etc. La cécité qui l'a frappé, il y a vingt ans, a privé la science de ces nouveaux chefs-d'œuvre en fait de recherches analogiques et de magnifiques dessins. Les anatomistes humanistes ou vé-

térinaires qui voudront reprendre ces sujets ne trouveront pas de plus beau modèle à suivre que l'ouvrage que nous annonçons; il est le fruit de dix années de recherches et d'analyses, à près de huit heures par jour. On sait que le travail de M. Straus sur l'anatomie comparée des insectes rapportée au genre Hanneton (*Melolontha*), ouvrage qui remporta le prix Montyon, alors que les juges étaient Percy et Geoffroy-Saint-Hilaire, avait coûté à l'auteur le même nombre d'années et d'heures.

Ces deux ouvrages sont indispensables aux bibliothèques des naturalistes et des anatomistes.

Celui dont nous sommes devenus acquéreurs, après la mort de notre ami, M. Straus, se vendait de son vivant 80 FRANCS, ce qui ne le mettait à la disposition que des riches savants de l'Angleterre et de l'Allemagne, amateurs passionnés des beaux et bons ouvrages.

Dans l'intérêt des études des élèves de nos écoles de médecine et de vétérinaire, nous avons réduit à 25 francs le prix de ce monument élevé à la science de l'anatomie.

L'ouvrage se compose de deux beaux volumes de texte in-4°: le premier de xxiv-560 pages; le second de iv-543 pages; plus **un magnifique Atlas** grand in-folio (0^m,63 sur 0^m,48) de XIII planches ombrées; chacune, à l'exception de la première, est accompagnée d'un décalque au trait pour recevoir les lettres de renvoi aux explications des planches, ce qui porte le nombre des planches à 25.

N. B. M. Straus exécutait lui-même ses dessins et avec une rare perfection; il avait appris l'art de la gravure, afin de pouvoir diriger avec compétence le burin des artistes à qui il avait confié le soin difficile de la reproduction de ces véritables chefs-d'œuvre.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

RESEIGNMENTS DIVER

MAISON RASPAIL

RUE DU TEMPLE, 14,

A PARIS.

Usine à vapeur à Arcueil.

Toutes les étiquettes doivent être revêtues de la signature de M. F.-V. RASPAIL.

Adresser les lettres et mandats à M. ÉMILE RASPAIL, ingénieur-chimiste,
rue du Temple, 14, à Paris, ou route Laplace, 15.
A Arcueil (Seine). (Affranchir).

PRIX-COURANT

— 1872 —

EXPÉDITIONS

1° Les envois se font contre remboursement, un mandat de poste, ou une valeur à vue sur Paris. L'emballage est à la charge du destinataire.

2° La marchandise voyageant aux risques et périls du destinataire, en cas d'avaries ou de retard dans la livraison, il a son recours sur les Compagnies de chemins de fer ou des Messageries.

3° Tout envoi fait par petite vitesse, au-dessous de 50 kilogrammes, paye généralement comme pour 50 kilogr., en sorte que jusqu'à 30 kilogr., sauf avis spécial, nous expédions par grande vitesse.

4° Il faut avoir soin d'indiquer la station où la marchandise doit s'arrêter.

5° Lorsque l'envoi est fait contre remboursement, les Compagnies prélèvent en sus des frais de transport, un droit fixe par 500 fr. et sans fractionnement à la charge du destinataire. Quand il ne s'agit que de faibles sommes, le mandat est moins onéreux.

6° L'Administration des postes se charge, à titre d'échantillon, du transport des paquets qui n'excèdent pas en longueur 25 centimètres et en poids 300 gr.

Ces paquets ne doivent renfermer ni liquides, ni substances dangereuses, ou à odeur forte ; de plus ils ne peuvent être cachetés.

7° Le port, à la charge du destinataire, est de 30 centimes par 50 grammes, et 10 centimes par chaque 50 grammes au-dessus.

8° La poste délivre des mandats à raison de 2 pour cent, quelle que soit la somme expédiée.

9° Quant aux paiements en timbres-poste, comme parfois il nous arrive d'en être encombrés, nous sommes souvent forcés de les retourner aux personnes qui nous les adressent.

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

DROGUERIE ET HYGIÈNE

COMPLÉMENTAIRES

DE LA MÉTHODE RASPAIL

PRIX COURANT

— 1872 —

**DROGUES ET PRÉPARATIONS HYGIÉNIQUES
ET PRÉVENTIVES**

en Bouteilles, Flacons et Pots (vase compris)

DÉSIGNATION	BOUTEILLES.		FLACONS.			
	litre	$\frac{1}{2}$ litre	250g	125g.	62g.	30 g.
Alcool camphré (40° C.)	5 75	3 »	1 60	» 85	» 50	»
Ambroisie de la Peau, Eau de toilette de F. V. Raspail	»	»	2 25	1 25	»	»
Ammoniaque à 22° B.	1 25	» 75	»	once ou 30 g.	» 10	»
Eau de Cologne	»	»	2 25	1 25	»	»
— de fleurs d'oranger	2 75	1 50	» 90	» 50	»	»
— de goudron forte	» 50	»	»	»	»	»
— de mélisse	»	»	»	1 50	»	»
— quadruple	» 75	» 50	»	»	»	»
— de roses	»	»	1 25	»	»	»
— sédative, n° 1, ordinaire	» 75	» 50	»	»	»	»
— — n° 2, forte	» 80	»	»	»	»	»
— — n° 3, très-forte	» 85	»	»	»	»	»
Eau de toilette de F. V. Raspail, ambroisie de la peau	»	»	2 25	1 25	»	»
Eau-de-vie camphrée (usage externe)	»	2 25	1 25	»	»	»
Goudron de Norvège	»	1 »	» 60	» 40	» 25	»
Huile camphrée	»	2 75	»	» 85	» 50	»
— de ricin, filtrée à froid	»	2 25	»	» 75	»	»
Liqueur d'anis	4 25	2 25	(1)	»	»	»
— d'écorce d'orange	4 25	2 25	(1)	»	»	»
Liqueur de fleur d'orange	4 25	2 25	(1)	»	»	»
— hygiénique de dessert	4 25	2 25	(1)	»	»	»
— — non sucrée	4 25	2 25	1 25	»	»	»
Pommade camphrée (2)	»	»	2 »	1 10	» 60	» 35
— — au rhum	»	»	»	»	1 »	»
— de toilette de F. V. Raspail	»	»	»	»	1 50	»
Sirop de cerises	»	2 50	»	»	»	»
— de gomme camphrée	4 »	2 25	1 25	» 75	»	»
— de groseilles	»	2 »	»	»	»	»
Vin grenatise	3 25	1 75	»	»	»	»

(1) Les liqueurs de dessert sont soumises aux droits des contributions indirectes (pour les expéditions en province seulement), à raison de 1 fr. 50 par litre ou demi-litre, les droits ayant été augmentés de 60 fr. par hectolitre.

(2) Pot de pommade camphrée avec couvercle en porcelaine opaque, 1 fr. 25

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

PARFUMERIE

DÉSIGNATION	PRIX
Cold cream de toilette hygiénique. le pot.	1 »
Eau de Cologne. flacons de 1 fr. 25 c. et	2 25
Eau dentifrice. le flacon.	1 25
— de roses. —	1 25
— de toilette hygiénique de F. V. Raspail. —	2 25
— — — — — le demi-flacon.	1 25
— — — — — 12 flacons.	24 »
Essences et Extraits (voir page 10).	
Pâte d'amande. la boîte.	» 75
Poudre dentifrice. —	1 »
— d'iris. —	» 75
— de riz. —	» 50
Pommade de toilette hygiénique de F. V. Raspail. . . le pot.	1 50
Savon de toilette hygiénique de F. V. Raspail. . . le pain.	1 25
— (Poudre de) la boîte.	1 25

DROGUERIE

DÉSIGNATION	500 gr. ou LIVRE	30 gr. ou ONCE	LE gramm.
Acide oxallique.	»	» 15	»
— tartrique.	»	» 25	»
Aloès succotrin.	1 75	» 15	»
— — en poudre (grosse).	2 »	» 15	»
— — — (fine).	2 50	» 20	»
— pour l'agriculture, suivant nature et quantité.	»	»	»
Angélique de Bohême (racine d')	»	» 20	»
Assa foetida.	»	» 25	»
— — en poudre.	»	» 50	»
Bicarbonate de soude en poudre.	»	» 10	»
Bou'es de gomme	»	» 20	»
Bourrache.	»	» 10	»
Calamus aromaticus	»	» 10	»
Camphre raffiné.	3 »	» 25	»
— — en poudre.	4 »	» 35	»
Cannelle de Ceylan.	»	» 50	»
Charpie fine.	»	» 40	»
Chiendent coupé.	1 25	» 10	»
Chlorure de chaux désinfectant.	»	» 10	»
Cire jaune.	»	» 25	»
— vierge.	»	» 30	»
Clous de girofle.	»	» 15	»
Cuivre laminé pour plaques galvaniques.	»	» 50	»
Dragées d'aloès.	»	» 60	»
— d'anis.	»	» 15	»
— semen-contra.	»	» 20	»
Essence de térébenthine rectifié.	»	» 10	»
Farine de lin.	» 40	»	»
Fougère mâle (poudre de racines).	2 »	» 20	»
Garance (poudre de racines).	»	» 20	»

DÉSIGNATION	500 gr. ou LIVRE	30 gr. ou ONCE	LE gramm.
Gomme.	»	» 10	»
Graines de lin.	»	» 5	»
Grenade (écorces de).	1 25	» 10	»
— — d'Afrique.	2 »	» 20	»
— — en poudre.	»	» 30	»
Grenadier (écorces de racines de).	3 »	» 25	»
— — — en poudre.	»	» 40	»
Guimauve (grosses racines choisies).	»	» 10	»
Houblon.	»	» 15	»
Iodure de potassium. dans un flacon.	»	4 »	»
Iris de Florence en poudre.	2 »	» 15	»
Lichen d'Islande.	1 »	» 10	»
Lycopode.	»	» 60	»
Magnésie anglaise (carbonate de).	»	» 20	»
— — calcinée.	»	» 30	»
Manne en larmes.	»	» 50	»
— — en sorte.	»	» 20	»
Mousse de Corse.	1 »	» 10	»
Muscades des Moluques.	»	» 25	»
Myrrhe	»	» 50	»
Oranges amères (écorces d').	»	» 10	»
— — douces —	»	» 10	»
Orangers (feuilles d').	»	» 30	»
Oxyde de fer hydraté.	»	» 50	»
Pastilles de menthe.	»	» 15	»
— — — anglaises.	»	» 25	»
— — — de Vichy.	»	» 20	»
Pâtes d'amandes.	»	» 20	»
— — de guimauve, candie.	»	» 20	»
— — de jujubes, —	»	» 20	»
— — de lichen, —	»	» 20	»
Régliasse sèche (racines de).	1 »	» 10	»
Rhubarbe de Chine en poudre.	»	1 »	»
Ricin (graines de).	»	» 15	»
Riz (poudre de).	»	» 10	»
Roses de Provins.	»	» 50	»
Safran gâtinais.	»	»	» 25
Sel marin.	» 15	»	»
Salsepareille coupée.	5 50	» 20	»
Semen-contra d'Alep.	1 50	» 10	»
— — — en poudre.	3 »	» 20	»
Semen-contra convert.	»	» 20	»
Soufre en canon et fleurs (de).	»	» 05	»
Suc de réglisse.	»	» 20	»
Sulfate de fer pur.	»	» 10	»
Sulfate de zinc.	» 50	»	»
— — — pur.	»	» 20	»
Sureau (fleurs de).	2 »	» 15	»
Thé noir.	6 »	» 50	»
— — vert.	6 »	» 45	»
Tartrate de potasse.	»	» 25	»
Tournesol en pain.	»	» 20	»
Vanille.	»	»	» 25
Zinc laminé pour plaques galvaniques.	»	» 50	»

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

BOITES, DOSES, FLACONS, ETC.

DÉSIGNATION		PRIX
Acétate d'ammoniaque.	le flacon.	» 60
Aloès en grumeaux.	—	» 40
Ammoniaque camphrée pour 1 litre d'eau sédative.		» 40
Bain sédatif pour grande baignoire.		» 60
— pour baignoire d'enfant.		» 40
Camphre à cigarettes.	la boîte.	» 60
— en grumeaux.	—	» 60
— en poudre.	—	» 60
Cigarettes de camphre.	—	» 60
— en os.	la pièce.	» 30
— en ivoire.	—	» 60
Cold cream de toilette hygiénique.	le pot.	1 »
Dose pour 1 litre de liqueur hygiénique forte et non sucrée.		1 »
— de dessert.		» 75
Eau de Cologne.	flacons de 1 fr. 25 c. et	2 25
— dentifrice.	le flacon.	1 25
Eau de toilette hygiénique de F. V. Raspail.	le grand flacon.	2 25
—	le demi-flacon.	1 25
Essence de bergamote.	le flacon de 15 gr.	1 25
— de citron.	—	1 25
— de lavande surfine.	—	» 75
— de menthe.	de 4 gr.	1 »
— d'oranges amères.	de 15 gr.	1 »
— de roses.	de 1 gr.	2 »
Extrait de jasmin.	de 15 gr.	1 »
— d'héliotrope.	—	1 »
— patchouly.	—	1 »
— de réséda.	—	1 »
— de verveine.	—	1 »
— de violette.	—	1 »
Ether sulfurique.	flacon bouché à l'émeri.	1 »
Mélanges pour eau quadruple.	le paquet de 6 flacons.	2 »
Pastilles bonne haleine de F. V. Raspail.	la boîte.	1 »
Pâte d'amandes.	—	» 75
Poudre dentifrice.	—	1 »
Pommade de toilette hygiénique de F. V. Raspail.	le pot.	1 50
Savon de toilette hygiénique de F. V. Raspail.	le pain.	1 25
Sparadrap camphré, le rouleau dans un étui.		1 »
— le demi-rouleau dans un étui.		» 50
Taffetas d'Angleterre.	la pièce.	» 20
Vinaigre camphré.	le flacon.	» 60

La MAISON RASPAIL se charge de fournir toute espèce de verreries, cristaux, porcelaines, instruments, machines, etc., etc., pour les Arts, les Sciences et l'Industrie.

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

APPAREILS GALVANIQUES

DÉSIGNATION	PRIX
Ceinture simple à une rangée de couples.	6 »
— double à deux rangées de couples.	10 »
Collier simple.	3 »
— double.	5 »
Cuivre laminé pour plaques galvaniques, les 100 grammes.	1 50
Lunettes (verres bleus), la paire.	5 »
Œillères.	2 »
Pessaire (diamètres : n° 1, 20 mill.; n° 2, 15 mill.; n° 3, 10 mill.).	3 »
Plaques, la boîte contenant 3 couples et plaques zinc de rechange (*).	1 50
Sonde courbe, et mandrin zinc de rechange.	2 »
Sonde droite, et mandrin zinc de rechange.	1 50
Tigelles, la boîte de 3.	» 75
Zinc laminé pour plaques galvaniques, les 100 grammes.	1 50
Jarretières, bracelets, etc.	(**)
Appareils composés de ceinture, collier, bretelles, etc.	(**)

(*) Nous fabriquons des plaques galvaniques plus grandes que celles contenues dans les boîtes.

N° 1. Longueur : 30 centimètres; largeur : 22 centimètres. Prix : 4 fr. »	
N° 2. — 23 1/2 — — 17 — — 2 50	
N° 3. — 18 1/2 — — 13 1/2 — — 1 50	
N° 4. — 14 — — 10 — — 1 »	

(**) Suivant les formes et dimensions.

APPAREILS ET INSTRUMENTS DIVERS (*)

DÉSIGNATION	PRIX
Anneau de dentition en étain.	» 50
— — en ivoire.	» 50
Aréomètres à double échelle Cartier et centigrade.	2 50
Balance-trébuchet (montures en étriers) servant à peser de petites quantités.	16 »
— Roberval de la force de 2 kil.	25 »
— pendule — — (dessus en marbre blanc).	50 »
— socle de poids — —	10 »
Balances de toutes formes et dimensions (suivant le système, la force et la précision).	» »
Baromètres (suivant le système).	» 50
Canules en gomme pour lavement.	» 50
— courbes en gomme pour injections.	1 »

(*) Nous sommes en mesure de fournir toute espèce de verreries cristaux, porcelaines et instruments.

Prix des Flacons bouchés à l'émeri avec étiquettes vitrifiées inaltérables.

litre, 2 fr. 25; 1/2 litre, 1 fr. 75; 1/4 litre, 1 fr. 25; 1/8 litre, 1 fr.	
à large ouverture, — 3 fr. »; — 2 fr. 50; — 2 fr. »; — 1 fr. 50	

DÉSIGNATION	PRIX
Ceinture hypogastrique de F. V. Raspail, pour déplacement de la matrice (°).	25 »
Cuillère-mesure pour doser et préparer soi-même les lavements vermifuges, avec instruction.	» 20
Eponges fines. le gramme	» 25
Flacons à odeur et de poche en cristal taillé, dés en argent et vermeil, flacons clissés osier, à ressorts, à sel anglais, etc.; de 1 fr. 50 c. à.	25 »
Irrigateur pour lavement et injection.	16 »
— — — — — étain poli.	20 »
— — — — — (boîte de voyage pour). 3 fr. et	5 »
Mesure graduée en cristal de 250 grammes.	4 »
— — — — — de 125 grammes.	3 50
— — — — — de 60 grammes.	3 »
Mortiers en cristal, porcelaine, fonte, bronze, etc., suivant la grandeur.	» »
Microscope Raspail , simple, 4 lentilles.	35 »
— — — — — composé et accessoires pour analyse.	160 »
Moules à bougies camphrées. la pièce.	1 »
Oeillères en verre ou porcelaine.	» 60
— — — — — en zinc.	1 25
Pessaire en caoutchouc de M. F. V. Raspail, pour déplacement de la matrice.	6 »
— — — — — (ceinture pour porter le).	1 25
Seringue à injections en étain, petit modèle, pour oreilles, etc..	» 50
— — — — — à bout d'argent, pour fistules. de 4	5 »
Thermomètre , tube à alcool.	2 50
— — — — — à mercure.	3 50
— — — — — riche et de précision.	» »
Suspensoirs.	1 25
Taffetas ciré pour recouvrir les pansements. . . . le mètre.	3 »
Vessie en taffetas ciré blanc , sac à éponge.	1 50
Vessie en caoutchouc. la pièce.	2 »

(*) Nous donner, comme mesure, le tour du bassin, c'est-à-dire le tour du corps pris entre la hanche et l'articulation de la jambe.

DROGUIERS DE VOYAGES

MODÈLES DE LA MAISON RASPAIL

Ces boîtes renferment, ou bien toutes les substances, appareils et ingrédients destinés au système Raspail, ou bien celles de ces substances qui sont indispensables dans le plus grand nombre de cas malades et d'indisposition ordinaire; elles sont aussi élégantes que commodes et peuvent se placer dans le portemanteau.

GRAND MODÈLE N° 1

Boîte élégante en noyer. 80 Fr.
Boîte riche. depuis 110

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

CE MODÈLE, LE PLUS COMPLET, CONTIENT

3 flacons de 250 grammes (quart de litre), bouchés à l'émeri

- | | | |
|-------------------------|--|------------------|
| 1. Ammoniaque camphrée. | | 3. Eau sédative. |
| 2. Alcool camphré. | | |

2 flacons de 250 grammes, large ouverture, bouchon liège et bois tourné

- | | | |
|----------------------|--|-----------------------|
| 4. Pommade camphrée. | | 5. Camphre en poudre. |
|----------------------|--|-----------------------|

3 flacons de 125 grammes, bouchés à l'émeri

- | | | |
|-----------------------------------|--|----------------------|
| 6. Huile camphrée. | | 8. Vinaigre camphré. |
| 7. Liqueur hygiénique non sucrée. | | |

9 flacons de 60 grammes, large ouverture, bouchon liège et bois tourné

- | | | |
|---------------------------|--|---|
| 9. Aloès en grumeaux. | | 14. Fougère mâle en poudre (racine de). |
| 10. Camphre à cigarettes. | | 15. Goudron de Norvège. |
| 11. — en grumeaux. | | 16. Semen-contra. |
| 12. Cire blanche. | | 17. Sulfate de zinc. |
| 13. Ecorce de grenades. | | |

2 flacons de 60 grammes, bouché à l'émeri

- | | | |
|---------------------|--|-----------------------|
| 18. Huile de ricin. | | 19. Sirop de gomme C. |
|---------------------|--|-----------------------|

4 flacons de 15 grammes, large ouverture

- | | | |
|------------------------|--|--------------------------|
| 20. Assa foetida. | | 22. Iodure de potassium. |
| 21. Garance en poudre. | | 23. Rhubarbe en poudre. |

Instruments et objets divers

- | | | |
|-------------------------------------|--|--------------------------------------|
| 24. Pince à artères. | | 32. Une éponge. |
| 25. Seringue à injections en étain. | | 33. Un flacon d'éther. |
| 26. Ciseaux mousses. | | 34. Moule à bougies camphrées. |
| 27. Canif. | | 35. 12 Cigarettes de camphre en pl. |
| 28. Plaques galvaniques. | | 36. 1 — en ivoire. |
| 29. Sparadrap camphré. | | 37. Compresses, bande, charpie, etc. |
| 30. Mesure graduée en cristal. | | 38. Case de bourrache. |
| 31. Une vessie en taffetas ciré. | | |

Le tout renfermé dans une boîte de 45 centimètres de longueur, 17 centimètres de largeur et 18 centimètres de hauteur (extérieurement).

MODÈLE MOYEN N° 2

Contenant les mêmes articles que le n° 1, excepté ceux numérotés 8, 10, 11, 14, 18 et 19, 21, de 24 à 27 et 30 à 34. Le tout renfermé dans une boîte élégante en noyer, de 35 centimètres de longueur, 17 de largeur, et 18 de hauteur.

Prix. **55 Fr.**

PETIT MODÈLE N° 3

3 flacons de 250 grammes (quart de litre), bouchés à l'émeri

- | | | |
|-------------------------|--|------------------|
| 1. Ammoniaque camphrée. | | 3. Eau sédative. |
| 2. Alcool camphré. | | |

1 flacon de 125 grammes, bouché à l'émeri

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 4. Liqueur hygiénique non sucrée. | |
|-----------------------------------|--|

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

(SUITE DU MODÈLE N° 3)

2 flacons de 125 grammes, large ouverture, bouchon liège et bois tourné

5. Camphre en poudre

| 6. Pommade camphrée.

1 flacon plat de 60 grammes, bouché à l'émeri

7. Huile camphrée.

5 flacons de 15 grammes, large ouverture

8. Aloès en grumeaux.

| 11. Semen-contra.

9. Assa fœtida.

| 12. Sulfate de zinc.

10. Camphre en grumeaux.

Sous-case et cigarettes de camphre.

Le tout renfermé dans une boîte élégante en noyer, de 21 centimètres de longueur, 17 de largeur et 17 de hauteur.

Prix. 30 Fr.

NOTA. — Sur commande, nous établissons des boîtes d'un plus grand volume pour la marine, les ateliers; il suffit de désigner dans la demande la capacité qu'on voudrait donner aux flacons.

TROUSSES ET DROGUIERS DE POCHE

POUR

LA CHASSE, LA PROMENADE ET LES VOYAGES DE COURTE DURÉE

Ces troussees dont les dimensions sont celles d'un portefeuille et qui, depuis longtemps nous étaient demandées, contiennent les substances et instruments nécessaires pour donner les premiers soins dans toute indisposition subite, ou le premier pansement en cas d'accident.

MODÈLE N° 1

4 flacons de 15 grammes, bouchés à l'émeri

1. Ammoniaque camphrée.

| 3. Alcool camphré.

2. Eau sédative.

| 4. Liqueur hygiénique anticholérique

2 flacons-tubes bouchés à l'émeri

5. Éther sulfurique.

| 6. Vinaigre camphré.

3 boîtes mobiles

7. Aloès en grumeaux.

| 9. Sparadrap.

8. Camphre en poudre.

Instruments et objets divers

10. Canif.

| 14. Une cigarette en plume.

11. Ciseaux mousses.

| 15. Amadou et fil ciré, taffetas d'Angleterre.

12. Pince à artères.

| 16. Poche-portefeuille et coiffes en caoutchouc pour les flacons.

13. Une cigarette en ivoire.

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS

MODÈLE N° 2

Contenant les mêmes objets que le précédent, excepté ceux numérotés 10, 11, 12, 13 et 14.

PRIX :

Modèle N° 1, garni en maroquin et doublé de soie. . . .	30 Fr.
— N° 2. — — — —	16

LIQUEURS

Pendant plus de dix ans M. F.-V. RASPAIL n'a cessé de faire savoir, dans ses ouvrages ou par la voie des journaux de Paris et des départements, qu'il n'autorisait personne à se servir de son nom, à simuler une autorisation de sa part soit par des extraits de ses livres, soit par l'estampage d'un portrait, soit enfin par la publication de lettres de sa main. Fatigué de voir les abus qu'il signale depuis si longtemps se reproduire sous les formes les plus frauduleuses et au détriment de sa réputation et de la santé publique, il s'est décidé à poursuivre les délinquants selon toute la rigueur de ses droits et de son devoir; et par son arrêt du 9 novembre 1863, la Cour d'appel de Paris a donné pleine satisfaction aux poursuites de M. F.-V. RASPAIL, en défendant aux distillateurs d'intituler leurs produits de son nom, leur ordonnant de supprimer toutes étiquettes, prospectus et indications pouvant établir une confusion et causer un préjudice à MM. RASPAIL père et fils.

La seule maison dont M. F. V.-RASPAIL puisse garantir les produits avec connaissance de cause est la MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS.

MAISON RASPAIL, RUE DU TEMPLE, 14, A PARIS.

Cette maison SEULE a le droit de placer le nom de M. F.-V. RASPAIL sur ses étiquettes ; toutes ses étiquettes sont revêtues de la signature *Raspail* ; en outre, les bouteilles, en verre rouge, portent un cachet aux initiales F. V. R., et les bouchons, recouverts d'un parchemin, sont scellés d'un semblable cachet.

Les liqueurs qui rentrent dans la spécialité de la MAISON RASPAIL sont les suivantes :

BOUTEILLES

	Prix :	Litre	1/2 litre
1° Liqueur hygiénique et de dessert.		4 25	2 25
2° Liqueur à l'écorce d'orange.....		4 25	2 25
3° Liqueur à la fleur d'orange.....		4 25	2 25
4° Anisette hygiénique.....		4 25	2 25
5° Liqueur hygiénique non-sucrée..		4 25	2 25

La *liqueur hygiénique et de dessert*, entièrement conforme aux prescriptions de M. F.-V. RASPAIL, réunit les qualités qui flattent le goût et celles qui concourent au maintien de la santé.

Les *liqueurs à l'écorce ou à la fleur d'orange*, sans être aussi efficaces que la précédente, n'en sont pas moins éminemment propices à la digestion, et, mêlées à une certaine quantité d'eau, elles forment des grogs aussi agréables qu'hygiéniques et que les enfants même peuvent prendre.

L'*Anisette hygiénique*, d'une finesse exquise, est le correctif de toute digestion paresseuse.

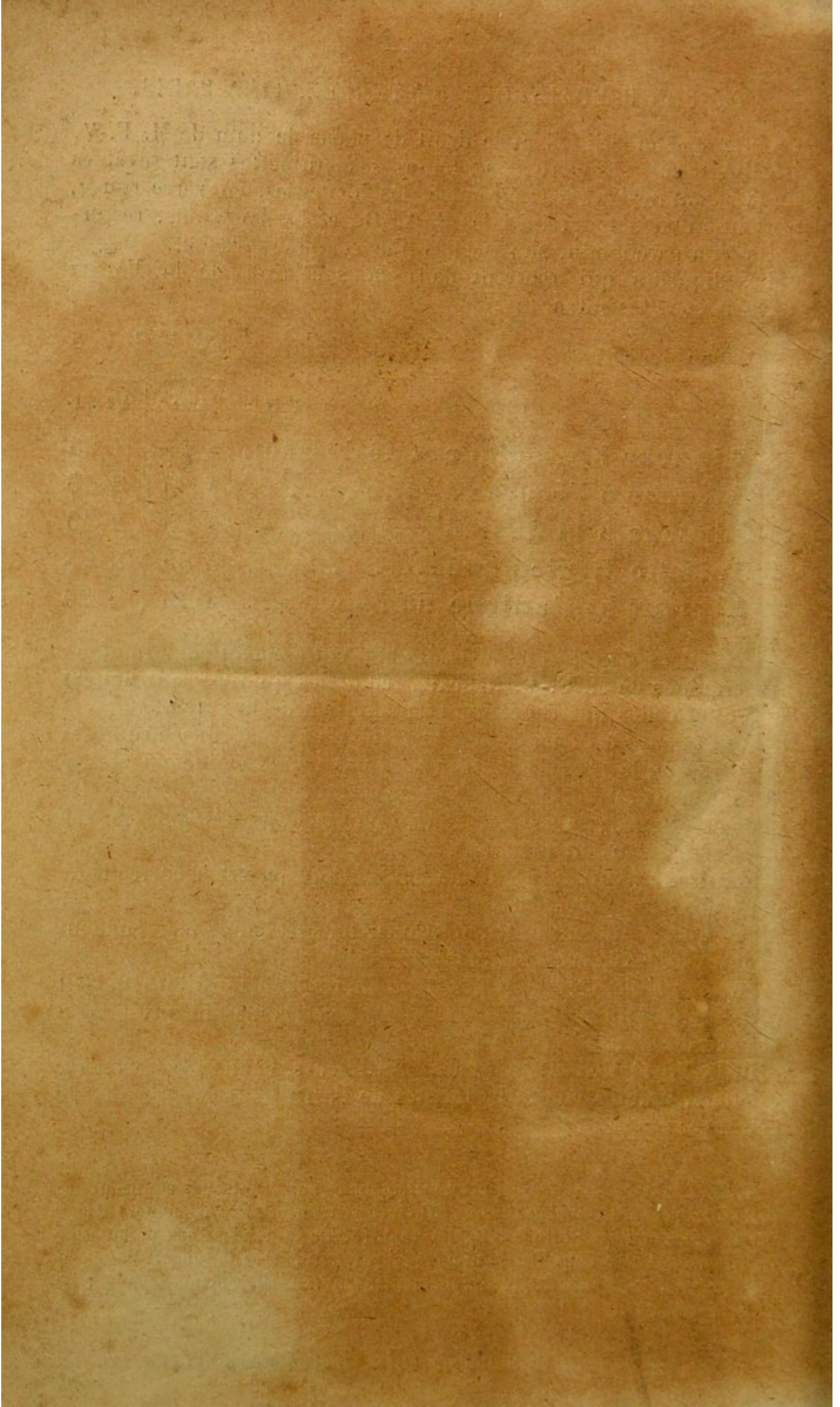
Ces quatre liqueurs satisfont ainsi tous les goûts et répondent à toutes les exigences de la table.

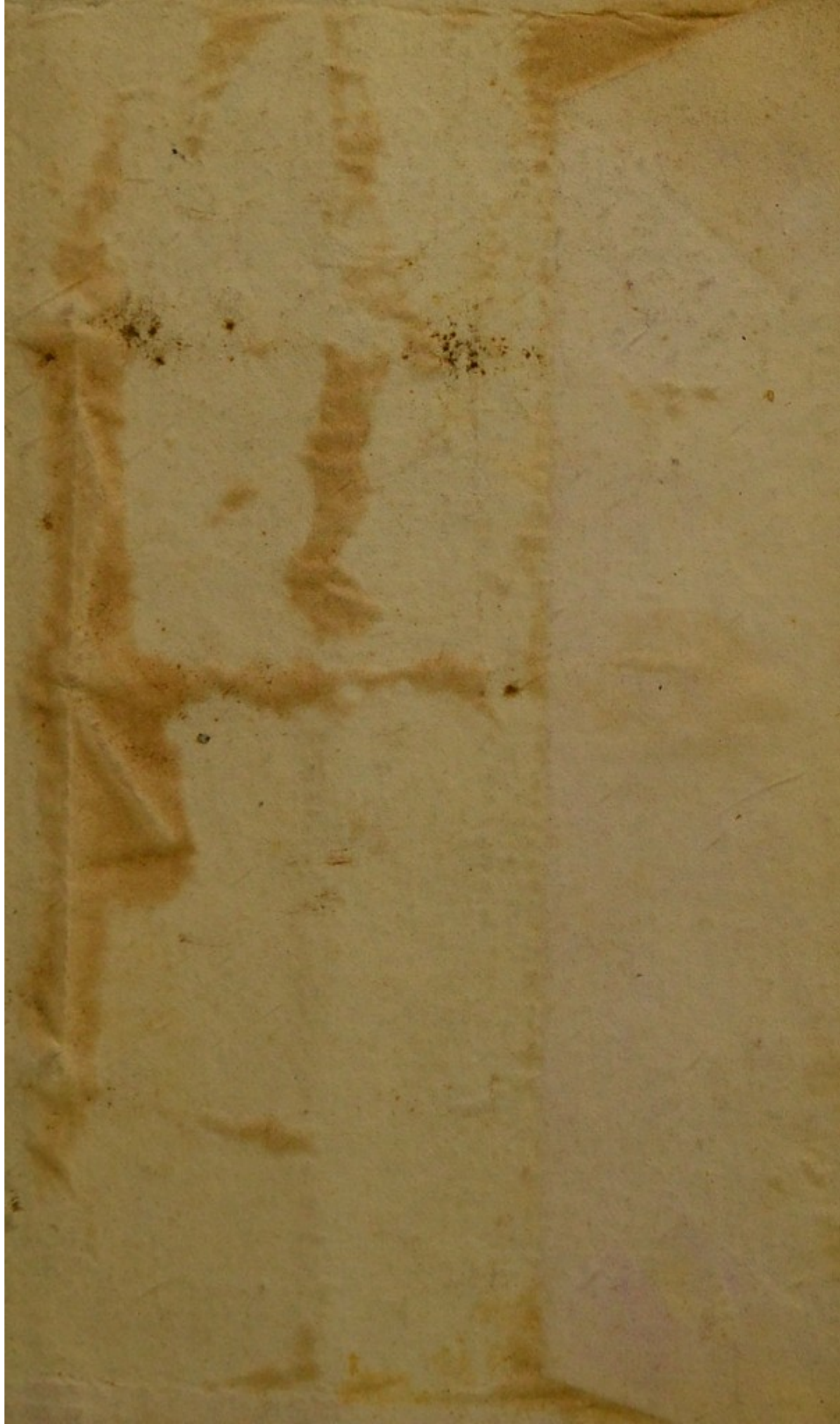
En temps d'épidémie et dès la moindre indisposition, on fait usage de la *liqueur hygiénique non-sucrée*, puissant préservatif des symptômes sérieux de la maladie.

DÉPOTS et DEBITS chez les distillateurs, confiseurs, épiciers, cafetiers, limonadiers et liquoristes de Paris, de la province et de l'étranger.

N. B. Les LIQUEURS de dessert sont soumises aux droits des contributions indirectes (pour les expéditions en province seulement), à raison de 1 fr. 50 par litre, ce qui les porte à 5 fr. 50 le litre. Ce droit n'est pas perçu pour les livraisons faites dans Paris, ni pour les expéditions à l'étranger.

(Voir pour plus amples renseignements, l'article EXPÉDITIONS, page 1 de ce prix courant).





HISTOIRE NATURELLE DE LA SANTÉ ET DE LA MALADIE

CHEZ LES VÉGÉTAUX ET LES ANIMAUX EN GÉNÉRAL
et en particulier **CHEZ L'HOMME;**
PAR F.-V. RASPAIL.

3^e édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, avec des figures sur bois dans le texte, et 19 planches gravées sur acier d'après les dessins de son fils BENJ. RASPAIL. 3 forts vol. gr. in-8° : le 1^{er} de civ-344, le 2^e et le 3^e de viii-352 pages chacun.

Prix de l'ouvrage : } avec figures en noir : 30 fr.
(Frais de poste en sus, 2 fr. 40 c.) } avec figures coloriées : 40 fr.

Afin de mettre cet ouvrage à la portée de toutes les bourses, on a pris le parti de le publier par volume et même par série de livraisons.

Prix des volumes demandés séparément :

2^e et 3^e volume : 10 fr. chaque. — Le 1^{er} volume, avec planches en noir : 10 fr., avec planches coloriées : 20 fr. (Frais de poste en sus 80 cent. par volume.)

Prix de la livraison : pour les exemplaires avec planches en noir : 50 cent. ; — par la poste, 60 cent. (que la livraison soit ou non accompagnée d'une planche).

Pour les exemplaires avec planches coloriées ou tirées sur papier de Chine : 50 cent. ; — par la poste, 60 cent., la livraison sans planche ; — et fr. 1-10 c., — par la poste, fr. 1-20 c., la livraison avec planche coloriée ou tirée sur Chine.

Les planches sont réparties de trois en trois livraisons. — L'ouvrage est accompagné du portrait de l'auteur.

Cette troisième édition est un ouvrage dont la première édition parut en 1844 peut être considérée comme un ouvrage nouveau : grâce à l'emploi d'un petit texte, le 1^{er} volume, qui est consacré à la classification et au traitement des maladies, ne traite que la matière de deux volumes au moins. On trouvera, en tête du premier volume, un cours élémentaire complet d'anatomie, illustré de belles figures sur bois, outre deux planches de dissection gravées sur acier. En un mot, quiconque se sera bien pénétré des principes développés dans ce grand ouvrage et dans les deux *Revue élémentaire et complémentaire* (voyez le verso du premier feuillet de cette couverture) aura droit de se croire, en anatomie, médecine et pharmacie, sûr, sûr en physiologie et autres sciences accessoires, beaucoup plus compétent que la plupart des plus doctes docteurs issus de nos vieilles facultés.

Nous invitons nos jeunes docteurs à refaire leur éducation morale et scientifique dans l'étude impartiale et sérieuse de ces trois ouvrages, fruit de 30 ans d'expériences et de méditations. En nous exprimant si carrément, nous cédons, non à la voix du orgueil, mais à celle de la conscience ; vous en serez convaincu, nous n'en doutons nullement, quand vous aurez tout lu de bonne foi et sans esprit de parti.

N. B. — On peut se faire contre remboursement ou contre un mandat sur la poste adressé à la maison de Paris (Affranchir).

Paris. imp. Paul Dupont, 41, rue J.-J. Rousseau, (Hôtel des Fermes).